



HAL
open science

Le Français au Gabon : émergence d'une norme endogène : le cas de la presse écrite

(...) Massinga Kombila

► To cite this version:

(...) Massinga Kombila. Le Français au Gabon : émergence d'une norme endogène : le cas de la presse écrite. Linguistique. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2013. Français. NNT : 2013BOR30044 . tel-01229034

HAL Id: tel-01229034

<https://theses.hal.science/tel-01229034>

Submitted on 16 Nov 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Michel de Montaigne-Bordeaux III

ED 480 Ecole Doctorale « Montaigne-Humanités »

EA 4198 CLARE Cultures Littératures Arts Représentations Esthétiques

CELFA-Centre d'Etudes Linguistiques et Littéraires Francophones et Africaines

LE FRANÇAIS AU GABON.

EMERGENCE D'UNE NORME ENDOGENE.

Le cas de la presse écrite

Thèse présentée et soutenue publiquement en vue d'obtenir le Doctorat en Linguistique

par Mlle MASSINGA KOMBILA

Sous la direction de Monsieur le Professeur Musanji NGALASSO-MWATHA

Le 24 juillet 2013

Membres du jury :

M. Michel BENIAMINO, Professeur, Université de Limoges (Rapporteur)

M. Julien KILANGA, Professeur, Université d'Angers (Rapporteur)

M. Musanji NGALASSO MWATHA, Professeur, Bordeaux III (Directeur de thèse)

DEDICACES

A la mémoire de mon père.

A ma famille.

REMERCIEMENTS

Cette thèse résulte de ma rencontre avec M. Le Professeur Musanji Ngalasso Mwatha.- Ayant été sous sa direction, j'ai appris de son exigence intellectuelle et ses enseignements ont étanché ma curiosité. Aussi, je lui présente mes remerciements les plus vifs.

Je suis reconnaissante envers M Patrick Baudry, Vice Président du Conseil Scientifique de Bordeaux 3, M Sandro Landi, Directeur de l'Ecole Doctorale Montaigne-Humanités et Mme Nicole Pelletier, Directrice de l'équipe d'accueil CLARE, pour avoir manifesté de l'intérêt pour ce travail.

Mes remerciements s'adressent à Mme Christine Landry, Responsable administrative du Pôle Ecole Doctorale. Merci à Mesdames Sabine Veillon et Lorraine Martin et à Monsieur Frédéric Doucet du Pôle doctoral.

Au cours de la réalisation de cette étude, j'ai bénéficié de l'aide des services sociaux de l'Université de Bordeaux 3. Merci à Mesdames Maïelen Boscq-Lafite, Vice Présidente déléguée à la Culture et à la Vie Universitaire, à Mme Marie Pierre Larivière, assistante sociale CROUS, à Mme Fabienne Templier, assistante sociale de l'Enseignement Supérieur.

Je dois à M Jules Mba Nkoghe, à M Auguste Moussirou Mouyama, M Jérôme Tanguy Kwenzi Mickala et à M Steve Ndinga-Koumba-Binza, mon engagement dans le domaine de la sociolinguistique. Leur appui intellectuel permanent a été un soutien inestimable.

Ma familiarisation avec les notions en statistique a été assurée par M. David Hébert, chercheur au Centre d'Energie Atomique de Cestas. Qu'il trouve ici ma gratitude que j'adresse également à sa famille Mme Marie Claude Hébert et M Michel Hébert, d'avoir renouvelé mon parc informatique.

Je remercie chaleureusement Franck Delsol, Siméon Djembi Koumba, Madeleine Maganga Dumercq, Godefroy Nzengue, Patrice Moundounga et Blanchard Makanga, d'avoir fait des relectures.

Mes remerciements s'adressent aussi à M Donatien Boulingui travaillant à AXA Assurances à Libreville, qui a assuré le suivi des recherches que je menais à distance en embauchant des étudiants de l'Université Omar Bongo.

Les informaticiens Françoise Bordes et Philippe Begout ont récupéré des données à plusieurs reprises. Ils ont en plus, contribué à la réalisation matérielle de cette étude. Je leur présente ma gratitude.

J'adresse mes sincères remerciements à mes amis pour le soutien apporté Paul Kananura, Ariane Ngye, Patrick Ngye, Andréasline Zandrison, Nadia Beau Maya, Mactar Camara, Léa Camara Akissi, Mamadou Mbeng, Yemna Abdelkader.

SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES

A

A.G.I Agence Gabonaise d'Information

C

C.N.C Conseil National de la Communication

COSYGA Confédération Syndicale Gabonaise

CUSPOD Centre des cadres du Parti des Sciences Politiques et du Développement

F

FPEG Français de la Presse Ecrite Gabonaise

I

IFA Inventaire des particularités lexicales du Français en Afrique noire

I.G.E.N Inspection Générale de l'Education Nationale

I.P.N Institut Pédagogique National

M

MO RE NA Mouvement de Redressement National

P

P.D.G. Parti Démocratique Gabonais

P.G.P. Parti Gabonais du Progrès

P.S.D. Parti Social Démocrate

P.S.G. Parti Socialiste Gabonais

P.U.P. Parti de l'Unité du Peuple du Maître Louis Gaston Mayila

R

R.G.P.H. Recensement Général de la Population et de l'Habitat

R.T.G. Radio Télévision Gabonaise

S

SOGAPRESSE Société Gabonaise de Presse

S Qual Syntagme qualificatif

S Comp Syntagme complétif

U

UDSG Union Social Démocratique Gabonais

UOB Université Omar Bongo

U.S.G. Union Socialiste Gabonaise

SOMMAIRE

DEDICACES	2
REMERCIEMENTS.....	3
SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES	5
SOMMAIRE.....	7
INTRODUCTION GENERALE.....	9
OBJET DE LA RECHERCHE	10
LE FRANÇAIS DANS LE MONDE	10
LA NORME LINGUISTIQUE	14
LA NORME ENDOGENE DU FRANÇAIS AU GABON.....	15
LA PRESSE ECRITE GABONAISE	17
JUSTIFICATION DU TRAVAIL.....	19
CADRE THEORIQUE	20
PROBLEMATIQUE.....	21
HYPOTHESES	21
METHODOLOGIES ET TECHNIQUES DE RECHERCHE.....	21
PLAN	24
PREMIERE PARTIE LES PROCESSUS SOCIOHISTORIQUES D'IMPLANTATION DU FRANÇAIS AU GABON	25
INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE	26
CHAPITRE I LA VARIATION LINGUISTIQUE ET LE FRANÇAIS EN AFRIQUE NOIRE	27
CHAPITRE II LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE DU GABON	81
CHAPITRE III LA PRESSE ECRITE GABONAISE	130
DEUXIEME PARTIE : L'IMAGINAIRE LINGUISTIQUE DES PARTICULARITES DU FPEG.....	176
INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE	177
CHAPITRE IV LES NORMES SYSTEMIQUES DES PARTICULARITES DU FPEG.....	178
CHAPITRE V: LES NORMES STATISTIQUES DES PARTICULARITES DU FPEG.....	386
CHAPITRE VI : LES NORMES SUBJECTIVES DES PARTICULARITES DU FPEG.....	475
CONCLUSION GENERALE.....	501
BIBLIOGRAPHIE	505
ANNEXES	530
1. PHRASES DU CORPUS.....	530

2. LISTE DES ECHANGES	600
3. LISTE DES INTERVENTIONS MONOLOGALES	608
TABLE DES MATIERES	612

INTRODUCTION GENERALE

Objet de la recherche

Le français parlé par la communauté linguistique gabonaise se distingue de celui des Français. Ces différences linguistiques sur le plan phonétique, phonologique, lexématique, morphosyntaxique, syntaxique et sémantique, participent à la caractérisation de ce système d'expression au Gabon. Notre objectif est de rechercher les manifestations de la norme endogène dans le français de la presse écrite gabonaise ou FPEG de la période allant du 1^{er} Août 2002 au 30 octobre 2002.

Le français dans le monde

Nombreuses sont les classifications présentant la situation de la langue de l'hexagone dans le monde. Pour notre propos, nous nous en tiendrons à deux ordres dont le premier est géopolitique selon Deniau (1998) et le deuxième ayant un aspect sociolinguistique d'inspiration chaudensonnienne. Ainsi, trois espaces assurent une visibilité de trois aires : la langue maternelle, un espace de dispersion et une zone de d'expansion. Le point de vue chez Chaudenson (1986) est sociolinguistique, liant les approches géopolitique et linguistique, faisant de l'opposition classique « status » et « corpus », une grille unique permettant de traiter toutes les situations linguistiques.

- ***Le point de vue géopolitique***

Les pays ayant le français comme langue maternelle :

Dans le monde, en dehors de la France, le français est la langue maternelle dans plusieurs pays européens comme la Belgique, le Luxembourg, la Suisse romande, Le Val d'Aoste et Jersey.

Pendant que l'O.I.F (2005) affirme le caractère officiel de la langue française en Belgique, Deniau (1998) et Francard (1993) rendent compte de la Constitution actuelle belge qui, dans les années 60, se serait scindée en trois entités politiques appelées régions : la Wallonie germanophone et francophone, Bruxelles francophone et néerlandophone et la Flandre francophone et néerlandophone.

La Suisse est présentée par l'O.I.F (2005) comme un Etat fédéral composé de vingt six cantons ayant l'allemand, le français, l'italien et le romanche comme langues

officielles. Knecht (1993) ajoute que la Suisse romande reflète la partie de la Confédération helvétique où la langue de l'hexagone occupe le statut de langue officielle. Vaud, Genève, Neuchâtel, Jura sont entièrement francophones. Deniau (1998) précise même que la langue française, en Suisse, est la seule langue officielle dans quatre cantons. Fribourg, Berne sont partiellement francophones.

Quant au Luxembourg, sa rupture avec la Hollande en 1890 lui a fait acquérir son indépendance. Et le français reste la langue officielle.

Enfin, au Val d'Aoste, cette langue a le statut de langue minoritaire affirme l'OIF (2005). La langue de Molière et la langue italienne, ajoute Deniau (1998), se retrouvent à parité puisqu'à la libération, le Parlement italien adopte la loi constitutionnelle no 4 du 26 février 1948 qui fait de la Vallée d'Aoste une région autonome. Les actes publics peuvent être rédigés dans l'une ou l'autre langue. Kasbarian (1993), à ce propos, note qu'avant 1860, ce pays affichait une coexistence linguistique entre le français et les parlers franco provençaux alors que la période postérieure à 1860 s'est plus illustrée par l'italianisation culturelle linguistique.

- *L'aire de dispersion du français*

L'aire de dispersion du français englobe le Canada, la Louisiane et Haïti.

Dix provinces constituent le Canada indépendant en 1938 fait remarquer Deniau (1998). Trois de ces provinces représentent toute la population francophone qui fait près de 25% de la population totale du pays, le Québec avec plus de cinq millions, le Nouveau Brunswick avec 250 000 et l'Ontario faisant 500 000. La province du Manitoba compte à Saint Boniface la minorité active de langue française.

Les créoles, les Acadiens et les Mulâtres ont constitué les trois étapes de l'implantation de la population française de la Louisiane affirme Deniau (1998). Les créoles se sont installés à la Nouvelle Orléans vers 1730, quant aux Acadiens, leur installation remonte lors du grand dérangement à partir de 1755 et l'implantation des Mulâtres s'est effectuée en 1809. Ces derniers étaient des descendants d'esclaves de Saint Domingue et d'Haïti fuyant la révolution de Toussaint Louverture. En 1980, la communauté réellement francophone représente environ 7% de la population.

En Haïti, le statut de langue officielle est conféré à deux systèmes linguistiques : la langue de L'hexagone et le créole à partir de 1987 en vertu de la Nouvelle constitution haïtienne.

- *L'aire d'expansion du français*

L'aire d'expansion du français couvre le Maghreb, l'Afrique noire, les îles de l'Océan Indien et l'Asie.

La présence française au Maghreb avec 132 ans en Algérie, 75 ans en Tunisie, 46 ans au Maroc, confère au français un statut particulier comme langue seconde et langue d'enseignement en Afrique du nord français. Il est la langue étrangère en Egypte, au Lyban et au Maroc. Au Maroc, la situation sociolinguistique attribuée à l'arabe le statut de langue officielle. Boukos (1993) fait observer qu'au Maroc, l'arabe standard, dialectal et le berbère font office de langues nationales tandis que l'espagnol et le français qui ont été introduits de 1982 à 1956 demeurent des langues étrangères. Selon Laroussi (1993), le choix du plurilinguisme, opté par la Tunisie depuis l'indépendance le 20 mars 1956, a installé la coexistence linguistique de l'arabe littéraire, l'arabe maternel, du berbère et du français.

Pour l'Afrique noire, Deniau (1998) fait observer la manifestation de la présence française dès le 17^e siècle. Aussi, les fondations de Saint Louis en 1659 et de Libreville en 1859 par les esclaves libérés, vont contribuer à renforcer l'implantation de la langue coloniale. Cette dernière, précise l'O.I.F (2005), joue le rôle de langue officielle au Benin, au Burkinafaso, au Burundi, au Cameroun, au Congo, en République Centrafricaine, en République Démocratique du Congo, en Côte d'Ivoire, à Djibouti, au Gabon, en Guinée, au Mali, au Niger, au Rwanda, au Sénégal, au Tchad et au Togo.

Dans les Iles de l'Océan Indien, le caractère officiel du français ne se trouve pas soutenu dans les textes de lois, du moins pour ce qui concerne L'Archipel des Comores, qui, selon Deniau (1998) se décide pour l'indépendance et garde l'arabe comme langue officielle après le référendum du 6 juillet 1975. Pour l'Ile Maurice, depuis 1847, le français n'est plus la langue officielle. Pour ainsi dire, la primauté revient à l'anglais qui n'est certes pas majoritairement parlée par la population. Cependant, ce sont la langue de l'hexagone, le créole et les langues du sous continent indien qui se pratiquent. La République des Seychelles, indépendante depuis le 29 juin 1976, regroupe quatre vingt

douze îles ayant pour langues officielles le français et l'anglais tandis que les créoles restent les langues nationales.

Le Liban, la Syrie et les anciens comptoirs des Indes font partie de l'aire d'expansion du français en Asie. Le Liban, après son indépendance en 1920, est placé sous mandat français jusqu'à la seconde guerre mondiale. En Syrie, les écoles franco arabes furent nationalisées en 1968 et la présence francophone active est assurée par le centre culturel français de Damas. Dans les anciens comptoirs des Indes, le français, enseigné dans les écoles primaires, les collèges ainsi qu'à l'institut français, est la langue officielle à Pondichery. En Indochine française, depuis la décolonisation, la francophonie reçoit un hommage posthume puisque beaucoup de réfugiés se sont installés en France.

En somme, la considération du critère géopolitique dresse des situations francophones différentes en Europe où la langue de Molière jouit d'un statut de langue maternelle et de langue officielle, dans ses aires de dispersion et d'expansion qui lui confère parfois l'attribut de langue officielle. Le point de vue sociolinguistique repose sur d'autres critères de classement.

- *Le point de vue sociolinguistique*

Certes, le classement des situations francophones peut être déterminé par l'existence d'instances francophones ou internationales. Mais chez Chaudenson (1986), la priorité est accordée à des données géopolitiques et linguistiques.

Chaudenson (1986), au sujet des situations linguistiques francophones, donne une grille typologique permettant de déterminer les situations sociolinguistiques. De sa perspective synchronique, se dégagent alors deux types de définitions : une qui est géopolitique et l'autre étant linguistique. La première, dans ce contexte, explique qu'un Etat francophone reconnaît le français comme langue officielle. La deuxième, d'approche linguistique, est plus difficile à cerner. La situation géopolitique d'un Etat s'affirmant francophone peut apparaître comme une illusion linguistique. Ce caractère est propre à faciliter la mise en place d'une politique de coopération bilatérale avec la France.

Chaudenson (1986) préconise le critère de base incluant le *status* et le *corpus*. Le *status* est défini dans un sens classique, conforme aux usages, ne s'écartant pas des

règles établies et de la mesure. Le *corpus* détermine premièrement le volume de production linguistique réalisé en français et en pourcentage (*hic et nunc*) par rapport à d'autres langues en usage ; deuxièmement la nature de la compétence linguistique des locuteurs du français et de leur compétence de communication allant des modes d'appropriation, des compétences diverses unilingues, bilingues, diglottes.

Ainsi, l'opposition classique *status* et *corpus*, représente une grille unique permettant de traiter selon le même mode toutes les situations linguistiques. Si la quantification des données est arbitraire, ce cadre prend en compte l'ensemble des composantes linguistiques des situations en l'occurrence la langue de l'hexagone et d'autres langues dans l'espace francophone. Ainsi se trouvent privilégiés à la fois, les caractères statutaires, fonctionnels, socioéconomiques, mais aussi les diverses dimensions de la réalité des usages et des dynamiques linguistiques.

La norme linguistique

La norme linguistique, relate Baylon (1996), fait partie des normes sociales qui régulent le comportement collectif à tel point que son atteinte expose en général à une communication plus difficile, à des commentaires, à des critiques, à un déclassement social et à une disqualification.

Soumise au changement, cet idéal de langue est toujours lié à une époque historique. Et les deux façons de l'aborder sont négatives et positives. L'aspect négatif traduit un point de vue formel indiquant une moyenne langue sans les écarts, excluant les registres populaires et familiers et les usages trop distingués. Tel est le cas de la norme d'usage ou statistique qui représente le registre des habitudes. Ce faisant, cette linguistique sociale se régularise par la vie en société. La définition positive est un modèle à imiter transposant l'ensemble des formes habituelles considérées comme correctes. Ainsi, la norme prescriptive écrite se trouve imposée officiellement avec un registre qui lui est propre. De ce fait, l'utilisation de la langue contrôlée et dirigée de l'extérieur est la référence.

L'idéal de langue est aussi un moyen d'unification de la communauté par sa structure sociolinguistique sous les deux formes définies par Labov des normes objective et évaluative. La première exprime la stratification sociale et stylistique. La deuxième semble être acquise très tôt par l'enfant de façon active par la correction

intériorisée et par la conformité qui situent l'individu par rapport à lui-même comme par rapport à autrui.

La norme endogène du français au Gabon

- *La norme endogène vue par Bavoux*

Bavoux (2008) fait état de la corrélation entre la découverte de la variation du français en Afrique dans les années 1975, c'est le décalage énoncé par Manessy et Wald (1984) entre le français *tel qu'on le parle* et le français *tel qu'on le dit*. Les prémisses de la norme endogène appliquée à cette langue sont ainsi posées. La variété scolaire sous la forme d'une norme importée, appuyée par un discours officiel, reste la seule reconnue. Elle est une sorte de prestige social qui établit un lien entre les élites et cette norme externe. Et pourtant, du français *tel qu'on le parle*, subsiste un mésolecte, variété sous jacente, pouvant être reconnue et légitimée par un groupe selon une fonction identitaire.

- *Le français, langue officielle au Gabon*

Au Gabon, la pratique de la langue de Molière se traduit par différentes variétés. Ainsi, son caractère officiel, comme l'indiquent Couvert (1982) et Moussirou (1984), *s'établit au lendemain de l'indépendance* et cela, *jusqu'à ce jour*, dans les domaines *d'emploi de l'administration-des affaires-de l'enseignement public et privé-de la presse écrite, parlée et télévisés*. Son exercice par différentes communautés linguistiques vivant au Gabon, a souvent été l'objet des observations sociolinguistiques. Même si les perspectives de ces études sont différentes, elles s'inscrivent de plein pied dans la problématique de la norme endogène puisqu'elles font référence aux manifestations de la variation linguistique.

- *La faute et l'erreur comme marqueur de la variation du français*

L'étude de la faute vise la description de la langue française des étudiants de l'Ecole Normale Supérieure section "Français" de 1985 à 1993.

Les études de Pambou (1997) et (1995) observent la faute à travers les copies d'examen. Les erreurs fondées sur des constructions prépositionnelles non acceptables produites par des étudiants gabonais. Cette observation d'erreurs vise la description, l'explication, la correction de ces dernières. La démarche s'inscrit aussi dans le champ psycholinguistique pour mieux comprendre le processus d'apprentissage.

La faute produite en dictée, en français, est une performance orthographique des élèves d'hier et d'aujourd'hui. Koumba (2004) examine les productions en français des enfants de la classe de 6^e confrontés à de multiples variétés de la langue française. La population d'enquête concerne des collégiens âgés de 11 à 13 ans. L'auteur établit une comparaison entre les fautes produites par les élèves de la Zone d'Education Prioritaire en banlieue parisienne et des collégiens gabonais des milieux rural et urbain.

- *Le français standard et d'autres systèmes linguistiques au Gabon*

La variation linguistique est envisagée selon une analyse différentielle. Les productions linguistiques du français au Gabon sont juxtaposées à celles du français standard. Mbonzi (1998) recherche la distinction syntaxique entre le français des élèves gabonais et le français soutenu. Les niveaux scolaires concernent le cours moyen I et II de l'école publique Martine Oulabou de la promotion 1995-1996 et 1996-1997 de Libreville au Gabon.

La comparaison peut se faire aussi entre le système linguistique français et celui d'une langue gabonaise dominante : le fang. C'est le cas de l'étude de Ntong (1984). Même si la perspective est pédagogique, c'est-à-dire d'*"envisager à la lumière des données linguistiques, une méthode pédagogique tenant compte des interférences relevant de la parenté phonématique du français et du fang"* avec le but de *"proposer une méthode de travail devant être pratiquée par des enseignants formés en conséquence"*, cette étude met à jour les *"différences et ressemblances dans les systèmes consonantiques et vocaliques du français et du fang"*.

Les modifications linguistiques sont examinées selon l'étude des productions langagières du français au Gabon pour en dégager les caractéristiques. Nos impressions reposent sur le fait que les productions langagières du français au Gabon connaissent des manifestations de variation. Il est loisible de l'étudier pour en dégager les éléments constitutifs.

Les conducteurs de taxi à Libreville, illettrés, connaissant un brassage linguistique, pratiquent un français qu'observe Nze (1996). Ainsi sont évoqués les francophones, anglophones, hispaniques et luzophones. L'objectif de cette étude est l'analyse de l'utilisation du système linguistique français et ses variations.

De même, l'observation de la production des apprenants de français au Gabon pour Pambou (2003), concerne trois degrés d'enseignement le primaire, le secondaire et le supérieur. Le CE2, CM2, la 5^e et la 3^e constituent la population d'enquête.

- *Les particularités linguistiques du français au Gabon*

La variation linguistique est examinée dans la perspective des particularités linguistiques. Les caractéristiques langagières des productions de la langue de Molière au Gabon prennent le statut de norme endogène.

Le point de vue d'Itembo (1999) ancre les normes endogènes de cette langue à Libreville dans les différentes variétés de français des Librevillois avec leurs particularismes différents de la langue standard. Cette auteur rejoint une des définitions de la norme endogène du français en Afrique que donne Manessy (1984) qui l'affilie est au mésolecte, qui serait la langue acceptable par ses usagers considérée comme le "français du milieu", plus proche des réalités locales, sources de créativité linguistique et à l'origine des néologismes linguistiques.

Le portrait du lexique français adapté au Gabon, manifesté par les usages lexicaux locaux, est fait par Boucher et Lafage (2000).

L'enquête est étendue à tous les gabonais francophones, à toutes les formes de communication, à tous les domaines et à tous les registres. Ce projet IFGAB se trouve mené autour de Suzane Lafage dans le cadre du Centre d'Etude-Francophone de l'Université Paris III Sorbonne Nouvelle et Réseau des Observatoires du Français contemporains en Afrique en liaison avec l'Université et l'Ecole Normale Supérieure de Libreville. Il s'inscrit sous l'égide de l'AUPELF (Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française) qui avait déjà publié l'IFA, dans lequel le Gabon n'y figurait pas.

La presse écrite gabonaise

Trois périodes aident à mieux définir l'activité de la presse écrite gabonaise. Selon Koumba (1997), la première est relative à celle de la de presse plurielle indépendante, la deuxième concerne l'ère du monopartisme qui installe une confusion entre l'Etat et le parti unique, donnant au journaliste un statut de fonctionnaire fidèle à l'administration

comme au parti ; la troisième, la dernière commence dès 1990 avec la Conférence nationale, elle a débouché sur l'accès à la démocratie multipartiste.

- *La première période de la presse écrite gabonaise*

Si les premières publications de la presse imprimée au Gabon, datant de la période coloniale, peuvent être attribuées aux agents des sociétés privées ou à des communautés religieuses, Reteno (1983) signale que c'est avec l'arrivée du Front populaire au pouvoir en France reconnaissant le droit syndical aux colonies en 1936, que va émerger l'activité médiatique, et c'est aussi l'avis de Makaya (1979). Ces médias écrits seront pluriels et indépendants comme le souligne Koumba (1997). Leurs objectifs, selon Moundounga (1984), peuvent être l'union de tous les gabonais avec le journal *Le pilote* ou encore de sortir le public de l'ignorance avec *Jeunesse gabonaise*. Mais la presse écrite est surtout le reflet de l'évolution de la société gabonaise, qui s'inscrit dans une lutte pour son indépendance. Et les journaux locaux en feront écho comme l'indique Makaya (1979).

- *Le monopartisme et la liberté d'expression de la presse écrite*

L'emprise du monopartisme sur la liberté d'expression de la presse imprimée, est visible par la confusion qui existe entre l'Etat et le parti unique notent Koumba (1997) et Reteno (1983). Il s'agit même d'une absence de liberté d'expression et de conscience puisque les institutions qui gouvernent les collaborateurs à la rédaction des journaux sont la propriété du pouvoir de la cité. Et dans ce contexte, révèle Dravo de (1983), les objectifs louables de la politique en matière d'information, que sont l'éducation de masse, sont difficilement atteints.

Le statut du journaliste, fort dépendant du système politique du pays dans lequel il exerce, dévoile Koumba (1997), est assimilable au Gabon à celui d'un journaliste fonctionnarisé. Le professionnel de l'information, loin alors de constituer un contre pouvoir, est fidèle à l'administration comme au parti. Son comportement, est assimilable comme le souligne Moundounga (1984), à un griot faisant des louanges excessives s'adonnant au culte de la personnalité avec la glorification constante de l'œuvre du PDG, parti unique au pouvoir.

- *Emergence d'une nouvelle presse en Afrique francophone*

Les mutations sociopolitiques en Europe de l'Est des années 90, ont des répercussions en Afrique noire francophone. Les bouleversements se font sur le plan politique et sur le plan syndical. La presse imprimée n'est pas en reste. Ainsi, signale CSA (1991), apparaît une nouvelle presse qui va vers le pluralisme.

Au Gabon, c'est après la Conférence nationale de Libreville qu'émerge la presse plurielle remarquent Koumba (1997) et Ndong (1999). Le nouveau contexte politique, reconnaissant le multipartisme après la période allant du 23 mars au 19 avril 1990, est un facteur favorisant une presse plus démocratique au Gabon.

Justification du travail

La justification de notre travail tient du fait de ses différentes approches que nous avons choisies pour l'élaborer. Si les phénomènes d'acclimatation de la langue de Molière en zone exogène plurilingue, ont déjà été abordés et sont présents dans une abondante littérature, aucun travail sur les normes endogène de cette envergure n'avait été fait jusqu'alors. Dagnac (1996) fait l'étude des journaux des pays africains écrits uniquement dans la langue de Molière dans le but de rendre compte de certaines particularités linguistiques syntaxiques. Hattiger (1981), Akissi (2002) font une approche du système d'expression du français de Côte d'Ivoire de type descriptif pour saisir la nature de l'appropriation.

L'approche de Dagnac (1996) nous a servis de base pour notre travail. Mais elle n'est qu'énumérative, n'abordant que les niveaux liés aux règles de construction des phrases et dans une moindre mesure celles qui gouvernent le fonctionnement du lexique. Nous examinons dans notre travail, les niveaux phonétique, phonologique, lexématique, morphosyntaxique, syntaxique et sémantique des particularités linguistiques du FPEG. La démarche d'Akissi (2002) est basée sur les contraintes phrastiques, elle met en lumière les substrats linguistiques susceptibles d'avoir servi de grille de particularisation du français de Côte d'Ivoire. Nous nous sommes aussi inspirés de son approche en adjoignant dans notre réflexion les aspects linguistiques des langues gabonaises, à cette perspective systémique, nous avons aussi considéré les descriptions des normes statistiques et subjectives des écarts linguistiques du FPEG.

Cadre théorique

Le cadre théorique dans lequel s'inscrit notre sujet est relatif à la sociolinguistique telle qu'elle se trouve définie par Baylon (1996), Labov (1976), Chareaudeau (2009).

Dans son énonciation de la jonction entre la linguistique et de la sociologie, Baylon (1996), préconise que la langue ne soit plus considérée dans sa seule dimension interne, devant désormais être perçue comme une microstructure supplémentaire à l'intérieur d'une macrostructure dont les composantes associent les hommes à la société. Le locuteur, membre d'une communauté, tient un message caractéristique de l'origine ethnique, de la profession, du niveau de vie, de l'appartenance à une classe.

La confrontation des descriptions de la structure linguistique et de la structure sociologique, aide à connaître la société. Et le langage, forme de comportement social, est le moyen permettant cette connaissance. La sociolinguistique a pour tâche primitive de d'énumérer les différentes variétés au sein d'une communauté linguistique en les mettant en rapport avec les structures sociales. Toute étude du langage s'ancre dans son contexte social.

William Labov préfaçant P Singy (1997 : 7) énonce « *la sociolinguistique demeure fidèle à sa doctrine centrale : on ne peut comprendre le comportement des sujets individuels qu'à travers la structure des communautés au sein desquelles ils s'inscrivent.* » Chareaudeau (2009: 10) appuie ces assertions puisque pour lui,

« la sociolinguistique –considérée ici en un sens large, incluant les courants nord américains (Labov, Hymes, Gumperz) et anglo-saxons (Bernstein, Halliday)-refuse de limiter la compétence du sujet au seul domaine linguistique et propose de relier de façon étroite l'énoncé (sa production et son interprétation) au contexte social et culturel ».

Chez Fishman (1971), la sociolinguistique doit pouvoir éclairer la nature des lois ou normes sociales qui déterminent le comportement linguistique dans les communautés linguistiques, elle doit pouvoir ainsi mettre en lumière les caractéristiques des variétés linguistiques, de leur fonction et des caractéristiques de leurs locuteurs.

Notre champ théorique couvre le concept de l'*imaginaire linguistique* d'Anne Marie Houdebine qui est un modèle intégrant le rôle des représentations et des attitudes

dans la théorie dans les articles 1982 et de 1985. Mais c'est surtout la présentation qu'en fait Canut (1996) qui va nous servir de fil conducteur dans notre réflexion.

Problématique

La conception de la norme endogène de Manessy (1994), une manière normale de communiquer entre interlocuteurs africains dans des situations où le respect de la norme scolaire ne s'impose pas, traduit notre inclination. Les sociétés africaines ont connu une évolution récente. Les caractéristiques communes à cette évolution se trouvent transcrits dans le langage. Quelles sont donc les étapes de l'évolution de la société gabonaise susceptible de constituer des schémas conceptuels qu'on peut lire dans le FPEG?

Quel est le comportement des journalistes gabonais à l'égard du français ? Quelles sont les attitudes des professionnels gabonais de la presse écrite face au système linguistique français? L'utilisent-ils comme une langue étrangère ou une langue seconde susceptible de rendre compte des réalités gabonaises?

Hypothèses

Le postulat d'Onguene (1993) recherchant les manifestations de la norme endogène dans le français pratiqué au Cameroun, repose sur le fait qu'il y aurait des influences de syntaxe, de morpho-syntaxe et même sémantiques des langues camerounaises sur le français dans les journaux écrits manifestées par des déviations. Ces dernières feraient partie de la norme fréquente et acceptée au sein d'une communauté, la norme, une forme locale, définissant tout usage général et conforme à la majorité des emplois faits par les utilisateurs.

Si nous devons rechercher les manifestations de la norme endogène dans le français pratiqué au Gabon, il nous faut peut être considérer les variables communes au Cameroun et au Gabon, source de création des écarts linguistiques. Les modalités d'imposition du français seraient un bon début. Verrions-nous aussi l'influence des langues gabonaises dans les particularités du FPEG ?

Méthodologies et techniques de recherche

En nous inscrivant dans la perspective de Manessy (1994) qui lie les manifestations de la norme endogène du français en Afrique à l'évolution du langage

dans des sociétés urbanisées, nous allons mener une réflexion de type macro sociolinguistique mettant un accent particulier sur la sociolinguistique urbaine, les rapports entre les ethnies en présence Calvet (1994), l'histoire de la ville, les gens qui sont nés ailleurs dans le pays, les gens qui sont nés à l'étranger. La ville, représente dans ce contexte, un facteur d'unification, de conflits, de coexistence et de métissage linguistiques.

L'approche sémio pragmatique que nous allons utiliser est largement inspirée de Murhula (2002) qui a pour objectif d'identifier l'émetteur, dans une énonciation où le sujet apparaît pour le moins « collectif », à l'intérieur de la relation complexe dans un contexte social où les mêmes évènements ne sont pas rapportés par un seul destinataire, ni vers le(s) même(s) destinataires. Aussi, la théorie sémiotique découlant des travaux de Peirce, issues du structuralisme européen et de la sémantique formelle, la pragmatique conférant la primauté des sémiotiques en contexte et en action, vont nous servir de points d'appui dans notre réflexion. Enfin Chareaudeau (1997) portant une considération importante aux conditions de production pour l'examen des textes médiatiques, aura une place de choix pour alimenter notre observation.

Il aurait été aisé d'inscrire la deuxième partie dans une approche de type micro sociolinguistique. Nous rejoignons Calvet (1998) qui éprouve une difficulté certaine d'établir une distinction nette entre les études macrosociolinguistiques et microsociolinguistiques. Pour notre propos, nous hésitons de classer toute une variété dans le cadre microsociolinguistique. De ce fait, l'*imaginaire linguistique* sera la grille d'esquisse qui nous permettra de débusquer les particularités linguistiques, d'en révéler la signification grâce à l'analyse contrastive, aux catégories statistiques d'Anne Marie Houdebine, aux analyses du discours et conversationnelle.

Notre analyse contrastive aura pour base les écarts linguistiques du FPEG. La détermination de ces derniers s'établira à partir de deux corpus tels qu'ils sont présentés par l'IFA (1988), à savoir le primaire et celui d'exclusion. L'observation directe des journaux, pour ne pas dire leur lecture et notre intuition linguistique, permettront de constituer le corpus primaire qui sera soumis à des processus de vérification. Dans ce cadre, notre objectif est de contrôler leur conformité à l'usage local.

Pour cela, nous constituerons un corpus d'exclusion à l'aide des dictionnaires du français standard, nous instituerons deux jury : des Français constitué de M Delsol

Franck et de M Pincho Aimé (BAC+4 et BAC+2) et des Gabonais constitué de deux femmes : Mme Bivigou Léna Audrey et Mme Ilouetsi Trinité. Les enquêtes soumis aux différents membres de jury auront pour objectif d'attester la conformité de l'usage local du côté gabonais, du côté français d'attester l'exclusion de l'item en français standard.

Les écarts linguistiques ainsi obtenus, seront soumis à différentes observations pour la mise en lumière de leur fonctionnement interne, de leur vitalité et de leur dimension subjective. C'est par l'analyse contrastive telle qu'elle se trouve énoncée par Peitri (1984) que les écarts linguistiques en tant que système de communication, seront examinés.

Les catégories statistiques de Houdebine (1985) mettront à jour la hiérarchisation statistique des écarts linguistiques. S'ajoutera, pour notre analyse, l'analyse causale selon les principes de l'observation des faits sociaux de Durkheim (1937). Nous prendrons en compte sa définition en relation avec les phénomènes qui se passent à l'intérieur de la société présentant, avec une certaine généralité, quelque intérêt social. De plus, l'ordre de faits relatifs aux caractères très spéciaux seront considérés dans le cadre où ils consistent en des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieurs à l'individu et qui sont doués d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent à lui. Boudon et Fillieule (2004) pour qui, le point de départ d'une enquête est une question de type pourquoi, seront aussi sollicités pour rendre compte des facteurs de causalité des écarts linguistiques, la notion de causalité étant interprétée ici dans un sens statistique.

Enfin, l'analyse du discours dont l'unité de base de l'observation, est l'acte de langage, mettra à jour, les sentiments linguistiques des écarts du FPEG. N'ayant pas mené une enquête auprès des professionnels de l'information pour récolter les représentations qu'ils se faisaient de l'usage des particularités, l'analyse de leur *insécurité linguistique* se fera à partir des productions langagières recueillies dans le FPEG. Pour rechercher l'insécurité linguistique, Simonin (1996) préconise deux orientations : le cadre variationniste labovien et la tradition créolistique dont les lancées s'originent dans le concept fergusonien. Pour notre discussion, nous ferons un traitement interactionnel labovien de l'insécurité linguistique. Maingueneau (2009), Maingueneau (1991), nous serviront de point d'appui pour notre étude.

L'analyse conversationnelle dont l'unité de base, est l'échange, nous permettra de saisir dans les différentes interactions langagières pour mettre en lumière les normes subjectives des écarts linguistiques du FPEG. De plus, Traverso (1999) avec ses principes de détermination des unités de niveau monologal, Gumperz (1989) avec sa considération du langage comme un facteur de reproduction de l'identité sociale, de l'ethnicité, de l'idéologie, de l'inférence conversationnelle et Goffman (1974) avec sa théorie de préservation de face seront largement convoqués.

Plan

Notre étude est relative à l'observation du FPEG de la période allant du 1^{er} Août 2002 au 30 octobre 2002.

Nous évoquerons d'abord les trois chapitres articulant la première partie relative aux processus sociohistoriques d'implantation de la langue de Molière au Gabon. Dans ce cadre, nous nous proposons de mettre en évidence la variation linguistique et le français en Afrique noire, la situation sociolinguistique gabonaise et la presse écrite gabonaise.

Enfin, nous consacrerons trois autres chapitres de la deuxième partie décrivant l'*imaginaire linguistique* des particularités du FPEG : les normes systémiques, les normes statistiques et les normes subjectives.

PREMIERE PARTIE
LES PROCESSUS SOCIOHISTORIQUES
D'IMPLANTATION DU FRANÇAIS AU GABON

INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE

Les processus sociohistoriques d'implantation du français au Gabon, constituent la première partie qui est composée de trois chapitres : le chapitre 1 examine la variation linguistique et le français en Afrique noire, le chapitre 2 met en évidence la situation sociolinguistique du Gabon et le chapitre 3 donne à voir l'ossature de la presse écrite gabonaise.

Si le cadre théorique et méthodologique du premier chapitre et du deuxième chapitre sont exhaustivement présentés dans le chapitre 1, il nous paraît indispensable d'en dresser un autre lié à la presse écrite gabonaise selon les termes d'un schéma de communication.

Ainsi, deux approches se trouvent déjà dressées dans le chapitre 1. De prime abord, la variation linguistique et le français en Afrique noire sont analysés sous une approche définitionnelle. Ensuite, la situation sociolinguistique du Gabon est examinée selon les principes de la sociolinguistique urbaine au sens où l'entend Calvet (1994). Quant au chapitre 3 lié à la presse écrite gabonaise, nous l'abordons dans le cadre de la sémio-pragmatique.

CHAPITRE I LA VARIATION LINGUISTIQUE ET LE FRANÇAIS EN AFRIQUE NOIRE

Introduction

Les institutions sociales sont porteuses de la volonté générale et d'un idéal de langue affectant à la norme ses caractères généraux et linguistiques. Selon les conceptions en linguistique, on peut parler de norme explicite ou de norme implicite. Tel est le cas de l'*imaginaire linguistique* de Houdebine. Ce complexe fait état de différents types de normes à l'instar des normes systémiques, des normes statistiques, des normes communicationnelles et des normes subjectives.

La variation linguistique, en corrélation véritable avec la norme linguistique, s'inscrit dans la dynamique de production de l'idéal de langue selon son statut de langue maternel, de langue seconde ou encore de langue étrangère. C'est dans ce contexte que le français en Afrique subsaharienne, au-delà de son statut de langue seconde, tend à s'acclimater, en générant des formes propres de variétés de langue.

Section 1 : Le langage et la société

En optant pour une réflexion sur la recherche des manifestations de la norme endogène dans le FPEG, nous devons aborder le rapport langage et société mettant en évidence les institutions sociales et les fonctions des langues s'y rattachant, nous devons examiner aussi le concept de la norme linguistique et ne pas laisser de côté les types de normes.

A. La langue : nature et fonctions

1. Quelques éléments définissant la langue

De la langue, plusieurs définitions peuvent être données. Avec Saussure (1994), on l'admettra comme un moyen déterminant la communication représentant « *l'ensemble des habitudes linguistiques qui permettent à un sujet de comprendre et de se faire comprendre* ». Chez Guilbert (1972 : 33), elle est

« Un trésor déposé par la pratique de la parole dans les sujets appartenant à une même communauté, un système grammatical existant virtuellement dans chaque cerveau ou plus exactement dans les cerveaux d'un ensemble d'individus; car la langue n'est complète dans aucun, elle n'existe parfaitement que dans la masse »

L'actualisation de la parole, la régularité des phénomènes linguistiques aident aussi à caractériser la langue, étant à la fois lieux d'accumulation d'actes de parole et d'habitudes linguistiques établies dans la communauté.

L'opinion de Hjelmslev reprise par Rey (1972 : 8) place la perception d'une langue comme « *un "usage", ensemble d'actes et de phénomènes qui en résultent, assurant un type de communication l'ensemble des actes qui construisent l'usage est une "réalité" tout comme le schéma abstrait dont l'acte linguistique est l'exécution* ».

Les propos Hjelmsleviens (1943) considèrent la langue sous trois aspects : une « forme pure », un « schéma » et une « entité oppositive ». Dans le « schéma », tout élément se définit par l'appartenance à une classe selon des critères d'opposition. La langue est en même temps un moyen de comprendre et de se faire comprendre, un schéma, un cadre dans lequel tout élément se détermine par l'appartenance d'une classe ou encore un ensemble d'habitudes. Mais la norme que nous affilions volontairement ici

au concept de grammaticalité, est liée à un seul registre, il convient d'identifier l'éventail des fonctions d'une langue pour en saisir les aspects dynamiques qui en ressortent.

2. Les fonctions de la langue

Selon la perspective choisie, l'évocation des fonctions de la langue, obéit soit à un caractère donné comme c'est le cas chez Gobard (1976), soit à l'orientation de Martinet (1991), soit à celle de Jakobson (1963).

2.1. Martinet

Martinet (1991) note trois fonctions : la communication, l'expressivité et l'esthétisme en sont de celles là.

- *La fonction communicative*

La communication paraît comme le rôle essentiel de la langue. Les modifications de toute langue au cours du temps, servent à l'adaptation des besoins de diffusion de la communauté qui la parle. Ainsi, la transmission du message revêt un rôle capital.

- *La fonction expressive*

Comme support à la pensée, l'expressivité permet l'extériorisation des sentiments sans se préoccuper des réactions d'auditeurs éventuels.

- *La fonction esthétique*

L'esthétisme, quant à lui, s'entremêle aux fonctions de communication et d'expression de telle sorte qu'un message formulé de façon belle emporte plus facilement l'adhésion.

2.2. Jakobson

Le modèle traditionnel du langage, tel qu'il a été élucidé en particulier par Bühler, se limitait à ces trois fonctions : émotive, conative et référentielle. Les trois sommets de ce modèle triangulaire correspondent à la première personne, le destinataire, à la seconde personne, le destinataire et à la troisième personne proprement dite, le « quelqu'un ou le quelque chose » dont on parle. Jakobson (1963) enrichit le modèle en déduisant que les facteurs constitutifs de tout procès linguistique, de tout acte de communication

s'inscrivent dans un cadre relatif au destinataire, au contexte, au message, au contact, au code et enfin au destinataire. Et les rôles de la langue ne seraient que l'expression de ces six facteurs. Le schéma de communication jakobsonien a été repris par plusieurs auteurs dont Marchand (1975) qui en a fait une illustration sur un journal télévisé et Maigret (2004), auteur de *Sociologie de la communication et des médias*.

- *La fonction dite « expressive » ou émotive*

Selon Jakobson (1963), la fonction dite « expressive » ou émotive, centrée sur le destinataire, vise à une explication directe de l'attitude du sujet à l'égard de ce dont il parle. Se manifestant dans les interjections, elle traduit l'empreinte du locuteur dans les propos, aux niveaux phonique, grammatical et lexical. Elle présuppose la présence d'un destinataire. Marchand (1975 : 61) ajoute « *qu'elle désigne les moyens dont dispose l'émetteur pour se mettre en valeur, exemple : parler de soi à la troisième personne* »

- *La fonction conative*

Jakobson (1963) trouve l'expression grammaticale la plus pure de la fonction conative dans le vocatif et l'impératif, qui, du point de vue syntaxique, morphologique, et souvent même phonologique, s'écarte des autres catégories nominales et verbales. Maigret (2004 : 115-116) la reconnaît dans la présence du destinataire et de ses états (ironie, courroux), comme le « tu » ou le « vous » qui renvoient au destinataire, au mode impératif (Chantez !). Pour Marchand (1975 : 61), la fonction conative concerne la manière dont le récepteur influence le message c'est le cas des formes de politesse.

- *La fonction phatique*

Chez Jakobson (1963), certains messages servent essentiellement à établir, à prolonger ou à interrompre la communication, à vérifier si le circuit fonctionne, à attirer l'attention de l'interlocuteur ou à s'assurer qu'elle ne se relâche pas. L'effort en vue d'établir et de maintenir la communication; est ainsi représentée par la fonction phatique. Maigret (2004 : 115-116) trouve sa détermination dans le lien entre les acteurs, dans la vérification du circuit (« *comment allez-vous ?* », « *allo !* »). Marchand (1975 : 61) pour sa part, la définit comme la vérification du contact bien établi ; les formules du type (*n'est-ce pas?*) en sont une illustration.

- *La fonction poétique*

Selon Jakobson (1963), le métalangage traduit la visée du message en tant que tel. L'accent est mis sur le message lui-même, pour son propre compte, c'est ce qui caractérise la fonction poétique du langage. Maigret (2004 : 115-116) l'entrevoit dans

« la capacité qu'a le langage de ne rien désigner d'autre que son propre fonctionnement par l'emploi de figures de style (« l'affreux Alfred » ne dit rien de plus que « l'horrible Alfred » mais le procédé de la paronomase rend la formule plus poétique ».

Marchand (1975 : 61) perçoit le rôle poétique du langage dans l'insistance sur la forme du message même, c'est le cas si quelqu'un parle en alexandrins.

- *Fonction référentielle*

Maigret (2004 : 115-116) désigne le statut référentiel, dénotatif ou cognitif comme l'évocation au contexte, comme le reflète le discours sur le monde.

- *Fonction métalinguistique*

Maigret (2004 : 115-116) traduit la fonction métalinguistique par la vérification des règles du langage (que signifie le mot sophomore ?). Marchand (1975 : 61) souligne que le côté métalinguistique comprend tous les procédés d'enrichissement du code, et c'est le cas de l'emploi de la synonymie, par exemple.

2.3. Gobard

Gobard (1976), envisage quatre types de langage :

- *La fonction vernaculaire*

L'aspect vernaculaire concerne un langage, local, parlé spontanément, servant plus à communier qu'à communiquer. Il peut être lié à la langue maternelle ou langue natale. Il est la langue de la maison, la langue native maternelle assurant la relation affective de communication avec ceux qui appartiennent au même univers que nous. Il sert de repère à ceux qui partagent la même identité que nous, il est l'expression de la langue du quotidien.

- *La fonction véhiculaire*

Le statut véhiculaire d'une langue se manifeste au niveau national ou régional. Dans ce contexte, ce système de communication appris par nécessité, destiné aux communications à l'échelle des villes. L'auteur le définit comme celle de la langue seconde, qui sert le mieux après la langue vernaculaire, différente de la langue étrangère.

- *La fonction référentielle*

L'aspect référentielle est lié aux traditions culturelles, orales ou écrites, assurant la continuité des valeurs par une référence systématique aux œuvres du passé pérennisées. La référence peut concerner la langue officielle et nationalitaire, montrant une convergence de volonté au-delà de partage des communautés linguistiques.

- *La fonction mythique*

La fonction mythique traduit le caractère du langage qui fonctionne comme ultime recours, la magie verbale dont on comprend la preuve du sacré. L'auteur la lie à un évènement prestigieux sur lequel se fonde l'histoire d'une communauté pour une langue du passé ou du présent. Le latin joue, pour ainsi dire, une fonction mythique pour le français alors que les pays africains ayant connu la colonisation, ont gardé la langue de Molière, qui de ce fait constitue une langue mythique par rapport aux populations dominées.

B. La norme linguistique

D'une manière générale, la loi et l'usage sont les caractéristiques attribuables de premier abord à la norme. Mais la norme linguistique obéit à des critères qui lui sont propres comme la grammaticalité ou la créativité linguistique. Du reste, la spécificité de la norme lexicale quant à elle est de revêtir à la fois les aspects linguistique et social.

1. Considérations générales

Le concept de norme peut être évoqué dans plusieurs domaines, en philosophie, en sciences, en linguistique. Selon le domaine auquel il appartient, il a une assertion bien spécifique. En linguistique par exemple, parler de norme équivaut à évoquer soit

du modèle d'une langue à suivre, soit de l'aspect régulier fréquent d'un phénomène linguistique.

1.1. La norme est une loi

Le Robert micro (1998 : 887) définit « *la norme en sciences, en philosophie, etc, est un type concret ou formule abstraite de ce qui doit être idéal, c'est donc une loi, un modèle, un principe, une règle* ». Rey (1998) met l'accent sur le fait qu'« *en linguistique, la norme est relative au choix d'une variété de langue érigée en modèle imposé au moyen de certaines institutions comme l'école, l'administration, la presse, etc.* »

L'idée de la norme linguistique comme modèle à suivre est aussi défendue par Rey (1972 : 6) qui souligne de la norme son aspect naturel institué en loi, la présente comme une sorte de futur réglé :

« Le syntagme loi naturelle tel qu'il est employé par les philosophes, instaure un concept fondé anthropologiquement par la raison, c'est à dire le logos ou par l'instinct de justice. Si la loi, historiquement, est ce qui doit être obéi, la norme est ce qui doit être réalisé. La première vient du passé, norma est ce qui doit être, un futur réglé ».

Le sentiment de Canguilhem cité par Rey (1972) est que les normes organiques sont à observer, donc formées hors de l'examineur, et les normes sociales à élaborer, donc continuellement instituant et instituées. Ainsi, ce même Rey (1972 : 5) poursuit

« La loi, la règle, la norme, c'est ce qui ne s'écarte pas d'une direction assignée; la régularité et le normal sont des constructions à priori, hypothétiques, et leurs complémentaires, l'irrégulier, l'anormal, des anti valeurs plutôt que des exceptions. Les historiens des idées, assistant à l'apparition des concepts scientifiques »

En somme, la norme est la règle (*regula*), une droite matérialisée à l'aide de laquelle peuvent se créer d'autres droites conformes, Rey (1972 : 5) donne à voir le fait que la

« norme vient du latin norma traduisant le grec gnômon, "équerre", et joue le même rôle vis à vis de l'angle "droit". Tous deux dérivent de modèles concrets,

géométriques, alors que la loi (lex) ajoute, d'abord dans un contexte religieux, l'élément impératif, l'obligation dictée par la volonté du "juge" ».

La norme linguistique ne se présente pas seulement comme une variété de langue modèle, elle a également une dimension légale lorsque son caractère obligatoire rappelle celui d'une loi à suivre qui se trouve légitimée par l'Etat. C'est par le biais des institutions que se trouve exercée cette dimension impérative. Les fondements conventionnels de la norme reposent sur une dimension légale et légitime. Comme c'est l'Etat qui fonde juridiquement la norme en la sacrant au rang de loi, la norme est reconnue conforme au droit. Elle revêt un caractère représentatif des membres de la communauté linguistique tout en étant l'expression de leur volonté générale. Rousseau, dans la présentation que fait Bernadi (2001 : 76), énonce

« j'ai dit qu'il n'y avait point de volonté générale sur un objet particulier. En effet cet objet particulier est dans l'Etat ou hors de l'Etat s'il est hors de l'Etat Une volonté qui lui est étrangère n'est point générale par rapport à lui, et si cet objet est dans l'Etat, il en fait partie ».

Les institutions sont corollaires à l'action concertée des membres de la communauté, elles portent le caractère consensuel faisant d'une volonté générale une loi. Rousseau, dans la présentation que fait Bernadi (2001 : 77), précise

« Mais quand tout le peuple statue sur tout le peuple il ne considère que lui même, et s'il se forme alors un rapport, c'est de l'objet entier sous un point de vue à l'objet entier sous un autre point de vue, sans aucune division du tout. Alors la matière sur laquelle on statue est générale comme la volonté qui statue. C'est cet acte que j'appelle une loi ».

Il apparaît clairement que l'implantation d'une norme découle de l'intervention de l'Etat. Faisant office de loi, l'autorité étatique impose tel choix linguistique par rapport à tel autre. Elle se révèle comme un modèle de production linguistique. Ce fait participe à influencer les locuteurs citoyens en matière de registre linguistique à adopter. Jacques Maurais, dans son introduction de Bédard (1983), souligne que l'Etat est donc un super locuteur qui conditionne les productions linguistiques par l'omniprésence de l'appareil administratif. L'étude du français est donc en étroite relation avec l'étude de la norme du français standard. Dans ce cadre, la norme est un concept descriptif puisqu'elle

s'insère dans le processus de généralisation et d'abstraction dans lequel s'est engagé le linguiste.

1.2. L'usage, base de la norme

La norme comme concept s'appuie fortement sur celui d'usage qui constitue de ce fait, l'élément de base de l'observation en linguistique puisque l'élaboration d'un code linguistique s'établit après plusieurs opérations de description de la langue étudiée. L'usage se révèle comme une notion très importante dans le concept de la norme linguistique. Il est relatif à des faits que l'on doit observer pour en extirper le fonctionnement. D'ailleurs Ruwet (1967 : 11) énonce :

« le travail de la science consisterait à observer objectivement le plus grand nombre possible de faits, de manière à dégager dans leur masse une certaine organisation. Par exemple le travail du linguiste reviendrait à observer un grand nombre d'énoncés, oraux ou écrits, à les grouper en divers types, à les décomposer en diverses sortes d'éléments (tels que mots, morphèmes, phonèmes, etc.) et à classer ceux-ci en diverses catégories (parties du discours, consonnes et voyelles, etc.) »

L'usage est un véritable objet à observer, la meilleure connaissance des faits passe par leur considération et par leur collecte, une grande importance semble être accordée au rapport entre l'emploi de la langue et norme.

Guilbert (1972 : 32) exprime que la

« norme, usage et acte sont intimement liés ensemble et se ramènent naturellement à ne constituer qu'un seul objet véritable : l'usage, par rapport auquel la norme est une abstraction et l'acte une concrétisation. C'est l'usage seul qui fait l'objet de la théorie de l'exécution; la norme n'est en réalité qu'une construction artificielle, et l'acte d'autre part n'est qu'un document passager ».

Dans les considérations relatives au concept de norme affilié à l'usage, Rey (1972) considère l'usage comme un objet. Il soutient à son tour l'importance de l'usage dans le cadre de la norme sociale sur le plan du langage avec la construction idéologique de la norme.

La définition prescriptive de l'idéal lié à la société repose sur un modèle qui se fonde fictivement en une norme constituée à observer. A un stade de l'histoire sociale,

la norme fixée par une construction se veut éternelle. En termes marxistes, l'idéologie définit la norme. Sur le plan du langage, la construction idéologique de la norme repose sur le concept d'usage.

2. Quelques caractéristiques linguistiques de la norme

La grammaticalité et la créativité linguistique, en ce qu'elles représentent la langue dans son caractère normatif et dans son dynamisme, seront les aspects que nous allons analyser. La norme linguistique se trouve sous-tendue par les concepts de grammaticalité mais aussi de créativité. L'une des formes les plus déterminantes de la créativité est la créativité lexicale qui marque le lexique en raison de sa fonction de représentativité du monde.

2.1. La grammaticalité

Certes, le concept de norme renvoie à l'idée d'une loi à suivre ayant une dimension légitime entérinée par un Etat. Mais parler de norme en linguistique revient à évoquer les énoncés corrects et ceux qui ne le seraient pas. De ce fait, le concept de norme en linguistique est fortement lié à celui de grammaticalité. Authier et Meunier (1972) en relèvent deux aspects. Le premier est conféré par la grammaire traditionnelle qui promulgue des jugements de type normatifs par référence au système de la langue. L'autre aspect s'inscrit dans la lignée de l'école structuraliste qui ne décrète pas de jugement dans une description structurale de corpus, la notion intuitive demeurant une référence à la correction grammaticale. Chomsky (1971), Ruwet (1967) et Dubois (1970) défendent cette position. Ainsi, les phrases déviantes ne doivent cependant pas être condamnées.

Pour Chomsky (1971), la grammaticalité est une conformité aux règles inhérentes à la structure profonde d'une langue. Le code linguistique serait un nombre fini de règles capables de générer une production d'un nombre infini de phrases. En fait, même dans la conception de la grammaire générative, Authier et Meunier (1972) établissent une véritable distinction entre deux grammaticalités une intuitive et l'autre formelle.

La première s'inscrirait dans le cadre de la description générative d'une langue naturelle car :

« c'est le système d'une langue donnée, intériorisé par les locuteurs de cette langue, à quoi on se réfère sous le nom de compétence linguistique du locuteur. Cette compétence dont le système formel tend, en se perfectionnant, à devenir un modèle de plus en plus approchant, le linguiste ne peut la connaître qu'indirectement, par les jugements de satisfaction/non satisfaction rendus par le locuteur (souvent le descripteur lui-même, s'il traite de sa propre langue) devant les énoncés réalisés; ces jugements témoignent d'une intuition du sujet parlant sur la langue, à laquelle on se réfère sous le nom de sentiment de grammaticalité ».

La deuxième serait liée à un système de règles. De ce fait, une grammaire générative, en tant que système formel, produit mécaniquement, à partir d'un ensemble fini d'éléments appelés vocabulaire, par un ensemble fini de règles, un ensemble infini de suites qui constituent par définition, l'ensemble des suites ou phrases bien formées dites « grammaticales ».

Mais si le caractère grammatical se donne surtout à voir comme l'indice du langage correct de production de phrases, Guilbert (1972), quant à lui, insiste sur la grammaticalité qui est à base lexicale, liée de manière interne au concept de norme, permettant de parler de norme lexicale.

Or, cette dernière se trouve régie par les normes linguistique et sociale. Les règles qui s'exercent sur les structures lexicales sont d'une part liées à l'organisation intrinsèque de la langue, d'autre part générées par l'évolution de la société. Le phénomène de créativité obéit à la conformité des règles linguistiques et sociales qui influencent les structures lexicales.

2.2. La créativité linguistique

La notion de créativité dans le concept de la norme se définit par rapport au dynamisme de la langue. La transformation des signes linguistiques et contact avec d'autres langues ou utilisation d'un mot tabou. Guilbert (1972 : 35) signale « *Ou bien encore, elle a recours à l'introduction de signes nouveaux par simple emprunt à une langue étrangère, ou à la création de substituts à des termes frappés de tabou* ».

L'usage pour le linguiste constitue le fait d'observation, l'objet d'étude qu'il doit classer et caractériser. De l'analyse de l'usage découle la classification de certains faits linguistiques en référence ou en déviances. La langue étant perçue comme un

témoin de la vie sociale, retransmet tout ce qui touche la société, s'enrichit ou s'appauvrit au contact d'autres langues. La norme, dans ces cas, sert d'unité de mesure face à la transformation des signes linguistiques ou à l'introduction des nouveaux indices appartenant à d'autres langues. C'est en cela que s'inscrit le phénomène de créativité linguistique. Guilbert (1972 : 32) relève

« l'usage n'est que l'extériorisation des règles incluses dans la structure de la langue et il se confond avec la notion même de créativité. En ce cas, il n'y a pas de place pour la notion de norme. Ou bien, la norme est présentée comme une donnée première qui s'impose à l'usage et règle la créativité; c'est alors la contrainte de la règle qui limite l'acte créateur ».

La conception de Saussure (1994) établit un rapport dialectique entre la langue et la parole. Cette dernière, ajoute Guilbert (1972 : 33)

« C'est au contraire un acte individuel de volonté et d'intelligence, dans lequel il convient de distinguer 1-les combinaisons par lesquelles le sujet parlant utilise le code de la langue en vue d'exprimer sa pensée personnelle ; 2- le mécanisme psychophysique qui lui permet d'extérioriser ces combinaisons ».

Cet auteur prend en compte les propos de Hjelmslev sur cette question insistant sur une création potentielle incluse dans la structure de la langue qui relève de l'usage. Il poursuit, en relevant dans la théorie de Chomsky, la relation entre la créativité, l'usage et la norme qui se résout dans les deux concepts de compétence et de performance. La compétence étant la connaissance que le locuteur auditeur a de son système linguistique et la performance l'emploi effectif de la langue dans des situations concrètes.

Les phénomènes de créativité sont plus visibles dans les langues vivantes puisque « *l'histoire des langues nous démontre que, par sa nature, toute langue vivante est en évolution constante* ». Ils se trouvent au centre du dynamisme linguistique mais aussi de son évolution, du changement.

La relation entre la créativité et le changement pour Saussure (1994) relève de l'action divergente de la masse parlante et du temps. La perception hjelmslevienne détermine ces deux modules à partir du système de la langue. Guilbert (1972 : 35) fait

intervenir « *une seconde source de création des signes se situe en dehors des combinaisons des « contre-exemples ».*

Ces créations découlent de la liberté que possède la communauté linguistique d'introduire de nouveaux signes ou d'en écarter d'anciens, selon les significations à exprimer. La transformation des signes s'opère selon un certain nombre de procédures comme l'abréviation, la dissimilation, l'haplologie, la métathèse, la formation analogique par nivellement, par contamination. Un autre procédé auquel recourt la communauté est le néologisme qui est pour Hjelmslev (1966) « *la formation de signes complètement nouveaux à partir des règles relatives à la formation des syllabes ».*

Au delà des processus de modification, la vitalité des phénomènes de créativité d'une langue reste déterminée par la masse parlante qui assure et entérine la diffusion des signes transformés. L'assertion saussurienne convient que les créations individuelles n'ont d'existence que par la propagation dans la masse parlante. Guilbert (1972 : 35) précise

« Pour Saussure, le changement linguistique résulte de l'action divergente de la masse parlante et du temps. Prenant l'élément constituant de base du langage, le signe, il démontre que l'action de la masse parlante tend à maintenir dans son identité le signe. Mais par ailleurs le signe ne peut échapper à l'action du temps, en raison même de sa constitution et de sa nature arbitraire ».

C'est dans un rapport dialectique entre langue et parole que réside la créativité chez Saussure (1994). La création d'énoncés consiste dans l'utilisation du code par les locuteurs ; en actes linguistiques ayant pour origine la masse des locuteurs. C'est la conception sociale de la créativité linguistique. Les locuteurs sont les décideurs de la conservation ou de l'évacuation du stock linguistique des signes. Guilbert (1972 : 34) signale :

« En définitive, c'est donc la masse parlante qui décide de l'évolution de la langue. Si elle se montre, en tant que collectivité, gardienne de la tradition pour que la fonction de communication du langage puisse s'accomplir au sein de la communauté et se transmettre de génération en génération, elle est aussi à l'origine du changement. C'est elle qui généralise les déplacements opérés entre signifié et signifiant par les sujets parlants et crée l'usage collectif; elle entérine ainsi les déviations par rapport à la tradition, à la norme. Selon la théorie de Hjelmslev,

créativité et changement découlent nécessairement du système de la langue. C'est un système d'éléments de base au niveau phonologique, qui, combinés selon les règles inhérentes à ce système servent à former des signes ».

Mais pour Chomsky (1971), une opposition demeure entre les deux formes la créativité dont l'une est l'application des règles et l'autre relative à la modification des règles. La conception du changement, se laisse mieux voir dans le domaine du lexique, elle s'inscrit dans les champs de la performance et dans celui des formants lexicaux de la phrase.

3. La norme lexicale

Guilbert (1972) présente une conception particulière de la norme sur le lexique, ensemble de règles, productrice d'une infinité de nouvelles unités. Deux normes régissent le lexique, la linguistique et la sociale.

La première est relative aux règles de construction déterminant la production des unités lexicales. Ces règles de construction mettent en jeu des éléments simples formant par leurs combinaisons des unités complexes selon les procédures de la suffixation, préfixation et de la composition néologisme. Le lexique est lié à l'évolution d'une société. Au delà des transformations inhérentes à la structure de la langue, le changement des structures lexicales se trouve souvent influencé par les manifestations d'évolution d'une société et par les besoins qui s'en trouvent créés comme celui de pouvoir nommer les nouveaux concepts. Guilbert (1972 : 40-41) à ce propos souligne d'ailleurs que

« Le lexique a pour fonction de représenter dans la langue le monde dans sa diversité matérielle, sociale, intellectuelle. Il s'ensuit que toute évolution, transformation, création sur le plan référentiel a sa répercussion automatique sur le plan lexical quelque soit la forme sémantico-lexicale adoptée pour l'exprimer. Dans ce domaine, il ne peut être question que de laisser le langage remplir sa fonction : le lexique doit nécessairement faire face aux besoins nouveaux, toute chose, tout concept doit être nommé pour être objet de la connaissance et accéder à une existence sociale ».

La deuxième qui organise le lexique concerne les besoins sociaux dans une optique de clarté, d'efficacité de la communication. Rey (1972 : 22) souligne l'importance de

« La pression linguistique manifestée par les emprunts, la prolifération des terminologies « pédantes », « incompréhensibles » la multiplication des lexies « inutiles » correspondent au développement de techniques et de professions nouvelles, à des mutations de la vie socio-professionnelle, à l'évolution des sciences, au déséquilibre international du discours scientifique et technique (qui, en ce moment, déferle en anglais), à l'attitude passive ou accueillante (on parle de « snobisme ») des groupes influents de locuteurs par rapport aux éléments importés. Les considérations proprement linguistiques comme l'adaptation phonologique et graphique des emprunts, la virtuosité traductrice, etc., ne sont jamais premières ».

C. Les types de normes

Pour Moreau (1997), les principes explicites et implicites semblent être les deux normes linguistiques qui se dégagent des langues. Les premiers ont fait l'objet d'une codification alors que les deuxièmes sont rattachés directement au fonctionnement interne de la langue. Mais dans les catégories de normes, certaines d'entre elles peuvent être implicites et explicites, c'est le cas des normes fantasmées et évaluatives.

1. La conception de Marie Louise Moreau

Ce sont les normes explicites et implicites qui constituent l'ensemble que propose Moreau (1997). Parfois la distinction entre ces deux catégories de règles est difficilement visible.

1.1. Les normes explicites

Aléong (1983 : 261) souligne que :

« La norme explicite comprend cet ensemble de formes linguistiques ayant fait l'objet d'une tradition d'élaboration, de codification et de prescription. Elle se constitue selon des processus sociohistoriques. Codifiée et consacrée dans un appareil de référence, cette norme est socialement dominante en ce sens qu'elle s'impose comme l'idéal à respecter dans les circonstances qui appellent un usage

réfléchi ou contrôlé de la langue, c'est à dire dans les usages officiels, dans la presse écrite et audiovisuelle, dans le système d'enseignement et dans l'administration publique ».

Les normes descriptives et prescriptives peuvent être considérées comme explicites. Deux autres catégories d'idéal de langue nommées évaluatives et fantasmées bien que liées aux représentations, ont la possibilité de revêtir un double aspect, celui d'être en même temps explicites et implicites.

- *Les normes descriptives*

Les normes descriptives ont pour marque spéciale leur neutralité puisqu'elles s'appliquent aux règles de fonctionnement des langues qu'elles mettent en lumière. En effet, ces lignes directrices de conduite, précise Moreau (1997 : 219)

«(dites aussi normes ou règles constatatives, objectives, etc) décrivent les normes de fonctionnement, qu'elles rendent donc explicites. Elles ne peuvent être considérées comme descriptives que dans la mesure où elles se bornent à enregistrer les faits, sans associer de jugement de valeur à la description, sans hiérarchiser les normes de fonctionnement concurrentes ».

- *Les normes prescriptives*

Les normes prescriptives et descriptives sont explicites. Leur différence tient du fait de la transparence d'une structure sociale qui peut promulguer les règles d'une langue. Selon Moreau (1997 : 219),

«(Aussi appelées normes sélectives, règles normatives, etc.) identifient un ensemble de normes de fonctionnement, une variété de la langue, comme étant le modèle à suivre, comme étant « la » norme. Elles hiérarchisent donc les normes de fonctionnement concurrentes, même si elles prennent souvent les apparences des normes descriptives ».

Les normes prescriptives auraient avec les évaluatives des rapports complexes. Les premières sont afférentes à la langue standard alors que les deuxième sont subjectives et se placent dans le cadre des attitudes et des représentations. Moreau (1997 : 222) signale « *les conditionnant partiellement et étant parties déterminées par elles* ».

- *Les normes fantasmées*

Les normes fantasmées se situent dans le cadre des représentations. Moreau (1997 : 222) relève «*les membres de la communauté linguistique se forgent un ensemble de conceptions sur la langue et son fonctionnement social, qui ne présente parfois qu'une faible zone d'adhérence avec le réel* ».

En fait, les normes explicites sont caractérisées par leur neutralité, par leur capacité à hiérarchiser la structure sociale, elles peuvent se situer dans le cadre des représentations comme les normes évaluatives et les normes fantasmées. Ce qui les constitue relève du discours sur la norme, d'un appareil de référence et des moyens stratégiques de diffusion comme l'école et la presse. Aléong (1983) met en évidence le fait qu'un discours de la norme, un appareil de référence et la diffusion et l'imposition de la norme sont les trois composantes dans toute norme explicite. Le discours de la norme, une pensée ou une vision du langage selon laquelle on peut classer les faits selon les catégories de bon, mauvais, correct, pur, fautif, standard.

L'appareil de référence comprend des exemples du bon usage chez les locuteurs investis d'une autorité et d'un prestige en matière de langage. La diffusion et l'imposition à tout moment de la norme se fait grâce à son rôle hégémonique de référence légitime dans des lieux stratégiques comme l'école, la presse et l'administration publique, y compris les tribunaux.

Ainsi, la démarche d'Aléong (1983) inscrit trois processus sociohistoriques dans le développement des normes explicites. Premièrement un niveau d'organisation politique dont les institutions ont besoin d'un moyen de communication unifié, deuxièmement la constitution d'un corpus d'usages de référence investis d'autorité et de prestige comme la littérature et troisièmement la place de la langue dans les appareils de diffusion dont l'école est le plus important.

Il poursuit que les normes explicites peuvent être abordées de deux façons différentes : une façon historique qui met en exergue les processus sociohistoriques ayant présidé à la genèse et à l'évolution d'une prestigieuse variété de langue socialement valorisée et légitimée; l'autre manière de mettre en lumière les normes explicites est sociologique. L'aspect sociologique met l'accent sur les fonctions sociales

de la norme, le rôle du prestige, de la correction linguistique dans le comportement social.

1.2. Les normes implicites

Mais les normes ne sont pas qu'explicites, elles peuvent aussi être implicites, elles se trouvent directement liées au fonctionnement intrinsèque de la langue. Aléong (1983 : 261-262), indique

« Quant aux normes implicites, il s'agit de ces formes qui, pour être rarement l'objet d'une réflexion consciente ou d'un effort de codification, ne représentent pas moins les usages concrets par lesquels l'individu se présente dans sa société immédiate ».

Les normes de fonctionnement sont des normes implicites. Elles évoquent les normes de fréquence, les normes ou règles statistiques, les normes objectives, constitutives. A cet effet, Moreau (1997 : 219) précise qu'elles

« correspondent aux habitudes linguistiques partagées par les membres d'une communauté ou d'un sous groupe de celle-ci. Ce sont les règles qui sous-tendent les comportements linguistiques, indépendamment de tout discours méta ou épilinguistique ».

Les normes évaluatives et fantasmées peuvent aussi faire partie des normes implicites. Aléong (1983 : 262) trouve que « *c'est à l'usage réel que l'on peut découvrir les normes implicites* ».

2. L'imaginaire linguistique d'A.M. Houdebine

Le concept de l'*imaginaire linguistique*, théorisé par Anne Marie Houdebine, a été décrit par différents auteurs. Pour mieux en saisir les contours, reportons nous aux démarches de Moreau (1997), de Calvet (1998 a) et de Canut (1996).

Moreau (1997) l'analyse comme un rapport du sujet à *lalangue* et à la langue repérable par ses commentaires évaluatifs sur les usages ou les langues. L'attention est focalisée sur le locuteur dans la dynamique linguistique sans réintroduire celui-ci à son statut de sujet social dont les évaluations sont surdéterminées par ses groupes d'appartenance.

Les évaluations spontanées ou provoquées sont liées aux représentations subjectives à la psychologie cognitive, à la philosophie ou à la psychologie sociale, à la sociologie, à la psychosociologie, à la sociologie du langage ou à la sociolinguistique.

Le travail de Calvet (1998 a), au sujet de l'*imaginaire linguistique*, concerne l'introduction du psychanalytique dans un schéma à tendance sociologique d'origine labovienne. La prise en compte du sujet dans l'approche linguistique, dresse un tableau complexe avec les dimensions individuelle et collective. De plus, la considération de la communauté sociale conduit à une prise en compte des phénomènes intralinguistiques et interlinguistiques.

Une autre description de ce concept, est celle de Canut (1996). Pour notre discussion, nous nous inspirerons de cette dernière puisqu'elle porte les éléments théoriques et méthodologiques applicables à notre travail.

Sa description met en lumière un complexe constitué de normes objectives et de normes subjectives. Les normes systémiques et statistiques font partie des premières, propres au système de la langue, sont établies par le chercheur lors de la description linguistique des productions des locuteurs, des usages et des systèmes. Les normes évaluatives, fictives et prescriptives font partie des secondes.

Ainsi, *les normes systémiques* ou internes, correspondent aux formes stables des usages qu'impose la langue. En cela, elles sont repérables dans la langue et proposent des structurations.

Et *les normes statistiques* concernent la diversité des usages, les observations du chercheur et des enquêtes menées sur des groupes de locuteurs. Ce sont des structurations stables/instables (variabilité) comprenant les convergences, divergences et périphéries selon le degré d'instabilité. Les convergences sont liées à une norme d'usage d'homogénéisation, imposée par le groupe, pas forcément systémique, mais qui peut moduler le système. De ces normes statistiques considérées comme une coexistence d'usages hiérarchisés socialement, découlent le système de chaque langue ou variété de langue.

Les normes subjectives, d'inspiration labovienne, représentées par des *normes évaluatives*, des *normes fictives* et des normes prescriptives, sont dégagées par la description des attitudes des locuteurs. Ces normes regroupent l'auto-évaluation et

l'évaluation des usages environnant qui sont des éléments indexés par les sujets caractérisant le parler de tel ou tel groupe régional socioculturel, sexuel, professionnel.

Au sujet des *normes évaluatives*, Canut (1998) révèle qu'elles sont étudiées par Labov, elles regroupent l'autoévaluation et l'évaluation des usages environnants. Ce sont des éléments indexés par les sujets caractérisant le parler de tel ou tel groupe, socioculturel, sexuel, professionnel.

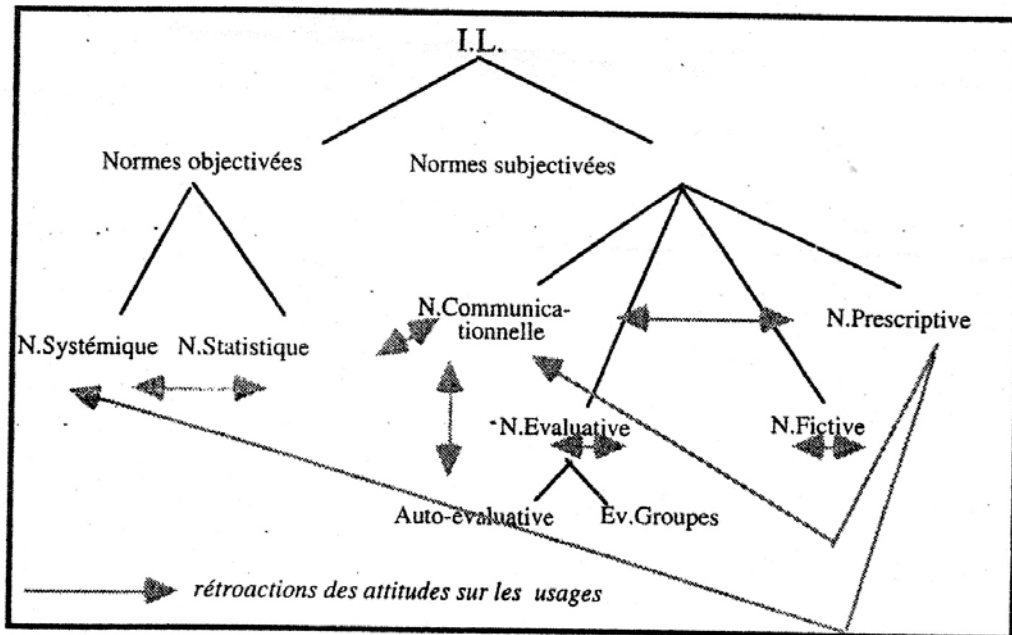
Les *normes prescriptives* représentent l'idéal puriste étayé par un discours épilinguistique antérieur au sujet de type orthoépique. Ce qui est le cas d'une loi, d'un dictionnaire, de l'écrit (prescription *correct/incorrect, on dit/ on ne dit pas*) dans lequel la notion de faute est mise en avant.

Les *normes fictives* concernent l'idéal de langue non étayé par un discours antérieur de type académique ou grammatical traditionnel idéal « subjectif » ou « pratique » jugement de valeur.

Les *normes communicationnelles* appartiennent aux normes de fonctionnement, d'adaptation à la réalité des usages surtout présente dans les milieux journalistiques.

Les institutions sont une base essentielle à la solidité d'un ordre social. La langue, véritable moyen d'expression entre les différents membres de la communauté revêt plusieurs registres. Et celui propice aux institutions se trouve légitimé par l'Etat. C'est à partir des processus de codification qu'il se trouve être le modèle à suivre et constitue de ce fait ce que l'on nomme la langue standard.

Tableau 1 : Le concept de l'*imaginaire linguistique*



3. Le choix d'une variété comme langue standard

Plusieurs sociolectes caractérisent les registres de langue dans une société. Mais une variété est choisie et doit servir d'idéal de langue.

3.1. La politique linguistique

Pour le bon fonctionnement d'une société, il semble primordial d'opter pour une variété linguistique comme modèle de langue standard. La norme est un élément de conformité à des règles établies, provenant d'une compréhension mutuelle d'une collectivité. Elle est perçue et acceptée comme obligatoire dans l'usage du plus grand nombre.

La politique linguistique qui donne un statut privilégié d'une langue par rapport à une autre s'appuie sur des arguments comme la codification. Cette dernière étant l'ensemble des processus ayant présidé à donner à une langue une norme linguistique, le plus souvent une variété de cette langue. A ce propos, Aléong (1983) parle du choix d'une variété pour la langue standard. Il explique que pour le bon fonctionnement d'une société, il s'avère important de choisir une variété linguistique.

Garvin (1983 : 148-149) précise que

« La codification, c'est l'enregistrement et la régularisation de la norme dans les manuels, les grammaires, les dictionnaires, etc, par une autorité reconnue. En même temps, elle aide à unifier et à stabiliser la norme qui bien des fois est soumise à des oscillations, elle ne doit pourtant pas la freiner jusqu'au point d'empêcher le développement souple dont une langue standard a besoin. Une codification peut refléter bien ou mal la norme existante. Alors que la norme subit des changements continuels, la codification, elle ne les subit qu'à des intervalles plus grands et avec un certain retard ».

Garvin (1983) soulève explicitement cette question. Sa démarche est fondée sur l'existence de deux caractéristiques essentielles de la langue standard : la stabilité flexible et la caractéristique de l'intellectualisation fondée sur la codification qui se manifeste selon deux étapes. La première est celle de l'élaboration d'une norme codifiée, appliquée au moyen de manuels officiels de grammaire, d'orthographe et au moyen de dictionnaires normatifs. La deuxième étape est relative à l'application de la norme grâce aux instruments de contrôle des habitudes linguistiques et littéraires.

Dès lors, Calvet (1987) estime que la politique linguistique représente l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre les langues et la vie sociale, entre les langues et la vie nationale.

3.2. La planification linguistique

Le travail de Calvet (1974) sur la planification linguistique concerne l'intervention de l'Etat dans le domaine des structures linguistiques. La vision qui y est proposée, au-delà de dresser des rapports entre les communautés linguistiques, est une véritable justification pour les phénomènes d'expansion impérialiste. Cette défense s'appuie sur la péjoration systématique de la langue de l'autre donnant du crédit à la thèse du racisme et du colonialisme. Les rapports entre un système linguistique africain et le dominant apportent aussi la lecture de l'organisation sociale soutenue par une idéologie dont la fonction sociale est la justification de la classe au pouvoir.

Calvet (1987) décrit la planification linguistique comme la recherche et la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'application d'une politique linguistique, il établit une corrélation entre la communication en besoins et en moyens.

Mackey (1976) envisage de légiférer sur les questions de langue. La puissance linguistique concerne les pays officiellement bilingue comme la Suisse mais aussi les pays en voie de développement. La puissance innée et le pouvoir d'attraction sont un point de départ de toute planification linguistique, et l'élite instruite choisit la langue la plus puissante puisqu'elle offre le plus de possibilités.

La conception de la langue dans le cadre de l'étude de la norme linguistique serait partielle si on n'envisageait pas ses deux constituants que sont la grammaticalité qui la sous-tend et ses manifestations de variation déterminées par plusieurs facteurs.

Section 2 : La variation linguistique

En 1966, d'Uriel Weinreich adresse une invitation à Marvin Herzog et à Labov de se joindre à lui pour une réflexion sur la théorie du changement linguistique. Selon Labov (1976), se trouvent ainsi lancées les bases de réflexions sur la variation linguistique. Ce thème suscite un intérêt pour d'autres auteurs qui en dressent les différents facteurs l'ancrant.

D'ores et déjà, on ne peut que s'accorder avec Aléong (1983) sur la variation linguistique qui traduit l'expression possible non seulement de processus historiques de différenciation linguistique mais aussi de la fonction de la langue en tant que moyen privilégié d'interaction sociale. L'origine de la variation recèlerait de deux types de dynamiques linguistiques : une qui serait interne et l'autre externe.

A. Quelques définitions de la variation linguistique

La variation linguistique peut être analysée sous plusieurs angles. La dynamique interne et externe influencent les productions langagières.

1. La dynamique interne

La transmission du langage constitue un facteur de variation linguistique en ce qu'elle représente pour Aléong (1983), la première dynamique interne qui prend son départ dans une mutation individuelle au cours d'un échange à une nouvelle génération de locuteurs.

Chez Meillet (1982) s'établit un parallélisme mettant en évidence d'un côté, une interdépendance entre le langage et son caractère social, et de l'autre côté, une contrainte réciproque entre les évolutions du milieu social et du langage.

La transmission est le principal vecteur de la transformation du langage. L'acquisition du langage par l'enfant passe par différents stades capables de modifier les signes linguistiques. En fait, son apprentissage passe par une recréation des mots. La distinction est nette entre ce qu'il entend et le sens des mots chez les adultes.

Par ailleurs, un mot change de sens suivant les lieux. Mais les développements de sens reflètent l'organisation sociale. Le fait que les éléments qui constituent chaque

groupe sur le plan linguistique ne soient pas homogènes, a une incidence dans la modification du vocabulaire. Les sens particuliers dans des groupes étroits ont de nombreuses occasions de passer à la langue commune.

2. La dynamique externe

La dynamique externe à l'origine de l'évolution du langage, peut être favorisée par l'influence des éléments étrangers qui se manifeste souvent par des traductions au cours de la transmission du langage chez Meillet (1982). Avec Aléong (1983), la dynamique externe tient du contact des langues, facteur de variation linguistique débattu par d'autres auteurs comme Mackey (1976) ou Calvet (1999), pouvant engendrer des phénomènes de transfert et d'interférences.

Mackey (1976) associe le bilinguisme aux mouvements des peuples par plusieurs faits comme l'occupation, la colonisation, le commerce, la supériorité démographique, la puissance, le prestige, l'expansion, l'ascendance, l'influence économique, la religion et les moyens de diffusion. Calvet (1999), pour sa part, insiste sur le point que le plurilinguisme est la réalité la plus répandue dans le monde.

Quoi qu'il en soit, l'un des mouvements des peuples évoqués par Mackey (1976) et Calvet (1999), est le colonialisme. Ce dernier serait à juste titre, à la base des variations linguistiques comme l'indique Calvet (1984). La politique française sous le régime du colonialisme, vise à réduire d'autres Etats sous sa dépendance politique ou économique. Ainsi, il devient nécessaire de favoriser une implantation de l'administration, des militaires et des commerçants dans les villes. Et la langue utilisée dans ce contexte, est la langue de l'envahisseur. L'impérialisme colonial institue l'exclusion linguistique. L'école dont le projet est orienté vers la métropole, est un allié de base dans la domination linguistique.

Certes, la dynamique à l'origine de l'évolution linguistique peut donc être interne, externe mais elle peut aussi revêtir un aspect intersystémique. C'est le point de vue que défend Chaudenson et alii (1993), pour qui, la variation en linguistique dépend de trois modalités à savoir des facteurs intrasystémiques, extrasystémiques et intersystémiques.

Les aspects intrasystémiques montrent l'importance des phénomènes autorégulateurs de la langue, qui s'opérant sur des zones constantes, sont fragiles ou marquées par un certain dysfonctionnement par des restructurations le plus souvent

internes au système. Si les éléments extrasystémiques sont de nature sociolinguistiques, les intersystémiques font voir une étiquette générale d'interférences, d'emprunt lexical, de modifications plus ou moins importantes.

3. Quelques dimensions de la variation linguistique

La variation linguistique, au-delà de ses aspects internes, externes ou encore intersystémiques, revêt plusieurs dimensions. Lefebvre (1983) et Moreau (1997), évoquent les dimensions géographique, historique, sociale et stylistique.

La variation historique avec Lefebvre (1983), est la marque des caractéristiques linguistiques d'une langue à divers stades de son évolution. A ce propos, Moreau (1997) parle de la variation diachronique, liée au temps, qui serait un contraste de traits en fonction de la dichotomie anciens/nouveaux.

La variation géographique pour Lefebvre (1983), est l'expression des spécificités linguistiques associées aux régions. Moreau (1997), pour sa part, décrit la variation diatopique, géographique, qui révélerait la différenciation d'une langue suivant les régions de cette variation, les termes de *régiolectes*, de *topolectes* ou de *géolectes* lui sont afférents.

La variation sociale selon Lefebvre (1983), est assimilable à la variation linguistique des divers groupes qui composent une société en ce qui concerne les classes sociales, les groupes d'âge et les groupes ethniques. Chez Gumperz (1989 b), la diversité linguistique se traite en fonction des grandes catégories de différenciation sociale comme l'âge, le sexe, le niveau de formation, la position socio économique, l'origine et la race. L'objet linguistique est déplacé de l'individu au niveau de la communauté. Saisir les performances langagières en situation favorise l'interprétation du message de l'autre en fonction d'indices perçus. La parole en corrélation aux énoncés du discours.

La variation stylistique pour Lefebvre (1983), est la variation linguistique assimilable aux situations dans lesquelles la langue est utilisée. Moreau (1997), quant à elle, évoque la variation diaphasique qui serait relative à une différenciation des usages selon les situations de discours. Les manifestations de l'évolution du langage ont une dimension subjective portée par les représentations sociales qui pour Maurer (1998)

appartiennent au domaine de la psychologie. Et l'évocation de cette notion fait référence explicitement au domaine de la cognition qui peut être individuelle ou sociale.

B. Les représentations sociales et les langues

Les langues connaissent des phénomènes de changement. Les représentations sociales ont un impact dans la production de la variation linguistique.

1. Les représentations sociales

La dimension subjective de la variation linguistique met en corrélation l'interaction langagière, les structures des représentations sociales et linguistiques.

1.1. L'interaction langagière et les représentations sociales

L'interaction langagière, s'inscrivant dans un champ social, est un facteur déterminant des représentations sociales. Ces dernières selon Moscovici (1989), s'enracinent dans des systèmes de croyances ancrées dans des valeurs, des traditions, des images du monde et de l'être. Les images constituent l'objet d'un travail permanent du social par les discours et dans les discours. Elles sont relatives au système d'interprétation des événements et du monde. Ainsi les opinions, les jugements et les croyances se trouvent assurées par la régularité des liens et des conduites en collectivité

La cognition organise le social. Le symbolique module en permanence les aventures humaines par le langage. Par les opérations mentales et linguistiques, les représentations remplissent des fonctions cognitives et sociales. Les aspects cognitifs s'ancrent dans des référents. Ils stabilisent ou déstabilisent des situations évoquées. Les modalités sociales se maintiennent ou créent des identités et des équilibres collectifs au moyen d'un travail permanent. Il s'agit de forme de jugement ou de raisonnement. L'action des représentations se lit dans un triple rôle : donner sens aux réalités, intégrer les notions ou les faits nouveaux aux cadres familiers et assurer les sens communs en lesquels se reconnaîtra une collectivité donnée.

1.2. La structure des représentations sociales

La structure des représentations se trouve déterminée par deux processus cognitifs et complémentaires que sont l'objectivation et l'ancrage. Cette objectivation détermine

le fonctionnement de la pensée sociale par la simplification d'informations de l'objet et la concrétisation des notions fait correspondre des choses aux mots, les informations se trouvant ainsi sélectionnées et schématisées en noyau figuratif. Quant à l'ancrage, il relève du domaine des croyances préexistantes qui constituent en fait une référence pour la construction des représentations entre l'objet et nous.

Il s'agit aussi de reconnaître avec Abric (1994) que les représentations sociales comprennent deux composantes : un système central et un système périphérique. La stabilité de la structure centrale permet d'assurer la permanence des systèmes de pensée, ce qui fait voir la fonction consensuelle de la dépendance des éléments périphériques au noyau central. Moscovici (1989), à ce propos, souligne que les représentations sont organisées autour d'un noyau central dont la fonction structurale gère le sens de l'ensemble du champ représentationnel d'un objet.

L'hypothèse du principe organisateur rend compte de la générativité des représentations sociales. Les idées, les maximes, les images virtuellement implicites s'expriment à travers les idées ou les images explicites et les ordonnent en leur donnant un sens qu'elles n'avaient pas auparavant. En d'autres termes, le principe organisateur réduit à la fois l'ambiguïté ou la polysémie inhérente aux idées et aux images et les rend pertinentes dans un contexte social donné.

2. Les représentations sociales des langues

Les représentations sociales relatives aux langues peuvent influencer l'image de l'idéal de langue et même sa pratique. Maurer (1998), à ce propos, souligne d'ailleurs que la dimension sociale dans les représentations des langues est un objet légitime de la sociolinguistique. La socialité de la langue est à double titre d'une part, la langue en elle-même est un objet social parce qu'elle traverse et structure la société et la culture; d'autre part, les représentations que les locuteurs ont des situations linguistiques sont socialement déterminées. Ce double caractère présente la langue comme un objet social mais reflète aussi les représentations comme socialement déterminées. Cette légitimité de la dimension sociale s'intéresse à la production des stéréotypes et des ethnotypes.

2.1. Les langues : images et statut

Mackey (1976) souligne que les éléments qui rentrent en compte pour déterminer le statut des langues en contact sont liés à la nature de la population qui les parle, au degré d'instruction, aux services d'éducation et aux priorités nationales du pays. Les objectifs linguistiques peuvent être déterminés aux moyens de ses institutions sommaires et politiques. Le statut des langues tient surtout de la puissance linguistique et de l'attraction linguistique. La puissance innée est déterminée par des facteurs comme les facteurs démographiques, la mobilité, la production économique, l'idéologie et la culture.

Dans le travail de Dabène (1997), l'image des langues a deux modes d'existence : le premier mode est relatif à l'usage concret dans différentes circonstances de la vie sociale. La forme peut être orale ou écrite. Le deuxième mode concerne le discours qu'on en fait à leur propos par les membres de ce corps social; les langues, on les parle ou on en parle. Le statut d'une langue peut fonctionner dans les deux sens, soit il est positif, valorisé soit il est négatif, celui du rejet.

Les langues peuvent avoir deux statuts : un formel et un autre informel. Le premier est constitué par un ensemble de dispositions officielles à caractère juridique régissant l'emploi et l'enseignement des langues. Le deuxième est défini, quant à lui, comme l'ensemble des images présentes dans le discours ambiant tenu par les membres du corps social. Ce fait est illustré par l'image des systèmes linguistiques dans une société.

Le statut d'une langue a un effet direct sur les attentes et les attitudes des apprenants, sur leurs conduites. En fonction de l'image épistémique de la langue objet, les efforts sont fournis par rapport aux intérêts souhaités. Dans Calvet (1999), l'acquisition d'un produit de consommation se trouve guidé par les besoins réels ou imaginaires, par ses goûts, par son idéologie. L'apprentissage des systèmes linguistiques est orienté par rapport à leur utilité. Les représentations, pertinentes pour les critères d'appréciation, déterminent les pratiques dans le sens où les langues, relatives aux interactions dans un petit groupe, une famille ou sur une partie du territoire, existent aussi dans la tête des locuteurs.

Dans un domaine aussi important que sont les rapports entre langue et vie sociale, poursuit Calvet (1998 b), seul l'Etat a le pouvoir et les moyens de passer au stade de la planification, de mettre en pratique ses choix politiques. Plusieurs pays d'Afrique noire francophone présente un multilinguisme à haut degré. C'est le cas de la Côte d'Ivoire ou du Gabon. Les domaines d'emploi des langues vernaculaires et véhiculaires ont donc des statuts bien distincts.

2.2. Les langues : critères d'appréciation

L'image d'une langue dans une société ne se limite pas seulement à la manière de l'acquérir ou pas selon que l'on vive dans une situation plurilingue ou monolingue. Toutes les langues dans un même espace en contexte multilingue n'ont pas le même statut, ne bénéficient pas de la même considération. Les critères d'appréciation des langues du corps social sont multiples. Dabène (1997) en dénombre cinq. Ce sont les critères économique, social, culturel, épistémique et affectif.

La détermination du fait économique se lit dans une des raisons de valorisation d'une langue par l'accès qu'elle offre ou non au monde du travail. Sa diffusion étant liée au pouvoir économique qu'elle confère à ses locuteurs, à la possibilité de promotion qu'elle paraît ouvrir à ceux qui entreprennent son instruction. Le critère culturel fait que chaque langue se voit affectée d'un indice de prestige, fruit de la richesse culturelle dont elle est porteuse, sa propre valeur esthétique par sa littérature, sous d'autres formes artistiques. Elle peut être liée à un passé historique glorieux ou ancien. L'aspect épistémique présente une langue comme un objet de savoir dont la maîtrise comporte en elle même une certaine valeur éducative. Les exigences cognitives, sa formation, les difficultés de l'apprenant sont souvent relatives à la morphologie, à la phonétique et à la syntaxe. Le critère affectif concerne les préjugés favorables ou défavorables qui tiennent aux aléas de l'histoire.

2.3. Les langues : objet d'apprentissage

Si la langue à apprendre est maternelle ou non, l'acquisition se fera de manière naturelle ou institutionnelle. Dans le processus de l'initiation intellectuelle, Dabène (1997) relève trois points. Le premier est le savoir par l'acquisition naturelle, c'est à dire sans intervention pédagogique d'où l'importance du rôle central joué par l'image du « natif » considéré comme le modèle à atteindre. Le deuxième laisse entrevoir le savoir

fortement lié au monde, de la réalité qui l'entoure, de l'affectivité et de l'identité profonde de l'individu. Le troisième présente la langue comme un objet épistémique, corps de savoirs proposé l'activité cognitive du sujet, apte à assurer des connaissances spéculatives, des savoirs au sens propre et des connaissances opératoires, des savoir-faire.

C. Les représentations linguistiques et la variation linguistique

La linguistique de la réalité sociale, constituant une base de la connaissance subjective dans la parole, fait écho aux phénomènes de variation linguistique avec Labov (1976). L'étendue, la propagation des changements, leur régularité et la différenciation des locuteurs par le statut social participent au changement linguistique.

Les aspects du comportement linguistique par les structures de la langue paraissent refléter des processus sociaux. Le langage étant perçu comme une forme de comportement social, l'analyse des mécanismes du changement linguistique contribue donc à la connaissance générale de l'évolution sociale.

Labov (1976) préconise l'évaluation qui sert à découvrir les corrélats subjectifs des changements objectifs. Elle se fait selon une approche indirecte consistant à relier les attitudes et les aspirations des sujets à leurs comportements linguistiques. Les rapports entre les normes et une conduite, se traduisent par ce que les gens disent, ce qu'ils pensent qu'ils devraient dire. Les stéréotypes sociaux donnent l'image de la structure linguistique. Le statut social d'un individu est déterminé par les réactions subjectives des membres de la communauté. L'insertion du changement linguistique dans un type de structure sociale ne se fait pas indépendamment des classes de la société.

Avec Gumperz (1989 b), la variation linguistique est le lien entre la perception des signes de surface et leur interprétation. Les rencontres interethniques en milieu urbain traduisent les mécanismes du processus social. Par l'examen des signaux auxquels réagissent les participants à une conversation, la possibilité d'isoler des indices de conventions permet de maintenir la distance ou de créer des cadres d'interprétation. C'est une linguistique sociale qui substitue une grammaire de l'individu à une grammaire de la communauté linguistique.

Dans Calvet (1999), les facteurs d'évolution sur les formes et sur les fonctions dénotent de la gestion homéostatique, des représentations linguistiques et de la transmission de cette gestion.

Mais les phénomènes linguistiques liés à la variation buttent contre une organisation interne de la langue et un certain purisme qui ne favorise pas l'intégration des emprunts ou autres signes selon des considérations parfois non linguistiques. Ainsi le changement n'est pas souvent souhaité par le purisme. Le linguiste français Rey (1972) transcrit la pensée de Hjelmslev ; dans cet ordre d'idées, la stabilité linguistique résiderait dans la constante selon les trois aspects de la langue considérés, cette continuité serait dans le schéma et l'élément variable dans l'ensemble norme-acte-usage. Ainsi, Rey (1972 : 9) évoque « *la latitude de variabilité est toujours moins grande dans l'usage que dans la norme et un usage donné ne constitue qu'une réalisation de certaines possibilités admises par la norme sans les épuiser* ».

Les imprévisibles de l'histoire, le temps historique recouvrant celui du temps social, de l'évolution sociale sont la source des craintes d'une certaine déstructuration de la langue. Et pourtant, Guilbert (1972 : 44) convient que

« la composition du lexique, sa norme dans un temps donné, est faite de l'action contradictoire des forces de conservation et des forces de novation; cet équilibre instable se traduit par une rénovation partielle et continue du stock lexical, par l'apparition de nouveaux mots et de nouveaux sens et la disparition de mots ou de sens vieillis. C'est là l'aspect dynamique de l'usage. Il consiste à laisser jouer les règles de création du néologisme de forme et de sens, en liaison avec l'évolution de la société et à en accepter les produits dès qu'ils sont assurés d'une garantie de diffusion ».

La masse parlante est à la fois gardienne de tradition et à l'origine du changement. L'usage, les phénomènes de créativité linguistique s'inscrivent soit dans le maintien des signes linguistiques soit dans la transformation de ceux-ci. La transformation liée à la langue se lit dans l'acte de variation.

D. Les concepts de langue maternelle, langue étrangère et de langue seconde

Le français, en Belgique, est la langue maternelle pour une partie des Bruxellois. Il affiche le statut de langue étrangère au Maghreb pendant qu'il est langue seconde dans certains pays de l'Afrique noire. Ces attributs relatifs à cette langue tiennent des acceptions bien particulières qu'il convient d'analyser ou de définir.

1. Le concept de langue maternelle

Accordons nous avec Dabène (1994) sur un fait : le concept de langue maternelle est lié à différentes fonctions que lui assignent les situations d'interactions langagières. La première acception qui lui est afférente est celle de représenter la langue de la mère ou de l'environnement immédiat. Puis selon des considérations de politique linguistique, ce concept est relatif aux usages institutionnels sous-tendant ainsi un lien étroit entre la langue dite maternelle et la nation. Il peut aussi évoquer une situation de domination entre deux langues : une imposée et l'autre maternelle suscitant des élans de défense et de promotion.

Les critères étymologiques et ceux d'antériorité mettent plus en évidence le système linguistique de la mère qui est le premier à être acquis. C'est cette antériorité commençant dès la naissance qui génère des expressions telles que *langue native* et de *locuteur natif*. Selon Dabène (1994), les critères qualificatifs d'une langue comme maternelle sont ceux de la langue de la mère, de la langue première acquise, de la langue la mieux connue acquise naturellement.

Si le critère d'antériorité se trouve retenu, la langue maternelle est le système linguistique de la mère. Elle est pour ainsi dire la langue d'acquisition du premier environnement parental. Mais cette acception ne se trouve pas toujours valide pour toutes les sociétés. Deux situations différentes où le concept de langue maternelle perd toute sa signification, la première situation qu'il présente est liée à un cas en Gambie où un enfant ne serait pas élevé par ses parents, élevé par une autre famille, cet enfant serait en contact avec une autre langue. La situation qu'il présente est liée à une tribu amazonienne étudiée par Sorensen et Jakobson. Dans cette tribu, les mariages exogamiques assurent une diversité linguistique des différents groupes. Chaque femme doit apprendre à ses enfants à parler la langue de son mari.

La langue maternelle, considérée comme langue nationale de l'Etat et discipline d'enseignement, régit le système éducatif. Les situations peuvent être variées selon les contextes nationaux et supranationaux. Le concept tient une forte connotation idéologique. Dabène (1994 : 9-10) énonce

« langue de la maison/langue de l'école » est considérée comme la manifestation la plus tangible de la domination linguistique et s'inscrit comme telle dans un contexte plus général d'oppression des minorités.

La langue maternelle de certains groupes devient dès lors l'objet de diverses actions de défense et de promotion. Nombreux sont dans le monde les exemples de ce type de combats : depuis la reconnaissance de certains créoles (Haïti), la revalorisation des langues africaines (Zaïre, Mali, etc...) ou en Europe celle de langues « territoires » comme le basque, le catalan en Espagne ou dans le Nord de l'Europe les langues des communautés non territoriales migrantes ».

C'est la langue la mieux connue, la langue première puisque l'antériorité conduit à un niveau supérieur de compétence. Les propos de Barbe (1988) révèlent que l'enfant doit la connaître pour apprendre d'autres choses :

« du point de vue de la construction de son identité fonction structurantes qui résultent de l'appropriation de son identité, progressive de la seconde langue déstabilisent provisoirement la construction de son identité et de son équilibre affectif ».

2. Le concept de langue étrangère

La langue étrangère est un système de signes verbaux, système d'expression et de communication qui n'appartient pas à la nation, à la famille, au groupe. Ainsi, elle désigne toute langue nationale ou non, acquise ou apprise après la langue maternelle, elle peut s'opposer alors à « langue maternelle », à « langue nationale.

Les mécanismes d'acquisition d'une langue étrangère appartiennent selon Bouton (1974), à trois moments qui sont l'intégration, l'assimilation et la restitution. Ils traduisent la réception, la conservation et l'émission du message.

L'intégration définit l'acte de compréhension de la chaîne verbale énoncée par le locuteur en fonction du support, du geste ou de l'image.

L'assimilation décrit le fait de rendre semblable à soi-même. Elle est la continuité du phénomène de l'intégration. L'intrusion d'un corps étranger dans le comportement perceptif verbal, amalgame au système de référence perceptive acquis par la langue maternelle la nouvelle structure linguistique. Et la restitution résulte des écarts de production langagière et du donné théoriquement acquis au moment de l'intégration.

Elle traduit des observations constatées sur les modifications des deux autres moments que sont l'intégration et l'assimilation. Les aspects psychologique, intellectuel et physiologique sont trois bases sur lesquelles se fondent les mécanismes de l'intégration, ceux de l'assimilation et ceux de la restitution. Le critère psychologique de l'assimilation montre que la mémoire a une place prépondérante puisqu'elle assure la rétention du donné intégré.

Le critère intellectuel de l'assimilation concerne l'organisation intime de la pensée qui structure l'acquis et le schématise. La dimension physiologique de l'assimilation est relative à l'aptitude des cellules nerveuses à la création de nouveaux montages conformes à de nouveaux schèmes perceptifs et conceptuels. Le caractère psychologique de la restitution repose sur l'importance de la stimulation qui est de la motivation déclenchant l'évocation du souvenir et la fidélité de la mémoire permettant une restitution correcte. Le trait intellectuel de la restitution repose en même temps sur la compréhension de la situation globale suivie de la détermination du choix de la réponse verbale et sur l'application à la formation de l'énoncé des schèmes abstraits de la langue élaborés au niveau de l'assimilation. La dimension physiologique de la restitution se base sur l'exactitude des réponses articulatoires aux commandes verbo-motrices élaborées sur un plan intellectuel et contrôlées par le schème auditif acquis.

3. Le concept de langue seconde

Deux ordres de considération orientent la compréhension de l'expression langue seconde. Le premier est purement technique parce qu'il signifie la langue seconde comme étant celle que l'on acquiert après une autre; le deuxième ordre se place dans l'optique des considérations de politique linguistique instituant la langue seconde en langue véhiculaire. C'est là toute l'importance du processus de secondarisation.

Pour Ngalasso (1992), l'expression *langue seconde* désigne donc cette même langue étrangère considérée dans un ordre d'acquisition et de maîtrise, comme se

positionnant immédiatement après la langue maternelle, appelée pour cette raison langue première (L1) mais avant tout autre langue acquise ou apprise ultérieurement (L3, L4, etc...).

L'expression *langue seconde* pour Ngalasso (1989), découle de la terminologie psycholinguistique. Le processus d'acquisition et le degré de maîtrise par le sujet parlant sont les principaux éléments de détermination de la *langue seconde*. Il ajoute que la langue seconde se définit nécessairement et exclusivement par rapport à un individu au moins bilingue. Elle s'oppose aux autres langues dans une hiérarchie fondée sur un ordre à la fois chronologique et logique. Les considérations de politique linguistique donnent à l'expression langue seconde une autre dimension déterminée par la secondarisation.

Cuq (1992) décrit la secondarisation comme un processus de linguistique historique qui touche certaines langues lorsqu'elles prennent des positions socio-politiques dominantes, ce processus s'applique au concept langue seconde. Si l'explication technique de la langue seconde est transposée au niveau social, le seul critère qu'il importerait de prendre en compte serait la véhicularité : une langue seconde est une langue véhiculaire dans la communication ordinaire entre des locuteurs pratiquant par ailleurs des langues non intercompréhensibles.

4. Quelques situations des langues en contact

En nous proposant de dresser quelques types de situations de langues en contact, nous cherchons à confronter les aires géographiques qui concernent, nous l'avons évoqué dans notre introduction, l'Europe, l'Amérique, le Maghreb, l'Afrique noire, les Iles de l'Océan Pacifique et l'Asie. Le français y est langue maternelle où langue officielle. Nous nous contenterons de la Suisse avec les axes des situations de contact de langues selon Pietro de (1988) et de l'Afrique noire sous la grille de Calvet (1974), dont les investigations sur le plurilinguisme, s'inscrivent dans notre réflexion.

4.1. Les axes unilingue/bilingue-endolingue/exolingue

Les axes unilingue/bilingue-endolingue/exolingue, ont été établis par Pietro de (1988). Ce dernier a appartenu à une équipe de recherche qui a travaillé sur le

bilinguisme de diverses populations migrantes en Suisse, puis sur des interactions dans le but de proposer un cadre explicatif cohérent des situations de contact de langues.

Ainsi, les principes classificatoires sous jacents à une typologie des situations de contact de langues se font premièrement sur l'analyse des co-occurrences d'observables et deuxièmement sur la considération à titre d'hypothèse que les configurations qui se dégagent sont révélatrices des principes classificatoires. Deux axes variationnels se révèlent, le premier étant unilingue/bilingue; le second se reliant à la visée endolingue/exolingue. Le modèle explicatif donne à voir les dimensions systémique, sociolinguistique, psycholinguistique et interactionnelle.

En Afrique subsaharienne, les situations de langues en contact dans les pays francophones, se font sur l'axe langue dominante /langue dominée.

4.2. Langue dominante et langue dominée en Afrique moderne

Certes, il incombe d'établir une distinction entre le français langue officielle et une langue nationale. Dans ce contexte, Calvet (1974) précise qu'en Afrique moderne, la langue de suprématie est associée aux formes les plus modernes de l'économie alors que la langue dominée serait liée aux aspects archaïques de production. De ce fait, Calvet (1987) montre que le grégaire et le véhiculaire sont applicables tout autant dans les situations plurilingues que dans les situations monolingues. Et c'est la ville qui devient un facteur d'unification, de conflit, de coexistence et de métissage linguistique.

4.2.1. La ville facteur d'unification, de conflit, de coexistence et de métissage linguistiques

Du point de vue de Calvet (1994), l'unification, le conflit, la coexistence et le métissage linguistique sont l'expression de la corrélation entre la sociolinguistique urbaine avec une théorie sociologique posant les réflexions de l'histoire de la ville. Dans la constitution d'une grande cité, il faut donc distinguer les gens qui sont nés dans la ville, les gens qui sont nés ailleurs dans le pays et enfin les gens qui sont nés à l'étranger. Les parlars urbains sont soumis à deux tendances véhiculaire et identitaire.

La ville africaine a longtemps connu une organisation de type ethnique, elle a d'abord été une agrégation de quartier dont les noms témoignent de l'homogénéité originelle. La cité ressemble à une addition de villages et les rapports aux langues sont les mêmes que ceux qui caractérise la ville moderne. Les formes linguistiques de la

capitale s'imposent comme norme linguistique à l'ensemble du pays si bien que les dialectes et les formes locales résistent mal et moins longtemps à cet idéal.

4.2.2. Face à la glottophagie

Calvet (1987) ajoute que le plurilinguisme est, source de conflit linguistique, source de diglossie. Le prestige du français tient de ses fonctions et de ses raisons historiques et sociologiques qui donnent la lecture de l'organisation sociale. Et selon Calvet (1974), les trois composantes de la glottophagie sont économique, juridique et idéologique.

Ainsi, l'ouvrage de Calvet (1999) préconise la description des situations et la prédiction de leur évolution. A travers l'écologie des langues, l'importance est accordée au niveau supérieur de l'organisation mondiale des rapports entre les langues modèles gravitationnels. Trois auteurs ont repris l'idée d'écologie linguistique Peter Mühlhäusler, Salikoko Mufwene et Albert Bastardas I Boada.

Section 3 : Le français en Afrique noire

L'analyse du français, dans la perspective de la recherche des manifestations de la norme endogène dans le FPEG, impose que soient envisagés pour cette langue, son statut, son acquisition, sa norme endogène et ses différentes variétés.

A. Le statut du français

Le statut du français repose sur son processus de normalisation et sur les idéologies de politique linguistique qui l'installent comme langue seconde.

1. Le processus de normalisation du français

Dans la démarche de Marchand (1975), l'unification linguistique du français a été une activité complexe avec plusieurs étapes. Cette activité a débuté au Moyen Age par la lutte du français comme langue écrite contre le latin. Plusieurs acteurs de diverses natures, comme les gens de lettres, des institutions comme l'Académie Française, l'Etat, au moyen de certaines lois linguistiques, ont agi en faveur de l'unification de la langue française.

Au Moyen Age, en France, la diversité linguistique est marquée par les langues celtiques, basques, les dialectes de la langue d'Oc et de la langue d'Oil. L'imposition du français comme langue de l'écrit contre le latin dure cinq siècles. En 1539, l'ordonnance de Villers-Cotterêt préconise la diffusion de la langue royale dans les provinces. L'aspiration sociale est que le français devienne la langue de culture, apte à donner des informations techniques et scientifiques. Les poètes de la pléiade au 16^{ème} siècle préconisent sa défense et son illustration. La naissance des néologismes, des archaïsmes, des régionalismes, se produit alors.

Au 17^è siècle, le français remporte la lutte contre le latin avec un ouvrage philosophique écrit : *le discours de la méthode* de René Descartes. Et *les provinciales* de Blaise Pascal est le premier texte de controverse religieuse. Dès lors, les préoccupations des hommes de lettres sont d'assurer la noblesse de la langue française.

Wolf (1983) signale que Malherbe entame la vaste activité de la normalisation du français établissant des similitudes entre les hiérarchisations sociale et sociolinguistique.

La notion de bonne société où se forme le bon usage est l'un de ses principes fondamentaux. Le travail de Malherbe contribue à promouvoir le dialecte de l'Ile de France au rang de langue tandis que les autres dialectes sont relégués au rang de patois. L'édification du bon usage, pour lui, passe par la pureté du système linguistique.

Malherbe n'est donc pas favorable aux emprunts issus du latin ou des patois. Le parler du peuple, qui n'est pas en usage à la Cour, doit être exclu. Le vocabulaire doit connaître une véritable épuration rigoureuse. Au nom de la clarté, la recherche est axée sur l'expression juste, le choix des mots, l'ordre des mots dans la phrase : c'est le fondement de la norme narrative. L'usage exemplaire doit être fondé sur l'acte compréhensible.

Vaugelas, quant à lui, complète les principes qui se dégagent du travail de Malherbe favorisant l'instauration d'un modèle fixe pour tout le raffinement linguistique. Le 17^e siècle consacre le modèle à suivre pour la postérité. Il est considéré comme base de la grammaire générative. Vaugelas développe avec plus de précision le concept d'usage selon les points de vue linguistique et sociolinguistique. Il met l'accent sur la distinction entre un bon et un mauvais usage.

Cette distinction repose sur un sous-système sociolinguistique qui est la marque de la hiérarchie sociale et politique de l'époque. Le choix pour codifier ce bon usage relève ainsi de tout ce que la plus saine partie de la Cour dit. Le discours de la Cour est pris en compte comme beau et élégant. Avec Vaugelas, la grammaire normative est au stade de sa genèse.

Selon Marchand (1975), la collaboration entre le pouvoir politique et les gens de lettres favorise la naissance de l'Académie Française fondée en 1635 par le Cardinal Richelieu. En elle germe l'idée d'une corrélation entre l'unification nationale et l'unification linguistique de la langue française. Son but est de « *nettoyer la langue française des ordures contractées dans la bouche du peuple et dans la foule du parlement* ». Les moyens qu'elle préconise, restent le dictionnaire, la grammaire, la rhétorique et la poétique. Mais l'activité normative du français n'aurait pas eu toute son importance si certaines interventions de L'Etat n'avaient pas été effectives.

On note un certain nombre de mesures, prises par l'Etat, qui ont fait asseoir la norme. Parmi elles, la proposition de Tallérand relative à la création d'une école

publique obligatoire dont l'objectif est de lutter contre les dialectes. L'intervention de Grégoire du 30 juillet 1793 à la convention, le vote d'une loi instituant une école primaire d'Etat le 21 octobre 1793, la connaissance de l'orthographe française comme première condition pour occuper un emploi public en 1832, la création de l'école obligatoire, l'instruction officielle dénonçant l'argot du quartier en 1929 ; toutes ces mesures participent à l'unification linguistique.

L'activité normative du français entamée depuis le Moyen Age, consacre le langage de la Cour comme idéal de langue. Ce dernier cesse d'être le modèle de référence à partir du 17^e siècle. De la Révolution française résulte la politique linguistique actuelle. La langue est conjointe à l'idée de nation. En 1951, la loi Deixonne est votée. Elle institue l'enseignement facultatif des langues et dialectes locaux dans les lycées et les collèges. Par ailleurs, cette même loi a imposé l'usage du français dans les pays colonisés. Le français y devait être utilisé de manière exclusive dans l'administration, à l'école, etc. En Afrique, l'administration coloniale orchestre la diffusion des principes de la norme du français standard.

2. Le français, langue seconde en Afrique noire

Pour Cuq (1991), une des deux définitions de la langue seconde est relative aux critères essentiellement institutionnels.

Ainsi le français est considéré comme une langue seconde partout où bien que langue étrangère, langue officielle, il est utilisé de façon privilégiée au parlement dans l'administration, la justice, l'enseignement et les mass média. Sont exclues les situations où le système linguistique français n'a pas de statut officiel reconnu et n'exerce aucune fonction sociale importante, et c'est le cas des pays non francophones comme la Grande Bretagne, la Hollande, la Chine, le Nigéria ou le Mozambique.

En somme, Cuq (1992) laisse percevoir le fait que le statut et l'emploi sont fondamentaux pour définir le concept du français langue seconde. Voisin (1981) ne s'éloigne pas de ce point de vue car pour lui, ce concept est lié au statut nouveau accordé à la langue française.

« Désignée dans les instructions et les programmes d'enseignement des pays francophones langue seconde, langue étrangère privilégiée, langue de travail,

langue d'accès à la communication nationale et internationale, langue des échanges avec les civilisations étrangères ».

En 1984, Voisin et Olivieri (1984) reprennent le même thème sous un angle un peu différent, celui de la politique linguistique. Pour eux, le français langue seconde est la

« Langue d'accès à la connaissance scientifique et à l'information, langue de travail scolaire toutes les situations où le français est en position de langue seconde, est de conférer au français un statut de langue de scolarisation ».

L'accent, au sujet du français langue seconde, est mis sur une fonction : celle d'être un support à des apprentissages non linguistiques ; l'insistance est mise aussi sur une aire d'utilisation qui est celle de l'école.

B. Acquisition du français

L'acquisition du français passe par des canaux officiels comme l'institution scolaire ou par la rue. Et le français langue seconde, est source de déstabilisation d'identité chez les Africains dont les attitudes peuvent être le rejet ou l'acceptation. Ainsi, se dessinent les aires de pratique de la langue de Molière et des langues locales qui ne remplissent pas les mêmes fonctions dans une communauté bien précise.

1. Le français : acquisition et déstabilisation

Dans l'analyse de Vigner (1992), les éléments constitutifs du concept français langue seconde recouvrent un statut, un mode d'acquisition et une méthode particulière. Le statut est celui de langue qui vient en seconde position après la langue officielle dans un certain nombre d'usages chez les locuteurs du pays. Le mode d'acquisition montre que le français a été acquis/appris dans un second temps, après la langue maternelle, dans le cadre d'un bilinguisme différé. La méthodologie particulière se situe dans un espace intermédiaire entre ce qui relève des approches des langues maternelles et des approches des langues étrangères.

1.1. L'école

Cuq (1991) voit dans le français langue seconde une langue d'information intrascolaire davantage qu'un outil de communication extrascolaire. Il pense qu'« *il est*

donc peu probable que l'utilisation de méthodes d'inspiration communicative présente l'intérêt majeur dans de telles situations » et suggère de privilégier plutôt l'acquisition des compétences de décodage de la langue en tant que moyen de connaissance. Vigner (1987), pour sa part écrit :

« si le français doit être seulement une langue de communication pour les actes d'échanges les plus courants de la vie quotidienne, il fera très vite double emploi avec les langues et parlers de l'élève qui dans la région, la ville, le village ou le caractère assurent déjà fort bien cette fonction. Si le français langue seconde, a un rôle à jouer c'est avant tout comme langue de scolarisation c'est à dire comme outil d'information plus que de communication ».

L'école est donc la principale institution qui assure l'acquisition du français. Mais cette langue qui se trouve enseignée, est figée, normée. L'école, en Afrique noire francophone, représente tout à la fois une mesure sociale et une mesure linguistique. Makouta (1973) relève que l'institution scolaire est devenue une des composantes essentielles de l'organisation sociopolitique et socioéconomique des Etats africains contemporains. Ngalasso (1988) signale qu'en R.D.C. par exemple, l'école est le lieu de diffusion du français de référence puisque dans la salle de classe, l'emploi du français de rigueur se fait sous l'autorité scolaire.

1.2. Hors de l'école

Pour les populations scolarisées, précise Ngalasso (1988), les interactions en classe se font exclusivement en langue française alors que les échanges oraux dans la cour de récréation ou dans des lieux parascolaires sont menés en Lingala. L'acquisition de la langue de Molière en Afrique ne se trouve pas toujours assurée par l'institution scolaire. L'école n'étant plus le seul lieu de diffusion du français, les populations non scolarisées vont l'acquérir dans la rue. Les populations non scolarisées pratiquent le système linguistique français qu'elles ont appris sur le tas. Ce qui fait qu'en Afrique noire francophone, il existe un décalage entre le français enseigné à l'école qui est figé et le français pratiqué en dehors de l'école qui est dynamique. Mais l'apprentissage de cette langue recouvre une fonction déstabilisatrice.

1.3. La déstabilisation par la langue seconde

Au sujet de l'acquisition de la langue seconde, Bouton (1974) souligne deux aspects de l'exigence de l'apprentissage d'un deuxième moyen de communication. D'une part, un effort gratuit et l'acceptation d'un dépaysement intellectuel et perceptif d'autres parts, le caractère artificiel par lequel le sens général de la chaîne verbale est deviné plutôt que perçu avec l'action inhibitrice de la langue maternelle. La traduction verbale de cette situation fait que la langue seconde sera concurrencée dans la conscience linguistique par la verbalisation immédiate dans la langue maternelle. Ainsi se produit simultanément une appropriation de l'identité et une déstabilisation d'identité par acquisition du français langue seconde.

Et Barbe (1988) d'insister :

«l'enfant doit l'apprendre pour apprendre d'autres choses du point de vue de la construction de son identité, les fonctions structurantes qui résultent de l'appropriation progressive de la seconde langue déstabilisent provisoirement la construction de son identité et de son équilibre affectif ».

3. Les Africains face au français

En somme, le français en Afrique noire francophone, du fait de sa fonctionnalité apparaît comme une langue qu'il est nécessaire d'apprendre.

Mais cette langue porte encore une connotation fortement idéologique qui le présente comme le système de communication de l'ancien colonisateur, de l'imposition de l'impérialisme colonial. Les attitudes des Africains face à cette langue peuvent se solder soit par un rejet soit par une adoption comme le souligne Manessy (1994).

En Afrique subsaharienne l'héritage de la période coloniale fait que la présence du français n'est jamais vécue de façon neutre par les Africains. Quelle que soit la réalité sociolinguistique, ce sont des paramètres idéologiques ou politiques qui, le plus souvent, déterminent l'acceptation ou le rejet de la lexie français langue seconde. La nature des situations sociolinguistiques de chaque pays influence le rôle et le statut du français. Cuq (1992), révèle qu'en Afrique noire, l'héritage de la période coloniale se matérialise par la présence du français qui n'est jamais vécue de façon neutre par les Africains.

Au sujet des attitudes linguistiques, Canut (1996) révèle trois temps qui les caractérisent : le premier est la conscience ou la non conscience, le deuxième est la sécurité ou l'insécurité linguistique et le troisième temps est la résistance ou l'adhésion. Nous développerons les aspects des attitudes linguistiques de manière plus exhaustive dans le chapitre VI sur les normes subjectives des particularités.

4. Le français et les langues locales

En République Démocratique du Congo, précise Ngalasso (1988), les rapports entre le français et le lingala sont marqués par l'usage du français en milieu urbain africain dont la pratique se fait à Kinshassa. L'émergence d'une langue nationale à caractère véhiculaire laisse la place au français à des usages plus ou moins formalisés et ritualisés. Les usages du français sont un véritable indice d'une revendication de légitimité, d'une prétention à l'exercice du pouvoir intellectuel ou politique.

Ainsi, selon le même auteur, le lingala et trois autres langues nationales émergent. Le lingala se superpose à toutes les autres langues zaïroises et tend à se substituer à elles dans toutes les fonctions véhiculaires et vernaculaires. A Kinshassa, le lingala serait la première langue exclusive. Mais c'est aussi une langue pratiquée par les habitants de l'intérieur du pays, c'est la langue de la capitale, de la musique, de l'armée. Elle bénéficie d'un grand prestige. Le lingala est la langue populaire, un moyen de communication nécessaire, vitale, quotidienne. Le français reste la langue de l'Etat bien qu'implanté à Kinshassa et dans les autres milieux urbains.

Dans la plupart des cas, la majorité des langues locales en Afrique n'a pas connu un processus de codification, de normalisation pouvant les ériger en système linguistique codifié ou même, ne bénéficie pas d'un certain dynamisme comme le lingala. Les langues nationales ne sont pas impliquées dans un projet politique centralisant fondé sur une idéologie unifiante. Elles n'ont pas fait l'objet d'une standardisation, d'une grammaticalisation ou d'une codification poussée, elles n'occupent qu'une place restreinte à l'école, elles sont peu utilisées dans l'écrit, elles ne sont en conséquence associées qu'à un stock réduit de normes prescriptives.

Du point de vue de Manessy (1994), trois types de situations se dégagent : le premier est relatif aux Etats linguistiquement homogènes comme le Rwanda, le Burundi, le second concerne les Etats hétérogènes mais possédant une langue dominante

au niveau national démographiquement ou sociologiquement, c'est le cas de la Mauritanie (arabe), du Sénégal (wolof), du Mali (malinké-bambara), du Niger (haoussa), de la R.C.A (sango) et du Gabon (fang) . Le troisième type concerne Etats hétérogènes sans langue dominante au niveau national, c'est le cas de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Togo, du Bénin, du Tchad, du Cameroun, du Congo, Zaïre (RDC). Manessy (1994 : 17) indique que « *ce dernier présente cette particularité que quatre grandes langues y sont officiellement employées dans l'administration et l'enseignement : le kiswahili, le tshiliba, le kikongo et le lingala* ».

5. L'acclimatation du français

Parmi les phénomènes d'acclimatation du français en Afrique subsaharienne, l'indigénisation et le français régional apparaissent au premier plan.

5.1. L'indigénisation du français

Les rapports qu'entretiennent le français et les langues locales en Afrique sont complexes. De ces rapports ou mieux encore de ces contacts, transparaissent des productions langagières de français teintées de substrats de langues locales. En Afrique noire, par exemple, sa faible implantation ne permet pas au français standard d'assumer la fonction de communication interethnique comme il se transmet de bouche à bouche plutôt que par les canaux formels. La langue de Molière se répand alors sous une forme pidginisée où les vocables français sont coulés dans le moule d'une syntaxe et d'une sémantique reflétant les langues vernaculaires de ses usagers. On assiste alors à des phénomènes d'éclatement de la norme unique ou encore à des processus d'indigénisation du français.

Les éléments qui marquent la différence entre le français parlé en Afrique et celui de France sont donc à la source du processus d'indigénisation. L'indigénisation est le processus naturel d'adaptation. Calvet et Moreau (1998 : 5) signalent

« Le français est peut être en train de s'acclimater en Afrique d'y remplir une fonction identitaire et d'y prendre des formes spécifiques qui annonceraient à terme l'émergence d'une nouvelle génération de langue autonome ».

Les formes spécifiques sont parfois éloignées de celles du français standard. Mufwene (1998 : 49) énonce

« Ces déviations par rapport aux normes françaises d'Europe sont des développements normaux, typiques des processus d'indigénisation où une langue appropriée par un groupe étranger dans une écologie qui est aussi étrangère à la langue cible subit des influences substratiques et s'adapte aux réalités ethnolinguistiques locales ».

5.2. Le français régional

Valdman (1983) fait référence à la définition du français régional qui se fait par rapport à un noyau central qu'est le français standard. Ses traits linguistiques doivent se démarquer de ceux qui caractérisent des variétés de langue localisées dans l'espace et le long de la gamme des strates socioculturelles. Il est nécessaire d'identifier l'entité à laquelle s'oppose le français régional. S'il s'oppose au français standard, il tient sa spécificité des différences des lieux, des populations, des innovations de différentes communautés.

La variété régionale consiste en un noyau central et en une série d'écarts qui sont des franges périphériques et secondaires. Quant à Warnant (1973), il fait ressortir quatre traits distinctifs des variétés régionales que sont l'oralité, le provincialisme, le régionalisme et le marginalisme. Straka (1981), au sujet du français régional, souligne que les traits régionaux proviennent du substrat dialectal, des langues et dialectes avoisinant les traits qui ne sont plus en cours en français standard.

C La norme endogène du français en Afrique noire

Si naître dans une communauté est son premier devoir, sa nature par contre revêt des formes diverses. La norme endogène, puisque c'est d'elle dont il est question, peut être assimilée à différentes variétés de français, au langage moderne de la civilisation africaine, à l'usage du plus grand nombre, à la distinction à opérer entre erreur, faute et particularité.

1. La naissance de la norme endogène

Dans l'analyse sociolinguistique, la norme endogène se définit par opposition à la norme exogène. Ngalasso (2000) attribue la paternité de cette opposition à Mencken (1919), Kahane et Kahane (1977) et Kachru (1977, 1981 et 1982) qui l'ont appliquée aux diverses variétés de l'anglais. La norme endogène pour ces auteurs, est celle qui

prend son origine à l'intérieur de la communauté de ses locuteurs natifs sur le territoire même où vivent ces locuteurs.

Le concept est d'abord appliqué aux variétés « naturelles » d'une langue autochtone acquise en milieu familial par exemple le français en France ; par opposition aux variétés importées d'une langue étrangère apprise à l'école (par exemple le français en Afrique) dont le modèle est la langue des natifs.

La norme exogène présente deux traits définitoires dont une origine étrangère à la communauté de ses usagers actuels ou potentiels et une subordination à une autorité de légitimation située elle aussi à l'extérieur de cette même collectivité.

2. Les différentes variétés de français

En Afrique, on parle de norme endogène pour désigner les différentes variétés du français utilisées comme langue seconde dans les Etats francophones. Dans ce contexte, les normes locales se caractérisent à la fois par une tendance à l'autonomie vis à vis du français standard et à la généralisation de leur emploi parmi toutes les couches sociales au sein de la communauté nationale ou régionale.

Pour Ouoba (1990), la norme locale se définit dans l'« *acceptation d'un certain nombre de faits qui ne donnent pas lieu à un jugement d'exclusion même s'il n'appartient pas au bon usage des grammaires scolaires* ». Queffelec cité par Ngalasso (2000) parle plus des éléments constitutifs de la (des) normes (locales) sous la forme d'une série d'usages déviants qui sont assez stabilisés chez les locuteurs compétents en français.

3. Le langage moderne de la civilisation africaine

Dans l'analyse de Manessy (1994), la norme endogène présente deux caractéristiques essentielles à savoir sa neutralité par rapport à la hiérarchie et son indépendance par rapport au modèle scolaire. Ainsi, elle peut être décrite comme manière normale de communiquer entre interlocuteurs africains dans des situations où le respect de la norme scolaire ne s'impose pas.

Les sociétés africaines ont connu une évolution récente. Les caractéristiques communes à cette évolution se lisent par l'urbanisation croissante, l'implantation de techniques nouvelles, l'abondance des produits importés, la modification des habitudes

de consommation, l'uniformisation des modes de vie, le nivellement des références sociales et culturelles. Depuis les indépendances, une forme moderne de la civilisation africaine utilise les apports du Nord en les interprétant en fonction des schémas conceptuels culturels et sociaux qui lui sont propres.

Dans cet ordre d'idées, le langage n'échappe pas à cette évolution. Les appareils grammaticaux et lexicaux des langues africaines se trouvent remaniés et leurs variétés urbaines affectent aussi le français. Ainsi, ses facteurs d'homogénéisation en Afrique se trouvent-ils sous-jacents à l'homogénéisation de la transformation des sociétés africaines.

4. L'usage du plus grand nombre

Makouta (1973) parle de norme réelle-celle qui est définie par l'usage du plus grand nombre -celle qui n'est pas fixe, ses usages sont flottants. Elle n'a encore fait l'objet d'aucune réglementation inventaires maximalistes sous le terme de norme locale éloignée de la norme scolaire académique. Et les critères retenus pour l'établissement de cette norme restent la fréquence, la répartition géographique et sociologique, morphosyntaxique ou sémantique.

Selon Makouta (1973), les lettrés et les non lettrés sont influencés par l'aspect homogène du continuum dû au caractère extérieur de la norme de référence, par la permanence d'un certain nombre d'invariants comme le prestige de la langue française et son rôle fonctionnel.

Tous ces paramètres génèrent les particularités phonétiques, phonologiques morphologiques, syntaxiques et sémantiques du français en Afrique noire francophone. Et les facteurs y favorisant l'émergence des normes endogènes ont diverses formes. Ils sont liés aux représentations qui se font de l'usage du français, aux différents moyens de diffusion de la langue française comme l'école ou la rue, à la nature de sa pratique mais aussi à ses rapports avec les langues locales. Ainsi, la variété de français acquise à l'école est un gage d'identification d'une classe sociale.

5. L'erreur, la faute et la particularité

La notion de particularité est relative aux trois types de distinctions qui se produisent dans d'une langue seconde. Ce sont la particularité, l'erreur et la faute.

L'erreur traduit la faculté de se tromper. Elle peut se définir comme une différence de performance, dû à des circonstances extérieures, d'ordre psychologique par exemple. Elle est susceptible de créer une perturbation. Elle est un écart non figé, ponctuel qui peut faire l'objet d'une autocorrection, elle ne résulte donc pas de l'ignorance d'une règle.¹

La faute a une connotation plus grave. Elle est l'expression d'une différence de compétence, elle suppose ignorance de la règle. Elle est inconsciente et ne peut être corrigée par soi même. Elle est une variation figée, durable, fossilisée. La faute un écart plus lourd qui menace l'intercompréhension d'une communauté linguistique. Elle a un caractère systématique.²

Il s'agit aussi de reconnaître avec Houis (1971) que les phénomènes linguistiques comme l'accent, la jonction et l'intonation sont percevables dans les pratiques langagières. Les fautes sont réalisées selon deux dimensions : une relative aux difficultés du français et l'autre liée aux interférences dues aux habitudes d'articulation, de construction discursive, de conceptualisation, d'élocution orale acquises par les élèves africains au cours de l'usage continu et quotidien de leurs propres langues.

La particularité est un écart significatif dû à une variation géographique, temporelle ou sociale mais qui n'enfreint aucune règle structurelle. Les préalables dans lesquels elle se construit sont conjoints à l'ambivalence de la langue c'est-à-dire des bases intralinguistique et extralinguistique. La première base est relative à l'inventaire de formes et de règles tandis que la deuxième est liée au système de communication à double articulation par une communauté linguistique.³

Par le fondement intralinguistique, on peut observer selon Robillard (1993 : 116) « *le degré d'homogénéité d'un phénomène linguistique par rapport à l'ensemble du système concerné qui permet de décider si une forme fait partie d'une langue ou d'une autre* ». Par le critère extralinguistique, on peut requérir d'après ce même Robillard (1993 : 116) « *le sentiment des locuteurs sur les formes linguistiques qui comptent le plus* ». La confortation de cette ambivalence se trouve présentée dans un modèle global.

¹ Cours de sociolinguistique 2003-2004 de M. Musanji Mwatha Ngalasso

² ibid

³ ibidem

La légitimité des éléments linguistiques d'une langue repose sur leur conformité à ce système et aux représentations linguistiques s'y afférant. Au sujet du français, De Bal (1988) énonce qu'il est une structure apprise et non une langue première. Ainsi, il est nécessaire d'établir la distinction entre particularité acceptée par les normes locales implicites et les écarts qui se rencontrent au premier stade de l'apprentissage imputable à une maîtrise encore insuffisante de la langue cible.

La particularité lexicale est liée à la régionalité pour une communauté linguistique qui marquerait les spécificités sur les plans économiques, socioethnique, religieux, politique, culturelle et climatique. Les méthodes d'approche des particularités lexicales seraient de deux ordres. Une approche empirique qui épouse les caractéristiques du terrain et qui permet une collecte efficace. Elle fournirait très vite des résultats mais ceux-ci risquent d'être contestables. Une deuxième approche reliant ces singularités aux problématiques plus générales de la linguistique ; celle-ci repousserait le moment de la collecte et de la description.

Quoi qu'il en soit, au sujet du particularisme, Frey (1995 : 139) souligne qu'il « *contient implicitement l'idée d'une différence et d'une référence, envisagée sous deux aspects complémentaires : l'aspect purement linguistique et l'aspect sociolinguistique* ». IFA (1988) montre que les caractéristiques lexématiques relèvent soit des formations nouvelles ou des emprunts. Les transformations locales tiennent sur une acceptation différente de celle qui a donné le dérivé en français standard.

Ainsi, les changements de catégorie, de genre, de construction, etc. génèrent des différences grammaticales. Pour les spécificités sémantiques, elles dénotent des transferts, des restrictions, des extensions de sens ou des métaphorisations. Les particularités peuvent tenir à des distinctions de connotation, à des dissemblances de fréquence, de niveau ou d'états de langue.

Dans la perspective du dictionnaire du français pratiqué en Afrique, Dumont (1991) fait écho à des critères de sélection qui ont servi de fil conducteur comme les diffusions diatopique, diastratique, diaphasique, socioculturelle, la productivité lexicale et la fréquence d'emploi. Les membres de l'IFA n'ont retenu pour la sélection que des items africains du futur dictionnaire en prenant en considération la fonction dénotative, leur conformation, la fréquence d'emploi, la répartition géographique, l'acceptation sociale et l'acceptation linguistique.

D. Les différentes variétés de français en Afrique noire

Plusieurs spécialistes sur la question du français en Afrique noire s'accordent à déterminer les différentes catégories. Manessy (1994), Lafage (1979) et Moreau (1997), en ont donné leur typologie.

1. La conception de Manessy (1994)

Manessy (1994) énonce qu'en Afrique, le français se manifeste sous des formes plus variées et plus complexes. Quatre catégories de variétés marquées par l'influence des langues locales traduiraient un français standard ou bon français, le français local ou régional, le français dialectal (français de la rue, français du marché) et le sabir qui est un français pidginisé. Deux traits marquent le français d'Afrique. Premièrement, il n'a pas donné naissance aux formes pidginisées relativement stables et deuxièmement, il n'existerait pas de français sénégalais, ni de français du Cameroun.

2. La conception de Lafage (1979)

Lafage (1979) dresse quatre niveaux de variétés du français en Afrique de l'Ouest. Mais son tableau est relié directement au cadre urbain. Ainsi, la première classe dominante, l'élite, fait usage d'un français conforme à celui du français central avec l'exigence rigoureuse de la norme académique. La deuxième classe, la classe moyenne, utilise un français conforme à la variété française de la norme locale. La troisième classe de variété comporte les marques d'une classe moyenne faisant un usage occasionnel d'un français dialectal pidginisé. Et la quatrième classe concerne la masse populaire des non lettrés qui fait un emploi exclusif du parler ethnique ou d'une langue véhiculaire africaine.

3. L'acrolecte, le mésolecte et le basilecte

Les différentes variétés de langues traduisent les différents registres de langues. Ainsi en est-il pour l'acrolecte, le mésolecte et le basilecte que décrivent Moreau (1997), Epanga (1998) et Ngalasso (1988).

La description de l'acrolecte tient du point de vue de Moreau (1997 : 19) « *dans une situation de continuum linguistique* », de « *la variété la plus proche du pôle défini comme supérieur* ». Epanga (1998) la range au niveau de la norme du français standard, celle de la France. Elle est parlée par ceux qui ont suivi avec succès le cursus normal de

l'enseignement formel, du primaire au supérieur (universitaires, magistrats, médecins, ingénieurs et autres diplômés d'études supérieures et universitaires). La classification de Ngalasso (1988) montre qu'en R.D.C une variété acrolectale et un autre registre diversifié sont pratiqués chez les élites.

Le mésolecte dans l'analyse de Moreau (1997 : 210) fondé « *dans une situation de continuum linguistique* », est « *formé par analogie avec l'acrolecte et le basilecte* », il « *désigne les productions, souvent interférentielles, qui se classent dans la zone intermédiaire entre les deux variétés désignées par ces termes* ». Epanga (1998) la décrit comme la variété commune du Zaïre (R.D.C), langue des lettrés moyens. C'est un niveau linguistique qui correspond à ceux n'ayant pas franchi l'étape des études secondaires mais qui ont au moins accompli quatre années post primaires. Elle est comprise par les usagers de la première variété, qui généralement, disposent de plusieurs registres. La classification de Ngalasso (1988) montre qu'en R.D.C une variété mésolectale est utilisée par des lettrés moyens.

Le basilecte dans la démarche de Moreau (1997 : 60) est défini « *dans une situation de continuum linguistique* » comme « *la variété (ensemble de lectes) la plus éloignée du pôle défini comme supérieur* ». Epanga (1998) la décrit comme la variété de peu ou pas lettrés. C'est le français extrascolaire qui est acquis en dehors de l'école. C'est un niveau linguistique de ceux qui ont accompli une partie de la scolarité primaire. La classification de Ngalasso (1988) montre qu'en R.D.C : une variété basilectale est parlée par les congolais pas ou peu lettrés.

Conclusion

Notre propos sur la recherche des manifestations de la norme endogène du FPEG, nous a permis d'aborder trois sections de ce chapitre. La première section ayant pour titre langage et société, a servi de point de départ pour établir une corrélation entre les institutions sociales et les fonctions des langues. Ainsi, cette partie a dressé un portrait de la norme linguistique. Et grâce à des approches distinctes, nous avons établi les différents types de normes.

La deuxième section portant sur la variation linguistique, a montré les différentes dynamiques interne, externe et intersystémique qui sont factrices de l'évolution des langues. L'analyse des représentations sociales sur l'évolution du langage a mis en évidence l'interaction langagière, la structure des représentations sociales mais aussi le lien entre les images et le changement linguistiques. Les acceptions de langue maternelle, langue seconde et de langue étrangère ont été définies. La troisième section a été intitulée le français en Afrique noire : son statut, ses différentes modalités d'acquisition, ses formes de norme endogène et variétés.

CHAPITRE II LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE DU GABON

Introduction

Dans ce chapitre 2, nous allons faire percevoir quelques données générales sur le Gabon : sa situation géographique par rapport aux autres pays de l'Afrique noire, sa superficie, sa population et ses divisions administratives.

Nous dresserons ensuite un aperçu sur les peuples présents sur le territoire gabonais : les Pygmées, les Bantous, les Français et d'autres Etrangers. A ce tableau, sera suivi de celui des langues des Pygmées, des langues bantoues, du français et des langues des autres Etrangers. Il sera convenu d'évoquer les différents statuts de chaque unité de langue(s) observé(es). Ainsi, notre propos soulignera les mesures de politique linguistique prônées. Nous nous attacherons à la fin à montrer la corrélation entre ces langues et les manifestations de l'urbanisation, composante principale de la norme endogène du français pratiqué en Afrique noire dans le sens où le préconise Manessy (1994).

Section 1 Généralités

La première section concerne les généralités susceptibles de caractériser les différentes situations de pratiques langagières au Gabon. Pour notre propos, la situation géographique et les divisions administratives, serviront de toile de fond.

A. Situation géographique

Mvele (1983 a) souligne que les frontières qui bordent le territoire gabonais, ont été reconnues et figées par la Charte de l'Organisation de l'Unité Africaine, définies auparavant par les puissances colonisatrices.

Ainsi, le 27 juin 1900, un premier accord est signé entre la France et l'Espagne concernant les limites territoriales entre le Gabon-Guinée Equatoriale, une autre convention est passée le 18 avril 1908 entre la France et l'Allemagne pour la frontière Gabon-Cameroun. Les limites géographiques séparant le Gabon et la République Populaire du Congo, avaient été définies par les arrêtés numéros 989 du 28 mars 1937, 2309 du 20 novembre 1941 et 1571 du 6 août 1945, signés du Gouverneur Général de l'Afrique Equatoriale Française à Brazzaville.

Le Gabon est séparé au nord ouest par la Guinée Equatoriale, au nord par la République Unie du Cameroun, à l'est et au sud par la République Populaire du Congo et à l'ouest, par l'Océan Atlantique. Selon les indications que donne I.P.N (1983).et Institut Panos (2000), sa superficie est de 267667 km² ou de 267 670 km².

Carte 1 : Le Gabon en Afrique



Source :

Géographie et Cartographie du Gabon. Atlas illustré. Paris, EDICEF, 1983 I.P.N. : 1983

B. Géographie humaine et économique

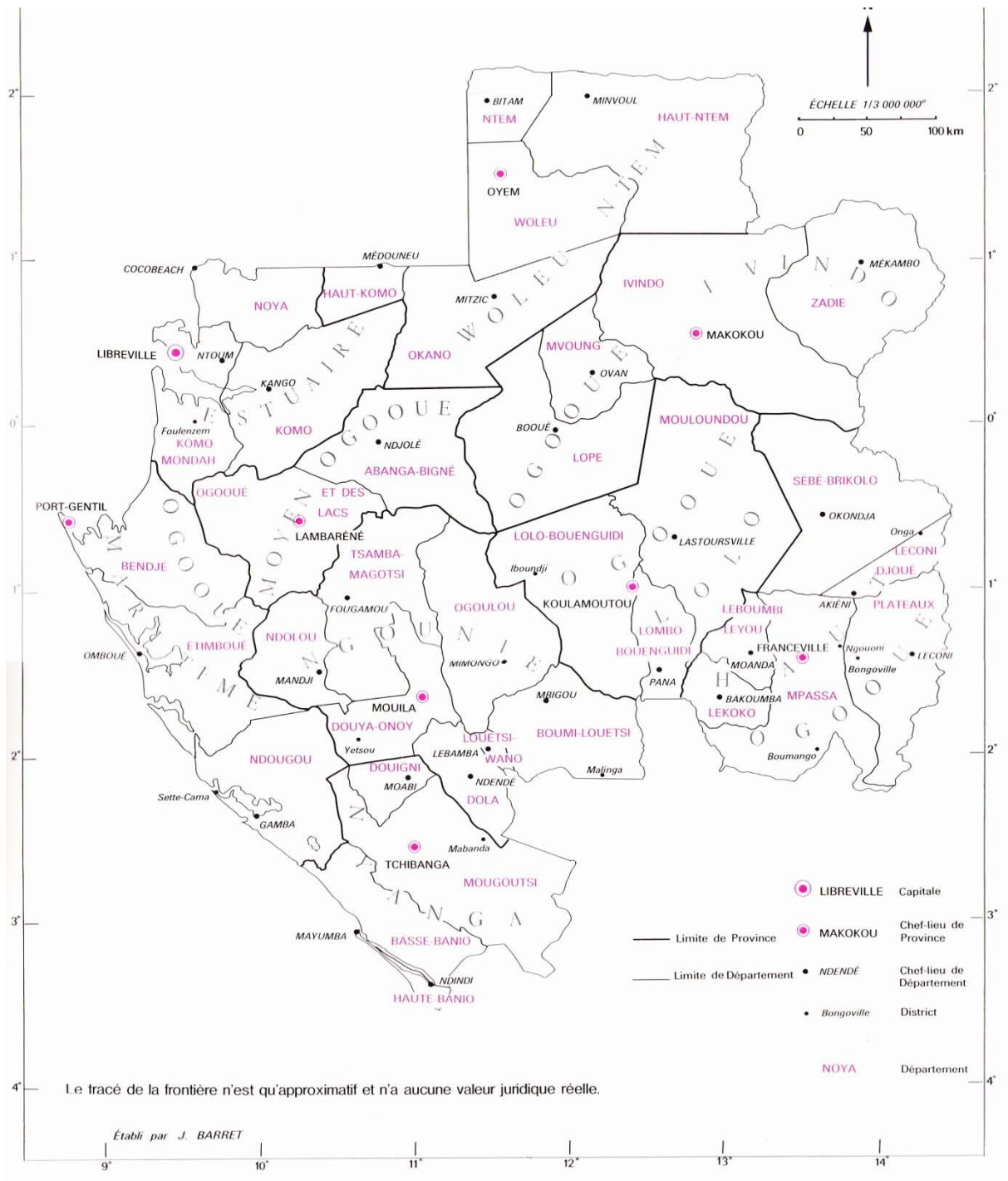
Le Gabon représente un Etat africain sous peuplé, ce qui est un gros handicap pour le développement en considérant les indications d'I.P.N (1983), du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (R.G.P.H.) pour l'année 1997 et de l'Institut Panos (2000).

Sa population, estimée de 1993 du 1/06/1993, à 1.014.976 habitants ou à 1138 000 pour l'année 1997. Le revenu par habitant était de : US\$ 4020,00(1996), en 1997, il était de US\$ 6300,00 1997. Le taux de croissance économique annuel était de 3,2% en 1995 et de 4,5% en 1997. Son inflation atteint le chiffre de 2,5%. Son taux d'alphabétisation est de 63,2%, avec un pourcentage de 73,7% pour les hommes et de 53,3% pour les femmes. Le nombre de récepteur TV par mille habitants est de 49.

C. Les divisions administratives

Le gouvernement est l'organe politique et administratif central qui fixe et promulguent les lois et règlements au Gabon. Dans ce pays tropical, Mvele (1983 b) relève neuf provinces, trente sept départements, dix districts, douze communes, cent dix neuf cantons. Le nombre de villages est plus important.

Carte 2 : Les divisions administratives au Gabon



Source :

Géographie et Cartographie du Gabon. Atlas illustré. Paris, EDICEF, 1983, P.39

Section 2 Les peuples au Gabon

Dans la section 2 de ce chapitre, nous allons analyser les peuples habitant au Gabon, leur processus d'occupation, leurs divisions ethniques et aussi leur estimation. La notion d'ethnie, très pertinente pour notre observation doit d'abord être clarifiée.

A. Le concept d'ethnie

L'idée prédominante dans les définitions de l'ethnie que donnent Levy et Lussault (2003), Panoff et Perrin (1973) et Nantet (2006), place le groupe humain partageant les mêmes traits culturels comme principal facteur de définition. Nantet (2006) ajoute que ce terme est appliqué à des populations rurales vivant en groupe plus ou moins homogènes. Les traits spécifiques communs sont relatifs à la langue, aux traditions historiques, aux structures sociales, aux croyances, aux idées, aux techniques de subsistance, aux arts, etc.

Deschamp (1970), à ce propos, admet que les ethnies montrent un aspect de la diversité humaine de l'Afrique. Peuples et ethnies sont ainsi synonymes, leur division en nombre est si considérable qu'au Gabon par exemple, sur une population de cinq cent mille habitants, on en dénombre une trentaine. I.P.N (1983) dresse les spécificités culturelles des ethnies gabonaises en présentant leur forme d'organisation sociale et leur semi-nomadisme qui seraient fonction de sociétés segmentaires basées d'une part sur les notions de tribu, de clan, de lignage et d'autre part sur celles de confréries religieuses et de village.

Les groupes, les tribus ou clans, se trouvent fractionnés à l'extrême, l'autorité des chefs lignagiers est attribuée à des hommes d'expérience ayant des connaissances traditionnelles diverses. Aussi, dans les villages, les confréries initiatiques d'ordre religieux d'hommes ou de femmes, participent à maintenir l'ordre et à transmettre la tradition sous toutes ses formes. Le semi-nomadisme tient, quant à lui, à la production de l'agriculture de subsistance sur brûlis et au fractionnement continu des lignages, ce qui conduit à se déplacer souvent.

B. Les Pygmées

Panoff et Perrin (1973) signalent que le terme pygmée désignait en Grèce un peuple de très petite taille censé vivre dans la région du Haut Nil et que les Pygmées d'Afrique sont souvent dénommés négrières. Nantet (2006) précise pour sa part que c'est un nom donné par les anciens Grecs. Ainsi, « *Pugmaios* » signifiant « haut d'une coudée », correspond aux chasseurs, aux collecteurs des forêts de l'Afrique centrale.

Les appellations qu'on leur attribue sont toutes aussi diverses. Ainsi, leurs noms propres diffèrent selon les pays ou régions. Dans la démarche de Nantet (2006), ce sont des *Baka* au Cameroun et au Gabon, des *Mboti*, des *Akka* pour les forêts de l'Est des deux Congo, de la République centrafricaine et au Rwanda. Bahuchet et Phillipart (1991) font savoir que la dénomination *Baka* est conférée à toute forme humaine paraissant hors du commun dans les terres nouvellement explorées. Ce qui est la résultante de l'exploration en 1870 du bassin du Congo par Georges Schweinfurth qui attribue le nom *Akka* à ceux qu'on lui présente à la Cour du roi des Mangbetu. Sont ainsi appelées plusieurs populations de taille légèrement inférieure à celle de leurs voisins, menant une vie nomade dans la forêt équatoriale africaine, et se nourrissant de produits de la chasse et de la cueillette.

Au Gabon, si Dr Poutrin cité par Moussirou (1984), situe l'installation des Pygmées au X^e siècle du nord au sud, I.P.N (1983) fait remarquer que leur ancienneté pour ce qui est de l'occupation de l'espace, en tenant compte des fouilles archéologiques dans les vallées de l'Ogooué et de la Nyanga, daterait de l'époque préhistorique, du paléolithique et du néolithique. A l'affût de la forêt équatoriale comme refuge, les hommes préhistoriques seraient venus de la région congolaise, du sud du Sahara, en migration vers le sud. Ils ont marqué la transition entre la préhistoire et l'histoire gabonaise. Les Pygmées, dont la date d'arrivée sur le territoire gabonais reste indéterminée, sont présentés dans la plupart des documents comme les premiers occupants du Gabon. Boucher et Lafage (2000) soulignent à cet effet qu'ils sont les occupants les plus anciens de ce pays et y seraient sur son ensemble. Leur estimation avoisinerait le nombre de 3320.

C. Les Bantous

Les Bantous ont emboîté le pas aux Pygmées dans le processus d'occupation du sol gabonais. Il convient de présenter ce grand ensemble ayant des us et coutumes spécifiques, les facteurs qui ont motivé leur migration, les différents courants migratoires au Gabon, leur répartition spatiale et numérique.

1. Les Facteurs de migration des Bantous

Nantet (2006) précise que les Bantou ou Bantu représentent un important groupe linguistique vivant en Afrique centrale, en Afrique australe et en Afrique orientale. Les facteurs d'émigration des Bantou, sont surtout liés à des contraintes environnementales comme la désertification du Sahara, à la maîtrise de certaines pratiques sociales visant à améliorer la vie du quotidien comme les débuts de l'agriculture et la maîtrise de la métallurgie du fer. Une lente migration étalée sur près de 3 millénaires aurait entraîné une forte pression démographique poussant certains groupes de cette région à se fractionner et à faire des mouvements migratoires vers le sud.

Selon I.P.N (1983), les paramètres sociopolitiques, religieux seraient à la source des courants migratoires au Gabon. Ainsi, la décadence des organismes politiques précoloniaux d'Afrique Centrale (celle des royaumes congolais (Kongo, Loanda, Loango) tombés par le fait des guerres de successions, l'introduction du christianisme (XV), la poussée islamique du nord (fin XVII siècle : Ousman Dan Fodio) et les ravages de la traite (XVII-XIX), ont été des facteurs favorisant les mouvements migratoires des Bantou.

Il s'agit aussi de reconnaître avec Couvert (1982) que les Bantou s'aventurent dans des mouvements de population pendant la période précoloniale à cause du nomadisme agricole, de la traite des noirs et de l'esclavage inter-tribal. Quoi qu'il en soit, tous les groupes ethniques, bantous soient-ils, peuplant le Gabon ne sont pas arrivés au même moment.

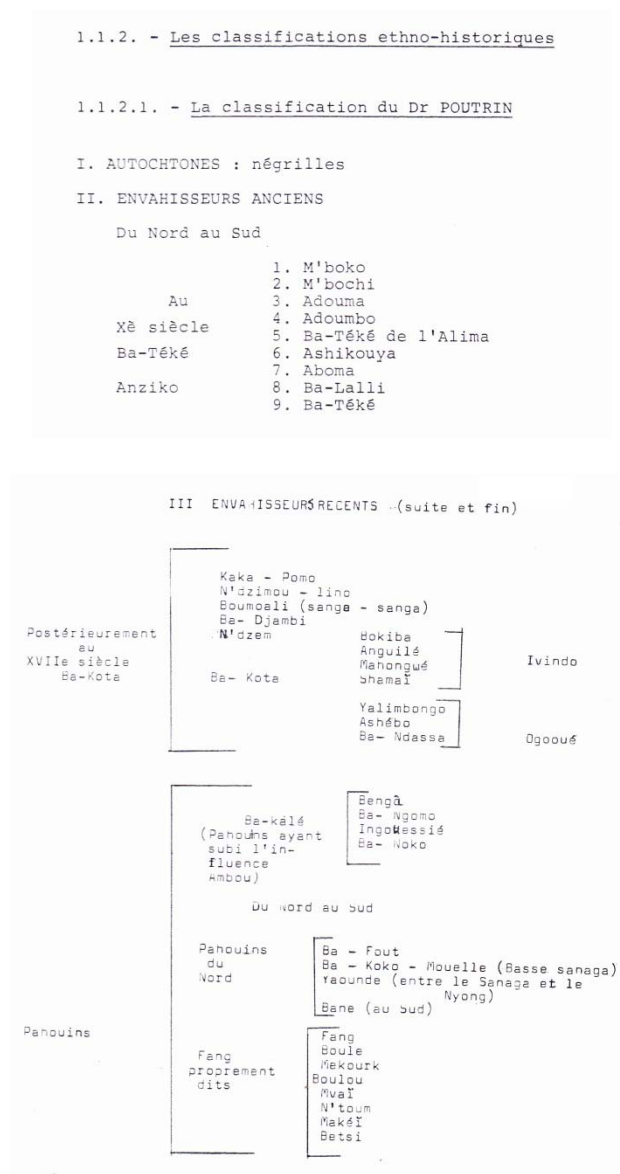
2. Les courants migratoires

Les différents courants migratoires des Bantous vivant au Gabon que nous présentons dans notre analyse s'inspirent des travaux de Dr Poutrin cité par Moussirou (1984) et de ceux de l'IPN (1983).

2.1. La conception du Dr Poutrin

Selon Poutrin cité par Moussirou (1984), les mouvements migratoires ont été alimentés par différentes vagues de groupes ethniques à des périodes différentes. Ainsi, les envahisseurs anciens comprenant les Ba Téké et les Anziko s'établissent au Gabon au X^e siècle. Avant le XII, c'est au tour des Boulou, des Shekiani, des Doualla, des Okandé et des Eshira-Ashango, d'emboîter le pas au premier groupe. Ensuite vont suivre, au XII siècle, les Fiottes et les Métis d'Ambou et de Batéké. Enfin après le XVII è siècle, vont s'installer au Gabon les Ba kota et les Pahouin.

Figure 1 La classification ethno-historique du Dr Poutrin



Source : Poutrin cité Moussirou (1984)

2.2. La conception de l'I.P.N (1983)

Selon I.P.N (1983), trois grandes orientations des courants migratoires s'établissent sur le territoire du Gabon actuel : les groupes venus du nord, ceux venus du sud et les derniers relatifs aux mouvements intérieurs.

2.2.1. Les groupes venus du Nord

Les Myéné, les Benga, les Kota et les Fang venus du nord, affichent une estimation numérique plus importante par rapport aux autres groupes ethniques qui s'implantent au Gabon. Taba (2003) précise que l'arrivée des Fang dans le nord de ce pays, se serait effectuée vers le milieu du XVII^e siècle. Le peuplement d'Oyem par les Fang va se poursuivre jusqu'en 1930. Entre 1923 et 1927, le poste militaire est passé sous l'administration civile transformé en centre d'accueil. En 1962, la ville paraît au rang de commune, elle reçoit d'autres travailleurs pour la préparation de la fête nationale en 1968. Les Fang encore dénommés *pangwe* ou *pahouins* sont pour Nantet (2006), un groupe culturel de langue bantoue vivant au Gabon, en Guinée Equatoriale et dans le Sud du Cameroun. Originaires des savanes de l'Adamoua, ils auraient été forcés d'émigrer vers le Sud à la fin du XVIII^e siècle sous la poussée des Bassa. Ils pénétrèrent dans la forêt et atteignirent l'Ogooué au milieu du XIX^e siècle, puis la Côte au début du siècle.

2.2.2. Les groupes venus du Sud

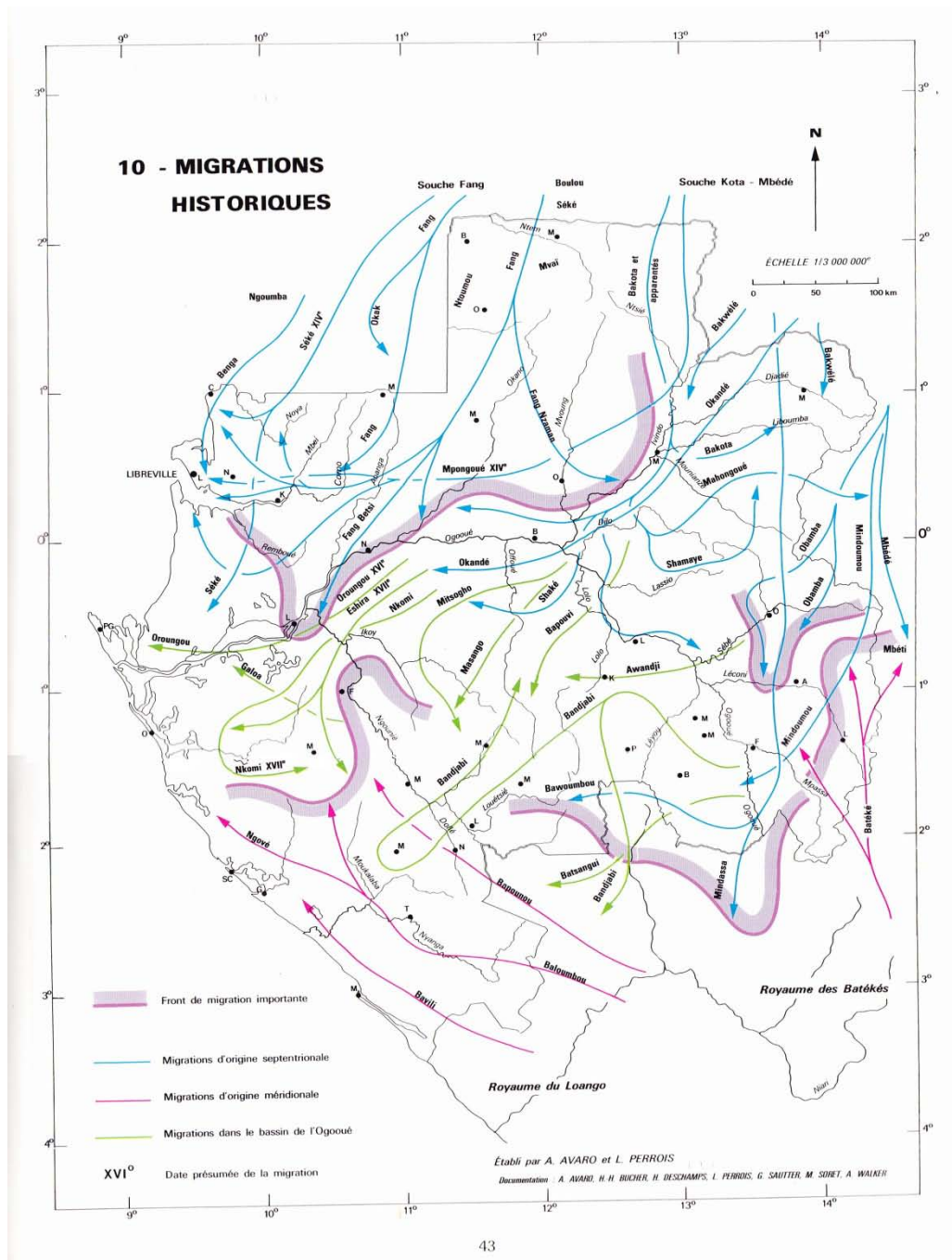
Ils sont moins nombreux par rapport au premier groupe sus cité. Leur provenance est attribuée aux régions du sud du territoire de l'actuel République Populaire du Congo. Ce sont les Vili, les Loumbou, les Pounou et les Téké. Les axes de pénétration se situent de part et d'autre du massif du Chaillu, dans les régions sud-est et sud-ouest du Gabon. D'autres petits groupes se sont installés dans cette même zone au cours du XIX^e siècle fuyant les peuples congolais belliqueux avec la guerre du Mbochi. Les Voungou, venus du sud, se réfugièrent dans les zones montagneuses encadrant la vallée de la Ngounié.

2.2.3. Les migrations intérieures

Ces dernières retracent un certain nombre de mouvements tournant à l'intérieur du bassin de l'Ogooué entre les principaux fronts de migration. Les groupes venus pour la plupart du nord, en considérant leur itinéraire dans cette région, donnent à juste titre l'image des poussées exercées par chaque nouvelle vague de migrants. Les Eshira ont

vécu longtemps avec les Myene entre le confluent Ogooué Ngounié et le Lac Onangué, ils se sont ensuite déplacés un peu plus vers le sud-ouest au XVII^e siècle ; les Nkomi quant à eux, à une époque plus récente, furent aux prises avec les Vili qu'ils refoulèrent jusqu'au-delà de la lagune Iguela.

Carte 3 : Les migrations historiques au Gabon



43

Source :

Géographie et Cartographie du Gabon. P 43 Atlas illustré. Paris, EDICEF, 1983

3. La répartition spatiale et numérique des ethnies

La répartition spatiale et numérique du Gabon pourrait être un élément pertinent pour la promotion des langues gabonaises. Dans ce cadre, nous considererons les orientations de Perrois & alii (1983) et le recensement RGPH de 1993.

3.1. La répartition spatiale des ethnies au Gabon

Selon Perrois et alii (1983), la répartition des ethnies sur l'ensemble du territoire gabonais se fait selon huit zones :

Au nord du pays dans le Woleu Ntem, l'Estuaire, le Moyen Ogooué et l'Ogooué Ivindo se trouvent les Fang. Ethnie démographiquement prospère, les limites de la culture fang sont nettes du fait de leur installation historique récente dans le bassin de l'Ogooué.

Dans le sud-ouest, dans la vallée de la Ngounié et le bassin côtier de la Nyanga, plusieurs ethnies sont rattachables au groupe linguistique Pounou (Shira), ce sont les Eshira, Bapounou, Baloumbou.

La partie nord de l'Ogooué Maritime rassemble les groupes qui parlent la langue *Myene* plus de nombreuses ethnies comme les Ngove.

Dans la partie nord-est et est du pays, on trouve les Kota, Mahongoue, Ndambomo, Shamaye et Shake, Obamba, Mindoumou, Bakanigui, Mindassa.

Les Seke sont dans la région de Cocobeach.

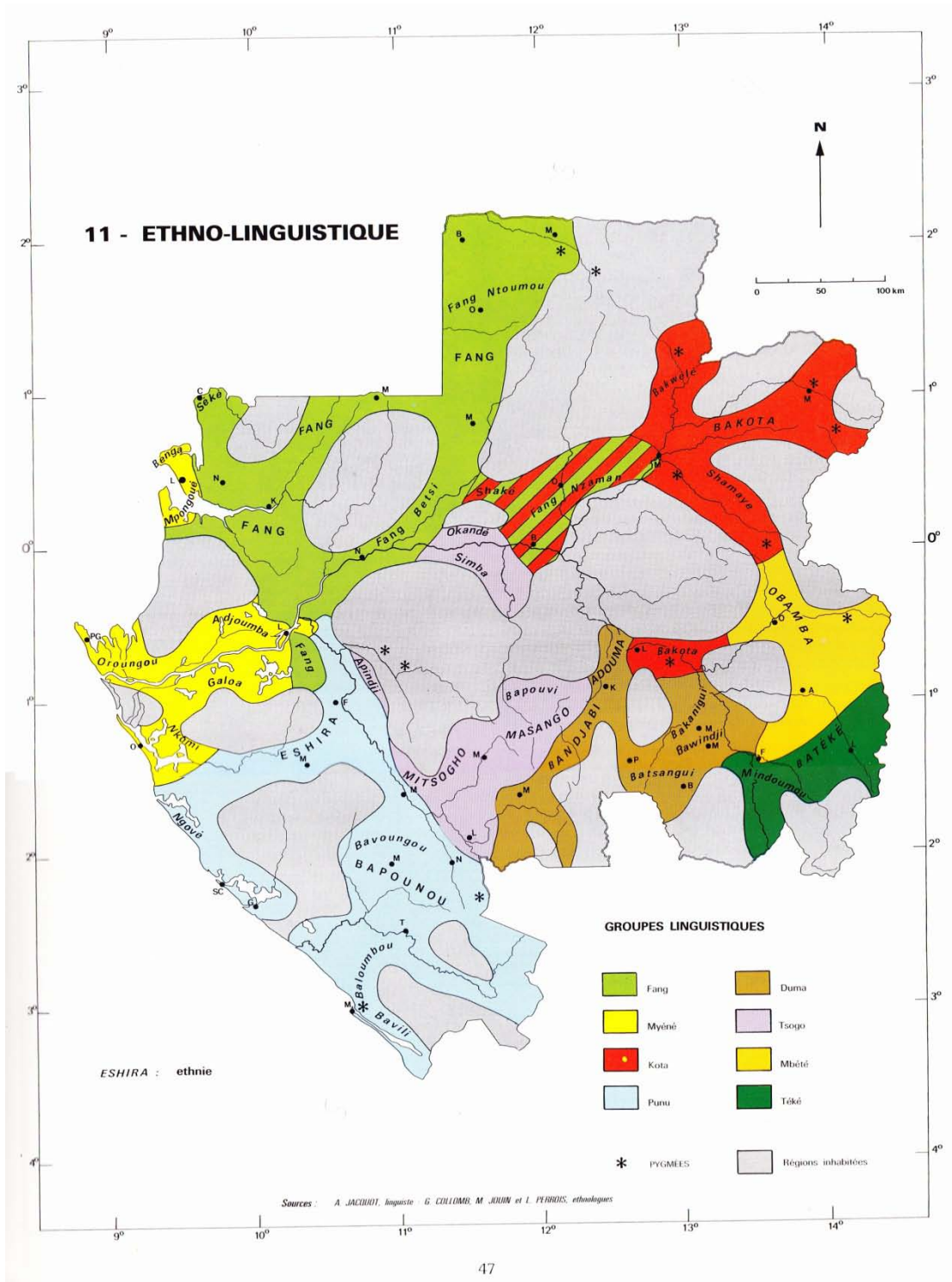
Au sud-est, on rencontre les Bateke, les Obamba et les Ambete.

Au sud du pays, on rencontre les Bandjabi, Adouma, Batsangui et Bawandji.

Dans la région de l'Estuaire du Gabon et dans celle des lacs du Bas Ogooué et des lagunes côtières, on se trouve en présence de Mpongwe, Orungu, Galoa, Nkomi, Enenga, Adjouma. Près de Libreville, se trouvent les Benga.

Dans la région de la Haute Ngounié et du Massif du Chaillu, on rencontre les Masango, Mitsogho, Bapounou, Simba.

Carte 4 : La répartition spatiale des ethnies au Gabon



Carte ethnolinguistique p.47

Source : Géographie et Cartographie du Gabon. Atlas illustré. Paris, EDICEF, 1983

3.2. La répartition numérique des ethnies

D'après le RGPH de 1993 cité par Boucher et Lafage (2000), la répartition numérique des ethnies au Gabon attribue à l'ethnie Fang l'estimation démographique la plus importante.

Tableau 2 : La répartition numérique des ethnies au Gabon

Fang	258601
Shira Pounou	241954
Nzabi-Douma	113656
Mbédé-Téké	82890
Kota-kélé	71351
Miééné	48767
Okandé-Tsogho	32793
Pygmées	3534
total des Gabonais	853546

D. Les Français

La présence française au Gabon se trouve influencée par la Conférence de Berlin, le traité pour les Français est le moyen d'implantation sur les Côtes gabonaises et à l'intérieur du pays.

1. La Conférence de Berlin

La France pratique la colonisation dans la première moitié du dix huitième siècle. Le commerce français ne va pas bon train. Entre 1837-1838, s'élabore l'exploration de la côte occidentale de l'Afrique (Mission Malouine). L'installation de la France au Gabon est l'apanage de l'expansion coloniale qui représente une politique de prestige et de gloire face aux autres puissances coloniales.

Rambaud (2008 : 63) note que

« La conférence de Berlin (1884-1885) réunit les puissances européennes à propos de l'Afrique. Organisée par Bismark, elle est suscitée par les rivalités autour du Congo entre le Roi belge Léopold II, qui désire une colonie pour son pays, et la France. Quatorze puissances y participent. La conférence prend acte de l'expansion

coloniale déjà en cours : des comptoirs existent, quelques territoires sont déjà conquis et des explorateurs font signer des traités aux chefs rencontrés à mesure qu'ils pénètrent l'intérieur des terres. La conférence entérine l'idée que l'Afrique doit être colonisée. Les Etats s'engagent à ne plus procéder à des acquisitions sauvages sans le notifier aux autres, pour leur permettre de faire des réclamations. Ainsi, la rencontre de Berlin n'a pas, comme on le dit souvent, procédé au partage de l'Afrique mais a formulé les règles du jeu qui ont permis la course aux colonies ».

A la suite de cette Conférence, les Etats européens se ruent sur les territoires qu'ils convoitent, concluent avec les chefs africains des traités et des accords de délimitation des frontières entre Européens. Le but est d'occuper les meilleures terres. Ce qui suppose l'arrivée massive de colons dans certaines colonies comme la Rhodésie ou le Kenya. Ainsi, entre 1885 et 1895, plusieurs frontières tracées, étape fondatrice des Etats africains actuels, s'établissent de fait après la Conférence de Berlin qui s'est tenue en 1884.

2. Le traité comme moyen d'implantation

L'implantation de la France au Gabon, s'est faite par le biais de plusieurs traités d'inégale importance. Les missionnaires y ont joué un rôle important. Hugon (2000) soulève explicitement cette question. L'expansion européenne se fit grâce aux installations existantes, par des missions d'exploration et des conquêtes militaires. Des traités de protectorat furent signés avec de nombreuses ambiguïtés quant à l'interprétation des cessions de territoires et de propriétés foncières. L'établissement de la France au Gabon se trouve assurée par une série d'accords concédant des territoires gabonais à la souveraineté française. L'édification s'est faite de manière progressive d'abord sur les côtes de l'Estuaire puis à l'intérieur du pays. Ainsi de 1839 à 1846, plusieurs traités de protection vont progressivement placer des territoires gabonais sous la souveraineté de la France.

3. L'implantation de la France sur les Côtes gabonaises

Pour Balandier (1955), les traités avec le « roi Denis » en 1939, avec le roi Louis en 1843 marquent l'installation définitive des Français sur l'Estuaire du Gabon, en un lieu où la présence européenne s'était manifestée depuis longtemps.

Au milieu du XIX siècle, le 1^{er} fut signé le 09 février 1839 entre le roi Denis Rapontchombo et le capitaine de vaisseau Bouet Willaumez. Une convention, qui se matérialise par une signature entre la France, Bouet Willaumez et Antchuwe Kowe en 1842, accorde l'acquisition d'un terrain de deux lieues à la France. En 1843, les chefs locaux Redowe et Quaben placent tout leur territoire sous cette même autorité. 1843 est aussi la période qui marque l'implantation officielle par les traités des chefs et roi du littoral du pays qui permettra au Gabon de faire partie d'un groupe de postes ou colonies. La France s'y trouve renforcée par le débarquement des missionnaires catholiques français dont Bessieux en 1844. Un traité est signé avec les chefs locaux qui reconnaissent la souveraineté de la France sur l'ensemble de l'Estuaire du Como. Les chefs de la rivière Danger, vont le ratifier le 08 septembre 1844.

En 1859, le Gabon fait partie de l'ensemble « *Les Etablissements de la Côte d'or et du Gabon* », qui avait à leur tête un commandant supérieur résidant à Libreville. Dès 1860, ce dernier est assisté d'un commissaire adjoint de la Marine dans l'administration des Comptoirs. En 1880, souligne Balandier (1955), Brazza représentant l'autorité française, reconnaît l'arrière pays et place les premiers éléments de l'administration couvrant le territoire que la Convention de Berlin (26 février 1885) allait définir comme la Colonie du Congo français.

4. La pénétration de la France à l'intérieur du pays

Ensuite, l'établissement de la France s'est poursuivi à l'intérieur du pays en 1846-1865 par le biais de nombreux voyages d'exploration. Dans la démarche de Raponda (1983), la pénétration coloniale se fait en pays *tsogo*, par exemple, avec l'arrivée de Paul du Chaillu, une première fois en 1857 et une seconde fois en 1865. Trente ans après, d'autres voyageurs à l'instar de Monseigneur Le Roy traversèrent ce pays *tsogo* où la pénétration coloniale continua avec l'arrivée du premier missionnaire en 1907. Pour RGPH cité par Boucher (2000 a), les étrangers français affichent une estimation numérique de 19935945.

E. D'autres Etrangers

Les autres Etrangers qui occupent le sol gabonais sont les Africains de la Sous région, s'en suivent des syro libanais qui occupent le secteur commercial. Selon le

RGPH cité par Boucher et Lafage (2000), les non autochtones sont relativement nombreux, ils représentent 15,2% de la population. Les étrangers non africains, n'ont jamais été fort nombreux à l'exception des français déjà évoqués.

1. Les Africains

Nziengui (2007) relève plusieurs critères d'attraction du Gabon. Certes, il évoque le boom pétrolier lié à l'augmentation du prix du baril dans les années 1970, mais il ajoute un élément alimentant la ferveur attractive. Il s'agit de la politique de développement préconisée par le pays. Ainsi, la réalisation de grands travaux comme l'édification du chemin de fer Transgabonais en 1973 et 1986, la préparation et la tenue du 14^e sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A) en 1977, la construction de nombreuses infrastructures telles que la Voie Express, les hôpitaux, les ministères ou les établissements scolaires ; tous ces projets sont un appel d'air à une main d'œuvre étrangère, toutes ces structures participent de l'idéologie de développement du pays. Les Etrangers sont nombreux à s'établir de façon continue au Gabon. Ceux qui avaient des contrats à durée déterminée en trouvaient d'autres qui leur permettaient de s'installer de manière durable.

Il s'agit aussi de reconnaître avec Boucher et Lafage (2000) que la richesse des années 1970 avait attiré en grand nombre des travailleurs des pays voisins : ce sont les ressortissants de la Guinée Equatoriale, du Congo, du Nigeria, du Cameroun, du Mali, du Benin, du Niger qui investissent les domaines des petits métiers (artisanat, commerce de détail, taxi, personnel de maison)..

Nze (1996) remarque dans son mémoire d'étude la diversité des origines parmi les conducteurs de taxi en dehors des gabonais. Ces Etrangers africains sont Nigériens, Maliens, Sénégalais, Togolais, Guinéens, Ghanéens, Ivoiriens, Burkinabé, Equato-guinéens, Saotoméens, Zaïrois, Congolais et Gambiens.

N'gawandji (1999) fait état de la population étrangère des quartiers Est de Libreville en établissant des statistiques. Elle remarque que dans la population non autochtone, les Africains de l'Ouest tiennent un pourcentage de 3,45% par rapport aux ressortissants de l'Afrique centrale qui réalisent 1,3%. Toutefois, ils n'ont pas été les seuls à être attirés par l'euphorie économique des années 1970.

Selon Boucher et Lafage (2000), les Etrangers en situation irrégulière font des activités qui sont le plus tournées vers l'informel comme la pêche artisanale, la vente des produits en détail de manière ambulante. Ces domaines sont le plus souvent assurés par les immigrants de l'Afrique de l'Ouest venant du Bénin, du Togo. Les tailleurs sont parfois Ghanéens, Camerounais, Nigériens, Maliens et Sénégalais.

2. Les Non Africains

La population gabonaise est constituée d'Etrangers d'origines diverses. Eyidanga (1989) signale la présence des ressortissants coréens, portugais, chinois, syro libanais, libanais. N'gawandji (1999), Boucher et Lafage (2000) révèlent que les non Africains sont les Syro-libanais. Ainsi, dans les quartiers Est de Libreville, ils tiennent un pourcentage de 0,03%. Les Libanais immigrés de fraîche date sont au nombre de 953 en 1993 contre 20 une trentaine d'années auparavant. Ils occupent le secteur commercial.

Section 3 Les langues au Gabon

Les langues présentes sur le territoire gabonais affichent leur différence par leurs familles mais aussi par les mesures de politique ou de planification linguistiques. Nous esquissons quelques principes de classification des langues pygmées, des langues bantoues, du français et des langues des autres Etrangers.

A. Quelques principes de classification des langues

Si Hjelmslev (1966) relève le regroupement des langues selon des critères linguistiques, il fait percevoir aussi l'opportunité de dresser la carte linguistique du monde selon les familles de langues. L'existence de ces familles comporte plusieurs degrés de parenté. Le mot famille dans son acception traduit un ensemble de langues très large. C'est le cas de la famille indo-européenne à laquelle appartient le français. Une famille se divise en classes linguistiques, celles-ci en groupes linguistiques, et ces derniers en branches linguistiques.

En évoquant leur typologie, les langues peuvent être isolantes, agglutinantes ou encore flexionnelles. Les premières ne connaissent ni flexion, ni dérivation, avec des mots invariables. Les deuxièmes cultivent une relation à l'intérieur des unités significatives, s'expriment au moyen d'affixes, font usage de la dérivation. L'infixation, la préfixation et la suffixation sont des phénomènes attribuables à ces langues. C'est le cas des langues bantoues. Et les dernières, les langues flexionnelles, ont recours à des suffixes, des affixes qui expriment plusieurs relations grammaticales *chant, chanter*.

Notre propos a pour dessin de dégager les normes endogènes dans le FPEG. Un des facteurs que nous avons évoqués dans le chapitre précédent est le lien qu'établissent les situations plurilingues francophones avec le phénomène de la variation linguistique. Il est pertinent, à ce stade de notre discussion, de s'interroger sur la situation linguistique au Gabon pour avoir un aperçu des langues locales susceptibles de constituer le substrat linguistique. Mais les peuples vivant au Gabon ont diverses origines : les Pygmées, les Bantous, les Français et d'autres Etrangers qui sont les Africains et les non Africains. Ce sont leurs langues que nous allons essayer de présenter. Nous choisissons d'établir la corrélation entre peuple et langue dans une large mesure, entre ethnie et langue dans une perspective particulière.

B. Les langues pygmées

Les langues des pygmées sont des langues endogènes. D'ores et déjà, on ne peut que s'accorder avec Bahuchet et Phillipart de Foy (1991) que la plupart des Pygmées parlent des langues individualisées, qui leur sont propres, mais qui sont apparentées à d'autres langues africaines, aux familles bantoue, oubanguienne ou soudanaise. Par la suite, il est convenable de remarquer que ces groupes se sont distanciés et leurs parlers ont évolué séparément pour devenir les langues différentes actuelles sans intercompréhension. Au sujet des premiers occupants vivant au Gabon, Boucher et Lafage (2000) et Mba (2001 a) signalent que leur langue, le baka, langue oubanguienne spécifique, parlée par les Pygmées Bakao au nord est du pays, est le seul parler non bantou usité. Nous n'avons pas trouvé de documentation sur les descriptions des langues pygmées.

C. Les langues bantoues

Panoff (1973) révèle que le bantou est l'une des plus grandes familles linguistiques de l'Afrique. Les langues bantoues sont parlées par environ soixante millions de Noirs dans une zone située approximativement au Sud d'une ligne allant de Douala au Cameroun à Mombasa au Kenya. Nous donnons en fonction des études faites sur les langues gabonaises bantoues, certaines classifications linguistiques, leur répartition spatiale et quelques mesures de promotion que nous trouvons très timides.

1. Les classifications linguistiques des langues bantoues du Gabon

Les classifications que nous allons évoquer sont celles de Guthrie et de Jacquot dans les versions que donnent Moussirou (1984). Le dernier aperçu que nous esquissons concerne la typologie des langues gabonaises faites par Kwenzi (1998).

1.1. La classification linguistique de Guthrie

En dehors des langues pygmées, Guthrie fait une classification linguistique des langues gabonaises bantoues, qui s'intègrent par leurs caractéristiques à trois zones essentielles A, B et H.

Figure 2 La classification linguistique de Guthrie

1.1. - ZONE A

a. - A.30 Groupe BUBI-BENGA

A.34 begga

b. - A.70 Groupe EWONDO

A.75 fa (= pangwe = pamue = pahouin = faŋ), (ntum, make)

c. - A.80 Groupe MAKAA-NJEM

A.85b bekwil (= bakweke = bɛkwil)

A.87 bomwali.

1.1.1.2. - ZONE B

d. - B.10 Groupe MYENE

11 myene (= myɛnɛ)

11a mpongwe (= mpoŋgwe)

11b rongo (= orungu = oruŋgu)

11c galwa (= ɣalwa)

11d dyumba (= ajumba)

11e nkomi (= ŋkomi), enenga (= enɛŋga)

e. B.20 Groupe KELE

21 sekanyi (= sekiyani = sɛki = sheke = bulu)

22 kele

22a kele-Ouest (= akɛlɛ)

22b ngom (= u-ŋgɔmɔ)

22c bubu (= i-βubi = pove)

23 mbangwe (= mbaŋwe = mbahouin)

24 wumbu (= wumbvu = wumbu)

25 kota (= i-kota = mahogwe = a-sake = shake)

26 ndasa (= a-ndasa)

27 sighu (= lesiɣu = mississiou)

f. - B.30 Groupe TSOGO

31 tsogo (= mitsogo = e - coɣo)

32 kande (= o-kande)

33 pinji (= pindji = a-pindji)

La Zone H n'est composée que d'un seul parler les *civili*.

Source : Guthrie citée par Moussirou (1984)

Dans la classification de Guthrie, Mougiana (2005 : 60) révèle, «*en répertoriait une vingtaine incluses toutes dans les zones A, B et H. Ces langues font partie des groupes A30, A70, A80, B20, B30, B40, B50, B60, B70, H10* ».

1.2. La classification linguistique d'André Jacquot

Si l'on s'en tient aux considérations de Mougiana (2005), Jacquot ajoute quelques langues à la classification de Guthrie. Ce sont le ndassa, le saké, le mahoguè, le sisu (sigu) pour le groupe B20, le puvu, le pindzi pour le groupe B30, le shira pour le groupe B40, le kanigi pour le groupe B60.

Figure 3 La classification linguistique d'André Jacquot

ZONE A	
<i>I. Groupe buhi-benga</i>	A. 30
benga	A. 34
<i>II. Groupe euonde</i>	A. 70
faŋ (= pahouin = pamue)	A. 75
<i>III. Groupe makaa-njem</i>	A. 80
bkwil (= bakwele)	A. 85b
ZONE B	
<i>IV. Groupe myene (myene cluster)</i>	B. 10
0. myene	
1. ajumba	B. 11d
2. enega	
3. yalwa	B. 11c
4. mpongwt	B. 11a
5. orogbu	B. 11b
6. okoni	B. 11e
<i>V. Groupe kele</i>	B. 20
1. i-kota	B. 25
2. a-kele	B. 22a
3. a-ndasa	
4. a-sake	
5. mahongwe	
6. mbagwe (= mbahouin)	B. 23
7. siki (= sekanyi)	B. 21
8. u-ogom (o)	B. 22b
9. wumvu (= wumbu)	B. 24
10. le-siyu (= mississiou)	
<i>VI. Groupe tsoge</i>	B. 30
1. ye-cayo (= mitsoghe)	B. 31
2. i-buŋi (= bubi = pove)	B. 22c
3. ya-pinji	
4. o-kande	B. 32
<i>VII. Groupe sira</i>	B. 40
1. i/yi-punu	B. 43
2. i-bwisi	
3. i-lumbu	B. 44
4. i-saggu (= masango)	B. 42
5. yi-sira (= eshira)	
6. yi-parama	
<i>VIII. Groupe ndeli</i>	B. 50
1. li-duma	B. 51
2. i-cangi	B. 53
3. yi-njabi/nzabi/njebi/nzebi	B. 52
<i>IX. Groupe mbede</i>	B. 60
1. mbere (= mbete = mbede)	B. 61
2. le-mbama (= obamba)	B. 62
3. le-kanigi (= bakanike)	
4. le-ndumu (= ndumbu)	B. 63
<i>X. Groupe teke</i>	B. 70
1. ge-caayi	
2. ka-tege	B. 71a
ZONE H	
<i>XI. groupe kongor</i>	H. 10
ci-vili (= fiote)	H. 12

Source : Moussirou (1984)

1.3. La classification linguistique de Kwenzi (1998)

Figure 4 : La classification linguistique de Jérôme Tanguy Kwenzi Mikala

ANNEXE VI : PARLERS DU GABON

Classification du 11-12-97

KWENZI-MIKALA Jérôme T.

- l'unité-langue MAZONA comprend 6 parlers : faᅇ-atsi, faᅇ-make, faᅇ-mvaï, faᅇ-ntumu, faᅇ-nzaman et faᅇ-okak ;
- l'unité-langue MYENE comprend 6 parlers : eneᅇga, galwa, mponᅇgwe, ᅇkomi, oruᅇgu et okoa ;
- l'unité-langue MEKANA-MENAA comporte 10 parlers : akele, uᅇgom, lisigu, mbaᅇgwe, metombolo, seki, tumbidi, shake, wumpfu et lendambomo.
- l'unité-langue MEKONA-MAᅇGOTE comporte 6 parlers : ikota, beᅇga, shamayi, makoᅇgwe, ndasa, bakola ;
- l'unité-langue MEMBE (ou OKANDE-TSOGO) compte 8 parlers : getsogo, gepinzi, kande, gebobe, gehimbaka, gebiya, ebongwe et (kota-kota :
- l'unité-langue MERYE est constituée de 10 parlers : gisira, gibarama, gibunᅇgu, yipunu, yilumbu, yisangu, ᅇgubi, cibili, yirimba et yigama ;
- l'unité-langue METYE comporte 7 parlers : yinzebi, yitseᅇgi, yiwele, yibili, liduma, liwanzi et yibongo ;
- l'unité-langue MEMBERE comprend 5 parlers : lembaama, lekaniᅇi, lindumu, latege et latsitsege ;
- l'unité-langue MAKENA compte 3 parlers : bekwil, shiwa (ou makina) et mwesa ;
- l'unité-langue BAKA est constituée du seul parler baka.

Source : Kwenzi (1998)

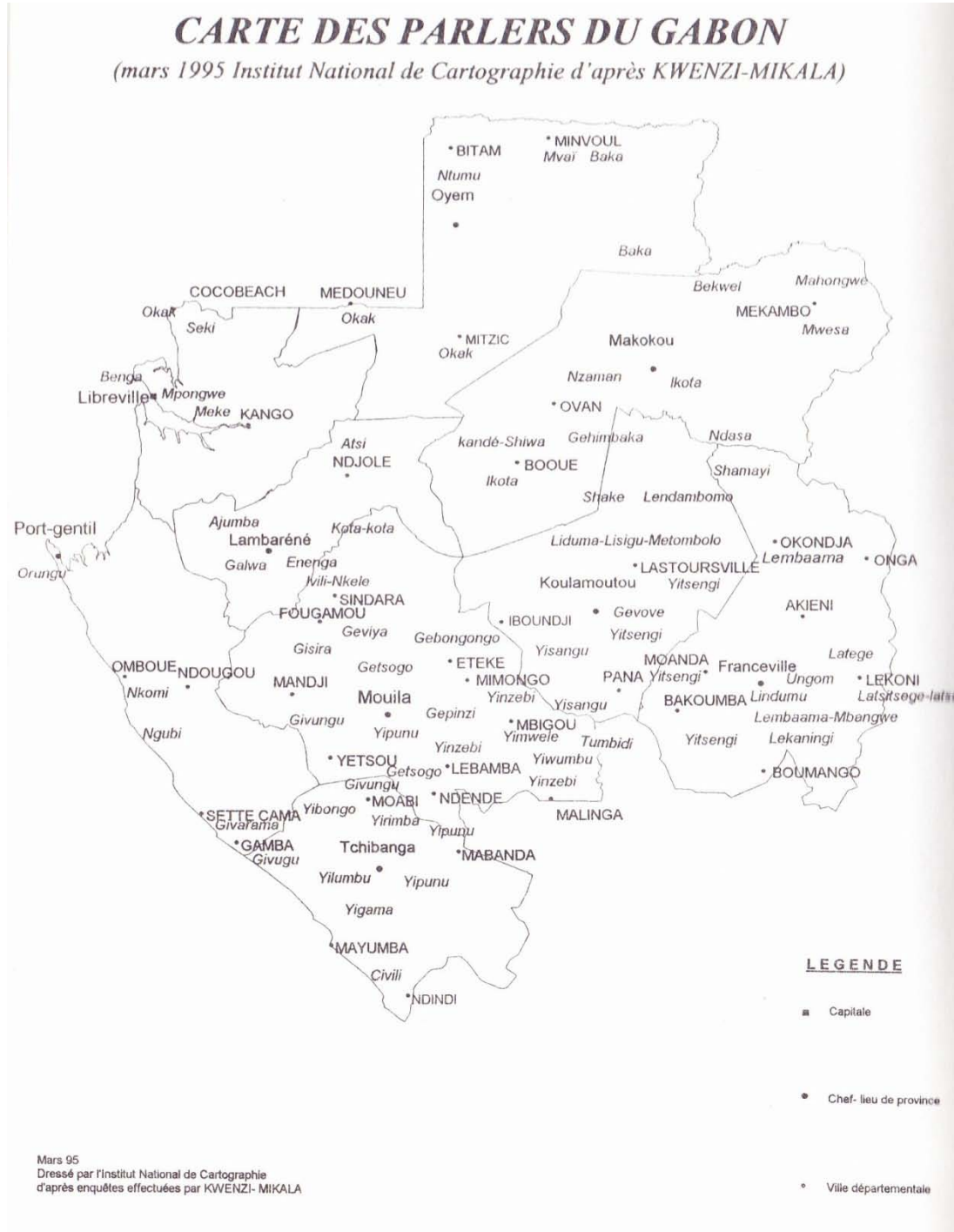
Mougiama (2005 : 60) observe que Kwenzi et Hombert

«ont intégré le makina pour le A80, le ndambomo, le shamaye, le métombolo, le kola pour le B20, l'éviya, le simba, le gebongobongo pour le B30, le vungu, le ᅇgubi, le yirimba pour le B40, le wanzi, le mwélé, l'ivili pour le B50, le latsitsege pour le B70 et le baka, une langue oubanguienne ».

2. La répartition spatiale des parlers du Gabon

La répartition spatiale des langues gabonaises dont nous faisons allusion, s'inspire des cartes de Volzt et de Kwenzi (1998).

Carte 5 La répartition spatiale des parlers du Gabon



Source : Kwenzi (1998)

3. La promotion des langues bantoues

Des timides mesures pour la promotion des langues locales sont mises en place par l'Etat gabonais, Itembo (1999), Boucher et Lafage (2000) en font état.

En dehors du domaine religieux qui accorde une grande place aux parlers locaux, la politique, les médias et le domaine de l'éducation, ne réservent qu'une petite place aux langues locales. De ce fait, Boucher et Lafage (2000) mentionnent l'exemple de certaines radios locales qui réservent quelques plages horaires à l'information dans quelques langues locales. La Fondation Raponda Walker propose certaines publications dans des langues du pays. C'est surtout l'absence d'une langue gabonaise à rôle véhiculaire qu'elle fait remarquer.

Itembo (1999) donne à voir ces mesures prônées pour la promotion des langues gabonaises dans les domaines de l'éducation et des médias. Lors des Etats Généraux de l'Education et de la Formation du 17 au 23 décembre 1983, l'accent a été mis sur la promotion des langues gabonaises en préconisant l'introduction de nos langues maternelles dans le système éducatif. Les moyens en hommes et matériels devraient aussi être dégagés pour asseoir ou renforcer des structures de recherche appropriées à la réalisation progressive de cet objectif.

La Fondation Raponda Walker, en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale, instaure l'enseignement des langues gabonaises suivantes : *fang*, *yipunu*, *yinzébi*, *lémbaama*, *myéné* dans certains établissements secondaires à Libreville et à Port Gentil par le biais de la méthode Rapidolangue. En 1998, l'Ecole Normale Supérieure ouvre une option « langues nationales » aux candidats titulaires d'une maîtrise de linguistique dans le but de former de futurs enseignants des langues locales.

Dans les médias, l'utilisation des langues locales dans quatre stations régionales, Oyem, Franceville, Port Gentil et Tchibanga, reste une initiative louable. La Radio Télévision gabonaise (R.T.G), sur sa 1^{ère} chaine initie des programmes en langues locales avec la présentation du journal radiodiffusé et télévisé et une émission intitulée « le polyglotte ». Dans sa grille d'émission en 1998, Radio Soleil, radio privée sur la bande FM, présente une émission intitulée « l'Académie des langues » du lundi au vendredi de 13h à 14h30.

Certes, nous ne pouvons pas nier l'importance des travaux faits sur les langues gabonaises. Les différentes classifications, les différentes études répertoriées par le Laboratoire Universitaire de Tradition Orale (L.U.T.O.) qui a contribué à la mise en place de l'alphabet phonétique scientifique des langues gabonaises. La thèse de Mba (2001a) sur la description du fang, d'autres études sur les éléments structurels des langues gabonaises, sont menées avec la collaboration de l'Université de Lyon Lumière II.

Cependant, des études doivent se poursuivre. La promotion des langues passe par des descriptions des langues mais aussi, par leur vulgarisation sur le plan national. Les programmes d'enseignement des langues ne doivent pas seulement concerner quelques établissements de la capitale, des réflexions doivent être menées pour rendre accessible l'alphabet phonétique des langues gabonaises même à l'élève de Mbenga, un village dans la province du Woleu N'tem. Il est plus qu'urgent de rendre accessible l'apprentissage des langues gabonaises à une échelle nationale.

D. La langue française

Nous faisons percevoir les conditions d'instauration de la langue française au Gabon, son caractère officiel et enfin ses différentes variétés.

1. L'instauration du français au Gabon

L'instauration du français au Gabon résulte du fait de l'administration coloniale, des missionnaires, des premières écoles et du premier Décret portant organisation de l'instruction primaire.

1.1. Le français, les autorités coloniales et les missionnaires

La langue française s'implante dans certains pays de l'Afrique subsaharienne par le canal de la colonisation et de la mission évangélisatrice du Christianisme. Au Kenya et au Burkina Faso, par exemple, l'avancée des missionnaires dans l'intérieur des terres est facilitée par l'arrivée du colonisateur. Les envoyés de Dieu ont un contact privilégié avec la population grâce aux hôpitaux. Pour réussir l'expansion du christianisme, l'installation des missions en Afrique subsaharienne est rendue accessible par les conquêtes coloniales. Rambaud (2008 : 86-87) souligne à ce propos que

« Les missionnaires emboîtent le pas des militaires et/ou des sociétés commerciales. Ils s'installent progressivement sur les terres conquises, près des postes administratifs ou militaires mais surtout près des populations villageoises. Ils apprennent la langue locale pour communiquer plus facilement avec les autochtones. Ils passent par l'action éducative (école) et sanitaire (soins aux malades) pour amener les populations vers la religion. Si leur objectif est de convertir les individus, un but adjacent est bien de faire naître une Eglise locale ».

Dans le processus d'imposition de la langue de l'hexagone, la collaboration mutuelle entre les administrateurs coloniaux et les missionnaires que décrit Rambaud (2008) se manifeste aussi au Gabon. D'elle, vont découler l'implantation non seulement des institutions permettant la consolidation de la présence française mais aussi la naissance des églises en Afrique. Selon Raponda et Sillans (1983), la mise en place de l'administration coloniale française au Gabon se fait dès 1896 avec le début de l'exploitation forestière. De ce fait, en 1899, se trouvent fondées la Mission Notre Dame des Trois Epis et le poste administratif de Sindara.

1.2. Les premières écoles au Gabon

Ngoundos (2001) précise qu'en matière d'éducation, les colons sont aidés par les missionnaires catholiques qui font œuvre d'instruction auprès des indigènes en leur donnant des cours de français et en les initiant à certains métiers manuels. Ils créèrent des missions, des écoles où suivre les préceptes du christianisme. Les prêtres insistèrent sur la soumission sans condition à l'autorité coloniale.

Moussavou (2005) signale que les premières écoles du Gabon furent créées par les évangélistes presbytériens américains en 1842. Ensuite, les missionnaires catholiques français leur emboîtèrent le pas dès 1844. Alihanga (1976 : 468) partage cet avis puisque pour lui, l'enseignement privé confessionnel, premier en date, restera longtemps sans concurrent laïque. Ainsi, *« la première école gabonaise est en effet celle de la mission protestante américaine de BARAKA, à Libreville, fondée par le Révérend Wilson en 1842. On y enseigne l'anglais. L'enseignement y est dispensé en anglais »*.

L'école française naîtra trois ans plus tard en 1845 avec l'arrivée du Père Bessieux qui, trois mois après son arrivée au Gabon, ouvre une école à la mission Sainte-Marie de Libreville. En 1852, les Sœurs Bleues de Castres, établies au Centre de Libreville, y

ouvrent une école de filles à laquelle est adjointe une école ménagère pour les grandes élèves. Dans l'école primaire des garçons, se crée, en 1856, une classe de latin confiée au R.P.Duparquet. C'est la première ébauche du Séminaire Saint Jean. En 1860, la Mission Catholique crée une école professionnelle multidisciplinaire pour la formation des menuisiers, des charpentiers, des forgerons, des maçons, des cordonniers, des boulangers et des jardiniers.

En 1865, arrive au Gabon, le R.P.Kleine qui prend la direction de l'Ecole de Sainte Marie. C'est une charge qu'il conservera durant ses 45 ans de séjour au Gabon. Au cours de ce long séjour, il emploiera le meilleur de ses loisirs à des travaux d'horticulture et de botanique. Il sera plus tard le découvreur du précieux bois d'Okoumé dont le Gabon tient le monopole à l'échelle mondiale.

1.3. Le Décret portant organisation de l'instruction primaire au Gabon

Alihanga (1976 : 469) ajoute qu'«*en 1883, le Ministère de la Marine et des colonies avait pris un « décret portant organisation de l'instruction primaire au Gabon »*. Mais les missions chrétiennes et l'administration coloniale travaillaient en étroite collaboration. Les missionnaires s'acquittaient merveilleusement de la tâche d'instruire les indigènes. Le besoin ne se fit pas sentir de créer des écoles laïques. Les autorités administratives se contentent de superviser la conformité entre l'enseignement dispensé et les orientations coloniales. L'objectif principal reste comme le souligne Alihanga (1976 : 469) de « *développer dans l'esprit des professeurs et par suite des élèves le Culte de la France* ».

De 1855 à 1883, la pénétration française sur l'ensemble du territoire gabonais s'appuie sur la recherche d'un monopole linguistique pour la France. Ainsi, l'établissement d'un ensemble d'institutions et de mesures de politique linguistique, en constituent des biais incontournables. L'école et l'administration seront de parfaits moyens de pression de la langue. L'enseignement primaire au Gabon, organisé par le décret du 09 avril 1883, est complété par les arrêtés de 1917 et 1922. L'institution scolaire est alors perçue comme la destination pratique dont le code juridicolinguistique, sa langue, semble être investie sur le plan économique. En fait, les puissances occidentales se trouvent engagées dans la lutte pour la domination symbolique.

Moussavou (2005) précise qu'en 1907, les autorités coloniales instituèrent l'enseignement officiel primaire à Libreville. L'enseignement du second degré fut créé en octobre 1942 avec l'ouverture d'une école primaire supérieure à Brazzaville, capitale de L'A.E.F. L'enseignement dispensé dans les écoles privées confessionnelles et publiques fut essentiellement primaire et élémentaire jusqu'en 1945. La formation des cadres auxiliaires, l'inculcation de la civilisation française et la volonté de faire de l'école un vecteur de la mission civilisatrice, sont les principaux objectifs à atteindre.

L'école qui devient le nouveau critère d'intégration sociale, la mesure sociale et linguistique, apparaît dans les sociétés africaines comme une composante de l'organisation sociopolitique des Etats et comme le lieu de prédilection de diffusion du français.

2. Le français, langue officielle

Le caractère officiel de la langue française au Gabon, assuré par son statut juridique qui délimite ses domaines d'emploi. La loi no 25/59 du 22 juin 1959 rend la fréquentation scolaire obligatoire dans la République gabonaise. Et le statut juridique de la langue française se trouve affirmé dans la Nouvelle Constitution « *La République Gabonaise adopte le français comme langue officielle de travail* ».

Si l'Etat impose l'usage de la langue française dans les institutions, l'école reste le lieu d'acquisition du français de référence. Ainsi, l'I. P. N et l'I.G.E.N., organes de conception et d'élaboration des programmes scolaires de la maternelle, du primaire et du secondaire qui tout en présentant un certain attachement à la norme du français de référence, expriment des objectifs bien précis quant à l'acquisition de cette langue par l'institution scolaire. L'officialité de la langue française est plus visible dans l'analyse que font Boucher et Lafage (2000). Leurs propos sont plus nuancés quant au rapport entre le statut institutionnel du français et sa pratique réelle même si l'écart observé est le plus réduit de tous les Etats considérés.

En effet, la langue de Molière domine largement dans tous les usages liés aux institutions comme la justice, l'enseignement, les moyens de communication de masse, la presse écrite et la télévision. L'enseignement se fait en français de l'école primaire à l'enseignement supérieur. De plus, les secteurs secondaire et tertiaire liés au commerce, à l'industrie offrent des débouchés aux nationaux francophones les mieux scolarisés et

les plus diplômés. L'intercommunication avec les étrangers de l'usage d'un véhiculaire adapté à la modernité, accentue la pratique du français face aux langues locales. Le culte de la modernité et le désir d'ouverture vers les technologies les plus avancées, par exemple, sont surtout accessibles en français. Et les modalités d'appropriation peuvent paraître surprenantes par leur antériorité. A ce propos, Mba (2001 b : 20) ajoute même que « *très souvent le français est la langue de première acquisition pour certains enfants gabonais* » montrant ainsi l'importance accordée à l'antériorité dans le processus d'appropriation des langues susceptibles de constituer le répertoire linguistique des Gabonais.

Quatre objectifs généraux sont à atteindre quant à l'enseignement du français. Le développement de la pensée logique, la maîtrise de l'expression orale et écrite, l'acquisition de l'habitude du travail personnel et le développement de la connaissance des effets de style. Koumba (2004) précise que l'institut scolaire, « *lieu de la bonne expression linguistique* », doit faire de l'élève le défenseur de la langue légitime. Moussirou (1998 : 84) partage ce point de vue puisqu'il soutient qu'au Gabon, « *le français est LA norme : faire acte d'une parole que seule légitime une construction phrastique reconnue et valorisante parce qu'elle coule de l'institution scolaire.* »

3. Les différentes variétés de français au Gabon

Couvert (1982), Boucher et Lafage (2000) proposent différentes catégorisations des variétés de français parlées au Gabon.

Chez le premier de ces trois auteurs, la définition des niveaux de connaissance du français correspond aux niveaux d'enseignement. Il détermine alors cinq niveaux. Le niveau 1 exprime l'oralité simple ou les deux premières années de l'enseignement du 1er degré. Le niveau 2 désigne la catégorie ayant passé plus des deux premières années de l'enseignement du premier degré à la fin de ce cycle. Le niveau 3 marque la variété qui a connu l'enseignement secondaire court ou l'enseignement secondaire long 1er cycle ou équivalent. Le niveau 4 est la variété de l'enseignement secondaire long 2è cycle sans obtention du baccalauréat ou l'équivalent. Le niveau 5 se réfère à la catégorie de français de ceux qui ont obtenu le baccalauréat et qui ont fait des études supérieures.

Boucher et Lafage (2000), quant à elles, signalent trois grandes catégories d'utilisateurs de français : un français basilectal, un autre mésolectal et un français

acrolectal. Elle rejoint la catégorisation des variétés de français déjà faites par Moreau (1997), Epanga (1998) et Ngalasso (1988) que nous avons évoquée dans le chapitre précédent. C'est cette classification qui nous servira de fil conducteur pour catégoriser la variété de français des journalistes gabonais.

La variété basilectale pour la pratique du français au Gabon représente un groupe, de francophones analphabètes, ayant appris le français « sur le tas », ou très peu scolarisés et disposant « d'un petit français » approximatif et instable.

Le français mésolectal désigne une majorité de scolarisés moyens utilisant prioritairement un français mésolectal, régionalement assez marqué (dans sa prononciation, sa prosodie, son lexique et sa syntaxe) mais également susceptibles dans certaines situations de recourir à quelques formes de français basilectal plus ou moins stéréotypées.

La variété acrolectale est la marque du groupe des intellectuels, diplômés de l'enseignement supérieur, ayant souvent, vécu assez longtemps en France et capables d'utiliser une variété de français très peu différente de celle de leurs homologues de l'hexagone, même si, en situation informelle, dans leur pays, il leur arrive fréquemment d'utiliser la variété mésolectale locale, voire, si nécessaire, un stéréotype de français basilectal.

E. Les langues des autres Etrangers

En dehors du français, les autres langues se rapportent aux autres Etrangers qui occupent le sol gabonais comme les Africains de la Sous région, les Syro libanais présents dans le secteur commercial, etc..

1. Les langues des Africains

Les critères d'attraction que nous avons évoqués avec Nziengui (2007), ont contribué aux mouvements d'immigration. Ainsi, le boom pétrolier lié à l'augmentation du prix du baril dans les années 1970, la politique de développement préconisée par le pays, la réalisation de grands travaux 1973 et 1986, en 1977 ; tous ces faits constituent un appel d'air pour une main d'œuvre étrangère. Même si les études ne comportent aucun questionnaire sur le répertoire linguistique des populations cibles, il est aisé de

supposer un plurilinguisme latent comme une résultante des différentes situations sociolinguistiques des pays d'origine.

Pour Boucher et Lafage (2000), la richesse des années 1970 avait attiré en grand nombre des travailleurs des pays voisins comme la Guinée Equatoriale, le Congo, le Nigeria, le Cameroun, le Mali, le Benin, le Niger. Ils investissent les petits métiers dans l'artisanat, le commerce de détail, le transport en commun taxi, le personnel de maison. Nze (1996) remarque la diversité linguistique des conducteurs de taxi à Libreville. En dehors des gabonais, les Etrangers africains sont Nigériens, Maliens, Sénégalais, Togolais, Guinéens, Ghanéens, Ivoiriens, Burkinabé, Equato-guinéens, Saotoméens, Zaïrois, (R.D.C) Congolais et Gambiens. Selon les chiffres que lui donne la mairie, les chauffeurs de taxi sont totalisés au nombre de 2730 qui circulent à travers les différents secteurs de la ville.

Dans une étude de tout un autre registre, N'gawandji (1999) fait état de la population étrangère des quartiers Est de Libreville en établissant des statistiques. Elle remarque que dans la population étrangère, les Africains de l'Ouest tiennent un pourcentage de 3,45% par rapport à ceux de l'Afrique centrale qui réalisent 1,3%. Pour sa part, Eyidanga (1989) relève les dynamismes linguistiques des marchés de Libreville, la population commerciale est diverse : française à 26,24%, béninoise à 15,60%, camerounaise à 15,60%, sénégalaise à 7,80%, togolaise à 6,38%, nigérienne à 6,38%, malienne à 4,96%, burkinabée à 4,96%, coréenne à 2,12%, portugaise à 2,12%, ivoirienne à 1,41%, guinéenne à 1,41%, tchadienne à 1,41%, britannique à 0,70%, centrafricaine à 0,70%, chinoise à 0,70%, nigérienne à 0,70%, zaïroise à 0,70%. Si le plurilinguisme transparaît dans les langues susceptibles d'être pratiquées au sein des structures marchandes, la diversité de la population étrangère est un facteur favorisant l'utilisation de la langue française, considérée comme langue officielle, langue véhiculaire et légitime. Parmi les langues évoquées par l'auteur, se trouvent mentionnées l'évé, le *bamileké*, le *mina*, l'*ibo*, *yoruba*.

2. Les langues des Non Africains

Néanmoins, les Africains de la Sous région ne sont pas les seuls Etrangers présents au Gabon. La constitution des quartiers de Libreville ne se base pas seulement sur un groupe ethnique. Elle résulte d'un certain cosmopolitisme de différentes ethnies

gabonaises, y règne aussi, un autre type de brassage alimenté par les mouvements de l'immigration. Les étrangers non africains comme les Coréens, Portugais, Chinois, Syro libanais, Libanais n'ont jamais été fort nombreux à l'exception des Français.

Selon Eyidanga (1989), le RGPH cité par Boucher (2000 a) et N'gawandji (1999), dans les quartiers Est de Libreville, les Syro-libanais tiennent un pourcentage de 0,03%. Les Libanais immigrés de fraîche date sont au nombre de 953 en 1993 contre 20 une trentaine d'années auparavant. Ils occupent le secteur commercial exerçant des activités commerciales très florissantes, implantées le long de la route nationale.

En somme, en dehors des langues gabonaises, en adoptant la classification linguistique faite par Itembo (1999), il ressort que les langues étrangères présentes à Libreville appartiennent à quatre familles linguistiques : la famille négroafricaine, la famille indoeuropéenne, la famille asiatique et la famille des langues mixtes.

Les mouvements de population traduisent surtout l'urbanisation au Gabon. Elle intervient dans un contexte mondial spécifique. C'est toute l'Afrique qui connaît après les mouvements d'indépendance, des vagues d'urbanisation spectaculaires. Les langues, dont l'une des fonctions est de transcrire l'évolution des sociétés, s'en trouveront influencées.

Section 4 L'urbanisation et les langues au Gabon

Les langues au Gabon portent l'évolution de la société dont l'urbanisation est une des manifestations. La disparité urbaine met en lumière Libreville avec un statut privilégié qui devient le théâtre de l'unification, des conflits, de la coexistence et des métissages linguistiques.

A. Quelques éléments de définition de l'urbanisation

Dans notre propos, la disparité urbaine pose les cadres de l'urbanisation : la définition de ce concept, le contexte africain et le statut privilégié de la capitale administrative et politique du Gabon. Et il est utile de rappeler que ce sont la migration et la croissance économique qui déterminent les aspects incontournables de la ville.

1. La migration

Si l'urbanisation est liée à plusieurs facteurs, la migration, peut être perçue sous divers angles. Mboutsou (2000) souligne que « *la migration est un déplacement d'un individu, d'un groupe d'individus d'un point vers un autre situé à une distance minimale et pour une durée minimale* ». Levy et Cussault (2003) ajoutent à ce sujet que le déplacement d'un individu ou d'un groupe d'individus, doit être suffisamment durable pour nécessiter un changement de résidence principale et d'habitat, et impliquant une modification significative de l'existence quotidienne du (des) migrant (s). Le déplacement associe les paramètres d'espace et de temps. Les acteurs du champ migratoire comme les passeurs, les transporteurs, les hôtes, les incitateurs, les douaniers, les policiers, les logeurs, les employeurs, doivent être pris en compte dans l'acte de migration.

2. La croissance économique

Vittori (2008) note qu'au XVIII^e siècle, la maîtrise de l'énergie par les Anglais marque la première révolution industrielle qui enclenche le processus de la croissance. L'innovation touche les domaines techniques et politiques. Ainsi, la montée du parlementarisme desserre les verrous des corporations. Trois facteurs, selon Robert Solow, permettent d'expliquer le phénomène lié à l'évolution économique : la quantité de travail avec le nombre d'actifs et le temps de travail, la quantité de capital et le progrès technique.

Il s'agit aussi de reconnaître avec Bezbakh et Gherardi (2000) que la croissance traduit le pourcentage d'augmentation du nombre d'unités de biens produits. Dans un pays, l'évolution de l'activité économique se manifeste par le taux de variation du produit intérieur brut. Ainsi caractérisé, l'accroissement durable de la production globale d'une économie est donc un processus quantitatif s'articulant dans le cadre d'une structure relative à la manière dont les individus, les groupes, les sociétés utilisent des ressources rares en vue de satisfaire au mieux leurs besoins.

3. L'urbanisation

L'urbanisation résulte d'un mouvement physique ou comportement social, motivé par plusieurs facteurs. Levy et Cussault (2003) précisent que c'est un processus de concentration de la population et des activités dans des agglomérations de caractère urbain. La ville est au centre des préoccupations pour les problématiques relatives à l'exode rural ou au phénomène de l'immigration. Mazrui et Wondji (1998) laissent percevoir le fait qu'elle devait donc être définie comme lieu de concentration des hommes, du travail et des systèmes d'organisation permettant une affirmation de tutelles économiques et culturelles. Les centres urbains devaient donc rester des endroits de détermination du pouvoir politique, véritables vecteurs de bouleversements sociaux.

Si la croissance démographique est un phénomène frappant de l'urbanisation, cette dernière revêt plusieurs dimensions. Nous n'allons pas nous hasarder à épuiser les querelles entre les différents courants. Nous insisterons cependant sur le critère de la croissance économique qui détermine les flux de population. Cet aspect est justifié dans la mesure où nous nous intéressons aux hommes vivant dans une localité. Percevoir les causes de leurs déplacements contribue à saisir les langues qui sont les leurs et les

éventuelles interactions langagières susceptibles de se produire. Notre objectif reste tout de même de cerner les logiques qui peuvent présider les productions langagières. Et la norme endogène est liée à l'urbanisation selon Manessy (1994). Nous devons donc nous interroger sur l'urbanisation au Gabon.

B. L'urbanisation privilégiée de Libreville

L'urbanisation privilégiée de la capitale politique et administrative du Gabon s'inscrit dans le contexte de l'apparition des villes en Afrique noire, traduisant aussi la disparité des cités gabonaises. Les aspects de la croissance librevilloise et leur expression à travers les langues doivent être envisagés à ce stade de notre discussion.

1. L'apparition de l'urbanisation en Afrique noire

Dans l'analyse de Mazrui et Wondji (1998), la reprise économique de 1946 à 1971 visant l'anticommunisme et la reconstruction du capitalisme en Europe, se trouve soutenue par le Plan Marshal et par le Pacte Atlantique. Se manifeste alors, une interdépendance des pays industrialisés profitable aux pays africains pour le transfert de technologie et de délocalisation industrielle ; s'instaurent aussi des dépendances et des solidarités entre firmes multinationales et pays exportateurs de matières premières.

Certes, la régulation de l'économie du marché se base sur des institutions nouvellement créées à l'endroit de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et du Fonds Monétaire International (FMI). Mais la ville en Afrique devient le lieu privilégié des affrontements politiques et sociaux, lieu d'adaptation au monde moderne qui se matérialise aussi sous la forme du « secteur informel ».

C'est dans ce contexte que s'inscrit la vague d'urbanisation dans les pays africains depuis les indépendances. L'urbanisation comme élément majeur de l'économie africaine a des conséquences à court terme : une baisse durable du taux de croissance du PIB par habitant. La concentration croissante de la population dans des agglomérations de type urbain, est selon Mboutsou (2006), une des transformations spectaculaires en Afrique. La ville, principal pôle d'attraction, en Afrique s'érige en vitrine pour mesurer le niveau de développement de chaque Etat nation.

Rimbaud (2008) révèle au sujet de la ville, qu'elle est une tendance démographique majeure des pays en voie de développement qui s'explique par le taux de fécondité et par l'exode rural. Dans l'actuel Burkina-Faso, le phénomène de migration interne a provoqué un dédoublement de la population selon les chiffres du recensement de 1996. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, la démographie s'est accrue. En 1919, le territoire voltaïque compte 3 millions d'habitants, à la fin des années 1950, la Haute Volta totalise 3,5 millions d'habitants. En 2008, le Burkina Faso en compte plus de 13 millions d'âmes. Sa croissance démographique est d'environ de 3% par an.

Au Kenya, le boom démographique et urbain a été plus fort, la population a plus que décuplé en un siècle. Rimbaud (2008 : 371) précise encore que « *L'exode rural est également très important : la capitale est passée de 266 000 habitants en 1962 à plus de 3 millions aujourd'hui ; elle a doublé sa population ces dix dernières années* »

2. La disparité urbaine au Gabon

La disparité urbaine au Gabon comprend deux périodes : la première relative à l'ère coloniale et la deuxième qui part de l'indépendance à nos jours.

2.1. La disparité urbaine pendant la période coloniale

Libreville et Port Gentil apparaissent comme les deux centres urbains ayant plus d'infrastructures pendant la période coloniale. La perspective de la construction de la ville exige la sollicitation des étrangers dans les domaines de l'éducation, de l'administration d'un territoire sous-peuplé. Ses ressortissants étant peu ou pas formés, les premiers immigrés au Gabon sont pour Nziengui (2007), des européens qui signent des traités avec des chefs locaux. La ville à construire n'est pas un phénomène répandu à travers tout le territoire gabonais.

Mboutsou (2000 : 388) affirme : « *en effet, au milieu des années 50, le Gabon ne comptait en gros que deux centres urbains, notamment Libreville et Port gentil, qui avaient respectivement 16490 et 9350 habitants* ». Cet avis est partagé par Ingueza (2008), qui voit dans l'urbanisation au Gabon, une lecture de la disparité entre les centres urbains dont certains se trouvant plus attractifs que d'autres. En effet, pour assurer l'évacuation des produits d'exportation, le système colonial fournit des efforts

d'urbanisation de quelques centres urbains. Tel est le cas de l'exportation du bois ou des produits agricoles dans les localités de Mouila, de Bitam. Jusqu'en 1960, le pouvoir colonial établit un système urbain à deux pôles que sont Libreville et Port-Gentil. L'exode rural et l'immigration convergeant vers ces deux localités sont la manifestation de la disparité urbaine.

2.2. La disparité urbaine de l'indépendance à nos jours

Ingueza (2008) donne à voir l'urbanisation comme une lecture de la disparité entre les centres urbains gabonais. Malgré les nouvelles logiques de politique urbaine de lier les provinces entre elles avec l'indépendance, persiste une disparité régionale urbaine. A ce propos, Mboutsou (2000 : 388) affirme qu'«*au moment où le pays accède à l'indépendance, celui-ci regroupe désormais 12 centres urbains répartis entre les neuf chefs-lieux de provinces et les communautés de Moanda, Mounana et Bitam. La population urbaine était alors estimée à 18%*».

Malgré le principe d'établir une connexion à travers tout le territoire national, subsiste l'accentuation de l'armature des chefs lieu des provinces au détriment des zones rurales après l'indépendance. Owanga (2000) rappelle, l'inégalité de la répartition spatiale de la population du Gabon. Deux principales villes Libreville et Port Gentil, regrouperaient à elles seules 49% de la population, ces pôles urbains ont bénéficié des mouvements d'exode rural et d'immigration de l'Afrique centrale, de l'Afrique de l'Ouest, de l'Europe et du Proche Orient. Néanmoins, l'attraction sur la population immigrante s'exerce aussi selon Boucher et Lafage (2000) dans les mines du Haut Ogooué et les exploitations agricoles du Woleu Ntem.

La disparité régionale est l'expression de l'urbanisation privilégiée de Libreville. Nous allons examiner à ce stade de notre discussion les étapes de la croissance urbaine de Libreville, son explosion démographique et son urbanisation manquée..

3. La croissance urbaine de Libreville

Les étapes de la croissance urbaine de Libreville tient compte de l'explosion démographique et des manifestations d'une urbanisation manquée.

3.1. Les étapes de la croissance urbaine de Libreville

L'urbanisation de la capitale politique et administrative du Gabon se présente comme un long processus d'extension des limites spatiales avec plusieurs étapes. La création de cette ville enclenchée avec la colonisation est la résultante d'une relation entre la Côte Ouest africaine et les Européens. De simple comptoir du Gabon, l'évolution de Libreville a aussi été marquée par la bidonvilisation des espaces vides.

En retraçant l'histoire de la capitale politique du Gabon "de Fort d'Aumale à Libreville 1981", Walter (1983 : 117) révèle qu'« *en 1843, la construction de Fort d'Aumale (à l'emplacement de l'actuelle cathédrale) marquait l'aboutissement pour les Français d'une politique d'entente avec les souverains locaux, commencée en 1837* ». Et que « *L'établissement d'esclaves libérés en 1846 et le transfert du Fort sur le Plateau (actuelle Présidence) en 1850, laissant à Monseigneur Bessieux, arrivé depuis 1844, installé sur l'ancien emplacement* », a contribué à l'idéologie de la dénomination de la capitale politique gabonaise. C'est même au nom de cette libération des esclaves qui vaudra, selon de nombreux historiens que l'appellation de Libreville sera attribuée au nouveau comptoir. Mboutsou (2000) affirme que c'est en 1843 que le lieutenant Bouët Willaumez, dont l'objectif principal était de surveiller la côte contre toute velléité de maintien de la traite, fonda le comptoir de ce pays. Cette mission déboucha donc sur la ratification d'un ensemble de traités entre lui et certains rois indigènes de l'Estuaire du Gabon.

Pour Longo (1999), quatre étapes sont à la source de la croissance urbaine de Libreville. La première s'inscrit en 1868 entre 1850 et 1870. Au voisinage du Plateau, se créent plusieurs villages avec de nouveaux arrivants ainsi que des factoreries sur le bord de mer. La deuxième étape serait liée à l'extension urbaine qui se fera à partir de 1960. La troisième étape coïncide avec la création de nouveaux quartiers dans les années 1970-1977 au cours de laquelle les travaux de voirie pour l'embellissement de Libreville et le sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine marquent l'évolution urbaine. Et la quatrième étape se manifeste après 1982, elle correspond à la bidonvilisation des terrains de faibles valeurs comme des zones marécageuses.

3.2. L'explosion démographique

Frerot (1999) fait remarquer que les villes croissent parce qu'elles sont perçues comme des lieux d'opportunité économique et social, point de passage obligé du monde traditionnel à la modernité et comme seule alternative pour l'émigration hors du Continent. La capitale politique et administrative du Gabon n'échappe pas à cette tendance. Elle connaît une démographie galopante alimentée par l'exode rural et les différents courants de l'immigration.

3.2.1 Les facteurs d'attraction de Libreville

Les quatre étapes de l'évolution de Libreville, siège du gouvernement va être une source d'attraction, sont à la source de son explosion démographique. Owanga (1996) rappelle que le boum pétrolier des années 1973 et 1979, les travaux relatifs à la tenue du Congrès panafricain de 1977 créent une euphorie économique sans précédent pour le Gabon qui va offrir de nombreux emplois surtout dans la fonction publique. N'gawandji (1999) suggère que la capitale politique gabonaise est le principal pôle économique et industriel. Les unités de transformation des produits, la création et l'aménagement des zones industrielles spécialisées, lui concèdent le statut de centre économique le plus dynamique du Gabon.

D'ailleurs 50% des emplois nationaux sont assurés par la création de nombreuses entreprises, par la multiplication de nombreuses administrations publiques et privées, de plus le développement du secteur artisanal offre des possibilités d'emplois rémunérés. Libreville attire aussi parce qu'elle représente une ville moderne tournée vers l'extérieur comme le justifie la construction de l'université nationale U.O.B pour laquelle de nombreux jeunes se déplacent.

Il s'agit aussi de reconnaître avec Nziengui (2007) que La capitale politique et administrative du Gabon affichant un taux d'urbanisation de 80% absorbe une bonne partie de la population totale du pays. De 1960 à 1993, sa population a été multipliée par plus de 13. Selon Moussirou (2000), de 1960 à 1993, elle est passée de 31 000 âmes à 419596 habitants avec une variation à la fin des années 70. Port Gentil, la capitale économique du Gabon, comme le précise Djembi (2008), n'est numériquement que la deuxième destination. Mais l'explosion démographique de la capitale politique est le fait des mouvements de migration interne et d'immigration.

3.2.2 La migration interne

Les migrations intérieures gabonaises alimentant l'explosion démographique de Libreville, révèlent plusieurs aspects selon Mboutsou (2000). Traduisant non seulement un phénomène géographique mais aussi la manifestation d'un comportement social, elles sont perçues comme un changement de résidence.

Pour Nziengui (2007), sa population s'accroît très vite à partir de 1960. Les points de chutes sont les bas-fonds de Kinguélé, d'Awendjé, de Nombakélé, de Lalala, de Derrière La Prison. Depuis les années 1970, les populations de l'ensemble de l'Estuaire sont constituées par le flot des provinciaux venant principalement du Woleu-Ntem, de la Ngounié et de la Nyanga. Ces derniers accentuent la croissance démographique de Libreville.

Ces points de chute que révèle aussi Mboutsou (2000) font partie désormais d'un nouveau mode de vie dans le phénomène de la migration intérieure. Les lieux de fixation sont conséquents aux liens identitaires communs d'un clan, d'une tribu, d'une famille. Le parent ou le proche représente une zone d'arrivée. Et celles des premiers migrants seraient dépendantes des affinités ethnolinguistiques. Certains quartiers de la capitale ou même des villages de l'Estuaire traduisent une identité ethnolinguistique alimentée par les provinces du pays. Les us et coutumes sont ainsi transportés et se greffent au nouveau lieu de résidence.

Les zones PK6, Terre nouvelle, par exemple, sont habitées par des populations en provenance du sud Gabon, leur mode de vie rappelle la vie dans leurs provinces d'origine à travers la pratique des rites initiatiques. En zone urbaine, certains efforts allant dans le sens du brassage de population, sont de plus en plus en voie de réalisation, c'est le cas des quartiers résidentiels.

Les zones d'arrivée des migrants dans la capitale politique ne sont pas seulement monolingues. Moussavou Manfoumbi cité par Boucher (2000 b) en fait écho en parlant des quartiers cosmopolites. Ainsi, Mont bouet, Nombakele, Venez-voir, Akebe 2, Avéa et Pk5, auraient des ressortissants de la province de la Ngounié, de la Nyanga et de l'Ogoué-lolo. Boucher (2000 b) fait remarquer que les aires ethniques rappellent un paysage urbain lié à l'époque coloniale qui opposait la ville des blancs composée des immeubles ultra modernes aux villages africains.

Ingueza (2008) offre une estimation de la répartition ethnique dans l'Estuaire. Cette dernière est un tableau de sept groupes ethniques numériquement différents. Le premier est le groupe Fang avec 136892, le deuxième est le groupe Punu-Shira avec 101012, le troisième est le groupe Nzebi Duma avec 402 49, le quatrième est le groupe Myene avec 25162, le cinquième est le groupe Mbédé-Téké avec 21837, le sixième est le groupe Kota-kele avec 19268, le septième est le groupe Okande-Tsogho avec une estimation de 8817. Le total de la population serait de 353237 pendant que les Etrangers seraient au nombre 105723.

3.2.3. L'immigration

Certes, les groupes ethniques issus des provinces du Gabon ne sont pas les seuls à composer les quartiers de Libreville puisqu' y règne aussi, une diversité ethnique alimentée par les mouvements de l'immigration.

Moussavou Manfoumbi cité par Boucher (2000) énonce que Mont bouët et Nombakélé outre le cosmopolitisme d'une population de différentes ethnies gabonaises, comporte aussi une proportion importante d'Etrangers d'Afrique de l'Ouest ou aéfiens. Les immigrés, attirés par la quête d'un travail bien rémunéré et les possibilités de faire fortune, participent aussi à l'explosion démographique de Libreville.

Les étrangers qui arrivent massivement au Gabon, viennent d'origines diverses comme l'Afrique, le Moyen Orient, l'Europe, l'Asie et l'Amérique. N'gawandji (1999) souligne à cet effet que la population étrangère est constituée d'une forte proportion d'Africains de l'Ouest 3,45% par rapport aux Africains d'Afrique centrale (1,3%). Ils pratiquent tous de petites activités commerciales (épiceries) et industrielles (mécanique) et autre dépannage, plomberie, ferronnerie, menuiserie, (cordonnerie). Les non Africains avec un pourcentage de (0,03%), sont des Syro-libanais exerçant des activités commerciales très florissantes, implantées le long de la route nationale.

Ainsi, Libreville participe comme d'autres capitales de l'Afrique subsaharienne aux nouveaux lieux de concentration des hommes générant des systèmes d'affirmation politique, économique voire même culturelle comme le soulignent Mazrui et Wondji (1998). La capitale politique gabonaise a fait preuve de capacité d'adaptation et d'ingéniosité. Les producteurs du secteur informel promeuvent des changements structurels en dynamisant les emplois offerts aux masses urbaines et rurales.

Le tableau de l'urbanisation pourrait être idyllique si d'autres aspects, en toile de fond, ne venaient pas ternir l'œuvre. En effet, la relation hommes/terre au centre de l'urbanisation, est loin de s'ériger comme modèle à suivre. Loin d'être totalement planifiée et maîtrisée, les conséquences qui en découlent font voir Libreville dans un cadre d'urbanisation manquée.

4. L'urbanisation manquée de Libreville

Au cœur du phénomène de l'urbanisation, se trouve l'interdépendance hommes/terre. Si cette dernière est le reflet d'un immense bidonville, d'une précarité du statut foncier, de l'inorganisation de l'espace, elle fait référence à une urbanisation manquée. Or, Libreville rencontre ces insuffisances dans son urbanisation.

Il est utile de distinguer avec Levy et Cussault (2003) qu'il y a eu en Europe une véritable subversion de l'ordre citadin traditionnel, marqué par la contiguïté territoriale et l'évidence de la délimitation entre la ville et son extérieur. C'est toute la question de la rupture des liens villes/campagne qui se trouve posée. Par ailleurs, Hugon (2009) s'intéresse beaucoup aux questions géographiques de l'Afrique subsaharienne. Il révèle la difficulté de déceler les répercussions positives de l'urbanisation sur le développement économique. La migration permet une interdépendance hommes/terre mais il n'a pas été démontré une utilisation optimale des terres. Il n'y aurait pas de lien significatif entre le taux d'urbanisation et la croissance du PIB par tête. L'urbanisation africaine, de formes variées, n'est pas forcément une rupture des liens villes/campagnes.

De ce fait, Libreville traduit l'expérience d'une urbanisation manquée par l'inorganisation de son espace et par les conséquences que cause cette dernière. Nziengui (2007) appuie cette assertion. Les critères propres à une agglomération prospère ne peuvent réellement pas s'appliquer à la capitale politique du Gabon qu'il examine plus comme un immense bidonville. Ayant évolué au gré des pouvoirs publics et sous la pression démographique, elle n'a bénéficié ni d'un plan d'occupation du sol, ni de document de gestion urbaine.

A ce sujet, les propos de N'gawandji (1999) sont plus nuancés. L'existence d'un plan d'urbanisation légalise et ordonne l'occupation du sol et réduit la dégradation du milieu naturel. Les armatures urbaines de Libreville comprennent une ville organisée occupée légalement et bien pourvue en équipements et infrastructures. A côté, subsiste

cependant une ville sous-équipée illégalement et de manière spontanée. La précarité du statut foncier en matière d'aménagement, crée des déséquilibres au niveau de l'organisation de l'espace. La ville sous urbanisée est caractérisée par les quartiers d'extension périphérique qui absorbe 80% de la population. La surface urbanisée absorbe quant à elle 20% de la population.

L'auto construction qui représente 80% des ménages crée des déséquilibres au niveau de l'organisation de l'espace. Trois quart de la population vivrait dans des quartiers peu structurés, ce qui est le cas de la majorité des quartiers périphériques. Les conséquences de cette inorganisation de l'espace provoquent l'imperméabilisation du sol. Comme l'habitat dans la ville sous urbanisée se fait par occupation anarchique de l'homme, elle provoque des problèmes d'érosion, d'inondation et de pollution. Cet état de fait n'est surtout pas aidé par l'habitat de type rural, caractérisé par l'architecture traditionnelle composée de matériaux délabrés (vieilles planches et tôles).

Les déplacements des hommes pour Libreville sont l'expression d'une grande disparité régionale et le fonctionnement des langues s'en trouve influencé. L'unification, le conflit et la coexistence et le métissage linguistique, résultent des dynamiques urbaines traductibles dans le langage moderne de l'Afrique. Libreville n'échappe pas à cette logique.

C. Libreville : unification, conflit et coexistence linguistiques

L'unification, le conflit, la coexistence et le métissage linguistique sont les expressions de Libreville tournée vers la modernité mais drainant un passé traditionnel avec elle.

1. Libreville et l'unification linguistique

L'unification linguistique tient au statut du français qui assure le rôle de langue véhiculaire comme le précise Calvet (1994).

Le pôle urbain est un facteur d'unification linguistique. Dans la constitution de Libreville, on se doit donc de distinguer les gens qui sont nés dans la ville, les gens qui sont nés ailleurs et enfin les gens qui sont nés à l'étranger. Les parlers urbains sont soumis à deux tendances que sont les fonctions véhiculaire et identitaire. Moussirou (2000 : 49) fait remarquer que « *l'avantage est certain pour le français qui profite de la*

diversité linguistique dans un désert démographique et de l'urbanisation déséquilibré du Gabon ».

C'est le caractère véhiculaire du français face à la diversité linguistique de Libreville qui assure l'unification linguistique. De ce fait, les phénomènes d'urbanisation au Gabon favorisent une croissance démographique alimentée par l'exode rural et les flux migratoires de l'étranger. Les migrants quittant leur province d'origine pour la capitale politique gabonaise et la population étrangère vivant à Libreville participent au phénomène de pluralisme linguistique. Dans ce contexte, la langue susceptible d'être pratiquée au sein des structures marchandes pour Eyidanga (1989), est le français qui sert de langue officielle, de langue véhiculaire et de langue légitime.

Mais il est juste de noter avec Moussirou cité par Boucher (2000) que les rapports aux langues varient selon le groupe ethnique dans la capitale gabonaise. Les attitudes linguistiques sont différentes selon que l'on se trouve dans les quartiers comme London, Toulon, Plaine Niger, Glass, Quaben, Haut et Bas de Gué-Gué qui portent des noms étrangers. Ils sont souvent des quartiers myéné. La tendance est à plus d'utilisation du français que de leur langue ethnique. Leur position géographique et leurs rapports historiques avec les français feraient partie des raisons évoquées. Tandis que dans les quartiers majoritaires fangs, l'utilisation de leur langue ethnique prédomine.

Moussavou cité par Boucher (2000) fonde son appréciation sur le fait que Mont bouet, Nombakele, Venez-voir, Akebe 2, Avéa et Pk5, sont constitués des habitants de la province de la Ngounié, de la Nyanga et de l'Ogoué-lolo. Les langues qui s'y pratiquent en majorité sont : le pounou, le kota, le nzébi et dans une moindre mesure, le myéné, le fang pour Venez-voir. Et dans les quartiers Akebé 2, Mont bouët et Nombakélé, une population importante originaire d'Afrique de l'Ouest ou aéfiens fait usage de leurs langues vernaculaires. Le cosmopolitisme de Libreville, est parfois, source de conflits linguistiques.

2. Libreville et les conflits linguistiques

Baylon (1996) note qu'un conflit linguistique peut être latent ou aigu. En situation plurilingue, la diglossie est le signe d'une injustice puisqu'une des langues est dominante sur les autres. On ne peut pas parler de démocratie en matière de diglossie.

Le caractère véhiculaire du français ne détermine pas la totalité des interactions langagières dans la ville, siège du gouvernement gabonais. Si la schématisation grossière donne le français, les langues gabonaises et les langues proprement étrangères, les dynamiques linguistiques sous-tendues par des schémas de communication particuliers, peuvent situer la bataille linguistique au niveau des langues gabonaises entre elles. Des études manquent cruellement à ce propos.

Notre expérience de migrant de la province de la Nyanga pour la capitale Libreville, nous a offert quelques spectacles de bataille linguistique. Les protagonistes ont souvent été les ressortissants de l'ethnie Fang, numériquement plus nombreux, véhiculant des valeurs de solidarité, imposant le respect, face aux autres ethnies gabonaises qualifiées de *bilob*.

Si les batailles linguistiques entre les différents groupes linguistiques au Gabon, se sont souvent affichées par l'auto-proclamation des paroles comme « le Fang est la langue nationale », d'autres aspects de conflits linguistiques peuvent se percevoir dans des interactions langagières. Tel est le cas par exemple dans le comportement des langues gabonaises à travers les transactions commerciales que présente Eyidanga (1989). Sur la base des enquêtes passées à Mont-Bouet et à Nkembo, deux structures marchandes représentatives des marchés de la capitale politique du Gabon. Les langues gabonaises qui y émergent sont : le *fang*, le *punu* et le *nzébi* principalement et accessoirement, l'*obamba*, l'*éshira*, le *myene* et le *massango*.

L'origine ethnique devient secondaire pour laisser la place aux intérêts commerciaux qui commandent l'usage d'une langue. C'est ainsi qu'à Nkembo, le fang vient concurrencer le français parmi les langues que les commerçants estiment nécessaire à leur activité lucrative. Et Eyidanga (1989 : 87) d'ajouter « *Il apparaît donc que la langue autochtone ne fasse pas l'objet d'une unanimité quant à sa pratique dans l'espace marchand* ». Les réactions face au conflit linguistique tiennent une incidence sur une vendeuse qui selon Eyidanga (1989 : 87) déclare : « *Je vends sur la route parce que les Fangs nous refusent les places à l'intérieur ils les ont eux-mêmes occupé* ». Le conflit linguistique se manifeste par le rejet de l'autre comme l'indique Eyidanga (1989 : 107) à travers les propos des acheteurs : « *je n'aime pas le quartier y a trop de Fang et le marché est tribaliste* » (cliente myene) ». Ainsi, Itembo (1999 : 14), ajoute

« Certaines langues gabonaises-le Fang peut être considéré comme une langue dominante par rapport aux autres langues locales. Cette domination s'explique par son importance numérique et par son utilisation, l'emploi de la langue ethnique est beaucoup plus important que chez les autres groupes ethniques ».

Mais les conflits linguistiques ne sont pas les seules composantes des interactions langagières à Libreville. La proximité des hommes favorisent les effets de coexistence et de métissage linguistique.

3. Libreville, la coexistence et le métissage linguistiques

Nous l'avons déjà évoqué, le phénomène d'exode rural marqué par l'arrivée massive des autres ressortissants vers Libreville se trouve assurée par l'identification d'un point de chute conséquent chez un proche ou un parent. Les zones d'arrivée des premiers migrants seraient dépendants des affinités ethnolinguistiques. Certains quartiers de la capitale ou même certains villages de l'Estuaire traduisent une identité ethnolinguistique en provenance de l'intérieur du pays. Mboutsou (2000) affirme que les us et coutumes sont transportés et se greffent au nouveau lieu de résidence. Les zones PK6, Terre nouvelle sont habitées par des populations en provenance du sud Gabon. Leur mode de vie rappelle la vie dans leurs provinces de départ à travers la pratique de certains rites initiatiques. En zone urbaine, certains efforts allant dans le sens du brassage de population, sont de plus en plus en voie de réalisation, c'est le cas des quartiers résidentiels.

La coexistence des langues dans la capitale politique du Gabon se révèle comme un facteur favorisant les phénomènes d'interférences ou même d'emprunts linguistiques. Eyidanga (1989 : 107), note que « *l'emploi des langues, nous l'avons vu, est fonction du marché d'une part, et du secteur de vente, d'autre part* ». De même la coexistence linguistique est visible lorsque l'échange entre vendeur et acheteur se limite à la transaction commerciale, la langue française s'impose pour l'indication du prix. Cependant lorsque vendeur et acheteur se découvrent la même origine ethnolinguistique, la négociation et même déjà l'indication du prix peuvent se passer en langue locale.

Par ailleurs, la langue des jeunes comme pratique quotidienne dans certains milieux comme la rue, les boîtes de nuit, est un autre exemple de coexistence

linguistique entre le français et les langues locales, les langues locales et l'anglais, le français et l'anglais. Itembo (1999 : 18), qui en parle si aisément, a fait une communication aux premières journées de Rapologie ou *quand le Rap devient objet de science*. Le langage des jeunes, outil de communication approprié à leurs besoins, leur permet de se distinguer « des vieux » et de la bourgeoisie culturelle.

« Il ressort de nos recherches que le RAP est un moyen d'expression, il est le lieu de l'émergence de nouvelles formes linguistiques allant de l'argot populaire, au wentek en passant par le verlan. Ces formes de langage se réclament d'un apprentissage et d'un usage particulier. »

Selon cette universitaire, le *wentek* est un argot du groupe SIYAPO'OSSI.X dont la composition est faite par la syllabe finale de *pahouin wen* et de *tek* qui désigne le groupe ethnique *téké*. Elle ajoute :

« D'après les créateurs du wentek, ce terme a pour objectif d'enrichir leurs discours et leur conférer une valeur identitaire forte. Le terme est un mélange linguistique, c'est l'expression d'une vision du monde, d'un idéal de vie et celle de l'identité du groupe. Le wentek bien que n'utilisant que les langues téké et fang est symboliquement, au travers de la rencontre de ces langues, le reflet du brassage des cultures et des langues gabonaises. »

Dans un tout autre cadre, Moussirou cité par Boucher (2000), pour son compte, signale que la forte présence dans le tissu commercial des quartiers populaires est une mention de ce brassage culturel. Le répertoire linguistique des jeunes librevillois affiche difficilement une personne ne parlant qu'une langue ethnique. Les locuteurs en pratique une, deux ou même trois. Les mariages exogamiques et les parents polyglottes favoriseraient ce plurilinguisme.

Au sujet de ce bilinguisme dans la ville siège du gouvernement gabonais, Boucher (2000) évoque une juxtaposition de communautés monolingues. Le déplacement des populations vers les villes créent le bilinguisme individuel qui apparaît alors comme un double moyen de communication à l'aide de deux systèmes linguistiques. L'imposition du français comme médium et matière d'enseignement favorise un bilinguisme complexe car il associe à la fois bilinguismes composé et

coordonné. De plus, son statut social supérieur à celui des langues ethniques, contribue au bilinguisme social ou diglossique du Gabon et de Libreville.

La langue véhiculaire au Gabon est le français qui a le statut de langue officielle. Moussirou (1998 : 396) précise : « *Le français, langue officielle au lendemain de l'indépendance a gardé ce statut jusqu'à ce jour.* » Les institutions comme les médias ou l'école, dans leur fonctionnement, admettent l'utilisation d'une langue normée.

Conclusion

Dans le cadre sociolinguistique, nous avons montré, dans ce chapitre, les différentes données générales pertinentes pour une recherche des manifestations de la norme endogène du FPEG. Les affinités ethnolinguistiques, par leur impact sur l'installation des peuples au Gabon, par leur influence sur les langues portées en elles, par leur impact sur l'urbanisation, ont été au cœur de notre analyse.

Les langues bantoues, bénéficiant d'un timide programme de promotion, sont vectrices des identités susceptibles de transparaître dans le FPEG. L'urbanisation par son statut privilégié de Libreville, trouve un écho dans l'unification, le conflit, la coexistence et le métissage linguistique.

CHAPITRE III LA PRESSE ECRITE GABONAISE

Introduction

Nous recherchons les manifestations de la norme endogène dans le FPEG de la période allant du 1^{er} Août 2002 au 30 octobre 2002. Le français perçu comme une microstructure à l'intérieur d'une macrostructure dont les composantes associent les hommes à la société gabonaise. Les journalistes tiennent un discours lié au contexte social et culturel caractéristique de la profession.

La conception de la norme endogène de Manessy (1994), traductible dans l'évolution de la société gabonaise est lisible dans le français. La variété du français des journalistes doit comporter l'évolution de la presse écrite gabonaise susceptible de constituer des schémas conceptuels. Les normes sociales relatives aux trois périodes de la presse écrite gabonaise déterminant le comportement linguistique des journalistes peuvent mettre en lumière les caractéristiques de leur variété de français.

La première période est relative à celle de presse plurielle indépendante. La deuxième phase est celle du monopartisme qui installe une confusion entre l'Etat et le parti unique donnant au journaliste un statut de fonctionnaire fidèle à l'administration comme au parti. Le troisième stade de la presse écrite gabonaise commence depuis 1990 avec la Conférence nationale qui débouche sur l'accès à la démocratie multipartiste.

Section 1. La presse écrite et l'analyse sémio pragmatique

Comme pratique sociale, la presse écrite est définie en fonction du régime politique de la société dans laquelle elle existe. Les journalistes peuvent alors être de simples fonctionnaires dépendants du système politique ou constituer un quatrième pouvoir. L'analyse sémio pragmatique au cœur des préoccupations liées au contexte répond à nos attentes.

A. La presse écrite

Une distinction peut être facilement être établie entre un ouvrage et la presse écrite, entre la littérature et le journalisme. La presse écrite revêt une nature aux aspects complexes pouvant coïncider avec la presse imprimée, avec des critères de périodicité, avec l'ambivalence d'un produit intellectuel et matériel.

1. La nature de la presse écrite

La presse écrite, comme l'ensemble des publications périodiques et des organismes qui s'y rattachent, place le fait d'imprimer comme l'un de ses caractéristiques dominant. L'écrit est facilement adjoint à un type de presse parce qu'il dénote la consignation, le fait de noter par écrit, le fait d'exprimer sa pensée par le langage écrit. Ndong (1999) partage ce point de vue sur la presse imprimée. Sa nuance se porte néanmoins sur le qualificatif "écrite". Il opte plus pour l'expression "presse imprimée" plutôt que pour celle de "presse écrite".

Ndong (1999 : 66) notera de même que

«L'on désigne couramment par presse écrite les journaux ou les titres ou encore les publications. A cette expression fort usitée, impropre, inadaptée, nous préférons l'acception presse imprimée, plus conforme, à notre avis, à la réalité. Elle, la presse, est imprimée parce qu'elle est reproduite par la technique de l'imprimerie (procédés manuels; modes mécaniques : typographie, offset, héliogravure, tirage sur duplicateurs, xérogaphie) en de nombreux exemplaires, sous formes de périodiques »

Il poursuit son argumentation en soulignant que c'est la périodicité qui détermine si une publication est digne d'être considérée comme presse imprimée ou pas puisque les périodiques sont de diverses formes.

« Ceux-ci sont de plusieurs types : quotidiens, hebdomadaire, bihebdomadaire, mensuel, bimensuel, trimestriel... Régulière ou irrégulière, la périodicité, selon le comité d'experts sur la normalisation internationale des statistiques de l'édition de livres et de périodiques, réuni à Paris en 1961, est ou doit être inférieure à un an, pour qu'une publication mérite le titre et la qualité de journal. En sont donc exclus les livres, quelques revues savantes, des publications annuelles telles que les almanachs et les annuaires ».

Mais si la périodicité et l'information réelle, aident à définir la presse écrite, un autre type de critère contribue à lui donner plus d'expression; il est question du caractère ambivalent que lui brosse Albert (1988) en soulignant que l'activité de presse imprimée est en même temps un produit intellectuel et un produit matériel.

La matérialité de la presse écrite tient du fait que des publications qui répondent d'elle sont reproduites par des techniques de l'imprimerie. L'aspect intellectuel de l'œuvre, est plus complexe. Les productions langagières du journaliste sont le fruit d'une réflexion, alimentées par des croyances et convictions s'ancrant dans un espace et un temps bien spécifiques. Mais un des critères de la presse imprimée, qui n'est pas à négliger, est son caractère collectif qui se trouve soutenu de manière interne et externe. Il s'agit aussi de reconnaître avec Maigret (2004) que la communication représente un idéal, une utopie, les dimensions de l'acte fonctionnel de l'échange. Les techniques employées et les organisations économiques gèrent les médias locaux.

Le mot média vient du latin *medius*, qui est au milieu. Il désigne la mise en relation à distance, sans possibilité majeure d'interaction entre le récepteur et l'émetteur.

Maigret (2004 : 28-29) explique,

« Medium est cependant repris en français, soit dans le sens de média, soit pour évoquer la dimension strictement technologique (le médium télévision s'appuie sur des procédés électroniques visuels et oraux, le livre utilise le langage écrit et le support du papier). L'expression anglaise mass media (invariable) est reprise en français et désigne les techniques de communication à grande échelle (presse, cinéma, télévision), appelées aussi moyens de communication de masse, médias de masse ou médias, et les industries qui les élaborent. Les médias mettant en relation moins de quelques individus sont parfois appelés des micro-médias (le téléphone par exemple). »

2. Les fonctions de la presse écrite

D'ores et déjà, on s'accorde avec Albert (1988) sur le fait que la presse écrite accomplit des fonctions bien définies au sein d'une société : informer, divertir et servir de psychothérapie. Si révéler et réguler permettent de présenter à l'individu la nouveauté ou l'identité, d'autres rôles peuvent assurer l'intégration, la socialisation ou

encore le contre pouvoir selon la nature du système politique. Aussi, dans les régimes politiques pluralistes, la presse écrite se trouve investie d'un quatrième pouvoir : celui de veiller au bon fonctionnement des trois autres : dénoncer leurs abus et éclairer leurs décisions en exprimant les opinions des différents groupes sociaux. Ce qui conduit à une indépendance des organes de ce contre pouvoir et à leur liberté d'expression. Dans les pays à régime autoritaire, par contre, la communication est une source de pouvoir et constitue de ce fait un véritable enjeu. L'activité de presse écrite dans ce contexte est entièrement mise au service de l'autorité en place. Les journaux ne disposent d'aucune autonomie, les journalistes sont quasiment fonctionnarisés. La presse imprimée, simple agent du service public de l'information prolonge celui de l'éducation.

Le divertissement se présente comme la seconde des grandes fonctions de la presse. Il se manifeste par l'importance des rubriques de jeu, des spectacles, du sport, de lectures romanesques, de bandes dessinées et des récits de faits divers. La fonction de distraction via des illustrations permet l'évasion. La presse écrite ne sert pas seulement d'objet d'information et de divertissement, elle est source de psychothérapie. Ainsi, pour Albert (1988 : 24),

«La lecture de la presse exerce une évidente mais fort complexe influence sur la psychologie de ses lecteurs. Elle contribue le plus souvent à rééquilibrer leur psychisme : purgation d'instincts profonds, compensation de frustrations, identification aux vedettes de l'actualité ».

Par ailleurs, la guérison est un des objectifs de la psychothérapie. Traiter les maladies, les troubles psychiques ou somatiques de la société sont les missions assumées par l'aspect psychotérapie de la presse. En facilitant. Les fonctions cathartiques sont remplies par les processus d'identification, de projection, de purification, de purgation, basés le plus souvent sur la révélation de la vie privée des personnages adorés ou détestés.

Wiley (1941) et Stoetzel (1951) reproduits dans Balle et Padioleau (1979) donnent à voir la théorie de l'influence sur le pouvoir des médias. Les médias sont un sous-ensemble intégré dans la société. Si les conséquences conduisent aux résultats officiellement souhaités par les médias, à leurs finalités, à leur mission, à ce qui légitime leur existence, on parle alors de fonctions manifestes ou officielles déclarées. Ainsi, les « fonctions latentes » dans un premier temps, sont perçues comme les résultats

réellement obtenus, les conséquences entraînées de manière effective par les médias, aux yeux des usagers et des bénéficiaires, et au regard du système social dans son ensemble. Ensuite, le fonctionnalisme introduit une seconde distinction des fonctions latentes entre la convergence et la divergence des attentes face aux médias. De ce fait, l'amélioration du fonctionnement de la société par les effets des médias rentrent dans le cadre des « fonctions latentes ». Par contre la dysfonction concerne les répercussions indésirables de la presse.

Wiley (1941) en appliquant la méthode fonctionnaliste aux médias dénombre cinq fonctions du journal : fournir des nouvelles, les analyser, offrir un cadre de référence pour les apprécier, distraire et diffuser une connaissance variée sur le monde.

Stoetzel (1951) reproduit dans Balle et Padioleau (1979) réduit les fonctions du journal au nombre de trois. A côté de l'information, la presse est un instrument d'attachement social. En diffusant des nouvelles, des petites annonces et le carnet du jour, elle permet à l'individu de savoir ce qui se passe dans son entourage proche et dans la société où il vit. Plus on s'informe et mieux on s'insère dans ses communautés d'appartenance, plus on se sent en contact avec ceux qui partagent les mêmes goûts ou les mêmes loisirs, qui regardent les mêmes émissions ou qui lisent la même presse. Quant à la fonction récréative de la presse, le public lui-même considère la lecture du journal ou les informations comme une distraction, un moyen de passer le temps.

Accordons nous avec Derville (1997 : 15-16) selon qui

«la presse permet à ceux qui la suivent d'acquérir d'eux-mêmes une image valorisante, le sentiment qu'ils appartiennent à une catégorie privilégiée, à une élite. On peut, en lisant tel journal plutôt que tel autre (Le Monde plutôt que France-Soir, par exemple), acquérir le sentiment reconfortant de sa propre importance, signifier à soi même et aux autres une identité valorisée socialement»

Martin Lagardette (1989) souligne d'ailleurs que l'information semble être la condition du fonctionnement et du maintien de la vie politique et sociale. La presse aide à éclairer les choix politiques et les opinions en informant les citoyens sur les problèmes d'actualité, sur les solutions que proposent le gouvernement, les partis et les groupes sociaux. La presse écrite, un véritable outil de compréhension du monde, apparaît comme un élément d'identification personnel ou un moyen de divertissement. Donner à

voir aux autres et à soi même les procédés de comprendre le monde, procure une forme de la responsabilité qui est la base du fonctionnement de tout groupe humain. Ainsi, une population informée peut prendre des décisions en connaissance de cause, ayant les éléments nécessaires permettant une appréciation adéquate des situations.

Le divertissement prend une place importante dans la classification des fonctions de la presse écrite que fait Martin Lagardette (1989), puisque un organe d'information, ne doit pas ressembler à un mémoire d'université et doit être une activité de détente. S'il n'est constitué que des dossiers et des problèmes, les lecteurs peuvent se décourager.

Dans des circonstances de contact de langues comme en Suisse, Lietti (1997) fait valoir un argument spécifique selon lequel la presse écrite tient le rôle de révélateur des situations existantes mais aussi celui de la dynamique renforçant le sentiment identitaire. Ainsi le plus frappant en Suisse à l'exception de quelques journaux, est le peu d'intérêt de chaque média pour les autres parties linguistiques. Les médias des différentes parties linguistiques du pays consacrent peu de place au récit de ce qui se passe de l'autre côté de la barrière linguistique. Mais l'un des rôles des médias est aussi d'amplifier le sentiment identitaire qui s'exprime par le fait de caresser les clichés. De telle sorte que Lietti (1997 : 96) affirme :

« De manière générale, les journalistes savent à quel point il est difficile de faire passer une idée nouvelle ou à contre courant : même « vendu » avec un gros titre, un article cossu et une belle photo, il y a des sujets qui passent inaperçus, parce que les lecteurs ne sont pas prêts à les recevoir. Le public reste maître de sa perception, et sa lecture des médias est extrêmement sélective.»

Chez Ndong (1999), l'information a un rôle primordial dans la société entière ou pour les régimes politiques. L'importance de la presse écrite se fait voir par les différentes conséquences que provoquerait la sous information comme un certain émiettement des savoirs et des techniques, la méconnaissance générale sur le monde et sur les autres. L'exacerbation des craintes de l'homme moderne conduirait à une instabilité et à une déstructuration dans le sens où un homme informé est libre dans les choix servant à prévenir les conséquences culturelles et sociales, les progrès scientifiques et technologiques.

La presse écrite peut être considérée comme quatrième pouvoir qui sert à éviter les erreurs nuisibles à la prospérité du pays, à garantir les libertés individuelles et politiques. Elle aide à maintenir la paix. Elle demande des hommes compétents et indépendants vis à vis des pouvoirs publics, vis à vis des intérêts privés, de plus, il n'y a pas d'information de qualité sans esprit critique.

Mais, la communication peut être perçue comme une tentation chez les gouvernants, les groupes de pression qui veulent s'en assurer le monopole ou le contrôle. Tel est le cas dans la majorité des pays du Tiers monde où la dictature sous forme de démocratie formelle proclamée, exerce le contrôle total sur l'information.

B. L'approche sémio pragmatique

L'approche sémio pragmatique comporte l'orientation générale, le courant sémiotique, la pragmatique, les théories de l'énonciation, l'orientation de Murhula (2002) sur la sémio pragmatique et l'application de quelques principes à l'objet presse écrite gabonaise.

1. L'orientation générale

L'approche sémio-pragmatique que nous allons adopter pour nos réflexions sur la presse écrite gabonaise découle des théories de la sémiotique, de la pragmatique et de celles de l'énonciation.

Dans leur panorama des différents courants sémiotiques, Meunier et Peraya (1993), dénombrent cinq directions qui articulent le mouvement sémiotique à savoir : du modèle du télégraphe à celui de l'orchestre, de la sémiotique structurale à la recherche des significations, une première approche de l'énonciation, les actes de langage et les actes illocutionnaires et relation. Nous ne dresserons pas tous les contours de ces différents courants, nous produirons ici sur ceux qui présentent une pertinence par rapport à notre étude.

Trois orientations des courants sémiotiques inspirées par Meunier et Peraya (1993) nous semblent pertinentes quant à l'abord de notre étude. Il s'agit des courants suivants : du modèle du télégraphe à celui de l'orchestre, la sémiotique structurale à la recherche des significations et une première approche de l'énonciation. Maigret (2004) présente les principes liés à la sémiotique qui se réfèrent à la sémiologie des

communications de masse et à la pragmatique. Ses principes seront aussi exploités dans notre analyse.

2. Le courant sémiotique

Dans le travail de Meunier et Peraya (1993), le courant : du modèle du télégraphe à celui de l'orchestre découle de la relation entre la transmission télégraphique et la communication. A la fin des années 40, des ingénieurs en télécommunication de la Compagnie Bell Téléphone, veulent l'amélioration du rendement télégraphique, l'augmentation de la vitesse de transmission de message, la diminution des pertes en cours de transmission, la mesure des quantités d'informations émises, transmises et reçues.

La communication est décrite comme la transmission de l'information entre deux lieux ou entre deux personnes. Les facteurs qui entrent en jeu sont donc : le message codé, l'émetteur, source du message, le canal, support physique du message, le récepteur, destinataire du message et le message qui est une suite de signaux organisés selon les règles de combinaison du code. Ce courant est inspiré du modèle de Lasswell. En effet, c'est à l'aide de cinq questions que Laswell articule son orientation : QUI ? DIT QUOI ? A QUI ? PAR QUEL MOYEN ? AVEC QUELS EFFETS ?

L'analyse se projette sur l'émetteur, l'étude du message, la transmission du message, le médium, son canal, son champ d'analyse psychosociologique dont Lazarsfeld est considéré comme l'un des premiers représentants. Ce cadre de référence théorique est une illustration des mécanismes de la communication. Et la langue est envisagée dans ce contexte selon le modèle saussurien centré sur le concept de code linguistique ou sémiologique.

La sémiotique structurale à la recherche des significations, présentée par Meunier et Peraya (1993), est un courant sémiotique en relation avec notre problématique. Il nous intéresse par le fait qu'il évoque la différence entre la langue et la parole, par le projet sémiologique et par le modèle général de la communication. La langue est donc un produit social qui permet à l'individu d'exercer sa faculté de langage, la parole est une composante individuelle du langage. Les bases de la linguistique structurale dans la conception saussurienne se portent sur la vie des signes dans la vie sociale, sur la psychologie sociale, et par conséquent sur la psychologie générale.

Maigret (2004) soulève explicitement cette question. Dans son analyse, la sémiotique est un mouvement de pensée dont les foyers sont français et italiens. La sémiologie est assimilée à la linguistique, elle-même vue comme la science générale de la communication. La sémiologie des communications de masse des années 1960-1970 construit elle aussi la science des signes sur ce modèle linguistique en étendant à tous les supports médiatiques comme le cinéma, la télévision, la bande dessinée, etc. et à tous les systèmes de signes (des images aux produits de consommation).

3. La pragmatique

Il s'agit aussi de reconnaître avec Meunier et Peraya (1993) que la diversité d'approches pragmatiques recentre l'attention sur le discours en tant qu'acte de communication, impliquant des individus particuliers dans une situation spatiale et temporelle particulière. Quatre orientations d'ordre pragmatiques sont données. La première traduit les travaux linguistiques sur les embrayeurs qui permettent l'ancrage de l'énoncé dans la situation d'énonciation (Jakobson, 1963 ; Benveniste, 1966 et 1974), la deuxième est relative à la philosophie analytique et la pragmatique anglo saxonne inaugurée par les travaux d'Austin sur les actes de langage (1962), la troisième concerne les recherches de pragmatique linguistique et notamment les théories de l'argumentation et de la présupposition, celles-ci étant considérées comme actes de langage particuliers (Anscombe et Ducrot, 1983) et la quatrième, enfin, relève des théories psychosociales sur l'interaction développées par *l'Ecole de Palo Alto* ou par Goffman (1974).

Plusieurs préalables sont à considérer pour décoder la distinction qui existe entre le sens descriptif et le sens pragmatique d'un message lié à sa réalisation concrète, à sa référence. Il dépend du sujet communicant et des contextes dans lesquels celui-ci communique une fois qu'il est considéré sous l'angle du discours c'est-à-dire comme acte, avec toutes les implications relationnelles. De ce fait, il importe de l'envisager sous deux aspects : celui du contenu et celui de la relation. Le sens descriptif ou propositionnel traduit son contenu informatif tandis que le sens pragmatique désigne une fonction illocutoire, qu'il met en relation sous un certain rapport des interlocuteurs.

Le sens pragmatique, pour les linguistes, s'assimile au mode verbal, à l'ordre des mots, à certains verbes comme ordonner, promettre appelés performatifs explicites. Et

pourtant, de nombreux éléments extralinguistiques comme la prosodie, l'intonation, la mélodie, les inflexions de voix, la qualité vocale, participent à renforcer le sens pragmatique.

Les psychosociologues déterminent le sens pragmatique de la communication par rapport à ses aspects non verbaux, à ses contenus transmis par le code verbal, par ses modalités digitales. Les aspects relationnels emprunteraient essentiellement ses modalités analogiques : la posture, la mimique, le gestuel, les caractéristiques vocales.

Pour Hanot (2002), la pragmatique « *aborde le langage comme phénomène à la fois discursif, communicatif et social* ». Pour Maigret (2004), la pragmatique étudie les rapports entre le langage et ses usagers, les discours et leurs contextes. C'est l'inscription sociale du langage. Deux auteurs incarnent le courant pragmatique Charles Sanders Peirce et Ludwig Wittgenstein. Le premier père fondateur est Charles Sanders Peirce dont le désir est de mettre en place une science générale de la sémiologie. Il inaugure une théorie liant le signe à l'interprétant et à l'interprète. Elle est universellement revendiquée aujourd'hui par le courant sémiologique pragmatique en France et en Italie.

Le second père fondateur est Ludwig Wittgenstein dont l'évolution philosophique demeure emblématique de la réorientation vers les usages par sa netteté et sa précocité. Dans son *Tractatus logico-philosophicus* (1921), Wittgenstein assimile dans un premier temps une place de choix au langage. Le « second » Wittgenstein dont les publications seront réunies dans les *Investigations philosophiques* (1953), admet que les individus sont bavards. Le signe existe dans des situations d'action. Le sens n'est jamais indépendant du contexte qui est l'environnement dans lequel s'insère le message.

4. Les théories de l'énonciation

Le schéma de communication, révélé par Jakobson (1963), considère l'acte de communication selon six facteurs : le destinataire, le message, le destinataire, le contexte, le contact et le code. Ils sont les facteurs constitutifs de tout procès linguistique, de tout acte de communication.

Il s'agit aussi de reconnaître avec Meunier et Peraya (1993) que le modèle général de la communication qui découle des travaux de Jakobson (1963), est un rapport entre la poétique et la linguistique. De ses facteurs inaliénables, il leur associe des

fonctions : la fonction référentielle liée au contexte auquel renvoie le message, la fonction informative, dénotative ou cognitive du message, la fonction expressive axée sur le destinataire, son expression, son attitude, son émotion, son affectivité, la fonction conative relevant du destinataire, la fonction phatique traduisant la dimension du contact de la communication, maintenant l'attention de l'interlocuteur, la fonction métalinguistique : elle a pour objectif le code, elle sert à préciser le sens d'un mot, d'une expression et la fonction poétique, elle est celle qui est centrée sur le message lui-même.

Pour Maigret (2004), le schéma de communication de Jakobson résulte de l'analyse mathématique de la communication, dérivé du modèle mathématique d'échange fonctionnel de message.

Maingueneau (1991) précise qu'aux théories de l'énonciation, on peut associer les noms de C. Bally, de R Jakobson, d'E. Benveniste ou d'A. Culioli. L'énonciation est au premier plan, plaçant la relation du sujet à son énoncé, ancrant le texte dans la situation d'énonciation. La présence du sujet énonciateur, ses marques de modalisation sont à prendre en compte.

Ainsi, le courant français des théories de l'énonciation a été inauguré par Benveniste. Ducros, Anscombre, Todorov, Greimas en ont fait des prolongements. Murhula (2002 : 39), à ce propos, ajoute que «*Benveniste s'efforcera de dépasser le cadre structuraliste de l'analyse de la langue en tant que système formel, pour poser les problèmes de son fonctionnement par rapport aux interlocuteurs et aux contextes en général*», et «*par le mode sémantique de signifiante*», se trouve posés par Emile Benveniste les fondements d'une théorie de l'énonciation : la conversion du langage en discours «*la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation*. Chez Ducros, la distinction règle l'action des interlocuteurs les uns sur les autres. Murhula (2002 : 40) énonce que

«*le sujet du discours c'est l'instance qui ne se contente pas d'assurer le passage de l'état virtuel à l'état actuel du langage, mais apparaît comme l'endroit où se trouve monté l'ensemble des mécanismes de la mise en discours de la langue*»

5. La sémio pragmatique

Dans le travail de Hanot (2002), la sémio-pragmatique est un terme amorcé par Roger Odin et développé depuis par d'autres auteurs. Elle permettrait de percevoir

comment le spectateur comprend les émissions de télévision puisqu'elle s'attache au spectateur non pas « *tel qu'il est, mais tel que le film l'incite à être* ».

L'analyse en production est plus mise en évidence que l'analyse en réception. La relation entre l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif relèvent, d'une part, des protagonistes du discours et d'autre part de la situation de communication. Hanot (2002) précise que le discours télévisuel est caractérisé par la fiction et la réalité, le spectateur arrive à l'interprétation à partir d'une impression d'indices. La croyance serait ainsi d'ordre relationnel et orienterait le spectateur dans sa saisie pragmatique et même sémio-pragmatique de l'image.

Dans son étude portant sur les émetteurs, les annonceurs, les producteurs des médias, Murhula (2002) utilise l'approche sémio-pragmatique. Son objectif est d'identifier l'émetteur, dans une énonciation où le sujet apparaît pour le moins « collectif » ou en tant que complexe, à l'intérieur de la relation tout aussi complexe dans un contexte social où les mêmes événements ne sont pas rapportés par un seul destinataire, ni vers le (s) même (s) destinataires. Il évoque la théorie sémiotique découlant des travaux de Peirce, issus du structuralisme européen et de la sémantique formelle. La pragmatique confère la primauté d'une sémiotique en contexte et d'une sémiotique en action.

Il s'inspire aussi de Chareaudeau (1997) qui porte une considération importante aux conditions de production pour l'analyse des textes médiatiques. Ainsi, les composants extra-langagiers de la presse, les lieux « des conditions de production » se laissent saisir selon deux espaces, un espace « externe-externe » et l'autre « externe-interne ».

Les « conditions socio-économiques » de la machine médiatique mettent en évidence des aspects d'entreprise et des pratiques institutionnalisées. Ainsi, la hiérarchisation du mode de travail, le mode de financement et les choix de chaque organe médiatique articulent les conditions de production. Le discours médiatique, considéré sous l'angle socio-culturel accentue un type d'article de journal, un type de mise en page dans le cadre des conditions de production. Et ce sont les « conditions sémiologiques » qui président de tels mécanismes.

L'approche sémio-pragmatique se justifie dans notre recherche de la norme endogène du FPEG puisqu'elle combine, d'une part, les théories pragmatiques de l'impact du contexte sur le discours et d'autre part, les théories de l'énonciation présentant la presse écrite selon le schéma de communication, énonciateur, message et destinataire. Nous nous inspirons de l'analyse de Murhula (2002). Les théories, au centre de nos réflexions découlent de l'énonciation, de la sémiotique et de la pragmatique.

Nous adoptons les orientations de Manessy (1994) sur la norme endogène du français en Afrique. Nous recherchons l'interdépendance des facteurs d'homogénéisation à la fois du français et de l'évolution de la société gabonaise, l'impact des langues gabonaises sur le système linguistique français, et chemin faisant les variétés urbaines s'y rapportant.

La presse écrite gabonaise, produit d'une importation coloniale, doit peut-être présenter les caractéristiques communes à cette évolution de l'Afrique. L'étude du FPEG doit considérer l'urbanisation, l'implantation des techniques, l'utilisation d'une forme moderne de la civilisation africaine utilisant les apports du "Nord" ou mieux de l'"Occident", mais en les interprétant en fonction des schémas conceptuels culturels et sociaux gabonais.

Ducrot et Todorov (1972 : 405) affirment :

« La production linguistique peut être considérée comme une suite de phrases, identifiée sans référence à telle apparition particulière de ces phrases-elles peuvent être dites, ou transcrites avec des écritures différentes, ou imprimées, etc.- ; et l'on a affaire à l'énoncé. En revanche, si elle est appréhendée comme un acte au cours duquel ces phrases sont actualisées, assumées par un locuteur particulier, dans des circonstances spatiales et temporelles précises, alors on parlera de la situation de discours, parfois appelé énonciation ».

La conception du discours que nous adoptons et que nous appliquons à la presse écrite gabonaise est celle que donne Maingueneau (1991 : 15) :

« Dans le cadre des théories de l'énonciation ou de la pragmatique on appelle "discours" l'énoncé considéré dans sa dimension interactive, son pouvoir d'action

sur autrui, son inscription dans une situation d'énonciation (un sujet énonciateur, un allocataire, un moment, un lieu déterminés) »

Notre approche sémio-pragmatique prendra en compte le contexte de production, le destinataire, le discours de la presse écrite gabonaise et le destinataire.

6. L'analyse sémio pragmatique et la presse écrite

Les principes de la sémio pragmatique que nous allons appliquer à l'analyse de la presse écrite gabonaise feront ressortir l'emprise des conditions de production, le journaliste considéré dans sa dimension d'émetteur, le sens commun contenu dans les discours médiatiques et le sens commun contenu dans les processus de réception.

6.1. L'emprise des conditions de production

Le sens commun pré existe aux discours médiatiques mettant en évidence la relation entre l'emprise des conditions de production de chaque pratique sociale et les textes qui en découlent. Les représentations sociales, le contexte institutionnel, l'appareil de production technique, tous ces faits, ont un impact sur les actes de parole. En cela, la sémio pragmatique qui donne une place importante aux conditions techniques des discours médiatiques, sera prise en compte.

A ce propos, N'ga (1993) précise que les journaux camerounais sont une traduction d'une interaction entre les mythes et les symboles. Ces représentations collectives, fruits de l'imagination populaire, de fabrication d'images sont nourries par un substratum pré existant au discours.

Les représentations sociales peuvent agir sur le discours de presse sous une forme liée aux conditions de production, à l'ancrage d'une société donnée et à l'évolution de cette dernière. Et pour Chareaudeau (1988), le média devient un concept sociologique à partir du moment où la considération englobe l'équipement ordinateur personnel imprimante qui fait entrer l'écrit imprimé dans l'univers des usages individualisés. Les systèmes institutionnels sont difficilement séparables des systèmes de représentation.

La perception des actes de parole en politique par exemple passe par la conceptualisation de leur ancrage dans le système des partis et dans l'appareil de l'Etat. C'est le même processus qui s'emploie pour le discours médiatique dont la

conceptualisation dépend du réseau technologique et du système de normes qui régissent la profession de journaliste.

6.2. Le journaliste

La pertinence des principes sémio pragmatiques dans l'analyse de la presse écrite donnent une place primordiale au journaliste. Son identité détermine ses productions langagières. Alors son caractère professionnel ou encore son cadre déontologique seront examinés.

6.2.1. Le caractère professionnel du journaliste

Martin Lagardette (1989 : 173) explique :

«Le journaliste professionnel est celui qui a pour occupation principale, régulière et rétribuée l'exercice de sa profession dans une ou plusieurs publications quotidiennes ou périodiques ou plusieurs agences de presse et qui en retire le principal de ses ressources »,

ou mieux encore, Martin Lagardette, (1989 : 111) ajoute

« Le journaliste est en quelque sorte délégué, « missionné », par une population donnée pour la tenir informée le plus exactement possible sur les hommes, les faits et les situations ».

Selon Paillet (1977 : 28),

« Le journaliste dans l'élargissement incessant de son champ référentiel, est naturellement amené à rendre compte des bouleversements fondamentaux, à les refléter de manière plus ou moins précise ».

Mais si la principale mission est de rendre compte de l'évolution de la société et d'en percevoir des rétributions, le travail du journaliste obéit à une éthique bien déterminée et s'inscrit dans un cadre déontologique bien particulier. A titre de rappel, déontologie vient de *déontos* qui signifie règle et *logos* qui veut dire discours. Quelles sont donc les règles qui encadrent les discours du journaliste ?

6.2.2. Le cadre déontologique du journaliste

Le journaliste qui ne doit pas au dessus de la loi de son pays, a pour mission d'informer.

Pour Moundounga (1984), dans le cahier de l'UNESCO (United Nations of Education, Science, Cultural Organisation) de 1981, trois points résument la déontologie du journaliste. Le premier est lié au respect de la vérité, à la vérification des faits, la rédaction conforme à la vérité et le devoir de redressement. Le deuxième point est lié au respect de la légalité dans deux domaines, celui de la légalité dans la recherche d'information et celui du libre jeu de la conscience. Et le troisième point concerne la défense de la liberté d'information et la lutte contre les ingérences du pouvoir pour assurer la liberté professionnelle.

L'esprit de déontologie du journaliste se trouve défendu par les composantes de la déclaration des devoirs et droits des journalistes (déclaration de Munich). Celle-ci stipule quelques aspects. Le journaliste a droit à un contrat personnel de la convention collective lui assurant une sécurité matérielle, morale et une rémunération. Ensuite, il a le droit de participer à la vie du journal. Dans ce contexte, il doit pouvoir jouir de la liberté dans les moyens d'action. Enfin, sa liberté de conscience, celle dans l'accès à toute source d'information et la garantie du secret des sources lui doivent être garanties. Ces principes font parties des composantes de la déclaration des devoirs et droits du journaliste.

6.3. Le sens commun dans le discours médiatique

Le sens commun contenu dans le discours médiatique se manifeste sous différentes formes. Ces dernières se produisent avant l'intention d'agir par l'intermédiaire de la norme sociale et dans le discours médiatique engendrant ainsi le phénomène d'intertextualité et de transtextualité.

6.3.1. La norme sociale avant l'intention d'agir

L'intention d'agir se trouve déterminée par la norme sociale. Chabrol (1988) présente la théorie de l'action raisonnée de Fishbein et Ajzer. La référence à l'intention d'agir dépendrait de l'attitude de la personne vis à vis de l'action et de la norme personnelle concernant cette action. L'attitude serait fonction de la valeur subjective de résultat attendu de l'action et la norme personnelle fonction de la norme sociale.

6.3.2. Les phénomènes d'intertextualité et de transtextualité

Les phénomènes d'intertextualité et de transtextualité traduisent les représentations collectives qui se manifestent dans le discours médiatique.

Il s'agit aussi de reconnaître avec Chabrol (1988) que les phénomènes d'intertextualité sont des traces directes de procès de réception. Ces dernières se manifestent par les citations, références, reprises, emprunts, transformations, dérivations, écarts, inversions, entre textes. De même, les phénomènes de transtextualité qui sont pour Boyer (1988 : 79), le propre de l'écriture de presse sont une révélation du sens commun.

« Le texte (et éventuellement la typographie) convoque du déjà écrit (souvent largement investi par le principe de scription) pour une rencontre inattendue entre une « nouvelle » ou un « commentaire » et une pratique discursive venue d'ailleurs ».

6.4. Le sens commun et la réception du discours médiatique

Les protagonistes du discours médiatique partagent le même patrimoine culturel empreint de structures régulatrices qui facilitent les processus de réception.

Les capacités d'interprétation de Chabrol (1988) reposent sur des facteurs sémiolinguistiques et psycho-socio-pragmatiques. La réception des textes des médias, est assurée grâce à l'existence de structures régulatrices telles que les normes idéales et effectives. Si bien que pour Chabrol (1988 : 175) :

« parler de normes, de rôles attendus ou d'attitudes p.s.l. vis-à-vis des discours sociaux de presse écrite revient à supposer l'existence de choix, d'attentes et de préférences collectives ou individuelles à propos de stratégies discursives compte tenu des variables, de type situationnel et situationnelles psychosociologiques .

Il faut bien saisir que ces phénomènes propres à la réception sont liés aux produits finis proposés par les producteurs médiatiques (et dans la moindre mesure à ceux offerts par les autres producteurs de discours sociaux) ».

Le lecteur est d'abord une projection psychologique, ensuite il est représenté par des données statistiques relatives à l'achat des journaux et aux abonnements. Son existence tient aussi par son action de décodeur du sens intentionnel du communicant.

6.4.1. Le caractère collectif du lectorat

Le caractère collectif du destinataire dans l'organe même de publication concerne toute la rédaction. Paillet (1977) signale qu'en dehors du journaliste, d'autres techniciens comme les secrétaires de rédaction, les metteurs en page, les maquettistes, les illustrateurs traduisent l'esprit du journal.

6.4.2. Le lectorat une construction psychologique

Selon Chabrol (1988), le monologisme serait une caractéristique spécifique des textes médiatiques. Et le destinataire du journaliste se trouve dans ses projections psychologiques. Le portrait robot repose donc sur un fond commun d'attentes. De Brouker (1995) affirme que la connaissance de la langue, du ton, du rythme du public, est un préalable pour une bonne communication rédactionnelle.

De Brouker (1995 : 35) ajoute :

« Pour vraiment connaître son public, chaque rédaction doit pousser la reconnaissance au delà du portrait robot de monsieur tout le monde. Sur un fond commun d'attentes et d'attitudes, l'audience de chaque titre ou émetteur, voire de chaque rubrique ou émission a, en effet, ses caractères spécifiques. »

Chabrol (1988) précise la manifestation du destinataire au communicant se fait sous forme de paris psycho sémiotiques sur les articles du journal et se laisse voir aussi par le phénomène de l'intertextualité. Boyer (1988 : 79) énonce à ce propos que « *le lecteur est alors invité à entrer dans le jeu de l'intertextualité, à prendre plaisir à cette connivence culturelle réussie.* »...

Les caractéristiques de la presse écrite s'alignent dans un cadre multidimensionnel alliant l'impression, la périodicité, l'ambivalence d'un produit matériel et intellectuel. Si la fonction première est celle d'informer, servir de divertissement ou de fonction psychothérapeutique peuvent aussi lui être adjoints comme rôles. Mais la presse écrite peut être un véritable pouvoir de régulation dans les sociétés démocratique ou ne servir que de caisse de résonance pour les pays à système politique autoritariste. La sémio pragmatique mettant en évidence, les conditions de production d'un message, l'émetteur, le message et le destinataire, nous permettra d'observer les différentes composantes de la presse écrite gabonaise sous l'ère coloniale.

Section 2 : La presse écrite au Gabon sous l'ère coloniale

La presse écrite au Gabon sous l'ère coloniale appartient à deux bords : la presse occidentale et la presse indigène. Si la première est l'expression de l'administration coloniale et de quelques sociétés privées, la deuxième porte les marques de revendication politique faisant écho aux partis politiques nouvellement créés.

A. La presse occidentale

Dans la démarche de Mba (1981), l'émergence de la presse écrite au Gabon prend naissance avec les publications officielles qui datent de l'époque coloniale : les actes de l'administration coloniale installée au Gabon depuis 1887. Enregistrer les actes officiels est l'objectif motivant la création de trois organes de presse *le journal officiel du Congo-Gabon* qui se crée le 18 juin à Libreville, *le Bulletin officiel* et *l'Annuaire du gouvernement général de l'A.E.F* paraissent en 1889.

« *Le Bulletin de l'Association Professionnel et Amicale des Agents des Affaires Indigènes au Congo français* » et « *Le Congo français* » s'élaborent en 1900, ils appartenaient aux agents des sociétés privées. « *Le Nkegeni kiki ndoa* » publié en 1903, appartenait à la mission protestante de Talagouga. En 1922 se conçoit le journal « *Les Echos du Gabon* » d'abord édité à Dakar ensuite à Nice en France à partir de 1923. C'est un organe d'union et de défense des intérêts généraux de l'Afrique Equatoriale Française. En 1923, le journal prend le nom de « *Voix Coloniale* ».

B. La presse indigène

La loi-cadre votée en 1956 permet aux anciennes colonies françaises d'accéder à l'autonomie politique, elles ne voulurent pas rompre les relations structurelles avec la France. Lorsque le Front populaire arrive en France en mai celui-ci reconnaît le droit syndical pour les colonies françaises. Certains hommes politiques gabonais créent des journaux. Paul Sousatte élu du Gabon à l'Assemblée de l'Union Economique crée un journal qui devient en 1949 « *Réalités africaines* ».

La presse de combat politique est une manifestation idéologique du parti politique. Mba (1981) fait naître « *Le Pilote* », bimensuel parut en 1950, un organe

central appartenant à l'Union Démocratique et Sociale Gabonaise. Le bimensuel « *Action et Vérité* » est un bulletin d'information affilié à l'U.D.S.G qui se crée à Libreville. Pour Moundounga (1984) et Mba (1981), le mensuel « *L'Union Gabonaise* », reste l'organe central se référant au Bloc Démocratique Gabonais (B.D.G). En 1961, le mensuel prend le nom de « *Patrie Gabonaise* ». Pour Moundounga (1984), le journal « *Jeunesse Gabonaise* », né en France en 1954, se trouve dirigé par Léon Auge.

« *Cabosse* » est un périodique d'information et de liaisons des planteurs de cacao de la région bitamoise édité à Bitam.

Le Gouvernement lance « *L'Effort gabonais* » qui se crée en octobre 1962. C'est un hebdomadaire d'information générale dont le dernier numéro date du 30 mai 1964. Ensuite paraît « *Gabon d'aujourd'hui* » le 6 Juin 1964 dont l'un des objectifs est de présenter la pensée du Chef de l'Etat, Léon Mba. Il cesse de paraître vers la fin de l'année 1967. Le journal « *Gabon Matin* » inventé le 17 août 1960, est un bulletin quotidien de l'Agence Gabonaise de Presse (A.G.P) qui restera jusqu'à la création d'un nouvel hebdomadaire intitulé « *L'Union* ».

Sous l'ère coloniale, au Gabon, le paysage médiatique est lié à l'administration coloniale et aux revendications anticolonialistes soutenues par les hommes politiques. Mais le caractère pluraliste de la presse va connaître un frein pour laisser la place à une presse écrite soutenant un seul parti politique. Les clivages ethniques et les thèses développementalistes sont les prétextes à ce nouveau contexte.

Section 3 : La presse écrite gabonaise et le monolithisme politique

La presse écrite au Gabon sous l'ère du monolithisme politique est marquée par la disparition des journaux indépendants et par le statut d'un journaliste fonctionnarisé dont les journaux appartiennent à l'Etat. Ce climat ne favorisant pas l'expression des libertés individuelles entraînent de la part du lecteur le phénomène de « radio trottoir ».

A. Les cadres idéologiques et matériels

Les logiques soutenues par les politiques développementalistes préconisent l'unité nationale. Pour lutter contre les clivages ethniques, les nombreux journaux affiliés aux différents partis politiques sont interdits.

1. La disparition de la presse indépendante

Après les Indépendances, un nouveau système politique de parti unique va installer un peu partout en Afrique, un contexte qui s'accompagne de la confiscation des médias publics.

La disparition des journaux privés fait place à des journaux contrôlés par des gouvernements. Les partis uniques semblent être de formidables moyens destinés à assurer le développement national. Faye (2008) précise que l'unité nationale passe par l'information de service public, les objectifs de développement sont les principaux prétextes qui vont conduire les nouvelles autorités politiques à confisquer les médias.

Le Gabon n'échappe pas aux contraintes des logiques de développement qui instaurent le parti unique et la confiscation des médias publics par l'Etat. L'arrivée au pouvoir du Président Bongo s'accompagne de l'instauration du parti unique et de la confiscation des médias publics. La cristallisation identitaire née des luttes intra politiques est la justification de l'instauration du parti unique.

2. Les conditions socio économiques

Selon Hugon (2009), dans les pays francophones post coloniaux, règne la domination des capitaux étrangers dont le poids est resté dominant. Cette dépendance économique affecte les structures de l'information. Même le Gabon qui a connu une

période faste sur le plan économique, n'échappe malheureusement pas à ce manque d'autonomie vis-à-vis de l'étranger.

B. Les journalistes

Le statut général de la fonction publique régit les journalistes qui sont de ce fait des fonctionnaires. Ils sont formés soit au Gabon soit à l'étranger.

1. Les cadres juridiques

Dans l'analyse de Moundounga (1984), on retient qu'au Gabon, la déontologie en matière d'information est aussi dictée par les limites juridiques à l'obligation d'informer. C'est la loi de 1960 sur la presse qui délimite le cadre à ne pas dépasser, cette même loi s'inspire de la loi du 21 juillet 1881 en France garantissant la liberté de la presse. Trois composantes constituent l'essence de la limite juridique à savoir l'injure proscrite par la loi gabonaise, la diffamation et l'offense.

Koumba (1997) fait remarquer l'absence de statut pour le journaliste en 1964 puisque ce dernier est régi par le statut général de la fonction publique qui fait de lui un fonctionnaire. En tant que tel, il prête serment de fidélité et de loyauté envers leur employeur. La censure résulte parfois de l'intervention du pouvoir. Lorsqu'elle est individuelle, elle se résume à une simple autocensure. Les louanges excessives servent le culte de la personnalité, la glorification constante du gouvernement et du P.D.G.

Mais l'esprit de déontologie du journaliste n'est pas la seule composante de l'activité de la presse au Gabon. Il faut ajouter un élément qui détermine ses productions : la formation qui se fait soit sur place, soit à l'étranger.

2. La formation des journalistes

Pour Moundounga (1984), en ce qui concerne la formation des journalistes gabonais, aucun chiffre n'est connu et ne se trouve enregistré. Et cela parce qu'il n'y a ni archives, ni service chargé d'évaluer les besoins du ministère de l'information en la matière.

Au niveau local, en 1973, la création d'un centre de formation et de recyclage assure la formation élémentaire, notamment celle des techniciens élémentaires. L'école des cadres du Parti avec la section dite "techniques audiovisuelles" ne bénéficie pas

d'une bonne renommée. Les titres de l'école ne sont pas reconnus par l'Université Omar Bongo. Cette situation place les lauréats de l'école dans l'incapacité de continuer la formation à l'étranger. Ces lauréats sont réduits à une ambition strictement limitée.

Il s'agit aussi de reconnaître avec Moundounga (1984) qu'en 1976, le Centre des Cadres du Parti des Sciences Politiques et du Développement (CUSPOD), a formé bon nombre de lauréats qui ont reçu leur diplôme de Maîtrise en sciences et techniques de l'information.

Les techniciens de l'information sont formés soit sur le tas puis envoyés à l'étranger, soit directement envoyés à l'étranger après le baccalauréat des lycées.

Makaya (1979) montre que la formation des journalistes gabonais se trouve assurée à 99% à l'étranger. En Afrique, l'école supérieure de journalisme de Yaoundé au Cameroun et le centre d'enseignement du journalisme de Dakar au Sénégal, reçoivent quelques étudiants. Pour la France, la formation est assurée par l'Office de Coopération Radiophonique (O.C.O.R.A) à Paris. On enregistre un flux important des journalistes vers les écoles étrangères en France comme l'Institut Universitaire de Technologie de Bordeaux.

C. Les journaux

Le mensuel du parti « *Dialogue* » eut pour objectif la formation civique, politique et morale des militants. La revue trimestrielle « *Akassi* », créée par l'Union des Femmes du Parti, fut lancée en 1978. Son objet était de "préparer les femmes à la conception et à l'élaboration d'une vie nouvelle et saine". Le mensuel « *Echo du travailleur* », né en 1977, fut un organe d'information de la Confédération Syndicale Gabonaise (COSYGA).

1. L'union

Pour Mba (1981) et Moundounga (1984), en 1972, le Président Bongo décide de créer un journal à la suite d'un entretien avec le président directeur général de la librairie Hachette. Le 22 mars 1973, un protocole est signé entre le gouvernement gabonais et la société France édition. La création d'une société d'édition de presse doit assurer la publication d'un hebdomadaire. La société de publication est constituée le 14

novembre sous la dénomination sociale de Société Gabonaise de Presse (SOGAPRESSE). Le premier numéro de « *L'Union* » paraît le 15 mars 1974.

Sa mise en page se fait à Dakar au Sénégal. Il a fallu former rapidement des journalistes sur place et d'autres techniciens. Le 31 décembre 1976, « *L'Union* » devient un quotidien. Les nouvelles étrangères, même celles de l'Afrique sont fournies par l'Agence France Press, Reuter, United Press International et l'Agence Chine Nouvelle. Mais le rôle de « *L'Union* » est d'être au service de l'Etat et du parti. Taba (2003) évoque la particularité de *L'Union* le quotidien national. Créé en 1975 par le Président Bongo, ce journal, dans le contexte du Parti-Etat, était la voix, le porte-parole du pouvoir. De toute manière, le contexte s'y prêtait.

2. La presse de corporation

Par ailleurs, apparaît « *Rénovation* », un magazine spécialisé traite du transport. « *Cité* », un organe d'information de la Mairie de Libreville, est créé en août 1980. Les revues « *Electrons* » et « *Energie* » sont éditées pour la Société d'Energie et d'Eau du Gabon (S.E.E.G). Le journal « *Hebdo-info* » est un recueil de textes officiels. Les organes de presse « *Bulletin de la chambre de commerce* » et « *Bulletin mensuel de statistiques du service national de statistique* » sont des journaux de corporation. De même les journaux « *Bulletin évangélique* » et « *Diocèse du Gabon* », sont des périodiques liées à l'église. L'organe de presse « *Futurail* » est une revue trimestrielle de l'Office du Chemin de fer trans-gabonais (OCTRA). Le journal « *Promex-Gabon* » est une revue du centre gabonais du commerce extérieur. Le journal « *Mbolo* » est une revue internationale publiée par Air Gabon. Le journal « *Tam-Tam* » pour Elf Port-Gentil paraît pendant les années 68 69 80 71 72. Le journal « *Contact* » apparaît pour le compte de SHELL Gabon. Le journal « *Omnisport* », organe dont le propriétaire fut Jean Ovono, cesse de paraître après son premier numéro.

D. Le phénomène de radio trottoir

Dans la démarche de Reteno (1983), le tam tam tenait lieu d'instrument d'information des formations sociales précoloniales. La pratique du phénomène de "radio trottoir" remonte à la période coloniale. La diffusion des informations en français se fait à partir d'un poste radio. Dans les faubourgs populaires, les nouvelles officielles

sont traduites aux parents et aux familles par ceux qui comprenaient la langue de Molière.

Sous le monopartisme, le phénomène "radio trottoir", pour Ndong (1999), est l'expression de l'opinion publique qui traduit la cassure entre la classe dirigeante au pouvoir et la masse en matière d'information. La circulation non officielle des nouvelles est assurée par les commis ou manoeuvres approchant le pouvoir et les services administratifs.

Les thèses développementalistes ont servi d'alibi pour la confiscation des libertés individuelles. La presse écrite gabonaise n'a pas échappé au manque d'autonomie. Sous l'impact de l'autocensure, le journaliste devient un simple fonctionnaire régi par le statut général de la fonction publique. Tous ces faits ont participé à la sous information du public. S'est par la suite installé, le phénomène de "radio trottoir". Mais le contexte international et les revendications sociales internes conduisent à une véritable invitation à la démocratie même dans le domaine de la presse écrite gabonaise.

Section 4 La presse écrite plurielle

La presse écrite plurielle est une résultante de la Conférence nationale dont les objectifs étaient l'instauration de la démocratie et l'entrée du pays dans une économie de marché. De ce fait, la majorité des journaux appartiennent soit à la presse d'Etat soit à la presse d'opposition. La presse indépendante, quant à elle, rencontre beaucoup de difficultés et reste très instable. Les marques de la sous information de l'opinion se manifestent par le faible pouvoir d'achat, l'urbanisation et l'usage du français.

A. Les cadres matériels

Les conditions de production de la presse plurielle se traduisent par un ensemble de difficultés allant de l'absence d'autonomie dans la gestion financière l'instabilité des journaux.

1. L'A.G.P. et Multipresse

Ndong (1999) précise que l'Agence Gabonaise de Presse l'A.G.P. est née au lendemain de l'indépendance sur les cendres des Bureaux de l'A.F.P. Son objectif est la recherche des informations pouvant intéresser une partie ou toute la population gabonaise. Son statut juridique inadapté, son absence d'autonomie dans la gestion financière et son insuffisance des ressources humaines, constituent les principales difficultés qu'elle rencontre. A ce propos, il est à noter comme le souligne l'Institut Panos (2000) que l'A.G.P n'est guère utilisée par les médias et qu'elle est actuellement en pleine crise d'identité.

Multipresse est la seule imprimerie en Afrique centrale dotée d'un matériel à la pointe de la technologie. Elle possède la seule rotative du pays et imprime tous les journaux et publications du pays. Elle a profité d'un financement de l'UNESCO accordé au journal *L'Union* pour sa modernisation. La structure requiert un monopôle de droit et de fait sur l'impression de *L'Union* mais aussi sur celle d'autres titres qui sont nés au lendemain de la conférence nationale. Pour l'Institut Panos (2000), la société Multipresse, affiliée à une société établie à Monaco d'où elle importe tout le papier pour les journaux, diversifie ses activités en imprimant des livres scolaires.

Le secteur économique est occupé par des investisseurs étrangers qui sont actifs dans les médias au Gabon. L'Etat gabonais est actionnaire minoritaire dans des entreprises comme la Sogapresse (vente des journaux) où il possède 15% des parts alors que les parts de Multipresse représentent 40% dans cette société. Les investisseurs étrangers détiennent aussi une part importante dans le capital d'Africa No 1 et de Télé Africa.

2. La précarité financière

L'Institut Panos (2000) fait remarquer que les médias privés gabonais n'ont pas les moyens de devenir des entreprises rentables. Théoriquement tous les médias privés doivent présenter un bilan financier au C.N.C afin de prouver qu'ils sont économiquement viables. Dans les faits, la plupart des médias privés ne s'acquittent pas de cette obligation parce que leur bilan économique et financière est très déficitaire. La loi n'a prévu ni mesures d'accompagnement ni soutien à la presse privée.

3. L'instabilité de la presse imprimée

La presse d'opposition, constate Ndong (1999), rencontre des difficultés politiques, économiques, techniques, financières et professionnelles qui s'expriment par l'irrégularité. De même, Taba (2003) rappelle les obstacles administratifs et politiques ayant entraîné la disparition de certains organes de la presse écrite comme « *La Griffes* ». La pérennité de la nouvelle presse plurielle est ainsi remise en cause. « *La Cigale enchantée* » a tenté en vain de paraître et de garder son indépendance. Les autres organes, hormis ceux des partis politiques, ont complètement disparu.

B. Le cadre déontologique des journalistes

Dans l'analyse de l'Institut Panos (2000), la législation intégrée dans la loi fondamentale consacre la liberté d'expression dans son titre préliminaire. Elle stipule que la communication audiovisuelle et écrite, est libre en République gabonaise sous réserve du respect de la dignité humaine. Pour la République Gabonaise (2002), cette législation est composée de la Constitution, de la Loi organique du Conseil National de la Communication, de l'ordonnance No 007/PR qui tient lieu de régime de la communication et du code pénal qui traite des délits de presse. De plus, l'obtention du

diplôme, le fait de tirer ses revenus de la presse sont les éléments caractéristiques du statut du journaliste dont le devoir est l'information du public.

L'Institut Panos (2000) dévoile que c'est à l'étranger que se fait une meilleure formation. Le Centre de Perfectionnement des Journalistes de Libreville (C.P.J.L) à vocation régionale, organise des enseignements dans la gestion des entreprises de presse et le marketing de presse. Sont aussi assurées, les notions de base du journalisme et de l'animation radio télévision en faveur des candidats provenant des pays de l'Afrique centrale.

Cependant, au Gabon depuis 1990, souligne Koumba (1997), les professionnels du métier sont affiliés à un parti politique ou mieux encore, ils ont des responsabilités dans des partis politiques.

C. Les journaux

L'évolution médiatique est une revendication démocratique qui aboutit au début des années 1990 par la libéralisation des médias. Ainsi survient la multiplication des organes d'information privés et une certaine mutation dans les médias publics au sortir de la période de monopole étatique. Les bords politiques servent de démarcation, de ligne éditoriale. Pour le Gabon, Ndong (1999) précise que deux tendances servent de ligne éditoriale : une favorable au pouvoir et l'autre affiliée aux nouveaux partis de l'opposition.

1. La presse d'Etat

La presse progouvernementale ou presse d'Etat se caractérise par un certain conservatisme pour les médias audio visuels, électroniques et cinématographiques. Pour la presse écrite, le quotidien L'Union reste d'obédience présidentielle puisqu'il peut critiquer l'action du gouvernement mais non celle du Président de la République.

1.1. La presse audio-visuelle, les médias électroniques et le cinéma

Taba (2003) signale que la presse audio-visuelle, les médias électroniques et le cinéma n'ont pas connu les bouleversements observés pour la presse écrite. TV PLUS ou TELE AFRICA, deux stations privées de télévision, ayant vu le jour depuis

l'ouverture pluraliste, appartiennent aux élites du régime, qui en sont les principaux actionnaires.

La Radio-Télévision Gabonaise R.T.G I et La Radio-Télévision Gabonaise R.T.G II sont deux stations de télévision nationale. Elles restent tributaires du pouvoir central. Les journalistes et employés qui y travaillent sont des fonctionnaires de l'Etat. Aulniers et alii (2005) confortent cette assertion en indiquant que le Gabon jouit d'un accès développé aux médias électroniques qui sont contrôlés par l'Etat. La R.T.G I et toutes les stations des provinces, la R.T.G II couvrant Libreville, Oyem et Port-Gentil, font partie des organes d'information appartenant à l'Etat. Rambaud (2008) indique que la libéralisation des médias passe par la capacité de critiquer le régime mais l'audiovisuel demeure très contrôlé par le gouvernement jusqu'en 1996.

De plus, comme le laisse entendre l'Institut Panos (2000) : Publicom, Africa No1, Télé Africa via sa filiale Africa Pub et La R.T.G, collectent directement la publicité auprès des annonceurs pour la diffuser dans leur propre réseau ou sur leurs antennes. L'Etat est aussi propriétaire du CENAC Centre National de la Cinématographie. Il en nomme même les dirigeants.

1.2. La presse écrite

Pour la presse écrite, la tendance favorable au gouvernement est classée dans la presse d'Etat. C'est le cas de l'Union et de quelques autres médias apparus après la Conférence nationale.

1.2.1. L'Union

Tudesq (1999) relate que l'idéologie de « *L'Union* » est liée à la presse du pouvoir. Son arrimage au pouvoir central est bien visible. Le journal éprouve des difficultés à critiquer ouvertement les options politiques du président de la République. Taba (2003) signale certes son évolution dans les attaques qu'il formule parfois aux choix gouvernementaux.

1.2.2. D'autres organes de la presse écrite

D'autres organes de presse, proches du gouvernement en place vont voir le jour. C'est le cas comme le précise De La Brosse (1999) des hebdomadaires « *La Relance* »,

et « *Le Démocrate* », et du journal satirique épisodique « *Le Couperet* ». Ndong (1999) ajoute « *Orety* » et « *La voix du peuple* ».

La presse d'Etat dont le contenu est moins élargi s'adapte à la concurrence. Et la dimension mise en évidence est l'exacerbation du nouvel espace de liberté offert à l'opposition. Son réajustement favorise les réflexes techniques qui la conduisent vers l'information performante. Son nombre relativement élevé de journalistes professionnels, son réseau national de correspondants, son contrôle important sur les ressources publiques et son soutien des canaux administratifs, sont des atouts inestimables face à la concurrence.

2. La presse d'opposition

La presse d'opposition est charriée par le nouveau contexte politique qui admet le pluralisme politique. Les journaux sont ni plus ni moins que des retransmetteurs des différents courants idéologiques politiques. Le MORENA, ayant une structuration et une implantation mieux construite, est mieux représenté. D'autres partis politiques ont leurs organes d'information.

2.1. La presse radiophonique

Au sujet de la presse radiophonique, Taba (2003) signale deux étapes des engouements qu'a connus la radio. La première était liée à la destruction de Radio Liberté tributaire du l'ex RNB en 1994 par les autorités politiques l'accusant d'incitation à la guerre civile et à la haine ethnique. La deuxième étape concerne la naissance de toutes les autres radios, qui ne se sont consacrées qu'aux programmes de divertissement.

2.2. La presse écrite

En effet, le pluralisme de la presse s'entend par la remise en cause des dirigeants des Etats africains, par l'expression d'une nouvelle aspiration pour favoriser la liberté d'entreprendre et la liberté de s'exprimer.

Au Gabon, les tracts, les lettres ouvertes et les libellés ont contribué à l'effervescence démocratique et au lancement des partis politiques pendant la conférence nationale. La majorité des médias écrits sont créés juste après cette grande réunion de la nation et avant les élections législatives à quatre tours des 16 septembre,

21-28 octobre et 4 novembre 1990. De La Brosse (1999) relève que les premiers journaux privés qui apparaissent sont des publications partisans ou affiliés aux formations politiques. Dans le camp de l'opposition, le MORENA, est la formation politique qui totalise plus d'organes d'information.

2.2.1. Les journaux du MORENA

Selon Ngye (2006) son premier numéro qui a pour titre « *Bulletin d'informations du MORENA* » se transforme par la suite en « *Bulletin gabonais d'information* ».

Tudesq (1999) ajoute qu'au Gabon, « *La clé* » journal créé en 1990 avait été lancé par Fidèle Biteghe, un conseiller du leader du principal mouvement d'opposition, le Morena-Bûcheron, le père Paul Mba Abessole, devenu en 1997 le Maire de Libreville.

De La Brosse (1999) remarque que d'autres publications partisans appartiennent au Morena des bûcherons comme « *Le Scorpion* » hebdomadaire satirique, « *L'œil* » épisodique et « *Le Bûcheron* » hebdomadaire. La ligne éditoriale de ces organes de presse s'inscrit dans l'exhortation à la démission du gouvernement et du Président de la République.

Le MORENA Originel a pour son compte le mensuel *Misamu* et l'hebdomadaire *Mibana*.

2.2.2. Les journaux d'autres partis politiques

Dès l'ouverture démocratique, les titres de la presse écrite appartiennent à d'autres partis politiques de l'opposition. De La Brosse (1999), en établit la corrélation.

Le Parti Social Démocrate fonde le bimensuel *l'Effort*.

Le Parti Socialiste Gabonais lance *Le Combat* (épisodique).

Le Parti Gabonais du Progrès publie *Le Progressiste*.

L'Union Socialiste Gabonaise fait éditer *La Passion De l'Unité*.

3. La presse indépendante

Dans la démarche du C.S.A. (1991), les objectifs de la presse indépendante restent liés à l'instauration du pluralisme intégral. Ce qui implique la réduction de la distorsion informative, la critique régulatrice de la croissance politique. Ce climat pouvant conduire à la pondération ou même à la rectification de certaines décisions liées au

fonctionnement de la société. Le gouvernement prendrait en compte le point de vue de l'opinion publique.

Pour De La Brosse (1999), ce n'est qu'en août 1990 qu'émerge le premier journal véritablement indépendant des partis politiques : le satirique hebdomadaire « *La Griffes* » qui s'en prend en effet indistinctement à la majorité et à l'opposition gabonaise.

Les autres titres privés nés après « *La Griffes* » sont les publications indépendantes chrétiennes « *La Parole de notre Témoignage* », « *La Vérité* et *La Lumière* ».

Et la presse privée d'information générale n'apparaît que plusieurs mois plus tard. Le Président Omar Bongo n'a donc pas eu à faire face à des pressions médiatiques critiques.

D. Quelques facteurs de la sous information

Le lectorat de la presse écrite gabonaise est constitué selon Ndong (1999), d'un marché institutionnel et d'un marché grand public comprenant les responsables politiques, les fonctionnaires, une part croissante des jeunes. En plus, la disproportion qui existait entre homme et femme s'estompe avec la généralisation de la scolarisation.

1. Le faible pouvoir d'achat

Le faible pouvoir d'achat ne permet pas d'espérer en Afrique francophone une implication assez profonde dans l'éclosion du pluralisme de la part de la population. Philippart (1992 : 78) fait voir que pour l'achat des journaux

« Un produit trop cher pour un acheteur inaccessible les difficultés de communication dans les pays africains compliquent la distribution des journaux. Là où des agences de messageries existent comme au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Gabon, ce système en soi fiable n'est pas souvent approprié, car il coûte cher et plusieurs mois sont nécessaires avant de récupérer les revenus des ventes ».

2. L'urbanisation

Au Gabon, l'urbanisation crée une audience élitiste pour la presse écrite. Les produits médiatiques concernent plus les villes de Libreville et de Port-Gentil par leur fabrication, leur consommation et même leurs thèmes. Ce propos se trouve étayé par

Ndong (1999) pour qui la création des informations et la réception se font exclusivement à Libreville. De même, les trois quart des nouvelles traitées ne concernent que les préoccupations des Librevillois et des Porgentillais. Ce qui entraîne, sur le plan national, les inégalités dans l'accès à l'information, à la culture et au divertissement.

Aulniers et alii (2005) soulèvent explicitement cette question. Dans leur analyse, les journaux sont beaucoup lus dans les villes et les grandes cités. La distribution des journaux est assurée par Sogapresse qui est la seule société de distribution des journaux. Cette société qui a un monopole de fait, possède tous les kiosques de Libreville. L'Institut Panos (2000) fonde son appréciation sur le fait que la distribution de la presse se fait à 95% à Libreville et à Port gentil. La commission qui revient aux distributeurs représente 30 à 40% du prix facial du journal.

3. L'usage du français

L'urbanisation n'est pas le seul facteur de discrimination quant à l'accès à l'information.

C.S.A (1991) précise qu'au moment de l'apparition d'une presse indépendante en Afrique au moins 70% de la population ignore les droits élémentaires à cause de l'analphabétisme. Le monopole absolu de l'information conduit à l'embrigadement, à la manipulation.

Phillipart (1992) rend compte de la difficulté d'atteindre le seuil de rentabilité et de viabilité pour une entreprise de presse écrite lorsqu'on a une audience limitée avec un taux d'alphabétisation très bas et un public potentiel essentiellement urbain.

Au Gabon, malgré le taux d'alphabétisation élevé, l'accès à l'information de la presse imprimée est encore une discrimination par le caractère sociologique privilégiant un lectorat élitiste alors que la pratique du français n'est pas aussi élargie que cela devrait être. Le niveau d'instruction rime avec celui de la consommation des produits médiatiques. Aulniers et alii (2005) noteront de même que le taux d'analphabétisme au Gabon est de 36% et la distribution interne des journaux dans le Gabon rural demeure un problème. Ndong (1999) traduit cet état de fait en indiquant que les alphabétisés constituent une audience élitiste, se limitant aux personnes ayant suivi des études supérieures, des lettrés bénéficiaires des contenus des médias en français, ne rendant

compte que des préoccupations de minorités instruites. Or, la formation de l'opinion publique dépend de toute la population.

Pour que les contenus des médias soient compris de manière générale, il faut qu'ils utilisent les systèmes d'expression compris de tous. L'analphabétisme, un frein à la consommation des médias faisant l'usage du français, crée une source d'inégalités entre lettrés et non lettrés.

La nouvelle législation en matière de communication s'est dotée d'une institution de régulation démocratique, le C.N.C. Dans ses prérogatives, cette institution, fait une belle place à la promotion de la culture traditionnelle via l'usage des langues vernaculaires. Et pourtant, ces dernières ne se trouvent pas promues dans la nouvelle presse plurielle.

L'Institut Panos (2000) souligne même qu'aucun organe d'information ne respecte les quotas en termes de promotion des langues vernaculaires ou des cultures traditionnelles. L'argument invoqué est qu'aucune ethnie ne devrait se sentir lésée par rapport à une autre, en conséquence, la promotion des cultures traditionnelles est quasi inexistante : les quotas ne sont pas atteints et la loi n'est pas respectée. La majorité de la population ne peut donc pas percevoir la signification des événements développés par les médias.

La réinstauration du pluralisme de la presse écrite gabonaise se manifeste par une presse imprimée d'Etat et une presse écrite d'opposition. La presse écrite indépendante éprouve de la peine à résister aux différentes difficultés humaines, financières et matérielles. Cependant la démocratie tant souhaitée que la presse imprimée plurielle allait assurer rencontre des difficultés liées à la sous information comme le faible pouvoir d'achat, l'urbanisation ou encore l'usage exclusif du français par la presse écrite. Nous observons les journaux appartenant à la période d'après Conférence nationale. Nous allons établir la variété du FPEG et présenter les journaux de notre corpus.

Section 5 : Le corpus

La recherche des manifestations de la norme endogène dans notre corpus impose l'arrêt sur image de certaines composantes : le français de la presse écrite gabonaise ou FPEG, un aperçu sur quelques théories du corpus et la présentation des journaux du corpus soumis à notre analyse.

A. Le français de la presse écrite gabonaise ou FPEG

Mais si le journaliste est le professionnel dont la mission est de rendre compte des différents bouleversements de la société et qui par son travail, se doit de respecter une éthique professionnelle basée sur le respect des lois de son pays, il n'en demeure pas moins que son intégrité est souvent le corollaire du respect du purisme linguistique.

1. La planification linguistique de la presse écrite

Selon Baylon (1996), la planification linguistique est un effort explicite et systématique pour résoudre des problèmes linguistiques. Elle parvient à la réalisation concrète des solutions trouvées grâce à l'appui des institutions. Elle peut concerner n'importe quelle langue dans son identité structurale, des fonctionnements socio-culturels, son statut, son territoire. On convient clairement que l'usage d'un système linguistique dans un pays dépend des décisions politiques qui lui affectent les domaines d'emploi spécifiques. Entre les concepts de politique linguistique et de planification linguistique, Calvet (1993) note d'ailleurs une différence. Le premier représente un ensemble des choix conscients concernant les rapports entre langue (s) et vie sociale alors que le deuxième désigne la mise en pratique concrète d'une politique linguistique. Il poursuit que dans un domaine aussi important que les rapports entre langue et vie sociale, seul l'Etat a le pouvoir et les moyens de passer au stade de la planification, de mettre en pratique ses choix politiques.

Des deux points de vue évoqués, le statut d'un système linguistique découle de la politique linguistique du pays. Le statut du journaliste, en France et au Gabon, s'aligne dans les choix relatifs aux rapports entre les langues par rapport à leurs statuts linguistiques. Les productions langagières dans des institutions publiques sont régies par les directives de politique linguistique.

2. Le purisme linguistique de la presse écrite

En France, comme le souligne De Broucker (1995), la langue officielle est le français qui a son propre code c'est à dire son ensemble de règles sur les plans phonétique, morphosyntaxique et sémantique. La bonne conduite en matière de communication consistant en un bon emploi du français, la mission du journaliste est aussi relative à un bon usage d'une langue correcte. De plus, la bonne communication est la caution de l'intégrité et de la crédibilité issue du consensus social. Le purisme linguistique s'institue alors comme norme d'écriture. Ainsi, on attend des qualités de la part d'un journaliste comme le relève De Broucker (1995) : écrire sans fautes et ne pas douter de son orthographe, avoir le goût du bon français, d'une langue correcte, claire, exacte concise et vivante. Plus le français de l'énonciateur est conforme aux normes du « bon usage », plus on le juge respectueux des valeurs que le consensus social transformées en vérités objectives, plus il semble intègre et crédible.

Paillet (1977), au sujet du purisme de la langue agencière, explique que cette dernière tend à être une langue cultivée et soignée, les inclinations vers le purisme sont souvent soutenues par la présence du Littré qui n'est jamais très loin. Le purisme linguistique contribue à donner l'image d'une objectivité qui s'apparente à la droiture morale. Cependant, précise-t-il, de cette langue cultivée et soignée, apparaissent les assauts d'un autre discours qui est celui de la multiplicité des propos rapportés avec leurs niveaux de langage et celui des mots nouveaux.

Le purisme linguistique n'est pas le seul impératif qu'impose la norme sociale à l'écriture. Le style journalistique doit ressembler au "droit au but", devant être clair concis en vue d'une efficacité certaine dans la transmission des messages.

3. L'acrolectal : variété du français des journalistes au Gabon

Le français, langue véhiculaire au Gabon, a le statut de langue officielle. Moussirou (1998 : 396) indique que « *le français, langue officielle au lendemain de l'indépendance a gardé ce statut jusqu'à ce jour* ». Les institutions comme les médias ou l'école, dans leur fonctionnement, admettent l'utilisation d'une langue normée.

Même si la presse écrite gabonaise a connu différentes étapes, la politique linguistique institue le français comme langue officielle au Gabon. Le journaliste gabonais devait donc faire usage d'une langue conforme aux choix de l'Etat gabonais.

Makaya (1979) souligne que la formation des journalistes gabonais est assurée à 99% à l'étranger : en Afrique et en France.

L'École Supérieure de Journalisme de Yaoundé au Cameroun et le Centre d'Enseignement du Journalisme à Dakar au Sénégal, sont des lieux de prédilection pour les étudiants gabonais. Pour la France, l'Office de Coopération Radiophonique (O.C.O.R.A) à Paris, assure la formation de certains journalistes gabonais. L'Institut Universitaire de Technologie de Bordeaux enregistre un flux important des journalistes gabonais.

L'absence d'une école de journalisme, l'absence d'écoles gabonaises de formation aux métiers de la communication ou du journalisme, est aussi le constat que fait l'Institut Panos (2000). Les professionnels des médias les mieux formés le sont à l'étranger. La coopération française a créé le Centre de Perfectionnement des Journalistes de Libreville (C.P.J.L) à vocation régionale où se trouvent assurées des formations dans la gestion des entreprises de presse et le marketing de presse. La notion de base du journalisme ainsi que les formations en animation radio-télévision font aussi partie du programme de formation que le C.P.J.L organise en faveur des candidats provenant des pays de l'Afrique centrale.

Quoi qu'il en soit, au Gabon, le journaliste est, selon République Gabonaise (2002 :1)

«Toute personne titulaire d'un diplôme de journalisme délivré par une école de formation spécialisée reconnue par l'Etat et attestant d'une expérience professionnelle d'un an minimum ou tout rédacteur d'articles commentateur, présentateur de journaux parlé et télévisé tirant l'essentiel de ses ressources depuis deux ans au moins de cette activité »

A titre de rappel, Boucher et Lafage (2000) signalent trois grandes variétés de français au Gabon : un basilectal, un mésolectal et un acrolectal.

La variété basilectale représente un groupe de francophones analphabètes. Le registre acrolectal est la marque du groupe des intellectuels, diplômés de l'enseignement supérieur, ayant souvent, vécu assez longtemps en France et capables d'utiliser une variété de français très peu différente de celle de leurs homologues de l'hexagone, même si, en situation informelle, dans leur pays, il leur arrive fréquemment

d'utiliser la variété mésolectale locale, voire, si nécessaire, un stéréotype de registre basilectal. Le FPEG peut aisément être assimilé à la variété acrolectale du français pratiqué au Gabon.

B. Quelques théories sur le corpus

Les corpus, selon leurs différents supports, sont analysés à partir des règles bien définies. Dans ce contexte, l'échantillonnage correspond à une unité d'observation, à l'échelle pour la construction des illustrations ou des cartes géographiques. Et d'autres critères permettent de faire la partition.

1. L'échantillonnage

Chartier (2003) présente la presse comme un champ inépuisable pour toutes les disciplines. Un corpus représentatif de la presse est affilié à une étude rigoureuse et systématique durant une période précise. Il est un ensemble de documents sous forme diverses et provenant de sources variées comme des articles de quotidiens, hebdomadaires, magazines, extraits sonores des informations, de la radio, des segments vidéo de la télévision des nouvelles diffusées sur des sites internet d'information. Ces documents à analyser doivent être complets et pertinents, fidèles à la matière diffusée sur un territoire donné. Ils doivent être classés par média, par ordre chronologique et hiérarchique de diffusion. Et la période de collecte est variable allant d'un mois, d'une année, d'un trimestre ou de la durée d'un événement.

L'échantillonnage peut être une double lecture. Les revues de presse peuvent être très abondantes, comportant de nombreuses répétitions. Le temps de traitement des documents peut dépasser le budget alloué avec la difficulté de ne pas de respecter les échéances de livraison. L'échantillonnage est une procédure au cours de laquelle le premier individu ou groupe d'individus est choisi de manière aléatoire.

2. La partition du corpus

D'ores et déjà, on ne peut que s'accorder avec Lebart et Salem (1988) sur le fait que la partition du corpus est représentée par la longueur de la partie, par le phénomène de ventilation et par la répartition d'une forme.

Le nombre des occurrences dans une partie du corpus est la longueur de la partie. On notera t_j la longueur de la partie numéro j . Si chaque occurrence est affectée à une partie et une seule, la somme des longueurs de parties est égale à la longueur du corpus. Dans un corpus divisé en N parties, correspondant par exemple à N périodes ou à N émetteurs différents, on parlera des sous fréquences d'une forme dans chacune des parties.

La suite de N nombres constituée par la succession des sous fréquences prises dans l'ordre des parties est la ventilation des occurrences de cette forme, ou plus simplement la ventilation de cette forme, dans les parties du corpus. La répartition d'une forme est égale au nombre des parties du corpus dans lesquelles elle est présente. Sur un même corpus, en effet, on sera souvent conduit, en fonction d'objectifs de recherche particuliers, à opérer plusieurs partitions qui serviront de base à des analyses différentes.

Si l'on divise, par exemple, le corpus K en trois parties : P_1, P_2, P_3 délimitées par les signes de ponctuation situés respectivement après les occurrences 5 et 11, on peut calculer les trois sous fréquences de la forme A et constituer sa ventilation dans les parties du corpus. Cette ventilation s'écrit : $A : (2 \ 1 \ 0)$.

Muller (1968) fait remarquer au sujet des fragments et des tranches qu'un texte peut être considéré comme un ensemble, il peut aussi être traité comme formé de plusieurs sous ensembles. De ce fait, on peut considérer les divisions naturelles, soit y créer des divisions artificielles. Un sous ensemble représente donc un fragment.

L'indexation est un des procédés de découpage qui permet d'étudier la répartition des faits de langue dans l'étendue du texte. Si un fait linguistique a dans l'ensemble une fréquence assez élevée (largement supérieure au nombre de fragments ou de tranches), il aura dans les fragments et les tranches des sous fréquences qui seront soumises à l'examen et plus précisément, à des tests statistiques.

On devine déjà que si la répartition d'un phénomène est régulière dans les tranches aussi bien que dans les fragments, on pourra y voir soit une constante de la langue de l'auteur (du locuteur), soit même, sous réserve de vérification une constante de l'idiome.

Pour appliquer les modalités de calcul des opérations statistiques en linguistique, Muller (1968) préconise de considérer la quantification comme une étape importante où

des faits de langues ont des caractères quantifiables. Dans ce cadre, la population est tout ensemble d'objet soumis à analyser. L'individu est chacun des éléments de l'ensemble.

Les objectifs du traitement statistique sont surtout d'étudier la variation de traits linguistiques dans un corpus, de réaliser des typologies de textes et de déceler des corrélations entre phénomènes. Le retour d'un même caractère qualificatif ou de la même valeur d'un caractère quantitatif fournit des effectifs ; ceux-ci, rapportés ou non à l'effectif total de la population étudiée représentent la fréquence du caractère.

C. Les journaux du corpus

Notre discussion se porte sur la recherche des manifestations de la norme endogène dans le FPEG. Les conditions de récolte des données et la présentation des journaux soumis à notre étude font l'objet de notre analyse.

1. La récolte des données

Notre étude est relative à l'observation du FPEG de la période allant du 1^{er} Août 2002 au 30 octobre 2002. Aussi, la période de terrain a été limitée à trois mois : de la mi juin 2002 à la mi Août 2002. Enfin la constitution du corpus a été une étape importante. Il est donc constitué d'un ensemble de journaux de la presse écrite couvrant la période du 1er Août jusqu'au 30 octobre 2002.

La collecte a été faite par l'achat de ces journaux par nous dans un premier temps. Puis, devant revenir en France en mi-septembre pour une remise à niveau en sociolinguistique et en linguistique africaine, il nous a fallu prendre des dispositions pour que l'achat des journaux soit assuré jusqu'à la fin du mois d'octobre 2002. Nous avons laissé une somme d'argent conséquente destinée à couvrir les frais d'achat des journaux. La fin de la période de collecte des journaux ne correspondait aucunement à un évènement spécial. Seulement, nous recevions au fur et à mesure les journaux que nous envoyait M Boulingui Donatien travaillant à AXA au Gabon par le biais de la poste. Lorsque nous nous sommes rendu compte que notre corpus contenait assez d'éléments pertinents, nous avons demandé à M Boulingui Donatien d'effectuer l'achat des journaux. Donc, une première partie des journaux est venue avec nous et l'autre nous a été envoyée par la poste.

2. Les journaux du corpus

Nous créons des divisions artificielles pour fragmenter notre corpus. L'appartenance ou non à un bord politique déterminé est le premier critère de classement. Dans un premier temps, il faudra considérer l'opposition journaux à bord politique déterminé/journaux à bord politique indéterminé. Dans les journaux à bord politique déterminé, une distinction sera faite entre les journaux d'Etat et les journaux d'opposition. Dans les journaux à bord politique indéterminé, ce sont les genres journalistiques qui serviront de critère de classement. Ainsi, on aura les journaux satiriques, les journaux d'information générale, les journaux de la presse spécialisée et ceux de la presse illustrée.

2.1. Les journaux à bord politique déterminé

Dans les journaux à bord politique déterminé, ce sont les journaux d'Etat et les journaux d'opposition.

2.1.1. Les journaux d'Etat

Les journaux d'Etat, *l'Union* premier quotidien gabonais d'information, et *la Relance*, hebdomadaire gabonais d'information affiliés au bord politique du gouvernement, sont tous les deux des organes de presse appartenant à la catégorie de la presse d'information générale.

Les numéros du journal *La relance*: n°547 (13/08/2002), n°552 (04/10/2002), n°557 (07/11/2002).

Le nombre de numéros du journal *La relance*=3.

Les numéros du journal *L'union*

L'union: n°7973 (01/08/2002), n°7975 (03/08/2002), n°7978 (07/08/2002), n°7979 (08/08/2002), n°7980 (09/08/2002), n°7981 (10/08/2002), n°7982 (12/08/2002), n°7983 (13/08/2002), n°7984 (14/08/2002), n°7985 (19/08/2002), n°7986 (20/08/2002), n°7988 (22/08/2002), n°7989 (23/08/2002), n°7990 (24/08/2002), n°7991 (26/08/2002), n°7992 (27/08/2002), n°7994 (29/08/2002), n°7997 (31/08/2002), n°7997 (02/09/2002), n°7998 (03/09/2002), n°7999 (04/09/2002), n°8000 (05/09/2002), n°8001 (06/09/2002), n°8002 (07/09/2002), n°8013 (20/09/2002), n°8015 (23/09/2002), n°8016 (24/09/2002), n°8017 (25/09/2002), n°8018 (26/09/2002), n°8019 (27/09/2002), n°8022 (01/10/2002),

n°8023 (02/10/2002), n°8024 (03/10/2002), n°8025 (04/10/2002), n°8026 (05/10/2002), n°8027 (07/10/2002), n°8028 (08/10/2002), n°8029 (09/10/2002), n°8030 (10/10/2002), n°8031 (11/10/2002), n°8032 (12/10/2002), n°8035 (16/10/2002), n°8036 (17/10/2002), n°8037 (18/10/2002), n°8038 (19/10/2002), n°8039 (21/10/2002), n°8040 (22/10/2002), n°8041 (23/10/2002), n°8042 (24/10/2002), n°8043 (25/10/2002), n°8044 (26/10/2002), n°8045 (28/10/2002), n°8047 (30/10/2002), n°8050 (04/11/2002), n°8051 (05/11/2002), n°8052 (06/11/2002), n°8053 (07/11/2002), n°8055 (09/11/2002), n°8056 (11/11/2002), n°8057 (12/11/2002), n°8058 (13/11/2002), n°8059 (14/11/2002), n°8060 (15/11/2002), n°8061 (16/11/2002), n°8062 (18/11/2002), n°8063 (19/11/2002), n°8064 (20/11/2002), n°8065 (21/11/2002), n°8066 (22/11/2002), n°8067 (23/11/2002), n°8069 (26/11/2002), n°8071 (28/11/2002), n°8072 (29/11/2002), n°8073 (30/11/2002)

Le nombre de numéros du journal *L'union*=74

Le nombre de numéros des journaux d'Etat=77

2.1.2. Les journaux d'opposition

Dans les journaux d'opposition, *Misamu*, bimensuel gabonais d'information, *le Scribouillard.ga*, hebdomadaire privé d'analyses et d'informations directes, sont tous les deux des organes de presse appartenant à la catégorie de la presse d'information générale.

Les numéros du journal *Misamu* : n°256 (23/07/2002)

Le nombre de numéros du journal *Misamu*=1.

Le Scribouillard.ga : n°74 (20/08/2002), n°75 (07/08/2002), n°77 (22/08/2002), n°78 (29/08/2002), n°79 (05/09/2002), n°81 (20/09/2002).

Le nombre de numéros du journal *Le Scribouillard.ga*=6.

Le nombre de numéros des journaux d'opposition= 7.

Le nombre de numéros journaux à bord politique déterminé=77+7=84.

2.2. Les journaux à bord politique indéterminé

Tous les journaux soumis à notre analyse n'ont pas été répertoriés selon une appartenance certaine à un bord politique déterminé. Les catégories de la presse écrite nous ont ainsi servi de critère de classification pour les autres journaux.

Albert (1988) démontre la diversité des critères de classement des périodiques. Nombreux, ils peuvent être liés au caractère formel, à la nature de la publication, aux catégories de contenu, aux catégories d'audience... Il fait état des périodiques d'information générale comme compléments du quotidien, des périodiques d'informations spécialisées comme des périodiques économiques et les périodiques sportifs, des périodiques de lectures, des périodiques de documentation et la presse gratuite.

2.2.1. Les journaux satiriques

Dans notre corpus nous avons aussi relevé différents journaux satiriques. La satire qui est surtout l'attaque des vices, s'applique aussi à la pratique de la presse écrite. Les journaux satiriques qui ne sont pas décrits chez Albert (1988), font partie de notre corpus. Diaraye (2011) en dresse un portrait fort complexe. En relevant le lien entre le mépris, la colère et l'intention de corriger, la satire est orientée par la morale, la critique et le comique.

Koren (1996) met l'accent sur le fait que les rubriques satiriques comportent de manière délibérée l'irrespect. Ainsi, le récit fictif, le dialogue imaginaire, l'analogie comique, l'allusion au patrimoine culturel, la dévalorisation des symboles, le jeu de mots et le mélange des niveaux de langue, sont les principales armes de l'intention satirique.

Dans les journaux satiriques de notre corpus, *le Nganga*, hebdomadaire satirique, *le Scribouillard*, journal satirique paraissant le vendredi, *Gabaon*, titilleur satirique indépendant sont tous les deux des organes de presse appartenant à la catégorie de la presse satirique.

Les numéros du journal *Le nganga* : n°42 (31/07/2002), n°43 (08/08/2002), n°44 (23/08/2002), n°45 (17/09/2002), n°46 (27/09/2002), n°47 (24/10/2002), n°48 (01/09/2002).

Le nombre de numéros du journal *Le nganga*=7.

Les numéros du journal *Le Scribouillard*: n°82 (18/10/2002), n°83 (25/10/2002), n°84 (2/11/2002), n°85 (9/11/2002).

Le nombre de numéros du journal *Le Scribouillard*=4.

Les numéros du journal *Gabaon* no 07 (09/08/2002).

Le nombre de numéros du journal *Gabaon*=1.

Le nombre de numéros des journaux satiriques=12.

2.2.2. Les journaux d'information générale

Dans les journaux d'information générale, *la Nation*, hebdomadaire gabonais d'information et d'analyses, *la Nation* bimensuel gabonais d'information et d'analyses, *le Peuple*, hebdomadaire Indépendant Panafricain d'information et d'analyses, *le Journal*, bimensuel d'information générale, *la Démocratie*, bimensuel d'information, *Elite Afrique Magazine*, mensuel international d'information doivent refléter la ligne éditoriale informative. Ces périodiques sont tous les sept des organes de presse appartenant à la catégorie de la presse d'information générale de notre corpus.

Les numéros du journal *La Nation*: n°13 (23/10/2002), n°14 (29/08/2002), n°15 (23/09/2002).

Le nombre de numéros du journal *La Nation*=3.

Les numéros du journal *Le peuple*: n°1 (15/11/2002)

Le nombre de numéros du journal *Le peuple*=1.

Les numéros du journal *Le journal*: n°6 (29/07/2002), n°7 (16/08/2002), n°8 (06/09/2002), n°9 (24/09/2002), n°10 (9/10/2002), n°11 (29/10/2002).

Le nombre de numéros du journal *Le journal*=6.

Les numéros du journal *La Démocratie* no 1 (15/10/2002).

Le nombre de numéros du journal *La Démocratie*=1.

Les numéros du journal *Elite Afrique Magazine, mensuel international d'information* no 005 (08/2002)

Le nombre de numéros du journal *Elite Afrique Magazine*=1.

Le nombre de numéros des journaux d'informations générales=12.

2.2.3. Les journaux de la presse spécialisée

Pour les journaux de la presse spécialisée de notre corpus, seul *la Lowé*, journal économique gabonais est un organe de presse appartenant à la catégorie de la presse spécialisée.

Les numéros du journal *La Lowé*: n°10 (01/08/2002), n°11 (03/09/2002), n°12 (18/09/2002), n°13 (18/10/2002).

Le nombre de numéros du journal *La Lowé*=4.

Le nombre de numéros des journaux de la presse spécialisée=4.

2.2.4. Les journaux de la presse illustrée

Pour les journaux de la presse illustrée de notre corpus, seul *Mokoyo*, supplément quinzomadaire illustré est un organe de presse appartenant à la catégorie de la presse illustrée.

Les numéros du journal *Mokoyo, supplément quinzomadaire illustré* no 002 (15/11/2002).

Le nombre de numéros du journal *Mokoyo*=1.

Le nombre de numéros des journaux de presse illustrée=1.

Le nombre de numéros des journaux à bord politique indéterminé=29.

Le nombre de numéros des journaux à bord politique déterminé + à bord politique indéterminé=97.

Conclusion

La recherche des manifestations de la norme endogène dans le FPEG nous a conduits à considérer l'évolution des médias. Les trois périodes qui ont été dévoilées ont donné à voir le statut du journaliste. Actif dans la première période de revendication politique, il a par la suite été régi par le statut général de la fonction publique gabonaise lui conférant un rôle de fonctionnaire. Il lui a fallu les élans de la Conférence nationale pour qu'il recouvre l'atmosphère de pluralisme de la presse écrite. Mais les schèmes conceptuels relatifs à l'évolution de la pratique journalistique au Gabon, n'ont pas été les seuls critères guidant la production du français des journalistes. Le niveau de

formation a aussi été évoqué. De toutes ces observations, il en est ressorti que l'acrolectal était la variété de FPEG.

DEUXIEME PARTIE :
L'IMAGINAIRE LINGUISTIQUE
DES PARTICULARITES DU FPEG

INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE

Le complexe de l'*imaginaire linguistique* que nous avons évoqué dans le chapitre 1 est constitué des normes objectives et des normes subjectives. Nous nous sommes attachés à relever les manifestations de la norme endogène dans le FPEG de la période allant du 1^{er} Août 2002 au 30 octobre 2002. Nous venons de voir que les processus sociohistoriques par le biais de l'urbanisation avaient un impact par rapport à la pratique du français au Gabon. Il nous importe maintenant d'interroger la langue des écarts du système de communication de Voltaire soumis à notre étude. Nous les assimilons aux particularités linguistiques reliées à la norme endogène. Leur examen se fera alors selon les normes systémiques, les normes statistiques et les normes subjectives.

CHAPITRE IV LES NORMES SYSTEMIQUES DES PARTICULARITES DU FPEG

Introduction

Dans ce chapitre relatif aux normes systématiques, nous nous proposons de faire une présentation succincte de la conception systématique de la langue, nous esquisserons, par la suite, les particularités linguistiques du FPEG selon une étude basée sur la confrontation des structures linguistiques soumises à notre analyse.

Section 1 : La conception systématique de la langue et l'analyse contrastive

Le caractère systématique des structures linguistiques repose sur les différents niveaux constitutifs de la langue en général en l'occurrence les aspects phonétiques, phonologique, lexématique, morphosyntaxique, syntaxique et sémantique.

A. La conception systématique de la langue

Si Ruwet (1967) présente la syntaxe, la phonologie et la sémantique comme les trois principales composantes d'une langue, il n'est assurément pas le seul linguiste à avoir réfléchi sur la question. Selon le point de vue que l'on veut mettre en évidence, d'autres paramètres constitutifs de la langue peuvent apparaître. Ces assertions montrent une interdépendance entre les niveaux linguistiques. De ce point de vue, la phonologie est traduite en une séquence de signaux sonores dont l'interprétation sémantique est assurée par la sémantique. La syntaxe associe à chaque phrase de la langue, conçue comme une suite d'éléments syntaxiques minimaux enchaînés (les « morphèmes »), une description structurale, celle-ci étant une sorte d'objet abstrait, neutre entre le son et le sens. Nous intégrerons à notre analyse les niveaux phonétique, phonologique, lexématique, morphosyntaxique et sémantique.

1 La phonétique

La phonétique en général est l'étude des sons qui, dans la terminologie martinienne, représentent la plus petite unité du langage appelée phonème. L'accent est considéré à partir de l'articulation en fonction du mode et des lieux du système consonantique, du système vocalique et des semi-voyelles ou semi-consonnes.

1.1. Le système consonantique

Le degré d'obstruction, l'endroit où les organes se touchent, les distinctions orales nasales, sourdes ou sonores, constituent les critères de classement des consonnes. Les occlusives, fricatives, sifflantes, chuintantes, liquides et vibrantes sont définies en fonction de la fermeture ou le rétrécissement du passage de l'air pendant leur accomplissement.

1.1.1. Les occlusives

Au sujet de la production des occlusives [b], [p], [d], [t], [g], [k], Grevisse (1990) laisse percevoir que le souffle, d'abord arrêté par la fermeture, complète des organes buccaux et s'échappe brusquement. La vitalité de ces plosives exige un barrage du chenal expiratoire. Selon la perspective de Munot et Neve (2002), le conduit vocal, soit bref, soit fermé complètement, favorise la réalisation des occlusives. Du point de vue de Malmberg (1998), les momentanées comme [p] sont produites avec un arrêt en un point variable du conduit vocal, elles sont suivies d'une libération de l'air due au relâchement brusque de l'occlusion.

1.1.2. Les fricatives

L'articulation des fricatives exige en ce qui concerne Grevisse (1990), Martinet (1991), Munot et Neve (2002), un resserrement des organes buccaux sans coupure totale. Selon Malmberg (1998) et Derivery (1997), les fricatives aussi dénommées spirantes sont des continues. Une mince ouverture est formée par l'organe articulant. L'air n'est donc pas arrêté. Il se fraie un passage en produisant un bruit de frottement ou de frôlement. Les fricatives [f], [s], [ʃ] sont issues d'un retrécissement, en un point variable, du conduit vocal. Au sujet des spirantes, Martinet (1991) établit le lien entre leur réalisation et la contraction du chenal, laissant percevoir des résonances plutôt qu'une friction.

1.1.3. Les sifflantes et les chuintantes

Selon Martinet (1991) et Grevisse (1990), les sifflantes [s] et [z] sont issues d'un frottement énergique produit par l'air passant par l'orifice étroit réalisé au niveau des alvéoles. Ainsi, les chuintantes [ʃ] et [j] sont articulées au niveau des alvéoles.

1.1.4. Les liquides et les vibrantes

L'apico dentale liquide [l] pour Grevisse (1990), Martinet (1991) et Malmberg (1998), est une consonne dont l'émission comporte un "écoulement" du souffle sur les deux côtés de la langue. L'air expiré contourne la pointe de la langue qui entre en contact avec le point d'articulation au milieu du canal buccal.

La vibrante apicale [r] résulte des battements de la pointe de la langue contre une partie quelconque de la partie antérieure de la bouche. Selon Martinet (1991), la pointe de la langue relevée vers les alvéoles, favorise les vibrations sous la pression de l'air. A ce propos, Malmberg (1998) relève la série d'occlusions très brèves formée par la luvette. Pour ainsi dire, le [r] parisien, comme le note Grevisse (1990), comporte une vibration du dos de la langue sur le voile du palais. Sans l'articulation du [r] roulé, c'est la luvette qui vibre. De fait, les labiales, dentales, palatales et vélaires se définissent d'après l'endroit où les organes buccaux se touchent.

1.1.5. Les labiales et dentales

Il est utile de distinguer avec Carton (1997) qu'au niveau supra glottique, les organes articulatoires dont l'un au moins est mobile et s'approche de l'autre, obstruent partiellement ou totalement le canal et en modifient la forme.

La labialité traduit l'action du muscle orbiculaire favorisant l'arrondissement des deux lèvres. Ainsi en considérant les points de vue de Grevisse (1990) et de Malmberg (1998), on s'aperçoit que les labiales [b], [p], [m] sont des bilabiales puisque leur réalisation fait intervenir les deux lèvres qui rentrent en contact. Les labio-dentales [v] et [f] se produisent avec le concours des lèvres et des dents, la lèvre inférieure se rapproche des incisives supérieures.

Les sons apicaux sont pour Martinet (1991) définis comme une résultante de l'action de la pointe de la langue. Selon le point de la voûte de la bouche où s'applique cette pointe, on distingue les apico-dentales, des apico-alvéolaires et des rétroflexes. Selon Malmberg (1998), les apico-dentales résultent de l'action de la pointe de la langue contre les dents supérieures. La réalisation de l'apico-alvéolaire se fait à partir du concours de la pointe de la langue contre les alvéoles des dents. Les prédorso-alvéolaires se produisent lorsque la partie avant du dos de la langue se rapproche des

alvéoles des dents. Selon Grevisse (1990), les consonnes dentales faisant intervenir la langue et les dents sont [d], [t], [z], [s], [l] et [n].

1.1.6. Les palatales

Grevisse (1990) et Malmberg (1998) définissent les palatales [j], [ʃ], [ɲ] comme les phonèmes faisant intervenir la langue et le palais. La production des prédorso-prépalatales résulte de l'action de la partie avant du dos de la langue qui se rapproche de la partie avant du palais dur. Les lèvres s'avancent pendant l'articulation. La réalisation de la médio-palatale est issue de la partie médiane du dos de la langue qui s'appuie contre la partie centrale de la voûte du palais. L'articulation des dorso-palatales intervient avec le concours du dos de la langue qui s'appuie contre le palais dur.

1.1.7. Les vélares

Parmi les vélares, Grevisse (1990) et Malmberg (1998) décrivent les dorso-vélares, les postdorso-vélares et les dorso-uvulaires [g] [k] [r], [ŋ] comme une résultante du concours de la langue et du voile du palais. Ainsi, l'action du dos de la langue contre le voile du palais concerne les dorsovélares lorsqu'elles sont suivies d'une voyelle postérieure commune. Les postdorso-vélares sont issues de la partie postérieure du dos langue s'appuyant contre le voile du palais. Dans les mots empruntés à l'anglais *ing*, est une post dorso-vélaire. Les dorso-uvulaires résultent du contact ou du rapprochement de l'extrémité du voile du palais contre la partie postérieure du dos de la langue, avec un léger battement ou sans battement.

1.1.8. Les consonnes orales nasales

En arrivant dans le pharynx buccal, l'air peut suivre deux chemins différents. Dans ce contexte, Martinet (1991), Malmberg (1998), Grevisse (1990), Munot et Neve (2002) rappellent que le voile du palais relevé, favorise la communication entre le larynx avec le pharynx. L'entrée des fosses nasales fermées, on obtient alors un son de type oral comme [p], [b], [v], [d], [t], [g], [k], [f], [z], [s], [j], [ʃ], [l] et [r].

L'épiglotte abaissée, peut obstruer le passage de l'air dans le pharynx pendant la parole. Selon Malmberg (1998) et Derivery (1997), la fermeture du canal buccal avec une position abaissée du voile du palais facilite la communication entre le pharynx et les fosses nasales. L'air s'échappe à la fois par la bouche et par la cavité nasale au dessus

du pharynx, c'est le cas de l'articulation nasale. Et on obtient des sons de type [ŋ] [m], [n] [ɲ].

1.1.9. Les consonnes sourdes et sonores

Derivery (1997), Martinet (1991), Malmberg (1998), Grevisse (1990), Munot et Neve (2002) suggèrent que [b], [d], [g], [v], [z], [ʒ], [m], [n], [l], [ɲ], [ŋ] sont les consonnes voisées ou sonores articulées avec des vibrations laryngiennes au niveau des cordes vocales. Par contre, les articulations consonantiques [p], [t], [k], [f], [s], [ʃ], dites sourdes, peuvent se faire sans participation des cordes vocales au niveau des cordes vocales.

1.2. Le système vocalique

Au sujet du système vocalique, Grevisse (1990) définit les voyelles comme des sons produits par les vibrations des cordes vocales. Ils s'échappent sans avoir rencontré d'obstacle dans le canal vocal. Ainsi, selon Martinet (1991), la voix se trouve répercutée dans les cavités formées par les parties supérieures du chenal expiratoire. Le volume et la forme de la cavité buccale qui dépendent de la position de la langue, de celle des lèvres et du degré d'ouverture de la bouche, donnent son timbre caractéristique à une voyelle.

1.2.1. Les voyelles orales/nasales

Munot et Neve (2002) noteront de même qu'en arrivant dans le pharynx buccal, l'air peut suivre deux chemins différents uniquement par la bouche ou l'air peut s'échapper par le nez et par la bouche à la fois.

L'air qui s'échappe uniquement par la bouche, précisent Grevisse (1990), Derivery (1997), Munot et Neve (2002), ferme l'entrée des fosses nasales, produit les voyelles orales. Elles sont prononcées avec le voile du palais en s'appuyant contre la paroi pharyngale. Quand le voile du palais s'abaisse, une partie de l'air s'échappe par le nez et par la bouche en même temps. Les résonances nasales ouvrent le passage des fosses nasales et favorisent la production des voyelles nasales.

1.2.2. Les voyelles selon la position des lèvres

Le son, en franchissant les lèvres, est dit labialisé ou arrondi en fonction de l'action des lèvres qui selon Munot et Neve (2002) peuvent se projeter ou s'étirer. Si elles se projettent en avant, elles s'arrondissent de manière à créer un autre résonateur. Si elles restent neutres exemple [a] ou, elles s'étirent exemple [i] : Un son est dit délabialisé ou non labialisé, ou non arrondi. Martinet (1991) ajoute que l'action des lèvres contribue à la création des deux cavités : une minima et une maxima.

1.2.3. Les voyelles antérieures/ postérieures

Pour Grevisse (1990) et Malmberg (1998), la position de la langue pendant la production des voyelles, joue un rôle déterminant. D'après le point d'articulation, les voyelles peuvent être antérieures ou postérieures. Les voyelles palatales sont ou antérieures.

1.2.4. Les voyelles selon le degré d'aperture

Grevisse (1990) explique que dans l'articulation des voyelles, l'ouverture buccale est plus ou moins grande. L'aperture traduit la distance entre la langue et la voûte du palais à l'endroit où le conduit buccal est le plus étroit; elle est définie par rapport au degré d'écartement de la mâchoire et l'élévation de la langue. Les voyelles sont ouvertes ou fermées.

1.2.5. Les voyelles tendues/voyelles lâches

Les voyelles lâches ou tendues selon Grevisse (1990) et Martinet (1991) sont produites avec le concours des muscles de l'appareil vocal sous une tension suffisante ou insuffisante pendant toute la durée de l'articulation. *Sic*, *soute* contiennent des voyelles tendues et *sick*, *soot* (anglais) comportent des voyelles lâches avec un timbre plus ou moins ouvert.

1.2.6. Les voyelles selon leur longueur

Avec Martinet (1991), le contexte détermine la durée de l'articulation vocalique qui est la marque de la longueur. Deux segments vocaliques peuvent se distinguer par leur durée. Pour les locuteurs français, la voyelle de *maître* a une durée plus considérable que celle de *mettre*. Les voyelles longues sont plus tendues et les brèves

plus lâches. La diphtongaison guette les voyelles longues. Au cours de leur émission, les organes modifient graduellement leur position.

1.3. Les semi voyelles ou semi consonnes

Les semi-voyelles ou semi-consonnes ne pouvant pas constituer un noyau de syllabe, l'importance des cavités buccales dans leur production par Martinet (1991). Derivery (1997) ajoute que leur articulation les rapproche des trois voyelles les plus fermées avec cependant un degré de constriction plus important généralement sonore. Mais cette sonorité, constate Malmberg (1998), est susceptible d'être perdue dès lors que les semi-voyelles se trouvent au contact de consonnes sourdes.

1.3.1. L'apico alvéolaire [j]

La réalisation de la semi-voyelle apico alvéolaire contenue dans le mot *fil* se s'obtient avec le concours de la pointe de la langue et du palais. Ainsi, comme le décrit Martinet (1991), si elle est tendue vers l'avant, l'espace entre la langue et le palais est uniforme le long du chenal. L'air expiré la contourne, touche un point de la voûte de la bouche et s'échappe de chaque côté de la pointe de la langue.

1.3.2. La dorso palatale [w]

La réalisation de la semi-voyelle contenue dans le mot *oui* résulte de l'action des lèvres et du degré d'obstruction des organes articulants. Ainsi, comme le souligne Malmberg (1998), le rétrécissement du passage de l'air produit un bruit de friction ou de frôlement en passant par la mince ouverture ayant une forme plus ou moins ronde comme dans [u].

1.3.3. La médio palatale

Derivery (1997) indique que la médio palatale articulée avec la partie médiane du dos de la langue, se rapproche de la partie antérieure du palais, labialisée.

1.3.4. La post dorso vélaire

Derivery (1997) révèle que la post dorso vélaire labialisée, se produit avec la partie post dorsale de la langue qui se rapproche du voile du palais (post dorso-vélaire).

1.4 La structure syllabique

Hagege et Haudricourt (1978) caractérisent la syllabe comme une habitude musculaire et dynamique. C'est un effort constitué par un mouvement rythmique. Les organes mobiles se mettent en place, augmentent leur effort jusqu'à un sommet, et se relâchent. La syllabe est une structure à la base de la succession des phonèmes dans la chaîne parlée. Elle se fonde sur l'opposition entre les voyelles et les consonnes. C'est une unité purement articulatoire. Les muscles se tendent et se détendent pour former des unités rythmiques. Les consonnes constituent le début de la syllabe. Ils se combinent avec les voyelles qui sont la partie la plus audible ou sommet syllabique. Le type CV est ouvert alors que les syllabes VC et CVC sont fermées.

Selon Derivery (1997), la syllabe est constituée d'un noyau ou d'un centre qui est généralement une voyelle notée V et éventuellement d'une ou de plusieurs consonnes notée (s) C. Les consonnes qui précèdent son noyau sont explosives et les implosives suivent son centre. La structure de la syllabe est déterminée par des règles qui varient d'une langue à une autre.

2. La phonologie

La phonologie concerne l'identification des unités distinctives ayant une fonction dans la langue. Le système phonématique et la prosodie sont considérés dans certaines langues avec beaucoup de pertinence.

2.1. Généralités

Avec Malmberg (1998), la phonologie dont les objectifs sont la détermination des distinctions phonétiques ayant une valeur différentielle et l'établissement du système de phonèmes et de prosodèmes, a été fondée à Prague par un groupe de linguistes d'où le nom d'École de Prague. Derivery (1997) définit la phonologie comme l'étude des sons du langage du point de vue de leur fonctionnalité dans la langue.

En ce qui concerne le point de vue de Gramont (1933), la phonologie représente l'étude des sons du langage et de leurs combinaisons indépendamment des langues dans lesquelles ils peuvent entrer. En contact et en mélange avec d'autres, ils doivent être extraits et examinés en eux-mêmes et pour eux-mêmes. La description concerne tous les caractères spécifiques d'un phonème en opposition avec les autres phonèmes.

Pour Martinet (1991), l'analyse phonologique a pour but d'identifier les éléments phoniques d'une langue et à les classer selon les fonctions distinctes ou semblables : distinctive ou oppositive, contrastive et expressive. La perspective de Walter (1977) place cette discipline dans la description de l'unité dans la diversité. Plusieurs idiolectes différents sont examinés. L'étude porte sur les éléments de chaque système dans leurs relations réciproques. Le rapprochement des différents systèmes obtenus à l'issue d'une telle étude implique d'envisager chacune des oppositions en rapport avec les locuteurs qui la pratiquent.

Chez Derivery (1997), la phonématique et la prosodie organisent ce niveau linguistique. La phonématique isole les unités minimales distinctives, ou phonèmes, qui sont en nombre limité dans toute langue donnée et qui assurent la distinction des unités douées de sens, ou unités significatives. Quant à la prosodie, elle se rattache plutôt aux unités suprasegmentales comme les tons, les accents, la durée vocalique.

2.2. Le système phonématique

Il est utile de distinguer avec Derivery (1997) que la phonématique isole les unités minimales distinctives ou phonèmes, qui sont en nombre limité dans toute langue donnée et qui assurent la distinction des unités douées de sens ou unités significatives.

2.3. La prosodie

D'après Martinet (1991), la prosodie regroupe les faits de parole qui n'entrent pas dans le cadre phonématique, ceux qui échappent d'une façon ou d'une autre, à la deuxième articulation comme l'énergie et la durée: L'énergie avec laquelle on articule peut être considérable ou limitée pendant que la durée se caractérise comme un aspect physique inéluctable de la parole puisque les énoncés se développent dans le temps. Pour Lacheret Dujour et Beaugenda (1999), tout système prosodique contient de l'universel et du spécifique. Martinet (1989) affirme que les tons, l'accent, l'intonation sont les composantes de la prosodie.

2.3.1. L'intonation

Pour Martinet (1989) et (1991), l'intonation indique les sentiments qu'éprouve le locuteur à propos de ce qu'il communique. Les segments caractérisés par des tons sont les plus petits et ceux où opèrent l'intonation sont les plus grands. Le ton que l'on prend

quand on parle est ce qui reste de la courbe mélodique une fois qu'on a fait abstraction des tons et des faits accentuels. La voix résulte de vibration des cordes vocales et ces vibrations supposent une tension de ces organes.

2.3.2. Les tons

Unités discrètes au même titre que les phonèmes et ayant une fonction distinctive, les tons selon Martinet (1991) sont des faits prosodiques puisqu'ils échappent à la segmentation phonématique. Les cordes vibrent à chaque instant à une hauteur déterminée. On peut tracer une courbe des hauteurs mélodiques. La nature et l'importance de la courbe mélodique varient d'une langue à une autre.

Jouant un rôle décisif dans l'établissement de l'identité des unités significatives pour Martinet (1989), les tons, produisant la direction d'une partie de la courbe mélodique est montante, descendante ou unie, sont caractéristiques de certaines langues. Les unidirectionnels s'opposent aux pluridirectionnels. Les ponctuels s'opposent en tant que haut à bas ou haut à moyen et bas. Les mélodiques, c'est-à-dire directionnels, peuvent aussi s'opposer en tant que haut et bas, les locuteurs distinguant, par exemple entre montant haut et montant bas ou uni haut et uni bas. Des tons glottaux peuvent s'opposer à des tons non glottaux. Le segment caractérisé par un ton peut être plus petit que le phonème et il est appelé une *more*.

2.3.3. L'accent

Walter (1977), Martinet (1991), Hagege et Haudricourt (1978) décrivent l'accent selon l'énergie articulatoire, la hauteur mélodique et l'allongement de la syllabe. Dans la plupart des langues, l'unité accentuelle est le mot. Martinet (1991) relève la mise en valeur de la syllabe. Elle est accentuée et tend à être articulée de façon plus énergique, sur un timbre plus élevé et plus longuement. Mais la nature physique de l'accent varie d'une langue à une autre. Aussi, précise Walter (1977), elle concerne le fonctionnement des unités phoniques des individus parlant dévoilant par ces mêmes faits l'origine géographique, le niveau culturel ou socio-professionnel, l'âge des différents locuteurs.

3. Le niveau lexématique

La définition du niveau lexématique se fait en tenant compte de la nature des mots que l'on trouve dans une langue : les morphèmes et les lexèmes.

3.1. Les deux classes de morphèmes

On distingue par commodité, souligne Touratier (2002), deux grandes classes de morphèmes : les lexicaux ou lexèmes et les grammaticaux ou grammèmes. Martinet (1991) ajoute à ce propos que toute langue en contient. Les monèmes lexicaux appartiennent à des inventaires illimités, les monèmes grammaticaux sont ceux qui alternent, dans les positions considérées avec un nombre relativement réduit d'autres monèmes. Pour Lehmann et Berthet (2008), l'unité du lexique est le mot dont l'identité est déterminée par la forme, le sens et la classe syntaxique. Les mots pleins ont un sens plus autonome et une référence comme les noms, les adjectifs qualificatifs, les verbes, les adverbes. Ce qui n'est pas le cas pour les mots vides. Dans notre analyse, les lexèmes susceptibles de porter des manifestations de particularisation, feront l'objet de notre intérêt. Il importe d'examiner les principes orientant le fonctionnement du lexique. La norme sur le lexique est un ensemble de règles, productrice d'une infinité de nouvelles unités pour Guilbert (1972). Deux normes régissent le lexique : la norme linguistique et la norme sociale.

3.2. La norme linguistique du lexique

Pour Lehmann et Berthet (2008), la lexicologie a pour objet d'inventorier les unités qui constituent le lexique, de décrire les relations entre ces unités, sur les plans du sens et de la forme. La morphologie lexicale étudie l'organisation formelle du lexique en analysant la structure des mots et les relations de forme et de sens qui existent entre eux. La norme linguistique du lexique dans la conception de Guilbert (1972) régit la production des unités lexicales en mettant en jeu des éléments simples et des unités complexes selon les procédures de la suffixation, de la préfixation et de la composition. Dans ce cadre, le lexème qui sert de base aux règles morphologiques de construction selon Fradin et Kerleroux (2009), est un individu linguistique multidimensionnel. Ainsi, la notion de lexème est indépendante de celle variation-dans un cas, le lexème aura un seul radical, dans l'autre plusieurs.

3.3. La norme sociale du lexique : le cas de l'emprunt

Le lexique a pour rôle de rendre compte de l'évolution d'une société. Les contacts de langues participent aussi à l'enrichissement du vocabulaire d'une langue. Guilbert

(1972) associe la norme sociale à la codification du lexique. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'emprunt linguistique.

En considérant les points de vue de Gaudin et Guespin (2000), on parle d'emprunt quand un signe s'installe dans un système linguistique en étant emprunté à un autre, sans subir de modification formelle. Deroys (1956) conçoit que ce phénomène doit se définir par rapport à une langue, à un système du signe arbitraire en usage à un moment et dans une société donnés. C'est un élément étranger introduit dans ce système et qui se décrit par opposition à l'ensemble des éléments antérieurs. Les perspectives synchronique et diachronique permettent de mieux l'analyser. L'innovation modifie l'équilibre momentané du système. Cet acte de parole organisée dans la terminologie saussurienne, établit le lien entre la synchronie et la diachronie.

Dans sa description d'emprunts par l'arabe tunisien à travers la langue de la presse arabe tunisienne, Baccouche (1994) note que l'étude de ce phénomène, dans une langue donnée, peut varier selon les aspects historiques, psychosociologiques, géo-linguistiques ou linguistiques. L'approche linguistique, dans un premier temps, est un usage par la langue emprunteuse d'une unité ou d'un trait linguistique qui existe dans une langue source ; dans un deuxième temps, l'intégration et l'incorporation de l'unité dans le système de la langue emprunteuse sont mises en évidence.

4. Le niveau morphosyntaxique

Pour Hagege (2001), l'énoncé est la production linguistique acceptée par les locuteurs natifs comme complète, et possédant une intonation reconnue comme liée à ce fait.

L'énoncé s'organise selon trois points de vue: le premier est la relation entre l'énoncé et le système de langue lui-même fonction des termes (syntaxiques) et leurs marques (morpho) d'où son nom de morphosyntaxe, le deuxième indique la relation entre l'énoncé et ce dont il parle et le troisième traduit la relation entre l'énoncé et le locuteur auditeur qui choisit une stratégie définissant une hiérarchie entre ce que l'énoncé dit et ce sur quoi il le dit. Pour Hagege (2001), deux composantes déterminent la morphosyntaxe : la relation de prédication et le problème du sujet –compléments

Martinet (1991) définit le syntagme comme toute combinaison de monèmes dont les rapports mutuels sont plus étroits que ceux qu'ils entretiennent avec les autres

éléments de l'énoncé. Le rattachement de cette combinaison est à la charge du monème fonctionnel. Un syntagme autonome désigne dans ce cadre une combinaison de deux ou plus de deux monèmes dont la fonction ne dépend pas de sa place dans l'énoncé. C'est l'ensemble des monèmes en cause qui indique son rapport avec le contexte. Pour Fradin et Kerleroux (2009), les marques flexionnelles traduisent des propriétés morphosyntaxiques. Lehmann et Berthet (2008) relèvent que les phénomènes de conjugaison, de déclinaison, de variation en nombre et en genre sont l'objet de la morphologie flexionnelle.

5. Le niveau syntaxique

Un énoncé, dans une langue, peut avoir plusieurs unités de grandeur. De syntagme autonome, elle peut être une phrase comprenant un syntagme sujet et un autre jouant le rôle de prédicat. Les règles de fonctionnement des combinaisons des syntagmes sujet aux syntagmes prédicats, sont étudiés par la syntaxe. Hagège (2001) observe l'existence de trois relations syntaxiques universelles : la prédication, la détermination (et ses cas particuliers, subordination et complémentation) et la coordination (juxtaposition seulement, dans les langues sans coordonnants).”

6. Le niveau sémantique

Pour Pottier (1985), les caractéristiques de la sémantique sont liés à la substance du signifié d'un signe constitué d'un ensemble de traits distinctifs. Le signe minimal ou morphème est constitué d'aspects significatifs et l'ensemble est appelé sémème. Les sèmes ne sont pas tous de même nature, les uns sont dénotatifs et déterminent d'une façon stable et avec une vaste assise sociale la signification d'un signe. D'autres sont connotatifs et caractérisent d'une façon instable et souvent individuelle la signification d'une unité linguistique. Selon Lehmann et Berthet (2008), la sémantique lexicale étudie l'organisation sémantique du lexique en analysant le sens des mots et les relations de sens qu'ils entretiennent entre eux.

Du point de vue sémantique, signalent Fradin et Kerleroux (2009), l'entité linguistique qui sert de base aux règles de construction du lexique, est pleinement spécifiée. Tel est le cas d'une entité polysémique. Dans ce contexte, tout dérivé se forme sur une des significations associées à cette entité et non pas sur une valeur sémantique abstraite sous-spécifiée.

B. L'analyse contrastive

L'analyse contrastive se fonde sur la différenciation des systèmes linguistiques étudiées. Nous présentons les principes qui la déterminent de manière générale et non historique.

1. Quelques principes généraux

Selon Peitri (1984), la comparaison des grammaires est une activité scientifique dont la paternité est attribuée à Mathesius dans le cadre des travaux du cercle linguistique de Prague en 1935. C'est dans ce contexte qu'émerge l'analyse contrastive comme discipline. Les études synchroniques et appliquées en 1945 avec CCFries sont au centre des préoccupations des linguistes. Il est question d'établir des liens entre les comparaisons des langues et leur enseignement. L'analyse contrastive se révèle d'une part comme une branche de la linguistique appliquée et d'autre part comme la linguistique appliquée dont l'objectif est la mise en évidence de la comparaison de deux langues. La dénomination d'analyse contrastive ne fait pas l'unanimité. Les nombreuses appellations de linguistique contrastive, linguistique confrontative, linguistique descriptive, comparative, linguistique différentielle et linguistique appliquée, le démontrent.

La méthodologie de l'analyse contrastive s'articule autour de deux directions. L'une est relative à la réflexion, aux fondements théoriques et méthodologiques de la discipline. L'autre est liée à l'exploitation de la discipline avec la description des phénomènes linguistiques, la juxtaposition des descriptions linguistiques des langues à confronter, la comparaison de transfert effectuée de L1 à L2 et la traduction pour expliquer les différences sémantiques des formes similaires. Dans le sillage de l'analyse contrastive, la syntaxe et la morphologie tiennent la première place. R Stockwell influencé par les travaux de Chomsky N, s'occupe presque exclusivement de la syntaxe.

Il s'agit aussi de reconnaître avec Companys (1978) que l'analyse contrastive permet surtout de caractériser une unité linguistique en lui assignant une place dans un système. Sa différence permet de déterminer une catégorie grammaticale en la situant dans une structure grâce à la définition des paramètres hiérarchiques. Trois composantes de la grammaire d'une langue se constituent comme préalables à l'analyse contrastive : le lexique, la morphologie relative aux paradigmes flexionnels et la syntaxe.

Cet auteur préconise la description par strate, nécessaire dans la mesure où la description de manière intégrale et séparée de chaque strate permet d'observer le comportement linguistique des langues que l'on compare. A l'intérieur de chaque strate un modèle permettant des comparaisons faciles entre deux langues peut mettre en évidence les traits particuliers mais aussi définir une langue par rapport à toutes les autres. Brahim (1994) quant à lui envisage dans un premier temps une confrontation avec une analyse des micro-systèmes de la langue cible. Dans un second temps, il préconise la comparaison de différents niveaux linguistiques avec leurs correspondants de la langue source.

Dans son application de l'analyse contrastive, Seychel (1996) procède autrement. Il fait une description systématique des écarts linguistiques des enseignants maltais tout en explicitant pour les enseignants leurs causes discriminantes. Des erreurs, il faut en établir des inventaires typologiques d'erreurs afin d'en élucider les causes.

2. Les langues à confronter

La définition de la communauté linguistique gabonaise passe par la considération des critères liés au classement des langues pratiquées sur le territoire gabonais. Parmi les différents classements, nous avons choisi celui de Guthrie dans la version que donne Moussirou (1984). Ses critères linguistiques dressent les zones A, B et H. Trois groupes linguistiques composent la zone A, la zone B est constituée de sept groupes linguistiques et la zone H est constituée d'un seul groupe linguistique qui est le *ci vili*. Nous appliquons les principes de l'analyse contrastive pour étudier les particularités du FPEG. Dans notre premier chapitre, nous avons établi la corrélation entre les phénomènes de variation linguistique et le plurilinguisme. Si notre objectif est la recherche des manifestations de la norme endogène, le caractère représentatif et collectif des particularités doit rester notre préoccupation. Au sujet de la représentativité linguistique, Houdebine (1979 : 272-273) fait voir que

« toute une réflexion d'ordre théorique est donc à mener, qui devrait conduire à définir les groupes de locuteurs en fonction de leur rôle dans la variété et la dynamique linguistique ; ainsi serait abordé et traitée la question de la représentativité linguistique puisque si cette recherche aboutissait, on pourrait enfin concevoir l'échantillon de témoins comme un échantillon linguistiquement représentatif, c'est-à-dire un échantillon statistiquement représentatif-eu égard non

à la communauté socio-économique, mais à la communauté linguistique ainsi définie »

Les manifestations de la norme endogène du FPEG sont adjointes à la pratique sociale de la presse écrite à la société gabonaise. Dans le cadre de l'influence des langues dans la formation des particularités linguistiques, ce sont normalement toutes les langues gabonaises qui doivent nous intéresser. Mais le pluralisme à haut degré que connaît le Gabon n'est pas propice à faciliter l'approche globale des langues gabonaises dans l'espace de notre chapitre. Nous allons adopter les principes de représentativité linguistique tels qu'ils se trouvent énoncés par Houdebine (1979). Nous privilégions l'aspect quantitatif plutôt que l'aspect qualitatif pour des raisons pratiques.

En considérant une grande imbrication conceptuelle entre ethnies et langues, nous établissons le taux de pourcentage de l'échantillon analysé dans l'estimation démographique des groupes humains au Gabon selon le RGPH de 1993 retranscrit par Boucher et Lafage (2000).

Le groupe ethnique fang compte 258601, il représente 30,42 % de la population gabonaise, les Shira Pounou sont 241954, ils réalisent alors 28,46 % de la population gabonaise, le groupe ethnique Nzabi-Douma compte 113656 avec 13,37%, le groupe ethnique Mbédé-Téké compte 82890 avec 9,75%, le groupe ethnique Kota-kélé compte 71351 avec 8,39%, le groupe ethnique Miéné compte 48767 avec 5,73% et les Okandé-Tsogho sont 32793 avec 3,85%. Le fang atsi correspond à l'ethnie fang, le mpongwé à l'ethnie miéné, le pounou et le yisangu à l'ethnie shira punu. Les langues bantoues gabonaises examinées représentent 64,62% de la population gabonaise.

La confrontation des aspects linguistiques des langues gabonaises passe par l'interrogation des grammaires linguistiques du fang atsi, du mpongwé, du pounou et du yisangu. A travers l'importante bibliographie des descriptions des langues gabonaises, nous préconisons, pour des raisons économiques, le choix des études dressant un aperçu général de la langue comme avec Mba (2001a), Gauthier (1912), Bonneau (1956) et Idiata (1998).

Ces auteurs précédemment cités offrent des descriptions allant de la phonologie à la sémantique pour les langues étudiées. L'approche de Palier (1985), à travers son *initiation à la linguistique par les langues du Gabon*, nous a semblé pertinente par le

rapprochement des aspects linguistiques entrepris de plusieurs langues gabonaises. Nous en retirons une grande partie de tableaux phonologiques. Nous menons l'examen des éléments plus spécifiques des langues gabonaises avec le concours de Blanchon (1980), Fontaney (1980), Kwenzi (1980) et Ondo (2000).

Section 2 : Le niveau phonologiques des particularités.

Les particularités phonologiques comportent l'analyse des oppositions des systèmes des consonnes et des voyelles, l'allongement vocalique et la phonologisation de l'orthographe. La phonématique transcrit l'étude des oppositions des consonnes et des voyelles.

A. Phonétique

La phonétique que nous abordons comporte les aspects phonétiques du français et ceux des langues gabonaises soumises à notre étude.

1. Phonétique en français standard

Nous reproduirons ici la phonétique du français c'est-à-dire le système consonantique, le système vocalique, les semi-voyelles ou semi-consonnes et la syllabe.

1.1. Le système consonantique

Daele (1927) met l'accent sur la langue ou les lèvres comme obstacle dans la production des consonnes. Ces dernières peuvent être définies, comme nous l'avons vu supra, selon plusieurs critères comme le degré d'obstruction, les endroits où les organes se touchent, l'axe orale/nasale ou encore l'axe sourdes/sonores.

1.1.1. Les consonnes selon le degré d'obstruction

Selon Daele (1927) les lèvres, le bout de la langue, la partie médiane ou postérieure de la langue peuvent obstruer le passage de l'air pendant la production consonantique. Ainsi, les bilabiales [p], [b] et les labiodentales [f], [v] sont réalisées avec les lèvres comme obstacle. Les dentales [t], [d] et les sifflantes [s] et [z] sont prononcées par le bout de la langue appliqué contre les alvéoles des dents supérieures. Les palatales, les vélares [k], [g] et les chuintantes [ʒ], [ʃ] se produisent avec la partie médiane ou postérieure de la langue contre le palais ou entre le voile du palais et la gorge.

1.1.2. Les consonnes sourdes/sonores

Le caractère voisé ou non de la consonne française selon Malmberg (1943) est assuré par la vibration ou non des cordes vocales. En fonction d'une articulation plus ou moins tendue, on obtient des consonnes fortes comme [p], [t], [k], [f], [s], [ʃ] ou douces comme [b], [d], [g], [v], [z], [ʒ], [m], [n], [l], [r], [j], [y], [w]. Dérivéry (1997), à travers deux tableaux bien distincts, intègre plusieurs traits articulatoires définissant les consonnes occlusives et nasales d'une part puis les consonnes constrictives et sonnantes d'autre part. Ainsi, la distinction sourd/sonore apparaît systématiquement dans les deux contextes.

Tableau 3 : Les consonnes occlusives et nasales du français

C. CLASSEMENT ARTICULATOIRE DES CONSONNES

a. Les occlusives et les consonnes nasales

lieux	bi-labiales	apico-dentales	médio-palatales	dorso-vélaires
non voisées	p	t		k
voisées	b	d		g
nasales	m	n	ɲ	ŋ

Tableau 4 : Les consonnes constrictives et sonnantes du français

b. Les constrictives et les sonnantes

lieux	labio-dentales	apico-alvéolaires	prédorso-alvéolaires	prédorso-prépalatales	dorso-uvulaires
non voisées	f		s	ʃ	
voisées	v	l, r	z	ʒ	ʁ, R

1.1.3. Les lieux d'articulation des consonnes

Les endroits où les organes se touchent constituent aussi un critère de classification des consonnes. Dérivéry (1997) identifie les zones labiale et dentale, palatale et vélaire. Ainsi, les bilabiales [p], [b], [m], [f], [v], les labiodentales, [t], [d], [n], les apico-dentales, [ʃ], [r], les apico alvéolaires, [s] et [z] des prédorsoalvéolaires se réalisent dans la zone labiale et dentale. Les prédorso-prépalatales [ʃ] et [ʒ], la médio-palatale [ɲ], les dorso palatales [k] et [g] sont produites dans la zone palatale. Les dorso vélaires [k] et [g] sont suivies d'une voyelle postérieure comme [u], les postdorso-

vélaires [ŋ] et les dorso uvulaires [R] sont articulées dans la zone vélaire. Simon (1967) quant à lui détermine sept zones de réalisation des consonnes qui produisent les labiales [p], [b], [m], [f], [v], les alvéodentales [t], [d], [n], les alvéolaires [s], [z], [j], [l], les palatales [ɲ], [y], [w], les vélaires [k], [g], [w], [r], les dorso palatales et les dorsovélares.

1.2. Le système vocalique

Dans l'analyse de Daele (1927), les voyelles sont articulées avec le concours de l'air faisant vibrer les cordes vocales qui peuvent être : [a], [o]; dites pures ou orales, se produisant dans un seul résonateur, la bouche. Quand le voile du palais s'abaisse et laisse passer le courant d'air par le nez, les mêmes voyelles deviendront nasales. En considérant le degré d'aperture, la position de la langue sur l'axe horizontal, la position des lèvres, le nombre de résonateur, la tension musculaire ou même la longueur, le système vocalique français donne à voir plusieurs types de voyelles.

En mettant plus d'accent sur les lieux d'articulation, Bricler (1970) évoque les palatales non labialisées, les palatales labialisées, les vélaires et les nasales. Dérivéry (1997), quant à elle, tout en regroupant trois critères de classification que sont le degré d'aperture, l'antériorité ou la postériorité et le nombre de résonateurs, dresse deux tableaux relatifs aux voyelles orales et nasales du français.

Tableau 5 : Les voyelles orales et nasales du français

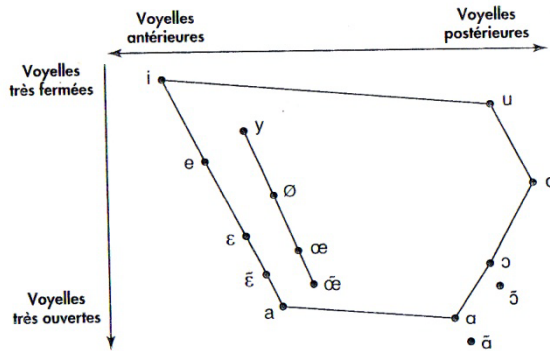
voyelles orales	antérieures		postérieures
aperture 1	i	y	u
aperture 2	e	ø	o
aperture 3	ɛ	œ	ɔ
aperture 4	a		ɑ

En passant de [i] à [a], la langue s'abaisse, elle recule de [i] à [u].

b. Les voyelles nasales			
voyelles nasales	antérieures		postérieures
aperture 3	ɛ̃	œ̃	ɔ̃
aperture 4			ɑ̃

Cependant le trapèze vocalique que dresse Derivery (1997) donne une idée plus juste de leurs lieux d'articulation.

Tableau 6 : Le trapèze vocalique du français



1.3. Les semi-voyelles semi-consonnes

Daele (1927), au sujet du français, rappelle que trois voyelles pures, en contact immédiat avec une autre voyelle, peuvent s'unir à elle à l'image d'une consonne qui réduite au rôle de consonne, devient semi-voyelle, respectivement [j], [w]. Malmberg (1943) fait remarquer que les groupes semi-voyelles accompagnés de voyelles ne sont pas des diphtongues mais des groupes consonnes fricatives suivi d'une voyelle. Leur comportement est celui d'une consonne.

Selon Derivery (1997), les semi-voyelles ne peuvent constituer un noyau de syllabe. Leur production les rapproche des trois voyelles les plus fermées avec un degré de constriction plus important généralement sonore, [j] se trouve réalisé avec la partie médiane de la langue, [w] labialisé s'articule avec la partie postdorsode la langue qui se rapproche du voile du palais.

1.4. La syllabe

La syllabe est une structure à la base de la succession des phonèmes de la chaîne parlée entre deux moments de tension. Il s'agit aussi de reconnaître avec Derivery (1997) que la syllabe est composée d'un noyau, une voyelle notée V et d'une ou des consonnes notées C. Son noyau est précédé par les consonnes explosives et suivi par les implosives. Léon (1966) précise que la syllabe est constituée d'une voyelle prononcée comme dans les mots *si*, *su* *scie*, *sue*, *boue* qui contiennent chacun une syllabe. Mais [i], [u], et [y] suivies d'une autre voyelle deviennent généralement des semi-consonnes dans des mots comme *scier*, *suer*.

Une syllabe, pour Derivery (1997), Carton (1974) et Léon (1966), peut être ouverte ou fermée. La syllabe ouverte est terminée par une voyelle prononcée. Ainsi, *éléphant* comptent trois syllabes. La syllabe fermée ou couverte ou entravée est marquée à la fin par une consonne articulée comme dans *tort*, *secteur*. Les formes syllabiques du français sont très variées V, CV, CCV, CCCV, VC, VCC, CVC, CCVC, CCVCC, CCCVCC. Cependant, le type le plus courant est CVCV.

2. Phonétique dans les langues gabonaises

2.1. Le système consonantique

2.1.1. Les consonnes du fang atsi

Tableau 7: Les consonnes du fang atsi

		Bilabiales	Labio-dentales	Apicales	Pré-dorsales	Palatales	Vélares	Labio-vélares
Orales	sourdes		f	t	ts	s	k	kp
	sonores	b	v	d	dz	y	w	
	continues			l				
Semi-nasales	sourdes		mf	nt	nts	ns	nk	nkp
	sonores	mb	mv	nd	ndz	nz	ng	ngb
	continues			nl		ny	nw	
Nasales		m		n		ñ		

2.1.2. Les consonnes du pounou

Tableau 8 : Les consonnes du pounou

Point d'articulation mode d'articulation	bilabiale	apicoalvéolaire	dorsovélaire	labiodentale	dorsopalatale
occlusives	.p b	.t d	.k g		
Fricative	.v	.s		.f	
Affriquée		.ts			.j
Vibrante		.r			
sonante	.w				.y

Tableau 9: Les consonnes prénasalisées du pounou

Point d'articulation mode d'articulation	bilabiale	Apicoalvéolaire	dorsovélaire	labiodentale
Occlusives	.mp mb	.nt nd	.nk ng	.
Fricatives	.	.nz	.	.nf

2.1.3. Les consonnes du yisangu

Tableau 10 : Les consonnes du yisangu

A. TABLEAU PHONÉTIQUE

Point d'articulation mode d'articulation	Bilabiales		Labio-dentales		Apico-dentales		Apico-alvéolaires		dorso-vélaire palatalisées		dorso-Vélaire	
	sd	sn	sd	sn	sd	sn	sd	sn	sd	sn	sd	sn
O Nas. c Prénas c Orales		m				n						
		mb	mf	mv		nd		nz		ŋgʸ		ŋg
	p	b			t	d				kʸ		k
Fricatives		β	f				s		xy			ʏ
Affriquées							ts					
Latérale						l						
vibrante						r						
Continues		w								y		

2.2. Le système vocalique

2.2.1. Le système vocalique du fang atsi

Tableau 11 : Le système vocalique du fang atsi

	Antérieures	Centrales	Postérieures
Premier degré d'aperture	i / i:	ɤ / ɤ:	u / u:
Deuxième degré d'aperture	e / e:	ə / ə:	o / o:
Troisième degré d'aperture		a / a:	

2.2.2. Le système vocalique du pounou

Tableau 12 : Le système vocalique du pounou

Profondeur aperture	Antérieures	centrales	postérieures
Fermée	.i i :		.u u :
mi-fermée	.e e :		.o o :
mi-ouverte			
Ouverte		.a a :	

2.2.3. Le système vocalique du yisangu

Tableau 13 : Le système vocalique du yisangu

Degré d'aperture	Antérieures	Centrales	Postérieures
1er	/i / /i :/		/u / /u :/
2ème	/e / /e :/	/ə /	/o / /o :/
3ème		/a / /a :/	

B. Phonologie

1. Le niveau phonologique en français standard

1.1 Le système consonantique

Le système des consonnes du français est peu affecté par la variation.

1.1.1. Les oppositions sourdes/sonores

Walter (1977) et Derivery (1997) expliquent une des oppositions les plus stables en ce qui concerne les consonnes françaises (p/b, t/d, k/g, f/v, s/z, ʃ/ʒ). Deux séries de six consonnes deux à deux se distinguent par le trait de sonorité. Ainsi, les sourdes (p, f, t, s, ʃ, k) sont caractérisées par la force articulatoire moins sensible dans la série sonore (b, v, d, z, ʒ, g).

1.1.2. Les oppositions orales/nasales

Le trait de nasalité pour les consonnes est assuré par l'abaissement du voile du palais, permettant à l'air de passer en partie par la cavité nasale. Ainsi, le caractère

phonologique des consonnes du français est déterminé d'une part par les conditions de maintien ou d'instabilité de l'opposition ; d'autre part par l'apparition du phonème palatal. De ce fait, les emprunts anglais participent aussi au caractère phonologique des consonnes du français. Les conditions de maintien ou d'instabilité des oppositions $\text{ɲ}/\text{nj}$ dépendent des différents contextes syllabiques.

Selon Walter (1977) et Derivery (1997), la nasale palatale $/\text{ɲ}/$ existe en français dans des mots comme *brugnon*, *accompagner*, *chignon*, *baigner* où le $/\text{ɲ}/$ de *brugnon* s'oppose au $/\text{nj}/$ de *union*, la palatale $/\text{ɲ}/$ d'*accompagner* à la succession $/\text{nj}/$ de *panier* et de *réunion*. En position finale, elle se maintient puisqu'il ne peut être opposé à $/\text{nj}/$. L'instabilité de cette opposition n'est plus réalisée entre deux voyelles par un grand nombre de locuteurs, qui le confondent avec $/\text{nj}/$. Carton (1974) précise que la nasale $/\text{ɲ}/$ sauf en argot *gnole*, *gnaf...*, n'apparaît presque jamais à l'initiale de mot.

Le caractère phonologique du système consonantique français est aussi marqué par l'apparition de la nasale vélaire $[\text{ŋ}]$ à la finale des vrais ou faux emprunts à l'anglais comme dans *parking*, *footing*, *caravaning*, *camping*, *zapping*, *ring*. L'intégration de cette nasale est facilitée par la prononciation anglaise de plus en plus adoptée. Ce nouveau phonème peut s'opposer en finale aux autres consonnes nasales *rime-ring*.

1.1.3. Les consonnes $/\text{r}/$, $/\text{l}/$

En vertu d'une grande latitude de réalisation, $/\text{l}/$ et $/\text{r}/$ selon Carton (1974) et Walter (1977), ne sont pas sur le même plan que les autres consonnes puisque ne partageant aucun trait avec elles.

$/\text{l}/$

Walter (1977) notera de même que la latéralité est le seul trait qui oppose cette consonne aux autres. Elle est sonore lorsqu'elle est réalisée comme une latérale apicale. Les réalisations sourdes prononcées $[\text{pl}]$, $[\text{kl}]$, $[\text{bl}]$ peuvent se trouver à la finale après consonne comme dans *peuple*, *gicle*, *sable*.

$/\text{r}/$

Les différentes variantes du phonème $/\text{r}/$ lui confèrent plusieurs attributs : sonore uvulaire sans battement, uvulaire vibrante, il peut même être une consonne sourde. Dans

les réalisations sonores, ce phonème paraît comme la plus usitée chez Derivery (1997) alors que Walter (1977) n'en trouve nulle trace dans son corpus. L'articulation uvulaire vibrante [R] est inexistante. Le phonème /r/ est généralement prononcé comme une spirante faible très postérieure. Les réalisations sourdes se trouvent en finale absolue souvent après une consonne sourde comme dans *affres et âpre*.

1.1.4. Les semi-consonnes semi-voyelles

[w] et [ɥ]

Dans l'étude de Derivery (1997), les semi-consonnes [w] et [ɥ] n'ont pas de pertinence phonologique. Carton (1974) ne les envisage pas dans une opposition phonologique aux voyelles [u] et [y]. Le [ɥ] et le [w] n'apparaissent jamais en position finale, et rarement à l'initiale. Pour Bibeau (1975), elles sont en distribution complémentaire exclusivement avec /u/ et /y/. Derivery (1997) les considère comme les variantes contextuelles des phonèmes /u/ et /y/ devant voyelle comme dans *jouer* et *duel*. Carton (1974) indique qu'il est cependant possible d'opposer [w] à [u] dans *trois* [trwa].

/j/

Le caractère phonologique de la semi-consonne [j] est assuré par le maintien de l'opposition j/i mais aussi par l'instabilité de [j] devant une voyelle.

Avec Walter (1977), l'opposition j/i se maintient chez tous ses sujets en finale de syllabe. Le phonème palatal /j/ se distingue de /i/ dans *abeille/abbaye*, *caillement/caïman*. Derivery (1997) partage la même observation et affirme qu'il existe donc bien en français un phonème palatal /j/. Mais, précise Carton (1974), le fait que /j/ soit opposable à /i/ ou à zéro dans des paires comme *paix/paye* pɛ/pɛj ne permet pas d'attester *pied* /pje/ *piller* /pije/ étant donné la difficulté d'opposer un nom à un verbe ; de plus, c'est l'opposition /i/ zéro mais non i/j qui n'existe qu'après une voyelle. Tout en apparaissant en finale /j/ s'oppose à [w] et à [ɥ] et ne peut se rencontrer après les consonnes /r/ et /l/.

Exemples *crier* /kRie/ en face de *cruel* /kRyɛl/ et de *croix* /kRwa/ *riez/rouer/ruer*.

Devant une voyelle, il se manifeste une instabilité de /j/ qui est une variante combinatoire de /i/, /jɛR/ est une variante de /iɛR/ pour Walter (1977), Derivery (1997) et Carton (1974). Son statut est identique à celui des deux autres semi-consonnes.

Exemples : *lion, lie*.

En province, la prononciation de [iɔd] *iode* se fait plus entendre en deux syllabes qu'en une syllabe [jɔd]. La variante phonologique comprise dans *mystérieux* favorise le découpage en quatre syllabes non en trois. L'opposition se neutralise ailleurs qu'en finale de syllabe : on ne peut distinguer *tiens* d'un mot *tien* qui n'aurait que deux syllabes.

1.2. Le système vocalique

Au sujet du système vocalique, Derivery (1997) donne quelques indications à propos de la stabilité ou non des oppositions. La série des voyelles orales fermées (/i/, /y/, /u/) serait la plus stable ainsi que celle des nasales postérieures.

1.2.1. Les voyelles orales

L'opposition a/a

L'opposition traditionnelle entre /a/ et /ɑ/ que l'on peut rencontrer selon Dérivéry (1997), dans *tache/tâche, mal/mâle* par exemple, est en voie de disparition au profit d'un /a/ central dans les usages des jeunes générations. Son faible rendement pour Carton (1974) résulte de l'articulation des Parisiens, des Normands et des Lorrains qui postériorisent le [a].

L'opposition e/ɛ

Lucci (1983) décrit cette opposition comme instable voire même en voie de disparition.

En syllabe ouverte

Les oppositions comme c'est le cas dans e/ɛ, en syllabe ouverte non finale, selon Lucci (1983), ont des réalisations stables *maigrelet*. Dérivéry (1997) relève un rendement important en syllabe ouverte finale de mot puisqu'elle permet de distinguer *thé* [te] de *taie* [tɛ], *fait* [fɛ] de *fée* [fe].

En syllabe ouverte inaccentuée, l'opposition de timbre se maintient de façon variable selon les locuteurs. Même en finale de mots, cette opposition ne se rencontre pas dans certaines variétés régionales du français, notamment les usages méridionaux, où seule la réalisation [e] apparaît *il était* [ilete], *du lait* [dyle]. Dans ces usages, il n'existe donc qu'un seul phonème noté /e/ qui se réalise [e] d'après le schéma syllabique ouvert ou fermé.

En syllabe fermée

En syllabe fermée, précise Lucci (1983), l'opposition e/ɛ apparaît de nouveau une importante variabilité. Derivery (1997) parle plutôt de neutralisation, à l'intérieur ou en finale de mot, ou elle se réalise toujours [ɛ] *mer* [mɛR], *perdu* [pɛRdy] (*expert*).

L'opposition ø/œ

En syllabe fermée finale

Selon Derivery (1997), on trouve l'opposition /ø/ et /œ/ en syllabe fermée finale devant les consonnes /l/ et /n/ permettant d'opposer *jeûne* [ʒø :n] et *jeune* [ʒœn], *veule* [vø :l] et *veulent* [vœl]. Son rendement fonctionnel est très faible. La répartition des timbres [ø] ou [œ], dans cette position, est conditionnée par la consonne qui ferme la syllabe : on rencontre la réalisation [ø] devant /z/ *peureuse* /z/ *Maubeuge*, /t/ *meute/feutre*, et la réalisation [œ] devant /b/ *meuble*, /r/ *heure*.

En syllabe non finale ouverte

La neutralisation de l'opposition ø/œ se rencontre selon Derivery (1997) en dehors des autres positions évoquées plus haut. A propos de l'opposition ø/œ, Lucci (1983) souligne qu'en syllabe non finale ouverte, les locuteurs grenoblois ont réalisé dans la grande majorité des cas des [ø] conformes à un conditionnement [ø] en syllabe ouverte. Bibeau (1975) met en doute l'existence du /œ/.

L'opposition o/ɔ

En syllabe fermée

Selon Derivery (1997), on trouve l'opposition o/ɔ en syllabe fermée dans des monosyllabes et permet d'opposer *saute* [so :t] et *sotte*[sɔt], *saule* [so :l] et *sole* [sɔl]. Elle est neutralisée en finale de mot au profit de [o]. Mais pour Lucci (1983),

l'opposition o/ɔ, en syllabe finale fermée, connaît des divergences de prononciation. Selon la situation, la réalisation de cette opposition peut être révélatrice d'un usage fixé et incertaine qui caractérise les locuteurs les moins cultivés.

En syllabe ouverte

En syllabe ouverte non accentuée, selon Derivery (1997), l'opposition o/ɔ est variable, dans les usages des jeunes générations, tendent à privilégier le [o]. L'opposition o/ɔ, en syllabe fermée, ne se rencontre pas dans certaines variétés régionales du français, notamment les usages méridionaux, où seule la réalisation [ɔ] apparaît : *elle saute*. Dans ces usages, il n'existe qu'un seul phonème noté /o/ qui se réalise [o] en syllabe ouverte et [ɔ] en syllabe fermée.

L'opposition œ/e

Quant à la distinction œ/e, elle a toujours paru à Bibeau (1975), influencée par la philologie et par l'écriture. Il parlerait plutôt d'un seul /ə/ à deux sources, l'une sous-jacente, l'autre épenthétique, et d'un seul /a/ ni antérieur ni postérieur, dans l'analyse des traits distinctifs.

1.2.2. Les voyelles nasales

Dans la démarche de Walter (1977), le système nasal comporte quatre voyelles nasales favorisant l'opposition $\tilde{\epsilon}/\tilde{\alpha}$ *brin/brun* \tilde{a}/\tilde{o} *blanc/blond*.

L'opposition $\tilde{\epsilon}/\tilde{\alpha}$

Carton (1974) définit l'opposition $\tilde{\epsilon}/\tilde{\alpha}$ comme instable. Elle tend à disparaître sous l'accent parisien, le son [œ̃] reste une variante dans le registre soigné parce que son rendement fonctionnel est faible. La différence entre ces deux nasales du point de vue acoustique [œ̃] n'est pas opposable à [œ] alors que / $\tilde{\epsilon}$ / s'oppose à / ϵ /.

Derivery (1997) signale qu'on observe le même phénomène pour l'opposition entre les nasales antérieures $\tilde{\epsilon}/\tilde{\alpha}$, dans *brin/brun*. Encore réalisée dans les usages méridionaux, elle est très menacée dans les autres usages. La neutralisation est réalisée au profit de / $\tilde{\epsilon}$ /, nasale antérieure non labialisée. Cette évolution peut s'expliquer par le

faible rendement de cette opposition. Il n'existe que très peu de mots dans lesquels /œ̃/ apparaît.

ã/õ

Chez Carton (1974), l'opposition ã/õ pourrait un jour être atteinte. Mais son rendement fonctionnel élevé contribue pour l'instant à son maintien.

1.2.3. L'harmonie vocalique

Au sujet de l'harmonie vocalique, Carton (1974) observe qu'elle joue souvent en synchronie. Dans *les lits* et *les baies*, la voyelle du premier *les* est plus fermée que celle du second. Le timbre de la voyelle inaccentuée est influencé par celui de la voyelle accentuée. C'est l'harmonisation (ou harmonie) vocalique, qui joue à l'intérieur du groupe accentuel, véritable assimilation à distance.

Derivery (1997) fait remarquer le transfert de traits distinctifs d'un phonème vocalique sur un autre non contigu à l'intérieur du groupe rythmique. Pendant la prononciation de l'adverbe [oʒu :Rdɥi], le [u] est attiré par le [o] initial et s'ouvre par la loi de position. En syllabe fermée, la voyelle a tendance à s'ouvrir. De même, [mamã] est prononcé [mãmã], la deuxième nasale modifiant la première voyelle.

2. Le niveau phonologique dans les langues gabonaises

Il est normal pour Martinet (1991) que la description d'une langue commence par un exposé de sa phonologie. L'analyse des unités distinctives d'une langue se fait généralement dans le cadre du signe minimum ou monème. Mba (2001) signale que cette unité minimale de première articulation ne permet pas, en fang atsi, de décrire les faits phonologiques de façon adéquate. Il ne l'a pas retenue et a choisi d'étudier les unités distinctives ou phonèmes dans le cadre d'une unité significative plus large qu'il appelle syntagme nécessaire. Ce dernier est constitué d'un morphème grammatical, ou indice de classe ou préfixe de classe, et d'un morphème lexical, ou radical ou base.

2.1. Les consonnes

2.1.1. Les consonnes du fang atsi en position initiale, intervocalique et finale

Dans sa description du fang atsi, Mba (2001a) dresse deux types de classements pour l'identification des phonèmes consonantiques : le classement des consonnes en position initiale et le classement des consonnes intervocalique et en position finale. Nous donnons ainsi les deux tableaux. Nous ne présentons pas les différents contextes d'établissements des phonèmes consonantiques, nous invitons le lecteur à se reporter à sa thèse.

En position initiale

En position initiale, l'identification des phonèmes présente une série orale et une série de semi nasale, toutes les deux séries sont constituée des phonèmes sourds, sonores et continus.

Figure 5 : Les phonèmes en position initiale du fang atsi

la série orale

sourde : f t ts s k kp

sonore : b v d dz y w

continue : l

la série semi-nasale

sourde : mf nt nts ns nk nkp

sonore : mb mv nd ndz nz ng ngb

continue : nl ny nw

En position intervocalique et en position finale

En position intervocalique et en position finale, le classement des phonèmes est un regroupement de séries et des ordres. La série orale, la série nasale et la série continue constituent les trois types de séries. L'ordre labial, l'ordre alvéolaire et l'ordre vélaire sont les principaux ordres de classement des phonèmes.

Figure 6 : Les phonèmes en position intervocalique et en position finale du fang atsi

1/ les séries suivantes :

- la série orale : b, t, k
- la série nasale : m, n, ng
- la série continue : l

2/ les ordres suivants :

- l'ordre labial : b, m
- l'ordre alvéolaire : t, n, l
- l'ordre vélaire : k, ng

Tableau 14 : Les consonnes phonologiques du fang atsi

	Labiales	Alvéolaires	Vélaire
Orales	b	t	k
Nasales	m	n	ng
Continue		l	

2.1.2. Les consonnes du pounou

L'aperçu des consonnes phonologiques du pounou que nous donnons résulte des présentations de Palier (1985) et de Kwenzi (1980) qui établissent pour le système tonal la distinction entre un ton haut et un ton supra haut.

Tableau 15 : Les consonnes phonologiques du pounou

	labiales	dentales	alvéolaires	palatales	vélaires	uvulaires
occlusives	p b	t d			k g	
afriquées			ts j			
mi-nasales	mp mb	mf nt nd	nz	ny	nk ng	
nasales	m		n	(ɲ)	(ŋ)	
fricatives	β	f (v)				
continues vibrantes			r			
semi-consonnes/ voyelles						
latérales non fricatives			l			

Le phonème /p/ est produit sous la forme d'une occlusive bilabiale orale sourde

Le phonème /b/ est produit sous la forme d'une occlusive bilabiale orale sonore. Il est réalisé implosif devant les voyelles postérieures.

Le phonème /t/ est produit sous la forme d'une occlusive apicoalvéolaire orale sourde.

Le phonème /d/ est produit sous la forme d'une occlusive apicoalvéolaire orale sonore. Il est réalisé implosif devant les voyelles postérieures /o/ et /u/.

Le phonème /k/ est produit sous la forme d'une occlusive dorsovélaire orale sourde.

Le phonème /g/ est produit sous la forme d'une occlusive dorsovélaire orale sonore devant /a/, /e/, /o/, /u/ et /y/ devant /i/

Le phonème /ts/ est produit sous la forme d'une affriquée apicoalvéolaire sourde.

Le phonème /j/ est produit sous la forme d'une affriquée dorso palatale sonore.

Le phonème /mp/ est produit sous la forme d'une occlusive bilabiale prénasalisée sourde.

Le phonème /mb/ est produit sous la forme d'une occlusive bilabiale prénasalisée sonore.

Le phonème /mf/ est produit sous la forme d'une fricative labiodentale prénasalisée tantôt sourde, tantôt sonore. Ces deux réalisations sont des variantes libres.

Le phonème /nt/ est produit sous la forme d'une occlusive apicoalvéolaire prénasalisée sourde.

Le phonème /nd/ est produit sous la forme d'une occlusive apicoalvéolaire prénasalisée sonore.

Le phonème /nz/ est produit sous la forme d'une fricative apicoalvéolaire prénasalisée tantôt sourde, tantôt sonore. Ces réalisations sont des variantes libres.

Le phonème /ny/ est produit sous la forme d'une nasale dorsopalatale.

Le phonème /nk/ est produit sous la forme d'une occlusive dorso-vélaire prénasalisée sourde.

Le phonème /ng/ est produit sous la forme d'une occlusive dorsovélaire orale prénasalisée sonore.

Le phonème /f/ est produit sous la forme d'une fricative labiodentale orale sourde.

Le phonème /v/ est produit sous la forme d'une fricative bilabiale orale sonore.

Le phonème /r/ est produit sous la forme d'une vibrante apicoalvéolaire orale sonore.

Le phonème /l/ est produit sous la forme d'une [ɲ]

Remarques

Les phonèmes /m/ et /n/ /w/, /s/ et /y/ ne figurent pas dans l'étude de Kwenzi (1980).

2.1.3. Les consonnes du yisangu

Tableau 16: Les consonnes phonologiques du yisangu

Lieu d'articulation Mode d'articulation	Labiales	dentales	Vélares
Nasales	m	n	
Occlusives sourdes sonores	p b	t d	k g
Fricatives sourdes sonores	f v	s	
Latérale		l	
Vibrante		r	
Continues	w		y

La distribution des sons

Le phonème /m/ est réalisé comme une occlusive nasale labio dentale avec deux variantes. La consonne occlusive labio-dentale n'apparaît que devant les sons labiaux [f] [v]. La règle s'énonce comme suit : /m/ est réalisé [m] quand il est suivi d'une consonne fricative bilabiale, et [m] ailleurs.

Exemple /mvule/ Pluie [mvule], /mvumbi/ cadavre [mvumbi], /mumfungu/ entonnoir

[mumfungu], /mumfi/ fait de piocher [mumfi]

Le phonème /n/ est produit sous la forme d'une occlusive nasale dorso vélaire avec les variantes [n] et [ɲ]. L'occlusive nasale dorso vélaire [n] n'apparaît que devant la consonne occlusive dorso-vélaire [g].

Exemple /mungundu/ crocodile [mungundu] /mbalenge/ visage [mbalenge] /mubange/ [mubange] mâchoire /isinge / herbe [isinge]

Le phonème /k/ est produit sous la forme d'une occlusive orale dorso vélaire sourde avec deux variantes.

Le phonème /k/ apparaît [k] devant le phonème vocalique de deuxième aperture /e/, et [k] dans les autres contextes.

Exemples /dikengi /salive [dikyengi], /dikeki/petit [dikyeki]

Le phonème /g/ est produit sous la forme d'une avec quatre variantes.

Le phonème /g/ est réalisé [xy] lorsqu'il est à l'initiale absolue ou précédé d'une voyelle, et suivi d'une voyelle antérieure de premier ou de deuxième degré d'aperture.

Exemple /mugile/queue [muðyile]

Le phonème /g/ est réalisé [g] entre [ng] et une voyelle antérieure de deuxième degré.

Exemple : /dingebe/ douleur [dinggyebe]

Le phonème /g/ est réalisé [g] entre la consonne nasale dorso-vélaire [ng] et une voyelle autre que la voyelle de deuxième degré d'aperture.

Exemple /isinge/ herbe [isingge]

Le phonème /g/ est réalisé [ð] dans les autres contextes.

Exemple /dibuge/joue [dibuðe]

Le phonème /v/ est produit sous la forme d'une fricative labio dentale avec les variantes [β] [v]

Le phonème /v/ est réalisé [v] derrière la consonne nasale labiale /m/.

Exemple /mvule /pluie [mvule]

Le phonème /v/ est réalisé [β] ailleurs

Exemple /ivave/ chose [iβaβe]

[ng], [mb], [mv], [mf], [nd], [dy], [ny] et [ts]

Le phonème [g] apparaît toujours précédé d~~g~~[[ng] est considéré comme la réalisation de deux phonèmes : /n/ +/g/. [mb], [mv], [mf], [nd], [dy], [ny] et [ts] sont considérés comme des réalisations de : /m/+/b/, /m/+/v/, /m/+/f/, /d/+/y/, /n/+/y/ et /t/+/s/.

[nz]

Le yisangu n'atteste le son [z] que derrière la nasale apicodentale [n]. Ce son est l'allophone de la séquence /d+/y/ derrière la nasale /n/. La règle est : /d/ +/y/ se réalisent [z] derrière la nasale [n] et [dy].

Exemple : /mwâ :ndyi/ Racine, veine-[mwâ :nzi].

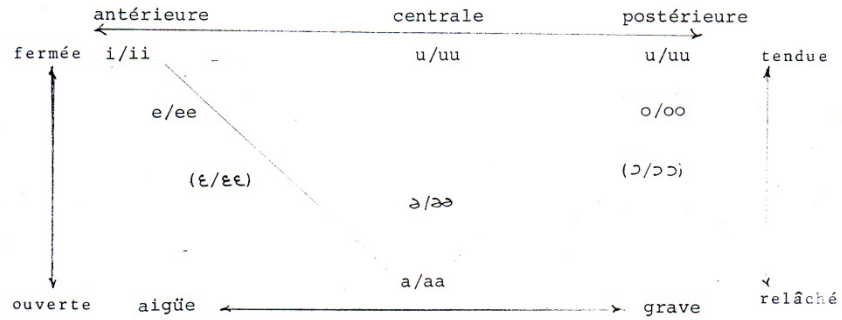
2.2 Les voyelles

2.2.1. Les voyelles du fang atsi

Tableau 17 : Les voyelles phonologiques du fang atsi selon Mba (2000 a)

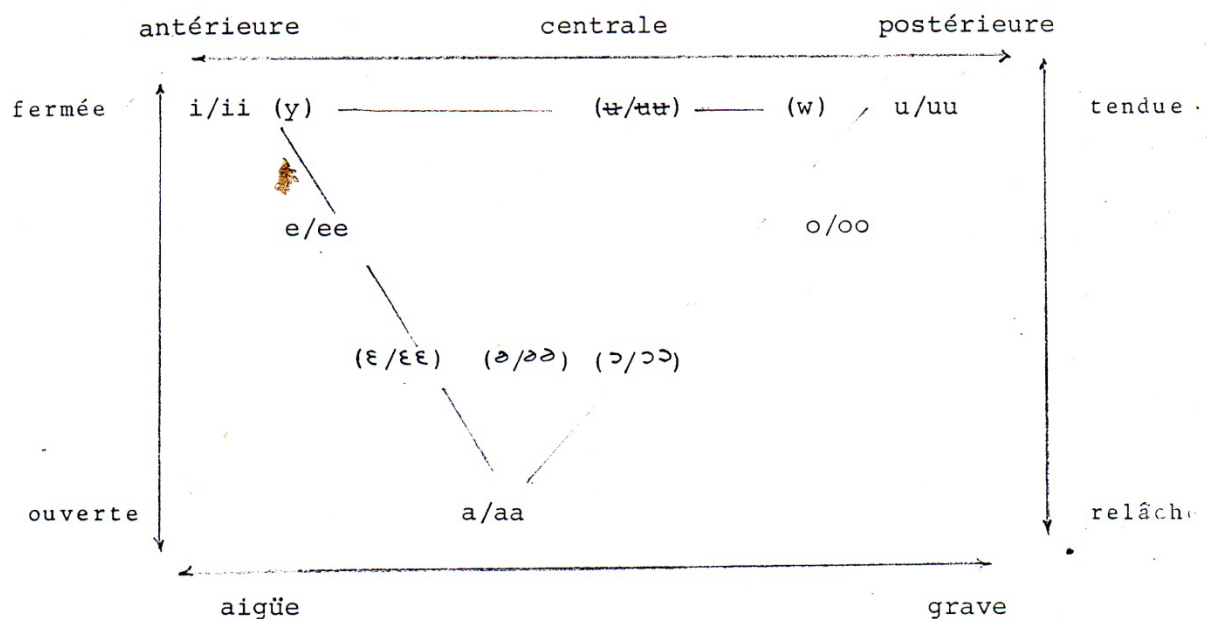
	Antérieures	Centrales	Postérieures
Premier degré d'aperture	i / i:	ɯ / ɯ:	u / u:
Deuxième degré d'aperture	e / e:	ə / ə:	o / o:
Troisième degré d'aperture		a / a:	

Tableau 18 : Les voyelles phonologiques du fang atsi selon Palier (1985)



2.2.2. Les voyelles du pounou

Tableau 19 : Les voyelles phonologiques du pounou selon Palier (1985)



Les voyelles brèves

Le phonème /i/ est produit sous la forme d'une voyelle antérieure, brève, fermée, non arrondie [i].

Le phonème /e/ est produit sous la forme d'une voyelle antérieure, brève, non arrondie, tantôt fermée, tantôt ouverte [ɛ].

Le phonème /a/ est produit sous la forme d'une voyelle brève tantôt [a], tantôt [ə].

Le phonème /o/ est produit sous la forme d'une voyelle postérieure, brève, arrondie, tantôt fermée [o] tantôt ouverte [ɔ].

Le phonème /u/ est produit sous la forme d'une voyelle postérieure, brève, arrondie [u].

Les voyelles longues

Le phonème /i/ est produit sous la forme d'une voyelle antérieure, longue, fermée, non arrondie [i :].

Le phonème /e/ est produit sous la forme d'une voyelle antérieure, longue, non arrondie, tantôt [e :], tantôt [ɛ :].

Le phonème /a/ est produit sous la forme d'une voyelle longue ouverte [a:]. Ce phonème n'est jamais réalisé [ə].

Le phonème /o/ est produit sous la forme d'une voyelle postérieure, longue, arrondie, tantôt [o:], tantôt [o:].

Le phonème /u/ est produit sous la forme d'une voyelle postérieure, longue, arrondie [u:].

2.2.3. [w] et [ɥ]

Le phonème /u/ devant une autre voyelle est réalisée soit [w], soit [ɥ]. Ces deux réalisations sont des variantes combinatoires obligatoires de u :

Devant les voyelles /a/ et /e/, le phonème /u/ est réalisé [w] :

[adwa :mi] le mien

Devant la voyelle /i/, le phonème /u/ est réalisé [ɥ]

[dwilabi] vous voyez

En pounou, note Kwenzi (1998), apparaissent des successions CWV et CYV. Le W et le Y que l'on trouve entre C et V ne sont pas de consonnes. Si on les considérait comme des consonnes, CW et CY constitueraient les seuls groupes consonantiques admis par le pounou.

W et Y sont des variantes combinatoires de /u/ et /i/.

L'harmonie vocalique

En pounou, explique Kwenzi (1980), le phénomène d'harmonie vocalique régressive concerne les voyelles post-radicales rencontrées dans les alternances de-*angə-ingi*.

nitsivyogangə je passais-distribution d'allophones des voyelles radicales : les alternances [e], [ɛ], [o], [ɔ].

2.2.3. Les voyelles du yisangu

Tableau 20 : Les voyelles phonologiques du yisangu selon Ondo (2000)

Degré d'aperture	Antérieures	Centrales	Postérieures
1 ^{er}	/i / /i :/		/u / /u :/
2 ^{ème}	/e / /e :/	/ə /	/o / /o :/
3 ^{ème}		/a / /a :/	

Les voyelles brèves

Le phonème /i/

L'identité phonologique de /i/ ressort des rapprochements

i/e

Exemple /bətsingi/ roulades /bətsengi / sable

i/u

Exemple /ululisə/ faire pleurer /ululisə/ faire brûler

i/ə

Exemple /ma:mbe mâmi/mon eau /ma:mbə mâme/ cette eau

Le phonème /i :/

Le phonème /i/ apparaît :

En position initiale

Exemple /ivave /chose/ikalu /interdit

En position intérieure

Exemple /bətsinə/poux /bəpində/ arachides

En position finale

Exemple /diki/œufs /dû :fi/ voix

Le phonème /i :/

Le phonème /i :/ apparaît uniquement en position intérieure.

Exemple /usi :sə / laisser

Le phonème /e/

L'identité phonologique de /e/ ressort des rapprochements

e/i rapprochement effectué à propos de /i/

e/o

Exemple /bətsengi/sable /bətsongi/ aiguilles

e/a

Exemple /usegə/ ronger /usagə/ huer

Le phonème /e/ apparaît :

En position intérieure

Exemple /pési/ serment /ivélə/ lumière

En position finale

Exemple /iwe/ neuf

Le phonème /e :/ apparaît uniquement en position intérieure.

Exemple /mbê : tsi/ couteau.

Le phonème /ə/

ə/i rapprochement déjà effectué

ə/o

Exemple /bə/ de /bo/ eux

ə/u

Exemple /abingə/ Il poursuit /abingu/ Il est poursuivi.

ə/a

Exemple /asəro :ndə/ Il ne veut pas. /asaro :ndə/ Il n'a pas voulu.

Le phonème /ə/ apparaît :

En position intérieure

Exemple : /mbalenge/ visage /dibagele/ garçon

En position finale

Exemple /ikatə/ peau /dî :nə/ Nom, patronyme

Le phonème /a/

Son identité phonologique ressort des rapprochements suivants :

a/e rapprochement déjà effectué à propos de /e/.

a/ə rapprochement déjà effectué à propos de /ə/

a/o

Exemples /tsangi/ portion /tsongi/ aiguille

Le phonème /a/ apparaît

En position initiale

Exemple /mwâ :nə arinə/ l'enfant fuit /mugetu atsəyambilə/ la femme a parlé.

En position intérieure

Exemple /tayi/père/dikakə/paume de la main.

Le phonème /a :/ apparaît

En position intérieure

Exemple /usa :lə/ rester

En position finale

Exemple / dina :/ celui (ou celle)-là, là-bas.

Le phonème /o/

Son identité phonologique ressort des rapprochements suivants :

o/a rapprochement déjà effectué à propos de /a/.

o/ə rapprochement déjà effectué à propos de /ə/

o/e rapprochement déjà effectué à propos de /e/

o/u

Exemple /urogə/ bouillir/urugə/ clôturer

Le phonème /o/ apparaît

En position intérieure

Exemple /divoku/ bosse/uroke/ piler

En position finale

Exemple /isô :tsu gitsəmunigə, lutsə tso/ la bûche est sèche, fais la brûler.

Exemple /bətsalə bəyi bwâ :dyi, verə tso/ les plumes sont sales, jette-les.

Le phonème /o :/

Le phonème /o :/ n'apparaît qu'en position intérieure.

Exemple /tso :yi : / Membre de la belle famille

Le phonème /u/

Le phonème /u/

Son identité phonologique ressort des rapprochements suivants

u/i rapprochement déjà effectué

u/ə rapprochement déjà effectué

u/o rapprochement déjà effectué

Le phonème /u/ apparaît

En position initiale

Exemple /ubenə/ chercher /uyambilə/ parler

En position intérieure

Exemple /munə/ bouche /digumbə/ nombril

En position finale

Exemple /mətagu/ fesses/igodu/ canard

Le phonème /u :/ n'apparaît qu'en position intérieure.

Exemple / mulun :ndə/ bruit.

Idiata (1998) soulève explicitement cette question. Dans son analyse, toutes les voyelles, aussi bien les longues que les brèves sont attestées en position V1 et V2 dans les thèmes CVCV ou CVVCV, il s'agit de /i/ et /u/. En position de voyelle préfixale, trois voyelles sont attestées : /a/, /i/ et /u/.

Les voyelles longues

D'ores et déjà, on ne peut que s'accorder avec Ondo (2000) sur l'existence des huit voyelles orales du yisangu. Sept de ces réalisations peuvent subir la longueur qui est d'ordre phonologique. La more qui permet de la mesurer se présente ainsi : une voyelle brève compte une more, et une voyelle longue en compte deux. Une more contient un tonème. La seconde, représentée par le signe de la longueur, ne portera pas de ton, le ton sera donc sous-entendu, dans ce cas. La relation entre la longueur vocalique et l'accent assure la liaison entre la quantité vocalique et l'intensité dans les langues bantoues du groupe B40. Ainsi, l'affectation d'un accent structurel à tous leurs thèmes et radicaux, permet d'établir un rapport entre la présence d'un phonème vocalique dans une syllabe accentuée et sa représentation par son allophone long. Les réalisations [e] et [o] sont considérées dans le parler comme étant des variations combinatoires des phonèmes [e] et [o].

Les phonèmes /e/ et /o/ ont pour allophones /e/ et /o/ quand ils sont suivis d'une voyelle -e/ et /o/ ont pour allophone /é/ et /o/ dans les autres contextes. Le son [ə] est à considérer comme étant un phonème à part entière, et non pas comme un allophone de /a/ dans certains contextes.

L'harmonie vocalique

Le choix de deux voyelles dans une séquence V1-V2 (dans les mots à thème CVCV ou VCV) ne se fait pas par hasard. Se trouve mis en évidence un phénomène d'harmonie vocalique entre les deux voyelles au niveau de l'aperture. Les voyelles longues ne s'attestent qu'en position radicale.

2.3. Les tons

Les prosodèmes distinctifs que Lafage (1985) symbolise par PD, sont au moins de deux types soit PD1 et PD2. Ils correspondent aux tons. Et à l'image des phonèmes, PD1 et PD2 fonctionnent de manière à distinguer la plus petite unité porteuse de

signification d'une autre unité homophone. L'exploitation des tons dans les langues gabonaises soumises à notre examen se fait selon les orientations de Palier (1985), de Mba (2001), de Kwenzi (1980) et d'Idiata (1998).

2.3.1. Le système tonal du fang atsi

Palier (1985) donne à voir le fait que pour la réalisation des tons en fang atsi, le tonème haut (e) *esee* (travail), le tonème moyen mal (villages), le tonème bas (e) *bel* (île), le tonème descendant (a) *byee* (accouchement) et le tonème montant *maal* (pirogues). Mba (2001) précise trois contextes différents de réalisation des schèmes tonals. Le premier concerne les structures de radical monosyllabique CV, CV, CVC où se rencontrent H, M, B, Dt, Mt. Le deuxième est relatif aux contextes dissyllabiques simples comme CVCV et CV1 et CV1V2 faisant apparaître HH, BB, BH. Le troisième, enfin, est lié aux environnements des structures dissyllabiques complexes faisant apparaître HM, HB, MH, MM, MB, BM.

2.3.2. Le système tonal du myene

Figure 7 : Les tons du myene selon Palier (1985)

Système tonal du /myene/ : H/B/D/Mont. : (Ǿalwa)

Le tonème haut : V´

/onómè/ (homme)

Le tonème bas : V̇/V

/mbálò/ ("oncle maternel")

Le tonème descendant : V̂

/ólôngà/ (premier)

Le tonème montant : Ṽ

/ántò/ (les femmes).

Palier (1985) note quatre unités de ton pour le myene : le tonème haut (H), *onome* (homme), le tonème bas (B) *mbalo* (oncle maternel), le tonème descendant (D), *olonga* (premier), le tonème montant (Mont) *anto* (les femmes).

2.3.3. Le système tonal du pounou

Palier (1985) suggère l'existence de cinq tons pour le pounou : le tonème supra-haut (SH), *nguji* (phacochère), le tonème haut (H), *doli* (argent/unité monétaire), le tonème bas (B), *loba* (pêche), le tonème descendant (D), *Muji* (feu), le tonème montant (Mon), *mutu* (homme), *dibelu* (cuisse). Pour Kwenzi (1980), le pounou utilise les hauteurs mélodiques à des fins distinctives. Il comporte cinq contrastes possibles : le ton supra haut (S), le ton haut (H), un ton bas (L), un ton montant (LH) et un ton descendant (HL) aussi bien sur les voyelles brèves que sur les voyelles longues. Lorsque le ton plus haut suit un ton bas, il s'abaisse, c'est-à-dire qu'il est réalisé moins haut que le haut précédent. Ce phénomène ne se produit pas en pounou pour le ton le plus haut.

2.3.4. Le système tonal du yisangu

Dans l'analyse d'Idiata (1998), le système tonal du yisangu établit une distinction entre deux tons ponctuels : un ton haut (H) et un ton bas (B) qui peuvent se combiner suivant les séquences ton-haut-ton bas (H-B), ou ton bas-ton haut (B-H), il en résulte alors deux tons modulés : un ton descendant (HB) et un ton montant (BH). Deux niveaux intermédiaires- la réalisation moyenne de certains tons hauts initiaux-le phénomène de la faille tonale qui fait qu'un ton haut est réalisé moins haut que le ton qui le précède.

2.4. La structure syllabique

Le choix des structures syllabiques du fang atsi dans la perspective de Mba (2001) et du yisangu sous les orientations d'Ondo (2000) est uniquement motivé par la disponibilité des données exploitables sur ce point. Nous ne doutons pas de l'existence des études portant sur ces faits dans les langues que nous avons choisies comme échantillon. La documentation sur la description des langues gabonaises est plus régulière dans plusieurs bibliothèques spécialisées pratiquant le prêt qui exige certaines dépenses financières qui nous font défaut.

2.4.1. La structure syllabique du fang atsi

Dans le travail de Mba (2001a), la structure syllabique, en fang atsi, peut être perçue comme une combinaison minimale de phonèmes comprenant obligatoirement un phonème affecté d'un ton qui constitue le centre ou noyau syllabique. Ce dernier est un phonème vocalique, en toute position, et/ou une consonne nasale, dite syllabique,

apparaissant seulement en position pré-radical du syntagme nécessaire. Les structures syllabiques sont de type ouvert CV, CVCV, CV1V2, CVCVCV, CVCCV et de type fermé CVC, CVCVC, CVCCVC, dans sa forme radicale, et des structures syllabiques V, CV, nasale syllabique, en position pré-radical.

2.4.2. La structure syllabique du yisangu

Dans la démarche d'Ondo (2000), en yisangu, la syllabe constitue une combinaison minimale d'éléments phoniques dont l'un est intonné. L'élément intonné forme le centre ou le noyau de la syllabe pouvant être une voyelle brève ou longue (V ou V :). La voyelle d'une syllabe peut être précédée d'une, de deux ou de trois consonnes. La structure syllabique se présente comme suit : (N)(C) (C) V (:).

3. Les particularités phonologiques

3.1. Les réalisations consonantiques et vocaliques

Les oppositions traduisent les environnements linguistiques des phonèmes étudiés.

3.1.1. Les consonnes

Le phonème /ʒ/

En français standard, /ʒ/ est classé par Derivery (1997) et Malmberg (1943) comme une prédorso-prépalatale sonore. Dans les langues gabonaises soumises à notre étude, en fang atsi Mba (2001a), en pounou pour Palier (1985) et Kwenzi (1980), en yisangu Ondo (2000), ce phonème ne trouve pas de correspondant.

En FPEG, /ʒ/ se réalise [z] avec une structure monosyllabique CVC fermée. La consonne chuintante sonore, en position initiale, passe à une sifflante sonore.

[DEM3]-In zour lé téléphone i soné grin grin o delta (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

Le phonème /ʃ/

En français standard, /ʃ/ est classée par Derivery (1997) et Malmberg (1943) comme une prédorso-prépalatale sourde. Dans les langues gabonaises soumises à notre étude, en fang atsi Mba (2001a), en pounou pour Palier (1985) et Kwenzi (1980), en yisangu Ondo (2000), ce phonème ne trouve pas de correspondant.

En FPEG, /ʃ/ se réalise [s] avec une structure disyllabique CVCV ouverte. La consonne chuintante sourde, en position initiale, devient une sifflante sourde.

[DEM10]-Mè lome kon pèle mengue vélo ou mvolò avec le signapostel pour lui fè lé grève pour gassé Souah (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

Le phonème /n/

En français standard, en fang atsi, en pounou, /n/ est classé par Derivery (1997), Mba (2001a), Palier (1985) et Kwenzi (1980) comme une consonne nasale, apico dentale. Ondo (2000) ne lui trouve aucun correspondant en yisangu.

En FPEG, /n/ se réalise [ɲ] avec une structure polysyllabique CVCVCVCCVC fermée. La nasale apicodentale, en position intervocalique, devient une nasale médiopalatale.

[DEM10]-Mè lome kon pèle mengue vélo ou mvolò avec le signapostel pour lui fè lé grève pour sassé Souah (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

Le phonème /b/

En français standard, en fang atsi, en pounou, en yisangu, /b/ est classée comme une occlusives, bilabiale orale sonore par Derivery (1997), Malmberg (1943) Mba (2001a), Palier (1985), Kwenzi (1980) et Ondo (2000).

En FPEG, /b/ se réalise [mb] avec une structure disyllabique CVCV ouverte. L'occlusive bilabiale sonore, en position initiale, devient une articulation prénasale bilabiale sonore.

[DEM15]-Mbongo i vouayé Zenpier a ovindo la kon fè légaz (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

Les prénasalisés se rencontrent non seulement en position interne comme en français central, à certaines jonctures syllabiques mais aussi en position initiale, ce qui est inhabituel dans l'usage hexagonal ou apparaît une voyelle épenthétique dans cette position.

Le phonème /v/

En français standard, /v/ est classée par Derivery (1997) comme une fricative labiodentale sonore. Dans les langues gabonaises soumises à notre étude, en fang atsi

selon Mba (2001a), en pounou pour Palier (1985) et Kwenzi (1980), en yisangu selon Ondo (2000), ce phonème ne trouve pas de correspondant. Cependant, β / peut être une de ses variantes selon les contextes.

En FPEG, /v/ se réalise [mv] avec une structure disyllabique CVCV ouverte. L'occlusive labiodentale sonore, en position initiale, devient une prénasale labiodentale sonore.

[DEM10]-Mè lome kon pèle mengue vélo ou myolo avec le signapostel pour lui fè lé grève pour sassé Souah (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

Les prénasalisées se rencontrent non seulement en position interne comme en français central, à certaines jonctures syllabiques mais aussi en position initiale, ce qui est inhabituel dans l'usage hexagonal ou apparaît une voyelle épenthétique dans cette position.

Le phonème /t/

En français standard, /t/ est classé par Derivery (1997) comme une occlusive labiodentale sourde. Dans les langues gabonaises soumises à notre étude, en fang atsi Mba (2001a), en pounou pour Kwenzi (1980), il est réalisé comme une occlusive apicoalvéolaire orale sourde. En yisangu, Ondo (2000) classe ce phonème comme une apico dentale.

En FPEG, /t/ se réalise [j] avec une structure disyllabique SVSV ouverte. L'apicodentale sourde, en position finale, devient une sémi voyelle médiopalatale.

[DEM13]-Lézome di por i di lui ké la mercédès ké lé pétété yéyé komnadé fini rivé (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p8)

Les épenthèses /j/ et /w/

En français standard, /j/ est classé par Derivery (1997) et Malmberg (1943) comme une médio palatale ou douce, constrictive, palatale vélaire. En fang atsi, ce phonème est une orale, sonore vélaire pour Mba (2001a). En pounou, en yisangu, c'est une labiale continue, sonante et orale pour Palier (1985), Kwenzi (1980) et Ondo (2000).

En FPEG, les épenthèses se réalisent avec les insertions de /j/ et de /w/. L'insertion de /j/ se produit avec une structure disyllabique SVCV ouverte, en position initiale.

[DEM9]-Vous sè ké avan avan souah yétè le dirktèr zénéral dè pétété (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

En français standard, Dérivéry (1997) et Malmberg (1943) classent /w/ comme une semi voyelle postdorso vélaire, douce, constrictive. En fang atsi selon Mba (2001a), ce phonème est une orale, sonore vélaire. En pounou, en yisangu, pour Palier (1985), Kwenzi (1980) et Ondo (2000), c'est une labiale continue, sonante et orale.

En FPEG, l'insertion de /w/ se réalise avec une structure disyllabique CSVCV ouverte, en position intervocalique.

[DEM8]-Zenpièr i fwaché (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

3.1.2. Les voyelles

Les langues gabonaises ne distinguent pas comme en français deux séries de voyelles d'avant, arrondies et non arrondies, elles les confondent systématiquement et les réalisent comme non arrondies.

Le phonème /y/

En français standard, /y/ est classé par Derivery (1997) et Carton (1974) comme une centrale fermée orale. En fang atsi, ce phonème est une consonne orale, sonore et palatale pour Mba (2001a). En pounou, chez Palier (1985), il est une voyelle antérieure, brève, fermée alors que chez Kwenzi (1980) il n'a pas de correspondant. En yisangu, pour Ondo (2000), ce phonème se réalise comme une consonne continue vélaire.

En FPEG, /y/ se réalise [i]

Avec une structure disyllabique présentant deux cas :

Une disyllabique fermée CSVVCV

[DEM17]-Il pondé ké lé vouatir-là sè pour moua sa mapartiene (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

Une disyllabique ouverte CVCCV

[UNION15]-Les écrivassiers de mon Premier grand quotidien ont relevé l'autre jour que le miang pour la lutte contre l'insécurité prévu au bidjet de l'Etat n'avait pas encore été débloquée.(b.pol.det l'un la rédac7979 p. 1).

Avec une structure polysyllabique ouverte CVCVCV

[UNION106]-J'ai découvert avec intérêt, en lisant hier mon Premier grand quotidien, l'attitude affichée par nos députés (députés, toi aussi) lorsque le général Tonnerre est venu défendre l'ordonnance prise par le gouvernement afin de régler les problèmes posés par le vote dans notre Gabon d'abord, quoi.(b.pol.det.l'un.la rédac 8019 p.1).

Le phonème /e/

En français standard, /e/ est classé par Derivery (1997) comme une antérieure, mi fermée orale. En fang atsi pour Mba (2001a), en pounou pour Palier (1985), ce phonème est une antérieure, mi fermée. Kwenzi (1980) relève le trait non arrondie, tantôt fermée /e/, tantôt ouvert /ɛ/. En yisangu pour Ondo (2000), ce phonème est une voyelle antérieure, brève, mi-fermée.

En FPEG, /e/ se réalise [a] avec une structure disyllabique ouverte CVCCV

[DEM5]-I vouayé léboye pour charché la mercédès (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

La syncope de /ɛ/

En français standard, /ɛ/ est classée par Derivery (1997) comme une antérieure, mi fermée orale. En fang atsi pour Mba (2001a), en pounou pour Palier (1985) et Kwenzi (1980), en yisangu pour Ondo (2000), ce phonème ne trouve pas de correspondant.

En FPEG, la syncope se réalise avec la perte de la vibrante [r] dans une structure polysyllabique fermée CVCCVC.

[DEM9]-Vou sè ké avan avan souah yète le dirktèr zénéral dè pétété (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

Le phonème /ø/

En français standard, selon Derivery (1997), /ø/ est une voyelle antérieure, mi-fermée, arrondie, orale. En fang atsi pour Mba (2001a), en pounou pour Palier (1985) et

Kwenzi (1980), en yisangu pour Ondo (2000), ce phonème n'a pas de correspondant vocalique.

En FPEG, /ø/ se réalise [ɛ], [e], [i] dans trois contextes.

Dans une disyllabique CVCSV ouverte /ø/ se réalise [e]

[DEM7]-Nou vé voir missié Banguebé (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8)

Dans une disyllabique CVCSV ouverte /ø/ se réalise [i]

[DEM7]-Nou vé voir missié Banguebé (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

Dans une polysyllabique CVCVCV ouverte /ø/ se réalise [ɛ]

[UNION30]-La loi l'autorisant de prendre des ordonnances quand députés (députés, toi aussi) et signataires (sénateurs quand même!) sont en congé (b.pol.det.l'un la rédac7983 p. 1).

Le hiatus externe

En FPEG, le hiatus externe se réalise dans un contexte comportant deux sons vocaliques stables externes en contact. Le premier son vocalique se réalise dans une monosyllabique CV et le deuxième se réalise en position initiale dans une structure polysyllabique VCVCV.

[DEM11]-Mè o derier de lui lé mercédès ké lui yété komandé fini rivé o por dé ovindo (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

Le phonème /a/

En français standard pour Derivery (1997), en fang atsi pour Mba (2001a), en pounou pour Palier (1985), /a/ est une voyelle centrale ouverte. Pour Kwenzi (1980), elle peut être soit postérieure, soit antérieure, brève, tantôt [a] tantôt [ə]. En yisangu pour Ondo (2000), elle est centrale, brève et ouverte.

En FPEG, /a/ se réalise [e], [ə] dans deux contextes différents.

a/e

monosyllabe CV 1,

[DEM11]-Mè o derier de lui lé mercédès ké lui yété komandé fini rivé o por dé ovindo (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

[DEM10]-Mè lome kon pèle mengue vélo ou mvolò avec le signapostel pour lui fè lé grève pour sassé Souah (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p.8).

a/ə

monosyllabe CV 1

[DEM14]-Aliber Mbongo i di ké Banguebé i fo kité le place dotrui dé Souah (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p.8).

Le phonème /ə/

En français standard, selon Derivery (1997), en fang atsi selon Mba (2001a) et en pounou pour Palier (1985), /ə/ est une voyelle centrale, mi fermée. Pour Kwenzi (1980) /ə/ n'a pas de correspondant en pounou. En yisangu selon Ondo (2000), /ə/ est centrale, brève et mi ouverte.

En FPEG, /ə/ se réalise [e] avec une structure monosyllabique CV ouverte.

[DEM3]-In zour lé téléphone i soné grin grin o delta (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

[DEM12]-Vou sè ké kan zenpier i pran lé kognak lui sè michaaan (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

[DEM13]-Lézome di por i di lui ké la mercédès ké lé pétété yéyé komnadé fini rivé (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

[DEM14]-Aliber Mbongo i di ké Banguebé i fo kité le place dotrui dé Souah (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

Le phonème /œ̃/

En français standard, /œ̃/ est classée par Derivery (1997) comme une voyelle antérieure, mi-ouverte, arrondie, nasale. En France, l'opposition / $\tilde{\epsilon}$ / / $\tilde{\text{œ}}$ / est peu productive, / $\tilde{\text{œ}}$ / est en voie de disparition. En fang atsi pour Mba (2001a), en pounou pour Palier (1985) et Kwenzi (1980), en yisangu pour Ondo (2000), ce phonème n'a pas de correspondant vocalique.

En FPEG, / $\tilde{\text{œ}}$ / se réalise [$\tilde{\epsilon}$] dans une structure monosyllabique ouverte CV.

[DEM3]-In zour lé téléphone i soné grin grin o delta (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

3.2. Les allongements vocaliques

L'allongement des voyelles traduit les états d'âmes des locuteurs. Ces intensités sont calquées sur les schémas des langues gabonaises dont le sommet syllabique est marqué par une voyelle et un ton. Le trait de longueur vocalique ne semble pas être utilisé à des fins distinctives mais caractériser des fins expressives.

3.2.1. Le phonème /e:/

En fang atsi Mba (2001a), /e/ est une voyelle antérieure, mi-ouverte, non labialisée, orale. En position finale, avec une syllabe ouverte, le fang atsi, selon Mba (2001a) et Palier (1985), admet une voyelle longue antérieure mi fermée.

En FPEG, les allongements du phonème /e:/ se réalisent en position finale dans deux contextes.

Dans une structure polysyllabique ouverte VCVVV

[SCRIB49]-Akiéé!(b pol det le srib H.N 77 p. 4).

Dans une structure polysyllabique ouverte VCVVVV

[SCRIB111]-Akiééé! Mais laissons un supporter au conseiller raconter la suite. (b pol det le srib Geneviève Ngoumbi79 p. 5).

3.2.2. Le phonème /u:/

En fang atsi pour Mba (2001a), /u/ est une voyelle postérieure fermée, arrondie, orale. En position finale avec une syllabe ouverte, le fang atsi, selon Mba (2001a) et Palier (1985), admet une voyelle longue postérieure fermée.

En FPEG, les allongements du phonème /u:/ se réalisent en position finale dans une structure polysyllabique ouverte.

[UNION53]-Les Panthéresses ossouuuu! (b.pol.det.l'un la rédac7991 p. 1).

3.2.3. Le phonème /o :/

En fang atsi pour Mba (2001a), /o :/ est une voyelle postérieure, mi fermée, arrondie, orale. En position finale, en syllabe ouverte, l'allongement du phonème /o :/ admet une voyelle longue postérieure mi ouverte.

En FPEG, les allongements du phonème /o:/ se réalisent en position finale dans cinq contextes.

Dans une polysyllabique ouverte V CVCV CVCVVVV

[SCRIBOU38]-A tare Zamôôô!(le scribou Cédric Ongouala p. 2).

Dans une polysyllabique ouverte CVVVVVVVVV

[JOUR10]-chouôôôôô!(le jour 8 arthur mbengp13)

Dans une polysyllabique ouverte CVCVVV

[NGAN33]-Mamôôô, on va commencer comment? (b pol indet le ngan 43 la rédac Janus Moses p. 3).

Dans une polysyllabique ouverte CCVVVVV

[UNION7]-Il y a quand même des petits malins qui en organisent le trafic.Résultat : le prix en est multiplié par cinq, voire dix!Tchouôôô! (b.pol.det.l'un.7975 la rédac p. 1).

Dans une polysyllabique ouverte CCVVV.

Tchouoo

3.2.4. Le phonème /a :/

/a/ en position finale, avec une syllabe ouverte, en fang atsi et en pounou selon Mba (2001a) et Palier (1985), en yisangu pour Ondo (2000), l'allongement du phonème /a :/ se traduit par une voyelle longue centrale et ouverte.

En FPEG, les allongements du phonème /a:/ se réalisent en position finale dans deux contextes.

Dans une polysyllabique ouverte CVCVV

Minââ

Dans une polysyllabique ouverte CVVCCVV

[SCRIB54]-Saambâa !Alors on dit koi?(b pol det le scrib pahé 77 p. 7).

3.2.5. Le phonème /ã:/

En fang atsi, Mba (2001a) et Palier (1985) admettent une voyelle longue centrale et ouverte l'allongement du phonème /ã:/

En FPEG, les allongements du phonème /ã:/ se réalisent en position finale dans deux contextes.

Dans une polysyllabique ouverte CVCVVV

[DEM12]-*Vou sè ké kan zenpier i pran lékognak lui sè michaaan (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).*

Il s'agit dans ce contexte du français basilectal des locuteurs gabonais peu lettrés. La tendance est à une syllabe ouverte finale.

Dans une polysyllabique fermée CVVVVVC

[SCRIB30]-*Ziaaaang!(b pol det le scrib Germain Lendoye 77 p. 3).*

3.2.6. Le phonème / ε :/

En FPEG, les allongements du phonème / ε:/ se réalisent en position finale dans une structure disyllabique ouverte CV V.

[SCRIBOU29]-*Wêê!(le scribou Gilles Caillant p. 8).*

En FPEG, les allongements du phonème / ε/ se réalisent en position finale dans polysyllabique ouverte se SVVVV.

[NGAN82]-*Ah Boundono wèèèè! (b pol indet le ngan 44 Philippe Cyran p. 8).*

Bien que les productions d'allongement vocalique soient inscrits dans les contextes d'emprunts linguistiques, elles traduisent dans le FPEG l'accent du français. Le ton descendant moyen bas, quand on ajoute une voyelle à la consonne finale, le ton descendant se réduit à haut ou bas, tandis que la voyelle additionnée est affectée d'un ton bas.

En considérant les propos d'Ondo (2000), dans les huit réalisations phonétiques de voyelles orales du yisangu, langue bantoue du groupe B40, sept peuvent être longues phonologiquement. Les mores des voyelles longues comportent des tons sous-entendus liant la longueur vocalique à l'accent, la quantité vocalique à l'intensité.

3.3 Les phonologisations de l'orthographe

La phonologisation des phonèmes est un procédé souvent rencontré dans le français pratiqué en Afrique noire. La fonctionnalisation de la langue obéit à ce procédé. Dumont et Maurer (1995) l'évoquent au sujet du français au Sénégal.

3.3.1. Les consonnes

La phonologisation des consonnes n'a aucune incidence quant à la compréhension du message. La graphie qui se trouve malmenée ressemble plus à un effet de style qu'à une méconnaissance de la langue standard.

Le phonème /k/

Le phonème /k/ est, en français pour Derivery (1997) et en yisangu pour Ondo (2000) une dorso vélaire sourde. En fang atsi pour Palier (1985), elle est une occlusive vélaire. En pounou pour Kwenzi (1980), elle est une occlusive dorsovélaire.

En FPEG, [k]

En position initiale, la phonologisation de l'orthographe de la palatale /k/ se réalise dans deux contextes.

Dans l'alternance k/c, [kɔ̃m] correspond au mot *comme*.

[DEM2]-Aliber Mbongo i vouayé Souah aché Madiba Nelson Manguila kome ambassadèr (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

Dans l'alternance k/Q [ke] et [kã] correspondent aux mots *que* et *quand*.

[DEM12]-Vou sè ké kan zenpier i pran lékognak lui sè michaaan (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

Le phonème /f/

Le phonème /f/, en français standard pour Derivery (1997), en fang atsi pour Palier (1985), en pounou pour Kwenzi (1980) et en yisangu pour Ondo (2000), est une fricative labio dentale sourde.

En FPEG, [f]

En position intervocalique, la phonologisation de l'orthographe de /f/ se réalise sous la forme de l'alternance ph/f.

Dans l'alternance ph/f, [telefɔn] correspond au mot *téléphone*.

[DEM3]-In zour lé téléphone i soné grin grin o delta (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

Le phonème /s/

Le phonème /s/ est, en français, une sifflante sourde selon Daele (1927). En fang atsi pour Mba (2001a) et en pounou pour Palier (1985), elle est une fricative palatale, apico alvéolaire. En yisangu, Ondo (2000) trouve que ce phonème n'a pas de correspondant.

En FPEG, [s]

En position initiale, la phonologisation de l'orthographe de la sifflante sourde /s/ se réalise dans deux contextes.

Dans l'alternance s/c, phénomène d'alternance en structure superficielle et en structure profonde : *sa/ça* concerne la première alors que l'usage du pronom démonstratif *ça* à la place du pronom personnel *elle* est la deuxième.

Dans l'alternance s/c, [sa] correspond au mot *ça*.

[DEM17]-Il pondé ké lé vouatir-là sè pour moua sa mapartiene (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

Dans l'alternance s/c, [se] correspond au mot *c'est*.

[DEM16]-Lé boy pour lui di ké sè aché Banguebé o kan Dégol (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

Le phonème /m/

Le phonème /m/ est, en français, une consonne nasale bilabiale pour Derivery (1997). En yisangu pour Ondo (2000), en fang atsi pour Palier (1985) ; en pounou pour Kwenzi (1980), ce phonème ne trouve pas de correspondant.

En FPEG, la phonologisation de l'orthographe de /m/ se réalise dans deux contextes.

En position intervocalique, par la disparition du double m.

Dans l'alternance mm/m, [kɔmãde] correspond au mot *commander*.

[DEM11]-Mè o derier de lui lé mercédès ké lui yété komandé fini rivé o por dé ovindo (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

En position finale, la phonologisation de l'orthographe de /m/ se réalise par la disparition du double m.

Dans l'alternance mm/m, [lɔm] correspond au mot *l'homme*.

[DEM10]-Mè lome kon pèle mengue vélo ou mvolò avec le signapostel pour lui fè lé grève pour sassé Souah (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

La chute des consonnes finales

Le phonème /t/ est, en français pour Derivery (1997) et en yisangu Ondo (2000), apicodentale sourde.

En FPEG, [t] et [s] chutent dans un contexte unique.

En position finale, la chute des consonnes marquant la phonologisation de l'orthographe se réalise dans deux contextes.

Dans une structure monosyllabique fermée par la disparition du *t* final. Dans l'alternance absence de t présence de t, [pɔR] correspond au mot *port*.

[DEM11]-Mè o derier de lui lé mercédès ké lui yété komandé fini rivé o por dé ovindo (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

Dans une structure monosyllabique fermée par la disparition du *s* final. Dans l'alternance absence de s présence de s, [nu] et [vu] correspondent aux mots *nous* et *vous*.

[DEM7]-Nou vé voir missié Banguébé (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

[DEM9]-Vous sè ké avan avan souah yète le dirktèr zénéral dè pétété (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

3.3.2. Les voyelles

La particularisation des noms communs se manifeste par une fluctuation de l'orthographe quant au mot comptable *boy* qui dans un premier temps s'écrit sans un *e* à la fin puis dans un deuxième temps s'écrit avec un *e* à la fin.

Le phonème /e/ est en français standard pour Derivery (1997), en yisangu pour Ondo (2000), en fang atsi pour Palier (1985) une voyelle antérieure mi fermée, brève, orale. En pounou pour Kwenzi (1980), elle est une voyelle antérieure brève, orale tantôt fermée [e] tantôt ouverte [ɛ].

Le phonème /o/ est en français standard pour Derivery (1997), en yisangu pour Ondo (2000), en fang atsi pour Palier (1985) une voyelle postérieure mi fermée, brève, orale. En pounou pour Kwenzi (1980), elle est une voyelle postérieure brève, orale tantôt fermée [o] tantôt ouverte [ɔ].

Le phonème /ã/ est en français standard pour Derivery (1997) une voyelle nasale, postérieure, ouverte. En yisangu pour Ondo (2000), en fang atsi pour Palier (1985) et en pounou pour Kwenzi (1980), ce phonème ne trouve pas de correspondant.

Le phonème /ẽ/ est en français standard pour Derivery (1997) une voyelle nasale, antérieure, mi-ouverte. En yisangu pour Ondo (2000), en fang atsi pour Palier (1985) et en pounou pour Kwenzi (1980), ce phonème ne trouve pas de correspondant.

Le phonème / ẽ /

En FPEG, [ẽ] ayant un accent fixe à la dernière syllabe, connaît un processus de phonologisation en position finale. Cette fonctionnalisation se traduit aussi par la syllabation ouverte favorable à la rythmique des phrases à tons des langues gabonaises.

Dans l'alternance *ain/in*, [mẽ] correspond au mot *mains*.

[DEM4]-Lui ké froté lé min (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

Le phonème /o/

En FPEG, [o] ayant un accent fixe à la dernière syllabe, connaît un processus de phonologisation en position finale. Cette fonctionnalisation se traduit aussi par la syllabation ouverte favorable à la rythmique des phrases à tons des langues gabonaises.

Dans l'alternance *o/au*, [fo] correspond au mot *faut*.

[DEM14]-Aliber Mbongo i di ké Banguebé i fo kité le place dotrui dé Souah (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

Dans l'alternance *o/au*, [o] correspond au mot *au*.

[DEM11]-*Mè o derier de lui lé mercédès ké lui yété komandé fini rivé o por dé ovindo (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).*

Le phonème /ã/

En FPEG, [ã] ayant un accent fixe à la dernière syllabe, connaît un processus de phonologisation en position finale. Cette fonctionnalisation se traduit aussi par la syllabation ouverte favorable à la rythmique des phrases à tons des langues gabonaises.

Dans l'alternance *an/am*, [kã] correspond au mot *camp*.

[DEM16]-*Lé boy pour lui di ké sè aché Banguebé o kan Dégol (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).*

Dans l'alternance *an/en*, [pRã] correspond au mot *prend*.

[DEM12]-*Vou sè ké kan zenpier i pran lékognak lui sè michaaan (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).*

Le phonème /w/

En FPEG, [w], ayant un accent fixe à la dernière syllabe, connaît un processus de phonologisation en position finale. Cette fonctionnalisation se traduit aussi par la syllabation ouverte favorable à la rythmique des phrases à tons des langues gabonaises.

Dans l'alternance *s/c*, [mwa] correspond au mot *moi*.

[DEM17]-*Il pondé ké lé vouatir-là sè pour moua sa mapartiene (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).*

Malmberg (1943) fait remarquer que la plupart des phonéticiens ont été d'accord que les groupes semi-voyelles plus voyelles [wa], [wi], [yi], [ye], etc. ne sont pas des diphtongues mais des groupes consonnes fricatives suivi d'une voyelle. Les semi-voyelle se comportent comme une consonne en français de Paris par rapport au support syllabique et sont soumis aux mêmes règles d'assimilation.

Le phonème /e/

En FPEG, [e] ayant un accent fixe à la dernière syllabe, connaît un processus de phonologisation en position finale. Cette fonctionnalisation se traduit aussi par la syllabation ouverte favorable à la rythmique des phrases à tons des langues gabonaises.

Dans l'alternance s/c, [se] correspond au mot *c'est*.

[DEM16]-Lé boy pour lui di ké sè aché Banguébé o kan Dégol (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

[DEM17]-Il pondé ké lé vouatir-là sè pour moua sa mapartiene (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

En conclusion, la simplification participe à la fonctionnalisation de la langue mettant en évidence la fonction communicative. Le passage du code écrit au code oral semble s'octroyer les attributs de la simplicité avec la syllabation ouverte, qui selon Manessy (1994), constitue les caractéristiques d'une variété restreinte.

Section 3 : Le niveau lexématique des particularités.

La présentation du niveau lexématique du français standard et des langues gabonaises obéit aux principes de l'analyse contrastive. Et l'étude concrète des catégories lexicales apparaissant dans le FPEG s'appuie sur les critères caractérisant leur spécificité. Pour des raisons de commodité pour notre propos, nous ne présenterons pas les particularités du verbe dans cette section, nous l'observerons dans le cadre syntaxique où son rendement paraît plus pertinent pour établir des généralisations.

A. Le niveau lexématique en français standard

Lehmann et Berthet (2008) précisent que la morphologie lexicale a d'abord été diachronique, elle a cherché à expliquer la forme des mots par leur origine et à les dater autant que possible. La source des mots français est de deux types : soit ils viennent d'une autre langue, par héritage ou par emprunt, soit ils ont été formés par le français, selon les procédés de la dérivation et de la composition. Si le latin, le francique et le gaulois, pour ne citer que ceux-là, ont constitué un véritable trésor en matière de legs linguistique, l'enrichissement du français s'est aussi poursuivi, tout au long de son histoire par des emprunts aux langues modernes, aux langues anciennes, d'où une certaine néologie formelle liée au contact de langues et une autre relative aux règles internes du français.

1. La néologie formelle

La néologie du français comporte les cas relatifs à la composition et aux phénomènes de contact de langues participant à l'enrichissement du français.

1. 1. La composition

Lancu (2005) exige que la composition suppose la conjonction de deux éléments constituants identifiables par le locuteur. Exemple : surestimation une estimation qui est au-dessus de la normale. Lehmann et Berthet (2008) rappellent pour la composition l'idée d'assembler deux ou plus de mots français. Une composition peut être populaire *poisson chat*. D'autres compositions tirent leurs sources dans des langues anciennes

comme le grec ou le latin. C'est le cas de la composition savante "misogyne". Les formants sont des mots lexicaux appartenant aux catégories majeures.

1.1.1. Les mots valises

Gaudin et Guespin (2000) définissent les mots valises comme étant des formations procédant par réduction de deux mots sans souci d'une logique morphologique. Ils donnent des exemples suivants : *franglais français* et *anglais*, de *altipute* prostitué des stations de sport d'hiver. Dans l'analyse de Lafage (1990), les cas de mots valises se rencontrent quand « *deux mots s'amalgament sur la base d'une homophonie partielle.* » Ziza (1979) parle plus de télescopage en matière de mots valises. Le procédé consiste à combiner de manière diverse deux mots, après la troncation de l'un ou de l'autre d'entre eux, on crée ainsi une unité nouvelle. Les mots formés s'appellent mots valises, ou mots porte manteaux.

1.1.2. La siglaison

Gaudin et Guespin (2000) rappellent que les sigles désignent toutes les dénominations complexes formées par les lettres initiales de leurs éléments initiaux. L'abréviation peut être lettrique S.N.C.F ou Syllabique BE.NE.LUX (BELGIQUE+NEDERLAND+Luxembourg). Les sigles se prononcent de façon alphabétique, ce qu'indique normalement la présence de points. Certains sigles, constitués d'initiales, se prononcent de façon syllabaire : R.I.B. s'intègrent mieux, et passent plus facilement inaperçus.

Calvet (1980) par contre, fait remarquer trois aspects de la forme des sigles. Ils seraient des créations constituées par la première lettre de chacun des mots, les premières syllabes de chacun des mots d'un syntagme nominal et des mélanges des deux premiers procédés. Le sigle est un groupe de mots raccourci en ne conservant que la première lettre de chaque mot.

Au delà de la forme, l'accent est aussi mis sur l'ambivalence des sigles qui allient deux faces, l'écrit et l'oral. Ainsi, l'abrègement crée des unités basées sur le raccourcissement comme l'abréviation lorsqu'il est question d'un mot ou l'acronyme relatif à un groupe de mots qui conservent le début de chaque lexème. La siglaison est un procédé se manifestant à l'écrit, entraîne le sigle. Trois aspects traduisent les modes

de création écrite des sigles : les créations qui ne sont jamais prononcées, les créations pensées à l'oral et les créations auxquelles correspondent d'autres créations orales.

La formation des sigles tient sur la combinaison des lettres initiales ou sur celle des éléments initiaux. Gaudin et Guespin (2000) mettent en évidence la fonction cryptique des sigles. La création de mots par siglaison s'est répandue et généralisée : elle constitue une dénomination motivée pour les initiés, pour lesquels le rapport entre sigle et syntagme développé est transparent. A l'égard des locuteurs, le sigle a une fonction cryptique qui est arbitraire. D'ailleurs, il ne s'inscrit ni à l'intérieur des séries ni à celui des paradigmes.

1.3.2. La dérivation

Gaudin et Guespin (2000) font remarquer que l'enrichissement du lexique français se fait par dérivation selon un certain nombre de procédés de formation. Le français dispose de différents moyens pour créer des mots nouveaux. Et pour qu'il y ait création lexicale, il faut une innovation par apparition conjointe d'un nouveau sens et d'une nouvelle forme. C'est dans ce cadre que s'inscrit la dérivation, décrite par Lehmann et Berthet (2008) comme la production d'un mot nouveau à partir d'un seul mot pré existant par modification pouvant porter sur trois aspects du mot : la forme, le sens et la classe syntaxique.

Il apparaît en plus avec les auteurs Gaudin et Guespin (2000) que le système lexical possédant une grammaire, arrive à produire les unités prévisibles et motivées. La dérivation en français se manifeste selon la production de mots construits par suffixation et par préfixation. Les éléments lexicaux de statuts différents se trouvent ainsi agglutinés. Ils sont des bases fonctionnant de façon autonome et des affixes qui regroupent les préfixes, précédant le radical et les suffixes. Les affixes ne sont pas susceptibles d'emplois autonomes. On peut ainsi évoquer trois types de dérivation : affixale, parasynthétique et régressive.

La dérivation affixale

Lancu (2005), au sujet de la dérivation affixale, précise qu'elle est le fait des suffixes et des préfixes. Encore appelée dérivation propre ou typique par Lehmann et Berthet (2008), elle consiste en l'ajout d'affixes, c'est à dire des préfixes et des suffixes.

Ce sont des éléments non autonomes adjoints aux mots primitifs dont la forme phonique et/ou graphique peut être légèrement modifiée, et qui devient le radical.

La dérivation parasynthétique

Lancu (2005) décrit la dérivation parasynthétique comme le procédé par lequel on obtient des mots nouveaux par l'adjonction à un radical de deux éléments à la fois : d'un préfixe et d'un suffixe.

Exemple : *barque* em+barque+ment.

La dérivation régressive

Lancu (2005) définit la dérivation régressive comme la formation de mots nouveaux par la substitution d'un suffixe.

Exemple : *diplomatie*-diplomatie.

La dérivation impropre

Lancu (2005) dépeint la dérivation impropre comme un procédé par lequel on crée des mots par changement de fonction, sans adjonction d'affixes.

Les substantifs peuvent être formés d'adjectifs :

Exemple : *un manteau imperméable* → *un imperméable*

Les substantifs peuvent être tirés de noms propres :

Exemple : *Champagne* → *le champagne* (vin, mousseux)

Les substantifs peuvent être tirés de lexies invariables :

Exemple : *le pour, le contre*

Les adjectifs peuvent être tirés de substantifs

Exemple : *chapeau paille* (couleur « paille »)

Les adjectifs peuvent être tirés de participes présents

Exemple : *des enfants obéissants*

Les adjectifs peuvent être tirés de participes passés

Exemple : *un soldat blessé*

Les adverbes peuvent être tirés d'adjectifs :

Exemple : *chanter faux*

Les interjections peuvent être obtenues d'impératifs.

Exemple : *tiens*

Les prépositions peuvent être obtenues de participes.

Exemple : *concernant, suivant*

1.2. Les emprunts, les xénismes...

Il s'avère cependant important de préciser avec Gaudin et Guespin (2000) les différents aspects de l'emprunt, une dénomination exogène ou un xénisme qui circulent à l'intérieur du lexique français. Le xénisme semble être la plus spectaculaire des formes exogènes en français.

Dans sa thèse, Dagnac (1996 : 100) étudie les phénomènes de variation du français de la presse écrite en Côte d'Ivoire et au Mali. Parmi ces derniers, elle en relève des xénismes qui sont des unités non pas intégrées mais littéralement empruntées. Leur spécificité tient du fait qu'ils diffèrent des emprunts. Ils transcrivent l'attitude du locuteur et leur origine étrangère :

«(comme s'il disait : je l'emploi dans un discours français tout en sachant très bien qu'il n'est pas français. Cette distance peut se manifester de diverses façons : soit par la mise entre guillemets du mot, soit par un commentaire métalinguistique, soit par une traduction, soit par une note de bas de page. »

B. Le niveau lexématique dans les langues gabonaises

Le niveau lexématique dans les langues gabonaises permet de donner un aperçu sur les règles de fonctionnement du lexique, les règles de créativité lexicale par exemple seront analysées dans les procédés d'enrichissement lexical.

1. La structure du mot

Il est utile de distinguer avec Mougiana (2005) que la structure du mot la plus courante du radical est C1VC2, comme dans *bót* "mettre au monde". La voyelle

médiane peut être longue, ce qui donne un sous-type C1VV2, où VV sont des voyelles identiques (*báag* "abattre").

Il pourrait s'agir d'une tendance avec Bonneau (1956) qu'en pounou, les noms, les verbes, les adjectifs soient constitués de la racine, du radical et des affixes. La racine est l'élément commun, qui apparaît, après dépouillement de leurs affixes et des alternances phonétiques, dans un groupe de mots, dont la parenté est encore confirmée par la synthèse de leurs sens particuliers, en un concept général. Le radical est la partie du mot qui demeure, après que celui-ci ait été dépouillé de ses affixes de genre, de nombre, de personne et de temps. Les affixes différencient les noms entre eux aussi bien que les verbes et les adjectifs de même racine ou radical. Ces affixes peuvent être suffixés ou préfixés aux radicaux. Ils peuvent être une voyelle, une consonne, une syllabe comprenant voyelle et consonne.

2. Les procédés d'enrichissement lexical

Le mot dans les langues bantoues est selon Mougiana (2005), fonction des règles d'inflexion. Une grande partie des lexèmes connaît une « flexion » permettant de déterminer la catégorie grammaticale dont chacun d'eux fait partie. La dérivation, la composition, la reduplication, l'inflexion et la suffixation sont les principaux procédés d'enrichissement dans les langues gabonaises.

2.1. La dérivation

La dérivation se manifeste par l'insertion des extensions entre le radical et la finale, deux éléments de la base verbale, pour la création lexicale. A partir des noms, le proto-bantu créait d'autres noms. Le genre 12/13 (ka/to) fréquemment et le 19/13 (pi/to) au Nord-Ouest permettent d'assigner à des thèmes une valeur diminutive, alors que le genre 5/6 (di-/ma-) assigne une valeur augmentative.

2.2. La composition

La composition met en lumière la préfixation, la suffixation, les noms composés de type N1+N2 avec ou sans le préfixe de N2 et la structure thème verbal –nom complet. La préfixation se fait à des noms ou à des thèmes nominaux, d'éléments qui sont eux-mêmes des formes réduites de différents mots. Ils aident à former des termes exprimant une parenté plus complexe. Deux d'entre eux peuvent être productifs, nyá-,

cá, -(cí-). Ils proviennent des mots signifiant « mère » ou « possessif+père » (cángó,co, CE/jícE).

Un nombre restreint de nominaux qui peuvent se suffixer à des noms dont le thème peut être réduit par la perte d'un segment ou d'une syllabe : *ntò* "personne", *kádí* "épouse, femme, femelle" donnent *mòkái-ntò* "femme". Il y a encore des noms composés de type N1+N2 avec ou sans le préfixe de N2. Ces constructions proviennent souvent du syntagme génétival : *nkolo* "coeur, sternum" et *mò-témá* "coeur" donnent *nkolo-témá* "sternum". La structure thème verbal-nom complet, probablement le sous-type le plus représentatif du proto-bantu : *dámbá* "préparer" et *bídía* donnent *mò dámbá-bídía* "cuisiner"; par la dérivation, *mò-dámbá*, par la dérivation, *mò-dámbá* fonctionne déjà comme un substantif. La composition est un procédé de création lexicale qui forme un mot en juxtaposant d'autres mots.

Exemples : *akoko-ma-bambo*, cannes (végétaux) sauvages, de *akoko*, cannes, ma, de *abambo*, esprits-cannes que l'on croit habitées par les esprits.

2.3. La préfixation

Ziza (1979) notera de même que la préfixation consiste à placer un monème appelé préfixe devant le radical d'un mot pour en modifier le sens. I, N, O, E sont les principaux préfixes.

Exemples *inegir-i*, mendiant, de *inegira*, mendicité.

I : il est utilisé pour former des noms à partir de verbes.

Exemple : *i pogina*, assistance, indulgence, de *pogina*, avoir pitié ou assister. Ce préfixe sert aussi de monème pluriel. *Nkavie* (pagaie) *i-nkavi*

N peut former des noms à partir de verbes

Exemple *ndyeka*, interdiction, de *dyeka*, interdire

O sert à former des noms à partir des adjectifs, ou de verbes suffixés par-*isi*, par exemple

Exemple : *o-dolo*, tranquillité, de *dodo*, tranquille

Avec le préfixe *e*, on forme des noms à partir de verbes.

Exemples – *bola*, musicien, de *bola*, battre.

Ces préfixes régissent les accords dans les énoncés.

2.4. La suffixation

La suffixation se définit relativement aux marques préfixales des noms, des pronoms, des verbes. Ziza (1979) signale qu'en myene la suffixation consiste à ajouter à la fin d'un mot, tel qu'il est donné dans le lexique, ou légèrement modifié, un monème qui en change la signification. Le suffixe *I*, par exemple, sert à former des noms ou des adjectifs à partir de verbes ou d'autres noms.

2.5. La reduplication

D'après Ziza (1979) la reduplication, partielle ou totale, peut introduire une nuance répétitive ou traduire un état d'instabilité comme dans les exemples « tituber » en mpongwé, « manger et manger encore » en *nyammwezi*. Elle implique donc parfois des phénomènes de composition puisque la stratégie peut consister à répéter une syllabe, le thème ou la forme intégrale (préfixe+thème). Elle peut également induire une nuance d'insistance sur la forme générale (grandeur, petitesse, etc.) : à partir de, on a « particulièrement petit ».

2.6. L'inflexion

Avec l'inflexion, l'accent est mis sur la notion de classe nominale qui est la caractéristique majeure des langues bantoues, voire de toute la branche niger-congo, puisque plus de deux tiers des langues de cette famille sont concernées par ce trait.

2.7. L'onomatopéisation

Ziza (1979) laisse percevoir le fait que l'onomatopéisation consiste à former des mots en imitant des sons expressifs du monde extra-linguistique.

Exemple *o'nkinki*, tam tam

Exemple : *Ekyekye*, rire bruyant

2.8. Les emprunts

Les règles régissant le fonctionnement du lexique dans les langues gabonaises sont aussi déterminées par les phénomènes de contact de langues. Mba (2001a) à travers un corpus considéré comme un échantillon représentatif du lexique de la communauté

linguistique fang atsi, montre que le lexique fang atsi est constitué par des éléments d'emprunts ou supposés empruntés aux langues voisines bantoues.

Au sujet des néologismes dans les idiomes gabonais, Raponda (1933) présente la diversité de leurs sources, attribuables aux langues européennes, aux idiomes voisins, aux mots de chaque langue ayant subi des modifications et aux mots anciens à sens nouveau. Ainsi, parmi les mots européens déformés, on rencontre dans le lexique contemporain des langues gabonaises :

Le mot table est devenu : *tavuru, tavuri, tavula, tavulè, tavulu, tavuli, tagulu, tabulo, tabulu, tabili, étabele, étabule, atabelè.*

Exemple : Le tabac se dit *tabako*.

Exemple : Le riz s'appelle : *orési, orisi, urési, murési.*

Exemple : La bouteille *mbuté, mbuti.*

Les mots portugais ne sont pas épargnés des modifications linguistiques. Les premières expressions d'origine européenne introduites dans les idiomes de la Côte gabonaise (*mpongwè, nkomi, orungu*) furent des mots portugais. Au cours des tractations commerciales (traite des esclaves) avec les négriers portugais ou brésiliens, quelques Gabonais eurent l'occasion de visiter les îles voisines de Saint-Thomas et du Prince, ou de se rendre même au Brésil. Ils rapportèrent de ces pays des nouvelles manières de s'exprimer.

Buru (âne) est devenu *buru, oburu, budu, bule.*

Caballa (cheval) s'appelle *kabala.*

Cruz (croix) s'appelle *krusu* ou *kurusu.*

Padre (père, prêtre) se dénomme *padi.*

L'anglais comme langue a aussi fourni des termes nouveaux aux idiomes gabonais.

C'est ainsi que shop (échope, boutique) a donné *sopu.*

C Les particularités lexématiques.

Le niveau lexématique se manifeste par la présence de diverses catégories grammaticales, toutes n'ont pas le même rendement.

1. Le nom

Le nom est l'une des catégories lexématiques portant la totalité de sens en français standard, dans les langues gabonaises et dans le FPEG.

1.1. Le nom en français standard

Le nom en français standard, fait partie des classes lexématiques les plus opérationnelles quant à la totalité de sens qu'il véhicule. Il obéit à des règles précises relatives à sa place dans le groupe nominal et à ses diverses valeurs sémantiques.

1.1.1. Le nom, élément central du GN

Dans la démarche de Riegel et alii (1997), le substantif, élément central du groupe nominal, est précédé d'un élément actualisant le nom et peut être accompagné de modificateurs. Les groupes nominaux à noyau nominal se réduisent en effet à la forme minimale : [Det+N] ou au substantif seul s'il s'agit des noms qui se réfèrent à un être, un animal, à une substance spécifiques et uniques (*Julien, Paris*) ou de noms communs contextuellement employés sans déterminant (*avec courage, avoir raison*).

La classe grammaticale du nom, selon Chevalier et alii (1964), est constituée par le substantif et l'adjectif qualificatif. Les deux genres et les deux nombres se rapportent à ces deux catégories grammaticales. Dans l'ouvrage enregistrant une description du lexique d'une langue, le nom est présenté seul et s'applique alors à l'ensemble de la substance qu'il évoque. Du point de vue de la logique, il désigne un être, un objet ou une idée abstraite.

1.1.2. Le genre et le nombre du nom

S'il est généralement admis que la caractérisation dans le genre naturel se greffe sur l'opposition femelle/ mâle, il reste néanmoins évident que la désignation des êtres ou des substances est variable. Chez Popin (1993), Riegel et alii (1997), le masculin ou le féminin, déterminé dans le lexique, est inhérent au nom de telle sorte que le genre des noms animés correspond à une distinction de sexe. Cependant quelques noms féminins

comme *recrue, sentinelle, estafette, ordonnance, vigie*, etc. désignent des fonctions souvent exercées par les hommes. De même, des noms masculins *mannequin, souillon, laideron, tendron*, etc. s'appliquent à des femmes. Par ailleurs, des noms masculins *auteur, facteur, modèle, otage, témoin, usager*, etc. et des noms féminins *connaissance, personne, vedette, victime*, etc. évoquent des personnes des deux sexes.

Ont un genre masculin les substantifs dérivés en -isme/isme *purismes, socialisme, enthousiasme, pléonasmisme*, ceux en -ade et en -ade *ambassade, colonnade, solitude, certitude* et les diminutifs en -ette (maisonnette) sont féminins à l'exception de gorille. Tous les noms se terminant en -ille sont féminins *aiguille, cheville, fille, lentille*, etc. comme le sont les noms en -aison suffixés ou non *raison, saison, fenaison*, etc. Le marquage des objets non sexués est arbitraire. Sa valeur grammaticale permet d'établir la distinction parmi certains homonymes ou deux sens d'un même terme : *le livre/la livre, le moule/la moule ; le vase/la vase, le mort/la mort*, etc. (*un /une page, un/une somme*) (*un/une manche ; le/la physique*).

Le singulier et le pluriel sont la marque du nombre des noms. Ainsi, les noms comptables représentant les êtres ou les choses que l'on peut dénombrer sont susceptibles d'être employés au singulier et au pluriel. La pluralisation des noms massifs est conceptuelle. Ces noms renvoient à différentes espèces de la substance générale, à un référent normalement unique (*le soleil, l'infini*, etc.) : *cet enfant ne dessine que des soleils-Pascal distingue deux infinis : celui de grandeur et de petitesse*. Pour ce qui est des noms collectifs, leur singulier dénote lexicalement une pluralité interne (*client/client-arbre/forêt*) qui peut elle-même être pluralisée par le pluriel grammatical (*les clientèles, les forêts*).

Les noms composés qui s'écrivent en un seul mot (*des gendarmes*) forment leur pluriel comme les mots simples (sauf les couples *monsieur/messieurs...*) dont le déterminant ou l'adjectif est variable). Dans les noms composés non soudés (sur l'usage du trait d'union), seuls le nom et l'adjectif peuvent prendre la marque du pluriel (*rouge-gorges*), les autres éléments demeurant invariable : adverbe + nom (*des arrières-boutiques, des contre-offensives*), verbe+verbe (*des laissez-passer*), verbe+adverbe (*des passe-partout*), verbe+conjonction+verbe (*des va et vient*), phrase (*des qu'en dira-t-on*). Pour les adjectifs et les noms, il faut en outre tenir compte de leurs relations grammaticales avec les autres termes du nom composé.

Le pluriel des noms empruntés se prête à un double traitement. La langue soignée maintient souvent les pluriels étrangers considérés comme une marque d'érudition, voire de distinction : *un minimum/des minima, un lied/des leder de Schubert*. L'usage courant, conforté par l'arrêté du 06/12/1990, pratique d'autant plus spontanément l'intégration morphologique des mots étrangers que l'emprunt est ancien : *des trémolos* (et non des *trémoli*, ital.), *des leitmotivs* à côté de *des leitmotives* (all).

1.1.3. Les catégories de nom

Le nom se présente sous plusieurs aspects traduisant les différentes catégories qui le caractérisent.

Le nom propre

On pourrait évoquer avec Riegel et alii (1997) que les noms propres s'écrivent avec une majuscule, qu'ils n'ont pas de déterminant (*Pierre, Paris*) ou bien qu'ils se construisent avec un déterminant contraint, l'article défini (*Le Rhin, les Vosges*). Ces considérations globales conduisent Popin (1993) à faire valoir la fonction référentielle de manière pure puisqu'il ne nomme jamais qu'un seul référent avec lequel il se confond. Aussi échappent-ils aux nécessités de la détermination : l'appoint éventuel d'un déterminant relève de la stylistique et le nom propre échappe à la catégorie du nombre : *Tahiti, une Tahiti de rêve ; les Tahiti* (s) sont rares.

Le genre des noms de personnes correspond à leur sexe : *Paul est content-Virginie est contente*. Les noms de pays et provinces terminés en -e sont féminins : *la France, l'Italie, la Provence*, sauf *le cambodge, le Mexique* et *le Mozambique*, les autres sont généralement considérés comme masculins (*l'Iran, le Périgord*). Pour les noms composés faisant allusion à un pays, le genre du groupe de mots est déterminé par celui du nom commun : *la Confédération helvétique, le Royaume uni*.

Lorsque leur genre n'est pas indiqué par un déterminant obligatoire, les noms de ville donnent lieu à des hésitations que la langue parlée lève en généralisant le masculin (*Paris est merveilleux, le vieux Paris*, mais *Alexandrie est merveilleuse* et *Alger la blanche*) ou en recourant au tour la ville de Paris d'Alexandrie.

Un certain nombre de noms propres dont le référent implique la pluralité ont une forme plurielle : *les Etats Unis, les Vosges, les Seychelles*, etc. L'usage pourvoit de la marque-s du pluriel les noms de dynasties (*les Condés, les Capets*, mais *les Horace* et

les Curiaice, car ils ne constituent pas une lignée). Il est plus hésitant pour les noms propres employés métonymiquement (*des Picassos*) ou métaphoriquement (*ce sont des Tartuffes*).

Le nom commun

Les noms comptables, dans le travail de Riegel et alii (1997), renvoient à des segments discontinus de la réalité (*pilote, avion, orage*) dénombrables et combinables avec tous les déterminants indiquant la quantification numérale (*un, cinq, plusieurs, quelques, avion(s)* etc...).

Les noms massifs dénotent des substances continues obéissant aux principes de la référence cumulative homogène (*de l'eau+ de l'eau= de l'eau*) et de l'homogénéité distributive (de l'eau désigne de façon récursive les de parties d'une même substance°. Ces derniers réclament un déterminant ou une expression quantificateurs partitifs : *de l'eau/du vin/un peu de farine/ un kilo de semoule*. Lorsqu'ils sont transposés dans la catégorie des noms comptables, ils désignent, avec ou sans modificateur, des sous espèces). Exemple : *Nous avons goûté plusieurs vins. Nous ne vendons que des vins de qualité* et des portions ou quantités de matière qui se présentent naturellement (ou qui sont artificiellement conditionnées) sous la forme d'une entité discontinue : *une bière, deux cafés, quelques whiskies, un verre d'eau, une poignée de sable, etc.*).

Les noms animés/non animés reposent sur la distinction entre noms animés/non animés une série d'oppositions morphosyntaxiques dans le domaine de la pronominalisation.

Les noms abstraits/ noms concrets, dans la catégorie fourre-tout des noms abstraits se trouvent regroupés les noms de propriété (faiblesse), de processus (construction) et de relation (infériorité), généralement dérivés de verbes et d'adjectifs, et comme tels non comptables (bien qu'ils puissent souvent être également employés comme comptables avec un sens concret : avoir une grosseur à l'aîne–étudier une construction grammaticale).

1.1.4. Les fonctions du nom

Popin (1993), Chevalier et ali (1964) décrivent les fonctions du nom dans ses relations au verbe, par rapport auquel ses rôles d'agent et de patient sont essentiels. En fait, le substantif peut servir de support à la proposition comme sujet, comme

complément d'objet et comme complément d'agent. Dans le discours, le nom peut tour à tour assumer les rôles de substantif en apostrophe, de substantif en apposition, avec ou sans pause vocale, de substantif attribut, de substantif utilisé dans une proposition purement nominale, de substantif utilisé dans certaines locutions figées, de substantif utilisé dans des maximes.

En somme, au sujet de la catégorie du nom et de ses fonctions, il est clair d'observer que la position dans le groupe nominal, le genre, le nombre déterminent la nature du nom. Les fonctions du substantif peuvent être sujet, complément d'objet, apostrophe, apposition, attribut.

1.2. Le nom dans les langues gabonaises

Palier (1985) énonce que le nom, dans toutes les langues gabonaises, est composé d'un préfixe nominal et d'un thème. Le préfixe détermine la catégorie du nom du point de vue de son fonctionnement grammatical, marque du comportement morphologique du mot quant au nombre (singulier/pluriel). L'échantillon des langues gabonaises soumis à notre observation n'échappe pas à cette règle. Le nom en fang atsi, en pounou, en yisangu et en mpongwé, est constitué d'un préfixe nominal et d'un thème. Dans ces langues, au préfixe, requiert l'indication d'une classe nominale.

1.2.1. Les classes nominales en fang atsi

La classification de Mba (2001a) nous sert de fil conducteur elle énonce les 11 classes nominales.

La classe 1

Le préfixe n'apparaît pas sous une forme unique. Devant le nominal, sa forme est :

- la nasale bilabiale |m| rentre en combinaison avec des nominaux à initiale vocalique.

Exemple : *mut*, être humain homme.

- la nasale |N| rentre en combinaison avec des nominaux à initiale consonantique orale, semi-nasale, nasale. La nasale à ton bas sert à former les nominaux désignant des noms d'action.

Exemple `mbò celui qui fait.

- le morphème à signifiant zéro | Φ | qui rentre en combinaison avec :

1-les nominaux à initiale consonantique

Exemple : *b`o´* : cerveau.

2-les nominaux à initiale vocalique

Exemple *àkòkà* herbe.

La classe 2

La classe 2 peut être caractérisée par un préfixe *bð`* qui sert à former, le pluriel des nominaux appartenant à la classe 1 et, celui des nominaux de la classe 9. Le préfixe de la classe 2 est représenté par :

- le préfixe | *bð`* | rentre en combinaison avec les nominaux à initiale consonantique orale, nasale, semi-nasale :

Exemple : *bð`t àtð´* pères.

- le préfixe | *bð`* | rentre en combinaison avec les seuls nominaux de la classe 1 qui sont affectés de l'indice de classe représenté par la nasale syllabique à ton haut | *N´* |

Exemple : *b`ð´nkáká* varans.

- le préfixe | *b* | devant les noms à initiale vocalique affectés au singulier du préfixe | *m* |

Exemple : *bùt* êtres humains.

du préfixe | Φ |

Exemple : *bà kìm´ð´* condyles de fémur.

La classe 3

La nasale à ton bas | *N´* | rentre en combinaison avec les nominaux à initiale consonantique mi-nasale ou nasale.

Exemple : *`nnám* mets.

La classe 4

Le préfixe | m̀ | sert à former le pluriel des nominaux rangés au singulier dans la classe 3.

Exemple *m̀nám* mets.

La classe 5

- le préfixe | à | rentre en combinaison avec les nominaux à initiale consonantique. Il sert à former le singulier des nominaux de la classe 5 et le pluriel de certains nominaux de la classe 11.

Exemple : *àló* oreille.

- le préfixe | d | rentre en combinaison avec les nominaux à initiale vocalique de type | μ | | e | | o | . Il sert à former le singulier de certains nominaux rangés au pluriel dans la classe 6.

Exemple : *dμ`lô`* voyage, démarche.

- le préfixe | dz | en combinaison avec les nominaux vocaliques ou à initiale vocalique | i | | μ | | e | | o | . Il sert à former le singulier de certains nominaux rangés au pluriel dans la classe 6.

Exemple : *dzit* oeil

La classe 6

m̀

La classe 6 permet, un préfixe unique | m̀ | , permet de former le pluriel des nominaux rangés au singulier dans la classe 5 ou dans la classe 11.

- le préfixe | m̀ | rentre en combinaison avec les nominaux à initiale consonantique. Exemple : *m̀ló* oreilles.

- le préfixe | m | rentre en combinaison avec les nominaux vocaliques ou à initiale vocalique.

Exemple : *mμ`lô`* voyages, promenades.

La classe 7

è

sert à former le singulier

-le préfixe | è | rentre en combinaison avec les nominaux à initiale consonantique.

Exemple : *èlí* arbre.

-le préfixe | dz | rentre en combinaison avec les nominaux vocaliques ou à initiale vocalique.

Exemple : *dzè'* : ongle.

La classe 8

bì

sert à former le pluriel des nominaux rangés au singulier dans la classe 7. Elle peut être caractérisée par

-le préfixe | bi | rentre en combinaison avec les nominaux à initiale consonantique.

Exemple : *bìlí* arbres

-le préfixe | by | rentre en combinaison avec les nominaux vocaliques ou à initiale vocalique.

Exemple : *byè'* : ongles

La classe 9

La classe 9 est caractérisée par un préfixe | φ |, en combinaison avec des nominaux à initiale consonantique uniquement.

Exemple : *φ ngòn* mois lunaire

La classe 10

La classe 10 est représentée par :

-le préfixe | ò | rentre en combinaison avec des nominaux à initiale consonantique.

Exemple : *ònon* oiseau

-le préfixe | w |, rencontré dans le seul exemple suivant :

Exemple : *wo* main

-le préfixe | by | , rencontré dans le seul exemple suivant :

Exemple : *byà l* pirogue.

Les classes nominales

Tableau 21 : Les classes nominales en fang atsi

classes	préfixe nominaux	
	devant V.	devant C.
cl.1	m-	N-
cl.1a		∅
cl.2	b-	bà -
cl.3		Ṇ-
cl.4		ṃi -
cl.5	d	à
cl.5a	dz	
cl.6	m-	mà -
cl.7		è
cl.7a	dz -	
cl.8	by -	ḅỵ -
cl.9		∅
cl.11		ò
cl.11a	w-	
cl.11b	by -	

1.2.2. Les classes nominales en mpongwé

Gautier (1912) énonce que le préfixe reste l'élément qui détermine la classe du mot. En mpongwé, les substantifs qui ont les mêmes préfixes nominaux et pronominaux appartiennent à une même classe.

La classe 1

Cette classe, aussi dénommée genre personnel, rassemble tous les noms ayant pour préfixe nominal, au singulier *o*, au pluriel *a* substitué à *o*; ils ont pour préfixe pronominal au singulier et au pluriel *w*. Ce sont en général tous les noms d'êtres intelligents.

Tableau 22 : Les préfixes de la classe 1 en mpongwé

	Préfixes nominaux	Préfixes pronominaux
Singulier	<i>o o-ga</i> , chef	<i>W</i>
Pluriel	<i>a a-ga</i> , chefs	<i>W</i>

La classe 2

La classe 2 est le genre spécifique qui rassemble tous les noms ayant pour préfixe nominal au singulier *o*, au pluriel *i* substitué à *o* ; ils ont pour préfixe pronominal au singulier *w* au pluriel *y*.

Cette classe renferme un nombre d'êtres distingués en espèces.

Tableau 23 Les préfixes de la classe 2 en mpongwé

	Préfixes nominaux	Préfixes pronominaux
Singulier	<i>O, o-ba</i> , manguier	<i>W</i>
Pluriel	<i>I, i-ba</i> , manguiers	<i>Y</i>

La classe 3

La classe 3 est le genre abstrait qui rassemble tous les noms ayant pour préfixe nominal, au singulier *o*, au pluriel *a* substitué à *o*, ils ont pour préfixe pronominal, au singulier *w* au pluriel *m*. A part quelques substantifs désignant des objets au service de l'homme, il est surtout question des noms abstraits, dont la plupart ne s'emploient qu'au singulier.

Tableau 24 Les préfixes de la classe 3 en mpongwé

	Préfixes nominaux	Préfixes pronominaux
Singulier	<i>O, o-vonu</i> , ruse	<i>W</i>
Pluriel	<i>A, a-vonu</i> , ruses	<i>M</i>

La classe 4

La classe 4 est le genre extractif qui rassemble tous les noms ayant pour préfixe nominal, au singulier *o*, au pluriel *i*, substitué à *o*, ils ont pour préfixe pronominal, au

singulier *w*, au pluriel *s*. Les infinitifs employés substantivement mis à part, elle renferme beaucoup de noms dont le singulier indique un des éléments d'une combinaison binaire ou complexe.

Tableau 25 : Les préfixes de la classe 4 en mpongwé

	Préfixes nominaux	Préfixes pronominaux
Singulier	<i>O, o-te</i> , latte de raphia	<i>W</i>
Pluriel	<i>I, i-te</i> , lattes de raphia	<i>S</i>

La classe 5

La classe 5 est le genre commun ayant pour préfixe pronominal d'accord au singulier *y* et *s* au pluriel, en conformité avec l'ancien préfixe nominal des substantifs de cette classe, au singulier *i*, au pluriel *si*.

Tableau 26 : Les préfixes de la classe 5 en mpongwé

	Préfixes nominaux	Préfixes pronominaux
Singulier	<i>_ntoe</i> , terre	<i>Y</i>
Pluriel	<i>I, i-ntoe</i> , terres	<i>S</i>

La classe 6

La classe 6 est le genre noble qui rassemble les noms ayant pour préfixe nominal au singulier *i* au pluriel *a* substitué à *i*; ils ont pour préfixe pronominal au singulier *n* et *m* au pluriel. Cette classe comprend des noms de fruits formés du nom même de l'arbre qui les produit par la substitution du préfixe *i* à *o*.

Tableau 27 : Les préfixes de la classe 6 en mpongwé

	Préfixes nominaux	Préfixes pronominaux
Singulier	<i>I, i-ba</i> , mangue	<i>ɲ</i>
Pluriel	<i>A, a-ba</i> , mangues	<i>M</i>

La classe 7

La classe 7 est le genre modal qui rassemble les noms ayant pour préfixe nominal au singulier *e* (*ez* devant une voyelle), au pluriel perdent cet *e* ou substituent *y* à *ez*, ils ont pour préfixe pronominal, au singulier *z*, au pluriel *y*.

Tableau 28 : Les préfixes de la classe 7 en mpongwé

	Préfixes nominaux	Préfixes pronominaux
Singulier	Ez-(voy), <i>ez-a</i> , chose ; e-(cons), <i>e-pa</i> , os	Z
Pluriel	y-(voy), <i>y-a</i> , choses, (cons), <i>pa</i> , os	Y

Tableau 29 Les préfixes des classes B10 (myene)

classe	B.11a	B.11b	PARLER B.11c	B.11d	B.11e
1	o-/oww-/w-	o-/o w-/w-	o-/omw-/w-	o-/o w-/w-	o-/o w-/w-
1a	φ-/o-/o w- /y-	φ-/o-/o w- /y-	φ-/o-/omw- /y-	φ-/o-/o w- /y-	φ-/o-/o w- /y-
2	a-/w-/aw-				
2a	a-/w-/aw-/ /i-/s(i)- /φ-	a-/w-/aw-/ /i-/s(i)- /φ-	a-/w-/aw-/ /s-/φ-	a-/w-/aw-/ /s-/φ-	a-/w-/aw-/ /i-/s(i)-/φ-
3	o-/o w-/w-	o-/o w-/w-	o-/omw-/w-	o-/o w-/w-	o-/o w-/w-
4	i-/imy-/y-				
5	i-/ -/i -/y	i-/ -/y-	i-/ -/y-	i-/ -/y-	i-/ -/y-
6	a-/m-/aw-	a-/m-/am-	a-/m-/am-	a-/m-/am-	a-/m-/am-
7	e-/ez-/z-				
8	∅-/y-				
9	∅-/y-				
10	∅-/s(i)-/i-				
11	o-/o w-/w-	o-/o w-/w-	o-/omw-/w-	o-/o w-/w-	o-/o w-/w-
14	o-/o w-/w-	o-/o w-/w-	o-/omw-/w-	o-/o w-/w-	o-/o w-/w-
19	i-/φ-/s(i)-				

1.2.3. Les classes nominales en pounou

Tous les noms ont un préfixe en pounou. Quand un nom en semble dépourvu, on se trouve en présence d'un nom à préfixe nasal.

La classe 1

La classe 1 est le genre personnel qui rassemble les noms ayant pour préfixe nominal *mu* au singulier et *ba*—substitué à *mu*—au pluriel.

Tableau 30 Les préfixes de la classe 1 en pounou

	Préfixes nominaux
Singulier	<i>Mu</i>
Pluriel	<i>Ba</i>

Exemples : singulier : *mw-ana*, enfant, pluriel : *bâna*, singulier *mw-isi* : habitant de, pluriel *bîsi* habitants de ; singulier *mw-eni*, étranger, pluriel *beni*.

-*Mu*—est adjectif numéral marquant l'unité. *Ba* est le pronom personnel employé comme préfixe. On ne trouve dans ce genre que des noms d'êtres intelligents, sans toutefois les y trouver tous. Ce genre contient aussi de nombreux noms d'agents, suffixés de la désinence *-i*.

Exemple : *mu-sats-i*, ouvrier habile, *mu-linz-i*, voyageur.

La classe 2

La classe 2 est le genre dérivatif et locatif qui rassemble tous les noms ayant pour préfixe nominal *mu* au singulier, *mi* au pluriel.

Tableau 31 Les préfixes de la classe 2 en pounou

	Préfixes nominaux
Singulier	<i>Mu</i>
Pluriel	<i>Mi</i>

Exemples : singulier *Muru*, tête, pluriel *my-uru*, singulier *mw-endu*— pluriel *my-endu*.

La classe 3

La classe 3 rassemble les noms dont le préfixe ressemble au radical au singulier, c'est-à-dire tous les noms commençant par une nasale (m, n, ny, n) ou par une explosive sourde (p, k, t) ou par une spirante (f, ts).

La formation du pluriel des noms communs d'animaux et de personnes prennent le préfixe *ba*.

Tableau 32 Les préfixes de la classe 3 en pounou

	Préfixes nominaux
Singulier	noms commençant par <i>m, n, ny, n, p, k, t, f, ts</i>
Pluriel	<i>Ba</i>

Exemple : singulier *mboma*, serpent *boa*, pluriel : *ba-mboma* ; singulier *tadji*, père, pluriel : *ba tadji*.

La classe 4

La classe 4 est le genre partitif qui rassemble les noms ayant au singulier le préfixe *du-*(*dw-*devant a, e, i).

Le pluriel est formé par le préfixe nasal (n, m). Parfois, la rencontre de la nasale avec la consonne ou la voyelle initiale du radical du nom aboutit à l'amenuisement du préfixe et à une modification de l'initiale.

Tableau 33 Les préfixes de la classe 4 en pounou

	Préfixes nominaux
Singulier	noms ayant le préfixe <i>du</i>
Pluriel	Préfixe nasal <i>n, m</i>

La nasale devant une voyelle donne :

Nasale+a donne *nya* : nasale+e donne *nye* : nasale+i donne *ni*.

Exemple : singulier *dw-ala*, ongle, pluriel *nyala* : singulier *dw-engu*, marmite, pluriel

La nasale devant une consonne donne :

Nasale+b donne *mb* : nasale+f donne *mf*

Exemple : singulier *du-banda*, paquet pluriel *mbanda* ; singulier *du fumu*, prix (d'un objet), pluriel *mfumu*.

La classe 5

La classe 5 est le genre quantitatif qui rassemble les noms ayant au singulier le préfixe *di* et le préfixe *ma* au pluriel, substitué à *dî*.

Tableau 34 Les préfixes de la classe 5 en pounou

	Préfixes nominaux
Singulier	noms ayant pour préfixe <i>di</i>
Pluriel	noms ayant pour préfixe <i>ma</i>

Au singulier, les radicaux commençant par a, e, u, ont *dy*-pour *dy*-pour préfixe ; les radicaux commençant par *i*, contractent cet *i* avec *du* préfixe.

Exemple : *Disu*, œil, est mis pour *di-gwisi*, la gutturale est tombée entre deux *i*

Au pluriel, *a* initial du radical se contracte avec *a* du préfixe pour former *mâ*, on a donc *mânga*, étangs, pour *ma-gwanga*, la gutturale est tombée entre deux voyelles. E initial du radical se contracte avec *a* du préfixe en *ê* pour former *mê* comme *mêla*, ruses, pour *ma-gweda*. U initial du radical se contracte avec *a* du préfixe en *û*, comme *mûva*, nids, pour *ma-guba*.

Le préfixe *di* désigne une unité prise dans une collectivité d'êtres ou d'objets de même espèce, comme des œufs, des pierres, des fruits, des noms de lieux.

Exemple : *di-papi*, aile, *dimbu*, village

La classe 6

La classe 6 est le genre qui rassemble les noms ayant pour préfixe nominal au singulier *bu*-et au pluriel *ma*-substitué à *bu*-, quand le nom n'est pas un nom abstrait.

Tableau 35 Les préfixes de la classe 6 en pounou

	Préfixes nominaux
Singulier	noms ayant pour préfixe <i>bu</i>
Pluriel	noms ayant pour préfixe <i>ma</i>

On a *bw*-devant un radical commençant par une des voyelles *a, e, i*.

Au pluriel, pour les contractions subies par le préfixe *ma*-avec la voyelle initiale du radical ressemblent aux phénomènes du genre quantitatif déjà évoqué plus haut. Le pronom verbal singulier est *bu* : le pronom verbal pluriel est *ma*.

Exemple : *bu duka*, sottise.

La classe 7

La classe 7 est le genre collectif qui rassemble tous les noms sans singulier, précédés du préfixe *ma*.

Tableau 36 Les préfixes de la classe 7 en pounou

	Préfixes nominaux
Singulier	
Pluriel	les noms précédés du préfixe <i>ma</i>

L'initial du radical du nom se contracte avec *a* de *ma* en *â*, *e* initial, avec *a* du préfixe, se contracte en *ê*, *i* initial, avec *a* du préfixe, se contracte en *î*, selon *mâ, mê, mî*.

Le préfixe *ma* de ce genre, est le même que celui du pluriel du genre quantitatif. Ce préfixe reconnaît ou donne au nom une idée de masse, de grandeur ou de collectivité. C'est pourquoi on le trouve appliqué à la plupart des noms de liquides, comme *mâmba*; eau ; *ma-lamu*, vin de palme.

Exemple : *mâmba* : eau, *ma-lamu*, vin de palme.

La classe 8

La classe 8 est le genre relatif ou participial qui rassemble les noms ayant, au singulier, le préfixe *i-*, et au pluriel *bi-*substitué à *i*.

Tableau 37 Les préfixes de la classe 8 en pounou

	Préfixes nominaux
Singulier	noms ayant le préfixe <i>i</i>
Pluriel	noms ayant le préfixe <i>bi</i> -substitué à <i>i</i>

Devant un radical commençant par une voyelle on peut avoir *by* substitué à *bi*. Le pronom singulier verbal est *i*, le pronom pluriel est *bi*.

Le préfixe *i* est un relatif ou préfixe participial. Il peut signifier, suivant la voyelle thématique : celui qui fait ou qui est apte à faire, celui qui est de telle ou telle manière, celui qui a telle qualité, qui sert à tel ou tel usage, qui ressemble à telle ou telle chose.

Exemple : *i-duba*, nasse, ce qui plongé dans l'eau, de *u-duba*, plonger dans l'eau.

1.2.4. Les classes nominales en yisangu

Les classes nominales de la langue yisangu selon Idiata (1998) se regroupent à partir des critères propres aux langues bantoues. Sur le plan morphologique, le nom se reconnaît à la structure préfixe nominal + thème. Le préfixe marque le nombre et le genre du nom, et détermine les propriétés d'accord des constituants qu'il gouverne sur le plan syntaxique, c'est-à-dire ses déterminants et le verbe (lorsque le nom est sujet). Quant au thème, il porte l'information lexicale du nom.

La classe 1

La classe 1 concerne les noms ayant au singulier le préfixe *mu* et au pluriel le préfixe *ba*.

Tableau 38 Les préfixes de la classe 1 en yisangu

	Préfixes nominaux
Singulier	<i>Mu</i>
Pluriel	<i>Ba</i>

Exemple : singulier *mú-tù* personne pluriel *bá tù* personnes.

La classe 2

La classe 2 concerne les noms n'ayant pas de préfixe au singulier et *bá* au pluriel.

Tableau 39 Les préfixes de la classe 2 en yisangu

	Préfixes nominaux
Singulier	ϕ
Pluriel	Bá

Exemple : singulier ϕ - *ngyébè* enfant, pluriel *bá-ngyébè* enfants.

La classe 3

La classe 3 concerne les noms ayant le préfixe *mú* au singulier et au pluriel le préfixe *mí*.

Tableau 40 Les préfixes de la classe 3 en yisangu

	Préfixes nominaux
Singulier	Mú
Pluriel	Mí

Exemple : singulier *mú-káándì* un pantalon, pluriel *mí-káándì* des pantanlons.

La classe 4

La classe 4 concerne les noms ayant le préfixe *dí* au singulier et au pluriel le préfixe *má*.

Tableau 41 Les préfixes de la classe 4 en yisangu

	Préfixes nominaux
Singulier	Dí
Pluriel	Má

Exemple : singulier *dí-fúmù*, un ventre pluriel *má-fúmù*, des ventres.

La classe 5

La classe 5 concerne les noms ayant au singulier le préfixe *dí* et au pluriel le préfixe *bá*.

Tableau 42 Les préfixes de la classe 5 en yisangu

	Préfixes nominaux
Singulier	Dí
Pluriel	Bá

Exemple : singulier *dí-nàlǎ̀*, un ongle, pluriel *bá-nàlǎ̀*, des ongles.

La classe 6

La classe 6 concerne les noms ayant au singulier le préfixe *í* et au pluriel le préfixe *bí*.

Tableau 43 Les préfixes de la classe 6 en yisangu

	Préfixes nominaux
Singulier	I
Pluriel	Bí

Exemple : singulier *í-pélǎ̀*, une assiette ; pluriel *bí-pélǎ̀*, des assiettes.

La classe 7

La classe 7 concerne les noms n'ayant de préfixe ni au singulier ni au pluriel.

Tableau 44 Les préfixes de la classe 7 en yisangu

	Préfixes nominaux
Singulier	ϕ
Pluriel	ϕ

En l'état actuel de la langue, les préfixes de classes 9 et 10 ne sont plus marqués morphologiquement. On les note pour des besoins de cohérence morphologique, par un morphème zéro :

Exemple : singulier ϕ -*ndà yù*, une maison ; pluriel ϕ - *ndà yù*, des maisons.

La classe 8

La classe 8 concerne les noms ayant au singulier le préfixe *bú* et au pluriel le préfixe *má*.

Tableau 45 Les préfixes de la classe 8 en yisangu

Préfixes nominaux	
Singulier	Bú
Pluriel	Má

Exemple : singulier *bú-dílù*, une machette ; pluriel *má- dílù*, des machettes.

Tableau 46 Les préfixes des classes nominales en yisangu

Participants	Formes	Accord possessif	Accord adjectif	Accord numéral	Connectif	Accord du verbe
1ère pers. sing.	mə					má-
2ème pers. sing.	yù					í-
1ère pers. pl.	yãndĩ					dĩ-
2ème pers. pl.	yê t ù					dĩ-
Classes						
1	mu-	wù-	wú-	wù-	wù-	á-
2	ba-	bā-	bá-	bā-	bā-	bā-
3	mu-	wù-	wú-	wù-	wù-	wù-
4	mĩ-	mĩ-	mú-	mĩ-	mĩ-	mĩ-
5	dĩ-	dĩ-	dĩ-	dĩ-	dĩ-	dĩ-
6	ma-	mā-	má-	mā-	mā-	mā-
7	i-/yĩ-	yĩ-	yĩ-	yĩ-	yĩ-	yĩ-
8	bĩ-	bĩ-	bĩ-	bĩ-	bĩ-	bĩ-
9	∅-	yĩ-	yĩ-	yĩ-	yĩ-	yĩ-
10	∅-(ba-)	t s ĩ	t s ĩ-	t s ĩ-	t s ĩ-	t s ĩ-
14	bu-	bū-	bú-	bū-	bū-	bū-

Les classes nominales du yisangu

source : Ondo (2000)

Au terme de cette approche, il apparaît que le nom dans les langues gabonaises est constitué d'un préfixe et d'un thème. Les classifications de Mba (2001a) et celle d'Idiata (1998) donnent les critères de regroupement formels. Les classifications de Bonneau (1956) et celle de Gautier (1912) pour le mpongwé, en plus des critères

formels, donnent les regroupements des noms selon les différentes catégories nominales.

1.3. Les particularités du nom

La particularisation du nom dans le FPEG se manifeste par des redoublements, des apocopes, des aphérèses, des métaplasmes, des métataxes, des sigles, mais aussi par l'usage de l'emprunt linguistique et de la dérivation. L'hybridité selon les conceptions de Lafage (1998), et de Manessy (1995) offre une grille d'analyse des particularités. Ainsi, Lafage (1998 : 282) rappelle « *ce que j'appelle hybridation se manifeste d'abord au niveau du mot. Celui-ci est dit hybride s'il est constitué d'éléments provenant de langues différentes* ». Aussi, « *il en est de même pour les dérivés, pour la plupart formés par suffixation* ». L'hybridité sera appréhendée selon la conception de Manessy (1995) pour qui le « *phénomène de contamination réciproque entre langues en contact* » opère « *à tous les niveaux mais en règle générale, il se produit au niveau du lexique avant d'atteindre celui de la grammaire* ». De plus, l'article de Lafage (1990b), servira par ailleurs à déterminer d'autres types d'écarts comme ceux liés au niveau intralinguistique. D'autres études sur le français pratiqué au Gabon ou en Afrique serviront de moyen de confirmation des usages locaux comme les études menées par Moussounda (2006) et celles menées par Boucher et Lafage (2000) et par l'IFA.

Convenons :

Pour les catégories grammaticales des pratiques évoquées :

Adj adjectif qualificatif

Adv adverbe

Loc locution

N nom

Pour le genre des catégories grammaticales des pratiques évoquées :

F féminin

M masculin

Pour le nombre des catégories grammaticales des pratiques évoquées :

Col collectif

P pluriel

S singulier

Pour le niveau de langue des catégories grammaticales des pratiques évoquées :

Fam familier

Péj péjoratif

Syn synonyme

Var variante

La dénomination linguistique des pratiques sociales concerne d'autres pays africains. Nous les représentons par les abréviations suivantes :

CA République Centrafricaine

CAM Cameroun

RW Rwanda

SEN Sénégal

TCH Tchad

ZA République Démocratique du Congo anciennement appelée Zaïre

1.3.1. Les redoublements

Lafage (1990b) note que les redoublements sont la marque d'une adjonction répétitive d'une partie du discours.

Coupés- coupés : n. m. pl., basilecte oral surtout, fam. grillade de viande (bœuf ou mouton) vendue en petits morceaux aux alentours des marchés ou des quartiers commerciaux. Syn. : Soyas. Oral, courant, tous milieux Coupe coupe. Moussounda (2006), Boucher et Lafage (2000) attestent le caractère endogène de cet écart.

[PEU6]-De deux choses l'une : soit le commerçant clando fait partie d'un réseau ayant mis les pattes sur un stock de la revue du Perroquet vert, soit la compagnie nationale, étranglée par ses dettes, essaie de se faire un peu d'argent pour s'acheter des coupés-coupés.(le peu Ila rédac p. 5).

Nous-mêmes, nous-mêmes : n. m. pl., basilecte oral surtout, fam désignation insistante d'une communauté humaine à laquelle on appartient.

[MOK13]- Nous-mêmes, nous-mêmes. (mok g l 002 p. 5).

1.3.2. Les mots valises

Les mots valises sont formés à partir des combinaisons de deux unités lexématiques ayant en commun une homophonie partielle.

Cogitorial : n.m.s.caractère de l'idéologie et de l'éditorial d'un journal de presse écrite (cogito et éditorial)

[GABAON1]- cogitorial (b pol indet Gabaon 07 p. 1).

Démoncratique : n.f.s.dénomination détournée de la démocratie insinuant une activité teintée d'élans diaboliques (démon et démocratique)

[UNION252]-Depuis l'avènement de la démoncratie (démocratie, toi aussi!) dans notre Gabon d'abord là, les Gabonais ont changé leur façon de s'exprimer (b pol det l'un la rédac 8071 p. 1).

Gabonprix : n.m.s.dénomination détournée des commerces de Gaboprix (Gabon et Gaboprix).

[UNION21]-Premièrement, est ce que la direction de Gabonprix (on dit Ga-bo-prix, Makaya) a bien réfléchi en mettant à la tête de son magasin de là-bas un gérant mandataire? (b.pol.det.l'un la rédac7982 p. 1).

Gouvernementeur/ Gouvernementeurs : n.m.s/pl.dénomination détournée d'un membre faisant partie du gouvernement pratiquant la langue de bois (gouvernement et menteur).

[NGAN28]-Le ministrouille d'étal à la planification, Casimir Oyé Mba, qui a brillamment suppléé le chef gouvernementeur (37/7), à l'ouverture des journées portes ouvertes de l'Institut d'hygiène de Nkembo, a été la fidèle voix de son maître Jacquou (b pol indet le ngan 43 la rédac p. 2).

Gouvernenterie : n. f.s.dénomination détournée du gouvernement avec la pratique de la langue de bois (gouvernement et menterie).

[SCRIB122]-Construit avec la bénédiction d'Obé, les travaux de cet hôtel avaient été placés sous la conduite du ministre Antoine D'Angouali Yalanzèle, du temps où Sumotori coquait à la gouvernenterie en qualité de sous-ministre, en charge du Budget. (b pol det le srib Adolphe Okouassi81 p. 2).

Parle et ment : n.m.s.dénomination détournée du parlement insinuant la tenue des propos mensongers (parle impératif présent du verbe parler à la 2 ème personne du singulier et ment impératif présent du verbe mentir à la 2 ème personne du singulier).

[UNION31]-ça remplace le débat qui aurait pu avoir avoir lieu au Parle-et-ment. (b. pol. det. l'un la rédac7983 p. 1).

Passé-port : n.m.s.dénomination détournée du mot passport. (passé et port).

[UNION261]- *Deusio, dans le nouveau texte-là, il aurait été retenu que les électeurs-qui n'ont ni carte d'identité, ni passé-port, ni permis de conduire-se fassent inscrire en présentant leur acte de naissance. (b pol det l'un 8019 p. 1).*

Pol'ethique : n.f.s.désignation ironique du caractère d'une idéologie de la politique et des règles qui la régissent. (politique et éthique).

[NGAN182]-pol'ethique. (b pol indet no 43 la rédac p. 6).

Pourritique : n.f.s.caractère traduisant la pratique d'une activité politique corrompue. (pourri et de politique).

[SCRIB53]-*A la mairie d'Owendo, le discours semble en faveur des compatriotes menacés de déguerpissement, même si cette position sent bon la pourritique (b pol det le srib Erik Lacourt77 p. 6).*

Ripou(x)blique : n.f.s.caractère traduisant une république corrompue (ripoux et de république).

[SCRIBOU23]-*Ah, ces ploucs de la Ripou(x)blique. (le scribou cédrac ongouala p. 6).*

Ministralala : n.m.s.dénomination d'un membre du gouvernement à la fonction de ministre dont la posture paraît moins luxueuse recherchée et voyante (ministre et de tralala).

[SCRIB64]-*En 1997, bis repetita : le Gabon, qui avait une nouvelle occasion d'occuper le poste par notre Cam national (Casimir Oyé Mba), dût faire face à une sournoise conspiration montée de toutes pièces par le même Mao, à l'époque ministralala d'étang, en charge de la Planification.(b pol det le srib Erik Lacourt 78 p. 1).*

1.3.3. Les apocopes

Lafage (1990b) fait voir que les apocopes traduisent la suppression qui est à la fin du mot : abrègement, abréviation, sigle.

Clandos/Clando : n.m. adj., loc. adv. fam apocope de clandestin : 1. un migrant sans papiers, clandestin, personne étrangère en situation irrégulière, sans permis de séjour ou de travail. n. m. et adj. CAM. SEN. (individu) clandestin, dépourvu d'autorisation légale. Syn. : irrégulier. S'emploie pour les personnes et pour les choses (trafic). Oral, écrit, populaire. Syn. Clandoman. Moussounda (2006) Boucher et Lafage (2000). I.F.A. (1988) 2. Taxi brousse le plus souvent sans assurance. Véhicule de transport collectif plus ou moins irrégulier circulant en dehors du périmètre urbain Oral, écrit, courant, populaire. Contraire : En clando=en cachette. Moussounda (2006) Boucher et Lafage (2000). 3.n. m. ou adj.1.SEN. sans connot. (non arg.) Débit de boisson clandestin. Syn.clandé, maquis.

[SCRIB115]-*Cette séparation n'empêchera pas aux deux clandos de se rencontrer quand ils le veulent. (b pol det le srib France Oyane Angwé79 p. 6).*

Dipenda n. m.s. Dipanda, var. Dipenda, dipendanse, dipanda,. (pastiche de la façon dont le mot, devenu masculin, est prononcé par les non scolarisés), plaisant. Indépendance. Boucher et Lafage (2000) attestent le caractère endogène de cet écart.

[UNION38]-Au lendemain de cette fête du dipenda qui, par la volonté de notre présida, s'est décentralisée (ouais, je suis assez content de cette formule), moi, Makaya, je suis heureux de constater que le sens républicain a prévalu (b.pol.det.l'un la rédac7985 p.1).

Présida n.m.s. Oral ou pastiches écrits plaisant; altération de "Président" qui imite la prononciation des personnes peu ou pas instruites. Boucher et Lafage (2000) attestent le caractère endogène de cet écart.

[UNION3]-Vous savez d'ailleurs, mes chers frères conjoncturés ce que je pense de cette affaire de donner l'argent des contribuables à ces formations dont parfois on ne voit l'activité que le jour où leurs leaders sont invités par notre présida (b.pol.det.l'un.7973la rédac p. 1).

1.3.4. Les aphérèses

Lafage (1990b) décrit les aphérèses en énonçant que :

« La suppression est localisée au début du mot. Le cas le plus fréquent est celui de l'éclatement, qui relève du problème de frontières de mots dans les variétés mésolectales et surtout basilectales. L'éclatement peut être purement phonétique, mais le mot lui même reste écrit sans éclatement et ne constitue pas d'entrée pour un inventaire. Par contre, dans bien des cas, seule la forme avec aphérèse est utilisée tant à l'écrit qu'à l'oral ».

Mistration/ Mistrations : n. m.s/pl. administration Var. Ministration, n. f. Oral surtout, journaliste, plaisant. Stéréotype de la façon dont les non scolarisés prononcent : l'administration. Boucher et Lafage (2000) attestent le caractère endogène de cet écart.

[UNION115]-Mais jamais, le public, le public, ni même les écrivassiers, n'ont eu vent des dérapages orchestrés dans les mistrations fautives. (b.pol.det.l'un la rédac8023 p. 1).

Posant : n. m.s. syncope d'opposant, basilecte désignant une personne faisant partie de l'opposition.

[UNION27]-Or, j'ai comme l'impression que nos posants sont venus à la palabre avec une position bien arrêtée : nous, on veut cela, c'est à prendre ou à laisser (b.pol.det.l'un la rédac7983 p. 1).

1.3.5. Les syncopes

Lafage (1990b) définit les syncopes comme la suppression qui est à l'intérieur du mot.

Pol'tik/ Plo'tik/ Poltik : n.m.s. syncope de politique désignant la politique dans sons sens général.

[SCRIB37]-L'opposition a compris qu'elle a été dribblée, et alors bien dribblée, par le Romario de la pol'tik de Gabao. (b pol det le srib Olivier Sorêma Ngani77 p. 3).

Gouvremet/ Govrement : n. m.s. syncope de gouvernement

[UNION16]-Le bidjet voté, le gouvremet montrerait sa volonté inébranlable de mettre hors d'état de nuire les bandits en dégageant illico ces crédits.(b.pol.det l'un la rédac7979 p. 1).

Micaments n. m.col. syncope du mot médicaments.

[UNION171]-D'autre part, comment comprendre qu'avec autant de « miang » dégagé, des conteneurs de « micaments » attendent aussi longtemps au port pour en sortir finalement périmés ou sur le point de l'être, alors que dans nos hostos, les « micaments » manquent ? (b.pol.det.l'un 8041 p. 1).

Siouplaît : expression syncope de s'il vous plaît

[UNION44]-Et pendant près de vingt jours, dont plus de la moitié passée hors de notre Gabon d'abord, siouplaît (b.pol.det.l'un la rédac7986 p. 1).

1.3.6. Les métaplasmes par permutation

Les métaplasmes par permutation dans notre corpus s'expriment par la forme du basilectal.

Askident : n.m.s. basilecte désignant un accident.

[UNION140]-Tirer la sonnette d'alarme afin qu'on ne soit pas pris pour cible en cas d'askident ? (b.pol.det.l'un 8029 p. 1).

1.3.7. Les métataxes par suppression

Il est d'abord à noter avec Tesnière (1959) que le procédé de métataxe se lit lorsque les langues différentes font appel à des structures identiques pour exprimer des idées similaires sur le plan sémantique. Le fait que la traduction d'une langue à l'autre oblige à faire appel à une structure différente, obéit au phénomène de métataxe. La métataxe n'intervient en principe que lors du passage d'une langue à une autre, c'est-à-dire au cours de la traduction. Lafage (1990b) décrit ce phénomène comme la contraction de deux (ou plus de deux) unités lexicales en une seule.

Bonané n.f.s. Bonane, var bonne année, oral, mésolecte, basilecte. Fête du jour de l'An. Boucher et Lafage (2000) attestent le caractère endogène de cet écart.

[SCRIBOU20]-Nos autorités s'étaient fait fort de les rassurer: une enveloppe a été dégagee, tant qu'elle n'a pas été épuisée, les travaux continuent, pourquoi pas jusqu'à la bonané, qu'on avait dit grossomodo. (le scribou la rédac p. 5).

Bonamie n.f.s. (contraction de bonne amie), copine, petite amie, concubine. Oral, disponible, courant, adultes. Moussounda (2006) atteste le caractère endogène de cet écart.

[UNION45]-Un exemple parmi tant d'autres : l'autre jour, le neveu du cousin de la tante de ma bonamie, c'est à dire mon propre mougoye a failli mourir d'inanition à l'aviation qui porte le nom du père du dipenda.

La dérivation comme procédé des langues gabonaises est aussi opérationnelle pour la création des néologismes dans le FPEG.

1.3.8. Iste

Céléristes n. et adj.m/f.s/pl. Adeptes du Parti C.L.R. de l'Unité du Peuple du Maître Louis Gaston Mayila, le PUP s'étant fondu dans le PDG (Parti Démocratique Gabonais), il fait partie de la majorité présidentielle.

[SCRIB25]-Voyez-vous, entre pédégistes, céléristes et bûcherons mbabéssiens, c'est n'est pas forcément la guerre ouverte. (b pol det le scrib T.A77 p. 2).

Erdépiste n. et adj.m/f.s. Adeptes du Parti R.D.P. de l'Unité du Peuple du Maître Louis Gaston Mayila, le PUP s'étant fondu dans le PDG (Parti Démocratique Gabonais), il fait partie de la majorité présidentielle.

[NGAN15]-Erdépistes et pédégistes à marchés rivaux (b pol indet le ngan steeve Kaambah p. 4).

Erpégiste/ répégiste n. et adj.m/f.s. Adeptes du Parti R.P.G. de l'Unité du Peuple du Maître Louis Gaston Mayila, le PUP s'étant fondu dans le PDG (Parti Démocratique Gabonais), il fait partie de la majorité présidentielle

[SCRIB4]-Traduisez : l'erpégiste Célestin Nguéma Oyame qui est resté aussi leur député à la dernière Assemblée n'était pas tant voulu.(b pol det le scrib74 p. 3).

Madiste n. et adj .m/f.s. Adeptes du Parti politique gabonais : le M.A.D.

[LOW15]-Tout comme ils affirment que les adversaires politiques du tandem des Madistes ne seraient jamais remis de leur débâcle (la low013 frédérich de la lowé p. 2).

Pédégiste : n. et adj. m/f.s. 1. n. Adhérent du PDG, Parti démocratique gabonais. Disponible, écrit, oral, lettrés et populaire. 2. adj. Relatif au PDG. Disponible, écrit, oral, lettrés et populaire. Moussounda (2006) atteste le caractère endogène de cet écart.

[RELANCE1]-A l'instar des populations d'Owendo, d'autres compatriotes du pays et de l'ensemble de mes camarades pédégistes, c'est avec une profonde consternation que j'ai appris le décès du maire Jean-Michel Nzaou. (b pol det la rel 547 p.4).

Pégédiste n. et adj m/f.s. Adeptes du PGP, Parti Gabonais du Progrès. Disponible, écrit, oral, lettrés et populaire. Moussounda (2006) atteste le caractère endogène de cet écart.

[SCRIBOU100]-Car cela fait un sacré temps que l'ex pégédiste lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme. (le scribou 085 Rose d'Aurore p. 2).

Pupiste n. et adj. m/f.s. Adeptes du Parti de l'Unité du Peuple du Maître Louis Gaston Mayila, le PUP s'étant fondu dans le PDG (Parti Démocratique Gabonais), il fait partie de la majorité présidentielle. Moussounda (2006) atteste le caractère endogène de cet écart.

[UNION260]-Qu'à cela ne tienne, désormais ceux des anciens pupistes et tortues qui nourrissent l'ambition de briguer des places dans les différents conseils municipaux ou départementaux vont devoir attendre la sélection du bureau politique de leur nouveau parti. (b pol det l'un 8069 p. 1).

Ex pupiste n. et adj. m/f.s. personne ayant été adepte du Parti de l'Unité du Peuple du Maître Louis Gaston Mayila, le PUP s'étant fondu dans le PDG (Parti Démocratique Gabonais), il fait partie de la majorité présidentielle.

[UNION261]-L'autre gros boulot de l'Exécutif ce sera aussi de demander à l'ex-pupiste en chef de taire un peu sa longue bouche. (b pol det l'un 8069 p. 1).

1.3.9. Les sigles

Les sigles de la monnaie locale, des partis politiques ou même de certaines institutions sociales sont utilisés dans le français de la presse écrite gabonaise. Ils sont simples ou syllabisés.

CFA n.m.s. 1. Sigle correspondant à un « comptoir français d'Afrique », devenu Côte française d'Afrique puis Coopération Financière Africaine. 2-Unité monétaire en usage depuis 1945 dans tous les pays africains ayant adhéré à l'Union monétaire de l'Afrique de l'Ouest. Monnaie en cours dans ces pays. Jusqu'en janvier 1994, 1FCFA=en principe 0,02FF. Depuis cette date, les deux francs ont une parité fixe : 1FF=100FCFA). LOC. : faire du CFA, penser au CFA. Lafage (1985) atteste le caractère endogène de cet écart.

[NGAN20]-Pour les comptables sourcilleux, c'est la petite paille de 180 millions de Bongo-CFA que néo retraité et conseiller diplomatique coûtera au trésor. (b pol indet le ngan Jean Clair Maragah p. 5).

C.L.R. n. m.s Sigle correspondant aux initiales du parti politique de la majorité présidentielle. Créé par Jean Boniface Assélé.

[SCRIB150]Le maire décédé, c'est la porte ouverte à une rude redistribution des cartes politiques dans cette circonscription où, d'ores et déjà, le MCD, les fans du groupe Léon Mébiame, les troupes du C.L.R et certains prétendants pédégistes (suivez notre regard) s'entre-déchirent. (b pol det le scribArmel Tyta 74 p. 3).

1.3.10. Les sigles syllabisés

Céfa n.m.s sigles syllabisés de CFA désignant la monnaie en cours pour les transactions financières au Gabon.

[NGANI09]-Et va donc réorienter ailleurs les 135 milliards de Bongo céfa qu'il consacre chaque année, à importer la bouffe. (b pol indet le ngan 45 la rédac p. 8).

Lé pétété n.col. sigles syllabisés de "Les P.T.T" désignant les services liés à la poste et télécommunication.

[DEMI]-Thomas i kité lé pétété (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

Les particularités linguistiques sur le plan lexématique se font sur le niveau intralinguistique, les modalités d'appropriation du français comme langue seconde se manifestent par les métaplasmes, les métataxes, les phénomènes de dérivation et les sigles. En FPEG, les emprunts se présentent selon deux procédés : certains n'ayant pas subi de modification formelle et d'autres connaissant la dérivation par le biais de l'hybridation. Parmi ces derniers, y figurent les noms propres et les noms communs.

1.3.11. Erié des noms propres

Ntoutoumerie 2 n.f.s caractère désignant ce qui se rapporte à la personne de Ntoutoume Emane. Selon Ngye (2006), il a été Premier ministre des gouvernements suivants : celui du 25 janvier 1999, du 27 janvier 2002 puis 02 avril 2003, celui du gouvernement du 5 septembre 2004 et enfin celui du gouvernement du 3 juin 2005.

[SCRIBOU60]-Maintenant que le PDG l'a officiellement désigné, lui, le miraculé de 2002 (composition de la Ntoutoumerie2), on devra s'attendre à ce qu'Eyegehé Ndong nous rabâche les oreilles avec son unique disque rayé. (le scribou 084 Rose d'Aurore p. 3).

Mbapôlerie/ Mbabesserie n.f.s nom ou caractère désignant ce qui se rapporte à la personne de Mba Abessole. Selon Ngye (2006) il crée en 1990, le MORENA des Bûcherons, lequel deviendra en 1993, le Rassemblement National des Bûcherons (RNB) qu'il quitte en 1998. Pour le Gouvernement du dimanche 27 janvier 2002, il est nommé Vice Premier ministre en charge de l'Agriculture, de l'élevage et du développement rural, chargé des Droits de l'Homme. Il est nommé Vice Premier ministre, ministre des Transports et de l'Aviation civile, chargé des Missions et des droits de l'homme pour le Gouvernement du 5 septembre 2004, et pour celui du 3 juin 2005.

[NGANI19]-Un diplomate retraité à la Mbapôlerie. (b pol indet le ngan Jean Clair Marogah p. 5).

[SCRIB41]-Cependant, jusqu'à samedi matin, autour de 9 heures, le directeur de la communication de la Mbabesserie, le bien nommé Bilié-by-Nzé, chargé de la coordination des artistes, était invisible. (b pol det le srib la rédac n°77 p. 4).

1.3.12. Ite des noms propres

Gabonite n.f.s. lettrés. Fait d'être gabonais de naissance et de comportement. Ensemble des valeurs propres aux gabonais. Syn. Africanité. Boucher et Lafage (2000) attestent le caractère endogène de cet écart.

[GABAON2]- gabonite (b pol indet Gabaon 07 p. 3).

1.3.13. Phile des noms propres

Mbaphile n.f.s désignant tout ce qui est relatif à la personnalité politique gabonaise nommée Paul Mba Abessolo.

[NGAN150]-Une mbaphile bon teint arrivé troisième lors des législatives de décembre 2001. (b pol indet le ngan 47 la rédac p. 2).

1.3.14. Les emprunts : les noms communs

Bamboula n. et adj. m/f.s pour désigner une ambiance de fête, fête, -Bamboula (faire la-), loc. verb.Vx. (de l'argot militaire de 1913). V. Groover. Boucher et Lafage (2000) attestent le caractère endogène de cet écart.

[SCRIB133]-Venu à Libreville parler d'intelligence et non pour faire la bamboula (sic)(b pol det le srib Adolphe 81 p. 3).

Bilob n.m/f.s/pl Var. Bilobe, Bilobe-lobe, (du fang "étranger"), péj. Terme par lequel les fangs désignent les non-Fang, ceux qui ne parlent pas la langue fang. Boucher et Lafage (2000) attestent le caractère endogène de cet écart.

[MOK17] A Oyem, où l'intégration des bilops a été rendue possible grâce à l'action de Ibengunu, Eboué fera voir des vertes et des pas mûres à ceux qui lui prédisaient la défaite. (mok g l 002 p. 8)

Bwiti n.m.s. rite initiatique traditionnel, danse traditionnelle. *Bwiti*, Var. *Bouity*, *Bwete*, Une initiation, Une sorcellerie, Une soirée de danses et d'orgie (Dedet, 1984 : 183) Le bwiti est à la fois une religion, une philosophie et un ordre social. (Perrois, 1992 : 23). Société initiatique masculine qui repose sur le culte des ancêtres, dispense un enseignement ésotérique et des pratiques magico-religieuses. *Le bwiti* est une société secrète masculine qui a ses rites, son règlement, ses séances secrètes et ses rejouissances publiques. (Raponda-Walker : Sillans, 1983). Boucher et Lafage (2000) attestent le caractère endogène de cet écart.

[SCRIB81]-Aux élus du quatrième arrondissement, il faudrait plus d'une séance de bwiti ou de maraboutage pour convaincre leurs électeurs. (b pol det le srib Hans Nzinsi 78 p. 5).

Chikwangue/ Chikwangues n. m n.m.s/pl *Chikouangue*, Var. *chikwangue*, *chikwang* (des I. loc.), mésolecte, basilecte. Pâte de manioc fermentée cuite à l'étuvée. Elle a la forme d'un petit pain, enveloppée de feuilles et ficelé. *chicouangue* (TCH), *chikwang* (C.A.) n. f. 1 CA TCH ZA Pate de manioc fermentée, ficelée dans une feuille de bananier sous la forme d'un gros saucisson et cuite à l'étuvé. Syn. Bâton de manioc, *kwanga*, manbéré (TCH) Boucher et Lafage (2000) I.F.A (1988:) 2. RW. Sorte de beignet de manioc cuit dans l'huile de palme I.F.A (1988)

[JOUR5]-Et pour ne pas avoir à bouffer tous les jours de la pomme de terre, l'aliment national des Belges, l'intendance de la famille présidentielle a cru bon de leur préparer un bon paquet de chikwangues (manioc cuit en paquet) (le jour 8 Hugues Kopes p. 12).

Ditengou matengou n.m/f.s/pl (du pounou.) fantôme, revenant esprit maléfique croyance animiste. Bonneau (1956) Boucher et Lafage (2000)

[NGAN37]-Or ce président-là n'est pas un maintien ni un ditengou (b pol indet le ngan 43 Virgil Meyo p. 5).

Dolès, n.m.col. (de l'anglais "dollar" par l'obamba "argent") Var. Dole Doles Balles Boucher et Lafage (2000)

[SCRIB80]-Bah, le groupe n'a qu'à déboursier quelques millions de dolès. (b pol det le scrib Hans Nzinzi78 p. 3).

Ibamba/ Bibamba n.m/f.s de pounou qui désigne l'homme blanc, le blanc.

[GABAON4]-Une morphologie qui d'après ses anciens camarades, lui aurait permis, une fois en classe du CM2, de se faire pistonner par la directrice de l'école, une demoiselle ibamba. (b pol indet Gabaon 07 p. 6).

Ifoura n.m.s/pl. (du téké "franc C.F.A"). V. Balles Boucher et Lafage (2000) attestent le caractère endogène de cet écart.

[SCRIB40]-Selon les milieux proches de Paul Mba Abessole, on ignorait quelle destination les ifouras ont pris. (b pol det le scrib la rédac 77 p. 4).

Kongossa n.m.s désignant des pourparlers, employé pour exprimer des critiques, commérages, parler populaire, mensonge, médisance. (faire le--): fréq. (Cameroun). Diffamer, médire, critiquer quelqu'un. Oral, populaire, écrit. Moussounda (2006).

[UNION144]-Au fait, il faudrait peut-être que le « chef » se rappelle que ses conseillers qui font le « kongossa » dans les quartiers ne sont pas forcément les payeurs. (b.pol.det.l'un 8030 p. 1).

Koudous n. et adj. m/f.s/pl. (du pounou "nain") oral, fam., péj Var. *Coudou* Personne de petite taille. Boucher et Lafage (2000) attestent le caractère endogène de cet écart.

[JOUR47]-Avant, on disait que les gabonais étaient des koudous vilains (le jour11 arthur mbeng p. 13).

Madjango n. et adj. m/f.s (du ndoumou) oral surtout péj être habillé de façon négligée, pauvre type Personne ne jouissant d'aucune considération dans la société. Pauvre bougre. Boucher et Lafage (2000) attestent le caractère endogène de cet écart.

[JOUR40]-*Tout ça parce qu'un madjango a voulu gagner lui seul!(le jour 9 Arthur Mbeng p. 13).*

Makaya n. m/f.s 1.propre attribué à une personne pauvre, celui qui appartient à la basse classe de la population, personne qui vit dans la pauvreté quelqu'un de peu d'envergure, un laissé pour compte. 2. Monsieur tout le monde, l'homme de la rue, le citoyen lambda. 3 Nom de plume d'un ou de plusieurs journalistes, auteurs(s) d'une rubrique satirique du journal *L'Union*, imitant le parler populaire du peu ou non scolarisé et évoquant un étonnement faussement naïf devant certains événements politiques ou sociaux. Boucher et Lafage (2000) attestent le caractère endogène de cet écart.

[LOW16]*Pour dire vrai, le peuple des Makaya est inquiet. (la low010 Joachim Bidougoum p. 3).*

Mbolani n.m/f.s/pl (du fang, du mpongwé, et d'autres I. loc.) 1. Mbolo, Var. M'bolo, - Bonjour ! Salutation à un arrivant. 2. *M'bolo*, Nom du supermarché de Libreville Boucher et Lafage (2000) attestent le caractère endogène de cet écart.

[SCRIB11]-*Mbolani Massa (b pol det le scrib 74 p. 7).*

Miang n.m. col. (du fang). V.Balles. Boucher et Lafage (2000) attestent le caractère endogène de cet écart.

[UNION17]-*Ouais, moi, Makaya je suis comme ça: je n'aime pas qu'on s'amuse avec l'argent du contribuable, notre miang à tous, quoi. (b.pol.det.l'un la redac7980 p. 1).*

Malamba n.m.s boisson de canne à sucre Vin de canne à sucre confectionné à partir de tiges de canne à sucre broyées et additionnées d'un peu d'eau. La boisson fermentée avec du bois amer a un goût agréable mais est très capiteuse. Boucher et Lafage (2000) attestent le caractère endogène de cet écart.

[NGAN76]-*Pas même de quoi se son litre de malamba. (b pol indet le ngan 44 HabibBoubendji Papy p. 6).*

Mapane Mapani n.m.col. oral, argot *Mapan's*, var. *map'ans*, *mapanes* bidonvilles, pour désigner un quartier défavorisé, endroit mal famé, bas quartier. Argot des jeunes Quartiers pauvres, bidonvilles. Moussounda (2006), Boucher et Lafage (2000) attestent le caractère endogène de cet écart.

[JOUR48]-*Mais c'est parce que toi, tu restes seulement dans ton mapane; tu ne vas jamais en ville! (le jour11 arthur mbeng 11 p. 13).*

[NAT4]-*Après cette période il faut les voir comme des malheureux prendre les maquis et les mapani pour se rendre au job, se ridiculiser ou se prostituer moralement et financièrement pour tenter de tenir jusqu'à la fin du mois.(la nat14 Inès Ndombi p. 9).*

Matitis matiti n. m/f.s. (du lingala) Bidonville, quartier populaire d'habitat spontané. Hautes herbes, broussailles, mauvaises herbes CA TCH CI ZA Syn. : mapan. IFA (1988), Boucher et Lafage (2000) attestent le caractère endogène de cet écart.

[UNION14]-*Sûr que des patrouilleschaque nuit dans nos matitis ne seraient pas une bonne nouvelle pour les voleurs.*(b.pol.det.l'un la rédac7979 p. 1).

Mbanja n. m/f.s. (du Mpongwé) var. *M'badja*, *mbanja* corps de garde, case construite à l'occasion de cérémonies initiatiques s'y déroulent chants, danses, expression corporelle, trances et voyance, pour désigner un lieu sacré où se déroulent les initiations, temple bwiti Case principale où se tiennent les réunions collectives, les discussions sur la vie du village, certaines séances de divertissements ou de danses funèbres du bwiti. Boucher et Lafage (2000) attestent le caractère endogène de cet écart.

[NGAN181]- *Les histoires du mbandja.* (b pol indet no 43 la rédac p. 6).

Moadzan/ Moadzang n.m/f.s de la langue fang désignant le terme mon frère.

[SCRIB21]-*Moadzan Bernard*(b pol det le scrib pahé75 p. 5).

[SCRIB87]-*Moadzang André! Tu veux koi?* (b pol det le scrib Pahé78 p. 7).

Moutouki : n. m.s (du pounou « haillon ») fam lieu où se vendent les vêtements chaussures de seconde main et à prix discount, friperie, vêtements vendus au puce, en détail et moins cher. Friperie. Commerce de vêtements usagés. Boucher et Lafage (2000) attestent le caractère endogène de cet écart.

[UNION127]-*Or, à Nkembo-là, on dirait qu'on continue tranquillement de vendre au-delà de cinq heures et demie du soir, bouffe comme moutouki.* (b.pol.det.l'un 8027 p. 1).

Mussungu, n.m.s var. Mussungu Musungu Moussoungou boisson gabonaise, vin de canne à sucre ou canne à sucre le vin de mussungu ou malamba (à base de canne à sucre). Boucher et Lafage (2000) attestent le caractère endogène de cet écart.

[UNION2]-*Par contre, si en plus de ça, on avait dit : on va donner tant de miang à tel ou tel parti, on aurait trouvé ça fort de mussungu.* (b.pol.det'l'un.7973 la rédac p. 1).

Mwana/bana : n. m/f.s 1-Enfant. Cette notion peut s'étendre à un adulte au sens de fils de la nation un enfant/des enfants; l'enfant/les enfants 2-colon, enfant participant à une colonie de vacances. Boucher et Lafage (2000) attestent le caractère endogène de cet écart.

[LOW5]-*Une fois au Transgabonais, les mwana visitent tour à tour la Direction générale, le poste de commandement régulation, gare marchandises, la gare triage, les ateliers et autres services* (la low010 Sony Jox Maany p. 4).

[UNION237]-*Le principal, qu'on m'a rapporté, fait savoir que son oukase est destiné uniquement aux bana qui ont obtenu leur inscription dans des conditions bizarroïdes*

Mugoye : n. m/f.s désignant une relation à plaisanterie parfois liée par un mariage.

[UNION12]-*Quatre camions seulement, que j'ai fini par apprendre de la bouche de mon mougoye souvent bien informé! (b.pol.det.l'un la rédac7978 p. 1).*

Mwana mboka : n. m.s désignant littéralement enfant du village mais qui signifie en réalité du vin local.

[JOUR44]-*Ils sont saouls; ils ont bu le Mwana Mboka, fait le petit. (le jour 10 mbwand dwi tambisi p. 12).*

Nganga/ Ngangas n. m/f.s (eshira, masango, vili, douma, nzébi, varama, loumbou, pounou, loango, ivea, apindji, bènga, tsogho); oganga (galoa, nkomi, oroungou, adyoumba, enenga, mpongwé); *uganga, ngang* (fang); *ngang* (fang, sekyani); *nga* (ambamba, doumou); *ngangha* (doumou) (Raponda-Walker, 1983) 1. Sorte de devin-guerisseur dont les fonctions bénéfiques s'opposent à celle du *balosi* « sorcier » puisque les *nganga* sont les dénonciateurs des « jeteurs de sorts ». Ces devins sont désignés sous les noms de *nganga* etc. 2. pratiques occultes « devin, enchanteur, nécromancien, magicien, mage, diseur de bonne aventure, faiseur de charmes, de filtres, de talismans bénéfiques, spirite, voyant, exorciseur, médium » Boucher et Lafage (2000) ZA. Médecin traditionnel, guérisseur. Syn. : féticheur, *muganga*. IFA (1988 : 261)

[UNION155]- « *Balai, attrape-moi* » - là, *c'est la technique, façon « ma sorcière bien-aimée », mise au point au quartier Kinguélé par un « nganga » pour démasquer les auteurs de tel ou tel acte répréhensible. (b.pol.det.l'un 8038 p. 1).*

Ngando n. et adj. m/f.s (du fang) oral surtout, fam., péj Espion, personne louche au service d'hommes politiques. Boucher et Lafage (2000) attestent le caractère endogène de cet écart.

[NGAN59]-*Faisant le ngando au volant de son pick-up, François Ekombi a effectué une première mission de reconnaissance sur le terrain, pour évaluer l'avancement des travaux de voiries de Libreville (b pol indet le ngan 44 p. 3).*

Ngongongo n.m.s être qui fait peur, quelque chose qui fait peur, monstre, démon, diable, fantôme, qui inspire la frayeur, expression désignant pour les enfants particulièrement ce qui est dangereux et qui fait peur.

[SCRIBOU101]-*Comme lundi dernier (21 octobre), quand à cause d'une pluie diluvienne tombée au petit matin, les administrés de Ngongongo se sont réveillés les pieds nus dans la flotte. (le scribou 083 Régine Omalet d'Antompindi p. 8).*

Ngounda ngounda n. m.s basilecte Oral, courant, populaire Faire le malin, le rusé, fanfaron qui exprime l'attitude d'une personne hautaine et imbue d'elle même, arrogance. Moussounda (2006) Esbrouffe, Chiqué. var. *Faire le ngounda ngounda pour à rien*, loc.verb. Rouler les mécaniques, faire le m'as-tu-vu. *Ngounda ngounda*, n.m. Loc. : jouer le *ngounda -ngounda*. Boucher et Lafage (2000) attestent le caractère endogène de cet écart.

[SCRIBOU17]-*Alors que les hommes pourritiques font le ngounda ngounda lors des grand-messes nationales ou sous-régionales, les enfants esclaves continuent de souffrir le*

martyr, eux qui nous vendent banane douce, sachets d'arachide, tricots et autres alokos. (le scribou Germain Lendoye p. 4).

Ontangani : n. m/f.s de la langue mpongwé qui désigne l'homme blanc.

[UNION261]-Or, c'est de cela que se nourrit en premier unesecte : de notre misère (chômage, maladies, surtout celles contre lesquelles la médecine des Ontangani ne peut rien, vie quotidienne complexe qui suscite toutes formes de rêves d'évasion). (b pol det l'un 8039 p. 1).

Sambaa n. m.s de la langue pounoue désignant les salutations chaleureuses après des retrouvailles.

[SCRIB54]-Saambâa! Alors on dit koi? (b pol det le scrib Pahé 77 p. 7).

Tchang n. m/f.s oral surtout, mésolecte Fétiche, puissance, pouvoir, force. Boucher et Lafage (2000) attestent le caractère endogène de cet écart.

[PEU18]- Le Tchang est-il mort ?(le peu 1 Jacqueline Moussavou p. 1).

Tsitséro n. m.s signifiant un type de poisson, le macquereau.

[SCRIB14]-Oui en me jurant que dès son retour de Bitam, il me ramenerait du tsitséro (b pol det le scrb74 p. 7).

Ya/ yaya n. m/f.s de la langue pounoue signifiant déférence liée au droit d'ainesse adressé à une grande sœur ou à un grand frère. Dans une large conception à une personnalité publique ayant des responsabilités comme un ministre ou un président de la République. Grande sœur, sœur aînée Norme : s'emploi principalement suivi du nom, comme terme d'adresse ZA IFA (1988).

[RELANCE5]-Ya Nzaou en verve à Tchibanga et au canton Dougheny (b pol det la rel 552 p. 5).

[LOW1]-Ah, yaya Bongo est un sage!(la low 010 la rédac p. 1).

1.3.15. Ique des noms communs

Ifouratique n. et adj.m/f.s désignant un individu faisant usage des pratiques "financières".

[SCRIBOU5]-Super poumon économique du Décagone en raison des activités industrielles, portuaires et commerciales qui y sont menées, la commune d'Owendo attise les convoitises, aiguise et entretient (quand elle ne les crée pas carrément) les appetits ifouratiques chez de nombreux compatriotes. (le scribou)

1.3.16. Iste des noms communs

Bwitiste n. et adj. m/f.s désignant un individu faisant usage de la pratique du bwiti.

[SCRIB113]-Elle le quitte pour un bwitiste. (b pol det le srib France Oyane Angwé79 p. 6).

En FPEG, en ce qui concerne les catégories nominales, le phénomène de l'hybridation contribue à la particularisation du français selon plusieurs procédés. Les dérivés formés par contamination entre les langues sont constitués d'une racine et d'un suffixe. Les racines peuvent représenter les noms propres ou les noms communs.

Lorsque les racines représentent les noms propres, elles désignent pour la majorité des cas des personnalités politiques ou publiques gabonaises. Les suffixes sont français et dénotent de la diversité de sens à donner au mot composé. Ainsi, *ntoutoumerie*, *Gabonite*, *gabonisation*, *mbaphile* participent ainsi à cet effet de sens.

Lorsque les racines représentent les noms communs, elles désignent des pratiques typiquement gabonaises. Les suffixes sont français et dénotent de la diversité de sens à donner au mot composé. Tel est le cas pour *ifouratique*, *bwitiste* et *kongossiste*.

1.3.17. Les xénismes

Bomezza (regab) n.m.pl. désignant une boisson, une bière.

[NAT5] Au Gabon, les terroristes n'auraient pas obtenu de manuels de pilotage, ils auraient eu à payer une bomezza (Regab) pour les obtenir. (la nat 15La Rédac p. 9).

Kongossa (la médisance ou le racollage) n. m.col.

[NGAN25]-Ne cachant pas son étonnement, le journaliste de Télégodel, Jean Clair Total Békale, alias Dieu en question, qui espérait au moins un peu de saumon et une coupe de champagne a évangélisé : TV+, vous qui aimez faire le kongossa (la médisance ou le racolage?), il faut aller dire ce que vous avez vu.(sic)(b pol indet le ngan 43 la rédac p. 2).

Malamba (vin de canne à sucre) n.m.col.

[PEU5]-Les deux hommes se mettent à beaucoup consommer le malamba (vin de canne à sucre). (le peu 1Sandrine Ondénéko p. 5).

Mibanga (les mâchoires très serrées) n. m.pl.

[SCRIB130]-En conséquence, le délégué de l'OAPI a contesté, avec les mibangas (les mâchoires très serrées), le lot de factures. (b pol det le srib Adolphe Okouassi81 p. 3).

Mwana mboka littéralement enfant du pays en français est donné au vin de manioc local, réputé très fort n. et adj. m/f.s

[JOUR45]-Le Mwana Mboka, littéralement Enfant du Pays en français est le nom donné au vin de manioc local, réputé très fort (le jour 10 Mbwand Dwi Tambisi p. 12).

Ntesa, un genre produit uniquement dans le Bas Zaïre n. et adj. m/f.s

[JOUR6]-Pas n'importe quelle qualité de chikwanges, mais bien le ntesa, un genre produit uniquement dans la province du Bas-Zaïre. (le jour 8 Hugues Kopes p. 12).

Un morceau de tsitséro, (le maquereau) n. et adj. m/f.s

[SCRIB8]-Un morceau de tsitséro, (le maquereau) entre les lèvres, il poursuit : pour régler ce différend, nous avons été chez l'ancien préfet (Joseph Mouélé). (b pol det le scrib74 p. 6).

Les particularités interlinguistiques sont alimentées par l'usage des noms propres qui sont parfois modifiés formellement, certaines connaissent même des phénomènes de dérivation. Dans la catégorie des emprunts, figurent des noms communs sans transformation formelle et des xénismes.

Les particularités des noms dans le FPEG sont sur le plan intralinguistique par le fait des redoublements, des mots valises, des apocopes, des aphèreses, des syncopes, des métaplasmes, des métataxes, des sigles et des phénomènes de dérivation. Les écarts interlinguistiques se sont manifestés par les emprunts et des xénismes.

Ces procédés sont très répandus dans les langues gabonaises. Ils sont aussi mentionnés dans la variété française qu'analysent IFA (1988), Moussounda (2006), Boucher et Lafage (2000). Il s'agit d'un basilecte oral surtout, familier désignant un pastiche, marquant parfois la façon dont les mots, devenus masculins, sont prononcés par les non-scolarisés. Les syncopes par exemple correspondent à la forme canonique de la plupart des langues africaines de type cvcv, elles apparaissent fréquemment à l'oral pour réduire les groupes consonantiques.

2. L'adjectif qualificatif

Qu'il soit en français standard, ou dans les langues gabonaises, ou même dans le FPEG, l'adjectif qualificatif désigne des caractères spécifiques liées au nom déterminés.

2.1. L'adjectif qualificatif en français standard

Il se dégage avec la démarche de Grevisse (1990) que l'adjectif qualificatif exprime une manière d'être, une qualité de l'être ou de l'objet désigné par le nom

auquel il est joint. L'adjectif qualificatif désigne une qualité attachée à une substance. Riegel et alii (1997) ajoutent que sa forme peut varier en genre et en nombre.

2.1.1. Le genre des adjectifs qualificatifs

Ces auteurs affirment que son genre est déterminé par le terme auquel il se rapporte. Les adjectifs dépendent d'un autre terme de la phrase, nominal ou pronominal. Avec Grevisse (1990), le féminin s'obtient à travers plusieurs opérations linguistiques.

On forme le féminin en ajoutant un *e* à l'adjectif masculin, la prononciation ne change pas.

Le *e* est ajouté à une voyelle finale :

Joli/jolie.

Le *e* est ajouté à une consonne finale déjà prononcée :

Banal/banale.

Cette consonne est parfois doublée :

Nul/nulle.

Autres modifications de l'écrit :

Public/publique.

On forme le féminin en ajoutant un *e* à l'adjectif masculin et la prononciation change.

Le *e* fait prononcer la consonne finale (-t,d,s)

Petit/petite.

Parfois la consonne finale est doublée à l'écrit :

Gros/grosse.

La consonne finale est prononcée et la dernière voyelle est prononcée autrement :
Plein/pleine.

La consonne finale est modifiée (c, f, x)

Blanc/blanche.

Une consonne est ajoutée pour former le féminin :

Favori/favorite.

On forme le genre avec des suffixes :

Evocateur/évocatrice.

Le féminin est formé sur une forme ancienne qui est employée devant les noms masculins commençant par une voyelle :

Nouveau/nouvelle.

Les adjectifs terminés par un *e* au masculin sont invariables en genre :

Utile/utile.

2.1.2. Le nombre des adjectifs qualificatifs

Selon Grevisse (1990), les adjectifs font leur pluriel en *s* :

Utile/utiles.

Des pluriels en *x* :

Beau/beaux.

Les adjectifs en *al* ont un pluriel en *aux* :

Amical/amicaux.

Les adjectifs en *s* et *x* sont invariables en nombre :

Bas/bas.

2.1.3. Les comparatifs d'égalité, de supériorité et d'infériorité.

Au sujet des adjectifs qualificatifs, la description et l'évaluation caractérisent les informations véhiculées. Chez Popin (1993), la caractérisation apporte un surcroît d'information alors que le jugement n'a qu'une valeur ornementale relevant aussi bien d'une appréciation subjective que relative. Un adjectif de couleur est descriptif : *une rose rouge* ; en revanche *une petite rose*, *une modeste rose* sont évaluatifs. Des degrés d'intensité et de comparaison d'une qualité sont marqués selon Grevisse (1990) par le positif, le comparatif et le superlatif.

Le comparatif exprime la qualité avec comparaison. Au comparatif, noteront de même Riegel et alii (1997), la propriété est simplement mise en rapport avec un ou plusieurs éléments de référence, soit avec elle-même, soit avec une autre qualité

attribuée au même référent, voire avec un autre référent caractérisé par une autre propriété. Le comparatif d'égalité, de supériorité et celui d'infériorité admettent dans leurs évaluations des références spécifiques.

Le comparatif d'égalité

L'adverbe "aussi" précédant l'adjectif est pour Grevisse (1990), Riegel et alii (1997), le moyen de former le comparatif d'égalité. Le comparatif d'égalité se marque par "aussi" avec les expressions "pas plus", "pas moins" antéposés à l'adjectif.

Le comparatif de supériorité

Au moyen de l'adverbe "plus" placé devant l'adjectif se forme le comparatif de supériorité selon Grevisse (1990), Riegel et alii (1997).

Le comparatif d'infériorité

Selon ces auteurs, le comparatif d'infériorité s'exprime par l'adverbe moins précédant l'adjectif ou par la négation du comparatif d'égalité. Les comparatifs quelqu'ils soient ne sont pas les seules manifestations de l'intensité des adjectifs qualificatifs. S'adjoignent les superlatifs qui expriment une qualité portée à un très haut degré ou au plus haut degré. Ils peuvent être absolus ou relatifs.

2.1.4. Les superlatifs absolu et relatif

Dans l'analyse de Grevisse (1990), le superlatif absolu exprime une qualité portée à un très haut degré, sans aucune idée de comparaison, il se forme habituellement au moyen d'un des adverbes *très, fort, bien, extrêmement, infiniment*, etc, précédant l'adjectif.

En se rapportant sur les différentes modalités d'expression du superlatif, le superlatif relatif traduit une qualité portée au degré le plus élevé ou le plus bas, par comparaison, soit avec l'être ou l'objet dont il s'agit considéré dans des circonstances différentes, soit avec un ou plusieurs autres êtres ou objets, il est formé du comparatif de supériorité ou d'infériorité précédé soit de l'article défini, soit d'un adjectif possessif, soit de la préposition. Chez Riegel et alii (1997), le superlatif relatif met en rapport le comparatif avec d'autres éléments présentant la même propriété. Le nom qualifié par l'adjectif peut posséder le plus haut degré ou le plus bas degré de la propriété par rapport à l'ensemble des autres référents.

Exemple : *La lecture était la plus intéressante des distractions..*

2.1.5. Les fonctions de l'adjectif qualificatif

Attribut et épithète sont les deux fonctions qu'occupe l'adjectif qualificatif dans une phrase. La fonction attribut selon Riegel et alii (1997) s'exprime par l'intermédiaire d'un verbe d'état. La fonction épithète traduit le rapport immédiat qu'entretient l'adjectif qualificatif avec le groupe nominal. Pour Popin (1993), l'épithète est liée ou détachée au sein de cette fonction.

Exemple: *Majestueux au milieu des autres arbres, l'okoumé se dressait fièrement.*

Exemple : *L'okoumé, majestueux, se dressait fièrement au milieu des autres arbres.*

Il est tout à fait évident que la nature de l'adjectif qualificatif se définit par rapport à sa place dans le groupe nominal, par sa variabilité déterminée par le genre et le nombre du nom qu'il qualifie et par son degré d'intensité. Les fonctions qu'il occupe dans le discours sont épithète et attribut.

2.2. L'adjectif qualificatif dans les langues gabonaises

L'adjectif qualificatif dans les langues gabonaises ne dispose pas d'un répertoire inépuisable. Pour pallier ces insuffisances, les autres catégories grammaticales sont mises à contribution.

2.2.1. L'adjectif qualificatif en fang atsi

Le processus de formation des adjectifs qualificatifs obéissent en général à l'usage des noms ou des verbes transformés en adjectifs qualificatifs. A ce propos, Galley (1964) note qu'en fang, les adjectifs sont en grande partie des noms et les adverbes sont de temps en temps suppléés par des verbes auxiliaires. Cependant, le point de vue de l'auteur rejoint celui de Mba (2001a) en ce qui concerne l'importance et le rôle des préfixes dans la construction des adjectifs qualificatifs. En effet, les classificateurs des noms et des adjectifs dont ils indiquent la classe, constituent l'élément essentiel de la plupart des pronoms, et ils réunissent les parties du discours en se répétant avant les compléments des noms et avant les verbes. Si la plupart des mots qui font office d'adjectifs en fang sont des noms ou des verbes, les seuls vrais adjectifs qui prennent

des préfixes et s'accordent avec les noms qu'ils qualifient chez Galley (1964) sont les suivants : *nen* (h) grand ou gros, *tokh* (h) petit, mince ; *se* (h) tout ; *tôt* (h) ancien ; *bi* (h) mauvais ; *nyone* (h) nouveau.

On retrouve également dans le travail de Mba (2001a), la notion de dérivation dans le sens où les éléments de la qualification qui sont affectés d'une modalité discontinue de l'indice de classe du nominal déterminé sont |tók| petit, mince, |n'ð`n| grand, gros, |tu1| ancien, |bí| mauvais, méchant. Les adjectivaux sont toujours postposés au nominal. Le préfixe, en combinaison avec l'adjectival, est de forme V-, CV-, N- ϕ . La variabilité des adjectifs qualificatifs en fang atsi est déterminée par le préfixe du nominal.

Exemple *mùt m`bí*.

2.2.2. L'adjectif qualificatif en mpongwé

Le préfixe

Gautier (1912) donne à voir le fait que des noms peuvent être employés comme des adjectifs précédés d'un nom, ayant au moins le même préfixe, se placent après.

Tableau 47 Le nom employé comme un adjectif qualificatif en mpongwé

	Adjectif	nom	traduction
singulier	Oga	onéro	Un vieux chef
Pluriel	Aga	anèro	Des vieux chefs

Quand les adjectifs qualificatifs sont précédés d'un nom d'une autre classe et de préfixe différent, on les emploie comme locution adjectivale, ils peuvent être employés en simple apposition.

Tableau 48 L'adj précédé d'un nom d'une autre classe en mpongwé

	adjectif	Nom	traduction
Masculin	<i>mpoge</i>	<i>òwana</i>	un enfant sourd
Feminin	<i>imamu</i>	<i>õwanto</i>	une femme muette

De manière générale, l'adjectif suit le substantif mais pour faire ressortir davantage la qualité exprimée, on place parfois ce dernier avant le substantif :

Exemple *Onèro Mwèlè*, le vieux Mwèlè.

La variabilité des adjectifs qualificatifs s'expriment en fonction de leur accord en genre et en nombre puisqu'ils prennent le préfixe nominal singulier ou pluriel du substantif auquel ils se rapportent.

La fonction attribut

L'emploi de *re* est le plus souvent requis, quand, en mpongwé, l'attribut est un nom qualificatif, d'une classe différente du sujet.

Quand l'attribut représente, en français un adjectif, il n'a d'autre correspondant, en mpongwé, qu'un nom, un adverbe, un infinitif, ou un adjectif pris substantivement, ou une locution adjectivale formée avec ce nom.

Au lieu d'un adjectif, comme attribut, il peut y avoir, en français, un substantif, précédé d'une préposition « de, à, en, pour ».

2.2.3. L'adjectif qualificatif en pounou

D'autres catégories grammaticales comme adjectifs

En raison de la nature des adjectifs qualificatifs, Bonneau (1956) révèle qu'ils sont très peu nombreux, *neni*, gros, *boti*, bon, *bi*, mauvais, *gulu*, ancien, *gona*, nouveau. Pour remédier à cette carence, la langue pounoue utilise des participes passés des verbes d'état employés comme adjectifs, des noms placés en apposition au nom à qualifier, des noms composés dont le second sert d'adjectif qualificatif et des indéterminés *mu-ngo* et *mw-isi*.

Les participes passés des verbes d'état ou verbes statiques peuvent servir d'adjectif qualificatif : *gasa*, maigre, de *u-gasa*, être maigre, *bola*, pourri, de *u-bola* être pourri *pinda*, *u-pinda*, *benga –u bengà vema uvema*.

Les noms placés en apposition au nom à qualifier peuvent se transformer en adjectifs qualificatifs. Le nom en apposition se place avant l'autre nom.

Exemple : *musatsi-mugetu*, femme travailleuse, *i duka i ngebi*, garçon sot.

Parmi les noms composés, le second sert d'adjectif qualificatif.

Exemple : *Nyama mbisu*, viande crudité (viande crue).

Les indéterminés mu-ngo et mw-isi

Les indéterminés *mu-ngo* et *mw-isi* participent à la composition dans le processus de la qualification. *Mu-ngo* pluriel *ba-ngo* peut se rendre, selon le contexte, par : celui qui est habitué à ...qui est doué de.... *Mwisi*, pluriel *bisi*, s'emploie pour indiquer le lieu d'origine d'un individu, ou son lieu d'habitat.

Exemple : *Mwisi* Moabi, habitant de la région de Moabi.

L'expression des degrés de comparaison se fait à l'aide des comparatifs de supériorité, des comparatifs d'infériorité, des comparatifs d'égalité et des comparatifs appréciatifs.

Le comparatif de supériorité

Le comparatif de supériorité s'exprime par le verbe : *u vyoga*, « surpasser ». Quand le mot exprimant le point de comparaison est un « nom », il s'ajoute, sans aucune liaison, quand il est un « verbe » qui se met à l'infinitif, précédé ou non de la préposition *mu*.

Le comparatif d'infériorité

Le comparatif d'infériorité peut s'exprimer par l'expression « n'être pas...comme » : *ga..dedi na*, par le verbe *u dâla*, atteindre (au négatif).

Le comparatif d'égalité

Le comparatif d'égalité peut s'exprimer par le verbe *u welimina*, « être égal ». Le mot point de comparaison suit les mêmes règles qu'au comparatif de supériorité.

Le comparatif appréciatif

Le comparatif appréciatif ne peut avoir de second terme de comparaison. Il s'exprime, en français, par des adverbes « assez, passablement... ». En pounou, on emploie un des deux verbes : *u welimina*, *u duu*, suffire.

Le superlatif absolu

Le superlatif absolu s'exprime en faisant suivre le verbe ou le nom d'un des adverbes suivants : *pwela*, beaucoup, très : *kwatabama*, *ngungusinga*, extrêmement on

peut aussi employer le verbe négatif *ge garu*, ici, avec le sens de « extrêmement ». Le nom d'objet est précédé de la préposition *na*, le verbe d'objet est précédé par *no* et se met à l'infinitif.

Le superlatif relatif

Le superlatif relatif-le superlatif relatif s'exprime par le verbe *u vyoga*, surpasser.

Le superlatif appréciatif

Le superlatif appréciatif s'emploie avec le verbe *u varila*, dépasser, exagérer- .

2.2.4. L'adjectif qualificatif en yisangu

Idiata (1998) soulève explicitement la question de la morphologie de l'adjectif qualificatif. Dans son étude, cette catégorie grammaticale, dans la langue yisangu, est un constituant multi-classe constitué d'un préfixe qui est généralement une copie du préfixe du nom auquel il se rapporte et d'un thème, généralement de structure CVCV. Il est séparé du nom qualifié par un préfixe pronominal, en accord de classe avec ce même nom.

Dans les langues gabonaises, fait remarquer Mougiana (2005), les substantifs, les adjectifs, les locatifs ont un préfixe nominal. Aux thèmes adjectivaux, on peut adjoindre le préfixe de n'importe quelle classe en fonction du substantif qui est déterminé.

2.3. Les particularités des adjectifs qualificatifs

Dans notre analyse des particularités des adjectifs qualificatifs du FPEG, nous considérons les sigles, abréviations ou autre signes déjà adoptés dans la catégorie nominale. Cependant, l'intelligibilité de notre propos, doit tenir compte des données non encore évoquées. Ainsi, convenons pour le genre des adjectifs qualificatifs :

F/M féminin/ masculin

2.3.1. Les aphérèses

Mistratives /Ministratif : adj.f/m oral, Stéréotype de la façon dont les non scolarisés prononcent : administrative. Boucher et Lafage (2000) attestent le caractère endogène de cet écart.

[UNION130]-*La preuve : l'autre jour en me rendant dans ce ministère pour tenter d'avoir des nouvelles du dossier de mon petit-fils toujours dans l'attente depuis plus d'un an d'un « papier » appelé là-bas attestation de recrutement, j'ai été, je vous dis mes chers frères,*

sidéré par l'accueil qui est réservé aux pauvres gens que nous sommes par ces « mistratifs » là, quoi. (b.pol.det.l'un 8028 p. 1).

Le phénomène de dérivation dans le FPEG procède pour ce qui est des particularités interlinguistiques des emprunts de noms propres avec ou sans modification formelle. Lafage (1990b) ajoute que l'adjonction d'affixes est l'un des plus créatifs des variétés africaines du français.

2.3.3. Iste des noms propres

Mbaïste adj. m/f. désignant tout ce qui est relatif à la personnalité politique gabonaise nommée Paul Mba Abessolo.

[SCRIB91]-Il se dit déjà que les prétendants du RNB mbaïste affichent leur confiance et proclament leur détermination à rebeloter à la tête de la mairie du deuxième arrondissement. (b pol det le srib Arnel Tyta 78 p. 8).

2.3.4. Ien des noms propres

Bongomarienne/Bongomarien adj. m/f. désignant ce qui se rapporte à la personne d'Omar Bongo qui a été le deuxième président de la République, qui a institutionnalisé le parti unique comme parti d'Etat, a accepté le multipartisme après la tenue de la Conférence nationale.

[NGAN31]-Peine perdue, après s'être défroqué, Mbapôl vient de se renier à l'ouverture de la concertation de la classe politique, en déclarant appartenir à la majorité bongomarienne.(b pol indet le ngan 43 la rédac p. 2).

Jackien! adj. m. désignant tout ce qui se rapporte à une personnalité politique dont le diminutif est jackien.

[PEU18]-Doutez encore du talent jackien! (le peu IOSN p. 8).

Mbabessiens adj. désignant tout ce qui est relatif à la personnalité politique gabonaise nommée Paul Mba Abessolo.

[SCRIB93]-Contre toute attente, le conseiller mbabessien ne va pas en prison. (b pol det le srib Olivier Sorêma Ngani 78 p. 8).

Omarien adj. désignant ce qui se rapporte à la personne d'Omar Bongo qui a été le deuxième président de la République, qui a institutionnalisé le parti unique comme parti d'Etat, a accepté le multipartisme après la tenue de la Conférence nationale.

[PEU12]-Le bidasse à qui le fric a été remis avait charge de mener cette opération immobilière dans le cadre bien compris de la campagne électorale au profit du candidat omarien. (le peu IOlivier Sorêma Ngani p. 8).

2.3.5. Een des noms propres

Mbabesséenne adj. désignant tout ce qui se rapporte à l'idéologie de Mba Abessole un opposant politique gabonais.

[SCRIB43]-Tchatche mbabesséenne à l'endroit des femmes, lors du lancement des travaux du nouveau marché de Mont Bouët (b pol det le srib la rédac 77 p. 4).

2.3.6. Nel des noms propres

Mborantsuonnel adj. désignant tout ce qui se rapporte à une personnalité connue du Gabon ayant été à la Cour constitutionnelle et ayant joué un rôle déterminant dans la validation des élections pluralistes souvent contestées par l'opposition.

[GABAON3]- le putsch Mborantsuonnel (b pol indet Gabaon 07 p. 5).

Les particularités linguistiques sur le plan intralinguistique, sont plus marquées par l'utilisation des mots valises. Tandis que sur le plan interlinguistique, les emprunts connaissent dans un premier temps des modifications formelles et dans un deuxième temps des phénomènes de dérivation.

2.3.7. Les emprunts : les noms communs

En FPEG, les emprunts se présentent selon deux procédés : certains n'ayant pas subi de modification formelle et d'autres connaissant la dérivation par le biais de l'hybridation.

Bouya bouya adj. n. m. pl (du mpongwé « dire ») fam désigne une personne agitée, désignant quelqu'un qui est brouillon inorganisé Discussion, palabre. Boucher et Lafage (2000) attestent le caractère endogène de cet écart.

[SCRIB121]-Finalement, André Mbourou n'aura fait le bouya bouya que pendant une petite dizaine des jours, lui qui, du haut de ses ambitions démesurées (sic), a voulu se donner de la contenance (b pol det le srib Germain Lendoye⁸¹ p. 1).

Ndjindja adj. (du mpongwé) mésolecte, fam marquant l'impuissance, l'impossibilité description d'une situation tendue, sans issue, pour exprimer une difficulté, c'est dur Difficile Syn. Caillou. Boucher et Lafage (2000) attestent le caractère endogène de cet écart.

[UNION249]-Ce qui signifie que pour certains ce sera ndindja, car les places ne sont pas extensibles, et plein de camarades bouchent déjà l'entrée du portillon, quoi.

Youcoucou expression pour exprimer soit un corps à corps soit l'intensité d'une ambiance festive.

[UNION40]-N'est-ce pas des esprits malintentionnés ont laissé entendre que les festivités n'auraient lieu ni à Mekok, sur les bords de l'Ivindo, ni surtout à Massanga, que là-bas en tout cas, on réserverait à notre présida un accueil youcoucou?

2.3.8. Onne des noms communs

Bucheronne : adj. désignant tout ce qui se rapporte au parti politique de Paul Mba Abessole intitulé le MORENA des Bucherons.

[LOW17]En lançant les travaux de réhabilitation de la voirie des ces deux arrondissements de la capitale, fiefs de l'opposition bûcheronne, les pédégistes entendent-ils de récupérer ces bastions lors des élections municipales et s'assurer ainsi le contrôle de la mairie de Libreville. (la low011Penchaux Wa Ngongo p. 2).

2.3.9. Les participes passés des emprunts

Kanguée adj formé sur la base du participe passé du verbe *ugangue* de la langue pounoue signifiant prise sur le fait.

[SCRIB19]-Kanguée, la cliente avait insisté sur son cas, aidée en cela par ses larmes qui ont augmenté en débit. (b pol déterminé le srib Jean Charles Ollame75 p. 3).

En FPEG, en ce qui concerne les catégories adjectivales, le phénomène de l'hybridation contribue à la particularisation du français selon plusieurs procédés. Les dérivés formés par contamination entre les langues sont constitués d'une racine et d'un suffixe. Les racines peuvent représenter les noms propres ou les noms communs.

Lorsque les racines représentent les noms propres, elles désignent pour la majorité des cas des personnalités politiques ou publiques gabonaises. Les suffixes sont français et dénotent de la diversité de sens à donner au mot composé. Ainsi, *ntoutoumerie*, *Gabonite*, *gabonisation*, *mbaphile* participent ainsi à cet effet de sens.

Quand les racines suggèrent les noms communs, elles signifient des pratiques typiquement gabonaises. Les suffixes sont français et dénotent de la diversité de sens à donner au mot composé. Tel est le cas pour *ifouratique*, *bwitiste* et *kongossiste*.

Les particularités des adjectifs qualificatifs dans le FPEG apparaissent sur le plan intralinguistique et sur le plan interlinguistique. Sur le plan interlinguistique, les métaplasmes participent de la créativité linguistique et sur le plan interlinguistique, les emprunts enrichissent la langue. Ils peuvent être sans modification formelle ou connaître le phénomène de dérivation commun à la langue française et aux langues gabonaises.

3. Le verbe

Le verbe qu'il soit en français standard, dans les langues gabonaises ou même dans la langue des particularités du FPEG, obéit à une structuration orientée par le temps, le mode, l'aspect. Si l'aspect est une modalité moins résurgente en français parce que portée par les verbes, les langues gabonaises admettent cette modalité comme constituante et déterminante de leur fonctionnement. Dans les particularités linguistiques, s'observent quelques confusions.

3.1. Le verbe en français standard

Le verbe, en français standard se trouve régi par le système temporel, par les modes et par les aspects.

3.1.1. Généralités

Les constituants d'une forme verbale que Grevisse (1990) met en évidence sont le radical et la désinence. Le radical, le plus souvent invariable, traduit l'idée fondamentale du verbe : *Chanter, nous chantons*. La désinence, variable, exprime les modifications de personne, de nombre, de mode et de temps : *Je chante, nous chantons, que je chantasse*. Les variations formes verbales dépendent du nombre, de la personne, de la voix, du mode et du temps.

Ensuite, on pourrait évoquer avec Wagner Pinchon (1991) le fait que les verbes se conjuguent en donnant un ensemble de formes. Ces dernières se composent d'un radical et de désinences qui permettent de décrire le procès dans sa durée, de le situer dans une époque, de le rapporter à un sujet grammatical de telle ou telle personne.

Gross (1986) présente la forme verbale comme une unité composée d'une racine verbale, notée r (V) (V sera la forme infinitive), d'un temps T, d'un affixe de personne nombre noté pn, qui dans une large mesure est indépendant de T et de r (V) : ainsi *ons* et *ez* sont toujours les première et deuxième personnes du pluriel quels que soient le verbe et le temps.

Dans l'analyse de Riegel et alii (1997), les auteurs donnent à voir le fait que le procès exprimé par le verbe peut être envisagé de deux manières : -le temps et l'aspect. D'un point de vue externe, le procès est situé chronologiquement dans l'une des trois époques (passé, présent ou avenir), selon le rapport entre les deux repères temporels

marqués par le point d'énonciation et celui de l'évènement. L'aspect traduit le point de vue interne qui envisage le procès en lui-même, dans son déroulement interne. En effet, indépendamment de toutes considérations chronologiques, tout processus implique en lui-même du temps, une durée plus ou moins longue pour se développer et se réaliser. On peut concevoir ce déroulement interne de façon globale ou l'analyser dans ses phases successives de son début à sa fin.

Dans l'étude de Gross (1986), les temps et les modes, sont définis sur l'axe des temps physiques. La base syntaxique permettant de les définir peut être donnée par les caractéristiques aspectuelles des verbes, et des adverbes de temps, avec leurs contraintes qui les unissent à ces verbes. Les règles de concordance des temps ne constituent qu'une face de ces contraintes.

3.1.2. Les temps

Les temps simples sont doublés par un temps composé. Le présent, par exemple, affiche plusieurs valeurs.

Le futur simple

Popin (1993) signale que le futur simple, fait de l'infinitif suivi des désinences du présent de l'auxiliaire avoir, contient des emplois temporels et modaux. Pour Eluerd (2008), le procès défendu par le futur simple temporel est situé dans l'avenir par rapport au maintenant de l'énonciateur. Un circonstanciel peut apporter plus de précision et les valeurs de durée et d'itérativité dépendent du sens du verbe et du contexte.

Exemple *Gabriel la verra le mois prochain.*

Le présent simple

Avec Popin (1993), le présent est non soumis au temps. Il est omni-aspectuel pouvant représenter l'aspect momentané mais aussi l'aspect fréquentatif traduisant de nombreuses répétitions. La présence implicite ou explicite d'un locuteur, est manifeste dans l'énonciation performative corrélant le dire et le dit. Le présent indéterminé admet autour du moment de la parole une marge temporelle d'approximation du passé récent ou du futur proche. Son omnitemporalité traduit la capacité de s'appliquer à n'importe quelle époque. Selon Eluerd (2008), les autres présents restent attachés au maintenant de l'énonciateur réel ou fictif, mais le sens du verbe et le contexte font notablement varier

l'étendue de ce maintenant.-présent momentané -présent étendu : -présent permanent : -
présent itératif.

Exemple Valeur générale : *Appréciez-vous le café ?*

Chevalier et alii (1964) décrivent le présent comme un temps qui occupe une position centrale entre le passé et le futur. Il permet l'opposition entre les temps simples ou composés qui marquent le passé ou le futur. Il permet la traduction des nuances de l'aspect non accompli, le présent actuel a la fonction primaire d'indiquer que les événements portent la marque la date du moment où l'on parle. Temps du reportage et du romancier, le présent permanent facilite la soustraction de l'emprise du passé-ou du futur. Le narrateur tient pour vrai dans l'instant où il parle et auquel il accorde une qualité durable.

Exemple emplois particuliers : *Josué arrive dans trois heures.*

L'imparfait

Chez Eluerd (2008), l'imparfait temporel situe le procès dans le passé par rapport au maintenant de l'énonciateur et il exprime l'aspect sécant qui lui permet d'exprimer des procès simultanés se superposant dans la durée. Un complément circonstanciel peut marquer une valeur itérative dans une narration ou dans une description. Dans le discours rapporté indirect, l'imparfait transpose le présent du discours direct. Dans le récit contemporain, le même effet est obtenu par le jeu de l'imparfait descriptif et du passé composé. L'imparfait de l'indicatif est présenté par Chevalier et alii (1964) comme un temps du passé ayant une forme simple, apte à traduire l'action non achevée, convenant à l'expression de la durée de l'action, dont il ne marque ni le début ni la fin. Véritable expression de l'inaccompli susceptible d'être qualifié de « présent en cours dans le passé ».

Exemple valeur générale : *le nuit tombait.*

Emplois particuliers : *Elisa sortait à peine qu'un éclair éclata.*

Le passé simple

Le passé simple, comme le souligne Eluerd (2008), situe le procès dans le passé par rapport au maintenant de l'énonciateur. Des procès se succèdent dans la durée. Le contexte peut apporter une valeur itérative ou ponctuelle. Chevalier et alii (1964)

précisent que le passé simple est une forme verbale qui n'existe qu'à l'indicatif et qui appartient surtout à l'expression écrite et qui situe dans le passé des événements achevés. C'est le temps fondamental du récit des événements passés. Les temps composés sont formés de l'auxiliaire être ou avoir suivi du participe passé du verbe à conjuguer.

Exemple : *L'Amérique fut découverte par Christophe Colomb.*

Le passé composé

Dans l'analyse d'Eluird (2008), le passé composé exprime l'aspect accompli du présent. Du point de vue de l'énonciation, il s'emploie dans les énonciations discours et récit. En relation avec un procès au présent, il exprime une antériorité par rapport à ce présent. Il peut exprimer une antériorité par rapport à une borne future. Le passé composé a aussi une valeur temporelle de passé qui recoupe les emplois du passé simple.

Exemple : *Christophe Colomb n'est pas né en Amérique.*

Emplois particuliers *John a fini le service dans une heure (=John aura fini).*

Le plus-que parfait

Chez Eluird (2008), le plus-que parfait exprime l'aspect accompli, le repère temporel postérieur à l'achèvement du procès est dans le contexte. L'antériorité par rapport à un procès au passé dans le discours rapporté indirect au passé, transpose le passé composé du discours direct. Les emplois modaux du plus-que-parfait recouperont ceux de l'imparfait comme avec l'expression de l'irréel du passé dans une subordonnée d'hypothèse avec si ou avec la formulation polie d'une demande ou même dans une phrase exclamative.

Exemple valeur générale : *Joseph avait nettoyé le salon quand sa femme entra.*

Emplois particuliers *Sophie était passée lui dire bonjour.*

Avec Chevalier et alii (1964), le plus-que parfait de l'indicatif est considéré comme une forme composée exprimant un aspect accompli. Son auxiliaire à l'imparfait a tendance à le situer comme l'«antérieur de l'imparfait». A l'intérieur d'un système hypothétique, le plus-que parfait connaît une valeur modale. Au début d'un récit, son

aspect accompli caractérise une situation dont le décor temporel est aussi peint par l'imparfait ou par le passé simple.

Exemple *On ne dira pas : Si vous l'aviez fait ...*

Le futur antérieur

Selon Eluerd (2008), le futur antérieur exprime l'aspect accompli du futur simple. Le repère temporel, l'accomplissement, dans le contexte, exprime l'antériorité par rapport à un procès au futur. Le futur antérieur de supposition joint une valeur modale à une part de temporalité puisqu'il laisse entendre que l'assertion sera validée.

Exemple : valeur générale : *Il énonça le thème qu'il développerait le lendemain.*

Emplois particuliers *Il souhaiterait vous parler.*

Le passé antérieur

Grevisse et Grosse (1990) indiquent que le passé antérieur se rencontre plus dans la langue écrite. Expression d'un fait accompli, soit par rapport à un autre fait passé, soit par rapport à un repère appartenant au passé et explicité par un complément de temps.

Exemple : *Quand elle eut fini, elle s'assit.*

3.1.3. Les modes

Il n'est pas aisé pour Gross (1986) d'établir la distinction entre les temps et les modes. Popin (1993) groupe sous le nom de *mode* des réalités hétéroclites ; il oppose le participe et l'infinitif aux autres modes.

L'indicatif

Dans l'analyse d'Eluerd (2008), le présent de l'indicatif, par exemple, est un temps grammatical qui n'a ni marques ni valeurs temporelles par lui-même. C'est pourquoi des compléments circonstanciels permettent couramment de l'appliquer sans ambiguïté à un passé proche. Les valeurs temporelles de ce « temps caméléon » ne sont donc que les couleurs que lui procurent l'acte d'énonciation, le contexte ou le sens du verbe.

Exemple : *Elle danse.*

Le subjonctif

Chez Popin (1993), outre son aspect omnimodal, le subjonctif n'est pas un mode temporel. Toutes les expressions de la modalité passent par lui. Mode de dépendance, il est objet de contraintes sémantiques et syntaxiques. Ainsi pour Eluerd (2008), la situation temporelle d'un procès au subjonctif est toujours dépendante du contexte. Le subjonctif, en proposition subordonnée, est gouverné par les verbes exprimant un souhait, un doute, une crainte, un ordre...

Exemple : *Il veut qu'elle vienne.*

Le conditionnel présent et passé

Popin (1993) fait figurer le conditionnel aussi bien dans les formes de l'aspect imperfectif que dans les formes modales. Pour Eluerd (2008), le conditionnel présent et le conditionnel passé peuvent exprimer un futur ou un aspect accompli. Le conditionnel présent temporel exprime un futur par rapport à un passé. Ce procès à venir peut lui-même être situé dans le passé, le présent ou l'avenir du maintenant de l'énonciateur. La transposition du futur s'effectue dans le discours rapporté indirect ou indirect libre. Le conditionnel passé exprime l'aspect accompli du conditionnel présent. Il exprime aussi un futur par rapport à un repère passé ou la transposition du futur antérieur du discours direct.

Exemple : *Raoul pense que Sophie viendra/Raoul pensait que Sophie viendrait.*

Le participe présent et le participe passé

Selon Eluerd (2008), le participe présent est un mode non temporel et non personnel à deux formes : une forme simple (chantant) et une forme composée (ayant chanté). Sa double nature du verbe et de l'adjectif le lie à un nom support exprimant le procès en cours d'accomplissement ou dans sa permanence. La forme composée traduit l'aspect accompli. Si le nom support est sujet ou complément, le participe présent endosse une valeur adjectivale. Les fonctions sont celles l'adjectif comme celle d'épithète invariable en apposition avec une valeur circonstancielle de manière, de cause, de but, d'attribut du sujet ou de l'objet.

Exemple *John semblait éperdu de Laurence.*

Le participe présent endosse la nature du verbe quand le nom support est uniquement agent du participe et forme avec lui une proposition subordonnée participe en position détachée. Elle exprime une temporalité et une causalité. L'adjectif verbal est un participe présent de forme simple qui a perdu sa valeur verbale pour devenir un adjectif à part entière. Il s'accorde avec le nom, il peut prendre les degrés et il a les fonctions des adjectifs comme celles d'épithète, de mise en apposition, d'attribut du sujet, d'attribut du complément d'objet. Le gérondif est formé de la préposition en suivie de la forme invariable du verbe de terminaison-ant. Sa forme composée peut être mise au passif avec un verbe intransitif.

Exemples 1-*La neige déferlant sur les collines, les aveuglait.* 2-*Ici coule le fleuve aux affluents imposants.*

L'impératif

Chez Popin (1993), l'impératif est réservé à la communication orale et au discours direct ; il traduit une interpellation du destinataire, l'expression de l'ordre. Avec Eluier (2008), l'impératif est un mode non temporel dont les temps grammaticaux, renvoient tous à l'avenir par rapport au moment de l'énonciation. Mode semi-personnel s'employant à la deuxième personne du singulier et aux première et deuxième personnes du pluriel, il arrive néanmoins à exprimer l'injonction aux autres personnes avec le subjonctif. L'impératif se construit sans groupe nominal sujet et exprime un ordre, une prière, une demande, une exhortation, un conseil.

Exemple : *Ecoutez comme il gronde.*

L'impératif passé exprime l'accompli et l'antériorité. Dans les subordonnées implicites, il peut prendre une valeur argumentative liée au contexte traduisant l'hypothèse/conséquence, le raisonnement hypothétique par l'absurde, la coordination par ou pour l'expression d'une menace, d'une concession.

Exemple : *Soyez sérieux avec un filou, vous regretterez votre bonne foi.*

3.1.4. Les aspects

Avec Popin (1993), le système linguistique français a tendance à dissimuler l'aspect sous le temps. Le verbe oblitère l'aspect par le temps et le relègue parfois dans des catégories purement sémantiques.

L'accompli/l'inaccompli

Selon Riegel et alii (1997), l'opposition accompli/inaccompli est systématique en français. Elle se manifeste, à tous les modes, par l'opposition entre les formes composées et les formes simples du verbe.

L'accompli envisage le procès au-delà de son terme, comme étant réalisé, achevé. Les formes composées présentent un procès parvenu à son terme final, totalement achevé. Pour Popin (1993), le passé composé, forme d'accompli du présent de l'indicatif, se trouve absorbé par la fonction temporelle de son non accompli et sert, à exprimer l'antérieur du présent, c'est-à-dire le passé.

Exemple : *Le lundi, Maurice a eu de la peine à se réveiller et il a fallu que sa femme l'appelle et le secoue. Ils n'avaient pas mangé parce qu'ils voulaient se baigner tôt.*

L'inaccompli, si l'on se rapporte à Riegel et alii (1997), saisit le procès en cours de déroulement. Les formes simples comme l'infinitif présent, subjonctif présent et du présent ou de l'imparfait de l'indicatif saisissent un procès en cours.

Exemple *Elle danse.*

L'imperfectif/le perfectif

L'imperfectif traduit avec Popin (1993), le déroulement interne du procès. L'aspect imperfectif est une indication qui peut s'interpréter soit comme duratif soit comme fréquentatif. L'imparfait de l'indicatif, le conditionnel présent; le plus-que-parfait de l'indicatif et le conditionnel passé, relèvent de l'imperfectif.

Exemple : *Elle prend le bus tous les matins.*

Le perfectif pour Riegel et alii (1997), l'aspect perfectif envisage le terme du procès. Le procès n'acquiert d'existence complète et véritable que lorsqu'il est parvenu à son terme.

Exemple : *Elle est partie.*

Le sécant/le non sécant

Riegel et alii (1997) soulignent qu'avec l'aspect sécant, l'intervalle de référence du procès est envisagé sans limites. Il est perçu de l'intérieur et découpé en deux

parties : une partie réelle nette et une partie virtuelle floue, à cause de l'effacement de la limite finale. L'imparfait de l'indicatif exprime l'aspect sécant.

Exemple : *Sophie dansait.*

Dans la démarche de Riegel et alii (1997), le procès perçu suivant l'aspect non-sécant est au contraire saisi globalement, de l'extérieur, et enfermé dans des limites ; en particulier, une borne finale lui est assignée. Le passé simple manifeste l'aspect non-sécant.

Exemple : *Julien sonna à la porte à deux heures.*

L'inchoactif/le terminatif

Avec Riegel et alii (1997), l'inchoactif saisit le procès immédiatement à son début, il s'exprime au moyen de périphrases verbales ou de sémi-auxiliaires suivis de l'infinitif, introduit par des prépositions. *Se mettre à, commencer à*, ect. Tous ces verbes indiquent l'aspect inchoactif. Des procédures de dérivation lexicale privilégient également cet aspect comme les verbes en *ir* dérivés d'adjectifs ou des verbes en *iser* dérivés de noms ou d'adjectifs.

Exemple : *Laurence se mit à courir.*

Dans la démarche de Riegel et alii (1997), le terminatif saisit le procès juste avant sa limite finale. Il s'exprime principalement au moyen de périphrases verbales ou de sémi-auxiliaires suivis de l'infinitif, introduit par des prépositions : *finir de, cesser de, achever de, terminer de* marquent l'aspect terminatif.

Exemple : *Il cessa de neiger.*

Le semelfactif/l'itératif

Dans l'analyse de Riegel et alii (1997), le semelfactif vient du latin *semel* signifiant une fois désigne un procès unique. L'itératif exprime l'action de se répéter un certain nombre de fois, de manière discontinue ou régulière. Les compléments circonstanciels de temps servent à indiquer l'aspect itératif. Certains verbes, comme *radoter, répéter, sautiller*, etc, contiennent dans leur sens même l'idée d'une répétition de l'action, qui peut aussi être exprimée par le suffixe *-aille* et par le préfixe *re*.

Exemples : *Madeleine allait au cimetière souvent.*

L'aspect progressif

Selon Riegel et alii (1997), un semi-auxiliaire peut souligner, avec les verbes imperfectifs, le développement progressif de l'action, à la fois continu et par degrés. Ce tour (aller+ participe présent) étant archaïque en français moderne, l'aspect progressif y est très limité. On utilise parfois la périphrase "être en train de", qui correspond à la forme progressive.

Exemple : *Elle est en train de coudre une robe.*

Le verbe en français standard, dans sa forme conjuguée obéit à des contraintes de temps, d'aspect et de modes.

3.2. Le verbe dans les langues gabonaises

Le verbe dans les langues gabonaises soumises à notre observation, requiert un comportement grammatical différent selon qu'il s'agisse du substantif verbal ou du verbe conjugué. Le substantif verbal est en général composé d'un préfixe et d'un thème alors que le verbe conjugué se compose d'un formatif marquant l'aspect ou le temps, d'un thème, des extensions et des voyelles finales. Nous ne souscrivons pas à l'assertion que donne Palier (1985) à propos des constituants du verbe dans les langues gabonaises qui comprendraient un préfixe verbal, un formatif, un infixé, un thème et une post finale. En nous appuyant sur les théories de la grammaire générative, et en considérant les éléments du syntagme verbal qui a servi de base d'observation ou de point d'appui, nous disons que Palier (1985) donne en fait les composants d'une phrase. Nous aurons l'occasion d'en reparler au niveau syntaxique.

3.2.1. Le verbe en fang atsi

Galley (1964) énonce toutes les idées de mode et de temps exprimées en Fang. Deux procédés généraux sont employés : 1) l'addition d'un préfixe ou d'un suffixe à la forme du verbe. 2) l'usage des verbes auxiliaires. Les formes construites par une addition au verbe simple sont au nombre de six : 1) forme simple *yen*, voir, infinitif ; 2) forme *ge yengé*, vois impératif ; 3) forme *l kel* (de *ke*, aller) ; 4) forme *a yena* temps passé ; 5) forme *ba yenba* passif ; 6) forme nasale *nyen*. En reprenant la terminologie de Mba (2001a), le verbal en fang atsi est constitué d'un préfixe et d'un radical. La structure phonématique du radical verbal peut être monosyllabique ou dissyllabique. L'auxiliaire accompagne le verbal quand la communication l'exige. Les auxiliaires vrais

et les néo auxiliaires sont les deux types d'auxiliaire dans la langue fang atsi. Les premiers ne peuvent jamais apparaître seul mais précèdent toujours un verbal. Les seconds sont susceptibles à la fois de coexistence avec le verbal et d'emploi autonome.

L'auxiliaire vrai

Le syntagme verbal à auxiliaire vrai se construit toujours avec le verbal dont il épouse la modalité temps aspect. Il se place entre la modalité verbale de temps et la modalité verbale d'aspect.

Si l'auxiliaire est de forme CVC, la voyelle ∂ vient s'insérer entre l'auxiliaire et le verbal, jouant le rôle d'épenthèse. L'auxiliaire vrai sert à préciser la valeur du syntagme verbal. Il a valeur adverbiale de temps, de manière, d'intensité. Il appartient à un inventaire limité. Parmi les auxiliaires dénombrés par Mba (2001a), nous n'en donnons qu'un Exemple $|k\mu n\partial|$. L'auxiliaire $|k\mu n\partial|$ exprime l'idée de grand matin, la valeur matutinale de l'action verbale ou l'imminence de l'action verbale. Il se construit avec toutes les modalités verbales temps-aspect appropriées. Nous empruntons l'exemple à Mba (2001a)

Exemples /mak $\mu n\partial$ k ∂ ' / "je pars tôt, très tôt"

Le néo auxiliaire

Les néo-auxiliaires sont des verbaux susceptibles à la fois d'entretenir des rapports syntagmatiques avec le verbal, de manière à exprimer une nuance particulière au même titre que les auxiliaires vrais, et d'avoir un emploi autonome. Les néo auxiliaires se distinguent donc des auxiliaires vrai par leur capacité d'emploi autonome, au même titre que les verbaux n'ayant pas la capacité d'être auxiliaires. Par ailleurs, à la différence des auxiliaires vrais, les néo auxiliaires se distinguent entre eux en fonction des types de construction dans lesquels ils s'intègrent. La construction est de type MT Néo Aux MA RV, c'est le cas de $|tate\partial|$. Nous avons dénombré seize néo -auxiliaires qui utilisent ce type de construction que donne l'étude de Mba (2001a). Nous ne citerons qu'un exemple. Il exprime l'antériorité, la priorité dans le temps. Il est issu du verbal / ∂ ' tate ∂ '/ commencer, faire en premier lieu. Il se construit avec la quasi-totalité des modalités verbales temps-aspect. Nous empruntons l'exemple à Mba (2001a).

Exemple /m ∂ 'v ∂ 'dzi' / "je mange d'abord"

La construction de type Néo Auxiliaire+Verbal concerne le cas de | nɔ̃ | . Les néo auxiliaires de ce type sont en nombre très limité. Nous en avons dénombré quatre dans l'étude de Mba (2001a). Nous n'en donnons qu'un exemple. Il indique la potentialité, la capacité, la possibilité. Il ne s'emploie que pour exprimer un procès qui peut se réaliser par rapport au moment de l'acte de parole. Il est issu de l'existentiel | nɔ̃ | "être". Nous empruntons l'exemple à Mba (2001a).

Exemple /but bɔ̃' nɔ̃' nzu` / "les gens peuvent venir".

En fang atsi, l'expression du verbe conjugué se fait avec le soutien des modalités verbales de temps, d'aspect et de temps aspect. Par rapport au verbal, une modalité verbale de temps lui est pré-posée et une modalité verbale d'aspect lui est post-posée. Ces deux modalités forment un monème grammatical appelé modalité verbale temps aspect.

La modalité verbale de temps

Les morphèmes relatifs à la modalité de temps expriment le temps dans lequel se déroule le procès. La modalité de temps se place entre la modalité nominale et le monème verbal. Les modalités verbales de temps se caractérisent par des modalités dissyllabiques et des modalités monosyllabiques.

váká exprime un passé récent, souvent d'aujourd'hui, proche ou assez proche du moment de l'acte de parole. Nous empruntons l'exemple à Mba (2001a).

Exemple /mɔ̃` *váká* *dzi*/ j'ai mangé.

ndúkɔ̃` rend l'idée d'une action venant de se produire ou de commencer pouvant se traduire en français par le passé récent, elle précède un verbal simple ou redoublé CVCV ou CVC.

Exemple /ò *ndúkɔ̃`* *dzi*/ tu viens de manger.

víà exprime l'idée qu'une action dont la réalisation est imminente appartient à « l'avenir immédiat » traduite en français par le futur immédiat. Elle précède un verbal simple ou redoublé.

Exemple *mɔ̃' víàyá* : je vais me fâcher.

kɔ̃

L'action est située dans un moment de l'avenir, proche ou éloigné, par rapport au moment de l'acte de parole souvent précisé par le monème adverbial à valeur temporelle de type « demain ».

Exemple *bòngǎ bǎ kǎ só* les enfants viendront.

vǎ'

vǎ' exprime, avec un verbal simple, une action présente, en cours de réalisation, ou durative, ou en progrès. Par ailleurs, dans son emploi avec un verbal à forme redoublée, la modalité verbale de temps *vǎ'* exprime l'habituel ou le fréquentatif.

Exemple *òvǎ' bǎ* tu es en train de faire.

ngá'

Sa forme est un verbal simple ou redoublé. en construction avec un verbal redoublé, une action, un procès en cours de réalisation dans un passé récent.

Exemple *ngá' mǎ`ndámǎ'ngá dzík mǎ`ndámǎ`ngádzídzík* les maisons brûlaient.

un passé proche ou éloigné. Elle exprime,

-en construction avec un verbal simple, une action accomplie, un procès achevé dans un passé récent, exclusivement d'hier.

Exemple

ngá: ´

ngá:´ Sa forme est un verbal simple ou redoublé qui se distingue de la précédente par la longueur vocalique. L'acte de parole appartient au temps révolu. Elle exprime.

-en construction avec un verbal simple, un passé éloigné ou très éloigné.

Exemple *bùt bǎ'ngá : tsám* les gens avaient détruit des maisons.

-en construction avec un verbal redoublé, elle traduit l'habituel ou le fréquentatif, c'est-à-dire la récurrence des procès dans le passé.

Exemple *bùt bǎ'ngá : tsámmǎ'ndá* les gens détruisaient des maisons

'ngá:

Sa forme est un verbal simple. Elle indique, au moment de l'acte de parole, une action, un procès à son début.

Exemple /'ngâ : mð' ngâ : dzí/ je mange.

/N/

Elle indique une action qui va se réaliser dans un avenir proche, indéterminé ou déterminé par les monèmes adverbaux de type |dǎn|, tout à l'heure, dans un instant, bientôt, qui indique un futur proche.

Exemple dð'n àkítí mð'n`dzí je mangerai.

ϕ

La modalité temporelle représentée par le morphème à signifiant zéro ϕ exprime :

- le présent ou l'actuel

La modalité temporelle situe le procès au moment de l'acte de parole. Elle se construit spécifiquement avec les verbes statifs qui indiquent une attitude physique ou morale, un état.

Exemple /mǎ̀ tò`sí/ je suis assis.

- le passé 'ϕ'

La modalité verbale de temps représentée structurellement par le morphème à signifiant zéro 'ϕ', rattache au moment de l'acte de parole le procès qui appartient au temps révolu, indéterminé, proche ou éloigné. Cette modalité se construit avec tous les verbaux, à l'exception des verbes d'état et des existentiels.

Exemple /mǎ́ bók/ j'ai fait.

-le futur ϕ'

La modalité verbale de temps représentée par le morphème à signifiant zéro ϕ', peut exprimer un procès à venir par rapport à l'acte de parole. Elle se construit avec tous les verbes, à l'exception des verbes d'état et des existentiels.

Exemple /mə́ dzí/ Je mangerai.

a

La modalité verbale de temps représentée par le morphème |a| exprime :

-le présent ou l'actuel |a|

La modalité situe le procès au moment de l'acte de parole. Elle indique un procès en cours de réalisation ou en progrès.

Exemple : /mòng ə́ à dzí/ l'enfant mange.

-le passé |á| rattache au moment de l'acte de parole le procès qui appartient à un temps révolu, se construit uniquement avec les verbes d'état qui indiquent une attitude physique ou morale et qui présentent une conjugaison très déficiente.

Exemple /byá d`μ ə́/ Nous étions enfermés.

A: ne se construit ni avec les verbes d'état ni avec les existentiels. Elle rattache au moment de l'acte de parole le procès qui appartient à un temps révolu.

Exemple /m`bàkl ə́ à `nàngbá/ le gardien avait tremblé.

La modalité verbale d'aspect

Le procès envisagé, exprimé par le verbal, peut être considéré comme entièrement terminé, c'est « l'aspect accompli », ou ce procès peut être considéré comme étant en cours de déroulement ou d'achèvement, c'est « l'aspect non-accompli » ou « inaccompli ». La modalité verbale d'aspect est postposée au verbal. La modalité verbale d'aspect est structurellement représentée par le morphème *a, ang, ya, yang, ø*

ø

-l'aspect inaccompli traduit le procès en cours ou non encore commencé. Elle accompagne, dans ce cas, toutes les modalités verbales de temps présent, de temps futur et le procès en cours de réalisation dans le passé.

Exemple *mà dzí* je mange

-l'aspect accompli accompagne alors les modalités verbales de temps passé.

Exemple *ó dzí* tu as mangé

a ~ang

Cette modalité indique une action, un procès accompli, sans précision du moment auquel cette action a été effectuée. Les formes *a* et *ang* sont des variantes libres. Elles apparaissent dans les mêmes contextes.

Exemple *mùtá k'ù* à l'homme est tombé

yà : ~ yàng

Cette modalité indique un procès accompli. Les formes *ya* et *yang* sont des variantes libres et apparaissent dans les mêmes contextes. Le procès qu'elles indiquent est considéré comme accompli dans un passé pas très éloigné, un passé d'aujourd'hui.

Exemple *ó v'ò* : `yà : tu t'es réveillé.

Le syntagme verbal à modalité temps-aspect

Le syntagme verbal à modalité est essentiellement en fang atsi, un « syntagme verbal à modalité temps –aspect ». Le verbal, dans le paradigme de la conjugaison, est déterminé conjointement par la modalité verbale de temps, antéposée, et la modalité verbale d'aspect, postposée. Ces deux modalités forment alors un monème à signifiant discontinu que nous appellerons désormais « temps-aspect ».

Modalité verbale Temps « Passé »-Aspect « Accompli »

A, á, ngá', ngá :', váká, ndùkə̀, 'ϕ', a ~ang, ϕ, yà : ~ yàng

Modalité Verbale Temps Présent Aspect Non accompli

A, ϕ, və́, 'ngâ :

Modalité Verbale Temps Futur Aspect Non accompli

ϕ', N, kə̀, ' víà

3.2.2. Le verbe en mpongwé

Les auxiliaires être et avoir

L'emploi du verbe "être" au présent de l'indicatif est perçu comme une simple copule excluant tout rapport de lieu et de temps. L'emploi du verbe "être" aux autres temps et modes que le présent de l'indicatif, donne à voir les circonstances et le présent. Ainsi, le temps passé ou futur étant déjà exprimé ou connu par les circonstances, l'imparfait, le passé et le futur du verbe "être" se rendent souvent par le présent. Quant à l'auxiliaire "avoir", il n'a pas de correspondant en mpongwé. Il se tourne par "être avec" et s'exprime par le temps convenable du verbe "être", suivi de la préposition *na*. Suivi d'un relatif complément, il devient sujet du verbe. "Il y a" se rend par l'impersonnel *re*.

Le Présent

L'indicatif présent fait voir parfois un temps indéterminé. Avec les verbes neutres d'état, le présent indique le devenir ou l'action s'accomplissant. Le mpongwé emploie souvent l'indicatif présent, là où le français emploie l'infinitif ou le participe présent. L'indicatif présent négatif est parfois employé pour traduire un passé.

Le passé

Le passé négatif est souvent rendu par le présent à désinence *e*. Le passé immédiat s'emploie pour faire percevoir une action qui vient de s'accomplir il y a peu d'instant, tout au plus dans l'espace d'une demi-journée. Il peut indiquer aussi une action commencée, mais persistant encore. Le présent, le passé, le futur, ou le conditionnel peuvent se rendre par le passé immédiat qui s'emploie aussi dans une proposition subordonnée pour rendre le présent ou le passé, avec une conjonction (ordinairement « si ») exprimée ou facilement sous entendue.

L'imparfait

L'imparfait se subdivise en imparfait immédiat, rapproché et éloigné. La présence ou l'absence à la suite du pronom subjectif d'un affixe, faisant fonction d'auxiliaire, est le moyen premier et essentiel de distinguer les modes et les temps.

3.2.3. Le verbe en pounou

En pounou, l'infinitif, est un substantif verbal, composée d'un préfixe *u*, d'un thème d'une à trois syllabes et d'une finale vocalique, le plus souvent *a*, rarement *i*, *u*.

Soit la phrase *tu tsi ji dibig a*. Nous considérons avec Fontaney (1980) la structure du verbe conjuguée comme constituée d'un formatif, d'un thème, des extensions et d'une finale vocalique. Préfixe Verbal (*tu*) + Formatif (*tsi*) +Infixe (*ji*) + Thème (*dibig*) + Finale (*a*).

Etre et avoir

Tous les temps des verbes s'expriment par des auxiliaires intercalés entre le pronom subjectif et le radical du verbe. La diversité des formes à valeur d'auxiliaires être correspond à des verbes apocopés, des adverbes, des prépositions, un pronom verbal et deux auxiliaires périphrastiques. Le verbe « être » se rend par des verbes, plus ou moins défectifs *ka Ba dji vu*. Les plus courants sont :

Kë/Ka marque une action ou un état passager.

Exemple : *Tu kë silama*, nous nous couchâmes.

Tsi est un auxiliaire affirmatif, forme le parfait et l'imparfait récent.

Exemple : *Mombu a tsi dji*. Mombou a mangé.

Les verbes *wenda*, aller, *wetsa*, venir, employés sous leur forme abrégée : *we*, *ye*, de *wenda*, *i*, de *yetsa-wetsa*, s'emploient comme de véritables auxiliaires et sont suivis du verbe sans aucun préfixe temporel.

Exemple *Burobu o we landa Mangwala*. Bourobou ira chercher Mangouala.

L'auxiliaire « Avoir » qui n'a pas de correspondant en pounou, est suppléée par les différentes formes du verbe « être », et on y ajoute la préposition *na*.

Le formatif

Le formatif est un morphème dont la fonction est d'indiquer le temps et/ou l'aspect du verbe. Dans la conjugaison générale il y a toujours un formatif, sauf à l'impératif affirmatif et au subjonctif. Les formatifs principaux que dresse Fontaney (1980) sont : *i* pour le présent, *u* pour le futur indéterminé, *ki* pour le futur immédiat, *tsi* pour le passé ou perfectif, *ma* pour passé proche ou imperfectif, *ma* pour le passé lointain, *ka* pour le subsécutif employé dans la narration, souvent à la place d'un autre formatif déjà employé.

Le thème

Dans la description du verbe de Fontaney (1980), les verbes à thème monosyllabique ont un ton bas sur le radical et un ton haut sur le préfixe. Et les verbes à thème polysyllabique se composent d'un radical suivi d'une extension ou d'une séquence d'extensions. La structure syllabique du thème peut être CVC, ou CVNC, ou CSVNC, ou CSVNC, rarement NCV (N) C.

Les extensions

Is

Cette forme est employée pour indiquer qu'une impulsion morale ou physique s'exerce sur une personne, un animal ou un objet.

Exemple : *ubega* apporter *ubegisa* « faire apporter (par qqn) ».

Il

Il a une valeur applicative et s'emploie lorsqu'un syntagme complément est ajouté au schéma normal. Ce complément peut être un bénéficiaire, ou un circonstanciel de temps, lieu, manière, cause. La forme directive est caractérisée par *il* suffixé au radical, *ina* après un radical terminé par m, n, au passif : *ulu*, *unu*, suffixé au radical.

In

In-donne le plus souvent des verbes transitifs, mais il y a aussi des intransitifs.

Exemple : *ugomina*, clouer.

Ig

Ig a le sens général de l'impositif signifiant « mettre dans telle position ». Le verbe est transitif.

Exemple : *ureliga* mettre debout, *Ugoriga* tordre

ul, ug, us

Ul quelquefois *us* à l'actif, *ug* au passif, ajoutée au radical de certains verbes, leur donne la propriété soit de renverser leur sens, à la façon de « de » en français, dans déterrer, soit de marquer un changement d'état d'un objet.

Uli, ulul

Cette forme de dérivé marque la répétition d'un acte, soit qu'on le complète, soit qu'on le recommence. La forme itérative est caractérisée par *ulil*, au présent de l'indicatif. *Ulul* au passif.

Umug umun

Umug traduit la forme passive d'état alors que l'active bien que rare s'exprime par *umun*. Ces deux formes s'ajoutent au radical de plusieurs verbes pour leur donner une idée d'extension, de durée d'intensité d'état ou d'action.

Am

Am marque les verbes intransitifs exprimant un état, l'action de se mettre dans un état comme l'extension stative. "Se lever" est la conjugaison commune à tous les verbes; "être debout" est réservée aux verbes exprimant un état.

An

Cette extension donne souvent l'idée de relation ou de contact entre deux personnes ou deux choses : mais elle peut exprimer aussi une expérience interne à l'individu ; elle a parfois un sens réfléchi. Les verbes peuvent être transitifs ou intransitifs

Exemple : *ubambana* être près se rapprocher.

Ang, ung

Ang exprime la forme temporelle rendue au présent de l'indicatif par *ing* au passif par *ung*. La marque de la durée, du continu d'une action ou d'un état correspond à l'imparfait de l'indicatif du français. Elle peut se rendre par l'expression : « continuer de... »

Forme immédiate ou totalisante

La répétition de la première syllabe du radical du verbe s'emploie pour indiquer qu'une action a été faite ou va être faite immédiatement ; elle indique aussi le résultat de nombreuses actions répétées.

Exemple : *u papasa*, signifiera fendre immédiatement ou faire de nombreuses fentes, de *u pasa*, fendre.

Esen usun

Esen usun marque la forme réciproque suggérant que l'action est faite par deux ou plusieurs sujets agissant l'un sur l'autre ou les uns sur les autres.

Exemple *u dimbesena*, se frapper mutuellement (verbe *u dimba*, frapper).

Les finales

La finale est une voyelle

a

Dans la démarche de Bonneau (1956), la plupart des verbes ont le suffixe *a* qu'ils conservent dans toute la conjugaison, pour toutes les autres formes actives excepté au présent des modes indicatif et concessif, ainsi que dans certaines formes d'impératif et de concessif.

u

La forme passive est caractérisée par la désinence-*u*. Cette désinence *u* demeure à tous les temps et modes de la conjugaison, soit affirmative, soit négative. Les verbes passifs, lesquels se forment sur l'actif par la substitution de la désinence *u* à la désinence *a*.

Les verbes : *u ulu*, entendre, *u fu*, mourir, *u nu*, boire ; quelques verbes formés sur un passif, tels que : *u dugusu*, compléter, *u bengusunu*, aller se rencontrer, *u bengunu*, rencontrer fortuitement, *u namusu*, atteindre. La double forme passive : d'abord celle du radical, puis celle de l'extension: *anga*, devient *ungu*, *ulila*, devient *ululu*.

Exemple : *u laba*, voir ; *u labu*, être vu, *ni dimbi*, je frappe ; *ni dimbu*, je suis frappé.

i

Ont la désinence *i*, qu'ils conservent dans toute la conjugaison, les verbes : *u gani*, causer des élancements, *u goni (musa)*, demeurer oisif, *u dji*, manger ; *u geyi* être peu, être petit ; *u gufi*, être court.

3.2.4. Le verbe en yisangu

Ondo (2000) indique que les morphèmes du verbe sont présentés selon leur ordre de succession dans les formes : le préfixe verbal, la post-initiale négative, le formatif, le limitateur, le radical, les morphèmes post-radicaux (suffixes et préfinale), la finale et la

post-finale. Il est utile de distinguer avec Idiata (1998) que le substantif verbal est composé d'un préfixe et d'une base verbale qui peut être simple ou complexe. La base verbale est simple si elle ne comporte pas d'extension (s), et complexe lorsqu'elle en comporte. Le verbe conjugué présente une structure qui peut être très complexe comprenant plusieurs éléments grammaticaux affixés au radical. La structure du verbe est constituée de trois éléments : le formatif qui marque le temps et l'aspect du verbe, le radical qui porte le sens lexical du verbe et la voyelle finale.

Le formatif

Ondo (2000) remarque que le formatif indique le temps du verbe. Les formatifs *kà* exprime le futur proche, *mà* couvre le passé proche, le passé néloigné se forme à l'aide du formatif *tsà*, *gù* marque le futur éloigné, lointain. Selon Idiata (1998), le formatif situe l'action exprimée par le verbe dans le temps. Ainsi, il comporte à la fois des informations de temps et d'aspect.

ɣònə́

Le formatif *ɣònə́* indique que l'action exprimée par le verbe est en train de se dérouler, au moment où l'on parle. C'est le présent progressif

Exemple : *màɣònə́ yámbílə́* je suis en train de parler.

mà

Le formatif *mà* indique qu'à l'instant présent, l'action exprimée par le verbe est déjà accomplie. C'est un présent accompli, qui s'opposerait par exemple au présent progressif.

Exemple : *mámàbúlə́ tsùβə́* j'ai maintenant cassé la calebasse.

ká

Le formatif *ká* indique que l'action exprimée par le verbe se produit de manière habituelle, c'est le présent habituel :

Exemple : *mwânə́ áká lili nə́ díbâti* l'enfant a l'habitude de pleurer la nuit.

tsə̀

Le formatif *tsə* laisse percevoir le fait que l'action exprimée par le verbe est accomplie à un moment révolu par rapport au moment où l'on parle :

Exemple : *mási ɣə Móómbù áts əbúl ə tsùβ ə* hier Mombu a cassé laalebasse.

kə

Le formatif *kə* exprime le futur immédiat. Il suggère que l'action exprimée par le verbe va se dérouler dans un avenir très proche, par rapport au moment où l'on parle :

Exemple : *mwân ə ák ə bwíl ə* l'enfant va se baigner.

ɣù

Le formatif *ɣù* exprime le futur. Il indique que l'action exprimée par le verbe va se dérouler dans un avenir plus ou moins proche, par rapport au moment où l'on parle :

Exemple : *ɲgwáli mwé ɲì á ɣùrúú ɣə* demain l'étranger viendra.

ɣá

Le formatif *ɣá* exprime l'hypothétique. Il indique que l'action exprimée par le verbe est envisagée comme hypothétique.

Exemple : *mwân ə ɣá líl ə ìβ è é ɣ ə ɣ à má à mb ə* si l'enfant pleure, tu lui donnes de l'eau.

rə

Le morphème *rə* marque le potentiel. L'action exprimée par le verbe est envisagée comme potentielle :

Exemple : *mwân ə àr ə líl ə ìβ è é ɣ ə ɣ à má à mb ə* Si l'enfant pleurait tu lui donnerais de l'eau.

bə

La langue yisangu atteste un morphème itératif, il s'agit du morphème *bè*, qui indique que l'action exprimée par le verbe se déroule à nouveau. Le morphème itératif se place immédiatement après le formatif.

Exemple : *mwân ə áyòn əbwííl ə* l'enfant est en train de se laver.

Le thème

Ondo (2000) souligne que le thème verbal est formé du radical, de morphèmes postradicaux (suffixes et préfinale), et de la post finale. Le yisangu a deux types de radicaux, dont la répartition est lexicale. Ce sont : les radicaux de type 1 constitué de radicaux à ton lexical bas-et les radicaux verbaux de type 2 à ton radical haut. Tous les radicaux monosyllabiques biphones appartiennent au type 1. Idiata (1998) notera de même que le radical porte le sens lexical du verbe. La forme canonique du radical est CVC, avec une voyelle brève ou longue. Il existe aussi un tout petit nombre de radicaux à structure CV. Sur le plan tonal, il existe trois types de radicaux verbaux : les radicaux à ton haut *ú-túl-ə* entonner, ceux à ton bas *ú-nù* boire les radicaux CVVC ne sont pas attestées ici et les radicaux à ton montant *ú-làám-b-ə* cuisiner, ce type tonal n'est attesté qu'avec une voyelle longue.

Les extensions

Ondo (2000) fait voir que les suffixes de dérivation appartiennent au post-radical. Pour mémoire, le post-radical comprend : le (s) suffixes (s) et la préfinale. Dans beaucoup de cas, l'auteur a observé que le radical ne s'utilisait que sous la forme dérivée, c'est-à-dire que le suffixe qui lui est adjoind n'est commutable. Dans le lexique dressé (mais que nous ne proposons pas ici), ces radicaux sont affectés d'un astérisque. La majorité des exemples donnés sont à l'infinitif. Les suffixes de dérivation sont au nombre de dix : 1-le causatif- *is*, 2-l'applicatif *il*, 3-le passif *ù*, 4-le réciproque *àn*, 5-l'impositif *ig*, 6-le réversif intransitif *ùg*, 7- le réversif transitif *ùl*, 8-le causatif statif *ùs*, 9-le statif *àm* et 10-le statif- *àl*.

əŋg

Le morphème *éhg* marque le duratif. Ce morphème donne à voir le fait que l'action exprimée par le verbe se déroule de manière durative :

Exemple : *Mómbù yà n'á úsúnd'è bàts'è yáng'éhg'á má'χ'nd'è n'àngù yòòtsù.*

Mombu et Musunde ont mangé des bananes toute la journée.

ís

Le morphème *ís* marque le causatif. Ce morphème indique l'action d'un double agent, l'un faisant accomplir l'action par l'autre ou aidant à l'exécution de celle-ci.

Exemple : *Mómbù χ'n'áb'ar'è*, Mombu est en train de grimper.

il

Le morphème *il* marque l'applicatif. Ce morphème indique que l'action exprimée par le verbe s'accomplit à l'égard de quelqu'un, à son profit, à sa place ou qu'elle lui est destinée.

Exemple : *Mómbù áts'è sú'umb'è b'ombù* Mombu a acheté un bonbon.

é'n

Le morphème *é'n* marque la réciprocité. Ce morphème, appelé aussi associatif indique que l'action exprimée par le verbe est faite réciproquement par les deux sujets du verbe (donc le verbe a un sujet pluriel) :

Exemple : *Mómbù n'á Músúnd'è bà'χ'n'áb'óts'én'è* Mombu et Musunde sont en train de se mouiller mutuellement.

iχ

L'impositif est marqué par le suffixe *iχ*. Ce morphème indique que l'on met quelqu'un ou quelque chose dans une position donnée. Il convient de préciser que les verbes qui attestent une forme impositive n'ont pas de forme simple :

Exemple : *Mómbù à'mà'té'lí'χ'è mwân'è* Mombou a mis l'enfant debout.

Le verbe impositif est toujours transitif. Dans son emploi, il commute avec le morphème statif- $\acute{e}m$ -et le réversif – $\acute{u}l$ -.

Exemple : \acute{u} - $ts\acute{i}b$ - $i\gamma$ - \acute{e} fermer

Exemple : \acute{u} - $ts\acute{i}b$ - $\acute{e}m$ - \acute{e} se fermer

Exemple : \acute{u} - $ts\acute{i}b$ - $i\gamma$ - \acute{e} fermer

Exemple : \acute{u} - $ts\acute{i}b$ - $\acute{u}l$ - \acute{e} ouvrir

ul

Le réversif transitif transforme un verbe intransitif en verbe transitif qui a la forme ul . Le verbe ayant ce morphème a un sens contraire à celui qui comporte le suffixe impositif.

$u\gamma$

Le morphème réversif intransitif transforme un verbe transitif en verbe intransitif. Ce suffixe a la forme. $u\gamma$. Dans son emploi, le verbe comportant le suffixe réversif intransitif s'oppose à celui qui comporte le causatif statif :

Exemple : \acute{u} $\gamma\acute{u}m$ $\acute{u}\gamma$ \acute{e} être sec (sécher).

us

Le causatif statif est marqué par le suffixe us qui suggère l'action de mettre dans un état, il s'oppose sémantiquement au verbe qui emploie le réversif.

$\acute{e}m$

Le morphème statif, appelé aussi positionnel, a la forme $\acute{e}m$ Il indique l'action de se mettre dans un état ou l'état lui-même.

Exemple : \acute{u} - $s\acute{i}k$ - $\acute{e}m$ - \acute{e} être arrêté (s'arrêter).

$i\gamma$

Le suffixe neutro-passif $i\gamma$ transforme un verbe transitif en verbe intransitif :

Exemple : *ú mún ə* briser.

Les voyelles finales

ə est la finale la plus fréquente ; elle est attestée lorsque le verbe est à l'infinitif et lorsqu'il est conjugué avec la plupart des formatifs, à l'exception du présent habituel.

Exemple : *másiɣə Móómbù átsəbúl'ə tsùβə* Hier Mombu a cassé laalebasse.

a est attestée pour marquer le duratif, lorsque l'action du verbe est située au passé éloigné.

i est la finale du verbe lorsqu'il est conjugué au présent habituel et au subjonctif. Mais il existe un petit nombre de substantifs verbaux à finale *i* (sans être conjugué au présent habituel).

Exemple *mwânə ákálìlì nə díbâti* L'enfant a l'habitude de pleurer la nuit.

u est la finale du verbe à la voix passive. Il existe aussi un tout petit nombre de substantifs verbaux se terminant par cette finale.

Le verbe conjugué dans les langues gabonaises est composé d'un formatif, d'un thème, d'une extension et d'une finale.

Pour des raisons de commodité, pour notre propos, nous ne présenterons pas les particularités du verbe dans cette section, nous l'analyserons dans le cadre syntaxique où son rendement paraît plus pertinent pour établir des généralisations.

4. L'onomatopée

L'onomatopée en français standard, dans les langues gabonaises et même dans les particularités linguistiques du FPEG situe l'énoncé dans la réalité de telle sorte que son évocation est liée à sa réalisation concrète dont l'imitation renvoie à la production première.

4.1. L'onomatopée en français standard

D'ores et déjà, on ne peut que s'accorder avec Riegel et alii (1997) sur le fait que les onomatopées bien qu'ayant rarement des formes consonantiques exclusives, sont des termes courts et invariables formés d'une ou deux voyelle (s), éventuellement combinée

(s) avec une ou deux consonnes. Dans la démarche de Grevisse (1990), les onomatopées sont des mots imitatifs qui reproduisent approximativement certains sons ou certains bruits.

Exemple : *cocorico, cricri, tic-tac, frou-frou*, ect...

4.2. L'onomatopée en myene

L'onomatopéisation pour Ziza (1979) fait partie des procédés de création de mots en myene. Elle consiste à former des mots en imitant des sons expressifs du monde extra-linguistique.

Exemple : *o'nkinki*, son du tam tam.

Exemple *Ekyekye*, rire bruyant.

4.3. Les particularités des onomatopées

En FPEG, les emprunts pour la catégorie des onomatopées ne se rencontrent que sous une seule forme n'ayant connu aucune modification formelle.

Dans notre analyse des particularités des onomatopées du FPEG, nous considérons les sigles, abréviations ou autre signes déjà adoptés dans les catégories nominale et adjectivale. Cependant, l'intelligibilité de notre propos, doit tenir compte des données non encore évoquées. Ainsi, convenons pour les onomatopées :

Ono onomatopée

Grin grin : ono. imitant le bruit que fait la sonnerie du téléphone.

[DEM3]-In zour lé téléphone i soné grin grin o delta (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

Mwamwa : ono. imitant le caractère désordonné d'une situation.

[SCRIB2]-Devant le Grand jury! Mwamwa (b pol det le scrib74 p. 2).

Les particularités onomatopéiques dans le FPEG sont exclusivement des écarts interlinguistiques. Ils sont essentiellement des emprunts issus des langues gabonaises et ne subissent aucune modification formelle.

5 L'interjection

L'interjection en français standard, dans les langues gabonaises et dans les particularités du FPEG traduit un mouvement de l'âme, elle participe à la connaissance de l'attitude du locuteur.

5.1. L'interjection en français standard

Qu'elle soit pour Grevisse (1990), un mot invariable jeté brusquement dans le discours pour exprimer avec vivacité un mouvement de l'âme, l'interjection est pour Popin (1993), liée à l'énonciation, servant d'appui conventionnel à l'intonation, indiquant la modalité de la phrase. En linguistique, elle est considérée comme un mot-phrase ayant la capacité d'une phrase exclamative, apte à indiquer, par son intonation, les intentions manifestes du sujet parlant. Instrument mimétique dans le texte écrit, elle sert de conventions de genre et d'époque comme le veut d'ailleurs la symbolique théâtrale. Il est ainsi loisible de s'appesantir avec Riegel et alii (1997) que les interjections peuvent s'insérer dans une phrase à différentes places, sans s'intégrer à sa structure. Quand elles constituent à elles seules un énoncé, les interjections ont une valeur expressive ou injonctive avec cette dernière valeur. Les interjections peuvent soit s'associer à l'apostrophe soit se cumuler. Les cris et bruits sont liés à la situation de communication et se présentent sous plusieurs catégories grammaticales.

5.2. L'interjection dans les langues gabonaises

Nous n'avons pas trouvé de documentation fournie sur la question de l'interjection dans les langues gabonaises. Cependant, Galley (1964) et Bonneau (1956) dressent pour chacun les différentes catégories grammaticales qui peuvent servir d'interjection allant de simples voyelles à certains mots.

5.2.1. L'interjection en fang

En fang, pour Galley (1964), de simples exclamations et des interjections tirées de certains mots constituent deux catégories déterminant les interjections. *Akô* est l'expression de l'indignation, *yé* traduit le mépris, ou le reproche, *baaa* est l'expression de la protestation, *nno* traduit l'indignation, (n'est ce pas ?). Des interjections tirées de certains mots, sont des noms composés. Ainsi *Eké-taré*, *éké-nané* indique la surprise ou la colère, et on nomme son père ou sa mère. *Ayao!* Eh ma mère ! Cela se dit en

pleurant quand on souffre. *Ngoghe me ! Malheur à moi ! Ngoghe we ! Malheur à toi !*
On le dit souvent en plaisantant.

5.2.2. L'interjection en pounou

D'ores et déjà, on ne peut que s'accorder avec Bonneau (1956) sur le fait que dans la langue pounoue, les interjections proprement dites sont simplement des voyelles : *a, e, i, o, u*. C'est le ton dont elles sont prononcées qui leur donne leur valeur spécifique de joie, de douleur, de crainte ou d'admiration. La joie se rend plus particulièrement par *ah* (long) ; l'étonnement par *ho* (bref), ou *ha* (long), la douleur, par *hi* (long), l'approbation par *yo* (long), le refus par *haha*, détachés et rapides, la joie par *yelele*. Elles peuvent être tirées des noms composées.

5.3. Les particularités des interjections

En FPEG, les emprunts pour la catégorie interjectives ne se présentent que sous une seule forme n'ayant connu aucune modification formelle.

Dans notre analyse des particularités des interjections du FPEG, nous considérons les sigles, abréviations ou autre signes déjà adoptés dans les catégories nominale, adjectivale et onomatopéiques. Cependant, l'intelligibilité de notre propos, doit tenir compte des données non encore évoquées. Ainsi, convenons pour les interjections :

Exp.interj. expression interjective

Interj interjection

Adié/adiéé interj. de la langue pounoue traduisant l'assertion, l'acquiescement, le caractère véridique de ce que l'on énonce.

[SCRIBOU98]-Adiéé! (le scribou 085 la rédac p. 8).

Akié/ Akiéé/ Akiééé/ Akiéééé/ Akiée interj. var. Aakiee, ako! (du fang, du mpongwé), oral, fam. Marque l'étonnement, la surprise, parfois l'indignation ou le soulagement. Boucher et Lafage (2000) attestent le caractère endogène de cet écart.

[SCRIB20]-Il y a un cercueil en plein milieu de la route. Akié!(b pol det le scrib H.N75 p. 4).

[SCRIB9]-Il a passé un savon aux gendarmes! Akiéé (b pol det le scrib 74 p. 6).

A tare zame/ A tarezam/ A tare zamôôô interj. Var. A tare nzame! (du fang), oral surtout. Mon Dieu ! Boucher et Lafage (2000) attestent le caractère endogène de cet écart.

[SCRIB26]-A tare zame! (b pol det le srib Geneviève Ngoumbi77 p. 2).

[SCRIBOU38]-A tare Zamôôô! (le scribou cédril ongouala p. 2).

Ating zama/ Ating zame interj. de la langue fang traduisant l'évocation de Dieu.

[SCRIB12]-Ating zama Massa ! Tout ça ce sont les minââ (b pol det le srib 74 p. 7).

Aniambié/ Anyambié interj. de la langue myene traduisant l'évocation de Dieu.

[SCRIB22]-Aniambié! J'ai fait koi?(b pol det le srib pahé75 p. 7).

Chouôôôôô/ Tchouoôô/ Tchouôôôôô Tchouôôô / Tchoouuô/ Tchouo/Tchoouoo/ Tchoouoos/ Tchoouuo/Tchouooo/ Tchouoo/ interj. oral, basilecte Courant, oral, tous les milieux cri marquant la colère et la réprobation ou encore l'étonnement" Expression de joie, de douleur, de surprise, d'admiration. Le nombre de ô accentue la gravité d'une situation ou le degré d'étonnement ou le cadre dans lequel elle se déroule, expression employée quand on est dépassé par un événement exclamation exprimant le sentiment de mécontentement, de désolation. Cette particularité se trouve évoquée par Moussounda (2006), Boucher et Lafage (2000).

[UNION7]-*Il y a quand même des petits malins qui en organisent le trafic. Résultat : le prix en est multiplié par cinq, voire dix! Tchouôôô!* (b. pol. det. l'un. 7975 la rédac p. 1).

Mamôôô/ Mamoo Interj. oral exprimant un grand étonnement. Boucher et Lafage (2000) attestent le caractère endogène de cet écart.

[NGAN33]-Mamôôô, on va commencer comment?(b pol indet le ngan 43 la rédac Janus Moses p. 3).

Mina/ Minal/ Minââ : Exp.interj. de la langue fang signifiant

[SCRIB18]-Minal! Gardez vos provisions mathématiques nous voulons notre pognon.(b pol det le srib Muna75 p. 3).

Nziami Tara Exp.interj. selon les contextes de la langue obamba signifiant mon Dieu.

[UNION26]-*L'essence de toute négociation, que mon fils, grand palabreur devant Nziami Tara, me repète sans cesse, c'est la concession.*(b.pol.det.l'un la rédac7983 p. 1).

Ossouuuu : Exp.interj. invitant à beaucoup plus d'émulation pour faire quelque chose.

[UNION53]-*Les Panthéresses* ossouuuu!(b.pol.det.l'un la rédac7991 p. 1).

Tate Nyambi : Exp.interj. selon les contextes de la langue pounoue signifiant mon Dieu.

[SCRIB102]-*C'est grave pour l'avenir du pays Ah, Tate Nyambi* (b pol det le srib Hans Nzinzi79 p. 3).

Wêê/ Wèèèèè : interj.

[NGAN82]-*Ah Boundono wèèèèè!* (b pol indet le ngan 44philippecyran p. 8).

Ziaaaang :interj. de la langue fang signifiant le questionnement.

[SCRIB30]-Ziaaaang! (b pol det le srib Germain Lendoye77 p. 3).

Les particularités interjectives dans le FPEG sont essentiellement des emprunts linguistiques. Elles sont soutenues à partir de l'allongement vocalique qui se manifeste en finale syllabique. Le caractère linguistique des langues gabonaises est aussi déterminé par leur ton qui aide à la segmentation suprasegmentale. Dans ce contexte, l'allongement de la voyelle traduit l'intensité du sentiment exprimé par le locuteur. Toutes les langues gabonaises connaissent ce phénomène d'expressivité linguistique. Ce procédé est aussi mentionné dans la variété française qu'analysent IFA (1988), Moussounda (2006), Boucher et Lafage (2000).

6. L'adverbe

La tendance à la fonctionnalisation de l'adverbe par rapport aux langues que nous confrontons est plus manifeste dans les langues gabonaises qu'en français standard. Cette fonctionnalisation provoque la transformation de cette catégorie grammaticale. Dans les langues gabonaises, ce sont d'autres catégories grammaticales qui font office d'adverbe. Ainsi se créent des confusions dans le FPEG.

6.1. L'adverbe en français standard

Accordons nous avec Grevisse (1990), Riegel et alii (1997) sur le fait que l'adverbe est un mot invariable ayant caractère généralement facultatif joignable à un à un autre élément de la phrase pour en modifier le sens. L'indication du degré, la

modification d'une expression quantifiée, la modification d'un procès verbal, la modification d'un rapport de caractérisation, la modification globale de la phrase ou de l'énoncé, tous ces faits concourent à définir l'interprétation sémantique des constructions adverbiales.

Popin (1993) soulève explicitement cette question. Dans son analyse, les adverbes qui ont une fonction par rapport à un terme de la proposition sont constamment guettés par la fonctionnalisation, qui tend à en faire de purs outils et cela par plusieurs voies. Le phénomène de grammaticalisation, le rôle de représentant, celui de coordonnant, le statut d'adverbe modal en sont la manifestation. La grammaticalisation les transforme en corrélats indispensables, annonceurs d'une proposition introduite par "que" et porteuse des valeurs de conséquences ou de comparaison. Il peut assumer un rôle de représentant, celui de coordonnant dans la liaison des phrases tout en marquant une opération circonstancielle ou logique ; c'est alors que la classe des adverbes touche de près à celle des conjonctions de coordination. Dans le cadre du commentaire de l'énonciation de manière mimétique, les adverbes, insérés de manière autonome dans le discours, sont capables d'indiquer l'attitude que prend le sujet parlant en face de son discours : ce sont des adverbes modaux.

6.2. L'adverbe dans les langues gabonaises

L'exposé de la catégorie grammaticale qu'est l'adverbe dans les langues gabonaises se fait en mpongwé et en pounou. D'autres études pourront compléter les observations que nous allons entreprendre.

6.2.1. L'adverbe en fang

Galley (1964) souligne comme nous l'avons déjà dit plus haut que les adverbes occupent en Fang une très petite place dans la proposition. Pour les remplacer, nous avons : 1) des auxiliaires de verbes déjà passés en revue, exprimant des idées de temps, de quantité ou de manière ; 2) des noms comme les suivants : *si* (terre) : *esi*, en bas, *Yô* (ciel) : *eyô*, en haut, *Fen* (côté) : *lorgé fen*, passe à côté... existence d'un certain nombre d'adverbes qui peuvent être des noms-adverbes de lieu *ngînlere*, autour de-adverbes de temps *ému* aujourd'hui-adverbes de quantité : *abi* beaucoup-adverbe de manière ou de comparaison : *mban*, avec persévérance-adverbe d'affirmation, de doute, de négation-*foghe*, certainement

6.2.2. L'adverbe en mpongwé

Il est utile de distinguer avec Gautier (1912) que des substantifs, des adjectifs, des pronoms ou des verbes sont utilisés comme adverbe. Ces transformations créent des formes diverses : les unes simples ou dérivées, les autres composées de deux ou trois mots unis ensemble en locution adverbiale. Les substantifs employés comme adverbes ne sont pas toujours précédés d'une préposition.

Exemple : *dadyè* « seulement », *bo* « loin », *poso* « de préférence »

L'adverbe employé impérativement est invariable, il peut recevoir le suffixe *ni* quand on s'adresse à plusieurs personnes. Un autre processus de formation des adverbes est le redoublement qui donne à plusieurs adverbes une nuance intensive.

6.2.3. L'adverbe en pounou

En principe, note Bonneau (1956), certains adverbes ne sont que des substantifs, des verbes, ou des pronoms, employés adverbialement. Ils sont invariables, sauf quelques adverbes dérivés des noms qui prennent le pluriel lorsqu'ils qualifient plusieurs personnes ou choses. Les adverbes de temps sont formés de verbes. *Sundila*, soudain, inopinément, *va vala*, il y a longtemps, il y a loin, *va g avala*, récemment, près, pas loin, *bwela*, encore. Le verbe *U garu*, précédé de la négation, prend le sens de « intensément, très ».

Les locutions adverbiales très employées dans la conversation sont composées de l'impersonnel *i-kë*: c'est, d'un adjectif-adverbial tiré d'un verbe et d'une locution adverbiale tenant la place d'une proposition. L'impersonnel *i-kë* est une des formes du présent du verbe être. *I* est le pronom du mode participial nominal. L'adjectif-adverbial tiré d'un verbe tantôt ne contient que le radical du verbe, tantôt, on le forme en ajoutant un suffixe au radical du verbe. Ce suffixe lui-même varie. Cette locution adverbiale tient la place d'une proposition, et donne à l'idée exprimée un tour rapide et imagé. Dans les langues gabonaises soumises à notre analyse, les adverbes, qui peuvent être représentés par d'autres catégories grammaticales, se placent après le mot qu'il détermine.

6.3. Les particularités des adverbes

Les particularités de l’adverbe dans le FPEG se rencontrent sur les plans intralinguistique et interlinguistique. Les redoublements et les emprunts en sont la principale manifestation. Ces procédures de formation des singularités lexématiques se trouvent aussi évoquées par Lafage (1990b) IFA (1988).

Dans notre analyse, nous considérons les sigles, abréviations ou autres signes déjà adoptés dans les catégories nominale, adjectivale, onomatopéique et interjective. Dans cette catégorie soumise à notre examen, « Adv » déjà mentionné supra, nous servira d’indicateur quant à la description des adverbes. Par ailleurs, d’autres pays représentant la pratique linguistique évoquée apparaissent. Ils imposent ainsi un processus d’adoption.

Convenons :

BE Bénin

BF Burkina Faso

CI Côte d’Ivoire

MA Mali

TO Togo

6.3.1. Les redoublements

Lafage (1990b) mentionne que les redoublements consistent à adjoindre de manière répétitive une partie du discours.

Avan avan : adv. de lieu décrivant l’antériorité d’une action, avant.

[DEM9]-*Vou sè ké avan avan souah yètè le dirktèr zénéral dè pètété (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).*

Pressé pressé : adv. de manière décrivant la rapidité d’une action, pressé.

[MOK16] *Pressé, pressé.* (mok g l 002 p. 8).

Vite vite : adv. de manière décrivant la rapidité d’une action, vite.

[MOK15]-*Vite, vite.*- (mok g l 002 p. 8).

Collé collé : adv. de manière décrivant la proximité entre deux personnes, deux animaux ou deux choses, collé.

[SCRIB61]-*Les malades veulent peut être que les deux Bantu travaillent collé collé? (b pol det le srib Rodrigue Obiang Mézème77 p. 8).*

Sec sec : adv. de manière décrivant la rapidité avec laquelle s'effectue une action, vite.

[PEU1]-*L'homme bondit, sec-sec : [ceux qui] disent que la Refondation signifie mettre entre parenthèse la Constitution du pays et appellent à lui substituer une constituante, je dis qu'il y a danger pour le pays et je peux, alors pas, l'accepter. (le peu IO.S.N p. 1).*

Le procédé du redoublement très répandu dans les langues substrats du Gabon est aussi mentionné dans la variété française qu'analysent Boucher et Lafage (2000). Les emprunts sans modification formelle constituent le niveau interlinguistique.

6.3.2. Les emprunts

En FPEG, les emprunts pour la catégorie interjective ne se présentent que sous une seule forme n'ayant connu aucune modification formelle.

Abana/ Habana interj. formé à partir de *ka ban*=partir en bambara (des lang. mandé) oral, écrit, basilecte peu lettrés¹. Au Gabon, il a le sens de s'en aller *A Libreville, nous avons tapé abana après le stade. . 2.C'est fini !, terminé ! « Toutes ces histoires, abana ! Je ne veux plus en entendre parler ! » BE. B.F.CI. MA. SEN. TO Moussounda (2006) et IFA (1988) attestent le caractère endogène de cet écart.*

[SCRIBOU63]-*Curieuse ambiance que celle qui régnerait présentement au sein de la famille d'un grand type du Décagone, depuis que la moitié du frangin du pont en question a décidé de taper abana, en allant se vautrer les bras puissants d'un jeune homme (sic). (le scribou 084 Rose d'Aurore p. 7).*

Kala kala adv. (en sira punu,) (du pounou et de la plupart des langues bantoues) Oral, courant, écrit, tous milieux basilecte *var. kala-kala-kala, kala, kala* Très longtemps qui remonte à une période révolue, pour désigner une longue période, depuis longtemps, ça fait longtemps, très lointain, historique, jadis depuis fort longtemps, des lustres. *Il est mort depuis kala kala ZA.* 1adv. très longtemps. Depuis kala-kala : il y a très longtemps. 2. De kala kala;Loc. adj. D'il y a très longtemps, d'autrefois. IFA (1988),

Moussounda (2006), Boucher et Lafage (2000) attestent le caractère endogène de cet écart.

[UNION18]-Primo, le texte qui concède la gestion de cette zone à notre société avait été pris il y a kalakala, en tout cas à l'époque où Owendo n'était pas encore une commune de plein exercice.(b.pol.pol.det.l'un la rédac7981 p. 1).

Mbèmbè adv. (du fang langues gabonaises) var. Mbe mbe oral surtout basilecte/mésolècte Eternellement. Par extension, tout à fait bien. Moussounda (2006), Boucher et Lafage (2000) attestent le caractère endogène de cet écart.

[UNION261]-Une bonne idée a été d'annoncer que Scorpion-là serait, non pas une affaire de quelques jours, mais une opération mbé mbé. (b pol det l'un 7979 p. 1).

Les particularités des adverbes dans le FPEG se rencontrent sur les plans intralinguistique et interlinguistique. Les redoublements et les emprunts sont des procédés, très répandus dans les langues substrats du Gabon, qui sont aussi mentionnés dans les variétés françaises qu'analysent IFA (1988), Moussounda (2006), Boucher et Lafage (2000).

Section 4 Le niveau morphosyntaxique des particularités.

Le niveau morphosyntaxique place, avec Hagège (2001), la relation entre l'énoncé et le système de langue lui-même fonction des termes (syntaxiques) et de leurs marques (morpho) d'où son nom de morphosyntaxe. La prédication et la complémentation constituent les deux composantes de la morphosyntaxe. La prédication, nom d'une fonction et non d'un type de mot, est relative à l'énoncé minimal à deux termes dans une langue donnée. Ses caractéristiques sont de conférer à l'énoncé une totalité sémantique. Akissi (2002) relève que les noms prédicatifs, peuvent (avec leurs verbes supports) s'analyser comme des verbes et constituer le noyau prédicatif de la phrase. Dans les noms prédicatifs, le noyau prédicatif n'est donc pas le verbe mais le nom prédicatif.

Dans ce cadre, Dumont et Maurer (1995 : 31) montrent l'importance de la néologie qui représente la « *possibilité de création de nouvelles unités lexicales en vertu des règles de production incluses dans le système de la langue qui s'enrichit par ce procédé* ». Ainsi définis, les néologismes appartiennent à la catégorie des composés, c'est à dire formés de deux lexèmes pouvant fonctionner de façon autonome. Dumont et Maurer (1995 : 35) évoquent les synapsies en précisant :

« si l'on adopte la terminologie d'E Benveniste, la synapsie est une unité de signification composée de plusieurs lexèmes liés syntaxiquement par des morphèmes de jonction particuliers tels que « à » ou « de » et se présentant dans l'ordre déterminé-déterminant, ce dernier élément ne recevant pas l'article »

Certes, la créativité linguistique est un phénomène qui touche plus le niveau lexématique. Mais sur le plan morphosyntaxique, un autre type d'analyse du français pratiqué en Afrique noire, a été déjà effectué par Hattiger (1981) qui met en évidence le S Comp représentant le syntagme complétif et le S Qual dénommant le syntagme qualificatif. Avec le S comp, le nom est au centre de la relation de prédication. Le S Qual est l'association d'un nom qualifié et d'un constituant. Nous nous inspirons de son étude pour rechercher les particularités du FPEG sur le plan morphosyntaxique.

A. Le S Comp

Pour sa part, Creissels cité par Idiata (1998) laisse percevoir le fait que le syntagme nominal complétif s'inscrit dans le cadre de « *la détermination nominale* » qui est « *l'ensemble des opérations par lesquelles l'énonciateur construit un constituant nominal en combinant un lexème substantival avec d'autres éléments qui précisent, d'une manière ou d'une autre, la signification de ce lexème* ». Ainsi défini, un nom peut être déterminé par un autre nom, par une structure connective appelée aussi syntagme complétif note Houis cité par Hattiger (1981), dans laquelle le nom déterminé se place avant le nom déterminant, le lien entre les deux noms étant marqué par le connectif, qui s'accorde en classe avec le nom déterminé.

1. Le S Comp en français standard

Le S Comp, en français standard, place les déterminants du nom dans une situation de dépendance sémantique. Certains contextes exigent leur présence pour que l'énoncé soit saisi dans sa totalité. D'autres par contre, peuvent se limiter dans la forme nominale la plus réduite. Nous mettrons en évidence les déterminants du nom seulement pour les articles défini et indéfini, puis nous releverons le phénomène de l'actualisation qui participe aussi au fonctionnement du S Comp.

1.1. Les déterminants du nom

Le nom, élément central du groupe nominal, est précédé d'un déterminant et peut être accompagné de modificateurs. Si les noms propres ou les noms contextuellement employés s'inscrivent sans déterminant, dans un groupe nominal, la présence du déterminant, avec un très vaste éventail, revêt un caractère obligatoire. Mais nous ne nous attacherons pour des raisons de commodité qu'à la présentation des articles définis et indéfinis. Ces derniers peuvent figurer dans les S Comp et les S Qual, unités d'analyse que nous avons choisies dans le niveau morphosyntaxique.

1.1.1. L'article défini

La classe grammaticale des déterminants est constituée de plusieurs composants. L'article défini y occupe une place de choix. Avec Popin (1993), nous convenons que le nom commun ne peut se passer de déterminant et se trouve nécessairement actualisé. Le marquage de l'article défini pour le genre se manifeste seulement au singulier (le, la

mais non l'), au pluriel, la distinction entre le féminin et le masculin se neutralise en (les), et des formes contractées : à +le=au, à+les=aux ; de+le=du, de+les=des, en+les=ès.

Au sujet des formes contractées, Martinet (1991) évoque le phénomène de l'amalgame qui permet de mieux saisir le fonctionnement de la détermination entre un nom commençant par une voyelle et l'article défini ou indéfini. L'amalgame, dans la conception martinienne, consiste à analyser les énoncés ou fragments d'énoncés en leurs unités significatives successives minimales : des monèmes. Lorsque deux signes existent dans une même régie de la chaîne parlée et y sont suivis d'une consonne, ils acquièrent un signifiant unique inanalysable /o/ orthographié au.

Exemple : *Elle va à l'église mais elle va au marché.*

1.1.2. L'article indéfini

Le marquage du genre de l'article indéfini se manifeste seulement pour les formes du singulier (un, une) qui sont communes à l'adjectif numéral cardinal. Au pluriel, sa forme est "des", mais on peut parfois trouver "de", qui finit d'ailleurs par gagner parfois le singulier, si bien que le paradigme de l'article indéfini se décline ainsi : "un", "une", "de" au singulier puis "des" au pluriel. "Des" est homonyme de l'article défini contracté avec la préposition "de" ; la présence nécessaire de cette préposition dans la construction du syntagme sert à distinguer les deux cas. L'article indéfini comme pur actualisateur indique que le nom possède un référent réel, celui dont le locuteur veut parler, mais ce référent n'est pas identifiable par le destinataire.

1.1.3. L'actualisation

Outre la pertinence de l'amalgame dans la description du niveau morphosyntaxique, la perception de l'actualisation ne reste pas à négliger dans la recherche des manifestations de la norme endogène du français. Pour Martinet (1991), ce processus consiste à ancrer l'énoncé linguistique dans la réalité en marquant l'existence effective, l'existence éventuelle, voire l'inexistence. Dans un contexte de deux monèmes, l'un peut porter le message pendant que l'autre peut être la manifestation de l'actualisation. Pour Popin (1993), l'actualisation est la signalisation de la détermination complète. L'article se contente donc de signaler que le nom va être

déterminé : sa dénomination pourrait être celle de prédéterminant. L'article indéfini est un marqueur spécifique de l'actualisation.

1.2. Le groupe prépositionnel complément du nom

Chez Riegel et alii (1997), l'épithète, le groupe prépositionnel complément du nom, la subordonnée relative et la subordonnée complétive peuvent apparaître agrégés autour du nom. Le groupe prépositionnel est postposé au nom déterminé, comme dans le cas d'un adjectif relationnel morphologiquement apparenté. Il est récursif, étant à la fois un constituant facultatif du GN et ayant obligatoirement comme constituant un GN (GP Prép+GN), qui peut comporter lui-même un GP, et ainsi de suite. Les deux décompositions successives génèrent des suites infinies de GP emboîtés. Ces séries peuvent être sources d'ambiguïté. Toute préposition ou locution prépositionnelle est en principe susceptible d'introduire un complément du nom.

L'interprétation du complément du nom dépend du sens propre de la préposition, mais surtout du contenu sémantique des éléments qu'elle relie. Outre les différentes nuances de temps et de lieu, de but, de cause, de manière, etc., qu'il partage avec le complément circonstanciel, le complément du nom peut indiquer la qualité, la possession, la destination, l'accompagnement, la relation de la partie au tout ou de l'élément à l'ensemble, la quantification, le thème, le rapport entre la forme nominalisée d'un procès et ses actants.

1.3. Deux types de relation entre les modificateurs et le nom

D'ores et déjà, on ne peut que s'accorder avec Riegel et alii (1997) que deux types de relations se définissent en termes d'opérations notionnelles ou référentielles : les liens déterminatif et explicatif. Le rapport est déterminatif ou restrictif ou encore sélectif lorsque, restreignant l'extension du nom, les modificateurs sont nécessaires à l'identification du référent du groupe nominal. Les différents modificateurs créent avec le nom une notion plus spécifique pour décrire le référent particulier visé par le groupe nominal. La suppression de ces caractéristiques modifie l'interprétation globale du groupe nominal et en général sa valeur référentielle.

Le rapport est explicatif ou descriptif lorsque les modificateurs ne restreignent pas l'extension du nom. Leur effacement ne modifie pas la valeur référentielle du

groupe nominal, mais s'interprète comme la suppression d'informations accessoires à propos d'un référent déjà déterminé par les autres éléments du groupe nominal ou par le contexte. Seuls les modificateurs appositifs peuvent être paraphrasés par une proposition incidente, coordonnée ou circonstancielle. L'information qu'ils véhiculent a un caractère additionnel.

2. Le S Comp dans les langues gabonaises

Le comportement du S Comp dans les langues gabonaises, ne s'éloigne pas de celui du français standard. En fang atsi et en yisangu, la détermination obéit à des principes organisant les unités morphosyntaxiques que nous avons soumises à notre analyse.

2.1. Le S Comp en fang atsi

En considérant l'approche de Mba (2001a), le S Comp correspond en fang atsi au syntagme nominal secondaire dit déterminatif, composé d'un déterminant et d'un déterminé. Le constituant fondamental peut être un substitut nominal, un substitut possessif, un substitut démonstratif. Le déterminant, qui assure la fonction de détermination et apporte une précision au déterminé, peut être un lexical de type nominal, adjectival cardinal, diminutif augmentatif ou grammatical.

Le syntagme nominal fonctionnel est composé d'un terme régi, qui est un nominal ou son substitut, et d'un fonctionnel marquant la nature d'une détermination.

2.2. Le S Comp en yisangu

Avec Idiata (1998), la structure interne et la fonction définissent le syntagme nominal (SN) qui peut comporter un seul constituant, un nom, plusieurs noms ou plusieurs modificateurs comme les déterminants. Le syntagme nominal est un constituant ou un ensemble de constituants apte à assumer des fonctions aussi diverses que sujet, complément d'objet, complément de lieu, etc. C'est dans le cadre du syntagme nominal que s'inscrit la détermination nominale.

Pambou (2003) relève le nombre limité des prépositions dans les langues gabonaises. Une seule préposition gabonaise peut ainsi traduire plusieurs prépositions françaises selon Raponda (1998). La préposition *go* en mpongwé « *suivant qu'elle se trouve devant un substantif indiquant le lieu, l'endroit, le temps ou la durée ; ou devant*

un pronom personnel après un verbe » sera rendue par des prépositions françaises différentes. La préposition peut ne pas apparaître dans certaines expressions tirées des langues gabonaises alors qu'elle est obligatoire en français.

3. Les particularités du S Comp

Le S Comp pouvant participer à la création de nouvelles unités lexicales entre dans le cadre de la néologie. Les synapsies dont parlent Dumont et Maurer (1995), sont des unités de signification composées de plusieurs lexèmes liés syntaxiquement par des morphèmes de jonction comme des prépositions. L'analyse du nom est au centre de nos réflexions dans ce niveau morphosyntaxique. Nous intégrons l'orientation d'Akissi (2002) pour la syntaxe du nom. Et c'est exclusivement la structure interne du groupe nominal qui est envisagée. Le nom, quel qu'il soit, forme éventuellement avec ses déterminants et ses expansions (adjectifs et compléments de noms), le groupe nominal, dont il est la tête.

3.1. Réduction de Nde N en NabrN

Le complété est un nom qui connaît une réduction. Le complétant est un nom juste juxtaposé du fait de l'omission de la préposition.

[UNION262] *En parlant de bisbille entre mistrations, la confé-presse l'autre jour du pont des prix a semblé montrer que celle du commerce marchait sur les plates bandes des finances. (b pol det l'un 7992 p.1)*

3.2. Réduction de N NN en N NabrN

Le complété est un nom, le complétant est un SQual constitué d'un nom abrégé suivi d'un autre nom faisant office de qualificatif.

[SCRIBOU103] *Radio-télé bidon sous haute surveillance militaire ?(le scribou 083 Régine Omalet d'Antompindi p.4)*

3.3. Réduction de N de N en NabrPrég

Le complété est un nom abrégé. Le complétant est le prénom d'un journaliste ayant présenté des informations à la télévision nationale. Godel : prénom d'un journaliste gabonais ayant officié à la première Chaîne de télévision gabonaise, dont

l'humour était surtout caractérisé par la citation des proverbes gabonais à la fin de son journal télévisé.

[NGAN25]-*Ne cachant pas son étonnement, le journaliste de Télégodel, Jean Clair Total Békalé, alias Dieu en question, qui espérait au moins un peu de saumon et une coupe de champagne a évangélisé : TV+, vous qui aimez faire le kongossa (la médisance ou le racolage?), il faut aller dire ce que vous avez vu. (sic)(b pol indet le ngan 43 la rédac p. 2).*

3.4. N+N à dét zéro+N à dét zéro+NdeN

Le complété est un nom composé dont les référents représentent trois fonctions distinctes ayant été occupées par une seule personne. Les complétants sont constitués d'une préposition, d'un article et d'un nom.

[UNION186]-*D'accord, le père-maire-ministre des tas, par souci de cohérence, a dit qu'il ne peut avoir un pied dedans, un pied dehors et fait donc savoir qu'il est désormais dans la majorité qui soutient notre présida.*

Si l'ordre complété +complétant du F.P.E.G. correspond à celui du FS, l'effacement de la préposition « de » se fait voir dans *confé presse* pour « conférence de presse », *télégodel* pour « la télévision de Godel ». La simple omission de la préposition dans des constructions de synapsies n'est pas les seules constructions syntaxiques à particulariser le FPEG sur le plan morphosyntaxique dans le cadre des particularités intralinguistiques.

Certaines constructions font écho à des référents propres au Gabon. Ainsi, de manière implicite, évoquer le *Père-maire-ministre des tas* donne à voir en arrière plan, une figure de l'opposition gabonaise qui a été prêtre, qui a occupé le poste de maire de Libreville et qui a eu maille à partir avec la collecte des ordures ménagères qui ont constitué des tas d'immondices. De même *télégodel* pour la télévision de Godel allie l'image de la première chaîne de télévision à celle du journaliste « Godel » Yendeyika qui s'est distingué par des mots d'esprit qu'il distillait à la fin de la présentation du journal par quelques mots d'esprit proche à des proverbes gabonais.

Les particularités sur le plan morphosyntaxique pour ce qui est des S Comp ne se rencontrent pas seulement sur la base intralinguistique de la langue FPEG. L'usage des emprunts contribue à la création de nouvelles unités.

3.5. Npg+Si

Le complété est le nom propre du deuxième président de la République gabonaise. Le complétant est constitué par les sigles représentant la monnaie locale. Bongo/ Omar Bongo : nom propre désignant le deuxième Président de la République gabonaise.

[NGAN2]-Ainsi, donc, malgré l'expérience amère et ruineuse du projet crystal, imaginé en son temps par le boulanger Emile Doumba, ministrouille des Finances à l'époque, on a cru que les 8milliards de Bongo-CFA jetés par la fenêtre pour ce fumeux projet allaient faire réfléchir son successeur, Paul Toungui (b pol indet le ngan.42Wildrine Ogoulat p. 1).

3.6. Npg+Sisy

Le complété est le nom propre du deuxième Président de la République gabonaise. Le complétant est constitué par les sigles syllabisés représentant la monnaie locale.

[NGAN123]-Chaque document légalisé vaut, pour les talibans gabaolais, 250 Bongo céfa (soit 1000 par document).

3.7. N+Dimp+Dimp

Le complété est constitué d'un nom. Les complétants sont constitués de deux diminitifs des noms propres d'une personnalité politique gabonaise, fondateur d'un parti politique. Dans l'opposition dans un premier temps, il s'est rallié au parti en place. Mag.Mouss : diminutif du nom propre Maganga Moussavou, ancien opposant. Il a été ministre, selon Ngye (2006), dans les Gouvernements gabonais du 3 juin 2005, du 05 septembre 2004, du 27 janvier 2002, remanié le 21 janvier 2003, puis le 02 avril 2003. Il y a occupé les fonctions de Ministre d'Etat, Ministre de la Refondation, des Droits Humains, de la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite chargé de missions.

[NGAN56]-D'où sans moyens mais parce qu'il faut faire un geste, son successeur, Sa Suffisance MagMous reprend la même tournée des projets et sites!(b pol indet le ngan 44 philippe cyran p. 1).

3.8. Vant+N (lg)

Le complété est un verbe à la forme gérondive sans la préposition *en*. Le complétant est constitué d'un déterminant en français et d'un nom qui est un emprunt linguistique, issu de la langue gabonaise.

[NGAN59]-Faisant le ngando au volant de son pick-up, François Ekombi a effectué une première mission de reconnaissance sur le terrain, pour évaluer l'avancement des travaux de voiries de Libreville (b pol indet le ngan 44 p. 3).

3.9. Vinf+N (lg)

Le complété est constitué d'un verbe pronominal : un pronom personnel à la troisième personne du singulier et un verbe à l'infinitif. Le complétant est constitué d'un emprunt linguistique qui est un nom d'une langue gabonaise.

[SCRIB156]A noter également : Thomas Souah, ex-dégé, et Serge Essongué Ewampongo, son collaborateur, ont failli se faire mangamba. (b pol det le scrib Adolphe Okouassi 80 p.5)

3.10. Vimp+N (lg)

Le complété est constitué d'un verbe du premier groupe conjugué à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif. Le complétant est constitué d'un emprunt linguistique qui est un nom issu d'une langue gabonaise.

[SCRIB155] Pendant qu'il joue au bouffe-dôlès, Brunono paie 5000 francs par trimestre de prime de rendement aux agents. (b pol det le scrib Olivier Sorêma Ngani 80 p.2)

3.11. N (lg) +Pour+Proind

Le complété est un emprunt linguistique qui est un nom redoublé issu d'une langue gabonaise. Les complétants sont composés d'une proposition et d'un pronom indéfini.

[SCRIB98]-En effet, depuis le retour du Gabon au pluralisme politique avec, en prime le prestige des fonctions électives (et leurs nombreux avantages), le département de Mulundu a fonctionné d'une manière simple : les Awandji (aussi appelés Adouma par abus de langage)

coquent sur le premier siège et à la commune tout en siégeant au gouvernement (on ne sait trop pourquoi), les Nzébi gèrent le Conseil départemental et trônent à l'Assemblée (comme député et comme suppléant), les kota font le ngounda ngounda pour rien au Sénat (b pol det le scrib Germain Lendoye 79 p. 3).

3.12. N (lg) +Pour+N (lg)

Le complété est un emprunt linguistique qui est un nom issu d'une langue gabonaise. Les complétants sont constitués d'une proposition et d'un emprunt linguistique qui est un nom.

[SCRIBOU102] kongossa pour kongossa, on raconte que les deux tourtereaux auraient roulé sur des roses pendant un bon moment, ce qui a eu pour effet d'endormir la vigilance du pôvre homme. (le scribou 083 Régine Omalet d'Antompindi p.4)

3.13. VinfN (lg) +Et+N (lg)

Le complété est un verbe à l'infinitif. Les complétants sont constitués d'un déterminant, d'un emprunt linguistique qui est un nom issu d'une langue gabonaise, d'une conjonction de coordination, d'un déterminant et d'un emprunt linguistique qui est un nom issu d'une langue gabonaise.

[NAT7] Après cette période il faut les voir comme des malheureux prendre les maquis et les mapani pour se rendre au job, se ridiculiser ou se prostituer moralement et financièrement pour tenter de tenir jusqu'à la fin du mois. (la nat 14La Rédaction p.9)

3.14. N+de+N

Les complétés sont constitués d'un nom et d'un nom propre du deuxième Président de la République gabonaise. Les complétants sont constitués d'une préposition, d'un article et d'un nom.

[NGAN137]-Car la plus grande confusion règne à l'université-omar-des grèves. (b pol indet le ngan la rédac p. 7).

3.15. Nabr N à dét zéro (lg)

Le complété est constitué d'un nom abrégé. Le complétant est constitué d'un emprunt linguistique qui est un nom issu d'une langue gabonaise.

[UNION214]-En regardant samedi anglais au soir Télé Kongossa, moi, Makaya, je n'ai pas très bien compris ce qui se passait avec ces bana-là conduits quelquepart pour faire le travail manuel.(b;pol det l'un la rédac 8056 p. 1).

L'usage des emprunts linguistiques aide à la formation des unités signifiantes composées. Des noms propres des personnalités politiques comme l'évocation de

Bongo, ne laisse pas de place à l'hésitation quant à son référent qui n'est autre que le deuxième Président de la République Gabonaise. La construction *Bongo C.F.A* renvoie à l'image du pouvoir financier détenu par le deuxième Président du Gabon. Une autre personnalité politique évoquée est Maganga Moussavou, ancien opposant ayant fait son entrée dans le gouvernement. La *suffisance Mag Mouss* renvoie à la fierté qu'il peut manifester. La dénomination de la seule université des lettres et sciences humaines au Gabon est débaptisée *Université Omar des grèves* à cause de la récurrence des mouvements de grève de cette institution.

Les noms communs comme *ngando* aident à la formation des néologismes, *ngando* désignant le caïman, un des traits de cet animal est pris, la marche du caïman qui se fait selon le sens populaire avec beaucoup de fierté, *faire le ngando* renvoie alors à l'image de celui qui fait le fier. Les particularités interlinguistiques sur le plan morphosyntaxique se font aussi par l'adjonction des phatèmes à la fin des expressions. Ces phatèmes, assurant ainsi, les phénomènes d'actualisation, très courant dans la langue parlée servent à maintenir la communication entre deux interlocuteurs, ce qui implique que l'usage de ces catégories grammaticales se fait dans des situations où locuteurs et interlocuteurs sont en situation de discours direct.

3.16. N+ phatèmes

Le complété est constitué d'un nom. Le complétant est constitué d'un emprunt linguistique qui est un phatème issu des parlers gabonais.

[UNION86]-À bon entendeur salut ôôôh! (b.pol.det.l'un la rédac8001 p. 1).

3.17. Conj+N+NdeN+ phatèmes

Les complétés sont constitués d'une conjonction, d'un déterminant et d'un nom. Les complétants sont constitués d'une préposition, d'un nom et d'un emprunt linguistique qui est phatème issu des parlers gabonais.

[JOUR42]-Que la chaire de poule oh!!!(le jour10mbwand dwi tambisi p. 12).

Les particularités du S Comp dans le FPEG se rencontrent sur le plan intralinguistique et sur le plan interlinguistique, elles se manifestent par une profusion d'emprunts. Ils sont pour une grande majorité des complétants. L'ordre dans les particularités du FPEG correspond à celui du français standard. Cependant des

phénomènes de réduction, étudiés par Pambou (2003), avec l'effacement de la préposition « de » contribuent aussi à la création des néologismes.

Ainsi, l'usage des prépositions par les apprenants du français au Gabon montre ainsi des phénomènes de néologies prépositionnelles participant à la création de nouvelles unités linguistiques : V+prep+Sn+Prep « étions dans le boa de la fille », « être dans la bouteille de » /Prep+prep « après de »/Prep+sn+prep « par la suite de »/Amalgame préposition implicite « à » (« leur »)+marque graphique du pluriel « s »/Prep+subst « en case»...

Par ailleurs, la particularisation de ce français se trouve assumée par Hazaël (1993) pour qui « *la référence constante à la situation se fait dans la parole en situation (in praesentia)* » et « *cette parole se déroule alors que l'interlocuteur est présent, qu'il voit le locuteur* », tel est le cas avec l'usage des phatèmes.

B. Le S Qual

Le S Qual ayant comme noyau de tête un adjectif ne réagit pas de manière syntaxique comme le S Comp en français standard, dans les langues gabonaises et dans les particularités du FPEG.

1. Le S Qual en français standard

Les caractéristiques du S Qual donnés par Hattiger (1981) mettent l'accent sur un syntagme constitué d'un nom qualifié et d'un constituant qualifiant appartenant généralement à la catégorie des adjectifs. Si être marqué en genre et en nombre, est l'une des qualités du S Qual, les relations au sein de cette unité linguistique, sont déterminées par les différents types de complémentation, par le principe du cumul des adjectifs et par l'importance de la place que doit occuper les adjectifs.

1.1. Types de complémentation

Comme mot-tête d'un groupe adjectival, selon Riegel et alii (1997), l'adjectif admet une expansion lorsqu'il est adjectif qualificatif. Les adjectifs de couleur peuvent être suivis d'un autre adjectif (rouge vif/foncé) ou d'un nom d'objet (vert émeraude, bleu azur) qui nuancent leur sens de base. La modification des adjectifs qualificatifs par

des adverbes d'intensité sont l'expression du degré de la propriété dénotée. Elle montre aussi le type de caractérisation entre l'adjectif et le nom.

Souvent introduits par les prépositions *à* et *de*, mais aussi par d'autres prépositions, les compléments de l'adjectif, sont des additifs de sens pour certains adjectifs. Il se manifeste sous la forme d'un groupe prépositionnel. Tous ces compléments entretiennent avec l'adjectif une relation actancielle qui permet de les analyser, sur le modèle des verbes, comme des prédicats à deux, voire à trois actants.

1.2. Les principes du cumul par des adjectifs épithètes

Il est appa  t en plus avec Chez Riegel et alii (1997) que le cumul des   pith  tes ob  it    des principes diff  rents. La juxtaposition ou la coordination sont les proc  d  s utilis  s lorsque plusieurs adjectifs caract  risent le m  me nom ind  pendamment les uns des autres. Dans les syntagmes de deux adjectifs, le groupe form   par le nom et l'adjectif est d  termin   par le plus   loign   des adjectifs. Le relationnel est ant  rieur au qualifiant. La hi  rarchie peut comporter une troisi  me   pith  te dissoci  e des deux autres par ant  position ou postposition. Son usage n'est pas actualis   par un verbe qui lui impose des limitations temporelles, aspectuelles et modales mais contribue    la construction d'une expression descriptive. Dans ce cadre, l'  pith  te se coordonne et se juxtapose avec une relative ou avec un compl  ment du nom. Un nom pr  c  d   d'un article, postpos   au nom propre peut   tre qualifi   par une   pith  te. En apostrophe, le nom propre qualifi   peut   tre pr  c  d   du possessif.

1.3. Les adjectifs    place fixe

Dans le S Qual de la langue cible explique Hattiger (1981), le qualifiant se place le plus souvent apr  s le qualifi   sans que cet ordre soit cependant rigoureux. Dans l'analyse de Riegel et alii (1997), l'  pith  te sous la forme d'un adjectif ne peut en   tre s  par  e ni par un compl  ment du nom ni par une relative sauf lorsque l'autre modificateur ne forme avec le nom une unit   lexicale cod  e ou un nom compos   de discours.

Sont toujours postpos  s au nom, les adjectifs relationnels d  notant la couleur ou la forme ainsi qu'une s  rie d'adjectifs d  crivant des propri  t  s objectives, souvent perceptibles ou induites    partir de l'observation : *amer*, (un bruit) *sec*, (une eau) *claire*,

les adjectifs suivis d'un complément : *un bon pneu*, les adjectifs (même courts et donc souvent antéposé) précédés d'un adverbe autre que *si*, *tout*, *très*, *trop* : *un long développement*, *un développement extrêmement long*, les participes passés et une grande partie des adjectifs verbaux. Les épithètes dits de nature, par définition non déterminatives, expriment une caractéristique traditionnellement associée au nom (commun ou propre) : *la blanche neige-les vertes prairies*.

2. Le S Qual en mpongwé

L'aperçu morphosyntaxique du S Qual pour les langues gabonaises est assuré par la langue mpongwé. Gautier (1912) rappelle que le complément à l'adjectif est rare en mpongwé, il est rendu par quelques détours, comme la substitution du verbe à l'adjectif :

Exemple : Il est avide de richesses, *e tondag'aniva* (litt. Il aime continuellement les richesses).

Parfois les prépositions *na* « avec » et *a* « de » sont employées pour marquer le complément de certains adjectifs :

Exemple : Ce missionnaire est bon envers les enfants, *minise yino'ar'ombya n'awana* (litt. Bon avec les enfants)

Exemple : Remède excellent pour les yeux, *nango mbya y'anteo*

La préposition *go* « pour » est aussi employée devant un infinitif.

Exemple : Pays admirable à voir, *nte mbya go dyeno*.

3. Les particularités du S Qual

Dans les langues gabonaises, la qualification est supporté par d'autres catégories grammaticales du fait du nombre insuffisant des adjectifs qualificatifs. C'est le cas en fang atsi ou en pounou, comme nous l'avons évoqué précédemment. Il nous importe d'analyser les ressources mises en place pour créer des néologismes ayant sens de syntagme adjectival dans les particularités linguistiques du FPEG.

Libreville : n m capitale administrative et économique du Gabon créée à l'arrivée des colons. Rappelons avec Walter (1983 : 117) que *Libreville* retrace l'histoire de la capitale politique du Gabon "de Fort d'Aumale à Libreville 1981". Elle révèle qu'« en

1843, la construction de Fort d'Aumale (à l'emplacement de l'actuelle cathédrale) marquait l'aboutissement pour les Français d'une politique d'entente avec les souverains locaux, commencée en 1837 ». Et que « L'établissement d'esclaves libérés en 1846 et le transfert du Fort sur le Plateau (actuelle Présidence) en 1850, laissant à Monseigneur Bessieux, arrivé depuis 1844, installé sur l'ancien emplacement », a contribué à l'idéologie de la dénomination de la capitale politique du Gabon. C'est même de cette libération des esclaves qui vaudra, selon de nombreux historiens, le nom de Libreville au nouveau comptoir

3.1. N Extension d'Adj en N

Le qualifié est constitué d'un nom propre désignant la capitale politique du Gabon. Les qualificants sont composés d'un déterminant et d'un nom.

[NGANI05]-Pour la première fois, à Libreville-les ordures, le bataillon des sapeurs pompiers a lutté (7/9) contre un incendie particulier : la poubelle géante de Cosmoparck. (b pol indet le ngan 45 la rédac p. 7).

3.2. N Extension d'Adj en NAdv

Le qualifié est constitué d'un nom propre désignant la capitale politique du Gabon. Les qualificants sont composés d'un déterminant, d'un nom et d'un adverbe.

[UNION92]- Il semble donc que notre « superéboueur » En Vogue-là... euh... Sovog ait décidé de faire tout seul le boulot de collecte et de ramassage des ordures dans Libreville-les-poubelles-partout, ses prédécesseurs ayant refusé la sous-traitance qu'il leur proposait et lui s'étant mis en tête de le leur faire payer. (b. pol. det. l'un la rédac8015 p. 1).

3.3. N Extension d'Adj en AdvN

Le qualifié est constitué d'un nom propre désignant la capitale politique du Gabon. Les qualificants sont composés d'un déterminant, d'un adverbe et d'un nom.

[UNION282] Eh bien, nous y sommes : la montagne ou plutôt les montagnes d'immondices s'élèvent aujourd'hui un peu partout à travers Libreville-à-nouveau-les-odeurs, quoi. (b pol det l'un 7999 p.1)

3.4. N Extension d'Adj en N conjN à dét zéro

Le qualifié est constitué d'un nom propre désignant la capitale politique du Gabon. Les qualifiants sont composés d'un déterminant, d'un nom, d'une conjonction de coordination et d'un nom.

[UNION258]-*La sécurité des biens et des personnes est dans notre Gabon d'abord là, un sujet sensible en raison des actes de grand banditisme perpétrés par les brigands qui écument les rues et troublent nos nuits surtout à Libreville les trous et poubelles. (b pol det l'un la rédac8072 p. 1).*

3.5. N Extension d'Ex en N

Le qualifié est constitué d'un nom propre désignant la capitale politique du Gabon. Les qualifiants sont composés de *ex*, d'un déterminant et d'un nom.

[UNION270] *Il traduit sa détermination à doter Libreville-ex-les-trous-partout de voies de circulation dignes d'une capitale. (b pol det l'un 7987 p.1)*

3.6. N Adj N

Le qualifié est constitué d'un nom propre désignant la capitale politique du Gabon. Les qualifiants sont composés d'un déterminant, d'un adjectif qualificatif et d'un nom.

[MOK5]-*Aux premières heures du jour, la grande majorité des zèbres de Libreville-les-douloureux-souvenirs qui se souviennent de leurs chers disparus se pointent à l'entrée du cimetière où, divine surprise, se trouve une charmante créature vêtue d'un short court, très moulant et d'une brassière. (mok 002 Régine Omalet d' Antompindi p. 6).*

3.7. NNAdj

Le qualifié est constitué d'un nom propre désignant la capitale politique du Gabon. Les qualifiants sont composés d'un déterminant, d'un nom et d'un adjectif qualificatif.

[UNION283] *Il est effarant qu'à Libreville-le-vagabondage-sexuel où on est abreuvé de campagnes de sensibilisation, ou l'information circule, les statistiques continuent de grimper aussi vertigineusement. (b pol det l'un 8031 p.1)*

3.8. Alternance de NN en N Adj

Le qualifié est constitué d'un nom. Le qualifiant est composé d'un nom. La procédure consiste en une simple juxtaposition des noms communs.

[NGAN34]-*Cette fin n'implique-t-elle pas aussi la fin du BAC-carreau et du BAC-cadeau? (b pol indet le ngan 43 Janus Moses p. 3).*

3.9. VimpN

Le qualifié est constitué d'un verbe du premier groupe conjugué à la troisième personne du singulier. Le qualifiant est composé d'un nom.

[UNION271] *Résultat : écrivassiers, taquine-micros, reportaires-photo ou cadres ne savent plus trop où se mettre pour faire à peu près correctement leur job.(b pol det l'un 8012 p.1)*

3.10. NN

Le qualifié est constitué d'un nom. Les qualifiants sont composés d'un déterminant et d'un nom.

[UNION273]*Sapé comme un lord, mes chers frères Makaya ébaubis ; costard trois pièces, bien cintré, ceinture cent pour cent cuir véritable, serviette Louis Vuitton (pardon pour la pub) et tout et tout, bref, le genre à qui on donne le bon Dieu sans confession, comme nous disait Missié-Le-père pendant les leçons de catéchisme.(b pol det l'un 8013 p.1)*

3.11. MegaN

Le qualifié est constitué d'un nom apocopé. Le qualifiant est constitué d'un adjectif qualificatif appartenant au registre familier. La procédure consiste à adjoindre un adverbe mega à un nom apocopé traduisant le pastiche, le basilecte.

[NGAN97]-*Lors du 17 août dernier, le trio Madjesi de la conderie qui n'est jamais en panne d'un coup fumant propose à Mbapôl d'organiser un méga-dipenda digne des librevillois (b pol indet le ngan 45 théophile anda p. 4).*

3.12. Prég N

Le qualifié est constitué du diminutif du prénom d'une personnalité gabonaise. Les qualifiants sont composés d'un déterminant et d'un nom. Jacky Dimunitif d'un prénom d'une personnalité gabonaise

[UNION71]-Cette affaire, au delà de la question de la cohésion effritée de l'équipe à Jacky-Mille-Encyclopédies qu'elle pose, révèle au grand jour qu'une loi non écrite veut que chaque structure administrative trouve le moyen de constituer son propre bidget, mais dans une autonomie aussi favorable pour le département.

Les particularités intralinguistiques relatifs au S Qual se manifestent par un locatif d'origine assumant la fonction de prédicat. L'usage du S Qual s'inscrit dans le cadre de la détermination du nom. Si en français standard, les règles permettent le cumul des adjectifs, ce n'est pas forcément pas le cas dans les langues gabonaises. Les processus de la détermination, nous l'avons vu dans les substrats linguistiques que nous avons observés, rejoignent plus l'usage d'autres catégories grammaticales pouvant servir d'adverbes ou d'adjectifs qualificatifs. Tel est le cas en pounou et en mpongwé. A l'état actuel de notre réflexion, nous ne pouvons pas affirmer que toutes les langues gabonaises procèdent de la sorte.

3.13. N Extension en N (lg)

Le qualifié est constitué d'un nom propre désignant la capitale politique du Gabon. Les qualifiants sont composés d'un déterminant et d'un emprunt linguistique qui est un nom issu d'une langue gabonaise.

[SCRIBOU92]-Dans les quartiers de Libreville-le-kongossa, on n'hésite plus à dire que Yaye a été conduit dans une voie de garage (le scribou 085 rose d'aurore p. 5).

Le qualifié est constitué d'un nom commun. Le qualifiant est constitué d'un nom propre d'une personnalité politique qui a été membre dans certains gouvernements gabonais. Tel est le cas pour Missanbo/Missambo Moussavou Paulette/ Popo, nom propre d'une personne ayant exercé les fonctions de ministre. Elle a fait partie des gouvernements gabonais de 1999 à 2006. Selon Ngye (2006), elle a été Ministre chargée du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle dans le gouvernement du 25 janvier 1999. Elle a été Ministre des transports et de l'aviation civile dans le gouvernement du 27 janvier 2002 et enfin Ministre de la santé publique dans au moins

trois gouvernements gabonais à savoir celui du 5 septembre 2004, celui du 3 juin 2005 et celui du 25 et 27 novembre 2005.

3.14. NNpg

Le qualifié est constitué d'un nom commun désignant un moyen de transport en commun. Le qualifiant, déjà évoqué supra, est constitué du nom propre d'une personnalité politique ayant été membre dans certains gouvernements gabonais.

[PEU7]-Quelle différence entre les bus Mboumbou Miyakou et les Bus Missanbo? (le peu 1 la rédac p. 5).

3.15. NDimprég

Le qualifié est constitué d'un nom désignant un moyen de transport en commun. Le qualifiant, déjà évoqué supra, est constitué du diminutif du prénom d'une personnalité politique qui a été membre dans certains gouvernements gabonais.

[PEU19]-Mais, à 200 francs le ticket, les bus Popo vivront combien de saisons désargentées ?(le peu 1 la rédac p. 5).

3.16. NN (lg) + Ou + N (lg)

Le qualifié est constitué d'un nom. Les qualifiants sont composés d'un nom, emprunt linguistique, d'une conjonction de coordination et d'un nom, emprunt linguistique.

[NGAN52]-Aussi apprend-on qu'un contre forum moutouki ou kongossa des mécontents a démarré ses travaux, le mardi 30 juillet 2002 à l'hôtel Monts de Cristal, en même temps que la concertation autour de l'épineuse question de la transparence électorale qui s'est ouverte à la Refondation.(b pol indet le ngan Horace Ndzôndzi p. 8).

3.17. NNpp (lg)

Le qualifié est constitué d'un nom. Le qualifiant est constitué d'un emprunt linguistique qui est un nom ayant épousé les structures du français sous la forme d'un participe passé.

[SCRIBOU14]-Bref, plus que des discours, les résultats de l'évaluation faite actuellement sur une probable bonne gouvernance sous notre soleil agnangoulé prouveront (croisons les doigts), ce que tout le monde soupçonne à haute voix. (le scribou a t p. 4).

La caractérisation dans les S Qual interlinguistiques obéit à des constructions déjà évoquées dans le cadre intralinguistique. La spécificité du moins tient du fait que les constructions interlinguistiques s'obtiennent avec des emprunts dont les noms représentent des personnalités gabonaises, en l'occurrence des personnalités politiques. Les "bus" qualifiés de *Popo*, de *Mabbyalas*, de *Mboumbou* se rattachent au cadre du transport en commun géré par les pouvoirs publics. *Popo*, *Mabbyalas* et *Mboumbou* ont été des ministres de transport. Sous la tutelle de ces derniers, la question du transport en commun s'est posée avec beaucoup d'acuité et la gestion du stock des bus n'a pas laissé un meilleur souvenir.

Les particularités interlinguistiques sont aussi influencées par les schèmes des substrats linguistiques. Le nom dans une langue gabonaise change de nature grammaticale et devient un participe passé qui épouse la structure morphologique du participe passé du français standard. La construction : le nom dans une langue gabonaise +ou+le nom dans une langue gabonaise, sert de qualificatif à un nom commun en français standard. Ce type de processus participe ainsi à la grammaticalisation du lexique, qui selon Manessy (1995), assure « *en surface, sans modification de forme, les fonctions assignées du substantif à l'adjectif, au verbe ou à l'adverbe* ». Cette l'hypercaractérisation, poursuit-il, est la manifestation, en lingala, de la relation de détermination liant le qualificatif au nom qualifié. Il se trouve avéré qu'« *en lingala littéraire qu'un petit nombre d'adjectifs qui s'accordent « en classe » ou du moins en nombre avec le substantif auquel ils se rapportent* ».

Si le S Qual. comporte dans la majorité des cas deux termes substantifs reliés par le connectif, c'est parce qu'il obéit comme le soutient Manessy (1995) au procédé de la classification nominale propre aux langues bantoues.

Section 5 : Le niveau syntaxique des particularités

Le niveau syntaxique des particularités linguistiques, met en lumière le Nseul, le syntagme verbal, les subordonnées dans leur fonctionnement syntaxique pour ce qui est des particularités. La catégorie grammaticale qu'est le verbe, fait partie du niveau lexématique. De ce fait, il représente une totalité de sens. Pour des raisons de commodité, nous l'analysons dans ce contexte.

A. La syntaxe du Nom Seul

Gross et Vivès cités par Akissi (2002) relèvent que la syntaxe du nom ne se limite pas à la structure interne du groupe nominal et elle est donc étudiée ici dans le cadre de la phrase simple. Dans notre corpus, nous avons des phrases simples et des phrases complexes. Pour que nous appliquions la démarche d'Akissi (2002) à notre analyse, il nous a fallu ramener les phrases complexes en phrases simples. Dans notre propos, le nom est certes la tête du groupe nominal mais les réflexions sur les déterminants et sur les expansions ne sont pas laissées de côté. C'est sous cet aspect qu'il faut envisager l'étude de N seul.

1. La détermination nominale

La détermination nominale a été déjà analysée sous l'angle des articles défini et indéfini en français standard au niveau morphosyntaxique. Pour ce qui est des langues gabonaises, le concept de classe nominale dont la constitution est faite d'un préfixe et d'un thème correspondent largement à la problématique de la détermination nominale. Seront donc mis à jour les particularités des déterminants défini et indéfini. Un autre déterminant nominal va être analysé en français standard, dans les langues gabonaises et dans les particularités du FPEG.

1.1. Les particularités de l'article défini

La particularisation de l'article défini dans le FPEG se manifeste par l'amalgame défini/nom et par l'absence de variation du déterminant qui n'enregistre pas de marquage de genre devant un nom féminin singulier. La forme du pluriel devant une

voyelle se trouve retranscrite. A l'écrit, le phénomène de l'amalgame ne devrait pas être transcrit pour ce qui est du pluriel devant une voyelle. L'amalgame concerne les formes contractées de l'article défini comme "à" + "le" qui donne "au".

1.1.1. L'amalgame défini/nom

Valdman (1978) au sujet des situations linguistiques créoles, relève sur le plan morphosyntaxique que la simplification de la forme externe se manifeste par l'élimination des redondances et servitudes grammaticales. En FPEG, l'amalgame défini/nom, se manifeste par l'absence des contraintes syntaxiques.

[DEM6]-Lézané fini passé (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

1.1.2. L'absence de variation du déterminant

L'élimination des redondances et des servitudes grammaticales, évoquée plus haut avec Valdman (1978) sur le plan morphosyntaxique, peut se traduire en FPEG par l'absence de variation du déterminant.

[DEM17]-Il pondé ké lé vouatir-là sè pour moua sa mapartiene (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

1.2. L'adjectif possessif

1.2.1. L'adjectif possessif en français standard

Dans la démarche de Popin (1993), la spécificité de l'adjectif possessif est d'être triplement marquée en genre et en nombre, mais aussi en personne. Ce qui le rapproche des pronoms personnels. Il assure cette fonction en établissant une relation entre deux termes, le possesseur et l'objet possédé, cette relation est déterminative, à la manière d'un complément du nom.

Grevisse et Gross (1990), au sujet de l'adjectif possessif, notent que le déterminant possessif indique que les choses ou les êtres désignés par le nom ont une relation avec une personne grammaticale : celui qui parle, celui à qui l'on parle, celui ou ce dont on parle. La relation peut être de la possession ou de l'appartenance.

Les déterminants ont des formes diverses : *mon, ton, son, notre, votre, leur* au masculin singulier, *ma, ta, sa, notre, votre, leur* au féminin singulier et au pluriel *mes, tes, ses, nos, vos, leurs*.

Exemple : *On suivit son conseil.*

1.2.2. La détermination possessive dans les langues gabonaises

Selon les informations dont nous disposons comme locutrice du pounou, une différence se fait voir quant à l'ordre des mots pour la détermination possessive.

Soit l'item *pémbi* qui désigne le pain.

En français, l'ordre est adjectif possessif +nom comme dans l'exemple mon pain. En pounou, l'ordre est inverse, il s'inscrit nom+adjectif possessif. Nous allons utiliser une transcription orthographique et non phonologique. Mon pain se dira en pounou : *pémbi ami*, ton pain se dira *pémbi agu*, son pain se dira *pémbi andi*, notre pain se dira *pémbi étu*, votre pain se dira *pémbi énu*, leur pain se dira *pémbi ogu*.

Soit l'item *bane* qui désigne à enfants.

Les variantes plurielles correspondent à des énoncés suivants : mes enfants se diront *babe bami*, tes enfants se diront *bane bagu*, ses enfants se diront *bane bandi*, nos enfants se diront *bane bétu*, vos enfants se diront *bane benu*, leurs enfants se diront *bane bogu*.

1.2.3. La détermination possessive des particularités

La particularisation de la détermination possessive dans le FPEG se manifeste par des phénomènes d'extension attribuant aux prépositions un rôle capital. De, pour, marquent le type de relation existant entre le locuteur et l'objet possédé.

Au sujet de la détermination possessive, Akissi (2002) mentionne une extension de l'emploi du déterminant « possessif ». En français de Côte d'Ivoire, elle relève une préférence pour la structure avec le déterminant « possessif » son/leur sur la structure avec le déterminant « défini » et, éventuellement, le pronom préverbal réfléchi *se*. La réduction du complément de nom des groupes nominaux de forme : Nde N en des groupes nominaux en : son N en français de Côte d'Ivoire.

En comparaison des restrictions qui existent, en français de France sur la réduction des groupes nominaux de structure : N de N en : son N, le français de Côte d'Ivoire offre une grande facilité pour ce type de réduction, dans le cas des groupes nominaux « génitifs » comme dans le cas où le complément de nom n'est pas un nom humain. La réduction de N de Nhum en : son N. Dans le cas des groupes nominaux

« génitifs », le français de Côte d'Ivoire montre une nette préférence pour la réduction des groupes nominaux de structure : N de N en son N par rapport à l'emploi du pronom préverbal « datif possessif » lui, y compris dans les cas où le verbe l'empêche en français de France.

L'Extension de Son N en N Pour Pro

En FPEG, la particularisation de la détermination possessive, est supportée par le phénomène d'extension attribuant à la préposition « pour » un rôle capital. C'est celui de marquer le type de relation existant entre le locuteur et l'objet possédé.

[DEM16]-Lé boy pour lui di ké sè aché Banguébé o kan Dégol (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

L'Extension de son N en N de Pro

En FPEG, la particularisation de la détermination possessive, est supportée par le phénomène d'extension attribuant à la préposition « de » un rôle capital. C'est celui de marquer le type de relation existant entre le locuteur et l'objet possédé.

[DEM11]-Mè o derier de lui lé mercédès ké lui yété komandé fini rivé o por dé ovindo (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

2. Le pronom personnel

Les pronoms personnels, substitués du nom, ont des comportements syntaxiques différents selon qu'ils appartiennent au français standard, aux langues gabonaises et aux particularités du FPEG.

2.1. Le pronom personnel en français standard

Dans l'analyse de Grevisse (1990), les pronoms personnels désignent les êtres en marquant la personne grammaticale, il s'agit soit de l'être qui parle (1^{ère} personne *je/nous*).

Popin (1993), Chevalier et alii (1964) relèvent que les premières personnes *je/nous*, nominaux désignent une personne dont le nom peut être inconnu. Leurs référents dans la situation de communication peuvent porter la valeur du pluriel ou la valeur de formule de politesse ou d'un *nous* de modestie. Les marques morphologiques du genre et du nombre, de la personne, de la fonction (sujet, complément direct,

complément indirect) et des formes toniques/atones, sont cumulées par cette classe grammaticale. Grevisse (1990) soulève explicitement cette question. Dans son étude, le pronom réfléchi à la première personne, est employée comme réfléchis les pronoms *me*, *nous*.

Popin (1993), Chevalier et alii (1964) font remarquer que les deuxièmes personnes *tu /vous*, désignent l'être à qui l'on parle. Leurs référents dans la situation de communication peuvent porter les valeurs soit du pluriel soit d'une formule de politesse. Les marques morphologiques du genre et du nombre, de la personne, de la fonction (sujet, complément direct, complément indirect) et des formes toniques/atones, sont cumulées par cette classe grammaticale. En ce qui concerne le pronom personnel réfléchi à la deuxième personne, Grevisse (1990) mentionne deux morphèmes spécifiques que sont *te* et *vous*.

Popin (1993), Chevalier et alii (1964) relèvent que les troisièmes personnes *il/ils* désignent l'être de qui l'on parle. Elles représentent une personne, une chose ou une idée exprimée dans le contexte. Au singulier et au pluriel, les correspondants féminins *elle/elles* quand ils sont sujets, *le/la, les* quand ils sont compléments d'objet direct et *lui* quand ils sont compléments d'objet indirect. Pour Grevisse (1990), le pronom réfléchi à la troisième personne une forme atone *se* toujours devant le verbe et *soi* après le verbe une forme tonique.

2.2. Le pronom personnel dans les langues gabonaises

2.2.1. Le pronom personnel en mpongwé

Gautier (1912) distingue en mpongwé le pronom personnel substantif et le pronom personnel verbal.

Le pronom personnel substantif correspondent en français aux différentes formes *moi, toi, lui, nous, vous, eux/elles* qui ont chacun une forme complète qui peut s'employer isolément.

Les pronoms substantifs du genre personnel sont :

Myè : moi, *awè* : toi, *ayè* : lui

Azwè : nous, *anwè* vous, *wao* eux.

Les pronoms personnels verbaux liés aux verbes sont subjectifs quand ils sont sujets du verbe auxquels ils sont préposés. Leurs correspondants en français sont *je, tu, il, elle, nous, vous, ils elles*.

Les pronoms verbaux subjectifs sont :

Mi : je, *o* : tu, *e* : il.

Azwè : nous, *anwè* : vous, *wi* : ils.

Les pronoms personnels verbaux peuvent aussi être des pronoms objectifs ou compléments soit direct soit indirects. En français standard, ils sont rendus par *me, te, le, la, lui, nous, vous, eux/elles, les/leur*. Leur place est après le verbe.

Les pronoms verbaux objectifs sont :

Myè : me, *o* : te, *è* ou *yè* : le (la)

Zwè : nous, *nwè* : vous, *wao* : eux (les, leur)

2.2.2. Le pronom personnel en pounou

Les préfixes nominaux sont pour la plupart des pronoms. Bonneau (1956) distingue Les pronoms substantifs et les pronoms verbaux.

Les correspondants français des pronoms substantifs sont *moi, toi, lui (elle), nous, vous, eux (elles)*.

Exemple : *ani ? Menu. Qui ? Moi.*

Menu : moi. *Ndedjyu* : toi. *Djandi* : lui ou elle.

Djyetu : nous. *Djyenu* : vous. *Djyou* : eux.

Les pronoms verbaux sont préfixés ou infixés à un verbe. Ils peuvent être subjectifs ou sujet du verbe. Ils peuvent être aussi pronoms objectif ou complément.

Lorsqu'ils sont subjectifs, leurs correspondants français sont *je, tu, il (elle), nous, vous, ils (elles)*.

Exemple *ni* : je, *u* : tu, *a* : il.

Tu : nous, *du* : vous, *ba* : ils.

Lorsqu'ils sont pronoms objectif ou complément, ils peuvent être directs ou indirects. Leurs correspondants français sont *me, te, le (la), lui, nous, vous, les, leur*.

Exemple : nasale : *me*, *u* : *te*, *mu* : *le*, *la*, *lui*.

Tu : *nous*, *du* : *vous*, *ba* : *les*, *leur*.

Le pronom réfléchi est *kè*. Il correspond à tous les pronoms réfléchis français : *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, *leur*.

2.2.3. Le pronom personnel en *yisangu*

Ondo (2000) montre une distinction entre –les préfixes verbaux de la troisième personne (constitués sur la base des classes) et, -ceux des participants (1ères personnes du singulier et du pluriel, et 2èmes personnes du singulier et du pluriel).

1^{ère} personne du singulier

Le préfixe verbal de la première personne du singulier des participants est homophone de la forme du substantif de type I de la première personne du singulier, il se présente comme suit : /mǎ/

Exemple : /mǎtsũ:lú dí:mbú dyâ: ndi/ J'ai entendu son chant.

2^{ème} personne du singulier

Le préfixe verbal de la deuxième personne du singulier est monophone :

/í/.

/íkǎyí nyô:ngù tsyótsù/ Tu manges tout le temps.

1^{ère} et 2^{ème} personne du pluriel

Le préfixe verbal des première et deuxième personnes du pluriel est :

/dí/.

Pour distinguer ces deux personnes dans la conjugaison, la langue fait précéder la forme verbale du référent substitutif de chacune des personnes.

Exemple : 1^{ère} personne : /yètù díyìtsǎ/ nous, nous venons.

Exemple : 2^{ème} personne : /yètù díyìtsǎ/ nous, nous venons.

2.2.4. Thématization et mise en relief en fang atsi et en yisangu

Dans la démarche de Mba (2001 a), l'énoncé emphatique en fang atsi du Gabon, permet d'insister sur un ou plusieurs éléments de l'énoncé.

Le morphème de mise en relief | nɔ̃ | peut se placer en début d'énoncé, lorsque la mise en relief concerne l'ensemble de l'énoncé ou suivre l'élément mis en relief.

Exemple : *Nɔ̃ bongé be ve kobe nale.*

C'est ainsi que les enfants parlent.

Idiata (1998) donne à voir le fait que la thématization s'exprime à travers le déplacement de l'élément thématized, l'intonation montante sur l'élément thématized et la combinaison de ces deux moyens.

2.3. Les particularités du pronom personnel

L'alternance du pronom personnel sujet au pronom personnel objet, l'emprunt du morphème réfléchi et l'omission du pronom personnel sont la manifestation de la particularisation des pronoms personnels.

2.3.1. Alternance Pro Pers sujet en Pro Pers objet

Deux formes se manifestent pour le pronom personnel dans le FPEG. Cela correspond à ce que Manessy (1994) et (1995) décrit des processus de vernacularisation ou même de créolisation sans pidgin.

Devant les verbes impersonnels ou les verbes d'état, l'alternance du pronom personnel objet n'est pas du tout conforme aux contraintes d'emploi du pronom personnel qu'imposent les différents contextes phrastiques. Dans son mémoire de maîtrise, Mbondzi (1998) relève qu'au niveau du lexique et de la grammaire, les oppositions *lui/les* et *lui/le* posent problème. La confusion est souvent totale, "lui" étant en variation libre avec *les*, *l'ai* et *leurs* ou *le*, *l'*. Il en est de même avec l'opposition *les/leur* neutralisé en *les*. L'opposition *dont/que*, *auquel/dans lequel* ; *que/où* n'est pas faite. L'auteur constate que « *que* » s'utilise dans toutes les constructions relatives.

[DEM11]-*Mè o derier de lui lé mercédès ké lui yété komandé fini rivé o por dé ovindo (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).*

2.3.2. Ké

La particularisation du français par les pronoms personnels se traduit aussi par l'emprunt linguistique du pronom personnel réfléchi *ké* en pounou qui peut se rendre par tous les pronoms réfléchis en français standard.

[DEM4]-Lui *ké* froté lé min (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

Le pronom réfléchi *kè*, souligne Blanchon (1980) correspond à tous les pronoms réfléchis français : *me, te, se, nous, vous, se*. Et puis, le verbe réfléchi est marqué par le morphème *ke* qui est invariable et suit le formatif.

2.3.3. Omission du pronom personnel réfléchi

La particularisation du français par les pronoms personnels se traduit aussi par l'omission du pronom personnel réfléchi alors que le verbe pronominal exige l'usage d'un pronom réfléchi. Apparaît un phénomène de thématization.

[DEM8]-Zenpièr i fwaché (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

Hattiger (1981) au sujet de la thématization du constituant sujet en FPA, souligne qu'elle s'opère d'une manière tout à fait identique à la façon dont elle s'opère en LC : le nom sujet est repris, devant le verbe, par un pronom de rappel. Ce procédé est très répandu dans les langues du Gabon.

2.3.4. Extension de Nhum Pro pers en N

La particularisation du français pour les pronoms personnels se manifeste aussi par des effets de thématization et de mise en relief comme dans le syntagme composé d'une extension du nom propre suivi du pronom personnel de la troisième personne du singulier qui connaît une troncation par la disparition du "l" à la fin.

[DEM15]-*Mbongo* i vouayé Zenpièr a ovindo la kon fê légaz (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

2.3.6. Extension de N en NPropers

La thématization est rendue par un groupe de mots constitué d'un déterminant, d'un nom commun et d'un pronom personnel sujet de la troisième personne du singulier qui connaît une troncation par la disparition du "l" à la fin.

[DEM3]-*In zour lé téléphone i soné grin grin o delta (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8)*

2.3.7. Extension de N de N en N de N Pro pers

La thématization est rendue par un groupe de mots constitué d'un déterminant, d'un nom d'un groupe prépositionnel et d'un pronom personnel sujet de la troisième personne du singulier qui connaît une troncation par la disparition du "l" à la fin

[DEM13]-*Lézome di por i di lui ké la mercédès ké lé pétété yéyé komnadé fini rivé (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).*

B. Les particularités du syntagme verbal

Le verbal et sa complémentation verbale sont étudiés selon les orientations relatives aux travaux de Manessy (1985), (1994) et d'Akissi (2002). Les observations sur un corpus oral du français pratiqué en Afrique et sur la flexion verbale dans le français populaire d'Afrique s'inscrivent dans la considération d'un français populaire comme l'indique Manessy (1985 : 255) :

« le français populaire d'Afrique que nous nous proposons d'examiner ici se présente sous un tout autre aspect. Il ne saurait être considéré comme issu par évolution naturelle du français importé à la fin du XIX siècle et diffusé par l'école. Au mieux apparaît-il comme une approximation fautive et au pis comme une corruption de celui-ci ».

1. Les particularités du verbal

Les formes substantive et conjuguée du verbe ont été analysées dans le niveau lexématique pour ce qui est du français et des langues gabonaises. Les paradigmes verbaux dans lesquels se manifestent les écarts linguistiques se présentent sous plusieurs formes que sont l'infinitif, l'aoristique, le présent simple de l'indicatif, le passé simple de l'indicatif et le plus que parfait de l'indicatif. Pour des raisons de commodité pour notre propos, nous observerons les particularités du verbe dans le cadre syntaxique où son rendement paraît plus pertinent pour établir des généralisations

1.1. L'infinifitif

L'infinifitif, dans le processus de particularisation, participe au niveau intralinguistique et interlinguistique par l'utilisation des ressources des langues gabonaises manifestées par la dérivation des apocopes et des emprunts.

1.1.1. La dérivation des apocopes

Clandoter : action de faire usage du commerce dans le transport en commun sans être déclaré.

[JOUR16]-L'idée que j'avais envisagée au départ, à savoir clandoter une place dans une voiture particulière venue chercher un voyageur, s'envola.(le jour9 Abdoulaye Ndiaye p. 2).

Ce néologisme se manifeste au niveau du mot qui est un verbe provenant de nom commun apocopé **Clandot** +suffixe en français er marque de l'infinifitif.

1.1.2. La dérivation des emprunts

Kanguer . Boucher et Lafage (2000), var. *Canguer*, v. tr. dir. Fréq. (du douma"surprendre"), Oral surtout, argot urbain, péj. Surprendre. Prendre en flagrant délit. V.*Canguer* Syn. : *pianer*.

[JOUR38]-Toi même, tu l'as dit : si je ne kanguer pas en pleine action, je n'ai pas la preuve qu'elle donne ses fesses au libanais de la Pharmacie de la Forêt vierge! (le jour 9 Arthur Mbeng p. 13).

Cette hybridation est composée du verbe et du suffixe. Le substantif verbal provient du douma et du pounou *ukangue* et le suffixe er est en français.

1.2. Les formes aoristiques

Manessy (1994) décrit la forme aoristique comme étant non fléchie, dérivée de l'infinifitif, le plus souvent en *e*. Partant de sa définition, les formes aoristiques dans le FPEG se manifestent par les verbes transitifs, les verbes réfléchis et par la réduction des désinences verbales.

1.2.1. Verbes transitifs

Le verbe transitif n'a pas de spécificité particulière.

[DEM3]-In zour lé téléphone i soné grin grin o delta (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

1.2.2. Verbes réfléchis

La forme aoristique concerne dans notre corpus les verbes réfléchis.

[DEM8]-*Zenpièr i fwaché (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).*

La forme aoristique telle que définie par Manessy (1994) résulte de la tendance à substantiver la forme verbale sans tenir compte des contraintes morphologiques imposées par les règles de conjugaison.

1.2.3. Réduction de la désinence verbale

Les effets d'homophonie entre *er* et *é* aidant, la simplification de la flexion verbale en forme aoristique en *é* devient la règle pour les non lettrés qui ne distinguent pas la différence entre un verbe du premier groupe et un autre du troisième groupe. Le verbe répondre qui selon les classifications de la grammaire traditionnelle appartient au troisième groupe, subit aussi une flexion verbale en *é*.

[DEM17]-*Il pondé ké lé vouatir-là sè pour moua sa mapartiene (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).*

1.3. Le présent simple de l'indicatif

1.3.1. Réduction de la désinence des verbes modaux

Les écarts linguistiques relatifs à l'usage du présent simple qu'impose le contexte phrastique, se manifestent par une réduction de la désinence verbale, par les aphérèses, par l'amalgame entre le pronom démonstratif et le verbe, par la syllabisation de la dernière consonne avec l'ajout d'un *e* à la fin.

Les écarts linguistiques relatifs au présent simple de l'indicatif qui se manifestent par la réduction de la désinence verbale concernent les verbes défectifs. L'économie de l'allomorphe dans les verbes à alternance radicale (*voul* dans le cas du verbe « vouloir », *sav* dans le cas du verbe « savoir »), est la marque d'un non dressage scolaire.

[DEM9]-*Vou sè ké avan avan souah yètè le dirktèr zénéral dè pétété (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).*

1.3.2. Les aphérèses

Pèle : v. prés.ind.appelle

[DEM10]-Mè lome kon pèle mengue vélo ou mvolò avec le signapostel pour lui fè lé grève pour sassé Souah (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

1.3.3. Syllabisation de consonne

La syllabisation de la dernière consonne avec l'ajout d'un *e* à la fin marque de la méconnaissance des règles de conjugaison pour les personnes qui n'ont pas connu un dressage scolaire.

[DEM17]-Il pondé ké lé vouatir-là sè pour moua sa mapartiene (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

1.4. Le passé simple de l'indicatif

Il est tout à fait évident avec Lafage (1998) que les nuances principales d'aspects sont données de façon analytique. L'accompli s'exprime sur le modèle du passé composé *avoir* conjugué au présent et suivi de la forme verbale invariable. L'inaccompli est rendu par l'auxiliaire *aller* conjugué au présent, suivi de la forme verbale invariable.

1.4.1. Les aphérèses

Les aphérèses ne connaissent pas de modification formelle comme l'exige les règles de contraintes morphologiques liées au temps et à la personne.

Pondé : v.passé simpl. Ind.répondit

[DEM17]-Il pondé ké lé vouatir-là sè pour moua sa mapartiene (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

1.4.2. V.def+PP.

Les écarts linguistiques correspondant à l'usage du passé simple de l'indicatif dans le FPEG se manifestent par un renforcement du verbe *finir* pour marquer la force de l'aspect accompli. Le verbe *finir* prend la nature d'un auxiliaire.

[DEM6]-Lézané fini passé (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

1.5. Le plus-que-parfait de l'indicatif

Les écarts linguistiques pour l'usage du plus-que-parfait de l'indicatif dans le FPEG se manifestent par l'omission d'un auxiliaire mais aussi par la confusion entre l'usage de l'auxiliaire *être* et *avoir*.

1.5.1. Omission d'un auxiliaire

[DEM10]-Mè lome kon pèle mengue vélo ou mvolò avec le signapostel pour lui fè lé grève pour sassé Souah (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

Le contexte phrastique est composé d'une proposition principale et d'une proposition subordonnée. Les valeurs exprimées par les deux procès relatifs aux deux propositions ne s'inscrivent pas dans le même axe chronologique. Ainsi, « pèle » pour « appelle » que nous avons déjà examiné dans le niveau lexématique, décrit une action qui porte la marque d'un présent permanent (l'homme qu'on appelle). « Fé lé grève » pour « avait fait grève », porte la marque de l'aspect accompli qui est souvent exprimé par un verbe au temps composé. Nous n'allons pas revenir sur les marques du contexte antérieur qui situent l'action dans un passé éloigné. Alors s'impose l'usage d'un plus-que-parfait. L'omission de l'auxiliaire "avoir" exigé par les contraintes syntaxiques imposées par le contexte phrastique est surtout dicté par la force du verbe "faire" qui à lui tout seul exprime l'accompli sans nuance.

1.5.2. Confusion des auxiliaires

Manessy (1994) fait remarquer que le choix des auxiliaires "être" ou "avoir", pour la formation des temps composés des verbes, est déterminé, en français standard, par la valence transitive ou intransitive de ceux-ci. Tous les verbes transitifs sont conjugués avec *avoir*. Tous les verbes pronominaux sont conjugués avec *être* s'ils expriment un état, un changement d'état ou un mouvement.

[DEM11]-Mè o derier de lui lé mercédès ké lui yété komandé fini rivé o por dé ovindo (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

[DEM13]-Lézome di por i di lui ké la mercédès ké lé pétété yéyé komnadé fini rivé (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

Dans le FPEG, les écarts faisant référence à l'usage du plus-que-parfait s'accompagnent de la confusion des auxiliaires. Le verbe commander qui est un verbe

transitif exige l'usage de l'auxiliaire "avoir". Mais dans « *yété komandé* », c'est l'auxiliaire *être* qui se trouve employé. Manessy (1985 : 261) relève le fait que

« le français populaire africain présente d'autre part une particularité qui ne paraît pas être attestée dans les variétés américaines : l'équivalence déjà signalée entre les formes de présent, de participe passé et d'infinitif que l'on constate fréquemment chez les basilectaux »

Avec Manessy (1985), on voit l'existence d'un autre trait commun au français populaire africain et aux français d'Amérique qui est la quasi invariabilité de la forme verbale à l'intérieur des différents paradigmes.

2. La complémentation verbale

Pour le français standard, nous avons déjà évoqué les relations de complémentation du nom au niveau morphosyntaxique. Certes, celle-ci est liée à des noms prédicats. Ses spécificités au niveau syntaxique sont dans le syntagme verbal. Ses valences sont des verbes transitifs et intransitifs, très opératoires dans la production de la complémentation verbale prépositionnelle et non prépositionnelle.

2.1. La complémentation verbale dans le français standard

Selon les principes descriptifs de la grammaire générative, la phrase se réécrit syntagme nominal concaténé au syntagme verbal sous la forme $P \rightarrow SN + SV$. S'il est aisé et même facile d'adjoindre les compléments d'objet direct et indirect au syntagme verbal par leur caractère obligatoire ou non, le complément circonstanciel revêt une toute autre nature. En plus d'être facultatif, il est le complément de la phrase toute entière.

2.2. La complémentation verbale dans les langues gabonaises

En pounou, la structure de la phrase indiquée Fontaney (1980) est constituée d'un Préfixe Verbal, d'un formatif, d'un thème, des extensions et d'une finale vocalique : Préfixe Verbal (*tu nous*) + Formatif (*tsi avons*) + Infixe (*ji l'*) + Thème (*dibig ferm*) + Finale (*a ée*). La classification des langues bantoues que fait Guthrie dans la version que donne Moussirou (1984) présente les langues gabonaises dans trois zones A, B et H.

Cette classification s'applique aussi à certaines langues hors du Gabon comme le yaka, langue H 31 faisant partie de la zone H. Elle est parlée en République Démocratique du Congo, dans la sous région du Kwango. Selon la compatibilité des verbes avec les infixes, Kutumisa (1999) fait observer trois types de complémentation : les infixes personnels *N, ku, tu, du*, les infixes de classe ou infixes non personnels *N, ba* et les infixes neutres *Di*. La zone H comporte aussi une langue gabonaise : le *civili* parlé dans le sud Gabon. Certains aspects de la langue yaka peut avoir le même fonctionnement de cette langue gabonaise.

En yisangu, pour Idiata (1998), le complément d'objet est un constituant facultatif. La fonction objet peut être assumée par un syntagme nominal, un nom ou un substitut. Selon sa valence, un verbe peut avoir un ou deux compléments d'objets : lorsqu'il n'en comporte qu'un, celui-ci se place immédiatement après le verbe.

2.2.1. Les infixes non personnels

En pounou, en yisangu, Selon Fontaney (1980), Idiata (1998) et Ondo (2000), l'infixe est le complément du verbe sans distinction formelle direct ou indirect. Les formes sont identiques à celles du préfixe verbal. La compatibilité des verbes assurent la manifestation de la complémentation verbale au moyen des extensions qui peuvent assumer les caractères obligatoire ou facultatif de l'infixe.

Pour la transitivité en pounou et en yisangu, *Is* et *us* sont les extensions qui exigent cette fonction.

Is, par exemple, est une extension employée pour indiquer qu'une impulsion morale ou physique s'exerce sur une personne, un animal ou un objet. La transitivité est une forme d'expression de cette extension.

Exemple : *Ubeqa* apporter *ubegisa* « faire apporter par quelqu'un ».

Exemple *Uwenda* marcher *uwendisa* faire marcher.

In An peuvent assumer la transitivité et l'intransitivité.

Exemple : *Ugomina* clouer.

An, pour son cas, est une extension qui donne souvent l'idée de relation ou de contact entre deux personnes ou deux choses : mais elle peut exprimer aussi une

expérience interne à l'individu ; elle a parfois un sens réfléchi. Les verbes peuvent être transitifs ou intransitifs.

Exemple *Ubambana* être près se rapprocher.

La complémentation verbale dans les langues pounou et yisangu par les caractéristiques internes des verbes imposent l'obligation d'un infixé. Mais ce dernier peut être facultatif. *Il* en est une parfaite illustration. Sa valeur applicative s'emploie comme un bénéficiaire, ou un circonstanciel de temps, lieu, manière, cause. Cette forme directive suffixée au radical se transforme en *ina* après un radical terminé par *m, n*.

Au passif, elle se rend par *ulu, unu*, suffixé au radical.

L'infixé à caractère facultatif peut aussi se rendre par l'indéterminé singulier *mwisi* pluriel *bisi*. Il s'emploie pour indiquer le lieu d'origine d'un individu ou son lieu d'habitat.

Exemple : *Mwisi Moabi*, habitant de la région de Moabi.

2.2.2. Les infixes personnels

Selon Fontaney (1980), l'infixé est le complément d'objet pronominal du verbe direct ou indirect ne privilégiant aucune distinction formelle. La seule forme du préfixe verbal pour la première personne du singulier | N | est admissible dans le syntagme.

La première personne du singulier | N | peut se combiner avec un autre infixé dans l'ordre | CV+N |.

Jindasi | ji+N+las+i | montre la moi (la maison).

| N | sans support vocalique.

Les règles de la séquence | N | +1^{ère} consonne du radical.

On trouve par exemple /m/ devant une labiale (bi-labiale, labio-dentale), /n/ devant les consonnes dentales et palatales.

Devant les occlusives sourdes, soit d'origine, soit provenant d'une fricative sonore, la nasale de l'infixé peut rester sonore ou devenir sourde.

2.3. La complémentation indirecte des particularités

La complémentation verbale indirecte se place après le verbe alors que les contraintes syntaxiques du français imposent qu'il le précède.

[DEM13]-Lézome di por i di lui ké la mercédès ké lé pétété yéyé komnadé fini rivé (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

2.4. N+de+N+de+N.

Les expansions de la complémentation du nom obéissent à des règles syntaxiques du français et des langues gabonaises qui admettent ce genre de construction. Le phénomène de particularisation vient du fait de l'impact du code oral sur l'écrit par le relâchement de la prononciation marquant les propos basilectaux.

[DEM14]-Aliber Mbongo i di ké Banguebé i fo kité le place dotrui dé Souah (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

2.5. Le complément circonstanciels des particularités

2.5.1. A+N+de+Pro

La complémentation tient lieu d'un syntagme complétif régi par des règles d'une grammaire des langues gabonaises quant à la représentation spatiale des objets. Le référent n'est pas le même qu'il s'agisse du français standard ou des langues gabonaises.

[DEM11]-Mè o derier de lui lé mercédès ké lui yété komandé fini rivé o por dé ovindo (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

2.5.2. A+N+de+N

La complémentation prépositionnelle est supportée par des prépositions en français standard ou dans les langues gabonaises. Sa spécificité tient du fait de l'absence d'amalgame qu'impose le français dans ce genre de contexte. Les langues gabonaises admettent plus facilement des syllabes qui peuvent comporter un sommet vocalique suivi d'une ou de plusieurs voyelles.

[DEM11]-Mè o derier de lui lé mercédès ké lui yété komandé fini rivé o por dé ovindo (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

2.4.4. Chez +N

La complémentation prépositionnelle circonstancielle dans ce contexte connaît sa spécificité par l'apocopéisation de la préposition qui l'introduit.

[DEM16]-*Lé boy pour lui di ké sè aché Banguebé o kan Dégol (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).*

2.5.2. A+N

La complémentation prépositionnelle est supportée par des prépositions en français standard ou dans les langues gabonaises. Sa spécificité tient du fait de l'absence d'amalgame qu'impose le français dans ce genre de contexte. Les langues gabonaises admettent plus facilement des syllabes qui peuvent comporter un sommet vocalique suivi d'une ou plusieurs voyelles.

[DEM15]-*Mbongo i vouayé Zenpier a ovindo la kon fè légaz (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).*

C. La subordination

La subordination marque les contraintes syntaxiques de dépendance observées entre deux phrases. En français standard, pour les trois types, l'usage des verbes obéit aux règles de concordance de temps. Le même phénomène est observé dans les langues gabonaises. La spécificité est attribuée aux subordonnées des particularités.

1. Les complétives

Sont examinées les subordonnées complétives dans les systèmes linguistiques soumis à nos réflexions : le français standard, les langues gabonaises et les particularités du FPEG.

1.1. Les complétives en français standard

Dans la démarche d'Eluerd (2008), introduites par la conjonction de subordination "que", les subordonnées complétives sont des équivalents syntaxiques des GN dont elles remplissent les fonctions : sujet, complément d'objet, complément indirect de verbe, complément d'adjectif ou de nom. Ainsi, elles peuvent se substituer rappellent Riegel et alii (1997), à des groupes nominaux constituants du groupe verbal, ou plus rarement au groupe nominal sujet, voire à des groupes nominaux compléments

de noms et d'adjectifs. Les complétives infinitives admettent des constructions incluant les propositions infinitives, mais aussi celles dépourvues de sujet explicite. Les complétives peuvent revêtir des constructions interrogatives dites interrogatives indirectes ou même exclamatives.

Exemple : *Il faut que tu répondes.*

1.2. Les complétives en pounou

Dans l'analyse de Bonneau (1956), les propositions subordonnées forment presque toujours avec la conjonction qui les accompagne une expression totale : la conjonction change le sens des temps du paradigme du verbe, elle modifie la structure du verbe, en lui faisant prendre un ou plusieurs suffixes, elle tient lieu d'auxiliaire.

1.2.1. La contrainte de l'infinitif

Dans l'étude de Bonneau (1956), assumant la fonction de complément d'objet direct, la complétive se met à l'infinitif *Batsi patisa u sala*. (On m'a forcé de travailler), exprimant le but d'une action *kasa a tsi ndengila mu u we dji o mbug'andi* (*Kasa* m'a appelé (invité) à aller manger chez lui), dépendante d'un verbe exprimant une défense, comme : *u kambisa*, (empêcher), *u gandisa*, (interdire) *ba ma gandisa u taba ngangâla dimbu*. (On a interdit de traverser la cour du village).

1.2.2. La contrainte du subjonctif

Le subjonctif est la règle de la complétive sans conjonction lorsque cette subordonnée dépend des verbes commander, (*u ruma*), demander, (*u vonda*), avertir, (*u lubusa*), et quelques autres de même sens.

Exemple : *lubusa Manduku a kë ruga* (avertis Mandoukou qu'il vienne).

1.2.3. La contrainte de l'indicatif

La subordonnée complétive se met à l'indicatif avec des conjonctions *bwe* ou *ri*.

Exemple : *ni ma ulu bwe (ri) Kasa la mudayi* (j'ai entendu dire que Kasa est le voleur).

Le présent de l'indicatif s'impose dans les complétives, après les verbes *u laba*, (voir), *u labilila*, (apercevoir), *u rasunu*, (trouver dans le sens de rencontrer), *u tsukiga*,

(prendre sur le fait), quand en français, la complétive peut se rendre par le participe présent.

Avec un verbe transitif, le verbe dans la subordonnée se met au présent de l'indicatif (présent d'action à auxiliaire *i*)

Exemple *Nzi rasunu bafudu ba dimbu, be Sali*. J'ai trouvé les jeunes gens du village, ils travaillent (en train de travailler, travaillant).

Avec un verbe d'état, comme être assis, être debout, le verbe, dans la subordonnée, se met au présent d'état si la complétive française peut se rendre par le participe passé.

Exemple : *Nzi laba magena dji silama mu difunda*. (J'ai vu une panthère couchée dans un hallier).

Etant locutrice du pounou, nous émettons une réserve quant à la traduction de Bonneau pour cette phrase pour *dji*, la phrase correcte pour nous serait *Nzi laba magena ma silama mu difunda*.

1.3. Les particularités des complétives.

Sur le plan formel, le fonctionnement des subordonnées complétives, ne diffère pas de celui du français standard.

1.3.1. Dépendance syntaxique de conjonction à conjonction

La subordonnée complétive dans les particularités admet la dépendance entre deux conjonctions.

[DEM12]-*Vou sè ké kan zenpier i pran lé kognak lui sè michaaan (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).*

1.3.2. Alternance discours direct/ discours indirect

La subordonnée complétive dans les particularités admet le mélange du style direct et du style indirect. L'oral et l'écrit s'emploient sur la même chaîne syntagmatique au dépend des règles du discours direct, par exemple qui impose l'usage des guillemets pour introduire les propos tenus par un tiers.

[DEM14]-*Aliber Mbongo i di ké Banguebé i fo kité le place dotrui dé Souah (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).*

2. Les relatives

Le français standard et le pounou partagent un même fonctionnement syntaxique pour les subordonnées relatives. Dans les particularités du français, on ne peut soutenir le même propos.

2.1. Les relatives en français standard

Dans la démarche d'Eluerd (2008), les propositions subordonnées relatives sont introduites par un pronom ou un adverbe relatif, dans quelques cas, par un déterminant relatif. Les relatives substantives se ramènent au groupe nominal par le comportement syntaxique et par les différentes fonctions comme celle de sujet, objet, attribut. La référence n'est pas assumée par le pronom introductif mais par la relative. Les démonstratifs *ce* ou *celui* peuvent servir à introduire la relative. *Ce* peut servir de support à la relative et fonctionner comme un déterminant qui substantive la subordonnée.

Exemple : *la fille que j'ai vue hier, est malade.*

2.2. Les relatives dans les langues gabonaises

Dans le travail de Mba (2001a), la proposition relative, une expansion secondaire énoncématique, est introduite par un morphème discontinu, à valeur démonstrative. Pour Idiata (1998), la forme du pronom varie selon le préfixe (la classe) de l'antécédent, selon le préfixe pronominal, qui, selon la place du sujet du verbe, peut ou non être préfixé au verbe de la relative, à la place du morphème d'accord. La structure relative est introduite par le préfixe pronominal, préfixé au verbe ou placé avant le sujet de celui-ci.

Tableau 49 Les formes du relatif en yisangu

Classes	PN	Relatif avant le sujet du verbe	Relatif préfixé au verbe
1	mú-	wú	wù- / wú-
2	bá-	bá	bà- / bá-
3	mú-	wú	wù-
4	mí-	mí	mì-
5	dí-	dí	dì-
6	má-	má	mà-
7	í- / yí-	yí	yì-
8	bí-	bí	bì-
9	Ø	yí	yì-
10	Ø (bá-)	tsí	tsì-
14	bú-	bú	bù-

Tableau [3.19] : Les formes du relatif

En pounou, dans l'analyse de Blanchon (1980), ce sont deux morphèmes différents (*á*-et *-ò*), qui assurent le processus de relativisation. Ce dernier est comparable à ce qui a été proposé pour les langues indo-européennes. Le groupe nominal qui répète l'antécédent, le « pivot » de la relativisation reçoit une marque-*á* ou-*ò* au choix, il est déplacé en tête de la proposition relative et pronominalisé. La combinaison de la marque de relativisation et du pronom constitue le « pronom relatif ».

2.3. Amalgame Adv+Prorel.

La contraction de l'adverbe de lieu et du pronom relatif sert dans les particularités du FPEG à renforcer sa spécificité.

[DEM15]-Mbongo i vouayé Zenpier a ovindo lakon fè légaz (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

3. Les circonstancielles

Les propositions circonstancielles sont compléments de la phrase et présentent différentes modalités de fonctionnement en français standard et en pounou par exemple. Ces divergences syntaxiques peuvent s'observer dans les subordonnées circonstancielles des particularités du FPEG.

3.1. Les circonstanciellees en français standard

Outre leur caractère mobile et facultatif, les propositions subordonnées circonstanciellees sont dans la démarche d'Eluerd (2008), des unités extérieures au noyau de base de la phrase. Les conjonctions ou les locutions de subordination interviennent dans des rapports temporels, causatifs, concessifs, ect. Le sens d'une subordonnée circonstancielle dépend de la mise en rapport des sens complets de la principale et de la subordonnée. Grevisse (1990) indique que les subordonnées compléments circonstanciels se rangent en divers groupes suivant l'espèce de circonstance qu'elles expriment. Le verbe de la subordonnée est soit à l'indicatif avec les verbes des principales au présent, au futur et au passé, soit au subjonctif.

Exemple : *Les enfants sont sortis quand leur père est arrivé.*

3.2. Les circonstanciellees en pounou

Les subordonnées circonstanciellees sont exprimées par l'intermédiaire des conjonctions de subordination en pounou. Selon Bonneau (1956), les conjonctions *vana*, *ava*, *vo* aident à traduire le passé et le futur. Le verbe se met au passé ou au futur, au temps convenable. Il prend le suffixe *ila*, *ulu* pour le passif *ina*, *unu* après une nasale n ou m.

Exemple : *vana Bapunu ba ma rugila o kumu murindi, ba m'i rasunu Balumbu.* (Quand les Pounous sont venus à la savane de Mourindi, ils rencontrèrent les Loumbous).

Exemple : *vo mupusa ami o burila, ni u u ve (vega) mwana.* (Quand ma chèvre mettra bas, je te donnerai un petit).

Pour traduire le futur antérieur, on emploie *pa* ; et le verbe se met au parfait éloigné (auxiliaire *ma*). Le futur antérieur est souvent employé à la place du futur simple.

Exemple : *Pa mangala a ma tebuga, tu u ye sola manungi.* (Quand la saison sèche sera commencée, nous irons débroussailler nos plantations).

Quand la notion de temps est tout à fait accessoire, on emploie la conjonction *pa* et le verbe se met au temps narratif ou au présent de l'indicatif.

Exemple : *pa u kë bela*, ou, *pau i beli, u y a dji nyama*. (Quand tu seras (es) malade, ne mange pas de viande).

3.3. Alternance oral/écrit.

La spécificité des subordonnées circonstancielles dans les particularités du FPEG est liée à l'usage des codes écrit et oral sans les contraintes syntaxiques qu'imposent les discours direct et indirect.

[DEM12]-Vou sè ké kan zenpier i pran lé kognak lui sè michaaan (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p. 8).

Section 6 : Le niveau sémantique des particularités.

L'analyse du niveau sémantique des particularités linguistiques du FPEG, ne comporte pas la confrontation entre le français standard et les langues gabonaises soumises à notre étude. L'objet est très vaste et se trouve peu opérationnel pour nos démarches. Les particularités sémantiques, constituent des données pertinentes quant aux processus d'endogénéisation du français. Le transfert des sèmes révèlent le caractère régional des items.

A. la sémantique lexicale et la néologie sémantique

Les caractéristiques de la sémantique sont liés à la substance du signifié d'un signe constitué d'un ensemble de traits distincts de signification. Tel est le propos de Pottier (1985) pour qui, le signe minimal ou morphème est constitué de traits significatifs et l'ensemble est appelé sémème. Les sèmes ne sont pas tous de même nature, les uns sont dénotatifs et déterminent d'une façon stable et avec une vaste assise sociale la signification d'un signe. D'autres sont connotatifs et caractérisent d'une façon instable et souvent individuelle la signification d'un signe.

Dans cette optique, Lehmann et Berthet (2008) soulèvent explicitement la question de la signification. Dans leur démarche, la sémantique lexicale étudie l'organisation sémantique du lexique en analysant le sens des mots et les relations de sens qu'ils entretiennent entre eux. Gaudin et Guespin (2000) précisent que la néologie résulte d'une innovation, d'une mutation ou d'une évolution au seul niveau du sens. La néologie sémantique est moins spectaculaire. Elle reste aussi une source importante d'enrichissement du lexique, elle recouvre l'ensemble des procédés qui provoquent, ou permettent l'apparition de nouvelles formes. La métaphore et le calque en sont une parfaite manifestation.

1. La métaphore

La recherche des manifestations des particularités linguistiques est un aspect pertinent pour la métaphore. Il apparaît en plus avec ces mêmes auteurs que la métaphore est un trope par ressemblance, qui consiste à donner à un mot un autre sens en fonction d'une comparaison implicite. Ainsi, une relation métaphorique unit

l'acception A « de perle » à l'acception dérivée B « en vertu d'une ressemblance » (/rareté/ et /excellence/) entre les deux acceptions. Perle A : « petite bille de nacre » B : « personne remarquable dans un domaine ».

Le transfert des sèmes peuvent s'effectuer du concret au concret, du concret à l'abstrait. Dans l'analyse de Lehmann et Berthet (2008), la relation métaphorique opère d'une acception concrète à une acception abstraite. Ce qui est le processus typique de la métaphore. Le sémème concret d'un substantif désigne un emploi dénotant un référent. Le sémème abstrait, par contre, désigne un référent qui n'est pas considéré sous son aspect sensoriel. Tel est le cas du passage du concret au concret qui se manifeste entre deux référents distincts : *la banane* A représentant un fruit et *la banane* B qui dénote un chignon. Le passage du concret à l'abstrait se lit par le verbe *brancher* A qui indique l'acte de rattacher un circuit secondaire au réseau principal ; *brancher* B qui note l'acte de mettre au courant.

2. Le calque

Les langues substrats constituent un terreau fondamental quant à la formation des particularités. L'emprunt et la traduction selon Gaudin et Guespin (2000), figurent dans le calque. Les locuteurs utilisent, dans une langue cible, un signifiant en lui accordant un signifié nouveau ayant une valeur sémantique dans une langue source. L'intégration formelle d'un signe emprunté se manifeste par une traduction littérale, par transposition d'un mot ou d'une construction d'une langue dans une autre, par traduction. C'est le cas de gratte-ciel qui est la traduction de *sky-scrafer*.

Les calques sémantiques se distinguent des calques formels ou morphologiques. Les premiers consistent à emprunter des sens nouveaux pour un signifiant ayant existé antérieurement. Ils relèvent de la néologie sémantique. Les seconds sont la traduction littérale d'expression étrangère. Les signes sont nouveaux mais formés d'éléments préexistants. Les calques formels sont entrés dans l'usage du français, l'expression "quartier maître" est formée d'après le schème linguistique de l'allemand "*quartier meister*".

B. Les particularités sémantiques

Les particularités, au niveau sémantique, se manifestent sur les niveaux intralinguistiques et interlinguistiques. Les paraplasmes par adjonction, les métalogrammes par adjonction, les calques formels, les métaphores, les calques sémantiques intralinguistiques et les calques sémantiques interlinguistiques, participent à l'acclimatation du FPEG par rapport au contexte gabonais.

1. Les paraplasmes par adjonction

Lafage (1990b) explique que les paraplasmes par adjonction consistent en un cliché aménagé.

Recolté les tarots qu'il a semés : de la maxime on récolte ce qu'on sème.

[PEU4]-Avec cette affaire, l'enfant terrible de l'opposition gabonaise a récolté les tarots qu'il a semés. (le peu1 kisito de wasykoto p. 2).

Il ne faut pas changer le balai d'épaule : de la maxime il ne faut pas changer le *fusil* d'épaule.

[UNION94]-Quand on n'arrive pas à convaincre les gens (qui n'ont qu'à s'acheter des sacs-poubelle et à les mettre dans un bac, alors qu'ailleurs, on paie des impôts-poubelle) d'une évidence, es-ce-qu'il ne faut pas changer le balai d'épaule ? (b.pol.det.l'un la rédac 8015 p. 1).

La raison du plus (...), un abus d'autorité, quoi : de la maxime la raison du plus fort est toujours la meilleure.

[UNION103]-C'est vraiment ce qu'on appelle la raison du plus...gradé, un abus d'autorité, quoi. (b.pol.det.l'un la rédac 8018 p. 1).

Enfin, hippocrate reconnaîtra les siens : de la maxime Dieu reconnaîtra les siens.

[UNION142]-Enfin, Hippocrate reconnaîtra les siens. (b.pol.det.l'un 8029 p. 1).

L'aménagement des clichés peut se porter sur un aliment propre au contexte gabonais comme *tarot*, qui est un tubercule cultivé dans les zones tropicales, en l'occurrence au Gabon. Mais l'aménagement peut être un déplacement d'une pratique sociale vers une autre. C'est le cas avec "hypocrate" relevant de deux réalités dont l'une sur l'expression « Dieu reconnaîtra les siens » du domaine de la croyance et des pratiques qui lui sont liées et l'autre sur « le serment d'hippocrate » du domaine de la médecine.

2. Les métallogismes par adjonction

Il est utile de distinguer avec Lafage (1990b) que les métallogismes par adjonction traduisent une certaine surabondance de termes en donnant plus de force à la même idée.

Deux frères même père même mère loc. inv. var même père et mère, Oral. Se dit des frères et sœurs qui possèdent des géniteurs identiques Boucher et Lafage (2000).

[SCRIB103]-On parle ainsi de deux frères même père même mère, qui feraient des pieds et des mains pour s'adjuger la part du lion:(b pol det le srib Germain Lendoye 79 p. 3).

3. Les calques formels

Neveu du cousin de l'oncle de ma bonamie

[UNION285] D'après le récit que m'a fait le neveu du cousin de l'oncle de ma bonamie qui est planton là-bas au Trésor, l'établissement ferme normalement ses portes ce jour-là, mais continue de servir les usagers restés à l'intérieur. (b pol det l'un 8013 p. 1).

4. Les métaphores

Carreaux ou fuites (émanant d'un vendu ou corrompu)

Carreau n, m loc. verb **carreau -**, (**avoir le ---**), argot des jeunes urbanisés. Avoir du succès. Anton.: casser le carreau loc verb Fréq, oral surtout, mésolecte. Rabaisser la valeur, ternir l'image d'une personne syn.: avoir le poing. Boucher et Lafage (2000) attestent du caractère endogène de cet écart.

[NAT8]Le fait que de plus en plus d'élèves comptent d'abord et avant tout sur la perspective des carreaux ou fuites émanant d'un vendu ou corrompu de l'office du baccalauréat du vieux Gannier, avant l'examen. (la nat 13La Rédac p. 5).

Dix roues (femmes enceintes) : expression désignant une femme enceinte.

[NAT3]-Les trois agents (dames) qui gèrent ce service sont la cible des dix roues (femmes en grossesse) qui viennent pour leurs visites. (la nat14 Solange Kombila p. 1).

Saluer le képi du chef : expression désignant l'acte de corruption d'un agent de force de l'ordre.

[UNION243]-Prenant les devants, le chauffeur est descendu saluer le képi du chef.

La houe salée : expression désignant l'attitude d'une personne très embarrassée par une situation

[NGAN57]-La houe salée pour le Comiga (b pol indet le ngan 44 Philippe Mbourou p. 3).

L'argent dans le képi du chef : expression désignant l'acte de corruption d'un agent de force de l'ordre.

[UNION288] Mais arrivé au niveau du deuxième pont, le chauffeur s'est rendu compte qu'il avait commis une bourde en déposant l'argent dans le képi du chef : faute de lumière, il avait laissé 10 000 dolèr au lieu 1000, comme d'habitude. (b pol det l'un 8065 p. 1).

La particularisation du français dans le cadre de la métaphore est liée à la dénomination d'une pratique sociale dont l'évocation renseigne sur les origines du locuteur et de son interlocuteur ayant un imaginaire commun.

5. Les calques intralinguistiques

Avec le mauvais cœur : expression désignant l'attitude de quelqu'un qui fait quelque chose de mauvaise volonté.

[SCRIB104]-Le mauvais coeur s'est une nouvelle fois abattu sur ces jeunes qui croyaient bien faire.(b pol det le scrib Gertrude Obame79 p. 4).

Le grand quelqu'un : expression désignant une personnalité de marque Quelqu'un n.m f oral, mésolecte, basilecte, mélior Personnalité, personne respectée jouissant d'un statut élevé. Boucher.

[MOK11]-Le grand quelqu'un (mok la rédac 002 p. 8).

Les choses de mon corps : expression décrivant le sentiment défaitiste chez un locuteur.

[JOUR11]-Les choses de mon corps!(le jour 8 Arthur Mbeng p. 13).

Enlève son corps : expression désignant l'attitude de quelqu'un qui se désolidarise d'une situation embarrassante Boucher et Lafage (2000)

[SCRIBOU77]-Tonnerre enlève son corps(le scribou Cédric Ongouala 085 p. 1).

Faire la bouche fam. oral surtout (**faire la ---à qqn**) ,. Se vanter, se montrer arrogant ou méprisant Boucher et Lafage (2000).

[SCRIBOU13]-Après vous allez encore faire la bouche(le scribou la rédac p. 3).

Avoir la bouche (avoir la ---) oral surtout , fam, péj. Avoir une grande gueule. Avoir la langue bien pendue Boucher et Lafage (2000).

[SCRIB89]-Les gars -là ont trop la bouche.(b pol det le scrib Pahé78 p. 7).

Longue bouche/ longues bouches oral surtout, fam, **Bouche (faire la bouche--)**
Faire l'important

[SCRIB23]-Ah? Selon une autre longue bouche, Janvier Nguema Mboumba faisait cela pour permettre à ses copains et coquins de co-bouffer un peu dans l'assiette du grand bouffeur qu'il est devant l'Eternel (b pl det le scrib Hans Nzinsi77 p. 1).

6. Les calques interlinguistiques

Au sujet des calques sémantiques, Dumont et Maurer (1995) relèvent dans le français du Sénégal un certain nombre de mots ou de locutions directement traduits du wolof, tandis que d'autres unités préexistantes en français central prennent un sens particulier hérités d'une langue africaine. Ce sont les mêmes processus que nous rencontrons dans le FPEG.

Le neveu du cousin de la tante de ma bonamie c'est à dire mon propre mougoye

[UNION45]-Un exemple parmi tant d'autres : l'autre jour, le neveu du cousin de la tante de ma bonamie, c'est à dire mon propre mougoye a failli mourir d'inanition à l'aviation qui porte le nom du père du dipenda.

Neveu du cousin de l'oncle de ma bonamie, c'est à dire mon propre mougoye

[UNION223]-Mais j'ai besoin de la sagacité du neveu du cousin de l'oncle de ma bonamie, c'est à dire mon propre mougoye, pour connaître les fonctions dudit bidjet. (b.pol.detl'un la rédac 8058 p. 1).

Le neveu de la cousine de l'oncle de ma bonamie, c'est à dire mon propre mougoye.

[UNION20]-Le neveu de la cousine de l'oncle de ma bonamie, c'est à dire mon propre mougoye, est revenu l'autre jour de Maye -sur-Mer avec deux questions qui manifestement, lui cassent le ciboulot. (b.pol.det.l'un la rédac7982 p. 1).

Le neveu de la cousine de la tante de ma bonamie, c'est à dire mon propre mougoye

[UNION234]-Peu de temps avant, c'est le neveu de la cousine de la tante de ma bonamie, c'est à dire mon propre mougoye, qui m'a relaté des faits propres à faire dresser les cheveux sur le ciboulot, quoi (bpol det l'un la rédac 8061 p. 1).

Le neveu du cousin de la tante de ma bonamie c'est à dire mon propre mougoye

[UNION284] Un exemple parmi tant d'autres : l'autre jour, le neveu du cousin de la tante de ma bonamie, c'est-à-dire mon propre mougoye a failli mourir d'inanition à l'aviation qui porte le nom du père du dipenda. (b pol det l'un 7988 p. 1).

Le neveu de la sœur de la tante de l'oncle du grand frère de la mère de ma bonamie c'est à dire mon propre mougoye

[UNION242]-Avant-hier, le neveu de la soeur de la tante de l'oncle du grand frère de la mère de ma bonamie, c'est à dire mon propre mougoye était choqué, sidéré, estomaqué, ébaubi, abasourdi et désappointé (ouais, moi aussi je pompe maintenant le gros français comme Jacky-Mille-Encyclopédies, quoi) par le comportement d'un gens d'arme au poste contrôle de Kango.(b pol det l'un la rédac 8065 p. 1).

Eux-mêmes là-bas ôôôh

[UNION10]-Alors eux-mêmes là-bas ôôôh!(b.pol.det.l'un.7975la rédac. p. 1).

Conclusion

Le processus de particularisation du FPEG, est nourri par l'apport de plusieurs mécanismes. Au premier plan, les langues gabonaises, avec leur ressource de création linguistique, leurs habitudes articulatoires et leur lexique, représentent la première source d'influence dans la production des particularités. Mais le mélange des codes oral/écrit participe aussi à la confusion dans l'exercice du français dans ce contexte. Enfin, l'usage du basilecte par les locuteurs acrolectaux continue de renforcer les manifestations de norme endogène du français dans le FPEG.

CHAPITRE V: LES NORMES STATISTIQUES DES PARTICULARITES DU FPEG

Introduction

Les normes statistiques dans la conception d'Houdebine (1985) concernent la diversité des usages des locuteurs. Les structurations stables/instables liées à la variabilité comprennent les convergences d'une norme d'usage d'homogénéisation imposée par le groupe, les divergences et les périphéries. Les manifestations de la norme endogène que nous recherchons dans ce chapitre sont considérées comme le souligne Makouta Mboukou (1973) dans le sens de la norme réelle et de l'usage du plus grand nombre. Les critères retenus pour leur établissement sont la fréquence.

Les journaux de la presse écrite qui constituent notre corpus ont été récoltés de la période allant du 1er août 2002 au 30 octobre 2002. Cette phase correspond à l'évolution médiatique résultant de la revendication démocratique. Au début des années 1990, on assiste à la libéralisation des médias, à la multiplication des médias privés. Les bords politiques servent de démarcation, de ligne éditoriale comme l'indique Ndong (1999). Deux courants structurent l'activité de la presse écrite : un favorable au pouvoir et l'autre affilié aux nouveaux partis de l'opposition.

Notre corpus des journaux est constitué des journaux de la presse du gouvernement, des journaux de l'opposition et ceux classés selon les critères liés au genre journalistique. Les journaux satiriques, les journaux d'information générale, les journaux de la presse spéciale et les journaux de la presse illustrée, en sont la manifestation. Ces derniers font partie des journaux à bord politique indéterminé. Notre objectif est d'étudier les particularités linguistiques du point de vue quantitatif pour dégager certains caractères formels.

Section 1 : La statistique linguistique

A. Les fondements de la statistique linguistique

Les grammairiens alexandrins à partir du XIX^{ème} siècle avec la grammaire historique, posent les jalons de la statistique linguistique. Cette dernière étudie les langues sur un inventaire numérique étendue à laquelle depuis une vingtaine d'années se substitue une analyse statistique raisonnée. Guiraud (1960) démontre que les sources de la statistique linguistique sont extralinguistiques. Les ingénieurs de communication, psychologues, statisticiens ont été les premiers à trouver un intérêt pour la distribution des faits de langue. Le déchiffrement, la médecine, ont été les premières sciences extralinguistiques, à s'intéresser au caractère quantitatif du langage.

Depuis les travaux de Zipf, la fréquence reste un des problèmes majeurs de la statistique linguistique. Un très petit nombre de mots souvent répétés constitue la majeure partie d'un texte. De plus, l'évolution des marques grammaticales est liée à leur fréquence. Ogden et Palmer, insiste Guiraud (1960), font une vaste compilation pour définir le vocabulaire minimum de l'anglais. Un millier de mots seraient susceptibles de satisfaire tous les besoins de l'expression. L'observation, la collation des faits, l'estimation, la mesure des phénomènes et enfin l'interprétation ou l'analyse des causes en vue de l'établissement des lois apparaissent comme les notions essentielles de l'analyse statistique. La répartition (ou la distribution) d'un phénomène est établie selon sa probabilité qui elle, est définissable et analysable.

L'informatique, selon Labart et Salem (1988), basée sur l'importance du calcul et de la gestion de la diffusion, paraît comme un moyen de description de l'information de type textuelle. L'analyse statistique multidimensionnelle est un découpage des unités dans la chaîne textuelle pour des comptages. Ces derniers, dont l'unité de base est la forme graphique, doivent être utilisables par les analyses statistiques ultérieures..

1 La statistique lexicale

Rappelons avec Bernet (1983) que les recherches de Charles Muller relatives aux études quantitatives du vocabulaire, ont introduit la dénomination de statistique lexicale. Le fondement de la statistique lexicale se tient par le vocabulaire d'un texte qui est

assimilable à un processus aléatoire et les mots occurrents se distribuent suivant le modèle du schéma d'Urne. Les vocabulaires appartenant à un même champ sémantique apparaissent plus volontiers regroupés dans la même partie.

Il est ainsi loisible de s'appesantir avec Gardin, Marcellesi et G.R.E.CO (1980) que la primauté est donnée à la fréquence qui paraît à la fois comme un formidable moyen de caractériser l'utilisation du vocabulaire et la tentation de sortir du nombre pour accéder à la signification. Le rapport du numéral et de la linguistique, de la statistique lexicale et du structuralisme, où le saut des fréquences de corpus aux fréquences de langue, reposerait sur la transposition en statistique lexicale du schéma saussurien : langue/parole. L'examen des fréquences des formes graphiques, de leurs localisation et distances dans le texte, de leurs caractéristiques mesurables, ne serait qu'une démarche offrant une lecture de la mesure à la caractérisation des formes, des formes au vocabulaire, du vocabulaire au texte, du texte au discours.

De même, G.Herdan, P Guiraud et C. Muller, cités par Gardin et alii (1980), admettent l'importance de la parole pouvant donner de la langue des illustrations, elle peut en fournir des « échantillons représentatifs », au sens statistiques de l'expression. Et l'opposition « fréquence »/« probabilité » qui peut se baser sur le schéma « parole »/« langue » a pour conséquence de privilégier, parmi tous les modèles, l'« Urne de Bernouilli ». Ce modèle est aussi dénommé binomial selon lequel les prélèvements d'échantillons au sein d'une « population parente » s'opèrent sans que le contenu de cette population en soit affecté le moins du monde. Le tirage non exhaustif postule une parfaite stabilité de contenu et donc une totale indépendance des éléments.

Dans le travail de Bernet (1983), la statistique lexicale extrait les occurrences du discours. L'écart devrait être évalué par rapport à la norme qui peut être un usage commun, une expression neutre dépourvue de valeur affective, une sorte de moyen des usages particuliers, elle peut être affective.

Son étude sur onze tragédies de Racine a pour objectif l'évaluation de la richesse du vocabulaire, la validité de certains modèles et la mise en valeur de certains caractères formels. En dehors du contenu sémantique des pièces, les effectifs des hapax, ceux de la sous fréquence et le contenu lexical se révèlent au centre des préoccupations de cet auteur. Ainsi, le mot graphique est l'unité de traitement pour la lexicologie quantitative, seul moyen de mener une étude de statistique lexicale.

La norme de dépouillement des onze tragédies de Racine s'effectue en deux temps successifs. La première étape est le découpage en unités élémentaires de texte : les mots et la deuxième étape est le regroupement et le classement des unités élémentaires de vocabulaire. Etudier la richesse du vocabulaire de plusieurs textes, c'est comparer ces textes entre eux en fonction de leur longueur et de leur vocabulaire.

2 L'analyse de contenu

Avec Loubet (2000), accordons nous sur un fait : l'analyse statistique appliquée au texte linguistique obéit aux exigences de l'analyse de contenu dont la quantification prétend aboutir à des résultats objectifs. Ainsi, le dénombrement des différents éléments du document offre des solutions chiffrées à interpréter. De plus, la sémantique quantitative ou analyse lexicographique est une des orientations de l'analyse statistique. En observant le vocabulaire, le style, les modes d'expression utilisés, on arrive à établir le lexique des mots utilisés par un auteur, un homme politique et un parti. Dans ce cadre, l'étude peut porter sur la longueur des mots, des phrases, leur rythme et leur construction. Loubet (2000 : 132) note qu'«*on pourra ainsi arriver à une véritable photographie du style d'une œuvre, d'un mode de communication et la comparer avec d'autres œuvres, d'autres types de communication.* »

Pour sa part, Leray (2008) tient pour objectif l'établissement de l'intensité et de l'angle, favorable, défavorable ou neutre, par lequel les médias ont abordé un sujet ou un évènement précis. La compilation des données tirées de l'ensemble des unités d'information relevées dans un corpus, constitue un moyen d'analyse de contenu. Ainsi, l'observateur obtient des résultats chiffrés qui déterminent la tendance observée dans les médias au sujet d'une entreprise ou d'un évènement.

L'objectif de notre propos est de déterminer les normes statistiques des particularités linguistiques du FPEG. La période qui sied à notre observation correspond à une séquence particulière de l'évolution de la presse écrite gabonaise s'inscrivant dans une revendication d'une presse pluraliste.

B. Hiérarchisation statistique et analyse interprétative

La segmentation de l'intensité des particularités passe par la hiérarchisation statistique selon l'orientation de Houdebine (1985). L'application qu'en fait Adamou

(2001) se porte sur les mots d'origine grecque. De plus, le principe de co-présence rend plus opérationnelle l'étude de la distribution des items qu'elle examine. Les champs lexicaux sémantiques et les principes de l'analyse causale auront pour objet de dévoiler la signification des particularités linguistiques.

1. Les catégories statistiques d'Anne Marie Houdebine

La statistique linguistique met en évidence la fréquence d'un caractère comme indication à la signification de celui-ci. Les normes endogènes ayant un caractère statistique, n'étant pas encore codifiées, sont à propos dans le cadre de leur utilisation réelle. Ainsi, le retour d'un même caractère qualificatif ou de la même valeur d'un caractère quantitatif fournit des effectifs rapportés ou non à l'effectif total de la population étudiée : la fréquence du caractère.

Dans ce chapitre, nous faisons usage des catégories statistiques de Houdebine (1985) utilisées par Adamou (2001) pour hiérarchiser des lexèmes d'origine grecque en français contemporain dans la presse écrite pour la période du 3 au 10 novembre 1999 (le Monde, le Figaro, Libération, le Canard enchaîné). Nous les appliquons à la hiérarchisation des normes statistiques des particularités linguistiques du FPEG.

Nous reproduirons ici la forte convergence représentant un pourcentage de 80 à 100%, la moindre convergence représentant un pourcentage de 60 à 80%, les pourcentages de 25 à 60% représentant les moyennes convergences et les usages périphériques qui représentent un pourcentage de 1 à 25% des occurrences.

2. Les champs lexicaux sémantiques ou C.L.S

Nous observons les normes statistiques selon les principes de l'analyse sémique de Pottier (1985) tels qu'ils se trouvent énoncés. De fait, la situation de communication met en jeu l'implicite et l'explicite. La communication est assurée par un contexte, une situation et un message. Le signe linguistique est composé du signifiant et du signifié. La substance du signifié d'un signe est constituée par un ensemble de traits distinctifs de signification.

Les sèmes ne sont pas de même nature. Les uns sont dénotatifs et déterminent d'une façon stable et avec une vaste assise sociale la signification d'un signe. Ils sont soit spécifiques quand ils permettent de distinguer deux sémèmes voisins, soit

génériques lorsqu'ils indiquent l'appartenance à une catégorie générale. Les autres sont connotatifs et caractérisent d'une façon instable et souvent individuelle la signification d'un signe.

3. L'analyse causale

Le point de départ d'une enquête est considéré comme une question de type POURQUOI ? pour Boudon et Fillieule (2004). L'analyse causale est une méthode qui se propose de répondre à ce genre d'interrogation en recherchant les facteurs de causalité du phénomène étudié. La notion de causalité est interprétée ici dans un sens statistique. La mise en œuvre de cette méthode suppose que certaines conditions soient réunies c'est-à-dire recueillir des informations comparables d'un élément à l'autre. C'est cette comparabilité qui permet ensuite les dénombrements et, plus généralement, l'analyse quantitative des données. Les composantes observées sont des individus, mais ils peuvent aussi être des groupes, des institutions, des sociétés ou d'autres types d'unités.

L'analyse causale se base sur l'étude des faits sociaux. Durkheim (1937) définit ces derniers comme les phénomènes qui se passent à l'intérieur de la société pour qu'ils présentent, avec une certaine généralité quelque intérêt social, un ordre de faits avec des caractères très spéciaux. Ils consistent en des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieurs à l'individu et qui sont doués d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent à lui. L'étude des suicides reflète bien un exemple de l'analyse causale.

Durkheim (1997) permet de distinguer les différentes sortes de suicides. Les principes de base sont d'identifier des caractères objectifs, de considérer les événements dans leur ensemble. Les derniers doivent être commis dans une société pendant une unité de temps donnée. Le taux social des suicides, les causes par l'intermédiaire il est possible d'agir sur le groupe sont des variables pertinentes. Les facteurs des suicides qui font sentir leur action sur l'ensemble de la société constituent des paramètres à observer. Le taux des suicides, c'est le produit de ces facteurs. Dans ce cas, l'analyse causale doit être capable de mettre à jour la nature des causes sociales, la manière dont elles produisent leurs effets, et leurs relations avec les états individuels qui accompagnent les différentes sortes de suicides.

Au sujet de cette démarche, Boudon et Lazarsfeld (1966) l'étiquettent comme une analyse contextuelle en mettant l'accent sur l'effet du divorce sur le taux de suicide. Certes, la rupture légale du mariage civil et le suicide sont des états individuels. Mais l'introduction de la troisième variable par Durkheim, évoqués par les deux auteurs, donne un écho social aux facteurs du suicide. Ainsi, l'argumentation de Durkheim, insistent les deux auteurs, montre que l'effet de la séparation sur la propension au suicide varie avec les caractéristiques du contexte social relatif à la rupture légale du mariage civil. L'idée générale de l'étude contextuelle consiste à étudier les effets du contexte social, défini par un ensemble de variables collectives. Les caractéristiques de collectifs peuvent avoir des structures logiques très différentes.

Matalon (1988) ne s'éloigne pas des préceptes de l'analyse causale que nous venons d'exposer. Ainsi, l'interprétation de la relation statistique peut être de la forme : "X cause Y". Et l'observation d'une relation entre deux variables X et Y, peut donner plusieurs interprétations :

A. $X \rightarrow Y$: X entraîne Y.

B. $Y \rightarrow X$: Y entraîne X

C X entraîne Y qui, à son tour, agit sur X.

D X et Y sont tous deux déterminés par une troisième variable, Z mais n'ont pas de relation directe entre eux.

L'existence d'une relation entre X et Y, laisse supposer qu'à chaque valeur de X correspond une valeur bien déterminée de Y, aux erreurs de mesure près. Il y a causalité, que X cause Y, si une modification de X s'accompagne d'une modification de Y, X étant antérieur à Y, et toutes les autres variables restant constantes. Au mot "cause" et plutôt que de dire X cause Y, on préférera dire qu'il le modifie, l'affecte, l'entraîne, le détermine, en est à l'origine que Y est fonction de X ou, que X est une condition de Y. Une modification de X s'accompagne d'une modification de Y, donc X est temporellement ou logiquement antérieur à Y, ou encore qu'en agissant X modifiera Y.

C. La partition du corpus

On peut remarquer avec Albert (1988) que le rôle politique est l'une des fonctions de la presse écrite. Dans les pays à régime autoritaire, cette action est au service de l'autorité en place privant les journalistes de leur autonomie. Dans les régimes politiques pluralistes, la presse se trouve investie d'un quatrième pouvoir qui doit veiller au bon fonctionnement des trois autres en dénonçant les abus, en exprimant les désirs des différents groupes sociaux.

Si le lexique a pour vocation de représenter l'évolution d'une société, les particularités linguistiques du FPEG doivent porter en elles les manifestations des phénomènes sociaux gabonais du 1^{er} août 2002 au 30 octobre 2002. Or, pendant cette période, les attentes de la société gabonaise sont dictées par des revendications démocratiques souhaitées par la Conférence nationale qui s'était tenue du 23 au 19 avril 1990. Notre corpus se compose des journaux à bord politique déterminé et des journaux à bord politique indéterminé.

1. Les journaux à bord politique déterminé.

Les journaux à bord politique déterminé sont les journaux d'Etat et les journaux d'opposition. Les journaux d'Etat sont : *L'Union* premier quotidien gabonais d'information, et *La Relance*, hebdomadaire gabonais d'information affilié au bord politique du gouvernement. Les journaux d'opposition sont : *Misamu*, bimensuel gabonais d'information, *Le Scribouillard.ga*, hebdomadaire privé d'analyses et d'informations directes.

2. Les journaux à bord politique indéterminé.

Tous les journaux soumis à notre examen n'ont pas été répertoriés selon une appartenance certaine à un bord politique déterminé. Les catégories de la presse écrite nous ont ainsi servi de critère de classification pour les autres journaux.

De fait, Albert (1988) démontre la diversité des critères de classement des périodiques. Nombreux, ils peuvent être liés au caractère formel, à la nature de la publication, aux catégories de contenu, aux catégories d'audience... Il fait état des périodiques d'information générale comme complément du quotidien, des périodiques d'informations spécialisées comme des périodiques économiques et les périodiques

sportifs, des périodiques de lectures, des périodiques de documentation et la presse gratuite.

Dans notre corpus, nous avons aussi relevé différents journaux satiriques. La satire qui est surtout l'attaque des vices, s'applique aussi à la pratique de la presse écrite. Les journaux satiriques qui ne sont pas décrits chez Albert (1988), font partie de notre corpus. Diaraye (2011) en dresse un portrait fort complexe. En relevant le lien entre le mépris, la colère et l'intention de corriger, la satire est orientée par la morale, la critique et le comique. Les journaux satiriques de notre corpus sont *Le Nganga*, hebdomadaire satirique, *Le Scribouillard*, journal satirique paraissant le vendredi, *Gabaon*, titilleur satirique indépendant.

Les journaux d'information générale sont *La Nation*, hebdomadaire gabonais d'information et d'analyses, *La Nation* bimensuel gabonais d'information et d'analyses, *La Voix du peuple*, bimensuel gabonais indépendant, *Le Peuple*, hebdomadaire Indépendant Panafricain d'information et d'analyses, *Le Journal*, bimensuel d'information générale, *La Démocratie*, bimensuel d'information, *Elite Afrique Magazine*, mensuel international d'information.

Le journal de la presse spécialisée de notre corpus est *La Lowé*, journal économique gabonais.

Pour les journaux de la presse illustrée de notre corpus, seul *Mokoyo*, supplément quinzomadaire illustré est un organe de presse appartenant à la catégorie de la presse illustrée. L'usage des particularités linguistiques dans le FPEG pose la question du sens et celle de la signification. Notre objectif est d'observer l'intensité de la hiérarchisation statistique à travers les différents espaces de production des particularités. Pour notre corpus, nous appellerons désormais l'ensemble des journaux de l'Etat J.E., l'ensemble des journaux d'opposition J.O. l'ensemble des journaux satiriques J.S. l'ensemble des journaux d'information générale J.I.G. l'ensemble des journaux de la presse spécialisée J.P.S, l'ensemble des journaux de la presse illustrée J.P.I.

Section 2 : Hiérarchisation statistique des particularités linguistiques

Au sujet de la structure d'un tableau statistique, Pepe (1959) fait remarquer qu'il doit se suffire à lui-même, sans recours à un texte explicatif pour l'interpréter. Ses composantes sont un corps, des informations et des indications complémentaires. La première est constituée par des alignements de nombres en lignes et en colonnes. La deuxième relève du titre, du sous-titre et du numéro mais aussi des libellés ou titres des lignes et des colonnes et des unités employées. La troisième concerne les notes, les commentaires mais aussi les sources.

Le sens des particularités linguistiques selon des valeurs statistiques sont déterminées à partir du modèle statistique de Houdebine (1985), les différentes catégories statistiques qui aident à percevoir les normes statistiques. L'intensité des particularités linguistiques est définie en fonction des niveaux linguistiques phonologique, lexématique, morphosyntaxique, syntaxique et sémantique.

A. La hiérarchisation statistique des particularités phonologiques

Nous établissons la hiérarchisation statistique des particularités phonématiques et prosodiques. Sur le plan phonématique, le système consonantique s'illustre par les assimilations consonantiques, la nasalisation des sonores, le système vocalique se traduit par les oppositions vocaliques, par la syncope. Les semi-voyelles ou semi-consonnes sont marquées par les épenthèses. En prosodie, la phonologisation de l'orthographe des consonnes et des voyelles, la disparition des consonnes et l'allongement vocalique sont les manifestations des particularités phonologiques.

1. Les assimilations consonantiques

Les assimilations consonantiques de tout le corpus se rencontrent dans les J.E et dans les J.I.G.

1.1. Dans les J.E.

Tableau 50 Les assimilations consonantiques dans les J.E.

classification des occurrences	particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
moyennes convergences	n/ɲ	50
	s/ʒ	33,33
usages périphériques	z/ʒ	16,66

Dans les J.E, l'approche statistique des particularités relatives aux assimilations consonantiques montre une dispersion de moyennes convergences et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les moyennes convergences correspondent à 5 occurrences dont 3 n/ɲ et 2 s/ʒ. Les usages périphériques correspondent à 1 z/ʒ. La totalité des particularités relatives aux assimilations consonantiques dans les J.E s'élève à 6.

Dans les journaux à bord politique déterminé, l'approche statistique désigne la répartition des particularités relatives aux assimilations consonantiques n'apparaissant seulement que dans les J.E.

1.2. Dans les J.I.G

Tableau 51 Les assimilations consonantiques dans les J.I.G

Classification des occurrences	Assimilation	Occurrence (% dans le corpus)
moindres convergences	z/ʒ	66,66
usages périphériques	s/ʃ	16,66
	n/ɲ	16,66

Dans les J.I.G, l'approche statistique des particularités relatives aux assimilations consonantiques montre une dispersion de moindres convergences et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les moindres convergences correspondent à 4 z/ʒ. Les usages périphériques correspondent à 1 s/ʃ, et à 1 n/ɲ. La

totalité des particularités relatives aux assimilations consonantiques dans les J.I.G s'élève à 6.

Dans l'ensemble des journaux, la co-présence des assimilations z/ʒ, n/ɲ se manifeste dans les J.E et dans les J.I.G pour la période considérée dans notre corpus. Les apparitions exclusives concernent les assimilations s/ʒ dans les J.E avec une occurrence de 2 et s/ʃ dans les J.I.G avec une seule occurrence. La totalité des assimilations consonantiques dans l'ensemble des journaux est donc de 12.

2. La nasalisation des sonores dans les J.I.G

La nasalisation des sonores dans tout le corpus ne se rencontre que dans les J.I.G.

Tableau 52 Les sonores nasalisées dans les J.I.G

classification des occurrences	Sonores nasalisées	occurrence (% dans le corpus)
moindres convergences	b/mb	50
	v/mv	50

Dans les J.I.G, l'approche statistique des particularités relatives aux nasalisations des sonores montre une dispersion de moindres convergences qui expriment les possibilités de variation. Les moindres convergences correspondent à 3 mb/b et à 1 mv/v. La totalité des particularités relatives aux nasalisations des sonores dans l'ensemble des journaux s'élève à 4.

3. Les oppositions vocaliques

Les oppositions vocaliques se manifestent dans les J.E et dans les J.I.G.

3.1. Dans les J.E

Tableau 53 Les oppositions vocaliques dans les J.E.

classification des occurrences	particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
moyennes convergences	i/y	50
	ø/ɛ	27,27
Usages périphériques	ɛ/i	11,36
	ã/a	4,54
	ə/a	2,27
	ø/i	2,27
	ø/ɛ	2,27

Dans les J.E, l'approche statistique des particularités relatives aux oppositions vocaliques montre une dispersion de moyennes convergences et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les moyennes convergences correspondent à 34 occurrences dont 22 i/y et 12 ø/ɛ. Les usages périphériques correspondent à 10 occurrences dont 5 ɛ/i, 2 ã/a, 1 ə/a, 1 ø/i et 1 ø/ɛ. La totalité des particularités relatives aux oppositions vocaliques dans les J.E s'élèvent à 44. Dans les journaux à bord politique déterminé, l'approche statistique des oppositions vocaliques ne se rencontrent que dans les J.E.

3.2 Dans les J.I.G

Tableau 54 Les oppositions vocaliques dans les J.I.G.

classification des occurrences	particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
moyennes convergences	e/ə	46,15
	e/ɛ	26,92
usages périphériques	ɛ/ø	7,69
	i/ø	3,84
	e/a	3,84
	a/e	3,84
	a/ə	3,84
	ẽ/ã	3,84

Dans les J.I.G, l'approche statistique des particularités relatives aux des oppositions vocaliques montre une dispersion de moyennes convergences, des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les moyennes convergences correspondent à 19 occurrences dont 12 e/ə et 7 e/ɛ. Les usages périphériques correspondent à 6 occurrences dont 2 ɛ/ø, 1 i/ø, 1 e/a, 1 a/e, 1 a/e, 1 a/ə et 1 ẽ/ã. La totalité des particularités relatives aux oppositions vocaliques dans les J.I.G s'élèvent à 25.

Dans l'ensemble des journaux, la co-présence des oppositions vocaliques i/ø, ɛ/ø se manifestent dans les J.E et dans les J.I.G pour la période considérée dans notre corpus. Les apparitions exclusives concernent des oppositions vocaliques 12 e/ə et 7 e/ɛ, 1 e/a, 1 a/e, 1 a/ə dans les J.I.G, dans les J.E, 22 i/y et ø/ɛ totalisant 12 occurrences, les usages des e/a apparaissant une fois. La totalité des particularités relatives aux oppositions vocaliques assimilations consonantiques dans l'ensemble des journaux s'élèvent à 67.

4. La syncope dans les J.I.G

La syncope dans notre corpus ne se rencontre que dans les J.I.G.

Tableau 55 La syncope phonologique dans les J.I.G.

classification des occurrences	syncope	occurrence (% dans le corpus)
fortes convergences	E	100

Dans les J.I.G, l'approche statistique des particularités relatives à la syncope phonologique montre une dispersion de fortes convergences qui expriment les possibilités de variation. Les fortes convergences correspondent 1 occurrence pour /ε/. La totalité des particularités relatives aux syncopes phonologiques dans les J.I.G s'élève au nombre de 1. Dans les journaux à bord politique indéterminé, l'approche statistique de la syncope ne se rencontre que dans les J.I.G. La totalité des particularités relatives aux syncopes dans l'ensemble des journaux s'élèvent à 1.

5. Les épenthèses

Les épenthèses dans notre corpus, se rencontrent dans les J.O et dans les J.I.G.

5.1. Dans les J.O.

Tableau 56 Les épenthèses phonologiques dans les J.O.

classification des occurrences	épenthèse	occurrence (% dans le corpus)
fortes convergences	Insertion de w	100

Dans les J.O., l'approche statistique des particularités relatives aux épenthèses montre une dispersion de fortes convergences qui expriment les possibilités de variation. Les fortes convergences correspondent à 2 occurrences. La totalité des particularités relatives aux épenthèses dans les J.O. s'élève à 2.

5.2. Dans les J.I.G

Tableau 57 Les épenthèses phonologiques dans les J.I.G.

classification des occurrences	épenthèses	occurrence (% dans le corpus)
moindres convergences	insertion de /w/	72,72
Moyennes convergences	insertion de /j/	27,27

Dans les J.I.G, l'approche statistique des particularités relatives aux épenthèses montre une dispersion de moindres convergences et de moyennes convergences qui expriment les possibilités de variation. Les moindres convergences correspondent à 8 insertions de /w/. Les moyennes convergences correspondent à 3 insertions de /j/. La totalité des particularités relatives aux épenthèses dans les J.I.G s'élèvent à 11.

Dans l'ensemble des journaux, la co-présence des des particularités ne concerne l'insertion de /w/ dans les J.O. et dans les J.I.G avec une occurrence de 10 pour la période considérée dans notre corpus. Les apparitions exclusives traduisent l'insertion de /j/ dans les J.I.G avec 3 occurrences. La totalité des particularités relatives aux épenthèses dans l'ensemble des journaux s'élève à 13.

6. Orthographe des consonnes phonologisée dans les J.I.G.

Les consonnes phonologisées ne se rencontrent que dans les J.I.G

Tableau 58 Les orthographe des consonnes phonologisées dans les J.I.G.

classification des occurrences	alternances	occurrence (% dans le corpus)
moyennes convergences	k/q	50
usages périphériques	k/c	25
	ph/f	10
	s/c	10
	ç/s	5

Dans les J.I.G, l'approche statistique des particularités relatives aux phonologisations de l'orthographe des consonnes montre une dispersion de moyennes

convergences et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les moyennes convergences correspondent à 10 alternances k/qu. Les usages périphériques correspondent à 10 occurrences dont 5 alternances c/k, 2 alternances ph/f, 2 alternances s/c, 1 alternance ç/s. La totalité des particularités relatives aux phonologisations de l'orthographe des consonnes dans les J.I.G s'élèvent à 20.

7. Chute des consonnes finales dans les J.I.G.

La disparition des consonnes dans notre corpus, ne se rencontrent que dans les J.I.G.

Tableau 59 Les disparitions des consonnes dans les J.I.G

classification des occurrences	consonnes disparues	occurrence (% dans le corpus)
moyennes convergences	double m	33,33
	s final	33,33
	t final	33,33

Dans les J.I.G, l'approche statistique des particularités relatives aux disparitions des consonnes montre une dispersion de moyennes convergences qui expriment les possibilités de variation. Les moyennes convergences correspondent à 3 occurrences dont 1 disparition du double *m*, 1 disparition du *s* final et 1 disparition du *t* final. La totalité des disparitions de consonnes dans J.I.G est de 3. Dans les journaux à bord politique indéterminé, l'approche statistique de la disparition des consonnes montre une répartition du phénomène n'apparaissant que dans les J.I.G. La totalité des particularités relatives aux disparitions des consonnes dans l'ensemble des journaux s'élève à 3.

8. Orthographe des voyelles phonologisée dans les J.I.G.

La phonologisation des voyelles dans notre corpus, ne se rencontre que dans les J.I.G.

Tableau 60 Les orthographes des voyelles phonologisées dans les J.I.G

classification des occurrences	particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
moyennes convergences	o/au	44,44
usages périphériques	ain/in	11,11
	o/aut	11,11
	an/amp	11,11
	oua/oi	11,11
	an/and	11,11

Dans les journaux à bord politique indéterminé, l'approche statistique des particularités relatives aux phonologisations de l'orthographe des voyelles montre une dispersion de moyennes convergences et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les moyennes convergences correspondent à 4 alternances *o/au*. Les usages périphériques correspondent à 5 occurrences dont 1 alternance *ain/in*, 1 alternance *o/aut*, 1 alternance *an/amp*, 1 alternance *oua/oi*, 1 alternance *an/and*. La totalité des particularités relatives aux phonologisations de l'orthographe du système vocalique dans l'ensemble des journaux s'élèvent à 9.

9. L'allongement vocalique

L'allongement vocalique dans notre corpus se rencontre dans les J.E, dans les J.O, dans les J.S et dans les J.I.G.

9.1. Dans les J.E.

Tableau 61 Les allongements vocaliques dans les J.E.

classification des occurrences	voyelles allongées	occurrence (% dans le corpus)
moyennes convergences	ccvvvv	33,33
	vcvvvv	33,33
Usages périphériques	vcvvvvv	33,33

Dans les J.E, l'approche statistique des particularités relatives aux allongements vocaliques montre une dispersion de moyennes convergences et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les moyennes convergences correspondent à 9 occurrences dont 5 *vcvvvv* et 4 *ccvvv*. Les usages périphériques correspondent à 1 *vcvvv*. La totalité des particularités relatives aux allongements vocaliques dans J.E s'élève à 10.

9.2. Dans les J. O.

Tableau 62 Les allongements vocaliques dans les J.O

classification des occurrences	allongement	occurrence (% dans le corpus)
moyennes convergences	Ccvv	31,81
usages périphériques	cvcv	18,18
	vcvv	13,63
	ccvvvv	13,63
	vcvvv	4,54
	ccvv	4,54
	cvvvvc	4,54
	Vcvv	4,54
	cvcv	4,54

Dans les J.O., l'approche statistique des particularités relatives aux allongements vocaliques montre une dispersion de moyennes convergences et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les moyennes convergences correspondent à 7 *ccvv*. Les usages périphériques correspondent à 15 occurrences dont 4 *cvcv*, 3 *ccvvvv*, 3 *vcvv*, 1 *vcvvv*, 1 *ccvv*, 1 *cvvvvc*, 1 *vcv*, 1 *cvcv*. La totalité des allongements vocaliques dans J.O. de 22. Dans les journaux à bord politique déterminé, l'approche statistique des allongements vocaliques montre une répartition du phénomène dans les J.E. et dans les J.O.

Dans les journaux à bord politique déterminé, la co-présence des allongements vocaliques *vcvvv* se manifeste dans les J.E. et dans les J.O. pour la période considérée

dans notre corpus. La totalité des particularités relatives aux allongements vocaliques dans les journaux à bord politique déterminé, s'élèvent à 32.

9.3. Dans les J.S.

Tableau 63 Les allongements vocaliques dans les J.S

classification des occurrences	allongement	occurrence (% dans le corpus)
usages périphériques	Cvcvvv	16,66
	cvvvv	16,66
	ccvvvvv	16,66
	vcvvv	16,66
	v cvcv cvc vvv	16,66
	ccvvvvvv	16,66

Dans les J.S, l'approche statistique des particularités relatives aux allongements vocaliques montre une dispersion des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les usages périphériques correspond à 6 occurrences dont 1 cvcvvv, 1 cvvvv, 1 ccvvvvv, 1 vcvvv, 1 v cvcv cvc vvv, 1 ccvvvvvv. La totalité des particularités relatives aux allongements vocaliques dans les J.S s'élèvent à 6.

9.4. Dans les J.I.G.

Tableau 64 Les allongements vocaliques dans les J.I.G.

classification des occurrences	Allongement	Occurrence (% dans le corpus)
moyennes convergences	Ccvvvv	37,5
usages périphériques	Ccvvvvv	12,5
	Ccvvvvvv	12,5
	Cvvvvv	12,5
	Vcvv	12,5
	Ccvvvvvvvv	12,5

Dans les J.I.G, l'approche statistique des particularités relatives aux allongements vocaliques montre une dispersion de moyennes convergences et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les moyennes convergences correspondent à 3 ccvwww. Les usages périphériques correspondent à 5 occurrences dont 1 ccvwww, 1 ccvwww, 1 cvwww, 1 vcwv, 1 ccvwwwvvv. La totalité des particularités relatives aux allongements vocaliques dans les J.I.G s'élève à 8

Dans les journaux à bord politique indéterminé, la co-présence des allongements vocaliques ccvwww, ccvwww se manifeste dans les J.S et dans les J.I.G pour la période considérée dans notre corpus. La totalité des allongements vocaliques, dans les journaux à bord politique indéterminé, est de 14. La totalité des particularités relatives aux allongements vocaliques dans l'ensemble des journaux s'élève à 46.

En somme, l'ensemble des particularités phonologiques dans notre corpus se traduit par 11 assimilations consonantiques, 4 nasalisations des sonores, 67 oppositions vocaliques, 1 syncope, 13 épenthèses, 20 phonologisations de l'orthographe des consonnes, 3 disparitions des consonnes, 3 phonologisations de l'orthographe des voyelles, 45 allongements vocaliques; ce qui fait une population au niveau phonologique de 167 particularités.

B. La hiérarchisation statistique des particularités lexématiques

Les particularités lexématiques sont des évaluations des intensités des différentes catégories grammaticales comme le nom, l'adjectif qualificatif, l'adverbe, l'onomatopée et l'interjection.

1. Le nom

Les particularités liées au nom dans le corpus se rencontrent sur les plans intralinguistique et interlinguistique.

1.1. Les particularités intralinguistiques

Les particularités intralinguistiques se rencontrent dans les J.E, dans les J.O, dans les J.S, dans les J.I.G, dans les J.P.S. et dans les J.P.I.

1.1.1. Dans les J.E.

Tableau 65 Les particularités intralinguistiques du nom dans les J.E

classification des occurrences	particularités linguistiques	Occurrence (% dans le corpus)
convergences moyennes	apocope	38,28%
usage périphériques	aphérèse	20,3
	syncope	19,53
	sigles dérivés	11,71
	Mots valises	3,9
	métat/sup	3,9
	métap/sup	2,34

Dans les J.E, l'approche statistique des particularités relatives aux particularités du nom sur le intralinguistique, montre une dispersion de convergences moyennes et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les convergences moyennes correspondent à 49 occurrences pour les apocopes. Les usages périphériques correspondent à 79 occurrences dont 26 aphaèreses, 25 syncofes, 15 sigles dérivés, 5 mots valises, 5 métataxes par suppression et 3 métaplasmes par permutation. La totalité des particularités intralinguistiques du nom dans les J.E s'élève à 128.

1.1.2. Dans les J.O.

Tableau 66 Les particularités intralinguistiques du nom dans les J.O

classification des occurrences	particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
convergences moyennes	sigles dérivés	46,66%
	Syncope	30
usage périphériques	Apocope	13,33
	mots valises	10

Dans les J.O., l'approche statistique des particularités relatives aux particularités intralinguistiques du nom montre une dispersion de convergences moyennes et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les convergences

moyennes correspondent à 14 sigles dérivés. Les usages périphériques correspondent à 16 occurrences dont 9 syncope, 4 apocopes, 3 mots valises. La totalité des particularités intralinguistiques du nom dans les J.O s'élève à 30.

Dans les J.E et les J.O., la co-présence des particularités intralinguistiques du nom se manifeste par des apocopes, des syncope, des sigles dérivés, des mots valises pour la période considérée dans notre corpus. La totalité des particularités intralinguistiques du nom dans J.E + J.O s'élève à 158.

1.1.3. Dans les J.S.

Tableau 67 Les particularités intralinguistiques du nom dans les J.S.

classification des occurrences	Particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
moindres convergences	mots valises	63,95%
convergences moyennes	sigles	25,58
usages périphériques	Apocope	5,81
	Syncope	3,48
	DimPrég	1,16

Dans les J.S., l'approche statistique des particularités relatives aux particularités intralinguistiques du nom montre une dispersion de moindres convergences, de convergences moyennes et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les moindres convergences correspondent à 55 mots valises. Les convergences moyennes correspondent à 22 sigles. Les usages périphériques correspondent à 9 occurrences dont 5 apocopes, 3 syncope, 1 DimPrég. La totalité des particularités intralinguistiques du nom dans les J.S. s'élève à 86.

1.1.4. Dans les J.I.G.

Tableau 68 Les particularités intralinguistiques du nom dans les J.I.G.

classification des occurrences	particularités linguistiques	Occurrence (% dans le corpus)
fortes convergences	apocopes	89,65%
usages périphériques	Sigles dérivés	6,89
	syncope	3,44

Dans les J.I.G, l'approche statistique des particularités intralinguistiques du nom montre une dispersion de fortes convergences et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les fortes convergences correspondent à 26 apocopes. Les usages périphériques correspondent à 3 occurrences dont 2 sigles dérivés et 1 syncope. La totalité des particularités intralinguistiques du nom dans les. J.I.G s'élève à 29.

1.1.5. Dans les J.P.S.

Tableau 69 Les particularités intralinguistiques du nom dans les J.P.S.

classification des occurrences	particularités linguistiques	Occurrence (% dans le corpus)
fortes convergences	sigles dérivés	83,33%
usages périphériques	apocopes	8,33
	mots valises	8,33

Dans les J.P.S, l'approche statistique des particularités intralinguistiques du nom montre une dispersion de fortes convergences et usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les fortes convergences correspondent à 10 sigles dérivés. Les usages périphériques correspondent à 2 occurrences dont 1 apocope et 1 mot valise. La totalité des particularités intralinguistiques du nom dans les J.P.S s'élève à 12.

1.1.6. Dans les J.P.I.

Tableau 70 Les particularités intralinguistiques du nom dans les J.P.I.

classification des occurrences	particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
convergences moyennes	Syncopes	40
	mots valises	40
usages périphériques	Redoublement	20

Dans les J.P.I, l'approche statistique des particularités intralinguistiques du nom montre une dispersion de convergences moyennes et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les convergences moyennes correspondent à 2 syncopes. Les usages périphériques correspondent à 3 occurrences dont 2 mots valises, 1 redoublement. La totalité des particularités intralinguistiques du nom dans les J.P.I s'élève à 5.

Dans les journaux à bord politique indéterminé, la co-présence des particularités intralinguistiques du nom se manifeste par des mots valises dans les J.S, les J.P.S et les J.P.I, les sigles dans les J.S, les J.I.G et les J.P.S, les apocopes dans les J.S, les J.I.G et les J.P.S, les syncopes dans les J.S, les J.I.G, les J.P.I pour la période considérée dans notre corpus.

En somme, dans l'ensemble des journaux les particularités intralinguistiques du nom dans notre corpus se traduit par 580 apocopes, 26 aphérèses, 50 syncopes, 63 sigles dérivés, 66 mots valises, 5 métataxes par suppression, 3 métaplasmes par permutation, 1 DimPrég et 1 redoublement; ce qui fait une population au niveau lexématique de 795 particularités.

1.2. Les particularités interlinguistiques

Les particularités interlinguistiques du nom dans notre corpus se rencontrent dans les J.E., dans les J.O., dans les J.S., dans les J.I.G, dans les J.P.S. et dans les J.P.I.

1.2.1. Dans les J.E.

Tableau 71 Les particularités interlinguistiques du nom dans les J.E.

classification des occurrences	emprunts linguistiques	Occurrence (% dans le corpus)
fortes convergences	NomCom	99,14%
usages périphériques	mots valises	0,85

Dans les J.E, l'approche statistique des particularités interlinguistiques du nom montre une dispersion des emprunts de fortes convergences et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les fortes convergences correspondent à 116 NomCom. Les usages périphériques correspondent à 1 mot valise. La totalité des particularités interlinguistiques du nom dans les J.E s'élève à 117.

1.2.2. Dans les J.O.

Tableau 72 Les particularités interlinguistiques du nom dans les J.O

classification des occurrences	emprunts linguistiques	Occurrence (% dans le corpus)
moindres convergences	NomCom	70,45%
usages périphériques	NomComDér	20,45
	NomProDér	5,68
	xénismes	2,27
	NomCom+o	1,13

Dans les J.O., l'approche statistique des particularités interlinguistiques du nom montre une dispersion des emprunts de moindres convergences et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les moindres convergences correspondent à 62 NomCom. Les usages périphériques correspondent à 24 occurrences dont 16 NomComDér, 5 NomProDér, 2 xénismes, 1 NomCom+o. La totalité des particularités interlinguistiques du nom dans les J.O. s'élève à 86.

Dans les J.E, les J.O., la co-présence des particularités interlinguistiques du nom se manifeste par 1 NomCom pour la période considérée de notre corpus. La totalité particularités interlinguistiques du nom, dans les journaux à bord politique déterminé, s'élève à 203.

1.2.3. Dans les J.S.

Tableau 73 Les particularités interlinguistiques du nom dans les J.S.

classification des occurrences	emprunts linguistiques	Occurrence (% dans le corpus)
convergences moyennes	NomCom	51,69%
	NomProDér	30,5
usages périphériques	NomComDér	16,94
	xénismes	0,84

Dans les J.S, l'approche statistique des particularités interlinguistiques du nom montre une dispersion des emprunts de convergences moyennes et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les convergences moyennes correspondent à 97 occurrences dont 61 NomCom, 36 NomProDér. Les usages périphériques correspondent à 21 occurrences dont 20 NomComDér, 1 xénisme. La totalité des particularités interlinguistiques du nom dans les J.S s'élève à 118.

1.2.4. Dans les J.I.G.

Tableau 74 Les particularités interlinguistiques du nom dans les J.I.G.

classification des occurrences	emprunts linguistiques	Occurrence (% dans le corpus)
fortes convergences	NomCom	90,19
usages périphériques	Xénismes	7,84
	NomProDér	1,96

Dans les J.I.G, l'approche statistique des particularités interlinguistiques du nom montre une dispersion des emprunts linguistiques des fortes convergences et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les fortes convergences correspondent à 46 NomCom. Les usages périphériques correspondent à 5 occurrences dont 4 xénismes, 1 NomProDér. La totalité des particularités interlinguistiques du nom dans les J.I.G s'élève à 51.

1.2.5. Dans les J.P.S.

Tableau 75 Les particularités interlinguistiques du nom dans les J.P.S

classification des occurrences	emprunts linguistiques	Occurrence (% dans le corpus)
fortes convergences	NomCom	100%

Dans les J.P.S, l'approche statistique des particularités interlinguistiques du nom montre une dispersion des emprunts linguistiques des fortes convergences qui expriment les possibilités de variation. Les fortes convergences correspondent à 4 NomCom. La totalité des particularités interlinguistiques du nom dans les J.P.S s'élève à 4.

1.2.6. Dans les J.P.I.

Tableau 76 Les particularités interlinguistiques du nom dans les J.P.I

classification des occurrences	emprunts linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
moindres convergences	NomCom	66,66%
convergences moyennes	NomComDér	33,33

Dans les J.P.I, l'approche statistique des particularités interlinguistiques du nom montre une dispersion des emprunts linguistiques des moindres convergences et des convergences moyennes qui expriment les possibilités de variation. Les moindres convergences correspondent à 2 NomCom. Les convergences moyennes correspondent à 1 NomComDér. La totalité des particularités interlinguistiques du nom dans les J.P.I s'élève à 3.

Dans les journaux politiques à bord indéterminé, pour la période considérée dans notre corpus, la co-présence des particularités interlinguistiques du nom se manifeste par les NomCom dans les J.S, les J.I.G, les J.P.S et les J.P.I. La co-présence des NomProDér s'inscrit dans les J.S et les J.I.G. La co-présence des NomComDér s'inscrit dans les J.S et les J.P.I. La co-présence des xénismes s'inscrit dans les J.I.G et les J.S. La totalité des particularités interlinguistiques du nom, dans les journaux à bord politique indéterminé, s'élève à 176.

En somme, l'ensemble des particularités intralinguistiques du nom dans notre corpus se traduit par 291 NomCom, 1 mot valise, 42 NomProDér, 7 xénismes, 1 NomCom+o 218 NomComDér; ce qui fait une population au niveau lexématique de 567 particularités. Les particularités interlinguistiques et intralinguistiques du nom dans l'ensemble des journaux affichent une population de 1362 occurrences.

2. L'adjectif qualificatif

Les particularités linguistiques liées à l'adjectif qualificatif dans notre corpus se rencontrent sur les plans intralinguistique et interlinguistique.

2.1. Les particularités intralinguistiques

Les particularités intralinguistiques de l'adjectif qualificatif se rencontrent dans les journaux à bord politique déterminé dans les J.E, dans les J.O et dans les J.I.G.

2.1.1. Dans les j. pol. dét.

Tableau 77 Les particularités intralinguistiques de l'adj. dans les j. pol dét

classification des occurrences	journaux	Particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
moyennes convergences	J.E	Aphérèses	50

	J.O	mots valises	50
--	-----	--------------	----

Dans les journaux à bord politique déterminé, l'approche statistique des particularités intralinguistiques de l'adjectif montre une dispersion de moyennes convergences qui expriment les possibilités de variation. Les moyennes convergences correspondent à 4 occurrences dont 2 aphérèses dans les J.E et 2 mots valises dans les J.O. La totalité des particularités intralinguistiques de l'adjectif dans les journaux à bord politique déterminé s'élève à 4.

2.1.2. Dans les J.I.G

Tableau 78 Les particularités intralinguistiques de l'adjectif dans les J.I.G

classification des occurrences	particularités linguistiques	Occurrence (% dans le corpus)
fortes convergences	Pré dérivé	100

Dans les journaux à bord politique indéterminé, l'approche statistique des particularités intralinguistiques de l'adjectif montre une dispersion des fortes convergences qui expriment les possibilités de variation. Les fortes convergences correspondent à 1 pré dérivé dans les J.I.G. La totalité de particularités intralinguistiques l'adjectif dans les journaux à bord politique indéterminé s'élève à 1.

En somme, l'ensemble des particularités intralinguistiques de l'adjectif dans notre corpus se traduit par 2 aphérèses et 2 mots valises, 1 pré dérivé; ce qui fait une population de 5 particularités.

2.2. Les particularités interlinguistiques

Les particularités interlinguistiques se rencontrent dans les journaux à bord politique déterminé et dans les journaux à bord politique indéterminé.

2.2.1. Dans les j. pol. dét.

Tableau 79 Les particularités interlinguistiques de l'adjectif. dans les j. pol dét

classification des occurrences	emprunts linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
fortes convergences	NomComdér	85,71

usages périphériques	NomCom	14,28
----------------------	--------	-------

Dans les journaux à bord politique déterminé, l'approche statistique des particularités interlinguistiques de l'adjectif montre une dispersion des emprunts linguistiques des fortes convergences et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les fortes convergences correspondent à 6 NomComdér. Les usages périphériques correspondent à 1 NomCom. La totalité des particularités interlinguistiques de l'adjectif dans les journaux politique déterminé s'élève à 7.

2.2.2. Dans les j. pol.indét.

Tableau 80 Les particularités interlinguistiques de l'adjectif. dans les j.pol indé

classification des occurrences	emprunts linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
fortes convergences	Nomprodér	100

Dans les journaux à bord politique indéterminé, l'approche statistique des particularités interlinguistiques de l'adjectif montre une dispersion d'emprunts linguistiques de fortes convergences qui expriment les possibilités de variation. Les fortes convergences correspondent à 8 Nomprodér dans les journaux à bord politique indéterminé. La totalité des particularités interlinguistiques de l'adjectif dans l'ensemble des journaux s'élève à 15

La totalité des particularités interlinguistiques et intralinguistiques de l'adjectif s'élève à 20.

3. *L'adverbe*

Dans notre corpus, les redoublements, sur le plan intralinguistique, et les emprunts, sur le plan interlinguistique, sont les particularités linguistiques liées à la catégorie grammaticale de l'adverbe.

3.1. Le redoublement dans les j. pol. indé.

Tableau 81 Les particularités intralinguistiques de l'adverbe dans les j.pol indé

classification des occurrences	journaux	occurrence (% dans le corpus)
moyennes convergences	J.I.G	50
	J.P.I	50

Dans les journaux à bord politique indéterminé, l'approche statistique des particularités intralinguistiques de l'adverbe montre une dispersion des fortes convergences et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les moyennes convergences correspondent à 4 redoublements dont 2 dans les J.I.G et 2 dans les J.P.I.

3.2. Les emprunts

Les emprunts dans le corpus se rencontrent dans les journaux à bord politique déterminé et dans les journaux à bord politique indéterminé.

3.2.1. Les emprunts dans les j. pol.dét.

Tableau 82 Les particularités interlinguistiques de l'adverbe dans les j.pol dét

classification des occurrences	particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
fortes convergences	emprunts	100

Dans les journaux à bord politique déterminé, l'approche statistique des particularités interlinguistiques de l'adverbe montre une dispersion de fortes convergences qui expriment les possibilités de variation. Les fortes convergences correspondent à 12 emprunts dans les journaux à bord politique déterminé.

3.2.2. Les emprunts dans les j. pol. indé.

Tableau 83 Les particularités interlinguistiques de l'adverbe dans les j.pol indé

classification des occurrences	particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
--------------------------------	------------------------------	-------------------------------

fortes convergences	Emprunts	100
---------------------	----------	-----

Dans les journaux à bord politique indéterminé, l'approche statistique des particularités interlinguistiques de l'adverbe montre une dispersion de fortes convergences qui expriment les possibilités de variation. Les fortes convergences correspondent à 10 emprunts dans les journaux à bord politique déterminé.

En somme, l'ensemble des particularités intralinguistiques et interlinguistiques de l'adverbe dans notre corpus se traduit par 4 redoublements et 22 emprunts; ce qui fait une population de 26 particularités.

4. L'onomatopée

L'onomatopée comme particularité linguistique dans notre corpus, se rencontre seulement sur le plan interlinguistique sous la forme des emprunts linguistiques dans les journaux à bord politique déterminé et dans les journaux à bord politique indéterminé.

4.1. Dans les j. pol. dét.

Tableau 84 Les particularités de l'onomatopée dans les j.pol dét

classification des occurrences	particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
fortes convergences	Emprunts	100

Dans les journaux à bord politique déterminé, l'approche statistique des particularités de l'onomatopée sur le plan interlinguistique montre une dispersion de fortes convergences qui expriment les possibilités de variation. Les fortes convergences correspondent à 2 emprunts dans les journaux à bord politique déterminé.

4.2. Dans les j. pol. indét.

Tableau 85 Les particularités de l'onomatopée dans les j.pol indét

classification des occurrences	particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
fortes convergences	Emprunts	100

Dans les journaux à bord politique indéterminé, l'approche statistique des particularités de l'onomatopée montre une dispersion de fortes convergences qui expriment les possibilités de variation. Les fortes convergences correspondent à 1 emprunt dans les journaux à bord politique indéterminé. La totalité des particularités relatives aux onomatopées dans l'ensemble des journaux s'élève à 3.

En somme, l'ensemble des particularités de l'onomatopée dans notre corpus se traduit par 3 emprunts.

5. L'interjection

L'interjection comme particularité linguistique se rencontre sur le plan interlinguistique sous la forme des emprunts dans les journaux à bord politique déterminé et dans les journaux à bord politique indéterminé.

5.1. Les emprunts dans les j. pol dét.

Tableau 86 Les particularités de l'interjection dans les j.pol dét

classification des occurrences	particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
fortes convergences	emprunts	100

Dans les journaux à bord politique déterminé, l'approche statistique des particularités de l'interjection montre une dispersion de fortes convergences qui expriment les possibilités de variation. Les fortes convergences correspondent à 43 emprunts dans les journaux à bord politique déterminé dont 10 emprunts dans les J.E, 33 emprunts dans les J.O. La totalité des particularités interlinguistiques de l'interjection dans les journaux à bord politique déterminé s'élève à 43.

5.2. Les emprunts dans les j. pol indét.

Tableau 87 Les particularités de l'interj dans les j.pol indét

classification des occurrences	particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
fortes convergences	emprunts	100

Dans les journaux à bord politique indéterminé, l'approche statistique des particularités de l'interjection montre une dispersion de fortes convergences qui expriment les possibilités de variation. Les fortes convergences correspondent à 15 emprunts dans les journaux à bord politique indéterminé dont 6 emprunts dans les J.S, 8 emprunts dans les J.I.G, 1 emprunt dans les J.P.I. La totalité des particularités interlinguistiques de l'interjection dans les journaux à bord politique indéterminé s'élève à 15.

L'ensemble des particularités interlinguistiques de l'interjection dans notre corpus se traduit par 58 emprunts. En somme, la totalité des particularités dans l'ensemble des journaux au niveau lexématique affichent une population de 1469 dont 1362 noms, 20 adjectifs qualificatifs, 26 adverbes, 3 onomatopées, 58 interjections.

C. la hiérarchisation des particularités morphosyntaxiques

L'évaluation de l'intensité des particularités morphosyntaxiques dans notre corpus se fait sur les plans intralinguistique et interlinguistique. Et ce sont le *S Comp* et le *S. Qual* qui en sont la manifestation.

1. Le *S. Comp*.

Le *S. Comp*. se rencontre sur les plans intralinguistique et interlinguistique.

1.1. Particularités intralinguistiques

Les particularités intralinguistiques du *S. Comp* se rencontrent dans les J.E, dans les J.O. et dans les J.S.

1.1.1. Dans les J.E

Tableau 88 Les particularités intralinguistiques du *S. Comp* dans les J.E

classification des occurrences	particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
moyennes convergences	Réduction de Nde N en Nabr	60
	VimpN	40

Dans les J.E, l'approche statistique particularités intralinguistiques de *S Comp* montre une dispersion de moyennes convergences qui expriment les possibilités de variation. Les moyennes convergences correspondent à 5 occurrences dont 3 Réduction de Nde N EN Nabr et 2 VimpN. La totalité des particularités relatives *S Comp* intralinguistiques dans les J.E s'élève à 5.

1.1.2. Dans les J.O.

Tableau 89 Les particularités intralinguistiques du S Comp dans les J.O.

classification des occurrences	particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
fortes convergences	Réduction de NdeN en Nabr	100

Dans les J.O., l'approche statistique des particularités intralinguistiques de *S Comp* montre une dispersion de fortes convergences qui expriment les possibilités de variation. Les fortes convergences correspondent à 1 Réduction de Nde N EN Nabr.

Dans les journaux à bord politique déterminé pour la période considérée dans notre corpus, la co-présence des particularités intralinguistiques du *S Comp* se manifeste par les Réduction de NdeN en Nabr dans les J.E et les J.O. La totalité des particularités relatives *S Comp* intralinguistiques dans les journaux à bord politique déterminé s'élève à 11.

1.1.3. Dans les J.S

Tableau 90 Les particularités intralinguistiques du S Comp dans les J.S

classification des occurrences	particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
Moyennes convergences	VimpN	33,33
	PréN	33,33
	Réduction de NdeN en Nabr	33,33

Dans les J.S, l'approche statistique des particularités intralinguistiques du *S Comp* montre une dispersion de moyennes convergences qui expriment les possibilités de variation. Les moyennes convergences correspondent à 3 occurrences dont 1 Réduction

de NNN en NNabrN, 1 VimpN, 1 Réduction de N de N en NabrPrég. La totalité des particularités intralinguistiques du *S Comp* dans les J.S s'élève à 3. La totalité des particularités *S Comp* intralinguistiques dans l'ensemble des journaux s'élève à 14.

En somme, l'ensemble des particularités intralinguistiques du *S Comp* dans notre corpus se traduit par 4 Réduction de Nde N en Nabr et 3 VimpN, 1 Réduction de NNN en NNabrN, 1 Réduction de N de N en NabrPrég.

1.2. Particularités interlinguistiques

Les particularités interlinguistiques du *S Comp* se rencontrent dans les J.E, dans les J.O., dans les J.S, dans les J.I.G et dans les J.P.I.

1.2.1. Dans les J.E

Tableau 91 Les particularités interlinguistiques du S Comp dans les J.E

classification des occurrences	particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
moindres convergences	Napàdétzérode N(lg)	66,66
moyennes convergences	NabrNà détzero(lg)	33,33

Dans les J.E, l'approche statistique des particularités interlinguistiques du *S Comp* montre une dispersion de moindres convergences et des moyennes convergences qui expriment les possibilités de variation. Les moindres convergences correspondent à 2 Napàdétzérode N (lg). Les moyennes convergences correspondent à 1 NabrNà détzero (lg). La totalité des particularités relatives aux *S Comp* interlinguistiques dans les J.E s'élève à 3.

1.2.2. Dans les J.O.

Tableau 92 Les particularités interlinguistiques du S Comp dans les J.O.

classification des occurrences	particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
moindres convergences	N(lg)+Pour+Proind	66,66
moyennes convergences	Vinf+N(lg)	33,33

Dans les J.O, l'approche statistique des particularités interlinguistiques du *S Comp* montre une dispersion de moindres convergences et de moyennes convergences qui

expriment les possibilités de variation. Les moindres convergences correspondent à 2 N (lg)+ Pour+Proind. Les moyennes convergences correspondent à 1 Vinf+N (lg). La totalité de *S Comp* particularité interlinguistiques dans les J.O. = 3. La totalité des particularités relatives aux *S Comp* interlinguistiques dans les journaux à bord politique déterminé s'élève à 6.

1.2.3. Dans les J.S

Tableau 93 Les particularités interlinguistiques du S Comp dans les J.S

classification des occurrences	particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
moyennes convergences	Npg+si	46,29
	Npg+sisy	40,74
usages périphériques	N+Dimpg+Dimpg	5,55
	N(lg)+Pour+N(lg)	1,85
	Vinf+N(lg)	1,85
	Vant+N(lg)	1,85
	N+de+N	1,85

Dans les J.S, l'approche statistique des particularités interlinguistiques du *S Comp* montre une dispersion de moyennes convergences et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les moyennes convergences correspondent à 47 occurrences dont 25 Npg+Si, 22 Npg+SiSy. Les usages périphériques correspondent à 7 occurrences dont 4 N+Dimpg+Dimpg, 1 N(lg)+Pour+N(lg), 1 Vinf+N(lg), 1 N+de+N, 1 Vant +N(lg). La totalité des particularités relatives aux *S Comp* interlinguistiques dans les J.S s'élève à 55.

1.2.4. Dans les J.I.G

Tableau 94 Les particularités interlinguistiques du *S Comp* dans les J.I.G

classification des occurrences	particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
fortes convergences	NNpg	80
Usages périphériques	NDimPrég	20

Dans les J.I.G, l'approche statistique des particularités interlinguistiques du *S Comp* montre une dispersion de fortes convergences et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les fortes convergences correspondent à 4 occurrences dont 4 NNpg. Les usages périphériques correspondent à 1 NDimPrég. La totalité des particularités relatives aux *S Comp* interlinguistiques dans les J.I.G s'élève à 5.

1.2.5. Dans les J.P.I.

Tableau 95 Les particularités interlinguistiques du *S Comp* dans les J.P.I.

classification des occurrences	particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
moyennes convergences	Vinf+N (lg)	50
	N(lg)+Pour+Proind	50

Dans les J.P.I, l'approche statistique des particularités interlinguistiques du *S Comp* montre une dispersion de moyennes convergences qui expriment les possibilités de variation. Les moyennes convergences correspondent à 2 occurrences dont 1 Vinf+N(lg) et 1 N(lg)+Pour+Proind. La totalité des particularités interlinguistiques du *S Comp* dans les J.P.I s'élève à 2.

Dans les journaux à bord politique indéterminé, l'approche statistique des particularités interlinguistiques du *S Comp* montre une co-présence Vinf+N(lg) dans les J.S., dans les J.P.I pour la période considérée dans notre corpus. La totalité particularités interlinguistiques du *S Comp* dans les journaux à bord politique indéterminé s'élève à 61. La totalité des particularités interlinguistiques dans l'ensemble des journaux s'élève

à 67. La totalité des particularités du *S Comp* intralinguistiques et interlinguistiques dans l'ensemble des journaux s'élève à 81.

2. Le S.Qual.

Le *S. Qual* comme particularité linguistique se rencontre sur les plans intralinguistique et interlinguistique.

2.1. Particularités intralinguistiques

Les particularités intralinguistiques du *S. Qual* se rencontrent dans les J.E, dans les J.S et dans les J.P.I.

2.1.1. Dans les J.E

Tableau 96 Les particularités intralinguistiques du S. Qual dans les J.E

Classification des occurrences	particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
Moyennes convergences	NExtension d'Adj en N	40
	PrégN	35
Usages périphériques	NExtension d'Adj en Nconj à dét zéro	5
	NExtension d'Adj en NAdv	5
	NExtension d'Ex en N	5
	NExtension d'Adj en NAdv	5
	NN	5

Dans les J.E, l'approche statistique des particularités intralinguistiques du S. *Qual* montre une dispersion de moyennes convergences et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les moyennes convergences correspondent à 15 occurrences dont 8 NExtension d'Adj en N et 7 PrégN. Les usages périphériques correspondent à 5 occurrences dont 1 NExtension d'Adj en Nconj à dét zéro, 1 NExtension d'Adj en NAdv, 1 NExtension d'Ex en N, 1 NExtension d'Adj en NAdv, 1 NN. La totalité des particularités intralinguistiques du S. *Qual* dans les J.E s'élève à 20.

La totalité des particularités intralinguistiques du S. *Qual* dans les journaux à bord politique déterminé s'élève à 20.

2.1.2. Dans les J.S.

Tableau 97 Les particularités intralinguistiques du S. Qual dans les J.S.

Classification des occurrences	particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
Moyennes convergences	NExtension d'Adj en N	80
Usages périphériques	MégaN	20

Dans les J.S., l'approche statistique des particularités intralinguistiques du *S. Qual* montre une dispersion de moyennes convergences et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les moyennes convergences correspondent à 4 NExtension d'Adj en N. Les usages périphériques correspondent à 1 MégaN. La totalité des particularités intralinguistiques du *S. Qual* dans les J.S s'élève à 5.

2.1.3. Dans les J.P.I.

Tableau 98 - Les particularités intralinguistiques du *S. Qual* dans les J.P.I.

Classification des occurrences	Particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
convergences moyennes	NExtension d'Adj en N	50
	NExtension d'Adj en NAdjN	50

Dans les J.P.I, l'approche statistique des particularités intralinguistiques du *S. Qual* montre une dispersion de convergences moyennes qui expriment les possibilités de variation. Les convergences moyennes correspondent à 2 occurrences dont 1 NExtension d'AdjN et 1 NExtension d'Adj en N. La totalité des particularités intralinguistiques du *S. Qual* dans les J.P.I s'élève à 2.

Dans les journaux à bord politique indéterminé, l'approche statistique des particularités intralinguistiques du *S. Qual* montre une co-présence de NExtension d'Adj en NAdjN dans les J.S, les J.P.I pour la période considérée dans notre corpus. La totalité des particularités intralinguistiques du *S. Qual* dans l'ensemble des journaux s'élève à 27.

En somme, l'ensemble des particularités intralinguistiques du *S. Qual* dans notre corpus se traduit par 13 NExtension d'Adj en N, 7 PrégN, 1 NExtension d'Adj en Nconj à dét zéro, 1 NExtension d'Adj en NAdv, 1 NExtension d'Ex en N, 1 NExtension d'Adj en NAdv, 1 NN, 1 MégaN, 1 NAdjN ce qui fait une population de 27 particularités intralinguistiques du *S. Qual*.

2.2. Particularités interlinguistiques

Les particularités interlinguistiques se rencontrent dans les J.E et dans les J.S.

2.2.1. Dans les J.E

Tableau 99 - Les particularités interlinguistiques du S. Qual dans les J.E

classification des occurrences	Particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
fortes convergences	NNpp(lg)	100

L'approche statistique des particularités interlinguistiques du S. *Qual* dans les J.E ont une totalité de 2 NNpp(lg).

2.2.2. Dans les J.S.

Tableau 100 Les particularités interlinguistiques du S. Qual dans les J.S.

classification des occurrences	Particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
moyennes convergences	NExtension en N(lg)	33,33
	NN(lg) ou N(lg)	33,33
	NNpp(lg)	33,33

Dans les J.S, l'approche statistique des particularités interlinguistiques du S. *Qual* affichent de 3 occurrences dont 1 NExtension en N(lg), 1 NN(lg) ou N(lg), 1 NNpp(lg).

Dans l'ensemble des journaux la totalité des particularités interlinguistiques du S. *Qual* s'élève au nombre de 2+3=5. L'ensemble des particularités du S. *Qual* intralinguistique et interlinguistique affichent une totalité population de 32 particularités. En somme, l'ensemble des particularités morphosyntaxique S. *Comp* et S. *Qual* affichent une totalité population de 32 +81 particularités=113.

D. La hiérarchisation statistique des particularités syntaxiques

L'évaluation de l'intensité des particularités syntaxiques se fait à partir du découpage de Nseul, du syntagme verbal, de la subordination.

1. NSeul

Nseul comme particularité linguistique représente les constituants du groupe nominal. Ceux qui connaissent le phénomène de particularisation sont l'article défini, l'adjectif possessif, le pronom personnel, le pronom démonstratif.

1.1. L'article défini

L'article défini comme manifestation de la particularisation du FPEG se rencontre dans les J.E. et dans les J.I.G.

1.1.1. Dans les J.E.

Tableau 101 Les particularités de l'article défini dans les J.E

classification des occurrences	particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
Moindres convergences	det+det(lg)	66,66
Moyennes convergences	det(lg)	33,33

Dans les J.E, l'approche statistique de particularités l'article défini montre une dispersion de moindres convergences et moyennes convergences qui expriment les possibilités de variation. Les moindres convergences correspondent à 2 det+det(lg). Les moyennes convergences correspondent à 1 det(lg). La totalité des particularités de l'article défini dans les J.E s'élève à 3.

1.1.2. Dans les J.I.G

Tableau 102 Les particularités de l'article défini dans les J.I.G

classification des occurrences	particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
Moindres convergences	absence de variation du déterminant	66,66
Moyennes convergences	Amalgame dét/nom	33,33

Dans les J.I.G, l'approche statistique de particularités de l'article défini montre une dispersion des moindres convergences et des moyennes convergences qui expriment les possibilités de variation. Les moindres convergences correspondent à 4 absences de

variation du déterminant. Les moyennes convergences correspondent à 2 amalgames défini/nom. La totalité des particularités de l'article défini dans les J.I.G s'élève à 6. La totalité des particularités de l'article défini dans l'ensemble des journaux s'élève à 9.

1.2. L'adjectif possessif dans les J.I.G

L'adjectif possessif dans la particularisation du français se rencontre dans les J.I.G.

Tableau 103 Les particularités de l'adjectif possessif dans les J.I.G

classification des occurrences	particularités linguistiques	Occurrence (% dans le corpus)
moindres convergences	Extension de SonNen NPourPro	75
usages périphériques	Extension de Son Nen NdePro	25

Dans les J.I.G, l'approche statistique des particularités de l'adjectif possessif montre une dispersion de moindres convergences et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les moindres convergences correspondent à 3 Extension de SonNen NPourPro. Les usages périphériques correspondent à 1 Extension de Son Nen NdePro. La totalité des particularités de l'adjectif possessif dans les J.I.G s'élève à 4.

1.3. Le pronom personnel dans les J.I.G

Le pronom personnel dans la particularisation du français se rencontre dans les J.I.G.

Tableau 104 Les particularités du pronom personnel dans les J.I.G

classification des occurrences	particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
moyennes convergences	Extension deNhumPropers en N	36,36
	AltPropersS en Propers O	27,27
usages périphériques	Ké	9,09
	omission du pronom pers réfléchi	9,09
	Extension de N en Npropers	9,09
	Extension de NdeN en NdeNPropers	9,09

Dans les J.I.G, l'approche statistique des particularités du pronom personnel montre une dispersion des moyennes convergences et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les moyennes convergences correspondent à 7 occurrences dont 4 Extension deNhumPropers en N, 3 AltPropersS en Propers O. Les usages périphériques correspondent à 4 occurrences dont 1 *ké*, 1 omission du pronom pers réfléchi, 1 Extension de N en Npropers, 1 Extension de NdeN en NdeNPropers. La totalité des particularités du pronom personnel dans les J.I.G s'élève à 11.

1.4. Le pronom démonstratif dans les J.I.G

Le pronom démonstratif dans la particularisation du français se rencontre dans les J.I.G

Tableau 105 Les particularités du pronom démonstratif dans les J.I.G

classification des occurrences	particularités linguistiques	Occurrence (% dans le corpus)
fortes convergences	amalgamePro/v	100

Dans les J.I.G, l'approche statistique de particularités du pronom démonstratif montre une dispersion de fortes convergences qui expriment les possibilités de variation. Les fortes convergences correspondent à 1 amalgamePro/v. La totalité des particularités du pronom démonstratif dans les J.I.G s'élève à 1.

En somme, l'ensemble des particularités relatives à NSeul dans notre corpus se traduit par 2 det+det (lg), 14 det(lg), 2 absences de variation du déterminant, 1 amalgame défini/nom, 3 Extension de SonNen NPourPro, 1 Extension de Son Nen NdePro, 1 amalgamePro/v, 4 Extension deNhumPropers en N, 3 AltPropersS en Propers O, 1 *ké*, 1 omission du pronom pers réfléchi, 1 Extension de N en Npropers, 1 Extension de NdeN en NdeNPropers ; ce qui fait une population dans l'ensemble des journaux pour NSeul de 25 particularités.

2. *Le Syntagme verbal*

Le syntagme verbal est constitué par le verbal et la complémentation verbale qui connaissent le phénomène de particularisation.

2.1. Le verbal

Les verbaux comme particularités linguistiques sont sous différentes formes à l'infinitif, aux formes aoristiques, au présent simple de l'indicatif, au passé simple de l'indicatif, au plus-que-parfait de l'indicatif, au participe présent et au participe passé.

2.1.1. L'infinitif dans les J.I.G

Tableau 106 Les particularités de l'infinitif dans les J.I.G

Classification des occurrences	particularités linguistiques	Occurrence (% dans le corpus)
Moyennes convergences	dérivation des emprunts	50
	dérivation des apocopes	50

Dans les J.I.G, l'approche statistique de particularités l'infinitif montre une dispersion des moyennes convergences qui expriment les possibilités de variation. Les moyennes convergences correspondent à 2 occurrences dont 1 dérivation de l'emprunt, 1 dérivation de l'apocope. La totalité des particularités relatives à l'infinitif dans les J.I.G s'élève à 2.

2.1.2. Les formes aoristiques dans les J. O. et les J.I.G

Les formes aoristiques comme particularités linguistiques se rencontrent dans les J. O. et les J.I.G.

Dans les J.O.

Tableau 107 Les particularités de formes aoristiques dans les J.O

classification des occurrences	particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
Fortes convergences	Verbes réfléchis	100

Dans les J.O., l'approche statistique des particularités des formes aoristiques montre une dispersion des fortes convergences qui expriment les possibilités de variation. Les fortes convergences correspondent à 1 verbe réfléchi. La totalité des particularités relatives aux formes aoristiques dans les J.I.G s'élève à 1.

Dans les J.I.G

Tableau 108 Les particularités de formes aoristiques dans les J.I.G

Classification des occurrences	particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
Moyennes convergences	verbes transitifs	55,55
Usages périphériques	verbes réfléchis	22,22
	Réduction de la désinence verbale	22,22

Dans les J.I.G, l'approche statistique des particularités des formes aoristiques montre une dispersion des moyennes convergences et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les moyennes convergences correspondent à 5 verbes transitifs. Les usages périphériques correspondent à 4 occurrences dont 2 verbes réfléchis, 2 réductions de la désinence verbale. La totalité des particularités relatives aux formes aoristiques dans les J.I.G est de 9. Dans l'ensemble des journaux, les particularités des formes aoristiques s'élève à 10.

2.1.3. Le présent simple de l'indicatif dans les J.I.G

Tableau 109 Les particularités du présent simple de l'indicatif dans les J.I.G

classification des occurrences	particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
Moyennes convergences	Réduction désinence verbale	42,85
Usages périphériques	amalgame Prodem/v	14,28
	syllabisation de la dernière consonne	14,28
	Aphérèse	14,28
	dérivation des emprunts	14,28

Dans les J.I.G, l'approche statistique des particularités du présent simple de l'indicatif montre une dispersion des moyennes convergences et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les moyennes convergences correspondent à 3 Réductions de la désinence des verbes modaux. Les usages

périphériques correspondent à 4 occurrences dont 1 amalgame *prodem+aux*, 1 syllabisation de la dernière consonne, 1 aphérèse au présent simple, 1 dérivation d'un emprunt. La totalité des particularités relatives au présent simple de l'indicatif dans les J.I.G s'élève à 7.

2.1.4. Le passé simple de l'indicatif dans les J.I.G

Tableau 110 Les particularités du passé simple de l'indicatif dans les J.I.G

classification des occurrences	Particularités linguistiques	Occurrence (% dans le corpus)
Fortes convergences	aphérèse	83,33
Usages périphériques	adjonction du verbe <i>finir</i>	16,66

Dans les J.I.G, l'approche statistique des particularités du passé simple de l'indicatif montre une dispersion de fortes convergences et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les fortes convergences correspondent à 5 aphérèses. Les usages périphériques correspondent à 1 adjonction du verbe *finir*. La totalité des particularités relatives au passé simple de l'indicatif dans les J.I.G s'élève à 6.

2.1.5. Le plus-que-parfait de l'indicatif dans les J.I.G

Tableau 111 Les particularités du plus-que-parfait de l'indicatif dans les J.I.G

classification des occurrences	particularités linguistiques	Occurrence (% dans le corpus)
moindres convergences	confusion des auxiliaires	66,66
usages périphériques	omission d'un auxiliaire	33,33

Dans les J.I.G, l'approche statistique des particularités du plus-que-parfait de l'indicatif montre une dispersion de moindres convergences et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les moindres convergences correspondent à 2 confusions des auxiliaires. Les usages périphériques correspondent à 1 omission d'un auxiliaire. La totalité des particularités du plus-que-parfait de l'indicatif dans les J.I.G s'élève à 3.

2.1.6. Le participe présent dans les J.O

Tableau 112 Les particularités du participe présent dans les J.O

classification des occurrences	Particularités linguistiques	Occurrence (% dans le corpus)
Fortes convergences	Emprunts	100

Dans les J.O., l'approche statistique des particularités du participe présent montre une dispersion de fortes convergences qui expriment les possibilités de variation. Cette dispersion traduit une catégorie statistique correspond à une occurrence. La totalité des particularités du participe présent dans les J.O. s'élève à 1.

2.1.7. Le participe passé dans les J.O

Tableau 113 Les particularités du participe passé dans les J.O

classification des occurrences	Particularités linguistiques	Occurrence (% dans le corpus)
Fortes convergences	emprunts	100

Dans les J.O., l'approche statistique des particularités du participe passé montre une dispersion de fortes convergences qui expriment les possibilités de variation. Les fortes convergences correspondent à une occurrence. La totalité des particularités du participe passé dans les J.O. s'élève à 1.

En somme, l'ensemble des particularités relatives au verbal dans notre corpus se traduit par une dérivation des emprunts, une dérivation des apocopes, un verbe réfléchi, 5 verbes transitifs forme aoristique, 4 verbes réfléchis forme aoristique, 2 réductions de la désinence verbale forme aoristique, 3 réductions de la désinence des verbes modaux au présent simple de l'indicatif, 1 amalgame prodem+aux au présent simple de l'indicatif, 1 syllabisation de la dernière consonne au présent simple de l'indicatif, 1 aphérèse au présent simple de l'indicatif, 1 dérivation des emprunts au passé simple de l'indicatif, 5 aphérèses au passé simple de l'indicatif, 1 adjonction du verbe finir au plus-que-parfait de l'indicatif, 2 confusions des auxiliaires au plus-que-parfait de l'indicatif, 1 omission d'un auxiliaire au plus-que-parfait de l'indicatif, 1 emprunt au

participe présent, 1 emprunt au participe passé. Ce qui fait une population de 29 particularités pour le verbal.

2.2. La complémentation verbale

2.2.1. Le C.C. de lieu dans les J.I.G

Tableau 114 Les particularités du C. C. de lieu dans les J.I.G

classification des occurrences	particularités linguistiques	Occurrence (% dans le corpus)
fortes convergences	Prép+N	80
usages périphériques	Adv+Prorel	20

Dans les J.I.G, l'approche statistique de particularités du C.C. de lieu montre une dispersion de fortes convergences et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les fortes convergences correspondent à 4 Prép+N. Les usages périphériques correspondent à 1 Adv+Prorel. La totalité des particularités du C.C. de lieu dans les J.I.G s'élève à 5.

2.2.2. Le C.C. de manière dans les J.I.G

Tableau 115 Les particularités du C.C.de manière dans les J.I.G

classification des occurrences	Particularités linguistiques	Occurrence (% dans le corpus)
Fortes convergences	emprunt	100

Dans les J.I.G, l'approche statistique des particularités du C.C. de manière montre une dispersion de fortes convergences qui expriment les possibilités de variation. Les fortes convergences correspondent à 1 emprunt. La totalité des particularités du C.C. de manière dans les J.I.G s'élève à 1.

2.2.3. Le C.O.I. dans les J.I.G

Tableau 116 Les particularités du C.O.I. dans les J.I.G

classification des occurrences	Particularités linguistiques	Occurrence (% dans le corpus)
Fortes convergences	Place du pronom pers compl	100

Dans les J.I.G, l'approche statistique des particularités du C.O.I montre une dispersion de fortes convergences qui expriment les possibilités de variation. Les fortes convergences correspondent à 1 place du pronom pers compl. La totalité des particularités du C.O.I dans les J.I.G s'élève à 1.

2.2.4. Le C.du nom dans les J.I.G

Tableau 117 Les particularités du C.du nom dans les J.I.G

classification des occurrences	Particularités linguistiques	Occurrence (% dans le corpus)
Moyennes convergences	GN+Prép+N+Prép+N	33,33
	Prép+GN+Prép+N	33,33
	Prép+GN+Prép+Pro	33,33

Dans les J.I.G, l'approche statistique des particularités du C du nom montre une dispersion de moyennes convergences qui expriment les possibilités de variation. Les moyennes convergences correspondent à 3 occurrences dont 1 GN+Prép+N+Prép+N, 1 Prép+GN+Prép+N, 1 Prép+GN+Prép+Pro. La totalité des particularités du C du nom dans les J.I.G s'élève à 3.

En somme, l'ensemble des particularités la complémentation verbale, 4 pour Prép+N, 1 pour Adv+Prorel C.C de lieu, 1 emprunt C.C de manière, 1COI pour la place du pronom pers compl, 1 Cdu nom GN+Prép+N+Prép+N, 1 Prép+GN+Prép+N, 1 Prép+GN+Prép+Pro, ce qui fait une population des particularités la complémentation verbale 10 particularités.

3. La subordination

La particularisation des subordonnées se manifestent à travers les trois différents types de subordonnée. Ces particularisations dans notre corpus se rencontrent dans les J.I.G.

3.1. Les complétives dans les J.I.G

Tableau 118 Les particularités des subordonnées complétives dans les J.I.G

classification des occurrences	particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
moindres convergences	AltDD/DI	75
usages périphériques	Alt oral/écrit	25

Dans les J.I.G, l'approche statistique des particularités des subordonnées complétives montre une dispersion des moindres convergences et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les moindres convergences correspondent à 3 AltDD/DI. Les usages périphériques correspondent à 1 Alt oral/écrit. La totalité des particularités des subordonnées complétives dans les J.I.G s'élève à 4.

3.2. Les relatives dans les J.I.G.

Tableau 119 Les particularités de la subordonnée relative dans les J.I.G.

classification des occurrences	Particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
Fortes convergences	Alt oral/écrit	100

Dans les J.I.G, l'approche statistique des particularités des subordonnées relatives montre une dispersion de fortes convergences qui expriment les possibilités de variation. Les fortes convergences correspondent à 1 Alt oral/écrit. La totalité des particularités des subordonnées relatives dans les J.I.G s'élève à 1.

3.3. Les circonstancielle dans les J.I.G.

Tableau 120 Les particularités de la subordonnée circonstancielle dans les J.I.G.

classification des occurrences	Particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
Fortes convergences	Alt oral/écrit	100

Dans les J.I.G, l'approche statistique des particularités des subordonnées circonstancielle montre une dispersion de fortes convergences qui expriment les possibilités de variation. Les fortes convergences correspondent à 1 Alt oral/écrit. La totalité des particularités des subordonnées circonstancielle dans les J.I.G s'élève à 1.

En somme, l'ensemble des particularités des subordonnées dans l'ensemble des journaux est de 4 subordonnées complétives, avec 3 AltDD/DI, 1 Alt oral/écrit, 1 subordonnée relative Alt oral/écrit, 1 subordonnée circonstancielle Alt oral/écrit. Ce qui fait une population de 6 particularités des subordonnées. En somme, la totalité des particularités linguistiques au niveau syntaxique s'élève à 25 NSeul, à 29 verbaux, à 10 complémentations et à 6 subordinations.

E. La hiérarchisation statistique des particularités sémantiques

L'évaluation de l'intensité des particularités sémantiques dans notre corpus se fait sur les plans intralinguistique et interlinguistique.

1. Les particularités intralinguistiques

Les particularités intralinguistiques se rencontrent dans les J.E, dans les J.O., dans les J.S, dans les J.I.G, dans les J.P.I.

1.1. Dans les J.E.

Tableau 121 Les particularités sémantiques intralinguistiques dans les J.E.

classification des occurrences	particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
moyennes convergences	calques sémantiques	44,44
	Paraplasmes/adj	33,33
usages périphériques	Métaphores	22,22

Dans les J.E, l'approche statistique des particularités sémantiques intralinguistiques montre une dispersion des moyennes convergences et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les moyennes convergences correspondent à 4 occurrences pour les calques sémantiques. Les usages périphériques correspondent à 5 occurrences dont 3 paraplasmes/adjonction et 2 métaphores. La totalité des particularités sémantiques intralinguistiques dans les J.E s'élève à 9.

1.2. Dans les J.O

Tableau 122 Les particularités sémantiques intralinguistiques dans les J.O.

classification des occurrences	particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
fortes convergences	calques sémantiques	88,88
usages périphériques	Métalogismes/adj	5,55
	Métaphores	5,55

Dans les J.O., l'approche statistique des particularités sémantiques intralinguistiques montre une dispersion des fortes convergences et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les fortes convergences correspondent à 16 calques sémantiques. Les usages périphériques correspondent à 2 occurrences dont 1 métaphore, 1 métalogisme par adjonction. La totalité des particularités sémantiques intralinguistiques dans les J.O. s'élève à 18.

Dans les journaux à bord politique déterminé l'approche statistique de particularités sémantiques intralinguistiques montre des co-présences des calques sémantiques, des métaphores dans les J.E et les J.O. pour la période considérée dans notre corpus. Dans les journaux à bord politique déterminé, la totalité des particularités sémantiques intralinguistiques est de 27.

1.3. Dans les J.S.

Tableau 123 Les particularités sémantiques intralinguistiques dans les J.S

classification des occurrences	particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
moindres convergences	calques sémantiques	73,33
usages périphériques	Métaphores	20
	Paraplasmes/adj	6,66

Dans les J.S, l'approche statistique des particularités sémantiques intralinguistiques montre une dispersion de moindres convergences et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les moindres convergences correspondent à 11 calques sémantiques. Les usages périphériques correspondent à 4 occurrences dont 3 métaphores, 1 paraplasme/adjonction. La totalité des particularités sémantiques intralinguistiques dans les J.S s'élève à 15.

1.4. Dans les J.I.G.

Tableau 124 Les particularités sémantiques intralinguistiques dans les J.I.G.

classification des occurrences	particularités linguistiques	occurrence (% dans le corpus)
moyennes convergences	calques sémantiques	50
	métaphores	37,5
usages périphériques	parapl/adj	12,5

Dans les J.I.G, l'approche statistique des particularités sémantiques intralinguistiques montre une dispersion de moyennes convergences et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les moyennes convergences correspondent à 4 calques sémantiques. Les usages périphériques correspondent à 4 occurrences dont 3 métaphores, 1 paraplasmes par adjonction. La totalité des particularités sémantiques intralinguistiques dans les J.I.G s'élève à 8.

1.5. Dans les J.P.I.

Tableau 125 Les particularités sémantiques intralinguistiques dans les J.P.I

fortes convergences	Calques sémantiques	100
---------------------	---------------------	-----

Dans les J.P.I., l'approche statistique des particularités sémantiques intralinguistiques montre une dispersion de fortes convergences qui expriment les possibilités de variation. Les fortes convergences correspondent à 3 calques sémantiques. La totalité des particularités sémantiques intralinguistiques dans les J.P.I s'élève à 3.

Dans les journaux à bord politique indéterminé, l'approche statistique de particularités sémantiques intralinguistiques montre une co-présence des calques sémantiques dans les J.S, les J.I.G et les J.P.I, des co-présences des métaphores et des paraplasmes/adj dans les J.S et les J.I.G pour la période considérée dans notre corpus. La totalité des particularités sémantiques intralinguistiques dans les journaux à bord

politique indéterminé est 26. La totalité des particularités sémantiques intralinguistiques dans l'ensemble des journaux s'élève à 53.

En somme, l'ensemble des particularités sémantiques intralinguistiques dans l'ensemble des journaux 38 calques sémantiques 5 paraplasmes par adjonction et 9 métaphores, 1 métalogisme par adjonction. Ce qui fait une population de 53 particularités sémantiques intralinguistiques.

2. Les particularités interlinguistiques dans les J.E.

Tableau 126 Les particularités sémantiques interlinguistiques dans les J.E

classification des occurrences	particularités linguistiques	Occurrence (% dans le corpus)
Fortes convergences	calques sémantiques	100

Dans les J.E, l'approche statistique des particularités sémantiques interlinguistiques montre une dispersion de fortes convergences qui expriment les possibilités de variation. Les fortes convergences correspondent à 7 calques sémantiques. La totalité des particularités sémantiques interlinguistiques dans les J.E est de 7. L'ensemble des particularités sémantiques dans l'ensemble des journaux est de 60.

En somme, l'ensemble des particularités linguistiques dans notre corpus se traduit par 167 phonologiques; 1362 lexématiques, 109 morphosyntaxiques, 70 syntaxiques et 60 sémantiques. Ce qui fait une population de 1768 particularités.

Section 3 : Analyse interprétative des particularités linguistiques

Le sens des particularités linguistiques selon des valeurs statistiques ont été déterminées à partir du modèle statistique de Houdebine (1985), les différentes catégories statistiques qui aident à percevoir les normes statistiques. La nature des particularités linguistiques a été déterminée en fonction des niveaux linguistiques phonologique, lexématique, morphosyntaxique, syntaxique et sémantique. Mais ceux qui font usage des particularités linguistiques dans le FPEG, ont une variété acrolectale, susceptible d'éviter les différentes entorses de la langue française. La signification de ces particularités, au-delà d'être un procès psychologique, doivent être perçue à partir

des différents champs lexicaux et des domaines, mais aussi des causalités internes et externes, sources de ces écarts.

A. Les C.L.S. et les domaines

Les C.L.S, souligne Picoche (1977), représente un ensemble structuré d'éléments linguistiques. Les relations peuvent être déterminées soit dans la direction du signifiant au signifié, soit du signifié au signifiant. La dénotation, comme relation de sens, décrit tout ce qui est commun à tous les usagers de la langue, signification de base d'un mot et la connotation retranscrit les associations d'idées, de l'affectivité, de la création individuelles, valeur particulière conférée par le contexte situationnel.

Fromilhague et Château (1996 : 63), précisent à leur tour au sujet du champ lexical sémantique que sa

« construction d'un champ lexical, par repérage de l'ensemble des lexies qui appartiennent au même champ notionnel, ou, de façon plus limitée, qui ont un sème commun (on appelle sème l'unité constitutive du sens ; le signifié d'un mot est composé d'une association de sèmes). Le champ lexical peut être structuré par les relations (de hiérarchie, d'opposition, etc.) qu'entretiennent les différentes lexies ».

Les C.L.S peuvent s'inscrire dans une unité de sens plus large dénommée champ sémantique. Nous abordons l'étude des C.L.S selon l'approche d'Adamou (2001) qui les dénomme les domaines dont la perception est mise en évidence par Fromilhague et Château (1996 : 62)

« par construction d'un champ sémantique : on isole une lexie dont on construit le champ sémantique, en étudiant ses différents sens et effets de sens, dénotatifs et connotatifs, historiquement (en diachronie) ou dans la langue actuelle (en synchronie), par comparaison avec d'autres lexies ».

Si l'analyse d'Adamou (2001) privilégie les domaines selon l'axe dénotatif, nous aborderons la constitution des C.L.S et des domaines relatifs aux particularités linguistiques du FPEG selon les axes de la dénotation et de la connotation. Le contexte d'apparition de ces particularités étant une variable à laquelle nous attachons une importance capitale, nous considérons que la signification tient une fonction sémantique.

La polysémie décrivant la relation de plusieurs sens pour un même mot s'appuie chaque mot a un sens de base et un sens contextuel. D'autre part, l'opposition valeurs/sens, présente les valeurs comme l'association extrasémantiques. Les valeurs stylistiques sont de deux types : des tours exprimant des émotions, des désirs, des intentions, des jugements de celui qui parle et des tours exprimant des situations déterminées relatives au groupe, au contexte social.

1. les C.L.S. dans les journaux à bord politique déterminé

Les journaux à bord politique déterminé comprennent les J.E. et les J.O. L'observation des C.L.S des particularités linguistiques doit permettre de mettre à jour les différentes relations de sens impactées par l'avènement du pluralisme politique.

1.1. Les C.L.S. dans les J.E

Les C.L.S des particularités linguistiques contenus dans les J.E. doivent refléter la ligne éditoriale des journalistes de la presse gouvernementale. Ayant été au pouvoir sans alternance politique, les créations linguistiques doivent s'éloigner de la critique de l'action du gouvernement. Il est tout de même à noter que *L'Union* premier quotidien gabonais d'information, *La Relance*, hebdomadaire gabonais d'information affiliés au bord politique du gouvernement, sont tous les deux des organes de presse appartenant à la catégorie de la presse d'information générale.

1.1.1. Le domaine de la politique

Les C.L.S du domaine politique sont constitués sur le plan syntagmatique des caractéristiques allant du pôle de la connotation au pôle de la dénotation.

Pour le pôle de la connotation, les C.L.S du domaine de la politique renvoient à différents domaines dont le démon, le mensonge, la passivité, la corruption ou encore l'injustice.

Pour le pôle de la dénotation, les champs lexicaux du domaine de la politique renvoient à l'indépendance, à la personne du chef de l'Etat, aux hommes politiques de différents partis politiques, à la campagne électorale, au caractère matériel de l'administration comme les ordinateurs. Mais lorsque ce matériel est évoqué, il est évoqué selon le registre du basilecte.

Tableau 127 Les C.L.S. du domaine de la politique dans les J.E

Connotation	politique	dénotation
démoncratie, govrement 17, parle et ment 3, dépités 16, signataires 3, posant 3, passé-port, saluer le képi du chef, Jacky Mille-Encyclopédies 8, l'argent dans le képi du chef, le pays fonctionne comme ça oooh, la raison du plus ...gradé, un abus d'autorité, quoi ? Est-ce qu'il ne faut pas changer le balai d'épaule ?		Dipenda 14, présida 35, pédégistes 12, pupistes 2, ex pupiste, mistration 23, Ba-campagne, ba-meeting, ordinataires, directaires 5, ministratifs/mistratives 3,

1.1.2. Le domaine de la parenté

Les C.L.S du domaine de la parenté sont constitués des caractéristiques sur le plan syntagmatique allant du pôle de la consanguinité au pôle que nous dénommons "consanguinité sociale" qui représente les relations sociales qui peuvent être déterminées soit par l'appartenance à un même clan, à une même classe d'âge, à une région, ou parfois à une relation par alliance.

Les champs lexicaux du domaine de la parenté relatifs à la consanguinité sont déterminés par des premières générations descendantes ou par des membres de même génération.

Les champs lexicaux du domaine de la parenté relevant de la consanguinité sociale, sont liés à la figure du *mougoye*, relation par alliance, à la figure du *nyakoué*, qui est une dénomination péjorative du mot enfant.

La consanguinité sociale est aussi caractérisée par les champs lexicaux des maximes populaires ou même par les manifestations des signes de bienséance comme les salutations et les souhaits pour une nouvelle année.

Tableau 128 Les C.L.S. du domaine de la parenté dans les J.E

consanguinité	parenté	Consanguinité sociale
bana 19, mwana 7, yaya ya/yaya 3,		mougoye 22, nyakoué 2, le neveu du cousin de l'oncle de ma bonamie, le neveu de la cousine de l'oncle de ma bonamie, c'est à-dire mon propre mougoye, le neveu du cousin de la tante de ma bonamie, c'est-à-dire mon propre mougoye 2, le neveu de la cousine de la tante de ma bonamie, c'est-à-dire mon propre mougoye, Neveu du cousin de l'oncle de ma bonamie, c'est-à-dire mon propre mougoye, neveu de la sœur de la tante de l'oncle du grand frère de la mère de ma bonamie, c'est-à-dire mon propre mougoye, enfin, Hippocrate reconnaîtra les siens, siouplaît 2, bonané 5, salut ôôôh 2, missié le père, nziami tara 4, mbé mbè, zénéral

1.1.3. Le domaine de l'argent

Les C.L.S du domaine de l'argent sont constitués sur le plan syntagmatique des caractéristiques allant du pôle de la pauvreté à celui de la richesse.

Le pôle de la pauvreté est manifesté par des C.L.S liés au lieu d'habitation, au type d'habit porté, au type de magasin où l'on va faire ses courses, à la figure de Makaya, aux manifestations de l'urbanisation manquée de Libreville attribuées au danger, au désespoir, aux trous et aux poubelles.

La pauvreté a des caractéristiques de la santé puisque l'évocation du docteur et des médicaments se font en basilecte. Enfin les caractéristiques de la pauvreté sont aussi visibles par le type même de la boisson consommée qui est traditionnelle.

Le pôle de la richesse contient des champs lexicaux qui sont tantôt des dénominations du mot argent dans quelques langues gabonaises comme *miang* en fang, tantôt font référence au budget, évoqué dans un basilecte, mais aussi de l'aspect de l'urbanisation réussie de Libreville, et même de la richesse qui est adjointe à l'administration.

Tableau 129 Les C.L.S. du domaine de l'argent dans les J.E

Pauvreté	L'argent	richesse
matitis 3, moutouki, makaya 6, gabonprix, ndindja, Libreville-les-dangers 2, Libreville-le-Scorpion, Libreville-le-désespoir, Libreville-les-poubelles-partout, Libreville les trous et poubelles, Libreville-à-nouveau-les odeurs, Libreville-ex-les trous-partout, doctaire 2, micaments 6, mussungu 4, kala kala 6		Bidjet 8, dôlès 4, miang 33, Libreville les-magasins, mistration des dolès

1.1.4. Le domaine de la parole

Les C.L.S du domaine de la parole sont constitués sur le plan syntagmatique des caractéristiques allant du pôle de la connotation à celui de la dénotation.

Le pôle de la connotation du domaine de la parole contient des caractéristiques négatifs dans le sens où la parole est une rumeur, diffuse et peu constructrice. *Longue bouche* qui n'est pas en soi un compliment représente l'aspect lié à la rumeur. La bouche qui peut être longue, peut aussi avoir un aspect multiplicateur, surtout dans l'acte de tégiverser d'où la recommandation de n'avoir qu'une bouche. Les médias n'échappent pas à ces jugements négatifs de la parole. Ainsi se marient le caractère institutionnel et non officiel de la télévision, et puis il est question aussi, dans ce cadre, où la parole n'a pas de cadre précis, de reconnaître la paternité de certains propos.

Le pôle de la dénotation du domaine de la parole est manifesté par les champs lexicaux sémantiques marquant le caractère non diffus de la parole. Dans ce contexte, la parole a des caractéristiques d'intensité qui sont les interjections qui paraissent de manière accidentelle.

Tableau 130 Les C.L.S. du domaine de la parole dans les J.E

Connotation	Parole	dénotation
kongossa, l'Etat n'a pas deux bouches, longue bouche 2, taquine-micros 2, pisse copies, télé kongossa, ne me prêtez pas des intentions oh ! Libreville-les-séminaires		tchouôôô 4, ossouuuu 6, akiéééé, tchouôôô 4, akiéééé, confé-presse 4, askident 3

1.1.5. Le domaine de l'éducation

Tableau 131 Les C.L.S. du domaine de l'éducation dans les J.E

scolaire	éducation	tradition
		Nganga6

1.1.6. Le domaine des sentiments

Tableau 132 Les C.L.S. du domaine des sentiments dans les J.E

Comportements	sentiments	attitudes
ngounda ngounda, youcoucou, bouya bouya 2, Libreville-les manières		

Le domaine de la politique est le sommet de l'axe paradigmatique des domaines relatifs aux particularités linguistiques des J.E. L'aval de cet axe traduit par les domaines de la parenté, de la parole et de l'éducation.

1.2. Les C.L.S. dans les J.O.

Les C.L.S des particularités linguistiques contenus dans les journaux d'opposition doivent refléter la ligne éditoriale des journalistes de la presse d'opposition. N'ayant pas été au pouvoir depuis longtemps, les créations linguistiques doivent être relatives à la critique de l'action du gouvernement. Misamu, bimensuel gabonais d'information, le Scribouillard.ga, hebdomadaire privé d'analyses et d'informations directes sont tous les deux des organes de presse appartenant à la catégorie de la presse d'information générale.

1.2.1. Le domaine de la parole

Les C.L.S du domaine de la parole sont constitués sur le plan syntagmatique de connotation et de la dénotation.

Tableau 134 Les C.L.S. du domaine de la parole dans les J.O.

connotation	parole	dénotation
kongossa 24, kongosseurs 16, ont trop la bouche, longues bouches 13, tv kongossa		tchouoooo, akié/akiéé /akiée/akiééé 7, a tare nzame/a tare zame/ating zama 3, aniambié/anyambié 2, mamoo 4, mina/minâ 2, confé-presse tchouo/tchoouuo/tchouoo/tchoouoo 13, ziaaaang 1, tate nyambi

1.2.2. Le domaine de la politique

Les C.L.S du domaine de la politique sont constitués sur le plan syntagmatique de la connotation et de la dénotation.

Tableau 135 Les C.L.S. du domaine de la politique dans les J.O.

connotation	politique	dénotation
gouvernementerie, ministralala, pourritiques		pol'tik ⁸ , pédégiste ⁹ , pégépistes 2, mbaïstes 3, mbabesserie 2, pupistes, pol'ticiens, erpégiste, céléristes, mbabesséenne, mbabessien/mbabessiens, Popo de Missa

1.2.3. Le domaine des sentiments

Les C.L.S du domaine des sentiments sont constitués sur le plan syntagmatique du comportement et des sentiments.

Tableau 136 Les C.L.S. du domaine des sentiments dans les J.O.

Comportements	sentiment	attitudes
collé collé 3, ngounda ngounda, bouya bouya, bourou bourou, mwamwa, yucucu, kangué, kanguant, se faire mangamba		mibangas (les mâchoires très serrées), fwâché 2, houe salée, le mauvais cœur, ngounda ngounda pour rien 3,

1.2.4. Le domaine de la parenté

Les C.L.S du domaine de la parenté sont constitués sur le plan syntagmatique de la consanguinité et de la consanguinité sociale.

Tableau 137 Les C.L.S du domaine de la parenté dans les J.O.

Consanguinité	parenté	consanguinité sociale
ya/yaye, mwanas, deux frères même père même mère		mugoyes, moadzan/moadzang, mbolani, saambâa

1.2.5. Le domaine de l'éducation

Les C.L.S du domaine de l'éducation ne sont constitués sur le plan syntagmatique que de la dénotation. Cette dernière est constituée par la figure titulaire du *nganga* et du caractère religieux du *bwiti*.

Tableau 138 Les C.L.S. du domaine de l'éducation dans les J.O.

scolarité	éducation	Tradition
		nganga 4, bwiti

1.2.6. Le domaine de l'argent

Les C.L.S du domaine de l'argent sont constitués sur le plan syntagmatique des caractéristiques allant du pôle de la pauvreté à celui de la richesse.

Le pôle de la pauvreté est marqué par les champs lexicaux des moyens de transport, du type de moyen de transport, du type d'alimentation, du type d'habits, de la figure du *madjango*.

Le pôle de la richesse est constitué par les caractéristiques dénommant le mot argent dans quelques langues gabonaises, par les caractéristiques de l'aspect festif, ou encore par les caractéristiques indiquant une personnalité de haute marque.

Tableau 139 Les C.L.S. du domaine de l'argent dans les J.O.

Pauvreté	Argent	richesse
Clandos 4, tsitséro 2, un morceau de tsitséro, (le maquereau), moutouki 5, madjango, ngossolo, issoukoutè,		dôlès, bouffe-dôlès, ifouras 9, bamboula, grand quelqu'un,

1.2.7. Le domaine du caractère étranger

Tableau 140 Les C.L.S. du domaine du caractère étranger dans les J.O.

d'autres ethnies gabonaises	étranger	d'autres races
		ibamba

1.2.8. Le domaine des caractères physiques

Tableau 141 Les C.L.S. du domaine des caractères physiques dans les J.O.

petit	caractères physiques	grand
longo		

Le domaine de la politique est le sommet de l'axe paradigmatique des domaines des journaux d'opposition relatifs aux particularités linguistiques. L'aval de cet axe est traduit par les domaines de la parenté, de la parole et de l'éducation.

2. Les C.L.S. dans les journaux à bord politique indéterminé

Les journaux à bord politique déterminé comprennent les journaux satiriques, les journaux d'information générale, les journaux de la presse spécialisée et les journaux de la presse illustrée. L'étude des C.L.S. des particularités linguistiques dans ce cadre, doit permettre de mettre à jour les diverses relations de sens ou encore de signification influencées par les différentes catégories de la presse écrite.

2.1. Les C.L.S. dans les J.S.

Les C.L.S. des particularités linguistiques contenus dans les journaux satiriques doivent refléter la ligne éditoriale teintée d'une verve acerbe. *Le Nganga*, hebdomadaire satirique, *le Scribouillard*, journal satirique paraissant le vendredi, *Gabaon*, titilleur satirique indépendant sont tous les deux des organes de presse appartenant à la catégorie des J.S. Les créations linguistiques doivent être basées sur la critique de l'action du gouvernement.

2.1.1. Le domaine de la politique

Les C.L.S. du domaine de la politique sont constitués sur le plan syntagmatique par des caractéristiques allant du pôle de la connotation à celui de la dénotation.

Le pôle de la connotation du domaine de la politique est marqué par les champs lexicaux sémantiques du scandale, du démon, du pourri, du mensonge et de l'érudition.

Le pôle de la dénotation du domaine de la politique des partis politiques au Gabon, des caractéristiques propres à certains partis politiques, à la période de l'indépendance et aussi au comportement d'un homme politique.

Tableau 142 Les C.L.S. du domaine de la politique dans les J.S.

Connotation	politique	dénotation
cogitorial, Toungigate : les 870 millions d'Al Capaul (à chercher sur le model de l'Angola gate- Al Capon), démoncratique, pourritiques 3, ripou (x) blique 2, gouvernementerie 40, gouvernementeur 7, pol'éthique, Jacky-Mille-encyclopedies		pédégé, gabonite, mborantsuonnel, pol'tik 2, pédégiste 8, L'ex pégépiste, pégépiste, ntoutoumerie 2, Popo, pol'tik, erdepistes, pédégistes 8, repégiste, mbapôlerie, mbaphile, bongomarien/bongomarienne 2, dipenda 2, méga dipanda, suffisance Mag Mouss 4, maison Mag Mouss

2.1.2. Le domaine de l'argent

Les C.L.S du domaine de l'argent sont constitués sur le plan syntagmatique des caractéristiques allant du pôle de la pauvreté à celui de la richesse.

Le pôle de la pauvreté est mentionné par le type de transport en commun et par le caractère insalubre de la capitale politique gabonaise. Le pôle de la richesse est constitué par des caractéristiques relevant de la dénomination du mot argent dans quelques langues gabonaises, par l'adjonction du nom propre du président de la République à la monnaie en cours au Gabon.

Tableau 143 Les C.L.S. du domaine de l'argent dans les J.S.

pauvreté	argent	Richesse
clandos 3, Libreville-les-ordures		miang 2, CFA, Bongo CFA 45, Bongo céfa 18, ifouras 6, ifouratique 8,

2.1.3. Le domaine de la parole

Les C.L.S du domaine de la parole sont constitués sur le plan syntagmatique de la connotation et de la dénotation.

Tableau 144 Les C.L.S. du domaine de la parole dans les J.S.

Connotation	parole	dénotation
kongossa 18, kongosseurs 8, kongossiste, kongossa 4, kongosseurs 3, kongossa (la médisance ou le racolage ?), kongossa pour kongossa, forum moutouki ou kongossa, faire la bouche, longues bouches 4, radio télé bidon, taquine micro, télégodel 3, Libreville-le-kongossa		tchoouuô, adiéé, wêê, a tare zamôôô, mamôôô, wèèèè

2.1.4. Le domaine de la parenté

Les C.L.S du domaine de la parenté sont constitués sur le plan syntagmatique de la consanguinité et de la consanguinité sociale.

Tableau 145 Les C.L.S. du domaine de la parenté dans les J.S.

consanguinité	parenté	Consanguinité sociale
yaye/ ya 19		bonané

2.1.5. Le domaine de la temporalité

Tableau 146 Les C.L.S. du domaine de la temporalité dans les J.S.

passé	temporalité	présent
kala kala 5		

2.1.6. Le domaine des sentiments

Les C.L.S du domaine des sentiments sont constitués sur le plan syntagmatique des caractéristiques allant du pôle des comportements à celui des sentiments.

Le pôle des comportements contiennent des caractéristiques liés à la fierté, à la vantardise, au fait d'être pris en flagrant délit, au désintérêt.

Le pôle des attitudes comprennent des caractéristiques de la fatalité et de la honte.

Tableau 147 Les C.L.S. du domaine des sentiments dans les J.S.

Comportements	sentiments	attitudes
ngounda ngounda 2, faisant le ngando 2, abana, bouya bouya 2, bouilla bouilla, youkougou, kanguée, enlève son corps		les choses du pays 4, lèse grand quelqu'un, la houe salée 2, Libreville-les-intrigues 2, Libreville-les-passe-droits

2.1.7. Le domaine de l'éducation

Les C.L.S du domaine de l'éducation sont constitués sur le plan syntagmatique des caractéristiques allant du pôle de la scolarité à celui de la tradition.

Le pôle de la scolarité est surtout dépeint par des caractéristiques négatifs montrant une certaine détérioration du système scolaire gabonais. Ainsi les sèmes du baccalauréat sont enceints de ceux de la nullité pendant que l'enseignement supérieur revêt comme déterminant principal le caractère répétitif des grèves.

Le pôle de la tradition contient les caractéristiques de la figure tutélaire du tradi praticien et de la localité servant de lieu de pratiques religieuses traditionnelles.

Tableau 148 Les C.L.S. du domaine de l'éducation dans les J.S.

scolarité	Education	tradition
bac –carreau, bac cadeau, L'Université Omar des grèves		tchang, mbandja, nganga

2.1.8. Le domaine du caractère étranger

Les C.L.S du domaine du caractère étranger sont constitués sur le plan syntagmatique des caractéristiques appartenant au pôle de l'étranger d'une autre ethnie à celui de l'étranger d'une autre race.

Le pôle de l'étranger d'une autre ethnie contient le sentiment de rejet traduit par l'appellation de l'ethnie gabonaise vis-à-vis des autres ethnies gabonaises.

Le pôle de l'étranger appartenant à une autre race contient le sème de l'étranger occidental, du blanc.

Tableau 149 Les C.L.S. du domaine du caractère étranger dans les J.S.

d'autres ethnies gabonaises	étranger	autre race
bilop 2		ibamba

2.1.9. Le domaine de l'alimentation

Les C.L.S du domaine de l'alimentation sont constitués sur le plan syntagmatique des caractéristiques du pôle allant de la connotation à celui de la dénotation.

Le pôle de la connotation est constitué par des caractéristiques des maximes comportant un transfert de sèmes. "Tomber dans les pommes" qui fait référence au fruit cultivé en France, par exemple, est rendu par "tomber dans les papayes", papayes étant un fruit typiquement tropical.

Le pôle de la dénotation comporte des caractéristiques des produits alimentaires marquant une régionalité élargie liée à l'Afrique subsaharienne et une régionalité strictement endogène pour la boisson qui est produite seulement au Gabon.

Tableau 150 Les C.L.S. du domaine de l'alimentation dans les J.S.

Connotation	alimentation	dénotation
la pauvre Marthe Mbéné Mayer est, dit-on, tombée dans les papayes.		alokos, malamba 2,

Le domaine de la politique est le sommet de l'axe paradigmatique des domaines des journaux satiriques relatifs aux particularités linguistiques. L'aval de cet axe est traduit par les domaines de la parenté, de la parole et de l'éducation.

2.2. Les C.L.S. dans les J.I.G

Les C.L.S des particularités linguistiques contenus dans *La Nation*, hebdomadaire gabonais d'information et d'analyses *La Nation* bimensuel gabonais d'information et d'analyses, *La Voix du peuple*, bimensuel gabonais indépendant, *Le Peuple*, hebdomadaire Indépendant Panafricain d'information et d'analyses, *Le Journal*, bimensuel d'information générale, *La Démocratie*, bimensuel d'information, *Elite Afrique Magazine*, mensuel international d'information doivent refléter la ligne éditoriale informative. Ces périodiques sont tous les sept des organes de presse

appartenant à la catégorie de la presse d'information générale, les créations linguistiques doivent porter la marque d'une observation objective.

2.2.1. Le domaine de l'argent

Les C.L.S du domaine de l'argent ne s'inscrivent que sur le plan dénотatif.

Tableau 151 Les C.L.S. du domaine de l'argent dans les J.I.G

Pauvreté	argent	richesse
clandos 26, clandoter, mapane, mapani, madjango		

2.2.2. Le domaine de la parenté

Les C.L.S du domaine de la parenté sont constitués sur le plan syntagmatique de la consanguinité et de la consanguinité sociale.

Tableau 152 Les C.L.S. du domaine de la parenté dans les J.I.G

Consanguinité	parenté	consanguinité sociale
ya 1/yaya 14, dix roues (femmes en grossesse)		

2.2.3. Le domaine de la parole

Les C.L.S du domaine de la parole sont constitués sur le plan syntagmatique de la connotation et de la dénotation.

Tableau 153 Les C.L.S. du domaine de la parole dans les J.I.G

connotation	parole	Dénotation
Kongossa 2, leurs grandes bouches,		akié, tchouôôôôô, choouoos !, tchouooo 2, tchoouoo, tchouooo 2, on va dire oh !

2.2.4. Le domaine des produits locaux

Les C.L.S du domaine des produits locaux sont constitués sur le plan syntagmatique de la nourriture et de la boisson.

Tableau 154 Les C.L.S. du domaine des produits locaux dans les J.I.G

Nourriture	Produits locaux	boisson
chikwanges 3, le ntesa, fait pour se conserver longtemps, à la forme cylindrique et s'apparente beaucoup, par la couleur de ses feuilles et sa forme, à la grenade		mwana mboka 4, mwana mboka, littéralement Enfant du Pays en français est le nom donné au vin de manioc local, réputé très fort, bomeza (regab)

2.2.5. Le domaine de la politique

Les C.L.S du domaine de la politique ne s'incrivent que sur le plan dénotatif.

Tableau 155 Les C.L.S. du domaine de la politique dans les J.I.G

	politique	Dénotation
		poltik, ntoutoumerie II, pédégistes, pédégistes

2.2.6. Le domaine de l'éducation

Les C.L.S du domaine de l'éducation ne s'inscrivent que sur le plan dénotatif.

Les C.L.S de l'axe de la tricherie sont constitués sur le plan syntagmatique de la connotation et de la dénotation.

Tableau 156 Les C.L.S. du domaine de l'éducation dans les J.I.G

Scolarité	éducation	tradition
carreaux ou fuites, récolté les tarots qu'il a semés		nganga, bwiti

2.2.7. Le domaine des sentiments

Les C.L.S du domaine des sentiments sont constitués sur le plan syntagmatique du comportement et des sentiments.

Tableau 157 Les C.L.S. du domaine des sentiments dans les J.I.G

Comportement	sentiments	attitudes
sec sec 2, koudous vilains, kangue,		abana, avec le mauvais cœur, les choses de mon corps

Le domaine de la politique est le sommet de l'axe paradigmatique des domaines des journaux d'information générale relatifs aux particularités linguistiques. Au centre de cet axe se manifestent les domaines de l'éducation, de la parole et des sentiments. Enfin, l'aval de l'axe est traduit par le domaine des produits locaux dans le cadre de l'alimentation.

2.3. Les C.L.S dans les J.P.S.

Les C.L.S des particularités linguistiques contenus dans La Lowé, journal économique gabonais doivent refléter la ligne éditoriale pour un public de spécialistes. La Lowé, journal économique gabonais est un organe de presse appartenant à la catégorie de la presse spécialisée, ses créations linguistiques doivent en porter la marque.

2.3.1. Le domaine de la politique

Les C.L.S du domaine de la politique sont constitués sur le plan syntagmatique de la connotation et de la dénotation.

Tableau 158 Les C.L.S. du domaine de la politique dans les J.P.S.

Connotation	politique	Dénotation
gouvernementerie		pédégistes 9, madistes

2.3.2. Le domaine de la parenté

Les C.L.S du domaine de la parenté sont constitués sur le plan syntagmatique de la consanguinité et de la consanguinité sociale.

Tableau 159 Les C.L.S. du domaine de la parenté dans les J.P.S.

consanguinité	parenté	Consanguinité sociale
yaya, mwana 3		

2.3.3. Le domaine de l'argent

Les C.L.S du domaine de l'argent ne s'inscrivent que sur le plan dénotatif.

Tableau 160 Les C.L.S. du domaine de l'argent dans les J.P.S.

pauvreté	argent	richesse
clandos		

Les domaines de la politique et celui de l'argent constituent le sommet de l'axe paradigmatique des domaines relatifs aux particularités linguistiques. L'aval de cet axe est traduit par le domaine de la parenté.

2.4. Les C.L.S. dans les J. P.I.

Les C.L.S des particularités linguistiques contenus dans *Mokoyo*, supplément quinzomadaire illustré doivent refléter la ligne éditoriale des journaux illustrés. *Mokoyo*, supplément quinzomadaire illustré est un organe de presse appartenant à la catégorie de J. P.I., les créations linguistiques doivent en porter la marque.

2.4.1. Le domaine de la politique

Les C.L.S du domaine de la politique sont constitués sur le plan syntagmatique de la connotation et de la dénotation.

Tableau 161 Les C.L.S. du domaine de la politique dans les J. P.I.

Connotation	Politique	dénotation
pourritique, gouvernementeerie		Poltik 2

2.4.2. Le domaine de la parole

Les C.L.S du domaine de la parole sont constitués sur le plan syntagmatique de la connotation et de la dénotation.

Tableau 162 Les C.L.S. du domaine de la parole dans les J. P.I.

connotation	parole	dénotation
kongosseurs, longues bouches		tchouoo

2.4.3. Le domaine des sentiments

Les C.L.S du domaine des sentiments sont constitués sur le plan syntagmatique de comportement/attitude

Tableau 163 Les C.L.S. du domaine des sentiments dans les J. P.I.

Comportement	sentiment	attitude
ngounda ngounda pour à rien 2, faire le ngounda ngounda, le grand quelqu'un, vite, vite, pressé, pressé		Libreville –les plaisirs, Ndjindja, Libreville-les-douloureux-souvenirs, les choses de la honte

Les C.L.S de l'axe de la rapidité ne s'inscrivent que sur le plan dénotatif.

2.4.4. Le domaine de la parenté

Les C.L.S de l'axe de la parenté sont constitués sur le plan syntagmatique de la consanguinité et de la consanguinité sociale.

Tableau 164 Les C.L.S. du domaine de la parenté dans les J. P.I.

consanguinité	parenté	consanguinité sociale
Ya		nous-mêmes, nous-mêmes

2.4.5. Le domaine de l'argent

Tableau 165 Les C.L.S. du domaine de l'argent dans les J. P.I.

pauvreté	argent	Richesse
		Ifouras

Les domaines de la politique et celui de l'argent constituent le sommet de l'axe paradigmatique des domaines des journaux de la presse illustrée relatifs aux particularités linguistiques. Le centre de l'axe se manifeste par les domaines de la parenté, celui de la parole et celui des sentiments. A l'aval de l'axe se trouve le domaine de la dureté.

Les C.L.S des domaines mettent à jour le phénomène de la polysémie avec différents types de relations sémantiques. Les axes syntagmatiques mettent en lumière la relation connotation dénotation dans presque la totalité des espaces des journaux. Le domaine de la politique est traité dans les J.E., ceux de J.O., les J.S., ceux de la J.P.S. et ceux de J.P.I. Quant au domaine de la parole, il est examiné dans les J.E., ceux de J.O., les J.S., les J.I.G. et les J.P.I.

La relation antinomique clairement établie comme axe syntagmatique, s'appuie sur trois domaines bien distincts : l'argent, la temporalité et l'éducation. L'argent est

présenté dans les J.E., ceux de l'opposition, les journaux satiriques, les J.I.G. Quant au domaine de la temporalité, il n'est observé que dans les J.S. Pour le domaine de l'éducation, c'est dans les J.S. et les J.I.G. qu'il se trouve présenté.

Les autres domaines peuvent s'inscrire sur un axe antinomique mais leur opposition comporte la différence. C'est le cas des domaines de la parenté, des sentiments, du caractère étranger et des produits locaux. Le domaine de la parenté est étudié dans les J.E., les J.O., les J.S., les J.I.G., les J.P.S. et les J.P.I. Le domaine des sentiments est examiné dans les J.E., les J.O., les J.S., les J.I.G et les J.P.I. Le domaine du caractère étranger est observé dans les J.O. et le domaine des produits locaux est étudié selon l'axe de la différence dans les J.I.G.

Pour ce qui est des axes paradigmatiques des domaines observés dans chaque espace de regroupement de journaux, leur verticalité dessine un pôle dont le sommet est le domaine de la politique, de l'argent, pendant que l'aval se transcrit à travers le domaine de la parenté. La hiérarchie verticale des domaines n'est pas si tranchée, des domaines comme la parole, les sentiments peuvent tout aussi appartenir au sommet de l'axe vertical, au centre de cet axe ou même à la base de l'axe.

B. Les causalités internes et externes des particularités linguistiques

En somme, l'ensemble des particularités linguistiques dans notre corpus se traduit par 167 phonologiques; 1362 lexématiques, 109 morphosyntaxiques, 70 syntaxiques et 60 sémantiques. Ce qui fait une population de 1768 particularités.

Elles se manifestent dans six espaces les J.E., les J.O, les J.S, les J.I.G., les J.P.S. et les J.P.I. Les causalités internes et externes aident à percevoir les modalités de ces spécificités du langage.

1. Le repertoire linguistique des journalistes gabonais

Les causalités internes soustendant les productions des particularités du FPEG sont favorisées par la dynamique plurilingue et par les choix communicationnels des journalistes de la presse écrite gabonaise.

1.1. Variable 1 : Dynamique urbaine

On reprendra ici les arguments de l'auteur Aléong (1983) évoquant la dynamique interne comme vectrice de variation du langage par le fait de sa transmission. Cette dernière prend son départ dans une mutation individuelle pour une nouvelle génération de locuteurs. Quelques théories des modalités d'acquisition d'une langue étrangère ou d'une langue seconde montrent les processus favorisant la variation linguistique. Ainsi, l'intégration, l'assimilation, la restitution tout en traduisant la réception, la conservation, l'émission du message sont, selon Bouton (1974), les mécanismes d'acquisition d'une langue étrangère. La restitution résulte de la production langagière du donné théoriquement acquis au moment de l'intégration.

Par ailleurs, Lotterie (2010) détermine les formes traduisant les divers processus d'appropriation d'une nouvelle langue. Les différentes formes du bilinguisme, pour n'évoquer qu'elles, mettent en jeu les processus de transfert des structures grammaticales d'une langue vers une autre. Or, le répertoire linguistique des journalistes gabonais comporte parfois plus de deux langues. La dynamique plurilingue déterminée par l'urbanisation, place la ville de Libreville comme principale actrice du foisonnement des interactions langagières puisqu'elle détient la moitié de la population gabonaise. Le bilinguisme au Gabon et dans sa capitale politique et administrative pour Boucher (2000), est une juxtaposition de communautés monolingues, chaque langue ayant une aire géographique propre. Le déplacement des populations vers les villes créent le bilinguisme individuel c'est-à-dire la présence de deux ou de plusieurs langues en une seule personne. De ce point de vue, le bilinguisme, apparaît alors comme un double moyen de communication à l'aide de deux systèmes linguistiques. Et le statut du français se surajoute à ce bilinguisme consécutif. Il s'agit d'un bilinguisme complexe car il associe à la fois bilinguisme composé et bilinguisme coordonné. Le français, avec un statut social supérieur à celui des langues ethniques, contribue au bilinguisme social ou diglossique du Gabon et de Libreville.

1.2. Variable 2 : Langues substrats

1.2.1. Les caractéristiques phonologiques

Pour sa part, Makouta Mboukou (1973) relève que beaucoup de Noirs francophones ne sont pas dégagés des habitudes articulatoires de leurs langues

maternelles. De même pour Dumont et Maurer (1995), le locuteur ayant pour langue maternelle, une langue bantoue qui ne possède qu'une double série de voyelles (antérieures/postérieures) aura tendance à reproduire ce système simplificateur en français et à faire disparaître de sa pratique la 3^e série, celle des voyelles antérieures-arrondies.

Les particularités phonologiques du FPEG doivent leurs spécificités au fait des différences des systèmes phonétiques et phonologiques du français et des langues gabonaises. Le transfert des habitudes audio-phonatoires des langues gabonaises au français se manifestent dans la presse écrite gabonaise par des assimilations consonantiques, des oppositions vocaliques, des nasalisations des sonores, des épenthèses, des allongements vocaliques.

La nasalisation des sonores b/mb, par exemple, constitue une des particularisations du FPEG. Une des langues substrats ; le fang atsi admet pour son système consonantique, en position initiale, divers rapprochements du phonème /b/ comme b/m, b/mb, b/f, b/v, mb/mv. Ces rapprochements influencent la pratique du français.

L'allongement vocalique ccv^{vv} est une particularisation du FPEG. La structure syllabique des langues gabonaises admettent les formes comme CV mais aussi CCV. Le sommet de la syllabe peut être déterminé par une voyelle ou par une consonne. Les langues gabonaises sont des langues à tons. Le ton tient lieu de fonction démarcative. Le système vocalique du fang atsi, par exemple, comporte sept voyelles, chaque voyelle peut être attestée de la longueur dans les structures monosyllabiques CV syllabe de type CV radical CV soit CVC. La longueur des voyelles sert à marquer l'intensité des sentiments.

La phonologisation de l'orthographe des phonèmes k/q ou o/au est une particularisation du FPEG. Elle résulte du caractère fonctionnel du langage qui tend à l'économie dans les phénomènes de créolisation rencontrés en situation de contact du langage.

1.2.2. Les caractéristiques lexématiques

Sur le plan lexématique, la particularisation du FPEG s'inscrit à deux niveaux distincts : intralinguistique et interlinguistique.

Ainsi, l'usage des apocopes, des aphèreses, des synopes, des sigles dérivés, des mots valises, des métataxes par suppression, des métaplasmes par permutation, est une particularisation du FPEG qui se rencontre sur le plan intralinguistique.

Par contre, la particularisation du FPEG se fait par le moyen des emprunts qui sont des noms communs, des noms propres. Certains connaissent même le phénomène de dérivation comme dans les structures NomComDér NomProDér. Et d'autres procédés d'enrichissement lexical qui appartiennent aussi aux langues gabonaises, influencent la production du FPEG. Relevés par Mougiama (2005) et Ziza (1979), la composition, la réduplication, l'onomatopéisation favorisent les redoublements, les mots valises ou encore les onomatopées.

1.2.3. Les caractéristiques morphosyntaxiques

Sur le plan morphosyntaxique, les particularités intralinguistiques syntagme complétif Réduction de NdeN en Nabr S.Qual NExtension d'Adj en N, PrégN, connaissent des phénomènes de réduction, d'alternance et d'extension. Et les particularités interlinguistiques S. Comp. Vinf+N(lg), Vant+N(lg) S. Qual sont alimentées par les unités linguistiques issues des langues gabonaises. Quelques traits des structures morphosyntaxiques des langues gabonaises se retrouvent dans le FPEG manifestés dans le S. Comp. et dans le S.Qual.

Certaines règles de formation du fang atsi et du yisangu ressemblent à celles des syntagmes complétifs dans le FPEG. Ainsi, en fang atsi, le syntagme nominal secondaire est dit déterminatif lorsqu'il est composé d'un déterminant et d'un déterminé. En yisangu, pour Idiata (1998), la structure interne et la fonction définissent le syntagme nominal (SN) qui peut comporter un seul ou plusieurs noms et déterminants.

De ce point de vue, Pambou (2003) relève le nombre limité des prépositions dans les langues gabonaises. Et selon Raponda (1961), une seule préposition de ces langues peut traduire plusieurs prépositions françaises. L'auteur donne l'exemple de la préposition *go* en mpongwé, correspondant dans d'autres langues à *gu, pè, è, o, ku, va,* etc., « *suivant qu'elle se trouve devant un substantif indiquant le lieu, l'endroit, le temps ou la durée ; ou devant un pronom personnel après un verbe* », sera rendue par des prépositions françaises différentes. La préposition peut ne pas apparaître dans certaines

expressions tirées des langues gabonaises alors qu'elle est obligatoire en français. De plus, l'influence substratique de ces langues bantoues sur les particularités morphosyntaxiques est aussi déterminée par le processus de formation des adjectifs qualificatifs qui préconise la juxtaposition des autres catégories grammaticales pour qualifier un référent.

1.2.4. Les caractéristiques syntaxiques

Sur le plan syntaxique, l'oralité et l'usage d'un français basilectal participent à la particularisation du FPEG. L'absence de variation du déterminant, les formes aoristiques, les verbes réfléchis, les verbes transitifs, les réductions de la désinence verbale sont les manifestations d'une méconnaissance des règles du français. L'usage des subordonnées, s'il respecte l'ordre des mots, est influencé par l'oralité.

1.2.5. Les caractéristiques sémantiques

Les particularités sémantique du FPEG se manifeste intralinguistique se manifestent sur le plan intralinguistique par les métalogismes par adjonction, par les paraplasmes par adjonction, par les calques sémantiques, par les métaphores qui sont l'expression des transferts de sèmes contextuels dont la référence est liée au Gabon. Ainsi, l'expression *tomber dans les pommes* est par exemple remplacé par *tomber dans les papayes*. Les pommes représentent un fruit propre à la France tandis que *les papayes* se cultivent dans les espaces tropicaux comme le Gabon. Pour les calques sémantiques rencontrés dans les particularités interlinguistiques, ils sont des transpositions des structures linguistiques gabonaises en FPEG.

Nous venons de voir que la dynamique plurilingue du répertoire linguistique des journalistes gabonais était déterminée d'une part par l'impact de l'urbanisation et d'autre part par la complexité des structures linguistiques du français et des langues gabonaises. Il importe d'examiner les choix intentionnels de la communication des journalistes gabonais de la presse écrite gabonaise. Nous pourrions supputer que le choix d'un registre de langue charrie des intentions bien déterminées.

1.3. Variable 3 : L'intentionnalité de communication des journalistes gabonais

1.3.1. Le choix d'un registre basilectal

La production des particularités linguistiques du FPEG reste pourtant un choix intentionnel des journalistes gabonais de la presse écrite gabonaise.

Tudesq (1999 : 9) notera de même que

« les médias africains ont utilisé et continuent encore d'utiliser les langues des anciens colonisateurs, anglais, français, portugais. Les langues africaines ont pénétré inégalement selon les pays et selon les médias, plus aisément à la radio et plus tôt dans les pays anglophones. Ceux-ci disposaient aussi de langues parlées par un plus grand nombre de locuteurs, comme le haoussa à l'Ouest, ou le swahili à l'Est parlé de la Tanzanie à l'Ouganda. Quelques pays bénéficient d'une langue parlée par tous (le kinyarwanda au Rwanda) ou presque tous (le wolof au Sénégal) ».

En Afrique noire francophone, l'usage du français comme langue seconde, dans les domaines institutionnels, est soutenu par un discours préconisant la norme du français standard. L'acrolectal est la variété de français des journalistes au Gabon. Cette dernière se rapprochant de la langue standard susceptible alors de ne point produire des particularités linguistiques du français

Quand bien même, l'impact des structures linguistiques des langues substrats serait incontournable, les productions journalistiques, nous l'avons vu dans le chapitre 3, revêtent un caractère collectif, celui de toute une rédaction d'un journal qui passe par des étapes de lectures et relectures. L'usage d'un français basilectal traduit alors la fonction identitaire que nous allons examiner.

1.3.2. La fonction identitaire du français au Gabon

Si Ndong (1999) préconise l'usage des idiomes nationaux dans le système médiatique comme le moyen le plus sûr et le plus efficace de toucher les populations afin qu'elles participent à la vie politique et à la bataille du développement socio-économique, les productions journalistiques soumises à notre analyse sont exclusivement en français. Or, l'usage du français est le privilège d'une minorité. L'analphabétisme constituant ainsi un sérieux frein à la consommation des médias, véritable obstacle à la démocratisation de l'accès aux médias. Mais une langue

identitaire est utilisée dans les médias africains. C'est le cas du français de la rue, tel qu'il est parlé dans les quartiers populaires d'Abidjan. Dans le raisonnement de Lafage (1998), le français, au Gabon, est certes une langue officielle qui assume aussi les fonctions d'une langue véhiculaire. Cela étant, l'utilisation par les journalistes gabonais d'un registre basilectal assigne à la langue de Molière une fonction identitaire.

2. Les causalités sociopolitiques et logico discursives

Les causalités sociopolitiques et logicodiscursives revêtent un caractère externe à la langue. Et pourtant, elles favorisent la production des particularités du français.

2.1. Les causalités sociopolitiques

Les causalités sociopolitiques obéissent à l'évolution de la société gabonaise dont les répercussions se font ressentir dans la presse écrite.

2.1.1. Variable 1 : L'évolution de la société gabonaise

Il est ainsi loisible de s'appesantir avec Picoche (1977) que du rapport entre le lexique et l'univers, se trouve le mot qui représente le véhicule nécessaire des concepts, l'instrument permettant aux hommes de prendre une connaissance claire de l'univers et par conséquent d'y vivre et d'agir sur lui.

Du fait qu'au-delà des transformations inhérentes à la structure de la langue, Guilbert (1972) soutienne que le lexique est lié à l'évolution d'une société. Les changements des structures lexicales sont influencés par des manifestations d'évolution d'une société et par les besoins qui s'en trouvent créés comme celui de pouvoir nommer les nouveaux concepts.

Le français a été introduit au Gabon avec la création des premières écoles en 1842 Moussavou (2005). Notre période d'observation va du 1^{er} août 2002 au 30 octobre 2002. Elle s'inscrit dans l'idéologie de l'après Conférence nationale gabonaise qui s'était tenue du 23 au 19 avril 1990 ayant pour objectif l'amélioration de la gestion des affaires de l'Etat, l'entrée dans le monde démocratique mais aussi dans l'économie de marché.

Les particularités linguistiques du FPEG du 1er août 2002 au 30 octobre 2002 portent donc les attentes sociales de cette période. Elles signifient aussi la traduction des besoins nouveaux de communication et d'expression.

2.1.2. Variable 2 : Evolution de la presse écrite gabonaise

Il faut insister davantage avec l'auteur Albert (1988) soulignant la dépendance de la presse écrite au système politique du pays considéré. Dans les pays démocratiques, elle constitue un pouvoir indépendant des autres alors qu'il ne représente qu'une caisse de résonance dans les Etats peu démocratiques.

La presse écrite gabonaise, comme nous l'avons évoqué dans le chapitre 3, a connu trois étapes particulières : celles du pluralisme, du monopartisme et du retour au pluralisme. Notre période d'observation de la presse écrite gabonaise correspond à la réinstauration du pluralisme de la presse écrite gabonaise. Cette dernière a vu émerger les organes de presse affiliés au parti au pouvoir et d'autres associés à l'opposition. Peu de journaux de la presse imprimée sont indépendants. Nous avons considéré comme critère de classement des journaux l'appartenance aux bords politiques de l'Etat et celui de l'opposition. Pour les autres journaux, nous avons donc utilisé d'autres critères de classement comme les catégories de journaux.

2.2. Les causalités logico discursives

Si nous cherchons à établir une corrélation entre un type de discours, un genre et une pratique sociale, nous présumons que les catégories de la presse écrite et les genres journalistiques peuvent installer des logiques discursives quant à la production des particularités linguistiques. En somme, l'ensemble des particularités linguistiques dans notre corpus se traduit par 167 phonologiques; 1362 lexématiques, 109 morphosyntaxiques, 70 syntaxiques et 60 sémantiques. Ce qui fait une population de 1768 particularités.

2.2.1. Variable 1 : Les catégories de la presse écrite

Il est tout à fait évident qu'Albert (1988) démontre la diversité des critères de classement des périodiques. Nombreux, ils peuvent être liés au caractère formel, à la nature de la publication, aux catégories de contenu, aux catégories d'audience... Il fait état des périodiques d'information générale comme compléments du quotidien, des périodiques d'informations spécialisées comme des périodiques économiques et les périodiques sportifs, des périodiques de lectures, des périodiques de documentation et de la presse gratuite. Les journaux satiriques qui ne sont pas décrits chez Albert (1988), font partie de notre corpus. Diaraye (2011) en dresse un portrait fort complexe. Elle

relève le lien entre le mépris, la colère et l'intention de corriger. La satire est donc orientée par la morale, la critique et le comique.

Pour notre corpus, nous avons posé que J.E. correspond à l'ensemble des journaux de l'Etat, J.O. correspond à l'ensemble des journaux d'opposition, J.S. correspond à l'ensemble des journaux satiriques, J.I.G. correspond à l'ensemble des journaux d'information générale, J.P.S correspond à l'ensemble des journaux de la presse spécialisée, J.P.I correspond à l'ensemble des J.P.I.

Tableau 166 Les numéros de journaux par catégorie de presse

classification des occurrences	catégorie de journaux	occurrence (% dans le corpus)
Convergences moyennes	J.S.	38,61
	J.E.	37,5
Usages périphériques	J.O.	21,25
	J.I.G.	1,94
	J.P.S.	0,55
	J.P.I.	0,13

Dans notre corpus, l'approche statistique des catégories de journaux montre une dispersion de moyennes convergences et des usages périphériques

Cette dispersion traduit des moyennes convergences qui correspondent à 97 numéros. Ces derniers, par ordre de fréquence correspondent à 77 numéros de journaux appartenant au bord politique déterminé, des journaux d'Etat et à 12 numéros appartenant au bord politique indéterminé, des journaux satiriques. Parmi les journaux d'Etat, figurent 74 numéros de *L'Union*, premier quotidien gabonais d'information et 3 numéros *La Relance*, hebdomadaire gabonais d'information. Parmi les journaux satiriques, figurent 7 numéros du journal *Le Nganga*, hebdomadaire satirique, 4 numéros du journal *le Scribouillard*, journal satirique paraissant le vendredi et 1 numéro du journal *Gabaon*, titilleur satirique indépendant.

Les usages périphériques correspondant à 24 numéros, qui, par ordre de fréquence correspondent à 17 numéros de journaux appartenant au bord politique indéterminé : les journaux d'information générale, les journaux de la presse spécialisée et les journaux de

la presse illustrée et 7 numéros appartenant au bord politique déterminé que sont les journaux d'opposition.

Parmi les 12 numéros des journaux d'information générale, figurent par ordre de fréquence, 6 numéros du journal *Le Journal*, bimensuel d'information générale, 2 numéros du journal *La Nation*, hebdomadaire gabonais d'information et d'analyses, 1 numéro du journal *La Nation* bimensuel gabonais d'information et d'analyses, 1 numéro du journal *Le Peuple*, hebdomadaire Indépendant Panafricain d'information et d'analyses, 1 numéro du journal *La Démocratie*, bimensuel d'information, 1 numéro du journal *Elite Afrique Magazine*, mensuel international d'information.

Les 4 numéros de la presse spécialisée appartiennent au journal *La Lowé*, journal économique gabonais.

Le numéro de la presse illustrée appartient au journal *Mokoyo*, supplément quinzomadaire illustré.

Parmi les 7 numéros des journaux d'opposition, figurent par ordre de fréquence 6 numéros du journal *Le Scribouillard.ga*, hebdomadaire privé d'analyses et d'informations directes, 1 numéro du journal *Misamu*, bimensuel gabonais d'information.

2.2.2. Variable 2 : Les genres journalistiques

La production des particularités linguistiques peuvent aussi être déterminés par les genres journalistiques dont Broucker (1995) et Martin Lagardette (1989) en présentent les principales caractéristiques.

Ainsi, pour Broucker (1995) l'information et le commentaire constituent les deux grandes familles des genres journalistiques.

L'information comme premier genre journalistique peut ainsi se présenter sous différentes formes :

- l'information-service dans le cadre d'un renseignement sous la forme d'une brève, d'un filet ou d'une mouture,
- le reportage qui raconte une histoire,
- le portrait qui présente une personne,

- l'interview qui donne la parole à quelqu'un,
- l'enquête qui instruit une cause en débat,
- la vulgarisation qui explique les données d'une question,
- le document et le témoignage qui versent une pièce à un dossier d'actualité.

Le commentaire comme deuxième genre journalistique revêt plusieurs aspects :

- le commentaire de raison traite l'éditorial,
- le commentaire de compétence ou de goût s'applique à la critique,
- le commentaire d'humour ou d'humeur s'intéresse au billet.

Dans le travail de Martin Lagardette (1989), l'informatif, le commentaire, la fantaisie et le « noble » constituent les genres journalistiques.

Les genres informatifs couvrent la brève, l'article, la mouture, le montage, le résumé de rapport, le compte rendu. Ceux liés au commentaire concernent la critique, l'éditorial, la chronique, le portrait et la tribune libre. Ceux liés à la fantaisie se trouvent l'écho, le billet et le courrier des lecteurs. L'enquête, le reportage et l'interview composent les genres nobles.

Tableau 167 Le nombre des genres journalistiques

classification des occurrences	genres journalistiques	occurrence (% dans le corpus)
Fortes convergences	article	48,51
Convergences moyennes	billet	28,38
Usages périphériques	brève	7,59
	illustration	4,62
	rubrique	4,29
	encadré	2,64
	portrait	0,99
	dossier	0,99
	dialogue fictivement possible	0,66
	interview	0,66
	éditorial	0,33
	courrier de lecteur	0,33

Dans l'ensemble du corpus, l'approche statistique des genres journalistiques montre une dispersion des fortes convergences, des moyennes convergences et des usages périphériques.

Cette dispersion traduit des fortes convergences correspondant à un nombre d'occurrence de 147 articles dont 59 dans les J.O., 51 dans les J.S., 15 dans les J.E., 10 dans les J.I.G., 9 dans les J.P.S. et 3 dans les J.P.I.

Cette dispersion traduit des moyennes convergences correspondant à un nombre d'occurrence de 87 billets dont 86 dans les J.E. et 1 dans les J.I.G.

Les usages périphériques correspondent à 10 types de genres que sont la brève, l'illustration, la rubrique, l'encadré, le portrait, le dossier, le dialogue fictivement possible, l'interview, l'éditorial, le courrier de lecteur. Ces usages périphériques correspondent à un nombre d'occurrences de 23 brèves dont 10 dans les J.O., 11 J.S., 1 J.I.G. et 1 J.P.I., 14 illustrations dont 7 J.O., 2 J.S., 1 J.P.S. et 4 J.P.I. 13 rubriques dont 1 J.O., 6 J.S., 4 J.I.G. et 2 J.P.I. 8 encadrés dont 2 J.E., 1 J.O., 4 J.S., 1 J.P.I. 3 portraits dans les J.S. 3 dossiers dans les J.I.G. 2 dialogues fictivement possibles dans les J.I.G.. 2

interview dont 1 dans les J.E. et 1 dans les J.O. 1 éditorial dans les J.S. 1 courrier de lecteur dans les J.I.G.

Conclusion

En somme, l'ensemble des particularités linguistiques dans notre corpus se traduit par 167 phonologiques; 1362 lexématiques, 109 morphosyntaxiques, 70 syntaxiques et 60 sémantiques. Ce qui fait une population de 1768 particularités.

Les contextes apparaissent comme une variable pertinente à la production des particularités. C'est le niveau lexématique qui contient plus de particularités. L'analyse des champs lexicaux sémantique a permis de mettre à jour les processus de construction quant au transfert de certains sèmes génériques ou spécifiques. Le domaine de la politique est le plus productif en matière de particularités. Son axe horizontal va de la dénotation à la connotation. Et le pôle de la connotation est constitué des sèmes relatifs au mensonge, au démon. Ce qui est loin d'être le corollaire de la démocratie, principale attente de la société gabonaise pour la période de notre observation.

Les causalités internes et externes des particularités linguistiques du FPEG sont liées au répertoire linguistique des journalistes gabonais, à leurs intentions de communication, aux évolutions gabonaises de la société et de la presse écrite ; les contraintes logico discursives participent aussi via les catégories de la presse et des genres journalistiques à la production des particularités.

CHAPITRE VI : LES NORMES SUBJECTIVES DES PARTICULARITES DU FPEG

Introduction

En partant du concept de l'*imaginaire linguistique*, nous avons analysé les normes systémiques et statistiques des particularités du FPEG. Dans ce chapitre, nos réflexions vont porter sur la recherche des manifestations des normes subjectives des écarts linguistiques dans le corpus soumis à notre observation.

Section 1 : Les normes subjectives et leurs approches

Il est d'abord utile d'indiquer ici que les normes subjectives s'ancrent dans les représentations sociales et linguistiques qui mettent en évidence l'interaction. Les approches de l'interaction sont relatives aux méthodes alliant le savoir grammatical et le savoir contextuel. De ce point de vue, l'analyse du discours, l'analyse conversationnelle, les catégories statistiques et l'analyse sémiologiques seront nos principales approches.

A. Les normes subjectives : représentations et attitudes

Les normes subjectives s'enracinent dans les représentations et les attitudes sociales. La question de l'identité, du statut social et le concept de l'insécurité linguistique constituent cette partie.

1. Représentations sociales et interaction langagière.

En partant de l'idée selon laquelle les représentations sociales se trouvent nourries par les croyances, les valeurs, les traditions, etc., le langage permet de les actualiser par la fonction de communication puisqu'on communique par rapport à un objet bien défini. Dans le corps social, la faculté de s'exprimer joue un rôle déterminant dans les phénomènes de cohésion sociale. Moscovici (1989) précise que la cognition organise le social. Le symbolique module en permanence les aventures humaines par le langage qui soutient les représentations sociales. La théorie de ces dernières est corrélative au lien profond entre la cognition et la communication, entre les opérations mentales impliquant la dimension psychologique et les opérations linguistiques.

Dans cet ordre d'idées, l'interaction sociale ou même langagière, est à la base de la socialité des représentations si bien qu'une représentation d'un objet donné n'acquiert une vitalité significative que lorsqu'elle se trouve partagée. Maisonneuve (2000) indique que l'interaction des processus sociaux et psychologiques s'effectue au niveau des conduites concrètes. Aussi, l'interaction des personnes et des groupes dans le cadre de la vie quotidienne marque la jonction entre l'approche objective et celle du sens vécu, au niveau du ou des agents en situation. Certes, l'interaction permet l'entretien des représentations sociales, qui pourtant, se structurent aussi grâce à l'identité et au statut.

1.1. La question de l'identité

Les champs donnant la définition du concept de l'identité sont très divers. Nous ne retiendrons que quelques uns qui sont évoqués par Leconte (1998) dans son analyse des rapports entre les langues premières et le français des enfants d'émigrés africains. L'anthropologie, la psychanalyse, la psychologie sociale offrent des descriptions que l'on peut appliquer à notre étude. Ainsi, émanant du domaine de la psychanalyse, l'identité imaginaire et l'identité symbolique ont un impact certain dans la formation des représentations sociales. Melman (1990) décrit les identités imaginaire et symbolique. La première est une donnée ayant trait à l'image que nous renvoie notre prochain et la deuxième traduit les traits permanents de l'individu comme

« les éléments de l'histoire personnelle, les origines, la famille, la religion, la formation culturelle et l'identité sexuée. Les langues du groupe trouvent naturellement leur place dans cette composante symbolique ».

Dans le sillage de la psychologie sociale, l'identité est liée aux aspects de caractérisation d'un sujet ou d'un groupe. C'est l'assertion que soutient Mucchielli (1986) pour qui, l'identité matérielle comme les possessions, l'identité sociale comme la profession et les autres activités sociales et l'identité propre sont des composantes essentielles. L'identité ethnique permet aux autres individus d'identifier la personne, l'identité subjective est le sentiment interne au sujet.

1.2. La question du statut et des normes sociales

Si Maisonneuve (2000) attribue au terme statut une origine juridique, au sens le plus large, il renvoie à toute position ou caractéristique sociale permettant de préciser la

condition ou le rang d'un individu parmi d'autres dans une société ou un groupe donné. En psychologie sociale, comme en sociologie, il correspond à un ensemble d'attributs et à certains comportements auxquels leur détenteur peut légitimement s'attendre de la part des autres. Tel est le cas du comportement verbal, régi par le social qui détermine le rôle des participants. Et l'une des contributions de Sakcs cité par Gumperz (1989 b) à l'analyse conversationnelle, c'est le principe de l'inférence conversationnelle converti en maxime. Le statut conféré par le comportement verbal représente un ensemble de relations sociales. Dans les interactions verbales, le savoir se trouve actualisé grâce aux idéaux sociaux.

Comme nous l'avons évoqué au chapitre 1, la notion de normes apparaît sous plusieurs acceptions-tantôt dans un sens simplement statistique, elle désigne le niveau moyen d'apparition d'un phénomène mesurable, tantôt, et sans doute plus souvent, il s'agit de ce qui paraît convenable dans telle société ou tel groupe particulier et dont le manque d'observation entraîne la réprobation ou la sanction-tantôt, elle qualifie ce qui paraît s'accomplir conformément à ses fins ou à certains plans préalables, c'est le cas des fonctions biologiques. Dans la démarche de Maurer (1998), la dimension sociale dans les représentations des langues est un objet légitime de la sociolinguistique. La socialité de la langue est à double titre. D'une part, la langue en elle-même est un objet social parce qu'elle traverse et structure la société et la culture; d'autre part, les croyances que les locuteurs ont des situations linguistiques sont socialement déterminées. Ces deux faits offrent une légitimité de la dimension sociale des stéréotypes et des ethnotypes de sorte que les représentations sociales des langues sont à la source de l'idéal de langue.

Dans une situation sociolinguistique monolingue, les différents registres de langue ne drainent pas les mêmes croyances. Le registre officiel se trouve assuré par un ensemble de formes linguistiques, objet de codification et de prescription. Cette norme explicite est socialement dominante comme le précise Aléong (1983). Elle s'impose comme l'idéal à respecter dans l'administration publique, l'enseignement, la presse écrite et audiovisuelle. On peut avec Moreau (1997) reprendre les arguments selon lesquels les normes explicites comprennent les normes descriptives, les normes prescriptives et deux autres catégories de normes liées aux représentations : les normes

évaluatives et les normes fantasmées. Les normes évaluatives sont subjectives et se placent dans le cadre des attitudes et des croyances.

1.3. Les normes subjectives selon le concept de l'Imaginaire Linguistique

Le concept de l'*imaginaire linguistique* de Houdebine présenté par Canut (1996) est composé des normes objectives et des normes subjectives. Les objectives, constituées de normes systémiques et de normes statistiques ont été abordées dans les chapitres 4 et 5. Les subjectives, objet de ce chapitre, sont représentées par des normes évaluatives, fictives prescriptives et communicationnelles.

Les normes évaluatives sont relatives à l'autoévaluation et l'évaluation des usages environnants, caractéristiques du parler d'un groupe régional, socioculturel, sexuel, professionnel donné. Les normes prescriptives expriment l'idéal puriste relayé par des propos épilinguistiques et les normes fictives traduisent un idéal de langue subjectif orienté par des discours idéologiques. Les normes communicationnelles sont l'expression de l'adaptation à la réalité des usages tolérées dans les milieux des médias.

Les normes subjectives relèvent de la description des attitudes des locuteurs, attitudes spontanées ou enquêtées lors des entretiens, des tests ou questionnaires et des discours sur la langue. Les représentations par rapport à la langue sont à l'étude de manière à repérer les pressions idéologiques sur les normes et les positionnements individuels dans le groupe linguistique.

2. Les attitudes sociales

En adoptant l'orientation des normes subjectives selon la conception de Houdebine présentée par Canut (1996), nous recenserons ici la recherche des attitudes des locuteurs portant la marque des particularités linguistiques.

2.1. La notion d'attitudes

Il est d'abord utile d'indiquer que « les attitudes » sont une notion liée à l'interaction sociale s'inscrivant dans le champ de la psychosociologie. Maisonneuve (2000), Thomas et Alaphilippe (1983) en dressent quelques contours dans deux approches différentes.

Dans son *introduction à la psychosociologie*, Maisonneuve (2000) présente quelques traits caractéristiques des « attitudes » et de leurs fonctions. En psychosociologie, précise-t-il, les « attitudes » représentent une manière dont une personne se situe par rapport à des objets de valeur. Les critères spécifiques attribuables à cette variable sont très distincts. Ainsi, les attitudes sont acquises et non pas innées, elles ont un caractère durable, elles évoquent la relation du sujet à tels et tels objet, elles se définissent selon une polarité affective entre le pour et le contre. Trois aspects déterminent l'ordre des fonctions : le premier est lié la fonction cognitive des attitudes, le deuxième s'inscrit dans le caractère tonique et affectif et le dernier est conféré à la fonction régulatrice.

La fonction cognitive de l'attitude est assurée par la direction qu'elle imprime au processus d'estimation et de jugement de reconnaissance concernant les données perçues; pour la fonction tonique et affective, Maisonneuve (2000 : 180-181) notera de même que le lien avec la précédente qu'elle

« s'étaye au niveau interne sur les motivations et se cristallise socialement dans les systèmes de valeurs, elle comporte différents degrés d'intensité régissant le seuil, l'extension et la continuité des conduites sous-tendues par l'attitude. »

La fonction régulatrice, quant à elle, se détermine par rapport à une sorte de réaction capable d'orienter le comportement de l'individu à travers la diversité des stimulations de son environnement physique et social.

On retrouve chez Thomas et Alaphilippe (1983) la capacité et le désir qui motivent à l'accomplissement d'une action comme vecteur d'un état d'esprit envers une valeur. Les propos de Mead, repris par les deux auteurs, caractérisent les attitudes comme un ensemble de réponses liées à celui de rôle. Le développement du moi se réalise en deux stades-un moi individuel constitué par une organisation des attitudes particulières et un moi résultant à la fois de l'organisation des attitudes particulières et de l'organisation des attitudes sociales d'autrui en général. L'opinion de Fishbein, pour eux, est de présenter trois composantes de l'attitude, affective, cognitive et conative sous un double aspect : celui lié à l'organisation des attitudes particulières et celui relatif à l'organisation des attitudes sociales.

2.2. Les attitudes linguistiques

Les attitudes par rapport aux langues peuvent dépendre du statut du locuteur. Labov (1976) précise que la linguistique est liée à la réalité sociale, base de la connaissance intersubjective dans la parole. Le problème de l'évaluation est de découvrir les corrélats subjectifs (latents) des changements objectifs. Dans ce contexte, l'approche indirecte consiste à relier les attitudes et les aspirations des sujets à leur comportement linguistique. Le statut social d'un individu se trouve déterminé par les réactions subjectives des membres de la société.

Dans le travail de Canut (1996 : 33), les attitudes linguistiques se lisent dans la conscience/la non conscience, la sécurité/l'insécurité linguistique et la résistance/adhésion. La conscience linguistique est la marque de la connaissance « *que possède les locuteurs interrogés des langues ou des dialectes qui les entourent conscience du plurilinguisme du lieu où ils résident ville, région, ou pays* ». La détermination des langues connues par les locuteurs et le fait de tester jusqu'où les langues sont diffusées, sont au centre des thèses de la conscience/la non conscience linguistique des zones linguistiques considérées.

Quant à la résistance linguistique à la langue dominante, elle désigne la variable relative aux usages et aux attitudes. Quatre types de résistance marqueraient les attitudes linguistiques : celle qui est déclarée dans les attitudes, celle réalisée dans les usages, celle qui n'appartient qu'à l'une des deux possibilités et celle qui n'est visible ni dans les attitudes ni dans les usages.

Par la suite, le complexe linguistique met en évidence, la stabilité/l'instabilité évaluative, la stabilité/l'instabilité linguistique, la sécurité/l'insécurité linguistique évaluative. Dans ce cadre, les quatre éléments retenus sont la langue parlée par le groupe, la langue parlée par le locuteur, la langue que le locuteur déclare parler et la langue que le locuteur pense qu'il faut parler dans le lieu où il se trouve. La dévalorisation de sa propre variété et la valorisation d'une autre à sa place sont au centre du complexe linguistique. La stabilité et l'instabilité linguistiques résultent soit du rapport entre les observations et la variété du groupe, soit de l'évaluation des locuteurs en relation avec leurs usages et le registre du groupe.

3. *L'insécurité linguistique*

Les représentations linguistiques agissent sur le processus de production de variation dans une langue. L'une des manifestations des sentiments linguistiques est le concept d'insécurité linguistique qui se trouve en amont des normes subjectives.

3.1. Le concept

Dans son approche historique, Calvet (1998 a) attribue la source de la notion d'insécurité linguistique à Haugen et à Labov. Ainsi, originaire des Etats-Unis et assimilée à une maladie produite par le conflit des normes, cette notion serait relative à la coexistence de différentes normes d'une même langue. *Sociolinguistic patterns* (1973) traduit en français en 1976, l'indice d'insécurité linguistique qui s'apparente au nombre d'items pour lesquels un locuteur distingue sa propre prononciation de la prononciation correcte.

Mais, note Baggioni (1996), l'absence de théorisation de l'expression insécurité linguistique chez Labov, n'empêche pas le repérage de ses symptômes dans la petite bourgeoisie avec une forte variation stylistique. Des manifestations s'expriment par la forte conscience de la norme dans l'autodévalorisation de son propre parler. Sa mesure peut se faire au moyen d'un test qui selon Labov donne l'Indice d'Insécurité Linguistique III.

Nous avons évoqué la diversité des approches du concept de *l'imaginaire linguistique* de Houdebine dans le premier chapitre. Présenté par Calvet (1998), il exprime le rapport du sujet à la langue (Lacan) repérable et repéré dans les commentaires évaluatifs sur les usages ou les représentations. Se trouvent mise en évidence, la façon dont les locuteurs pensent les usages, la manière dont ils se situent par rapport aux autres locuteurs, aux autres usages et la modalité montrant comment ils situent leur langue par rapport aux autres langues en présence. Canut (1998), quant à elle, met l'accent sur l'insécurité linguistique en rapprochant les productions des sujets aux formes linguistiques ou encore aux aspects discursifs du langage. La diversité des causes est conjointe au repérage des conséquences au niveau linguistique et au niveau social : les marques formelles et la scolarisation. L'objectif principal reste la catégorisation des locuteurs. L'hypercorrection, l'hypocorrection au cœur des interactions, les demandes d'évaluation, le bafouillage, les reprises, les reformulations,

les blocages, l'abaissement de la voix, sont les manifestations de l'insécurité linguistique.

3.2. L'Insécurité Linguistique et le statut du français

Les modes d'existence des langues aident à considérer le statut des langues. Les langues peuvent avoir un statut formel ou informel. Le statut formel selon Dabène (1997), est constitué par un ensemble de dispositions officielles à caractère juridique régissant l'emploi et l'enseignement des langues. Ce même auteur montre l'impact du statut informel sur le comportement des individus. Il se manifeste soit sous la forme d'un ensemble d'empreintes psychiques du discours ambiant tenu par les membres du corps social soit sous la forme d'une image des langues dans une société. Le statut d'une langue a un effet direct sur les attentes et les attitudes des apprenants, sur leurs conduites d'apprentissage. En fonction des représentations épistémiques de la langue objet, l'apprenant investira plus ou moins d'efforts et d'intérêts dans son acquisition.

L'insécurité linguistique s'inscrit dans le cadre des représentations sociales. Elle est aussi factrice de production de la norme endogène. L'usage du français se fait donc dans une diversité des situations sociolinguistiques qui sont susceptibles de favoriser ce sentiment. Il importe d'observer quelques situations marquant le rapport entre l'insécurité linguistique et les différents statuts du français.

3.2.1. Français, langue maternelle et insécurité linguistique

Le français affiche un statut de langue maternelle dans plusieurs pays comme en France, en Belgique et en Suisse. Le sentiment d'insécurité linguistique quant à la pratique et aux représentations du français reste dépendante de la France. Cette dernière est considérée comme le centre des productions langagières par rapport à celles qui sont taxées périphériques notamment celles de la Suisse ou de la Belgique.

En France

Le public choisi par Leconte (1998) concerne des enfants originaires d'Afrique noire vivant en France. L'auteur examine les relations à leurs langues quelque soit le pays d'émigration de leurs parents et leurs langues premières. L'insécurité linguistique de ces enfants se manifeste dans leur langue première. La perte de la langue pouvant être rapide si l'enfant parle uniquement en français avec ses parents ou tuteurs. Ce

sentiment résulte de l'impossibilité de vérifier dans un livre le caractère correct ou non des formes. Dans ce contexte, l'auteur fait mention de cinq catégories d'insécurité-linguistique.

La première catégorie concerne les enfants qui considèrent bien parler leur langue africaine et estiment les deux langues comme également difficiles. Ils se sentent en sécurité linguistique dans les deux langues.

La deuxième catégorie se rapporte aux enfants qui pensent bien parler leur langue africaine mais la considère plus difficile que le français.

La troisième catégorie est relative aux enfants qui estiment ne pas bien parler leur langue africaine ou en avoir une compétence moyenne et la considèrent comme plus difficile que le français. Ils se sentent en insécurité linguistique en langue africaine mais ne le sont pas forcément en français.

La quatrième catégorie touche les enfants qui croient bien parler leur langue africaine et considèrent le français comme plus difficile, ils sont en insécurité linguistique en français mais ne le sont pas dans leur langue africaine.

La cinquième catégorie s'applique aux enfants qui considèrent ne pas bien parler leur langue africaine et considèrent le français ou les deux langues comme également difficiles. Ils se sentent en insécurité linguistique dans les deux langues.

En Suisse

La Suisse romande pour Knecht (1993) est un Etat fédéral composé de vingt six cantons. La configuration helvétique où la langue française occupe le statut de langue officielle concerne les cantons de Vaud, de Genève, de Neuchâtel et du Jura qui sont entièrement francophone. La pratique du français suscite dans le canton de Vaud des représentations linguistiques influencées par la position de la France.

Le Pays de Vaud est le canton le plus étendu et le plus peuplé parmi les six que compte la Suisse romande. Les relations des locuteurs vodois par rapport à leur régiolecte, sont au centre des réflexions de Singy (1997). Les manifestations de l'insécurité linguistique qu'il découvre à travers ses observations, montrent que chez les Vodois, la valorisation et la dépréciation de leur régiolecte sont les deux pendants du sentiment d'insécurité linguistique qui habite les Vodois.

En Belgique

La Belgique selon Francard (1993) est constituée de trois entités politiques dont la Wallonie, une germanophone et une francophone. Quelques cas particuliers allient parfois deux entités différentes. C'est le cas de Bruxelles qui est francophone et néerlandophone et de la Flandre qui est francophone et néerlandophone. Les propos de Francard repris par Calvet (1998 a) décrivent quatre facettes de l'insécurité linguistique en Belgique : une sujétion linguistique par rapport à la France, une dépréciation des formes linguistiques ressenties comme non légitimes, une utilisation de ces formes dépréciées sur les marchés linguistiques restreints et une vision pessimiste concernant l'avenir du français. De plus, l'école renforce l'insécurité parce qu'elle véhicule une forme standard.

3.2.2. Français, langue officielle et insécurité linguistique

Quelques études sur le sentiment d'insécurité linguistique au Cameroun, au Sénégal, en République Démocratique du Congo et à Madagascar appuient les aspects de la pratique du français comme régiolecte. Ce dernier, selon les circonstances, fait naître de la part des locuteurs une insécurité linguistique largement diffusée sous les formes de valorisation ou de légitimation sociale.

Au Cameroun, au Sénégal et en République Démocratique du Congo

En dehors du Cameroun où le français et l'anglais sont des langues officielles, le français est la langue officielle au Sénégal et en République Démocratique du Congo. Dans ces trois pays, Moreau (1996) dans ses réflexions, révèle deux aspects de l'insécurité linguistique : une insécurité linguistique largement diffusée et une valorisation des normes endogènes.

Les marques de la grande diffusion du phénomène de l'insécurité linguistique sont liés au fait pour les sujets interrogés, que le bon usage se situe en dehors de leur communauté, que leur communauté parle mal, qu'ils ne se conçoivent pas comme des émetteurs de normes linguistiques, qu'ils ne considèrent pas le français comme leur langue. Par ailleurs, la valorisation des normes endogènes repose sur une ambivalence des positions assumées par les sujets alliant en même temps le sentiment d'indignité, d'illégitimité et présentant en même temps de cette variété une image défavorable.

A Madagascar

On remarque avec Bavoux (1996) que la presse écrite malgache est constituée essentiellement des quotidiens bilingues *Tribune* et *Midi Madagascar*. L'auteur relie la notion d'insécurité linguistique aux concepts de norme et de légitimation sociale. La légitimation sociale tient du fait de l'interaction entre le journal et ses lecteurs, du fait de l'appartenance du journaliste au journal et du fait de la participation collective à la construction de la norme endogène.

L'insécurité linguistique, diffuse dans l'interaction entre le journal et les lecteurs, est applicable à tout le monde. Elle est assumée par l'émetteur et le récepteur. De plus, le journaliste tient sa légitimité de son appartenance au journal de telle sorte que lorsqu'il rédige, note Bavoux (1996 : 120), « *un article, il ne le fait pas seul, ni en son nom propre (même quand il le signe), il participe à la rédaction du journal.* ». Et le fait de collaborer de manière unanime à la construction de la norme endogène lui confère une légitimation sociale, le sentiment d'insécurité linguistique passe au second plan et se trouve largement atténué.

Il est ainsi loisible de s'appesantir sur le fait que l'insécurité linguistique fait partie des représentations sociales. De ce point de vue, Maisonneuve (2000 : 215) indique que la représentation sociale désigne à la fois un contenu et un processus qui sont appréhendés à travers un matériel « *recueilli par l'enquête, à partir d'entretiens plus ou moins libres ou de questionnaires plus ou moins fermés* ». Quelques approches des normes subjectives comme l'analyse du discours, les catégories statistiques ou même l'analyse sémique permettent de mettre à jour les représentations sociales donc l'insécurité linguistique. Simonin (1996) plante deux orientations d'analyse de l'insécurité linguistique qui président à l'étude de ce phénomène. Celle relative au cadre variationniste établi par Labov et l'autre étant issue de la tradition créolistique dont les lancées s'originent dans le concept fergusonien. Ce dernier s'applique aux situations générales de contacts de langues.

B. Quelques approches des Normes subjectives

Les normes subjectives à travers le FPEG revêtent la forme des interactions langagière ou des monologues. L'analyse du discours, l'analyse conversationnelle, les

catégories statistiques serviront à mettre à jour le savoir grammatical et le savoir d'arrière plan qui n'est autre que le contexte.

1. L'Analyse du Discours

Le concept de discours est défini par Bakhtine (1977) dans sa théorie fondatrice à contre courant de la linguistique saussurienne, l'aspect dialogique de l'interaction langagière en fera la spécificité. Une corrélation existe entre les faits de langue et les faits sociaux. L'individu est idéologiquement marqué dès lors qu'il prend la parole. Le langage est le lieu d'inscription d'une idéologie. Mais il ne peut s'agir de discours sans parler de *contexte* pour Maingueneau (2005) c'est-à-dire d'environnement physique de l'énonciation ou contexte situationnel. Et le *cotexte* représente les séquences verbales qui se trouvent placées avant ou après l'unité à interpréter.

1.1. Les lois du discours

Mais le discours, poursuit Maingueneau (2005), est régi par des lois comme le principe de coopération, la loi de pertinence et de sincérité, la loi d'informativité et d'exhaustivité, les lois de modalité et la loi relative à la préservation des faces.

1.1.1. Certaines lois du discours

Le principe de coopération traduit un ensemble de normes. Pour construire une interprétation le destinataire doit faire l'hypothèse que le producteur de l'énoncé respecte certaines règles du jeu. L'énoncé est sérieux et qu'il est produit avec l'intention de communiquer quelque chose qui concerne ceux à qui il est adressé. La loi de pertinence et de sincérité marque le fait qu'une énonciation doit être maximale et appropriée au contexte. La loi d'informativité et d'exhaustivité porte sur le contenu des énoncés. On ne doit pas parler pour ne rien dire. Les lois de modalité recommandent d'être clair et d'être économe.

1.1.2. La loi de la préservation des faces

La face apparaît comme un objet diffus dans le flux des événements de la rencontre. Tout contact avec l'autre est un engagement. La réaction de confiance et d'assurance est suscitée par le fait que l'on garde la face, mais l'action d'une personne est orientée vers deux directions : la défense de sa propre face et la protection de la face d'autrui. Goffman (1974 : 17) rappelle qu'

« Une personne, nous l'avons dit, agit dans deux directions : elle défend sa face, et, d'autre part, elle protège la face des autres. Certaines pratiques sont d'abord défensives, et d'autres d'abord protectrices, mais, en général, ces deux points de vue sont présents en même temps. Désirant sauver la face d'autrui, on doit éviter de perdre la sienne, et, cherchant à sauver la face, on doit se garder de la faire perdre aux autres. »

Si les lois du discours s'imbriquent aux procédures pragmatiques d'interprétation du contexte, deux tendances traversent l'analyse du discours que sont *l'Ecole française* et *l'Ecole anglosaxonne*.

1.2. *L'Ecole française*

L'Ecole française traite des énonciations écrites, institutionnalisées, politiques, culturelles, scientifiques. Sa démarche est basée sur la linguistique qu'elle dépasse. Maingueneau (1991) place son développement dans les années 60. L'interprétation des textes passe par des modes de fonctionnement des discours, des modalités de la parole dans un univers. Le sujet énonciateur est le point d'origine de la modalisation puisque toute énonciation implique une certaine attitude de l'énonciation.

1.3. *L'analyse conversationnelle*

L'Ecole anglosaxonne concerne le genre de discours qui permet de faire une distinction entre des énonciations écrites comme orales, se produisant lors d'échanges spontanés quotidiens et peu institutionnalisés. Ses principes s'appliquent aux productions orales ou conversations ordinaires, au dialogue et à l'interaction quotidienne. Cette école, d'inspiration harissienne, a une visée communicationnelle qui place les actes du langage dans la psychologie sociale. Cette dernière privilégie les interactions dans ses approches. Dans l'analyse conversationnelle, la notion d'échange revêt une importance particulière.

Il s'avère cependant important de préciser avec Gumperz (1989 b) que le langage est un facteur de reproduction de l'identité sociale, de l'ethnicité et de l'idéologie. L'impact de l'inférence conversationnel dans les déterminations des intentions d'autrui se manifeste pendant l'échange. Le savoir d'arrière plan est propre à chacun. L'interprétation est l'objet de l'observation des processus du savoir social. Elle interagit avec le savoir grammatical et le savoir lexical lors d'une conversation. Deux

manières permettent d'aborder les rapports entre le savoir extralinguistique et la grammaire, d'une part au moyen de la tradition anthropologique et de l'autre par le biais de la tradition d'analyse du discours. Les scripts, les schèmes, les cadres sont des constructions sémantiques au moyen desquels les participants utilisent leur connaissance d'autant plus que l'interprétation est faite de présuppositions extralinguistiques en même temps que la connaissance sur la langue.

La conversation sous forme de dialogue comprend des unités d'observation comme l'échange indiqué par Giraud (1987) comme unité de segmentation. Il est à la conversation ce que la phrase est au discours. Deux niveaux de description sont à envisager dans ce contexte. D'une part, il est considéré comme une unité constituée, d'autre part il est vu comme une unité constituante entraînant une succession d'échanges, de description de la relation de ces échanges entre eux. Pour Traverso (1999 : 37)

« L'échange est la plus petite unité dialogale, il est composé au minimum de deux interventions produites par des locuteurs différents, l'intervention du premier locuteur (intervention initiative) imposant des contraintes sur l'intervention réactive que doit produire le second locuteur. Les échanges à structure ternaire sont extrêmement fréquents».

Pour les unités de niveau monologal, Traverso (1999) signale l'acte de langage et l'intervention. L'acte de langage décrit l'action verbale minimale effectuée par un locuteur. De ce fait, le compte rendu des actions conversationnelles doit être adapté à partir de la théorie standard en relation avec la réalisation des actes en contexte. L'intervention, pour sa part, est une unité généralement produite par un seul locuteur. Elle ne contient dans le cas le plus simple, qu'un seul acte (« *Je te rappelle demain* »), mais le plus souvent, elle en comporte plusieurs qui sont hiérarchisés. Nous noterons ECH pour échange et IM pour intervention monologale.

3. Les catégories statistiques

La statistique linguistique met en évidence la fréquence d'un caractère comme indication à la signification de celui-ci. Les normes endogènes, n'étant pas encore codifiées, contiennent un caractère statistique. Leur actualisation s'effectue dans le cadre de leur utilisation réelle. Ainsi, le retour d'un même caractère qualificatif ou de la

même valeur d'un caractère quantitatif fournit des effectifs rapportés ou non à l'effectif total de la population étudiée : la fréquence du caractère. Dans nos réflexions sur la recherche des normes subjectives de particularités du FPEG, les unités d'étude sont des échanges dialogaux et des interventions monologiques.

Dans le chapitre 5 sur les normes statistiques des particularités linguistiques, nous avons fait usage des catégories statistiques de Houdebine (1985). Adamou (2001) les avait utilisées dans son analyse des usages observables dans la presse écrite pour la période du 3 au 10 novembre 1999 (le Monde, le Figaro, Libération, le Canard enchaîné). Ce sont ces mêmes catégories que nous allons appliquer à la hiérarchisation des normes subjectives des particularités linguistiques.

Ainsi, la forte convergence représente un pourcentage de 80 à 100%, la moindre convergence représente un pourcentage de 60 à 80%, les convergences moyennes représentent un pourcentage de 25 à 60%; et les usages périphériques représentent un pourcentage de 1 à 25% des occurrences. Nous nous inspirerons de son approche. Pour notre part, l'objectif principal de notre étude est de hiérarchiser les écarts linguistiques selon les dialogues et monologues comportant des manifestations des normes subjectives.

4. L'analyse sémique

Pour aborder les normes subjectives dans le cadre de *l'imaginaire linguistique*, Canut (1996) préconise la hiérarchisation des évaluations sur le continuum des normes subjectives, la caractérisation des étapes de chaque norme faisant l'objet d'une rationalisation, le repérage des catégories de locuteurs selon les attitudes et l'analyse sémantique des étayages. Nous allons reprendre ici les grilles de son approche.

Ainsi, nous produirons les interventions initiatives, les interventions réactives et les interventions monologiques selon les principes de l'analyse sémique tels qu'ils se trouvent énoncés dans Pottier (1985). De fait, la situation de communication met en jeu l'implicite et l'explicite. La communication est assurée par un contexte, une situation et un message. Le signe linguistique est composé du signifiant et du signifié. La substance du signifié d'un signe est constituée par un ensemble de traits distinctifs de signification. Les sèmes ne sont pas de même nature, les uns sont dénotatifs et déterminent d'une façon stable et avec une vaste assise sociale la signification d'un

signe, ils sont soit spécifiques lorsqu'ils permettent de distinguer deux sémèmes voisins, soit génériques lorsqu'ils indiquent l'appartenance à une catégorie générale. Les autres sont connotatifs et caractérisent d'une façon instable et souvent individuelle la signification d'un signe.

Section 2 : Normes Subjectives : hiérarchisation statistique et C.L.S.

Les normes subjectives, objet de ce chapitre, sont représentées par des normes évaluatives, des normes fictives, des normes prescriptives et des normes communicationnelles. Dans notre corpus, nous avons relevé des normes prescriptives et des normes évaluatives que nous allons examiner.

A. La hiérarchisation statistique des normes subjectives.

La hiérarchisation statistique des normes subjectives permet de structurer l'intensité du type de normes subjectives que contient le corpus. Le relevé que nous avons effectué rassemble des normes prescriptives et des normes évaluatives.

1. Les normes prescriptives dans le FPEG

A propos des normes prescriptives, Canut (1996) fait observer l'existence d'un discours épilinguistique antérieur au sujet de type orthoépique : loi, dictionnaire, écrit (prescription correct/incorrect, « on dit/on ne dit pas/ on dit comme ça ») dans lequel la notion de faute est mise en avant par opposition à une langue idéale. Cette norme peut cependant être aussi étayée par un discours social et idéologique auquel le sujet est soumis. La loi du groupe, adaptatrice et sociale mais aussi académique et légiférante, agit de façon prescriptive.

Les normes prescriptives sont assumées dans le cadre des échanges. Les échanges communicationnels sont effectués entre deux locuteurs à différents statuts. Le premier locuteur réalise des productions langagières incorrectes. Et le deuxième locuteur assure la prise en charge du correct. Les échanges dialogaux se font suivant l'ordre incorrect/correct, suivi par des jugements linguistiques sur l'idéal puriste linguistique qui n'est pas respecté par le premier locuteur. COR=correction, INT=interpellation, P INTER =phrase interrogative, P JU= phrase jugement

Tableau 168 : Les catégories statistiques des prescriptions

Classification des occurrences	Type de prescriptions	Occurrences (% dans le corpus)
moyennes convergences	COR. + <i>Toi aussi</i>	48,57
	<i>On dit</i> +COR.+ INT.	34,28
usages périphériques	COR. + <i>Quand même</i>	5,71
	INT. +P. INTER. + <i>On dit</i> +COR.	2,85
	COR. + <i>Que diable</i>	2,85
	COR. +INT. + <i>C'est pas la peine</i>	2,85
	COR. + INT+P JU.	2,85

Dans les échanges, l'approche statistique des normes prescriptives montre une dispersion des moyennes convergences et des usages périphériques qui expriment les possibilités de correction. Les moyennes convergences correspondent à 17 COR. +*Toi aussi* et 12 *On dit* +COR.+ INT. Les usages périphériques correspondent à 2 COR. +*Quand même*, à 1 INT. +P. INTER. +*On dit* +COR., à 1 COR. +*Que diable*, à 1 COR. +INT. + *C'est pas la peine*, à 1 COR. + INT+P JU. La totalité des normes prescriptives dans les échanges au nombre de 34.

2. Les normes évaluatives dans le FPEG

Pour sa part, Canut (1996) détermine les normes évaluatives comme étant relatives à l'autoévaluation et l'évaluation des usages environnants, caractéristiques du parler d'un groupe régional, socioculturel, sexuel, professionnel donné. Dans notre corpus, elles se manifestent par différents types d'écarts linguistiques suivis du sentiment d'insécurité linguistique exprimé par le même locuteur. Incor=incorrect, Autocor.=autocorrection, Mot d'ex=mot d'excuse, Hés=hésitation, Mot de s.=mot de soulagement, P INTER =phrase interrogative,

Tableau 169 : Les catégories statistiques des normes évaluatives

Classification des occurrences	types d'autocorrection	Occurrences (%dans le corpus)
fortes convergences	Incor.+ Incor.+Mot d'ex. +Autocor.	64,70
usages périphériques	Incor. +Hés. + Incor.+Hés.+Autocor.+Mot de s.	17,64
	Incor.+Hés.+Le cor.	5,88
	Le cor.	5,88
	Incor+doute	5,88

Dans les interventions monologiques, l'approche statistique des normes évaluatives montre une dispersion des fortes convergences et des usages périphériques qui expriment les possibilités de variation. Les fortes convergences correspondent à 11 Incor + Incor.+Mot d'ex. +Autocor et à 3 Incor. +Hés. + Incor.+Hés.+Autocor.+Mot de s. Les usages périphériques correspondent à 1 Incor. +Hés. +Le cor, à 1 cor, à 1 Incor.+doute. La totalité des normes évaluative est de 17.

B. Les CLS des normes subjectives

Pour rappel, les CLS représentent les champs lexicaux sémantiques d'un domaine. Ceux liés aux normes subjectives expriment à travers les échanges et les interventions monologiques des attitudes linguistiques différentes allant de la sécurité linguistique à l'insécurité linguistique. La variété basilectale est tenue par les interventions initiatives et aussi par par les interventions monologiques.

1. Les échanges

Les échanges sont les lieux d'expression de l'incorrect et du correct. L'incorrect, au delà de la langue mal maîtrisée renferme des créations connotatives traduisant des transferts de sèmes propres aux réalités gabonaises. *S.ECH=sous échange*

1.1. Les interventions initiatives ou l'incorrect

- Les interventions initiatives portent la marque de la variété linguistique d'un français basilectal traduisant le statut du locuteur qui n'a pas connu le dressage scolaire.
- Les lexèmes *démoncraties*, *dépités*, *signataires*, *hypocrites*, *l'homme à la messe*, au premier abord trouvent des significations totales.
- L'intervention initiative *démoncratie* est un mot valise *démoncratie* comprenant les lexèmes démon et démocratie. Les traits sémantiques pertinents de démon {être malfaisant, mal...} et les traits sémantiques pertinents de démocratie {gouvernance du peuple par le peuple, liberté...}.
- L'intervention initiative *dépité* contient les traits sémantiques suivants {déception, désabusé...}.
- L'intervention initiative *signataires* contient les traits sémantiques suivants {donner son accord...}.
- L'intervention initiative *hypocrite* contient les traits sémantiques {malhonneteté...}.
- L'intervention initiative *l'homme à la messe* contient les traits sémantiques {humain dans un lieu de culte...}.
- L'intervention initiative *askident* contient les traits sémantiques suivants {non préparé, malvenu, non maîtrise de la langue...}.
- L'intervention initiative *à la miaou* contient les traits sémantiques suivants {miaulement d'un chat, deuxième partie du mois d'août, non maîtrise de la langue }.
- L'intervention initiative *govrement* contient les traits sémantiques suivants {instance de direction, non maîtrise de la langue...}.

1.2. Les interventions réactives

Les interventions portent non seulement la prescription sur l'incorrect mais s'accompagnent des jugements linguistiques sur la qualité de la langue du premier interlocuteur.

1.2.1. Le correct

- Les interventions réactives portent la prescription sur l'incorrect et participent surtout du domaine de la dénotation.
- L'intervention réactive *démocratie* contient les traits sémantiques suivants {manière de gouverner par le peuple et pour le peuple...}
- L'intervention réactive *députés* contient les traits sémantiques suivants {humain siégeant à un parlement...}
- L'intervention réactive *sénateurs* contient les traits sémantiques suivants {humain siégeant au sénat...}
- L'intervention réactive *hypocrate* contient les traits sémantiques suivants {caractère professionnel...}
- L'intervention réactive l'*OMS* contient les traits sémantiques suivants {caractère planétaire de l'organisation de la santé...}
- L'intervention réactive *accident* contient les traits sémantiques suivants {caractère de l'inapproprié, le pas attendu, le malvenu...}
- L'intervention réactive *mi-août* contient les traits sémantiques suivants {période de la deuxième partie du huitième mois de l'année...}
- L'intervention réactive *gouvernement* contient les traits sémantiques suivants {instance de direction...}

1.2.2. Les jugements

- Le jugement *Que diable* contient les traits sémantiques suivants {réprobation...}
- Le jugement *C'est pas la peine* contient les traits sémantiques suivants {indignation...}
- Le jugement *Toi aussi* contient les traits sémantiques suivants {exaspération...}

- Le jugement *Makaya* contient les traits sémantiques suivants { interpellation ... }
- Le jugement *Makaya, toi aussi tu es comment?* contient les traits sémantiques suivants { interpellation... }

1.3. Les axes horizontaux de l'incorrect et du correct.

1.3.1. C.L.S. Politique

Dépités/députés

Signataires/sénateurs

Démoncratie/démocratie

1.3.2. C.L.S. Professionnalisme

Hypocrites/hippocrate

1.3.3. C.L.S. Caractère international

L'homme à la messe/O.M.S

1.3.4. C.L.S. Temporalité

A la miaou/à la mi-août

1.3.5. C.L.S. Urbanité

En Vogue/Sovog

1.3.6. C.L.S. Accidentel

Askidents/accidents

1.3.7. C.L.S. Pauvreté

Gabonprix/ Gaboprix

2. Les monologues

L'observation des monologues intervient pour mettre à jour les champs lexicaux sémantiques et les axes horizontaux des interventions monologiques. Dans les échanges, les axes horizontaux que nous avons dévoilés étaient ambivalents situant à chaque pôle un type de locuteur.

2.1. Les C.L.S. des IM

Dans les échanges, les interventions initiales étaient porteuses de l'incorrect et les interventions réactives, enceintes du correct. L'établissement des champs lexicaux sémantiques des interventions réactives vont être accompagnées aussi de l'étude des champs lexicaux sémantiques des jugements linguistiques.

2.1.1. L'incor+mot d'ex+autocor

IM1 : *Etchenda, Etchenda, oh pardon, etc, etc.*

Etchenda contient les traits sémantiques suivants {basilecte, énumération...}

Oh pardon contient les traits sémantiques suivants {excuses, jugements linguistiques...}

Etc contient les traits sémantiques suivants {énumération, rétablissement de la norme linguistique...}

2.1.2. L'incor+hes+l'incor+hes+autocor+mot de s

IM6 : *la cour constuti...constutu...constitutionnelle (ouf)*

constuti contient les traits sémantiques suivants {bafouillage début d'un mot }

constutu contient les traits sémantiques suivants {bafouillage début d'un mot }

constitutionnelle contient les traits sémantiques suivants {officialité, instance de justice }

ouf contient les traits sémantiques suivants {soulagement }

2.1.3. L'incor+hés+le cor

IM10 : *hypocrite...euh...*

IM *hypocrite* contient les traits sémantiques suivants {malhonnêteté...}

IM *euh* contient les traits sémantiques suivants {hésitation...}

2.1.4. L'incor+doute

IM13 : *Nos posants-là jouant aux ex-communicateurs (ça se dit ça Jacky ?)*

posants contient les traits sémantiques suivants {basilecte, statique, ironie,...}

ça se dit ça Jacky ? contient les traits sémantiques suivants {doute linguistique...}

2.1.5. Le cor

IM17 : *Ouais, moi aussi je pompe maintenant le gros français comme Jacky-Mille Encyclopédies, quoi.*

Ouais, moi aussi je pompe maintenant le gros français comme Jacky-Mille Encyclopédies, quoi contient les traits sémantiques suivants {sécurité linguistique, comparaison.. }

2.2. Les axes horizontaux des IM

Etchenda/ect

Constuti/ constitutionnelle

Constutu/ constitutionnelle

Constiti/constitution

Hypocrite/hyppocrate

Posants/opposants

Instabilité linguistique/stabilité linguistique

Trois points/mot d'excuse

Euh/mot de soulagement

Tableau 170 : Les catégories statistiques des types de normes subjectives

classification des occurrences	type de norme subjective	Occurrence (% dans le corpus)
convergences moyennes	Normes prescriptives	59,09
	Normes Evaluatives	40,90

Dans les échanges, l'approche statistique des normes subjectives montre une dispersion de convergences moyennes qui expriment les possibilités d'attitudes linguistiques. Cette dispersion se traduit par 25 normes prescriptives et par 15 normes évaluatives.

Dans la démarche de Dabène (1997), l'usage concret des langues dans différentes circonstances de la vie sociale et le discours qu'on fait à leur propos,

constituent les deux modes d'existence de l'image des langues. Les langues, on les parle ou on en parle. Le statut d'une langue peut fonctionner dans les deux sens, soit il est positif, le statut est valorisé soit il est négatif, le statut est celui du rejet. La catégorisation des locuteurs dépend de ces considérations.

Section 3 : Catégorisation du type de locuteur

Dans une situation plurilingue comme le Gabon, toutes les langues n'ont pas le même statut. Elles ne bénéficient non plus de la même considération. Les critères économique, social ou même culturel confèrent au français pratiqué au Gabon des modalités d'appréciation renforçant son attractivité. De plus, son statut juridique de langue officielle préconise l'usage du registre soutenu. Ainsi, dans notre raisonnement, la catégorisation des locuteurs est donc déterminée à partir des productions du FPEG.

A. Le locuteur des interventions réactives

Au sujet de la variété acrolectale, Boucher et Lafage (2000) précisent qu'elle est la marque du groupe des intellectuels, diplômés de l'enseignement supérieur, ayant souvent, vécu assez longtemps en France et capables d'utiliser une variété de français très peu différente de celle de leurs homologues de l'hexagone, même si, en situation informelle, dans leur pays, il leur arrive fréquemment d'utiliser la variété mésolectale locale, voire, si nécessaire, un stéréotype de français basilectal.

En considérant les interventions réactives dans le cadre des échanges, la catégorisation du type de locuteur est la marque d'un locuteur acrolectal, qui use des prescriptions pour rétablir les règles de la grammaire qui ont été flouées par son interlocuteur. Il ne se limite pas seulement à la correction des écarts, il émet des jugements qui montrent une certaine lassitude, une indignation devant les entorses faites à la langue. Ces prescriptions linguistiques se portent sur la production incorrecte des assimilations vocaliques entre les voyelles [i] et [u], des homophonies réalisées, des mots valises et des syncopes. Toutes ces corrections sont suivies des jugements linguistiques de nature différente. L'incitation au respect de la norme linguistique est marquée par les appellatifs adressés à Makaya qui se doit de respecter les règles de la langue française, langue du pouvoir, de l'ordre, du commandement et de la directive.

B. Le discours de Makaya : une naïveté feinte

Les propos de Makaya sont exprimés à travers les interventions initiatives et des interventions monologiques. Au delà de porter les incorrections, le discours de Makaya est la marque d'une naïveté feinte de la part des journalistes gabonais.

1. Le locuteur des interventions initiatives et monologiques

Accordons nous avec Boucher et Lafage (2000) sur un fait : la variété basilectale représente un groupe, de francophones analphabètes, ayant appris le français « sur le tas », ou très peu scolarisés et disposant « d'un petit français » approximatif et instable. Les productions langagières qu'elles soient dans le cadre de l'échange ou dans un contexte monologal correspondent à des écarts linguistiques dénotant le statut d'un individu n'ayant pas subi le dressage scolaire. Le locuteur des interventions initiatives et monologiques est de type basilectal.

Dans cet ordre d'idées, les manifestations de normes subjectives que nous avons examinées appartiennent à un billet du quotidien gabonais *L'Union*. Ce sont les propos tenus par Makaya qui représente l'homme de la rue, infortuné n'ayant pas connu de cursus scolaire. Mbina (1981) souligne la corrélation entre les propos de Makaya et la critique sociale aux réalités du moment. De plus, l'impact de la rubrique est lié à un certain nombre de révélations dont l'anonymat des auteurs reste la grande particularité.

De Dravo (1983) soulève explicitement cette question. Dans son analyse, Makaya est l'équivalent gabonais de Dupont ou Smith incarnant l'homme de la rue qui règle les comptes, qui dénonce les lacunes de l'administration, les travers de la société, les défaillances personnelles. Ainsi, considérer Makaya comme un exutoire à ceux qui ne participent pas au pouvoir, c'est représenter la voix des hommes sans voix.

2. Les intentions de communications des journalistes

De même, Rambaud (2008) révèle les tactiques des rédactions de l'écriture journalistique dans les publications faites après l'avènement du multipartisme au Burkina Faso. La créativité linguistique dont font preuve les journalistes se matérialise par le jeu d'une rhétorique de la dérision, de la métaphore, de l'ironie. C'est la manifestation du discours du faible face aux plus forts. Cette dérision marque la défiance.

De fait, l'intentionnalité des journalistes ayant suivi un cursus exemplaire pour respecter les règles de langue française, ne se résume pas au simple fait informatif du discours de la presse. Lafage (1990 a) décrit une situation analogue à travers les propos tenu par le personnage des Chroniques humoristique de l'hebdomadaire « *Ivoire Dimanche* ». Le français populaire d'Abidjan se trouve pastiché par les journalistes. Les objectifs poursuivis en tenant compte du contexte, sont d'afficher une certaine connivence entre les journalistes et le public. Mais dans ce contexte plurilingue qu'est le Gabon, le parler Makaya ressemble plus à la mise en évidence de la dimension affective qui définit l'appartenance à la communauté gabonaise.

Si les propos dans le billet de *l'Union* sont la transcription du langage de Makaya, il n'en reste pas moins qu'ils apparaissent dans une institution dont la logique déontologique impose le purisme langagier de la langue agencière. Le français ayant un statut véhiculaire change de fonction dans cette rubrique et affiche une fonction identitaire.

Conclusion

Au terme de cette approche, il se dégage une tendance : la recherche des normes subjectives à travers le FPEG a exigé l'examen de l'interdépendance entre les représentations linguistiques, les attitudes linguistiques et l'insécurité linguistique. Les normes subjectives dans notre argumentation sont prescriptives et autoévaluatives. Au-delà de la détermination du type de norme subjective, c'est surtout le statut social que nous avons révélé eu égard à ses productions langagières du français. Il en est sorti des échanges ou des monologues, le dessin de deux figures : le prescripteur, traducteur de la norme standard et Makaya, porteur des incorrects en proie au sentiment d'insécurité linguistique. Il en résulte aussi que le discours de Makaya était une naïveté feinte de la part des journalistes qui étaient porteurs de la variété acrolectale.

CONCLUSION GENERALE

Les manifestations de la norme endogène du français pratiqué au Gabon résultent dans un premier temps des phénomènes liés à l'urbanisation de Manessy (1994) et dans un deuxième temps de *l'imaginaire Linguistique* des particularités du français.

A partir d'une approche pluridisciplinaire, nous avons assimilé l'urbanisation aux différents processus sociohistoriques d'implantation du français au Gabon. Ainsi, les principes de sociolinguistique urbaine, ceux de la sémio pragmatique ont dévoilé la stature de Libreville. Lieu de concentration des hommes, du travail et des systèmes d'organisation permettant une affirmation de tutelles économiques et culturelles dans la conception de Mazrui et Wondji (1998), cette capitale politique et administrative représente le creuset d'unification, de conflit et de coexistence linguistiques au sens où l'entend Calvet (1994). Libreville est le lieu réunissant les émetteurs, les annonceurs, les producteurs des médias débouchant sur la presse écrite plurielle avec deux courants : la presse d'Etat et la presse d'opposition.

Après cette description, l'imaginaire linguistique apparaît comme le moyen traduisant la norme endogène sous différentes formes : les normes systémiques, les normes statistiques et les normes subjectives. L'écart linguistique est analysé selon la confrontation du français standard, des langues gabonaises et de la langue des écarts. De cette comparaison entre les différents systèmes linguistiques, il ressort que le processus de formation des écarts linguistiques se trouve influencé par les structures des langues substrats, par l'usage des formes basilectales et mésolectales, par des formes liées au code oral comme des phatèmes ; tous ces phénomènes sont à la source de la formation des particularités linguistiques.

Ensuite, le caractère quantitatif des écarts linguistiques aide à établir les convergences et les divergences réparties à travers les journaux de la presse écrite gabonaise. Les catégories statistiques de Houdebine (1985) permettent la hiérarchisation statistique des particularités linguistiques et leur coprésence à travers les différents journaux. Les causalités de ces singularités sont relatives à la dynamique urbaine des langues, à l'intentionnalité de communication des journalistes gabonais, aux causalités sociopolitiques et logico discursives.

Enfin, les écarts linguistiques analysés sous l'aspect des normes subjectives permettent de cerner les représentations linguistiques liées aux caractéristiques. Ainsi apparaît le sentiment d'insécurité linguistique matérialisé par un usage du basilectal, des cafouillages, etc. Mais les actes de langage traduisant l'incorrect sont pris en charge selon une double perspective : celle du *co texte* et celle du contexte. L'instance énonciatrice du *co texte* est représentée par la figure de Makaya, l'homme de la rue au français approximatif, dénonçant les travers de la société. La parole incorrecte du contexte est attribuée au journaliste qui selon sa formation doit faire un usage acrolectal du français. Dans ce cadre, l'incorrect, selon Makaya ou selon le journaliste, porte la marque du collectif, du légitime, de norme. Manessy (1993 : 409) indique

« chez ses utilisateurs habituels ce français cesse d'être une langue seconde surajoutée au répertoire du locuteur, il subit des modifications d'abord ressenties comme approximations fautives d'un usage localement légitimé. Cette variété concilie le souci de modernité à une culture africaine. Elle est socialement neutre, ouverte aux interférences des langues locales et apte à manifester des liens d'intimité et de solidarité, contrepartie de la parole ».

Nos observations permettent d'affirmer que les particularités du FPEG obéissent à la construction de la norme endogène. Leur productivité lexicale, leur diffusion dans d'autres études sur les particularités, en sont la manifestation. La confusion du pronom personnel complément, par exemple, manifestée dans notre étude est aussi observée par Mbonzi (1998). D'autres phénomènes comme l'utilisation des emprunts sont traités dans IFA (1988), chez Moussounda (2006), chez Boungendza (2008), chez Boucher et Lafage (2000). La grammaire des particularités du FPEG a trait à ce que nomme Manessy (1994 : 153) comme

« les effets de processus communément désignés par le terme de pidginisation : simplification des mécanismes syntaxiques, allègement des contraintes morphophonologiques, résurgence de ce qui semble être les structures élémentaires de la langue. En revanche, la manière dont les locuteurs utilisent cette grammaire a valeur d'allusion à un ensemble de règles et de représentations sociales qui ne sont point celles auxquelles renvoie le français standard. Il y a là le témoignage d'une appropriation, d'une vernacularisation de la langue qui constitue peut être le stade initial de la créolisation ».

Ainsi, la systématisation de ces processus contribue à la fonctionnalisation de la langue, mettant en avant les fonctions dénotative et identitaire.

Les limites de notre réflexion sont liées à la collecte des données relatives aux représentations sociales linguistiques qui doivent passer par des enquêtes, des tests, etc. Pour des raisons de restrictions financières, il nous a été difficile d'organiser des entretiens ou même de faire passer un questionnaire auprès de la classe sociale concernée : les journalistes. Nous avons donc les représentations linguistiques cotextuelles issues d'un seul journal et d'un seul genre journalistique : le billet. Et puis, nous avons pu observer l'absence criarde des travaux sur les particularités du français sur le plan phonologique. Les langues gabonaises étant des langues à tons, les principes de morphotonologie restent des étapes incontournables pour cerner le fonctionnement des langues substrats.

Nos perspectives, que nous attachons à une activité de recherche pourraient porter sur des travaux relatifs à la description des interactions langagières du français dans plusieurs pratiques sociales gabonaises. Et puis, certaines approches de la statistique linguistique que nous avons exploitées ont été abandonnées pour des raisons de clarté. Certes, le modèle d'analyse statistique que nous avons adopté est fonctionnel. Mais il en existe tant d'autres que nous souhaitons vivement exploiter comme le schéma d'Urne par exemple.

BIBLIOGRAPHIE

- ABRIC Jean Claude (dir.), 1994. *Pratiques sociales et représentations*. Paris, Presses Universitaires de France. 252 p.
- ADAMOU Evangelia, 2001. *Imaginaire linguistique et dynamique lexicale les mots d'origine grecque en français*. Thèse de doctorat, Paris 5, 461 p.
- AKISSI BOUTIN Béatrice, 2002. *Description de la variation études transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire*. Thèse de doctorat, Université de Grenoble 3, 404 p.
- ALBERT Pierre, 1988. *La presse*, huitième édition mise à jour, Que Sais-je? Paris, Presses Universitaires de France.
- ALEONG Stanley, 1983. Normes linguistiques, normes sociales une perspective anthropologique dans Bédard E et Maurais J (dir.) *La norme linguistique*. Québec, Conseil de la langue française, pp 261-279.
- ALIHANGA MARTIN, 1976. *Structures communautaires traditionnelles et perspectives coopératives dans la société altogovéenne (Gabon)*. Rome, Université pontificale grégorienne, 624 p.
- AMBOUROUE AVARO Joseph, 1983. Les migrations historiques dans *Géographie et cartographie, atlas illustré*. Paris, I.P.N Edicef, pp 42-46.
- AULNIERS Guy des et alii, 2005. *Gabon évaluation technique préélectorale au Gabon du 8 au 25 octobre 1998*. Washington, IFES, 52 p.
- AURACHER Tim, 2001. *Le Gabon, une démocratie bloquée ? Reculs et avancées d'une décennie de lutte*. Paris, L'Harmattan, 135 p.
- AUTHIER Jacqueline MEUNIER Alain, 1972. Normes grammaticales et niveaux de langues, *Langue française*. No 16, pp 49-62.
- BACCOUCHE Taïeb, 1994. *L'emprunt en arabe moderne*. Première édition, Tunis, Carthage, Académie Tunisienne des sciences des lettres et des Arts, Institut Bourguiba des langues vivantes, 544 p.

- BARBE Ginette, 1988. Français langue seconde : attention travaux, *Diagonales* 7, pp 40-41.
- BAHUCHET Serge et PHILLIPART De Foy Guy, 1991. *Pygmées peuples de l'Afrique*. Paris, Denoël, 119 p.
- BAL Willy, 1988. Introduction dans AUPELF/EDICEF, *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, 2^{ème} édition, Paris, AUPELF/EDICEF, pp IX-XXII.
- BALANDIER Georges, 1955. *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*. Paris, Presses Universitaires de France, 529 p.
- BAGGIONI Daniel, 1996. Historique de la notion d'insécurité linguistique dans Bavoux C (dir.) *Français régionaux et insécurité linguistique*. Paris, Saint Denis, L'Harmattan, Université de la Réunion, pp 13-29.
- BAKHTINE Mikhaïlovitch, 1977. *Le marxisme et la philosophie du langage : essai d'application de la méthode sociolinguistique en linguistique*, Paris, Les Ed. de Minuit, 233 p.
- BAVOUX Claudine (dir.), 1996. Le discours jubilatoire dans la presse régionale sur fond d'insécurité linguistique dans *Français régionaux et insécurité linguistique*. Paris, Saint Denis de la Réunion, L'Harmattan, pp 117-129.
- BAVOUX Claudine, PRUDENT Lambert Félix et WHARTON Sylvie (dir.), 2008. *Normes endogènes et plurilinguismes : aires francophones, aires créoles. Communication présentées lors de la 8^e table ronde du Moufia qui s'est tenue le 4 avril 2005 à l'université de la Réunion*. Lyon, ENSÉd, 200 p.
- BAYLON Christian, 1996. *Sociolinguistique*. Langue et discours, Deuxième édition, Paris, Nathan, 304 p.
- BERNET Charles, 1983. *Le vocabulaire des tragédies de Jean RACINE, analyse statistique*. Genève-Paris, Slatkine-Champion, 385 p.
- BEZBAKH Pierre et GHERARDI Sophie (dir.), 2000. *Dictionnaire de l'économie A-Z*. Paris, Larousse.
- BLANCHON Jean, 1980. La relativisation dans Nsuka Nkutsi F. (dir.) *Eléments de description du Punu*. Lyon : CRLS, Université de Lyon II, pp 115-128.

- BONNEAU Jean C.S SP, 1956. *Grammaire pounoue et lexique pounou-français*. Montpellier, Imprimerie Charité, 102 p.
- BOUCHER Karine et LAFAGE Suzanne (dir.), 2000. Le lexique français du Gabon dans *Le français en Afrique*, No14, Nice, Institut de Linguistique française-CNRS, (XLI-415 p).
- BOUCHER Karine (dir.), 2000. Les voix de Libreville dans *Le français et ses usages à l'écrit et à l'oral. Dans le sillage de Suzanne Lafage*. Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, pp 73-96.
- BOUDON Raymond et LAZARSELD Paul, 1966. *L'analyse empirique de la causalité*. Paris, Mouton & Lahaye, 301 p.
- BOUKOS Ahmed, 1993. La francophonie au Maroc : situation sociolinguistique, dans Robillard D. et Beniamino M. (dir) *Le français dans l'espace francophone*. Tome1, Paris, Genève, Honoré Champion Editeur, Edition Slatkine, pp 691-703.
- BOUNGENDZA Eric Dodo, 2008. *Dictionnaire des gabonismes*. Paris, L'Harmattan, 139 p.
- BOUTON Charles, 1974. *L'acquisition d'une langue étrangère aspects théoriques et pratiques conséquences pédagogiques essentielles*, Paris, Klincksieck, 349 p.
- BOYER Henri, 1988. Scription et écriture dans la communication journalistique dans Chareaudeau P. (dir) *La presse : produit, production, reception*,. Paris, Didier Erudition, pp 71-92.
- BRAHIM Ahmed, 1994. *Linguistique contrastive et fautes de français*, Tunis, Publication de la Faculté des Lettres de la Manouba, 302 p.
- BRANCIARD Michel et SUAVET Thomas, 1978. *Dictionnaire économique et social*, Onzième édition, Paris, Les Editions ouvrières, 582 p.
- BRICHLER LABAYE Catherine, 1970. *Les voyelles françaises mouvements et positions articulatoires à la lumière de la radiocinématographie*, Paris, Klincksieck, 256p.
- BROUCKER José de, 1995. *Pratique de l'information et écritures journalistiques*, Paris, CFPJ, 244 p.

- CALVET Louis Jean, 1974. *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottologie*, Paris, Payot, 235 p.
- CALVET Louis Jean, 1980. *Les sigles*, Première édition, Que Sais-je? Paris, Presses Universitaires de France, 127 p.
- CALVET Louis Jean, 1984. *Linguistique et colonialisme petit traité de glottologie*, Paris, Payot, 348 p.
- CALVET Louis Jean, 1987. *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Payot, pp 154-155.
- CALVET Louis Jean, 1993. *La sociolinguistique*, Que Sais-je? Paris, Presses Universitaires de France, 127 p.
- CALVET Louis Jean, 1994. *Les voix de la ville introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Payot, 309 p.
- CALVET Louis Jean, 1998 a. Insécurité linguistique et représentations : approche historique dans Calvet L. J. et Moreau M. L. (dir.) *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et norme endogène en Afrique Francophone*, Paris, Cirelfa, Didier Erudition Agence de la francophonie, pp 29-37.
- CALVET Louis Jean, 1998 b. *La sociolinguistique*, Troisième édition, Que Sais-je? Paris, Presses Universitaires de France, 127 p.
- CALVET Louis Jean et MOREAU Marie Louise, 1998 c. L'insécurité linguistique en Afrique dans Calvet L J et Moreau M L (dir.) *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et norme endogène en Afrique Francophone*, Paris, Cirelfa, Didier Erudition Agence de la francophonie, pp 29-37.
- CALVET Louis Jean, 1999. *Pour une écologie des langues du monde*. Paris, Plon, 304 p.
- CANUT Cécile, 1996. *Dynamiques linguistiques au Mali*. Paris, Cirelfa, 360 p.
- CANUT Cécile, 1998. Activité épilinguistique et insécurité linguistique dans Calvet L J et Moreau M L (dir.) *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et norme endogène en Afrique Francophone*, Paris, Cirelfa, Didier Erudition Agence de la francophonie, pp 39-48.

- CANUT Cécile (dir.), 1998. Attitudes, représentations et imaginaires linguistiques en Afrique. Quelles notions pour quelles réalités ? dans *Imaginaires linguistiques en Afrique*. Actes du Colloque de l'INALCO 9 novembre 1996, Paris, L'Harmattan, pp 11-16.
- CARTON Fernand, 1997. *Introduction à la phonétique du français*, Paris, Dunod, 250 p.
- CHABROL Claude, 1988. Le lecteur : fantôme ou réalité ? Etude des processus de réception dans Chareaudeau P (dir) *La presse : produit, production, reception*, Paris, Didier Erudition, pp 161-184.
- CHAREAUDEAU Patrick (dir.), 1988. Presse écrite et théorie des discours sociaux : production, réception, régulation dans *La presse : produit, production, reception*, Paris, Didier Erudition, pp 161-184.
- CHARAUDEAU Patrick (dir.), 2009. Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière dans *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, Paris, L'Harmattan, pp 15-28.
- CHARTIER Lise, 2003. *Mesurer l'insaisissable méthode d'analyse du discours de presse*, Presse de l'Université du Québec, 263 p.
- CHAUDENSON Robert, 1991. *La francophonie : représentations, réalités, perspectives*, Aix en Provence, Institut d'études créoles et francophones, Didier érudition, Paris, 218 p.
- CHAUDENSON Robert, MOUGEON Raymond, BENIAK Edouard, 1993. *Vers une approche panlectale de la variation*, Aix en Provence, Université de Provence, 139 p.
- CHEVALIER Jean Claude et al, 1964. *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse, 494 p.
- CHOMSKY Noam, 1971. *Aspects de la théorie syntaxique*, trad. JC Milner Paris, Seuil, 283 p.
- COMPANYS Emmanuel, 1978. *Un modèle génératif pour la linguistique contrastive*, Paris, S.N, 121 p.
- COSNIER Jacques et KERBRAT ORECCHIONI Catherine, 1987. *Décrire la conversation*, Presse Universitaire de Lyon, 392 p.

- COUVERT Claude, 1982. *La langue française en République gabonaise*, Paris, I.R.A.F, Haut Comité de la langue française, 156 p.
- CORNEVIN Robert et CORNEVIN Marianne, 1964. *Histoire de l'Afrique des origines à la deuxième guerre mondiale*, Quatrième édition, Payot, Paris, 411 p.
- C.S.A, 1991. *Presse francophone d'Afrique : vers le pluralisme*, Actes du Colloque, Paris/UJAO, Paris, L'Harmattan, 278 p.
- CUQ Jean Pierre, 1991. *Le français langue seconde. Origines d'une notion et implications didactiques*, Paris, Hachette, 224 p.
- CUQ Jean Pierre, 1992. Une notion à préciser. Français langue seconde : un point sur la question, *Le français langue seconde*, Paris, Didier Erudition Etudes de Linguistique appliquée, No 88, pp 5-26.
- DABENE Louise, 1994. *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Paris, Hachette, 191 p.
- DABENE Louise, 1997. L'image des langues et leur apprentissage dans Matthey M (dir.) *Les langues et leurs images*. Neuchâtel, IRDP éditeur pp 19-23.
- DAELE VAN Hilaire, 1927. *Phonétique du français moderne*, Paris, Arman Colin, 123 p.
- DAFF Moussa, 1995. Enquête lexicale et français oral au Sénégal : état de la méthodologie d'enquête mise au point par l'équipe sénégalaise dans Francard M et Latin D (dir) *Le régionalisme lexical*, Duculot, Louvain-la Neuve, pp 119-127.
- DAGNAC Anne, 1996. *Français d'Afrique, norme, variation : le cas de la presse écrite en Côte d'Ivoire et au Mali*. Thèse de doctorat, Toulouse 2, 452 p.
- DENIAU Xavier, 1998. *La francophonie*, Quatrième édition, Que Sais-je? Paris, Presses Universitaires de France, 127 p.
- DERIVERY Nicole, 1997. *La phonétique du français*, Paris, Seuil, 62 p.
- DERVILLE Gregory, 1997. *Le pouvoir des médias mythes et réalités*, Presses Universitaires de Grenoble, 158 p.
- DEROY Louis, 1956. *L'emprunt linguistique*, Paris, Les Belles Lettres, 470 p.

- DESCHAMPS Hubert, 1970. *Les institutions politiques de l'Afrique noire*, Troisième édition, Paris, Presses Universitaires de France, 127 p.
- DIARAYE DIALLO Fatoumata, 2011. *Ethos satirique, ethos militant dans le journal guinéen Le Lynx*, Thèse de doctorat, Université de Franche Comté, Besançon, 472 p.
- DIOP Omar El Hadj, 2005. *Les partis politiques dans le processus de transition démocratique des Etats d'Afrique noire francophone (essai d'analyse comparative à partir des exemples du Bénin, du Cameroun, du Gabon, de la Guinée, du Mali et du Sénégal*, Thèse de doctorat, Tome 1 et 2, Université Montesquieu-Bordeaux IV, 1043 p.
- DJEMBI KOUMBA Siméon, 2008. *Gestion de l'environnement, des risques et problèmes d'aménagement urbain de Port Gentil au Gabon*, Thèse de doctorat, Bordeaux : Université de Bordeaux 3, 336 p.
- DOISE Willem CLEMENCE Alain, 1992. *Représentations sociales et analyses de données*, Presses universitaires de Grenoble, 261 p.
- DOISE Willem et PALMONARI Augusto, 1986. *L'étude des représentations sociales*, Paris et Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 207 p.
- DRAVO ONDENOT DE Louis, 1983. *Les médias au Gabon et la politique en matière d'information*, Mémoire du diplôme de journalisme, Paris, Institut Français de Presse, 136 p.
- DUBOIS Jean, 1970. *Eléments de linguistique française : syntaxe*, Paris, Larousse, 294 p.
- DUCROT Oswald et SCHAEFFER Jean-Marie, 1995. *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 817 p.
- DURKHEIM Emile, 1937. *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 149 p.
- DURKHEIM Emile, 1997. *Le suicide étude sociologique*, Neuvième édition, Paris, Presses Universitaires de France, 463 p.
- DUMONT Pierre, 1991. *Le français, langue africaine*, Paris, L'Harmattan, 175 p.
- DUMONT Pierre et MAURER Bruno, 1995. *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*. Vanves, EDICEF/AUPELF UREF, 221 p.

- EFOUA ZENGUE Rachel, 1993. Le jeu de l'ambiguïté comme norme endogène dans le français du Cameroun. Un exemple des médias : « humeur de l'homme de la rue » journal Cameroon Tribune dans Latin D, Queffelec A et Tabi Manga J (dir.) *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologie*, Paris, Edition AUPELF-UREF, John Libbey Eurotext, pp 249-260.
- ELUERD Roland, 2008. *Grammaire descriptive de la langue française*, Paris, Armand Colin, 250 p.
- EPANGA POMBO André, 1998. Méthodes d'enquête sur le français parlé au Zaïre dans Queffelec A (dir.) *Alternances codiques et français parlé en Afrique*, Actes du colloque d'Aix en Provence de septembre 1995, Publications de l'Université de Provence, pp 183-187.
- ESSOUSSE Erik, 2008. *La liberté de la presse écrite au Cameroun ombres et lumières*, Paris, L'Harmattan, 367 p.
- EYINDANGA Edouard Jacob, 1989. *Les langues du marché à Libreville*, Mémoire de maîtrise, Libreville, Université Omar Bongo, 135 p.
- FAYE Mor, 2008. *Presse privée écrite en Afrique francophone enjeux démocratiques*, Paris, L'Harmattan, 393 p.
- FISHMAN Joshua A, 1971. *Sociolinguistique*, Bruxelles, Paris, Nathan, 160 p.
- FONTANEY Louise, 1980. Le verbe dans Nsuka Nkutsi F (dir.) *Éléments de description du Punu*, Lyon, CRLS, Université de Lyon II, pp 51-114.
- FRADIN Bernard et KERLEROUX Françoise, 2009. L'identité lexémique dans Fradin B, Kerleroux F et Plenat M (dir.) *Aperçus de morphologie du français*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, pp 83-102.
- FRANCARD Michel, 1993. Entre Romania et Germania : la Belgique francophone, dans Robillard D de et Beniamino M (dir.) *Le français dans l'espace francophone*, Tome 1, Paris, Genève, Honoré Champion Editeur, Edition Slatkine, pp 317-336.
- FRANCARD Michel, 1996. Le provincialisme linguistique des francophones de Belgique dans Bavoux C (dir.) *Français régionaux et insécurité linguistique*, Paris, Saint Denis, L'Harmattan, Université de la Réunion, pp 93-102.

- FREY Claude, 1995. De la référence au particularisme : un continuum application au français en usage au Burundi et au Cameroun dans Francard M et Latin D (dir) *Le régionalisme lexical*. Louvain-la Neuve, Duculot, pp 139-147.
- FROMILHAGUE Catherine et SANCIER-CHATEAU Anne, 1996. *Introduction à l'analyse stylistique*, Deuxième édition, Paris, Dunod, 270 p.
- GALLEY Samuel, 1964. *Dictionnaire fang-français et français fang suivi d'une grammaire fang*, Neuchâtel, Edition Henri Messeiller, 588 p.
- GARDIN Bernard MARCELLESI Jean Baptiste et le G.R.E.CO, 1980. D'où viennent les fréquences de vocabulaire? La lexicométrie et ses modèles dans *Sociolinguistique, approches, théories, pratiques*, Tome II, Paris, Presses Universitaires de France, pp 469-483.
- GARVIN Paul L, 1983. Le rôle des linguistes de l'Ecole de Prague dans le développement de la norme linguistique tchèque, dans Bédard E et Maurais J (dir.) *La norme linguistique*, Québec, Conseil de la langue française, pp 141-152.
- GAUDIN François et GUESPIN Louis 2000. *L'initiation à la lexicologie française de la néologie aux dictionnaires*, Bruxelles, De Boeck & Larcier s a, Duculot, 355 p.
- GAUTIER Jean Marie, 1912. *Grammaire de la langue mpongwée*, Paris, Mission Catholique, Procure des PP du Saint Esprit, 252 p.
- GOBARD Henri, 1976. *L'aliénation linguistique. Analyse tétraglossique*, Paris, Flammarion, 298 p.
- GOFFMAN Erving, 1974. *Les rites d'interaction*, Paris, Edition de Minuit, 230 p.
- GRAMONT Maurice, 1933. *Traité de phonétique*, Paris, Librairie Delagrave, 480 p.
- GREVISSE Maurice, 1990. *Précis de grammaire française*, Vingt neuvième édition, Paris, Louvain-la-Neuve, Duculot, 291 p.
- GROSS Maurice, 1986. *Grammaire transformationnelle du français 1-syntaxe du verbe*, Malakoff, Maurice Gross et Editions Cantilène, 183 p.
- GUILBERT Louis, 1972. Peut-on définir un concept de norme lexicale? *Langue française* No 16, pp 29-48.

- GUIMELLI Christian, 1994. *Structures et transformations des représentations sociales*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 277 p.
- GUIRAUD Pierre, 1960. *Problèmes et méthodes de la statistique linguistique*, Paris, Presses Universitaires de France, 145 p.
- GUIRAUD Pierre, 1969. *La sémantique*, Que Sais-je ? Sixième édition, Paris, Presses universitaires de France, 126 p.
- GUMPERZ John, 1989 a. *Engager la conversation introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris, Edition de Minuit, 177 p.
- GUMPERZ John, 1989 b. *Sociolinguistique interactionnelle : une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan, 243 p.
- HAGEGE Claude, 2001. *La structure des langues*, Sixième édition, Que Sais-je? Paris, Presses Universitaires de France, 127 p.
- HAGEGE Claude et HAUDRICOURT André, 1978. *La phonologie panchronique : comment les sons changent dans les langues*, Vendôme, Presses Universitaires de France, 223 p.
- HANOT Muriel, 2002. *Télévision, réalité ou réalisme ? Introduction à l'analyse sémiopragmatique des discours télévisuels*, Bruxelles, De Boeck, 155 p.
- HATTIGER Jean Louis, 1981. *Morphosyntaxe du groupe nominal dans un corpus populaire d'Abidjan*, Thèse 3^{ème} cycle, Université des sciences humaines de Strasbourg, 348 p.
- HAZAEEL MASSIEUX Marie Christine, 1993. Oralité et variation du français dans Robillard D de et Beniamino M (dir.) *Le français dans l'espace francophone*, Tome 1, Paris, Genève, Honoré Champion Editeur, Edition Slatkine, pp 371-384.
- HJELMSLEV Louis, 1943. Langue et parole, *Cahiers Ferdinand de Saussure* vol 2, Essais linguistiques, Travaux du Cercle linguistique de Copenhague.
- HJELMSLEV Louis, 1966. *Le langage*, Paris, Edition de Minuit, 201 p.
- HOUIS Maurice, 1971. *Anthropologie linguistique de l'Afrique noire*, Première édition, Paris, Presses Universitaires de France, 230 p.
- HUGON Philippe, 2006. *Géopolitique de l'Afrique*, Paris, A Colin, 127 p.

- HUGON Philippe, 2007. *Géopolitique de l'Afrique*, Paris, Edition Sedès, 239 p.
- HUGON Philippe, 2009. *Géopolitique de l'Afrique*, Deuxième édition, Paris, Ed Sedes, 279 p.
- HUGON Philippe, 2009. *L'économie de l'Afrique*, Paris, Edition La Découverte, 128 p.
- HOUEBINE GRAVAUD Anne Marie, 1979. *La variété et la dynamique d'un français régional-étude phonologique analyse des facteurs de variation à partir d'une enquête à grande échelle dans le département de la Vienne (Poitou)*, Thèse de doctorat d'Etat, Paris 5.
- HOUEBINE GRAVAUD Anne Marie, 1985. Pour une linguistique synchronique dynamique, *La linguistique*, 21, Paris, PUF, pp7-35.
- IDIATA Daniel Franck, 1998. *Aperçu sur la morphosyntaxe de la langue isangu (Bantou, B42)*, Muenchen, Lincom Europa; 197 p.
- IFA, 1988. *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, Deuxième édition, Paris, EDICEF, 442 p.
- INGUEZA Hervé, 2008. *Dynamique des champs politiques locaux au Gabon : contribution à l'analyse de l'intégration politique*, Thèse de doctorat, Université Montesquieu Bordeaux IV, 648 p.
- INSTITUT PANOS, 2000. *Afrique centrale des médias pour la démocratie*, Paris, Edition Karthala, pp 143-156.
- ITEMBO Gislaine, 1999. *Normes endogènes du français : problèmes identitaires et institutions scolaires*, Mémoire de maîtrise, Libreville, Université Omar Bongo, 83 p.
- JACKOBSON Roman, 1963. *Essais de linguistique générale*, Paris, Editions de Minuit, 260 p.
- KASBARIAN Jean Michel, 1993. Le français au Val d'Aoste dans Robillard D de et Beniamino M (dir.) *Le français dans l'espace francophone*, Tome1, Paris, Genève, Honoré Champion Editeur, Edition Slatkine, pp 337-351.
- KNECHT Pierre, 1993. La Suisse romande : aspects d'un paysage francophone conservateur, dans Robillard D de et Beniamino M (dir.) *Le français dans l'espace*

francophone, Tome1, Paris, Genève, Honoré Champion Editeur, Edition Slatkine, pp 759-770.

KOUMBA Emmanuel Thierry, 1997. *Presse écrite et engagement politique au Gabon*, Thèse de doctorat, Bordeaux 3, 660 p.

KOUMBA MOUITY Germain, 2004. *L'usage vernaculaire et/ou véhiculaire du français scolaire. Etude de l'orthographe. Comparaison de collégiens gabonais et français*, Thèse de doctorat, Vincennes Saint Denis, Université Paris 8, 247 p.

KOREN Roselyne, 1996. *Les enjeux éthiques de l'écriture de presse et la mise en mots du terrorisme*, Paris, L'Harmattan, 283 p.

KUTUMISA Kyota, 1999. *Eléments morphologiques et morphotonologiques dans la construction d'un énoncé yaka*, Texte remanié de thèse, Muenchen, Lincom Europa, 169 p.

KWENZI MIKALA Jérôme Tangui, 1980. Esquisse phonologique du punu dans Nsuka Nkutsi F (dir.) *Eléments de description du Punu*, CRLS, Université de Lyon II, pp 13-18.

KWENZI MIKALA Jérôme Tangui, 1998. Parlers du Gabon dans *Les langues du Gabon*, Libreville, Editions Raponda Walker, p 28.

LA BROSSE Renaud de, 1999. *Le rôle de la presse écrite dans la transition démocratique en Afrique*, Thèse de doctorat, Deux volumes, Bordeaux3, 909 p.

LABOV William, 1976. *Sociolinguistique*, Paris, Les Editions de Minuit, 457 p.

LACHERET DUJOUR Anne et BEAUGENDRE, Frédéric, 1999. *La prosodie du français*, Paris, CNRS Editions, 353 p.

LAFAGE Suzanne, 1979. Esquisse d'un cadre de référence pragmatique pour une analyse sociolinguistique en contexte africain dans Manessy G et Wald P (dir.) *Plurilinguisme : norme, situations, stratégies*, Paris, L'Harmattan, pp 41-60.

LAFAGE Suzanne, 1985. *Français écrit et parlé en pays éwé-sud Togo*, Texte imprimé, un volume, Paris : SELAF, 605 p.

LAFAGE Suzanne, 1990 a. Français façon là, ya pas son deux ! Ou les chroniques de Moussa dans l'hebdomadaire ivoire dimanche actes du 1er colloque international

- Corhum (Paris 27-30 juin 1988) dans *Humoresque : l'humour d'expression française*, T2, Nice, Z'édition, pp 175-182.
- LAFAGE Suzanne, 1990 b. Métaboles et changement lexical du français en contexte africain dans CLAS A et OUOBA B *Visages du français, Variétés lexicales*, Paris, Aupelf/Uref, pp 73-90.
- LAFAGE Suzanne (1998), hybridation et français des rues à Abidjan, dans Queffelec (dir) *Alternances codiques et français parlé en Afrique*, Aix en Provence, Publications de l'Université de Provence, pp 279-291.
- LAROUSSE Foued, 1993. Le français en Tunisie aujourd'hui dans ROBILLARD D de et Beniamino M (dir.) *Le français dans l'espace francophone*, Tome 1, Paris, Genève, Honoré Champion Editeur, Edition Slatkine, pp 705-721
- LANCU Adrian, 2005. *Aspects lexico-sémantiques du français contemporain guide pratique*, Editura Universitatii « Lucian Blaga » din Sibiu, Bulevardul Victorieinr 10. Sibiu, 105 p.
- LEBART Ludovic et SALEM André, 1988. *Analyse statistique des données textuelles*, Paris, Bordas, 209 p.
- LECONTE Fabienne, 1998. *La famille et les langues : une étude sociolinguistique de la deuxième génération de l'immigration africaine dans l'agglomération rouennaise*, Paris, L'Harmattan, 286 p.
- LEFEBVRE Claire, 1983. Les notions de style dans Bédard E et Maurais J (dir.) *La norme linguistique*, Québec, Conseil de la langue française pp 305-333.
- LEHMANN Alise et MARTIN BERTHET Françoise, 2008. *Introduction à la lexicologie sémantique et morphologie*, Troisième édition, Paris, Armand Colin, 254 p.
- LEON Pierre R, 1966. *Prononciation du français standard*. Aide-mémoire d'orthoépie, Paris, Marcel Didier, 186 p.
- LERAY Christian, 2008. *L'analyse de contenu de la théorie à la pratique la méthode*, Morin-Chartier, Presses de l'Université du Québec, 180 p.
- LE ROBERT MICRO, 1998. *Dictionnaire de la langue française*, sous la direction d'Alain REY, Paris, DICTIONNAIRES LE ROBERT, 1506 p.

- LEVY Jacques et LUSSAULT Michel (dir), 2003. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Editions Belin, 1034 p.
- LIETTI Anna, 1997. Le rôle des médias dans une situation de contacts de langues dans Matthey M (dir.) *Les langues et leur image*, Neuchâtel, IRDP éditeur, pp 94-96.
- LONGO MAKINDA Nanette, 1999. *Structures spatiales et activités informelles dans cinq quartiers de Libreville*, Thèse de doctorat, Bordeaux 3, 397 p.
- LOTTERIE Christelle Marie-Claire, 2010. *Le langage des jeunes de la banlieue bordelaise : formes, fonctions et représentations*, Bordeaux 3, deux volumes, 512 p.
- LOUBET del BAYLE, Jean Louis, 2000. *Initiation aux méthodes des sciences sociales*, Paris, Montréal, Budapest, L'Harmattan DL, 272 p.
- MACKEY William Francis, 1976. *Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Klincksieck, 534 p.
- MAIGRET Eric, 2004. *Sociologie de la communication et des médias*, Paris, Armand Colin Editeur 287 p.
- MAINGUENEAU Dominique, 1991. *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, 127 p.
- MAINGUENEAU Dominique, 2005. *Analyser les textes de communication*, Lettres Sup, Paris, Armand Colin, 213 p.
- MAISONNEUVE Jean, 2000. *Introduction à la psychosociologie*, Neuvième édition, Paris, Presses Universitaires de France, 328 p.
- MAKAYA Hilaire, 1979. *La presse au Gabon : 1936-1960*, Mémoire de maîtrise, Université de Reims, 99 p.
- MAKOUTA MBOUKOU Jean Pierre, 1973. *Le français en Afrique noire*, Paris, Bordas, 233 p.
- MALMBERG Bertil, 1943. *Le système consonantique du français moderne. Etudes de phonétique et de phonologie*, Lund, Gleerup, 73 p.
- MALMBERG Bertil, 1998. *La phonétique*, Dix huitième édition, Que Sais-je? Paris, Presses Universitaires de France, 127 p.

- MANESSY Gabriel, 1981. Créolisation sans pidgin : variantes approximatives et variétés créolisées, *Bulletin des études créoles*, volume 4, AUPELF, pp 62-77.
- MANESSY Gabriel, 1985. La flexion verbale en français d'Afrique et dans quelques autres variétés populaires *Annales de la faculté des lettres et Sciences Humaines de Nice*, 52, pp 255-263.
- MANESSY Gabriel, 1993. Vernacularité, vernacularisation dans Robillard D de, Beniamino M et Bavoux C (dir.) *Le français dans l'espace francophone*, Tome 1, Paris, Genève, Honoré Champion Editeur, Edition Slatkine, pp 407-416.
- MANESSY Gabriel, 1994. *Le français en Afrique noire mythes, stratégies et pratiques*, Paris, L'Harmattan, 244 p.
- MANESSY Gabriel, 1995. *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires procès et génèse*. Paris, CNRS EDITIONS, 276 p.
- MARCHAND Franck, 1975. *Manuel de linguistique appliqué Tome 4 la norme linguistique*, Paris, Delagrave, 134 p.
- MARTINET André, 1989. *Fonction et dynamique des langues*, Paris, Armand Colin, 209 p
- MARTINET André, 1991. *Eléments de linguistique générale*, Troisième édition, Paris, Armand Colin, 221 p.
- MARTIN LAGARDETTE Jean Luc, 1989. *Les secrets de l'écriture journalistique : informer, convaincre*, Deuxième édition, Paris, 191 p.
- MATALON Benjamin, 1988. *Décrire, expliquer, prévoir démarches expérimentales et terrain*, Paris, Armand Colin, 271 p.
- MAURER Bruno, 1998. De quoi parle-t-on quand on parle de représentations sociolinguistiques ? Dans CANUT C (dir.) *Imaginaires Linguistiques en Afrique*, Acte du Colloque de l'INALCO, 9 novembre 1996, Paris, L'Harmattan, pp 27-37.
- MAZRUI Ali Alamin et WONDJI Christophe (dir) 1998. *Histoire générale de l'Afrique VIII, l'Afrique depuis 1935*, Paris, Unesco, 639 p.
- MBA ALLO Emmanuel, 1981. Jalons pour une histoire de la presse écrite au Gabon dans *Rev. Gab ET Po Eco ET JUR* 7, pp 20-23

- MBA NKOGHE Jules, 1991. Le Gabon linguistique *Notre Librairie; littérature gabonaise*, No 105, Avril –juin p 20-23.
- MBA NKOGHE Jules, 2001a. *Description linguistique du fang du Gabon (parler atsi). Phonologie, morphologie, syntaxe, lexicque*, Thèse de doctorat, Université Paris 3-Sorbonne nouvelle, Paris 744 p.
- MBA –NKOGHE Jules, 2001b. Place et utilité des langues gabonaises dans l'activité nationale, dans *Message* No5, Libreville, Ministère de l'Education nationale, p 18.
- MBINA MANDZA Jean Valère, 1981. *L'évolution de la presse gabonaise contemporaine depuis 1960*, Mémoire pour le diplôme de journalisme, Paris, Ecole Supérieure de Journalisme, 76 p.
- MBONZI Jeannette Yolande, 1998. *La syntaxe du français des élèves du cours moyen de Libreville : cas de l'école publique Martine Oulabou*, Mémoire de maîtrise, Libreville, Université Omar Bongo, 79 p.
- MBOUTSOU Charles, 2000. *Les problèmes démographiques au Gabon : Le cas de la migration intérieure et de la croissance démographique de la province de l'Estuaire de 1960 à 1993*, Thèse de doctorat, Bordeaux 3, 530 p.
- MBOUTSOU Charles, 2006. Villes et limites urbaines au Gabon : le cas de la ville de Libreville dans *Villes du Nord, Villes du Sud : Géopolitique urbaine, acteurs et enjeux*, Libreville-Gabon, Colloque international de géopolitique urbaine 2003, pp 385-399.
- MEILLET Antoine (dir.), 1958. Comment les mots changent de sens dans *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion, pp 230-271.
- MELMAN Charles, 1990. Les quatre composantes de l'identité dans Chemama R *La psychanalyse. Les textes essentiels*. Paris, Larousse, 1993, pp 545-556.
- MEUNIER Jean Pierre et PERAYA Daniel, 1993. *Introduction aux théories de la communication : analyse sémiopragmatique de la communication médiatique*, Bruxelles, De Boeck Université, 304 p.
- MOREAU Marie Louise, 1996. Normes endogènes au Cameroun, au Sénégal et au Zaïre dans Bavoux C (dir.) *Français régionaux et insécurité linguistique*, Paris, Saint Denis, L'Harmattan/Université de la Réunion, pp 103-113.

MOREAU Marie Louise (dir.), 1997. *Sociolinguistique, les concepts de base*, Mardaga, Hayen Sprimont, 310 p.

MOSCOVICI Serge, 1989. Des représentations collectives aux représentations sociales, éléments pour une histoire dans Jodelet D (dir) *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, pp 62-86.

MOUGIAMA DAOUDA Patrick, 2005. *Contribution de la linguistique à l'histoire des peuples du Gabon, la méthode comparative et son application au Bantu*, Paris, CNRS Editions, 174 p.

MOUNDOUNGA Sylvestre, 1984. *La presse et l'obligation d'informer application à la presse gabonaise*, Mémoire de maîtrise sciences politiques, Libreville, CUSPOD, 94 p.

MOUNDZIEGOU MOUSSAVOU Aimé, 2005. Les enseignants du secteur public face à la crise de l'éducation du Gabon (de 1990 à nos jours) : des représentants à l'action syndicale dans Messi Me Nang C et Moundziegou Moussavou A (dir.) *Le malaise gabonais : élite et société au Gabon*, Acte du colloque 2 avril 2005, Paris, Budapest, Kinshasa, L'Harmattan.

MOUSSAVOU Georges, 2005. Système de formation et conditions de production des élites au Gabon : contradictions, limites et incohérences, dans Messi Me Nang C et Moundziegou Moussavou A (dir.) *Le malaise gabonais : élite et société au Gabon*, Acte du colloque 2 avril 2005, Budapest, Kinshasa, Paris, L'Harmattan.

MOUSSIROU MOUYAMA Auguste, 1984. *La langue française au Gabon. Contribution sociolinguistique*, Thèse de doctorat de 3ème cycle, Université René Descartes-Paris V, 536 p.

MOUSSIROU MOUYAMA Auguste, 1998. Norme officielle du français et norme endogènes au Gabon, dans Calvet L J et Moreau M L (dir.) *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et norme endogène en Afrique Francophone*, Paris, Cirelfa, Didier Erudition Agence de la francophonie, pp 83-91.

MOUSSIROU MOUYAMA Auguste, 2000, Libreville, ancien village d'esclaves libres : des contraintes de la langue à la liberté des citoyens dans Moussirou Mouyama A et Calvet L J (dir.) *Le plurilinguisme urbain* –texte imprimé. Actes du colloque de

- Libreville Les villes plurilingues (25-29 septembre 2000), Paris, Institut de la Francophonie, pp 31-54.
- MOUSSOUNDA IBOUANGA Firmin, 2005. *Les molvillois et leurs langues dynamiques linguistiques à Mouila 1900 à nos jours*, Thèse de doctorat, Université Aix Marseille, 316 p.
- MUCCHIEILLI Alex, 1986. *L'identité. Que Sais-je ?* Paris, Presses universitaires de France, 126 p.
- MUFWENE SALIKOKO S, 1998. Indigénisation, français en Afrique, et normes : quelques réflexions, dans Calvet L J et Moreau M L (dir.) *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, Paris, Cirelfa Didier Erudition Agence de la francophonie, pp 49-59.
- MULLER Charles, 1968. *Initiation à la statistique linguistique*, Paris, Larousse, 247 p.
- MULLER Charles, 1973. *Initiation aux méthodes de la statistique linguistique*, Paris, Hachette, 187 p.
- MUNOT Philippe et NEVE François-Xavier, 2002. *Une introduction à la phonétique*, Liège : Belgique, 212 p.
- MURHULA AMISI NASHI Emmanuel, 2002. *Le méga-énonciateur pour une analyse sémio-pragmatique du discours de la presse*, Louvain-la Neuve, Bruylant-Académia s.a, 242 p.
- MVELE Pierre Claver 1983 a. Le Gabon en Afrique dans I.P.N (dir.) *Géographie et cartographie, atlas illustré*, Paris, I.P.N Edicef, p 8.
- MVELE Pierre Claver, 1983 b. Les divisions administratives dans I.P.N (dir.) *Géographie et cartographie, atlas illustré*, Paris, I.P.N Edicef, pp 38-41.
- NANTET Bernard, 2006. *Dictionnaire de l'Afrique. Histoire. Civilisation. Actualité*, Paris, Larousse, 303 p.
- NDONG NGOUA Anaclet, 1999. *Vers le pluralisme de la presse en Afrique noire francophone : le cas du Gabon*. Paris 2, 3 vol 1164 p.
- NGALASSO MWATHA Musanji, 1988. Usage du français dans un milieu africain : Kinshassa dans *Présence francophone*, No 33, pp 105-120.

- NGALASSO MWATHA Musanji, 1992. Le concept de français langue seconde dans Besse H, Ngalasso M.M. et Vigner G, (dir) *Le français langue seconde*, Etudes de linguistique appliquée No 88, Paris, Didier Erudition, pp 27-38.
- NGALASSO MWATHA Musanji, 2000. Normes centrales et normes locales dans *Le français en Afrique*, Actes du Colloque Le Monde et la Centralité, Bordeaux.
- N'GA N'DONGO Valentin, 1993. *Les médias au Cameroun mythes et délires d'une société en crise*, Paris, L'Harmattan, 228 p.
- N'GAWANDJI Brigitte Nicole, 1999. *Urbanisation et dégradation de l'environnement physique dans les quartiers Est de Libreville : PK6-PK11*, Thèse de doctorat, Bordeaux 3, 286 p.
- NGYE Alain Patrick Patou, 2006. *L'opposition politique au Gabon : de 1900 à 2005*, Mémoire de Master II, Université Montesquieu Bordeaux IV, Pessac, 202 p.
- NGOUNDOS IDOURAH Silvère, 2001. *Colonisation et confiscation de la justice en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 394 p.
- NIQUE Christian, 1974. *Initiation méthodique à la grammaire générative*, Paris, Armand Colin 175 p.
- NTONG ANVAME Honoré, 1984. *Esquisse d'une étude contrastive pour une certaine orientation pédagogique*, Mémoire licence, Libreville, Université Omar Bongo, 37 p.
- NZE NDOUME Nathalie, 1996. *Le français parlé par les conducteurs de taxi à Libreville*, Rapport de licence, Libreville, Université Omar Bongo, 24 p.
- NZIENGUI Yvon Pl, 2007. *Les bas-fonds de Libreville (Gabon) : un enjeu de développement urbain et d'aménagement*, Thèse de doctorat, Université de Bordeaux 3, 297 p.
- OUOBA Bénéoit, 1990. Le français au Burkina Faso dans CLAS A et OUOBA B *Visages du français, Variétés lexicales de l'espace francophone*, Paris, John Libbey Eurotext.
- ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, 2005. *La francophonie dans le monde-2004-2005*, Paris, Larousse, 320 p.

- ONDO MEBIAME Pierre, 2000. *Essai de description morphophonologique du yisangu langue bantu du Gabon*. Muenchen, Lincom Europa, 235 p.
- ONGUENE ESSONO Louis Martin, 1993. La norme endogène dans le français écrit des médias camerounais dans Latin D, Queffelec A et Tabi Manga J (dir.) *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies*, Paris, Edition AUPELF UREF, John Libbey Eurotext, pp 249-260.
- OWANGA BIYE Gervais, 1996. *Les marchés urbains au Gabon, le cas de Libreville*, Thèse de doctorat, Bordeaux 3, 427 p.
- OWANGA BIYE Gervais, 2000, croissance urbaine et communautés linguistiques à Port Gentil dans Moussirou Mouyama A et Calvet L J (dir.) *Le plurilinguisme urbain –* texte imprimé. Actes du colloque de Libreville Les villes plurilingues (25-29 septembre 2000), Paris, Institut de la Francophonie, pp 387- 404.
- PALIER Christian, 1985. *Initiation à la linguistique par les langues du Gabon*, Mémoire, Besançon, Université de Franche Comté, 159 p.
- PAILLET Marc, 1977. *Le journalisme : fonctions et langage du quatrième pouvoir*, Paris, Denoel/Gonthier, 225 p.
- PAMBOU Jean Aimé, 1995. *Vers une grammaire des fautes à travers les copies d'examen*, Rapport de licence, Libreville, Université Omar Bongo, 47 p.
- PAMBOU Jean Aimé, 1997. *Statut de l'erreur, processus cognitif et transposition didactique dans l'enseignement du français au Gabon*, Mémoire de D.E.A, Grenoble, Université Stendhal, 112 p.
- PAMBOU Jean Aimé, 2003. *Les constructions prépositionnelles chez les apprenants de français langue seconde au Gabon : étude didactique*, Thèse de doctorat nouveau régime, Aix en Provence, Université de Provence, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 690 p.
- PANOFF Michel et PERRIN Michel, 1973. *Dictionnaire de l'ethnologie*, Paris, Payot, 293 p.
- PEPE Paul Henri, 1959. *Présentation des statistiques*, Paris, Dunod, 242 p.
- PEITRI Etienne, 1984. *Recherches sur les orientations méthodologiques de l'analyse contrastive*, Thèse de doctorat, Paris 3.

- PERROIS Louis et alii, 1983. Ethno-linguistique dans I.P.N (dir.) *Géographie et cartographie, atlas illustré*, Paris, I.P.N Edicef, p 46.
- PICOCHÉ Jacqueline, 1977. *Précis de lexicologie française : l'étude et l'enseignement du vocabulaire*. Paris, Nathan, 181 p.
- PIETRO De Jean François, 1988. Vers une typologie des situations de contacts linguistiques, *Langage et Société*, No 43.
- PHILIPPART Michel, 1992. Explosion ou implosion de la communication en Afrique ? Dans CENTRE D'ETUDE SUR LA COMMUNICATION EN AFRIQUE (dir.) *Communication en Afrique à l'âge postmoderne autonomie et dépendance culturelle*, Louvain La Neuve, CESCO, pp 71-88.
- POPIN Jacques, 1993. *Précis de grammaire fonctionnelle du français. 1. Morphosyntaxe*. Paris, Nathan, 128 p.
- POTTIER Bernard, 1992. *Théorie et analyse en linguistique*, Paris, Hachette supérieur, 240 p.
- POTTIER Bernard, 1985. *Linguistique générale théorie et description*, Paris, Klincksieck, pp 29-30.
- RAMBAUD Brice, 2008. *Trajectoires africaines de modèles médiatiques occidentaux. Analyse comparative de la presse écrite du Burkina Faso et du Kenya*, Thèse de doctorat, Bordeaux 3, 641 p.
- RAPONDA WALKER André, 1933. Les néologismes dans les idiomes gabonais dans *Journal de la Société des Afriques*, T3 (fasc2), pp 305-314.
- RAPONDA WALKER André, 1961. A propos des idiomes gabonais dans *Réalités gabonaises* 12 mai juin 1961, pp 6-8.
- RAPONDA WALKER André et SILLANS Roger; 1983. *Rites et croyances des peuples au Gabon*, Paris, Présence africaine, 377 p.
- RAPONDA WALKER André, 1998. *Les langues du Gabon* (Titre original Idiomes gabonais), Libreville, Editions, Raponda Walker.
- REPUBLIQUE GABONAISE, 2002. Le code de la communication Loi No 12/2001 du 12 décembre 2001 portant code de la communication audiovisuelle cinématographique

et écrite en République gabonaise dans *Hebdo information journal hebdomadaire d'informations et d'annonces légales* No 456-15 juin 2002.

RETENO ISSEMBE Gervais René, 1983. *Information et développement au Gabon pour une problématique sociologique de l'information dans un pays sous développé*, Mémoire de maîtrise, Libreville, Université Omar Bongo, 99 p.

REY Alain, 1972. Usages, jugements et prescriptions linguistiques, *Langue française*, No16, pp 4-28.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean Christophe et RIOUL René, 1997. *Grammaire méthodique du français*, Troisième édition, Paris, Presses Universitaires de France, 646 p.

ROBILLARD Didier de, BENIAMINO Michel et BAVOUX Claudine, 1993. Le français dans l'espace francophone : problématique dans Robillard D de et Beniamino M (dir.) *Le français dans l'espace francophone*, Tome 1, Paris, Genève, Honoré Champion Editeur, Edition Slatkine, pp 17-48.

ROBILLARD Didier de, 1993. Le concept de particularité lexicale : élément de réflexion dans Latin D, Queffelec A et Tabi Manga J (dir.) *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclature et méthodologie*, Paris, Edition AUPELF-UREF. John Libbey Eurotext, pp 113-135.

ROSSATANGA RIGNAULT Guy, 2000. *L'Etat au Gabon, Histoire et Institutions*, Libreville, Editions Raponda Walker, 485 p.

ROUSSEAU Jean Jacques, 2001. *Du contrat social, présentation, notes, bibliographie et chronologie par Bruno Bernadi*, Paris, Flammarion, 256 p.

RUWET Nicolas, 1967. *Introduction à la grammaire générative*, Paris, Plon, 448 p.

SAUSSURE DE Ferdinand, 1994. *Cours de linguistique générale, Edition critique préparée par Tullio de Mauro*, Paris, Payot.

STOETZEL Jean, 1951. Fonctions de la presse : à côté de l'information dans Balle F et Padioleau J G *Sociologie de l'information textes fondamentaux*, Paris, Larousse, 1973, pp 277-283.

SEYCHELL Laurent, 1996. *Analyse systématique des Erreurs : problèmes et perspectives*, Mireva Publication, 109 p.

- SIMONIN Jacky, 1996. Pour un traitement interactionnel de l'insécurité linguistique dans Bavoux C (dir.) *Français régionaux et insécurité linguistique*, Paris, Saint Denis, L'Harmattan/Université de la Réunion, pp 33-49.
- SIMON PELA, 1967. *Les consonnes françaises mouvements et positions articulatoires à la lumière de la radiocinématographie*, Paris, Klincksieck, 380 p.
- SINGY Pascal, 1997. *L'image du français en Suisse romande. Une enquête sociolinguistique en Pays de Vaud*, Paris, L'Harmattan, 288 p.
- STRAKA Georges, 1981. Les français régionaux : exposé général, dans Actes du colloque *Les français régionaux*, Québec, Conseil de la langue française, pp 31-48.
- TABA ODOUNGA, 2003. Bilan de la pratique démocratique au Gabon dans *Refonder l'Etat au Gabon contribution au débat*, Paris, L'Harmattan, pp 15-26.
- TESNIERE Lucien, 1959. *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 674 p.
- TOMC Sandra, 2006. *Approche interactionnelle de la différenciation sexuelle dans la conversation parents/adolescents*, Thèse de doctorat, Université René Descartes Paris 5, 825 p.
- THOMAS Raymond et ALAPHILIPPE Daniel, 1983. *Les attitudes, Que Sais-je?* Paris, Presses Universitaires de France, 127 p.
- TRAVERSO Véronique, 1999. *L'analyse des conversations*, Paris, Nathan, 128 p.
- TOURATIER Christian, 2002. *Morphologie et morphématique analyse en morphèmes, Langues et langage* No 8, Aix –en-Provence, Publication de l'Université de Provence, 322 p.
- TUDESQ André, 1999. *Les médias en Afrique*, Paris, Ellipses, 160 p.
- VALDMAN Albert, 1978. *Le créole : structure, statut et origine*, Paris, Editions Klincksieck, 403 p.
- VALDMAN Albert, 1983. Normes locales et francophonie dans Bédard E et Maurais J (dir.) *La norme linguistique*. Québec, Conseil de la langue française, pp 667-706.
- VERONIQUE Daniel, 1993. Langue première, langue seconde, langue étrangère dans Robillard D de et Beniamino M (dir.) *Le français dans l'espace francophone*, Tome 1, Paris, Genève, Honoré Champion Editeur, Edition Slatkine, pp 471-480.

- VIGNER Gérard, 1987. Français langue seconde, une didactique spécifique, *Diagonales* 4, pp 42-45.
- VIGNER Gérard, 1992. Le français langue de scolarisation dans Besse H, Ngalasso M.M., Vigner G, (dir). *Le français langue seconde*, Etudes de linguistique appliquée No 88, Paris, Didier Erudition, pp 39-54.
- VITTORI Jean Marc, 2008. *Dictionnaire d'économie à l'usage des non-économistes*, Paris, Editions Grasset & Fasquelle, 417 p.
- VOISIN Jean Pierre, 1981. L'enseignement du français langue seconde, *Réponses 1*, pp 8-11.
- VOISIN Jean Pierre et OLIVIERI Charles 1984. Le français dans les pays francophones de l'Océan Indien dans COSTE D *Aspects d'une politique de diffusion du français langue étrangère depuis 1945 : matière pour une histoire*, Paris, Hatier.
- WAGNER Robert-Léon, PINCHON Jacqueline GROSS Maurice, 1986. *Grammaire transformationnelle du français 1-syntaxe du verbe*, Maurice Gross et Editions Cantilène, Malakoff, 183 p.
- WAGNER Robert-Léon PINCHON Jacqueline, 1991. *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, pp 200-206.
- WALTER Henriette, 1977. *La phonologie du français*, Paris, Presses Universitaires de France, 162 p.
- WALTER Henriette, 1982. *Enquête phonologique et variétés régionales du français*, Paris, Presses Universitaires de France, 252 p.
- WALTER Raphaëlle, 1983. Libreville dans I.P.N (dir.) *Géographie et cartographie, atlas illustré*, Paris, I.P.N Edicef, pp 117-125.
- WARNANT L, 1973. Dialectes du français et français régionaux, *Langue française*, No 18, pp 100-125.
- WILEY Malcolm, 1942. The functions of the Newspaper *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol 219, p 19.

WOLF Lothar, 1983. La normalisation du langage en France. De Malherbe à Grevisse dans Bédard E et Maurais J (dir.) *La norme linguistique*, Québec, Conseil de la langue française, pp 105-133.

ZIZA Clémence, 1979. *Langues gabonaises et sciences modernes*, Mémoire de licence, Libreville, Université Omar Bongo, 51 p.

ANNEXES

1. PHRASES DU CORPUS

[UNION1]-Moi, Makaya, je suis assez content que la palabre organisée mardi autour de notre présida se soit limitée à la loi sur le vote, que tous ces partis qui peuplent notre univers politique n'aient pas cherché à saisir cette occasion pour remettre sur la table le problème de leur financement, quoi. (b.pol.det.l'un.7973la rédacp1)

[UNION2]-Par contre, si en plus de ça, on avait dit: »on va donner tant de miang à tel ou tel parti, on aurait trouvé ça fort de mussungu. (b.pol.det.l'un.7973larédacp1)

[UNION3]-Vous savez d'ailleurs, mes chers frères conjoncturés ce que je pense de cette affaire de donner l'argent des contribuables à ces formations dont parfois on ne voit l'activité que le jour où leurs leaders sont invités par notre présida (b.pol.det.l'un.7973la rédacp1)

[UNION4]-Et il faudrait donner du miang, notre miang, à des partis comme ça! (b.pol.det.l'un.7973la rédacp1)

[UNION5]-Surtout que notre présida dans son discours de bonané s'était demandé si on pouvait continuer à aller au vote avec une infinité de partis sans assise, sans représentativité, et qui viennent réduire les ressources que l'Etat met à la disposition des partis politiques. (b.pol.det.l'un.7973la rédacp1)

[UNION6]-Il faut exiger une contribution, qu'ils appellent ça, de 200 dôlès/jour aux utilisateurs, c'est à dire aux pôvres commerçants qui casquent déjà pas mal. (b.pol.det.l'un.7975la rédacp1)

[UNION7]-Il y a quand même des petits malins qui en organisent le trafic. Résultat : le prix en est multiplié par cinq, voire dix! Tchouôôô! (b.pol.det.l'un.7975la rédacp1)

[UNION8]-Cinquante mille dôlès! (b.pol.det.l'un.7975la rédacp1)

[UNION9]-Quand on s'est saigné aux quatre veines pour se marier, comme je l'ai relevé au début, devoir encore sortir autant de miang pour donner à des gens qui n'officient de toute façon pas cadeau, c'est trop, quoi. (b.pol.det.l'un.7975larédac.p1)

[UNION10]-Alors eux-mêmes là-bas ôôôh! (b.pol.det.l'un.7975la rédac.p1)

[UNION11]-Je l'écrivais ici même lundi : les ba-SGA, Gabon Service, Antigone, Sanivit n'ont pas toutes échoué dans leur job (b.pol.det.l'un la rédac7978p1)

[UNION12]-*Quatre camions seulement, que j'ai fini par apprendre de la bouche de mon mougoye souvent bien informé!*(b.pol.det.l'un la rédac7978p1)

[UNION13]-*On a là deux stratégies qui couvriraient bien une cité comme Libreville-les-dangers.* (b.pol.det.l'un la rédac7979p1)

[UNION14]-*Sûr que des patrouilles chaque nuit dans nos matitis ne seraient pas une bonne nouvelle pour les voleurs.* (b.pol.det.l'un la rédac7979p1)

[UNION15]-*Les écrivassiers de mon Premier grand quotidien ont relevé l'autre jour que le miang pour la lutte contre l'insécurité prévu au bidjet de l'Etat n'avait pas encore été débloquée.* (b.pol.det l'un la rédac7979p1)

[UNION16]-*Le bidjet voté, le gouvernement montrerait sa volonté inébranlable de mettre hors d'état de nuire les bandits en dégageant illico ces crédits.* (b.pol.det l'un la rédac7979p1)

[UNION17]-*Ouais, moi, Makaya je suis comme ça: je n'aime pas qu'on s'amuse avec l'argent du contribuable, notre miang à tous, quoi.* (b.pol.det.l'un la rédac7980p1)

[UNION18]-*Primo, le texte qui concède la gestion de cette zone à notre société avait été pris il y a kalakala, en tout cas à l'époque où Owendo n'était pas encore une commune de plein exercice.* (b.pol.pol.det.l'un la rédac7981p1)

[UNION19]-*Et là, l'Etat ne peut pas dire samafou!*(b.pol.det.l'un la rédac7981p1)

[UNION20]-*Le neveu de la cousine de l'oncle de ma bonamie, c'est à dire mon propre mougoye, est revenu l'autre jour de Maye -sur-Mer avec deux questions qui manifestement, lui cassent le ciboulot.* (b.pol.det.l'un la rédac7982p1)

[UNION21]-*Premièrement, est ce que la direction de Gabonprix (on dit Ga-bo-prix, Makaya) a bien réfléchi en mettant à la tête de son magasin de là-bas un gérant mandataire?* (b.pol.det.l'un la rédac7982p1)

[UNION22]-*Que si ce mode de gestion marche bien dans les Cécado et autres Gaboprix de Libreville-les-magasins, ainsi que dans d'autres localités de l'intérieur de notre Gabon d'abord, où les gérants se battent comme des diables pour réaliser tous les mois un bon chiffre d'affaires, on ne saurait donc en dire autant pour celui affecté dans la Basse-Banio.* (b.pol.det.l'un la rédac7982p1)

[UNION23]-*Non pas qu'il n'y ait pas de clients à Maye-sur-Mer, que mon mougoye m'a dit, mais du simple fait que son gérant n'accorde que très peu d'intérêt au respect des heures d'ouverture et de fermeture pourtant recommandées par sa hiérarchie.* (b.pol.det.l'un la rédac7982p1)

[UNION24]-Mais nos posants-là sont comment? (b.pol.det.l'un la rédac7983p1)

[UNION25]-Moi, Makaya, je ne m'explique pas en effet leur attitude de samedi anglais: on prend part à la palabre autour de notre présida, on bosse pendant dix jours, mais quand il s'agit maintenant de voir ensemble ce à quoi on a abouti, c'est la chaise vide. (b.pol.det.l'un la rédac7983p1)

[UNION26]-L'essence de toute négociation, que mon fils, grand palabreur devant Nziami Tara, me repète sans cesse, c'est la concession. (b.pol.det.l'un la rédac7983p1)

[UNION27]-Or, j'ai comme l'impression que nos posants sont venus à la palabre avec une position bien arrêtée: nous, on veut cela, c'est à prendre ou à laisser (b.pol.det.l'un la rédac7983p1)

[UNION28]-Il y avait, que m'a rapporté mon mougoye bien introduit dans ce milieu-là, les pro et les anti-clash, ceux qui voulaient poursuivre la palabre, arrondir les angles, d'un côté et ceux qui étaient décidés à claquer la porte, de l'autre. (b.pol.det.l'un la rédac7983p1)

[UNION29]-J'ouvre d'ailleurs une parenthèse pour rappeler que notre présida aurait pu très bien se passer de cette palabre-là. (b.pol.det.l'un la rédac7983p1)

[UNION30]-La loi l'autorisant de prendre des ordonnances quand dépités (députés, toi aussi) et signataires (sénateurs quand même!) sont en congé (b.pol.det.l'un la rédac7983p1)

[UNION31]-ça remplace le débat qui aurait pu avoir lieu au Parle-et-ment. (b.pol.det.l'un la rédac7983p1)

[UNION32]-A la miaou...Makaya, toi aussi, tu es comment? On dit à la mi-août!(b.pol.det.l'un la rédac7984p1)

[UNION33]-Bon, d'accord, à la mi-août, ils sont traditionnellement nombreux à s'abandonner au farniente, à se prélasser, sur nos plages de sable fin de Maye-sur-mer et d'ailleurs, à se reposer les doigts de pied en éventail sous sa véranda, à l'abri de notre soleil agnangoulé-là

[UNION34]-Mais surprise, cette année-et sans que ça ait un lien direct avec la décentralisation de la fête du dipenda qui arrive -on aura beaucoup bossé en cette période de vacances, quoi.

[UNION35]-Je ne parle pas de la grande palabre autour de notre présida programmée de longue date.

[UNION36]-Mais par exemple de ce séminaire qui, deux jours durant, a réuni des représentants des mistrations, des bailleurs de fonds, des élus, des patrons d'entreprises, des représentants de la société civile, Etchenda, Etchenda, oh, pardon, etc, etc

[UNION37]-Laquelle devrait très prochainement être présentée au gouvernement et au Parle-et-ment (b.pol.det.l'un la rédac7984p1)

[UNION38]-Au lendemain de cette fête du dipenda qui, par la volonté de notre présida, s'est décentralisée (ouais, je suis assez content de cette formule), moi, Makaya, je suis heureux de constater que le sens républicain a prévalu (b.pol.det.l'un la rédac7985p1)

[UNION39]-Que les professionnels de la méchante rumeur, les Cassandre et autres adeptes du gaspillage ont été renvoyés dans les cordes par tous ceux qui considèrent que le dipenda avec toute sa charge symbolique doit rester le dipenda.

[UNION40]-N'est-ce pas des esprits malintentionnés ont laissé entendre que les festivités n'auraient lieu ni à Mekok, sur les bords de l'Ivindo, ni surtout à Massanga, que là-bas en tout cas, on réserverait à notre présida un accueil youcoucou?

[UNION41]-Tout chantier non achevé sera mené à son terme d'ici à la « bonané ».

[UNION42]-Au lieu d'avoir cinq, parfois quatre mois de boulot, on en aura entre huit et dix, ce qui permettrait d'aller jusqu'au bout des chantiers à la date du dipenda.(b.pol.det.l'un la rédac7985p1)

[UNION43]-Pourtant, les problèmes de miang qu'on invoque souvent et qui ont pour effet de retarder le programme imaginé par le coach finissent toujours par nous rattraper.(b.pol.det.l'un la rédac7986p1)

[UNION44]-Et pendant près de vingt jours, dont plus de la moitié passée hors de notre Gabon d'abord, siouplaît (b.pol.det.l'un la rédac7986p1)

[UNION45]-Un exemple parmi tant d'autres : l'autre jour, le neveu du cousin de la tante de ma bonamie, c'est à dire mon propre mougoye a failli mourir d'inanition à l'aviation qui porte le nom du père du dipenda.

[UNION46]-En fait, l'insécurité a atteint un tel degré, à Libreville -les-dangers principalement, qu'on peut même s'étonner que ne se soient pas créés dans tous les quartiers des comités d'autodéfense, quoi.(b.pol.det.l'un la rédac7989p1)

[UNION47]-L'engagement du gouvernement, à travers le général Tonnerre, a mener avec détermination cette lutte est un bon signal.(b.pol.det.l'un la rédac7989p1)

[UNION48]-Tragédie née de la cohabitation impossible entre un père et un mwana qui n'est pas le sien? (b.pol.det.l'un la rédac7990p1)

[UNION49]-En tout cas l'incendie maquillée en accident -là révèle une chose : pour beaucoup de nos bana, qu'ils soient de notre Gabon d'abord ou qu'ils soient nés de nos frères venus vivre avec nous, la vie n'est pas rose.

[UNION50]-A-t-on idée d'une promiscuité pareille, à l'heure où les bana qui n'ignorent plus rien de l'intimité entre parents ont leur propre vie!

[UNION51]-Et quand tel papa décide alors de faire d'un mwana son presque ennemi au motif qu'il n'est pas de son sang, lequel mwana le lui rend bien, on a là un petit baril de poudre qui peut exploser à tout moment

[UNION52]-N'est ce pas mon Premier grand quotidien a failli regretter un jour son audace à dénoncer les sévices dont était victime une mwana de la part de sa tante?(b.pol.det.l'un la rédac7990p1)

[UNION53]-Les Panthéresses ossouuuu!(b.pol.det.l'un la rédac7991p1)

[UNION54]-Dassin, mais à comprendre les positions de chacun dans cette partie de ping-pong sans fin que se livrent commerçants et mistrations, quoi.(b.pol.det.l'un la rédac7992p1)

[UNION55]-Essayer comme ça d'obtenir le beau rôle en traînant devant les tribunaux les mistrations!

[UNION56]-Partie de l'idée d'épargner aux opérateurs économiques, en particulier les industriels, tout nouveau contrôle, le temps pour eux d'acquitter une pénalité de je ne sais plus combien de pour cent et de se mettre en règle, cette dispense-là est en train de créer des bisbilles entre mistrations.

[UNION57]-En parlant des bisbilles entre mistrations, la confé-presse l'autre jour du ponté des prix a semblé montrer que celle du commerce marchait sur les plates bandes des finances.

[UNION58]-Or, pour la mistration des dolès par exemple, se priver d'un poste de recettes comme celles générées par l'activité commerciale, c'est comme se tirer une balle dans le pied.

[UNION59]-Mais veiller scrupuleusement à ce que soit payée, au travers de différentes taxes, la contrepartie équitable d'une activité qui rapporte à ceux qui s'y adonnent pas mal de miang (b.pol.det.l'un la rédac7992p1)

[UNION60]-Seulement, et mon fils qui sort tout droit de l'auto-école me le repète régulièrement, très rares sont les askidents (accidents, toi aussi) qui sont dûs au hasard.(b.pol.det.l'un la rédac7994p1)

[UNION61]-Pêle-mêle, il cite l'état de l'auto, celui de la chaussée, la vitesse excessive, l'attitude du conducteur, Etchenda, Etchenda, oh, pardon, etc, etc

[UNION62]-Ce qui, lié à la vitesse tout aussi folle, a abouti à la tragédie qu'on sait : trois bana, qui avaient tout à attendre de la vie, fauchés

[UNION63]-Quoi qu'il en soit, il faut faire quelque chose. Sauf à se résoudre à voir disparaître aussi brutalement des bana, l'avenir de notre Gabon d'abord. (b.pol.det.l'un la rédac7994p1)

[UNION64]-Les opérateurs qui semblent avoir parfaitement mesuré les gains, un vrai pactole qu'ils pourraient réaliser, ne lésineraient donc pas sur les moyens, avec notamment cette tarification qui est un véritable bouya bouya, selon les abonnés. (b.pol.det.l'un la rédac7995p1)

[UNION65]-Celui qui parle pendant vingt secondes paiera pour 20 secondes, celui qui parle durant une minute paiera le prix de la minute, Etchenda, Etchenda, oh pardon, etc, etc.

[UNION66]-On a entendu les commerçants, les mistrations. (b.pol.det.l'un la rédac7995p1)

[UNION67]-Si tant est que la carrière et la vie de l'homme aient été vouées à cette lutte-là, il y a kala kala qu'il aurait dû déposer les armes et tourner alors casaque. (b.pol.det.l'un la rédac7997p1)

[UNION68]-Deusio, est-ce que notre pays, sous la houlette de notre présida, n'a pas une politique d'aménagements du territoire et de développement pour qu'il n'ait jamais pensé à faire quelque chose sur l'autre rive de l'Estuaire?

[UNION69]-D'ores et déjà, j'en connais qui ricannent, suite au ralliement de l'ayatollah au camp de notre présida (b.pol.det.l'un la rédac7997p1)

[UNION70]-Voyez vous, mes chers frères perplexes, s'il n'y avait pas derrière tout ce brouhaha une forte odeur de miang le contingent des commerçants constituant pour les racketteurs, légaux ou non, une valeur ajoutée sûre-les mistrations, dont on connaît pourtant le peu d'empressement pour fournir les prestations dues aux usagers, ne se battraient pas ainsi. (b.pol.det.l'un la rédac7997p1)

[UNION71]-Cette affaire, au delà de la question de la cohésion effritée de l'équipe à Jacky-Mille-Encyclopédies qu'elle pose, révèle au grand jour qu'une loi non écrite veut que chaque structure administrative trouve le moyen de constituer son propre budget, mais dans une autonomie aussi favorable pour le département

[UNION72]-Voici un exemple de la manière dont, il a très longtemps dans notre pays, l'Etat se faisait payer les amendes : un agent assermenté d'une mistration quelconque (et non des lycéens et autres vacanciers nuitamment embauchés et payés 40 000 dôlès par mois) verbalisait un commerçant auxquels il remettait une convocation...seulement en cas d'infraction

[UNION73]-Or, si nos moeurs nous ramenaient vers cette formule, on n'entendrait plus jamais parler de mistrations qui veulent absolument remplir leurs missions de salut public.

[UNION74]-Alors que chacun d'entre nous a fait, au moins une fois, l'expérience et les frais de la désinvolture avec laquelle ces mistrations assurent le service public, quoi (b.pol.det.l'un la rédac7997p1)

[UNION75]-J'espère que nous gérons au mieux l'avant-match capital (déjà) contre nos grands amis des contreforts de l'Atlas – et la toute récente visite du jeune roi Mohammed VI dans notre Gabon d'abord a confirmé de façon éclatante la réalité de cette amitié, mais il n'y aura pas de cadeau – samedi anglais au stade qui porte le nom de notre « présida », quoi. (b.pol.det.l'un la rédac7998p1)

[UNION76]-De retour chez nos « bokilos » d'à côté où elles ont poursuivi leur mise en jambes, nos « Panthères » ont rallié aussi sec Kango. (b.pol.det.l'un la rédac7998p1)

[UNION77]-Les « Panthères » ossouuuu ! (b.pol.det.l'un la rédac7998p1)

[UNION78]-Il y a un mois presque pile poil, j'avais prévenu ici : dans cette affaire de ramassage des déchets qui est un casse-tête depuis kala kala pour la municipalité, il fallait se garder de tout effet d'annonce. (b.pol.det.l'un la rédac7999p1)

[UNION79]- « Demain pour voir un arbre, (nos bana) seront obligés d'aller dans les parcs et autres réserves de faune des pays dits développés », qu'il a dit, faisant référence à ce qu'il qualifie d'opération de désertification du Bassin du Congo. (b.pol.det.l'un la rédac8000p1)

[UNION80]- « Allons, il exabuse, nos bana ne seront pas réduits à recherche dans les dicos la définition de l'okoumé », disparu de nos forêts « par la passivité de ses habitants et par la cupidité des hommes sans foi ni loi venus d'ailleurs ». (b.pol.det.l'un la rédac8000p1)

[UNION81]-Surtout que notre Gabon d'abord – et notre « présida » l'a rappelé avec force à Joburg – a une politique de préservation de son écosystème. (b.pol.det.l'un la rédac8000p1)

[UNION82]-Une nouvelle loi (le code forestier), le reboisement et la gestion durable des ressources, la création d'aires protégées (2 millions et demi d'hectares, c'est à dire 10% de notre territoire), Etchenda, Etchenda, oh pardon, etc. etc. sont les éléments de cette politique. (b.pol.det.l'un la rédac8000p1)

[UNION83]-Parler alors d'opération de désertification et de risque pour nos bana de ne plus voir d'okoumé que dans les bouquins ! (b.pol.det.l'un la rédac8000p1)

[UNION84]-Voilà une bonne mission d'enquête pour nos dépités (députés, toi aussi). (b.pol.det.l'un la rédac8000p1)

[UNION85]-Pas plus tard que mardi, j'écrivais que notre principal souci en prévision du combat des fauves de samedi anglais était non pas de mettre dans les pattes du coach actuel un autre technicien, mais de s'assurer que toutes nos « Panthères » seraient bien présentes sur la pelouse du stade qui porte le nom de notre « présida ». (b.pol.det.l'un la rédac8001p1)

[UNION86]-À bon entendeur salut ôôôh ! (b.pol.det.l'un la rédac8001p1)

[UNION87]-C'est d'ailleurs ce qu'a déploré l'autre jour à l'aviation notre « présida », de retour du Sommet de la Terre à Jo'burg. (b.pol.det.l'un la rédac8002p1)

[UNION88]-Pour notre avenir et celui de nos bana, quoi... (b.pol.det.l'un la rédac8002p1)

[UNION89]-D'après le récit que m'a fait le neveu du cousin de l'oncle de ma bonamie qui est planton là-bas au Trésor, l'établissement ferme normalement ses portes ce jour-là, mais continue de servir les usagers restés à l'intérieur. (b.pol.det.l'un la rédac8013p1)

[UNION90]-Sa cible ? Une dame qui vient de prendre un paquet de « miang » ! (b.pol.det.l'un la rédac8013p1)

[UNION91]-Une présence discrète, mais efficace de petits groupes de flics dans le centre-ville et à proximité de nos « mistrations » s'avère aussi nécessaire. (b.pol.det.l'un la rédac8013p1)

[UNION92]- Il semble donc que notre « superéboueur » En Vogue-là... euh... Sovog ait décidé de faire tout seul le boulot de collecte et de ramassage des ordures dans Libreville-les-poubelles-partout, ses prédécesseurs ayant refusé la sous-traitance qu'il leur proposait et lui s'étant mis en tête de le leur faire payer. (b.pol.det.l'un la rédac8015p1)

[UNION93]-Et on espère que le boulot ne sera pas circonscrit au long des grandes rues, que même les quartiers les plus enclavés verront les camions-bennes, que les contraintes qu'En Vogue (Sovog, toi aussi) entendaient (sic) imposer aux différents entrepreneurs travaillant avec

elle (entretien et maintenance des conteneurs, visites de contrôle de l'entretien du matos, inspections du service d'hygiène et de sécurité, Etchenda, Etchenda, oh pardon, etc, etc., elle se les imposera désormais à elle-même. (b.pol.det.l'un la rédac8015p1)

[UNION94]-Quand on n'arrive pas à convaincre les gens (qui n'ont qu'à s'acheter des sacs-poubelle et à les mettre dans un bac, alors qu'ailleurs, on paie des impôts-poubelle) d'une évidence, es-ce-qu'il ne faut pas changer le balai d'épaule ? (b.pol.det.l'un la rédac8015p1)

[UNION95]-On va finir par nous faire croire que les plus grands agents... d'insécurité dans Libreville-le-Scorpion, ce sont les taximen. (b.pol.det.l'un la rédac8016p1)

[UNION96]-A la limite, si ça s'arrêtait à ce jeu du chat et de la souris ou à ce « je te tiens tu me tiens par la barbichette », nous à Massaanga-bar on pourrait dire : « samafou ». (b.pol.det.l'un la rédac8016p1)

[UNION97]-Mais quand ça dégénère en frayeur comme celle qu'a eue l'autre soir mon mougoye, il y a lieu de crier : attention!

[UNION98]-Pendant ce temps, on continue de dormir d'un oeil dans nos matitis, de peur d'être surpris par des agresseurs. (b.pol.det.l'un la rédac8016p1)

[UNION99]-Il s'agit de contraindre le parent qui a eu l'idée d'y inscrire son mwana à casquer dès ce mois de septembre!(b.pol.det.l'un la rédac8017p1)

[UNION100]-Octobre, c'est tellement loin, si on peut déjà se constituer un bon petit matelas de miang

[UNION101]-Or le ludique, c'est important pour les bana

[UNION102]-Mon mougoye me racontait que l'an dernier un grand bahut sur la route de l'aviation prenait aux enfants 10 000 balles chaque trimestre pour l'initiation à l'informatique. (b.pol.det l'un la rédac 8017p1)

[UNION103]-C'est vraiment ce qu'on appelle la raison du plus...gradé, un abus d'autorité, quoi. (b.pol.det.l'un la rédac8018p1)

[UNION104]-C'était samedi anglais, au stade qui porte le nom de notre présida.

[UNION105]-A propos de passe droit, pourquoi n'avoir pas tenté d'en obtenir un pour la tribune réservée, plutôt que d'aller jouer au Zorro et au m'as-tu vu devant les nyakoué? (b.pol.det l'un la rédac 8018p1)

[UNION106]-J'ai découvert avec intérêt, en lisant hier mon Premier grand quotidien, l'attitude affichée par nos dépités (députés, toi aussi) lorsque le général Tonnerre est venu

défendre l'ordonnance prise par le gouvernement afin de régler les problèmes posés par le vote dans notre Gabon d'abord, quoi. (b.pol.det.l'un.la rédac 8019p1)

[UNION107]-Nos dépités (dé-pu-tés, quand même!) s'étonnent quelque peu du fait que ce soit la Cour constuti...constutu...constitutionnelle (ouf!) qui le nomme.

[UNION108]-Questions des élus du palais qui porte le nom du père du dipenda: est ce que faute de photographie sur ce document-là, quelqu'un de pas bien intentionné ne peut pas chercher à se faire inscrire plusieurs fois et en plusieurs endroits à l'aide de faux papiers?

[UNION109]-Il reste quand même que ce processus -là est issu de la grande palabre de nos chefs politiques autour de notre présida (b.pol.det.l'un.la rédac8019p1).

[UNION110]-Moi, Makaya, je trouve donc inacceptables les incidents qui ont perturbé samedi anglais au soir le match de basket entre les petits de Capo et leurs frères du 1er Août, à l'ombre du gymnase du complexe qui porte le nom de notre présida. (b.pol.det.l'un la rédac8022p1)

[UNION111]-J'ai lu avant-hier dans mon grand quotidien que deux textes de loi étaient présentement en discussion au Parle-et-ment pour, en gros, freiner-et non arrêter une bonne fois pour toutes-les détournements de deniers publics et la délinquance financière. (b.pol.det.l'un la rédac 8023p1)

[UNION112]-Souvenez -vous, par exemple, de la tournée il y a deux -trois ans de certains signataires (sénateurs, toi aussi).

[UNION113]-Le peuple avait attendu que des mistrations soient mises à l'index, que des noms soient cités, que les prévaricateurs soient identifiés et proprement jetés au gnouf.

[UNION114]-Nous avons aussi la Cour des comptes qui, chaque année, vérifie la conformité des budgets alloués aux mistrations avec l'exécution.

[UNION115]-Mais jamais, le public, le public, ni même les écrivassiers, n'ont eu vent des dérapages orchestrés dans les mistrations fautives (b.pol.det.l'un la rédac8023p1)

[UNION116]-L'impression devient même conviction à la lecture du papier de l'écrivassier de mon Premier grand quotidien, envoyé spécial au pays de Adjovi, Koffi, Panou, Etchenda, Etchenda, oh pardon, etc, etc (b.pol.det l'un la rédac8024p1)

[UNION117]-Ou bien se référer, comme le fait un de mes fils, très calé dans cette histoire-là, à la Grèce antique, avec son tonneau des Danaïdes (on déverse les milliards sans jamais arriver à quelque chose de satisfaisant), son rocher de sisyphé (oh hisse!mais on

n'arrivera jamais à l'objectif souhaité) et sa toile de Pénélope (on tisse, on défait, on retisse), Etchenda, Etchenda, oh pardon, etc. etc. (b.pol.det.l'un la rédac 8025p1)

[UNION118]-C'est certainement cette avancée que le binoclard des TP a voulu souligner l'autre jour devant les dépités (députés, toi aussi).

[UNION119]-J'espère que si c'est de miang qu'il s'agit, ça va se régler assez rapidement.

[UNION120]-Parce que si on devait passer la bonané sur ces chantiers, nous serions en dépassement des délais assez important, avec pour conséquence peut-être de nous faire dépenser plus de miang encore. (b.pol.det.l'un la rédac 8025p1)

[UNION121]-Hier, mon mougoye me faisait part de son étonnement de voir son petit dernier, qui est au cours moyen première année dans un parc des petits quelque chose-là, avoir encore à trimbaler son sac rempli de toutes ses fournitures (bpol det l'un la rédac 8026p1)

[UNION122]-On me dit que depuis le début de l'année, cette maîtresse traîne une mauvaise humeur que les bana ne peuvent expliquer.

[UNION123]-Mais si c'est pour tomber sur des maîtresses qui se soucient comme d'une guigne du bien-être de nos bana

[UNION124]-Les bana chez nos ancêtres les Gaulois transportent sur leur dos jusqu'à 10 kilos de matos scolaires.

[UNION125]-Comme pour le petit dernier de mon mougoye âgé de neuf saisons sèches.

[UNION126]-Il reste à espérer que les promoteurs de ces établissements sachent prendre leurs responsabilités, qu'ils ne voient pas uniquement le miang qu'ils encaissent, mais se préoccupent aussi de la qualité des enseignants qu'ils recrutent, quoi...(b.pol.det.l'un 8026p1)

[UNION127]-Or, à Nkembo-là, on dirait qu'on continue tranquillement de vendre au-delà de cinq heures et demie du soir, bouffe comme moutouki. (b.pol.det.l'un 8027p1)

[UNION128]-J'espère qu'En-Vogue (Sovog, toi aussi) qui est une émanation d'une société polynésienne, donc gauloise, le sait très bien. (b.pol.det.l'un 8027p1)

[UNION129]-Depuis plus de deux ans maintenant notre « présida » à nous tous de notre Gabon-d'abord-là a placé la Refondation de l'Etat qui passe aussi bien par la Réforme de notre appareil étatique et par le changement de mentalités, au cœur du développement économique et social. (b.pol.det.l'un 8028p1)

[UNION130]-La preuve : l'autre jour en me rendant dans ce ministère pour tenter d'avoir des nouvelles du dossier de mon petit-fils toujours dans l'attente depuis plus d'un an d'un « papier » appelé là-bas attestation de recrutement, j'ai été, je vous dis mes chers frères,

sidéré par l'accueil qui est réservé aux pauvres gens que nous sommes par ces « mistratifs » là, quoi. (b.pol.det.l'un 8028p1)

[UNION131]-Là-bas, vraie « foutaise publique », on ne sait à quelle heure précise commence le travail, pour certains, on ignore aussi les règles de base de la politesse, et surtout personne n'y a appris comment informer et orienter les usagers, Etchenda-Etchenda, oh pardon etc, etc. (b.pol.det.l'un 8028p1)

[UNION132]-A l'allure où vont les choses, je crois que le chef de ce département se doit de mettre de l'ordre, en nettoyant les écuries d'augias, s'il ne veut pas courir le risque d'être lui-même, le premier obstacle à la Réforme voulue par notre « présida » à tous. (b.pol.det.l'un 8028p1)

[UNION133]-Je le dis par rapport à la confé-presse l'autre jour des toubibs hypocrites (Hippocrate, toi aussi). (b.pol.det.l'un 8029p1)

[UNION134]-Tchouôôô ! Tout de même, ce que moi Makaya, client de la Hache-pré-haut où ma marmaille se fait traiter, je ne comprends pas, c'est le partage des responsabilités dans ces graves carences. (b.pol.det.l'un 8029p1)

[UNION135]-Selon les toubibs, ce manque de « micaments » ne daterait que de 1999, c'est à dire depuis le début du mandat de l'actuel dégé. (b.pol.det.l'un 8029p1)

[UNION136]-N'est-ce pas on nous avait dit en fin d'exercice 1998 que Dame Caisse était en cessation de paiement, donc tout près du dépôt de bilan, sans plus le moindre « miang » pour payer quoi que ce soit ? (b.pol.det.l'un 8029p1)

[UNION137]-Et c'est pour éviter cette mort annoncée de notre « Sécu » que notre « présida » et le « gouvernement » ont mandaté cette nouvelle équipe-là, dont on sait les membres rompus à la tâche. (b.pol.det.l'un 8029p1)

[UNION138]-Les ingrédients de cette réussite, que mon « mougoye » qui bosse là-bas m'a expliqué ? (b.pol.det.l'un 8029p1)

[UNION139]-Une meilleure maîtrise des dépenses, ainsi qu'une bonne gestion « mistrative » et des ressources humaines. (b.pol.det.l'un 8029p1)

[UNION140]-Tirer la sonnette d'alarme afin qu'on ne soit pas pris pour cible en cas d'askident ? (b.pol.det.l'un 8029p1)

[UNION141]-Ce n'est plus Hypocrite... euh... Hippocrate, c'est carrément Ponce Pilate. (b.pol.det.l'un 8029p1)

[UNION142]-Enfin, Hippocrate reconnaîtra les siens. (b.pol.det.l'un 8029p1)

[UNION143]-Aujourd'hui en effet, à moins que le « mussungu » de Massanga-bar me fasse tourner la tête, on assiste à un chevauchement, une confusion des rôles entre le ministère et certaines fédérations. (b.pol.det.l'un 8030p1)

[UNION144]-Au fait, il faudrait peut-être que le « chef » se rappelle que ses conseillers qui font le « kongossa » dans les quartiers ne sont pas forcément les payeurs. (b.pol.det.l'un 8030p1)

[UNION145]-A bon entendeur, salut ôôôh ! (b.pol.det.l'un 8030p1)

[UNION146]-Est-ce qu'on doit se résoudre à voir des « bana » de nos bahuts (là-bas, les chiffres sont effarants) courir autant de risques, parfois par vénalité, souvent parce que certains d'entre eux sont fragiles, voire désemparés ? (b.pol.det.l'un 8031p1)

[UNION147]-Peut-on tolérer qu'ils abandonnent toute protection parce que le partenaire (occasionnel) brandit des liasses de « miang »? (b.pol.det.l'un 8031p1)

[UNION148]-Des explications un peu alambiquées que j'ai entendues ici et là, il ressort que ces crânes d'œuf de l'homme-à-la-messe (OMS, toi aussi) n'auraient pas adressé à ceux qui nous commandent de missive à travers laquelle ils indiquent et la journée et le thème qui l'accompagne ! (b.pol.det.l'un 8032p1)

[UNION149]-Est-ce que la scolarité de nos « bana » pourrait être perturbée par les menaces qu'on a entendues-là ou il n'y a pas lieu de s'en faire? (b.pol.det.l'un 8035p1)

[UNION150]-Il vous souviendra qu'il y a quelques années, notre « présida », pour prévenir, ou du moins réduire l'insécurité et nous permettre de voir là où l'on met le pied sur les pistes d'éléphants de Libreville, avait ordonné qu'on étende l'éclairage public aux bas quartiers. (b.pol.det.l'un 8036p1)

[UNION151]-Je pose cette question parce que moi, Makaya, j'ai été troublé par le récit que m'a fait l'autre jour mon mougoye. (b.pol.det.l'un 8037p1)

[UNION152]-Six, en ce qui concerne mon mougoye, qu'il a affirmé ! (b.pol.det.l'un 8037p1)

[UNION153]-Je ne peux quand même pas croire que c'est cette démarche-là qu'on a voulu faire adopter à la société employant mon mougoye. (b.pol.det.l'un 8037p1)

[UNION154]-Encore heureux que mon mougoye – au profit de qui le concessionnaire a dû proroger presque à l'infini l'autorisation de circuler – n'ait pas eu ds pétards avec les gens d'armes. (b.pol.det.l'un 8037p1)

[UNION155]- « Balai, attrape-moi » - là, c'est la technique, façon « ma sorcière bien-aimée », mise au point au quartier Kinguélé par un « nganga » pour démasquer les auteurs de tel ou tel acte répréhensible. (b.pol.det.l'un 8038p1)

[UNION156]-L'une accuse en effet l'autre d'avoir soutiré frauduleusement le « miang » de son compte courant au moyen d'une carte bancaire. (b.pol.det.l'un 8038p1)

[UNION157]-Et voilà que ses soupçons sont confirmés quelques jours plus tard par notre « nganga » de Kinguélé. (b.pol.det.l'un 8038p1)

[UNION158]-Si moi, Makaya, je peux comprendre l'empressement de plus d'un de mes frères et sœurs à consulter les « nganga » sur tout (dernièrement, j'ai apprécié qu'à Libreville-les-séminaires, on ait décidé par exemple de valoriser les « micaments » qu'ils produisent), j'ai quand même quelques doutes quant à leur capacité à tout voir, quoi. (b.pol.det.l'un 8038p1)

[UNION159]-A moins que l'accusatrice l'ait communiqué à sa collègue, je ne vois pas très bien comment celle-ci aurait pu retirer son « miang ». (b.pol.det.l'un 8038p1)

[UNION160]-A mon avis, nombre de « ngangas » profitent un peu trop facilement de notre désarroi et de notre naïveté. (b.pol.det.l'un 8038p1)

[UNION161]-Sauf si ces « ngangas » translucides-là apportaient à notre pays des devises grâce aux services qu'ils proposeraient à ceux, à l'étranger, qui ont sérieusement besoin d'un coup de main. (b.pol.det.l'un 8038p1)

[UNION162]-Tiens, notre « nganga » de Kinguélé pourrait peut-être proposer au pays de l'Oncle Sam son balai afin qu'on attrape le tueur fou qui y sème la terreur depuis quelques jours. (b.pol.det.l'un 8038p1)

[UNION163]-A la fois parce qu'on touche à un principe autant qu'à un droit fondamental garantis par notre Constuti... Constuti... Constitution (ouf !). (b.pol.det.l'un 8039p1)

[UNION164]-C'est ce qu'ont fait nos ancêtres les Gaulois en commettant pour une enquête leurs dépités (députés, toi aussi) et en légiférant sur les « manipulations mentales ». (b.pol.det.l'un 8039p1)

[UNION165]-On dirait qu'il y a des gens qui vont au stade qui porte le nom de notre « présida » uniquement pour voir nos petits mordre la... pelouse, quoi. (b.pol.det.l'un 8040p1)

[UNION166]- « Panthéaux », ossouuuu ! (b.pol.det.l'un 8040p1)

[UNION167]-Ses collègues des routes, des écoles, des bidasses et des affaires des autres ont subi leur grand oral devant les dépités (députés, toi aussi). (b.pol.det.l'un 8041p1)

[UNION168]-Et arrêtons-nous un instant, parce que c'est d'actu, comme disent les écrivassiers de mon super grand quotidien, sur le circuit d'achat et de distribution de nos « micaments ». (b.pol.det.l'un 8041p1)

[UNION169]-Hier en effet, mon mougoye qui bosse au palais qui porte le nom du père du « dipenda » m'a soufflé que les députés (dé-pu-tés, que diable !) étaient en train d'enquêter là-dessus. (b.pol.det.l'un 8041p1)

[UNION170]-Comment comprendre – à vos calculettes – que l'Etat casque chaque année pour plus de 2 milliards en « micaments » pour le million d'habitants que nous sommes (on ne peut pas tous tomber malades en même temps) et continuer de voir à chaque consultation le doctaire nous tendre une ordonnance longue comme le bras ? (b.pol.det.l'un 8041p1)

[UNION171]-D'autre part, comment comprendre qu'avec autant de « miang » dégagé, des conteneurs de « micaments » attendent aussi longtemps au port pour en sortir finalement périmés ou sur le point de l'être, alors que dans nos hostos, les « micaments » manquent ? (b.pol.det.l'un 8041p1)

[UNION172]-L'autre soir, vendredi si ma mémoire ne me joue pas des tours, un « askident » s'est produit sur l'itinéraire Rond-Point de Nkembo-Carrefour STFO, peu après la pharmacie. (b.pol.det.l'un 8042p1)

[UNION173]-Quelles étaient les circonstances de l'« askident » ? (b.pol.det.l'un 8042p1)

[UNION174]-Ce qui l'était en revanche (et qui a fortement indigné des passagers d'un taxi), c'est comment prendre un peu de « miang » aux taximen et à leurs clients pas en règle, ou ayant oublié leurs papiers à la piaule. (b.pol.det.l'un 8042p1)

[UNION175]-J'ai toujours pensé que c'était la moindre des choses que de faire son mea culpa quand on a causé du tort à autrui, plus encore quand celui-ci a dépensé son « miang ». (b.pol.det.l'un 8043p1)

[UNION176]-Quand on fait des séminaires pour dire où on va, qu'on évite de faire voyager les gens les uns assis sur les autres, qu'on montre autant d'égard au client, Etchenda, Etchenda, oh pardon, etc, etc. (b.pol.det.l'un 8043p1)

[UNION177]-Qui a dit que nos députés (députés, toi aussi) ne font rien pour les populations, qu'ils ne sont motivés que par leurs propres intérêts ? (b.pol.det.l'un 8044p1)

[UNION178]-N'est-ce pas que depuis l'ouverture de la présente session, ils multiplient des initiatives tendant à montrer qu'ils sont attachés au principe de la séparation des pouvoirs et qu'ils rempliront sans complaisance leur mission de contrôle de l'action du « gouvremnt », quoi ? (b.pol.det.l'un 8044p1)

[UNION179]-Interpellation de ministres vedettes, commissions d'enquête, auditions diverses : on ne badine plus au palais qui porte le nom du père du « dipenda ». (b.pol.det.l'un 8044p1)

[UNION180]-Mon « mougoye » qui travaille là-bas m'a d'ailleurs soufflé que ces auditions n'étaient pas une partie de plaisir pour le « gouvernement ». (b.pol.det.l'un 8044p1)

[UNION181]-La fête, parce qu'ils se sont dit que notre situation-là allait enfin changer : les députés (dé-pu-tés, quand même !) se réveillent ! (b.pol.det.l'un 8044p1)

[UNION182]-Moi, je dis que ce député (dé-pu-té, Makaya, c'est pas la peine !) doit aller jusqu'au bout dans ce dossier. (b.pol.det.l'un 8044p1)

[UNION183]-Depuis le début de la préparation du vote d'avant Noël, moi, Makaya, je me suis gardé de me mêler de la salade de nos posants-là jouant aux excommunicateurs (ça se dit ça, jacky?)

[UNION184]-Mais avec la décision de l...constitu...constitutionnelle(ouf!), je me dois d'ajouter un peu de ma vinaigrette, quoi.(b.pol.det l'un la rédac 8045p1)

[UNION185]-Dans notre Gabon d'abord-là où on a vu tant de choses depuis la grande palabre de 90 (virages à 180 degrés, volte face, retournements de veste, Etchenda, Etchenda, oh pardon, etc, etc), il vaut mieux ne pas se risquer à ce jeu qui consiste à décerner des certificats de ceci ou de cela à tel ou à tel.

[UNION186]-D'accord, le père-maire-ministre des tas, par souci de cohérence, a dit qu'il ne peut avoir un pied dedans, un pied dehors et fait donc savoir qu'il est désormais dans la majorité qui soutient notre présida.

[UNION187]-Mais la démarche du bouvier-ministre des tas de Moutassou a aussi sa cohérence : je suis dans un gouvernement d'ouverture certes, mais je garde mon statut de posant et ma personnalité propre. (b.pol det l'un la rédac 8045p1)

[UNION188]-Que leur comportement scandalise tout le monde (taximen bien sûr, mais aussi usagers, touristes, Etchenda, Etchenda, oh, pardon, etc, etc) et donne une très mauvaise image de notre police n'est pas si grave que ça.(b pol det l'un la rédac 8046p1)

[UNION189]-Ouais, ces journaloux qui réclament le miang s'égarent (peu importe qu'en face aussi on leur en propose pour servir telle ou telle carrière), mais en quoi cela excuserait-il le comportement de fonctionnaires qui en veulent systématiquement à la caisse des taximen, papiers en règle ou pas? (b.pol.det.l'un la rédac 8046p1)

[UNION190]-Que se passe-t-il au Centre médico-social, en plein coeur de Libreville-les manières? (b.pol.det.l'un.la rédac.8047p1)

[UNION191]-Moi, Makaya, je pose la question à cause du récit que m'a fait hier, littéralement hors de lui, le neveu du cousin de la tante de ma bonamie, c'est à dire mon propre mougoye, planton dans une boîte privée.

[UNION192]-Vous savez, mes chers frères conjoncturés, que depuis que notre présida (grâce lui soit rendue), a pris ce décret portant les allocs à 7000 balles par mois et par mwana, on ne fait plus la fine bouche.

[UNION193]-Seulement, parmi les démarches préalables, il faut faire signer des certificaux médicaux des bana.

[UNION194]-Voyez-vous, mon mougoye débarque là-bas à 9heures.

[UNION195]-De guerre lasse et contenant sa colère, mon mougoye repart à son boulot.

[UNION196]-Ah, Missié, le pays fonctionne comme ça oooh!

[UNION197]-Et on se demande pourquoi notre mistration est lourde et inefficace.

[UNION198]-Vous avez noté, mes chers frères Makaya perplexes, qu'à la base de toutes les palabres entre ces gens-là, il y a la gestion du miang, les fédés donnant à cette occasion à l'autorité, comme à tout un chacun d'ailleurs, les bâtons pour les taper.(b.pol;det l'un la rédac 8050p1)

[UNION199]-Tant le bouya bouya est complet là-dessus : on ne sait jamais combien exactement on a dépensé pour ceci, ni combien cela a rapporté

[UNION200]-Le stade qui porte le nom de notre présida était malgré tout plein.

[UNION201]-L'opacité autour de ça est telle que la Caf s'est fâchée tout rouge, sommant la Fégafootue de dire aussi sec combien il y a eu de miang. (b pol det l'un la rédac 8050p1)

[UNION202]-D'ailleurs, comment demander à une entreprise, fût elle publique, de faire des résultats si elle doit accepter de transporter gratos tous les jours des milliers de nos bana? (b pol det l'un la rédac 8051p1)

[UNION203]-A la maison-maire là bas à Ntoum, il semble qu'on ne se gêne plus pour se faire un peu de miang, quoi. (b.pol det l'un la rédac8052p1)

[UNION204]-L'autre jour, mon mougoye qui arrivait de Donguila, accompagné d'un pote, gare tranquillement son auto.

[UNION205]-A la grande surprise de mon mougoye, le commandant explose

[UNION206]-Tchouôôô!Tout ça pour une affaire de stationnement interdit, entre guillemets

[UNION207]-Heureusement qu'au sein de cette maréchaussée, il y a un major qui a trouvé fort de mussungu le comportement de ses collègues et de la maison-maire, permettant à mon mougoye qui, de toute façon n'était pas prêt à aucune concession, à ne rien casquer. (bpol det l'un la rédac 8052p1)

[UNION208]-Moi, Makaya, j'attends avec impatience de connaître le slogan que choisiront les exfuturs -ex coupeurs de bois (je ne sais plus) pour leur campagne en vue de conserver la maison-maire de Libreville-le désespoir. (b pol det l'un la rédac 8053p1)

[UNION209]-N'est ce pas Nganga -Missoko de Yombi (dont la photo hier à la der de mon grand quotidien a beaucoup fait parler, Nziami Tara!(b pol det l'un la rédac 8053p1)

[UNION210]-Nziami Tara, quelle cure d'amaigrissement!(b pol det l'un la rédac 8055p1)

[UNION211]-On peut certes se féliciter de ce que les dépités (députés, toi aussi) aient mis le doigt sur certaines affectations, mais il n'est pas sûr que le gouvernement roucoule, comme dirait mon ami Keïta qui tient une épicerie au quartier.

[UNION212]-Je passe sur le fait que ce potentiel n'est vraiment pas très long pour des caisses qui n'ont pas vocation à affronter les ruelles défoncées de nos matitis (les 4X4des ministres ou le produit de dons divers sont là pour ça.

[UNION213]-Je relève surtout qu'avec 1,9 milliard de reliquat (l'avance a été de combien?), ce sont tous les membres du gouvernement qui devraient être équipés d'une nouvelle auto.(b pol det l'un la rédac8055p1)

[UNION214]-En regardant samedi anglais au soir Télé Kongossa, moi, Makaya, je n'ai pas très bien compris ce qui se passait avec ces bana-là conduits quelque part pour faire le travail manuel. (b;pol det l'un la rédac 8056p1)

[UNION215]-En attendant que nos gosses-là sachent s'auto-discipliner, il ne serait pas inutile que l'Etat qui a mis beaucoup de miang pour ce nouveau parc d'autocars ou la Sogapatraque prévoient un dispositif de surveillance et de sécurité à bord. (bpol det l'un 8056p1)

[UNION216]-Parce que, et ça on le sait depuis kala kala, le vote est aussi affaire de miang (b pol det l'un 8057p1)

[UNION217]-Mais dès qu'il est question de sortir le miang, il n'y a plus personne.

[UNION218]-Ouais, voilà déjà un moment que notre présida, qui n'a pas son pareil pour appréhender les pétards des uns et des autres, a décidé de la création d'un fonds.

[UNION219]-Akiéééé!Makaya pompe désormais un drôle de français.

[UNION220]-L'an dernier -là, cette subvention, pourtant inscrite au bidjet, personne ne l'a vue.

[UNION221]-Ceci est d'autant plus bizarre que le conseil des ministres a adopté il y a deux mois déjà un projet de loi en ce sens et que les dépités (députés, toi aussi) semblent avoir inscrit au programme de leurs travaux pour la présente session l'examen de ce texte-là (b pol det l'un 8057p1)

[UNION222]-Rassurez vous ,mes chers frères Makaya préoccupés-encore que la pilule ait du mal à passer -je ne reviens ni sur l'achat des voitures des membres du gouvernement évoqué ici même samedi anglais,ni sur les Peugeot 607(pardon pour la pub gratuite) des dépités(députés, toi aussi)(b pol det l'un la rédac8058p1)

[UNION223]-Mais j'ai besoin de la sagacité du neveu du cousin de l'oncle de ma bonamie, c'est à dire mon propre mougoye, pour connaître les fonctions dudit bidjet.(b.pol.detl'un la rédac 8058p1)

[UNION224]-Parce que ce n'est ni plus ni moins qu'un hara-kiri que leur demande de faire notre présida, soucieux de justice sociale, d'équité et de promotion de tous.(b.pol det l'un la rédac 8059p1)

[UNION225]-Et comme c'est au gouvernement -qu'il a engagé de pondre aussi sec les lois pour cela-que ces super-cumulards se recrutent...

[UNION226]-Notre présida a donc exprimé sa volonté, indiqué la direction dans laquelle il faut aller.

[UNION227]-Est-ce que les gens -je pense à ceux qui depuis kala kala sont en campagne-ne vont pas se dire : j'y vais quand même, je choisirai après coup?

[UNION228]-Un peu comme cela se passe chez nos ancêtres les Gaulois ou on ne peut être au gouvernement et maire d'une grande ville par exemple.

[UNION229]-Et pendant qu'on y est, on se dit qu'on pourrait étendre cette interdiction de cumul dans la haute mistration.

[UNION230]-Combien de directaires sont-ils aussi « pécéa » quelque part, en tout cas, membres d'un conseil de mistration ou quelque chose d'autre? (b pol detl'un la rédac 8059)

[UNION231]-A en croire la Copa -qui -porte la parole du gouvernement, notre présida est revenu avec insistance sur le respect de l'orthodoxie, gage de la bonne gouvernance. (b pol det l'un la rédac 8060p1)

[UNION232]-Puisque notre présida veut mettre un terme aux mauvaises pratiques dans la gestion de la chose publique, chacun doit prendre conscience de sa responsabilité devant l'histoire de notre pays.

[UNION233]-Cette direction-là est venue confirmer ce que Popol et Cam -la classe sont partis dire aux dépités (députés, toi aussi!) : les temps sont « ndzidza » et la situation de notre Gabon d'abord nous interpelle tous. (b.pol.det.l'un.la réda8060p1)

[UNION234]-Peu de temps avant, c'est le neveu de la cousine de la tante de ma bonamie, c'est à dire mon propre mougoye, qui m'a relaté des faits propres à faire dresser les cheveux sur le ciboulot, quoi (bpol det l'un la rédac 8061p1)

[UNION235]-Pourtant, que mon mougoye s'est encore indigné, certains riverains avaient découvert le corps du vieil homme le jour même de son assassinat. (b.pol.det l'un la rédac8061p1)

[UNION236]-Ouais, il semble qu'il y ait eu un afflux de bana qui, pour pas qu'ils suivent les cours assis à même le sol poussiéreux, nécessite que les parents crachent au bassinet : 40 000 dôlès, qu'on leur demande!(b pol det l'un la rédac 8062p1)

[UNION237]-Le principal, qu'on m'a rapporté, fait savoir que son oukase est destiné uniquement aux bana qui ont obtenu leur inscription dans des conditions bizarroïdes.

[UNION238]-Le pouvoir d'achat avait augmenté dans notre Gabon d'abord-là dans des proportions telles que nous soyons capables de déboursier comme ça, les doigts dans le nez, 40 000 dôlès?

[UNION239]-Nziami Tara, 40 000 balles, c'est pas loin du SMIG, ça!

[UNION240]-Chaque fois que l'on parle d'élection, de choix de candidats, de partage de ceci, de cela, etchenda, etchenda, pardon etc, etc.(b.pol.det l'un la rédac 8063p1)

[UNION241]-Moi Makaya, après une longue journée de travail à soulever les sacs de ciment à Owendo, je suis heureux de me retrouver avec ma marmaille le soir pour partager le repas et prendre un peu de Mussungu que mon mougoye m'a rapporté de Mimongo.(b.pol.det l'un la rédac 8064p1)

[UNION242]-Avant-hier, le neveu de la soeur de la tante de l'oncle du grand frère de la mère de ma bonamie, c'est à dire mon propre mougoye était choqué, sidéré, estomaqué, ébaubi,

abasourdi et désappointé(ouais, moi aussi je pompe maintenant le gros français comme Jacky-Mille-Encyclopédies, quoi) par le comportement d'un gens d'arme au poste contrôle de Kango.(b pol det l'un la rédac 8065p1)

[UNION243]-Prenant les devants, le chauffeur est descendu saluer le képi du chef.

[UNION244]-Mais arrivé au niveau du deuxième pont, le chauffeur s'est rendu compte qu'il a avait commis une bourde en déposant l'argent dans le képi du chef : faute de lumière, il avait laissé 10 000 dolès au lieu de 1000, comme d'habitude (a avait comme c'est écrit dans le journal b pol det l'un la rédac 8065p1)

[UNION245]-Mercredi dernier j'ai appris que notre présida a demandé à Jacky-Mille - Encyclopédies et ses ministres de faire en sorte que les différentes propositions de nomination ayant une incidence financière sur le bidget (budget, toi aussi, Makaya) de l'Etat soient faites en relation étroite avec le ministère qui gère le miang afin d'éviter une augmentation incontrôlée de la masse salariale.(b.pol.det l'un la rédac 8067p1)

[UNION246]-C'est pourquoi d'ailleurs, nous avons toujours exprimé notre indéfectible soutien à toutes les mesures visant l'assainissement de nos finances et la relance de notre économie et approuvons la détermination de notre présida à tous, quoi (b pol det l'un la rédac 8067p1)

[UNION247]-Avec armes et bagaes, c'est à dire le PUP, le MCD, leurs sièges respectifs, leurs militants, Etchenda, Etchenda, oh pardon! Etc. Etc. (b pol det l'un la rédac 8069p1)

[UNION248]-Qu'à cela ne tienne, désormais ceux des anciens pupistes et tortues qui nourrissaient l'ambition de briguer des places dans les différents conseils municipaux ou départementaux vont devoir attendre la sélection du bureau politique de leur nouveau parti.

[UNION249]-Ce qui signifie que pour certains ce sera ndindja, car les places ne sont pas extensibles, et plein de camarades bouchent déjà l'entrée du portillon, quoi.

[UNION250]-Mais moi Makaya je fais confiance au don de persuasion du fils de Manzela pour calmer l'agitation et la panique de certains militants et hauts cadres du PDG qui craignent que les parts du gâteau ne soient partagées par un plus grand nombre de personnes,et que forcément,les nouveaux venus pupistes et tortues ne grignotent quelque chose dans leurs privilèges et autres acquis.

[UNION251]-L'autre gros boulot de l'Exécutif ce sera aussi de demander à l'ex-pupiste en chef de taire un peu sa longue bouche.(b pol det l'un la rédac 8069p1)

[UNION252]-Depuis l'avènement de la démoncratie (démocratie, toi aussi!) dans notre Gabon d'abord là, les Gabonais ont changé leur façon de s'exprimer (b pol det l'un la rédac 8071p1)

[UNION253]-D'autres comme notre présida privilégient le dialogue.

[UNION254]-Mais dans tous les cas, je ne dis pas que ceux qui choisissent les moyens forts ont forcément tort (ne me prêtez pas des intentions oh!).

[UNION255]-Voilà pourquoi, j'estime que le gouvrement a le devoir de réagir, d'une façon ou d'une autre, à tous les signes de conflit social dans une administration, qu'elle soit publique ou privée.

[UNION256]-Quand mon dernier mwana qui rentre de chez nos amis les Gaulois m'a traduit le petit papier qu'ils avaient publié et distribué à travers notre capitale, j'ai crié au scandale.

[UNION257]-D'où la nécessité pour le « gouvrement » de regarder de très près ce qui se passe là-bas réellement. (b pol det l'un la rédac 8071p1)

[UNION258]-La sécurité des biens et des personnes est dans notre Gabon d'abord là, un sujet sensible en raison des actes de grand banditisme perpétrés par les brigands qui écument les rues et troublent nos nuits surtout à Libreville les trous et poubelles. (b pol det l'un la rédac8072p1)

[UNION259]-Dans cette affaire de têtes de listes ou chef de file, moi Makaya, habitué de ces histoires de ba-campagne, ba meeting et autres manifs sous le soleil agnangoulé, de plomb, j'ai remarqué comme d'autres amis au quartier que les mêmes noms que l'on entend souvent quand on parle du « gouvrement », des dépités (députés, toi aussi) des signataires, (sénateurs, Makaya) revenaient souvent à côté de quelques nouveaux noms de cadres, technocrates, etchenda, etchenda, oh pardon, etc, etc(b pol det l'un 8073p1)

[UNION260]-Qu'à cela ne tienne, désormais ceux des anciens pupistes et tortues qui nourrissent l'ambition de briguer des places dans les différents conseils municipaux ou départementaux vont devoir attendre la sélection du bureau politique de leur nouveau parti. (b pol det l'un 8069p1)

[UNION261]-L'autre gros boulot de l'Exécutif ce sera aussi de demander à l'ex-pupiste en chef de taire un peu sa longue bouche. (b pol det l'un 8069p1)

[UNION261]-Or, c'est de cela que se nourrit en premier unesecte : de notre misère (chômage, maladies, surtout celles contre lesquelles la médecine des Ontagani ne peut rien, vie quotidienne complexe qui suscite toutes formes de rêves d'évasion). (b pol det l'un 8039p1).

[UNION261]- Deusio, dans le nouveau texte-là, il aurait été retenu que les électeurs-qui n'ont ni carte d'identité, ni passé-port, ni permis de conduire-se fassent inscrire en présentant leur acte de naissance. (b pol det l'un 8019p1).

[UNION261]-Une bonne idée a été d'annoncer que Scorpion-là serait, non pas une affaire de quelques jours, mais une opération mbé mbé. (b pol det l'un 7979p1)

[UNION262]En parlant de bisbille entre mistrations, la confé-presse l'autre jour du ponté des prix a semblé montrer que celle du commerce marchait sur les plates bandes des finances. (b pol det l'un 7992p1)

[UNION263]Enfin, j'apprends que des pontes de la maison-maire, ainsi que celui de Sovog, vont donner aujourd'hui même une confé-presse. (b pol det l'un 7999p1)

[UNION264] c'est d'ailleurs, à peu de chose près, ce qu'avait avancé au cours d'une confé-presse, alors que pleuvaient de partout les dénonciations, le com'chef. (b pol det l'un 8016p1)

[UNION265]Je le dis par rapport à la confé-presse l'autre jour des toubibs hypocrites (hippocrate, toi aussi) (b pol det l'un 8029p1)

[UNION266] C'était au sujet de la confé-presse samedi anglais du chef sac-à-liste de la fesse-naze-là. (b pol det l'un 8035p1)

[UNION267]A croire que la municipalité de Libreville-les-combines n'a aucun devoir, aucune obligation en matière de sécurité vis-à-vis des citoyens ni par rapport aux équipements collectifs qu'elle met à la disposition de telle ou telle catégorie socio-professionnelle. (b pol det l'un 7975p1)

[UNION268]Sur cette affaire de ramassage des ordures à Libreville-les-odeurs-là-un vrai casse-tête depuis kala kala pour la maison maire, comme je l'ai lu samedi anglais dans mon Premier grand quotidien-, moi, Makaya, je crois qu'il faut se garder de tout effet d'annonce, quoi. (b pol det l'un 7976p1)

[UNION269]Et encore, Libreville-le-trop-plein comptant 7 équipes sur 14, les clubs de la capitale faisaient des économies substantielles. (b pol det l'un 7980p1)

[UNION270] Il traduit sa détermination à doter Libreville-ex-les-trous-partout de voies de circulation dignes d'une capitale. (b pol det l'un 7987p1)

[UNION271] Résultat : écrivassiers, taquine-micros, reportaires-photo ou cadres ne savent plus trop où se mettre pour faire à peu près correctement leur job.(b pol det l'un 8012p1)

[UNION272] Mais alors, pourquoi ça serait différent pour taquine-micros et pisse-copies? (b pol det l'un 8057p1)

[UNION273] Sapé comme un lord, mes chers frères Makaya ébaubis ; costard trois pièces, bien cintré, ceinture cent pour cent cuir véritable, serviette Louis Vuitton (pardon pour la pub) et tout et tout, bref, le genre à qui on donne le bon Dieu sans confession, comme nous disait Missié-Le-père pendant les leçons de catéchisme. (b pol det l'un 8013p1)

[UNION274] Dans une démoncratie, il n'est pas bon, comme on l'a vu à la Noël passée, que les citoyens choisissent de rester chez eux ou d'aller à la pêche paece que le vote, à leurs yeux, est devenu une opération alambiquée et bizarroïde, quoi. (b pol det l'un 7973p1)

[UNION275] La démoncratie va reprendre ses droits et le prochain vote nous révélera l'état des forces dans notre Gabon d'abord. (b pol det l'un 7983p1)

[UNION276] Il faut dire que là-bas, après une réelle volonté de changer les choses, la notion de service public semble s'être complètemenet diluée dans des considérations prosaïquement mercantilistes (ouais, je me pose chaque jour un peu plus en sérieux concurrent de Jacky-Mille-Encyclopédies) qui laissent le citoyen-usager franchement perplexe, quoi. (b pol det l'un 7975p1)

[UNION277] Ouais, c'est de la bouche de Jacky-Mille-Encyclopédies que j'ai entendu l'autre jour cette référence à la mythologie grecque. (b pol det l'un 7987p1)

[UNION278] Cette affaire, au-delà de la question de la cohésion effritée de l'équipe à Jacky-Mille-Encyclopédie qu'elle pose, révèle au grand jour qu'une loi non écrite veut que chaque structure administrative trouve le moyen de constituer son propre bidget, mais dans une autonomie aussi favorable pour le département concerné que préjudiciable pour le pays. (b pol det l'un 7997p1)

[UNION279] Sans parler du taux de régénération (j'ai envie de dire naturelle, mais ça serait redondant, n'est-ce pas Jacky-Mille-Encyclopédies ?) de nos forêts. (b pol det l'un 8000p1)

[UNION280] En parlant de bisbille entre mistrations, la confé-presse l'autre jour du ponte des prix a semblé montrer que celle du commerce marchait sur les plates bandes des finances. (b pol det l'un 7992p1)

[UNION281] Je le dis par rapport à la confé-presse l'autre jour des toubibs hypocrites (Hippocrate, toi aussi). (b pol det l'un 8029p1) à revérifier si ce n'est pas déjà mentionné

[UNION282] Eh bien, nous y sommes : la montagne ou plutôt les montagnes d'immondices s'élèvent aujourd'hui un peu partout à travers Libreville-à-nouveau-les-odeurs, quoi. (b pol det l'un 7999p1)

[UNION283] Il est effarant qu'à Libreville-le-vagabondage-sexuel où on est abreuvé de campagnes de sensibilisation, ou l'information circule, les statistiques continuent de grimper aussi vertigineusement. (b pol det l'un 8031p1)

[UNION284] Un exemple parmi tant d'autres : l'autre jour, le neveu du cousin de la tante de ma bonamie, c'est-à-dire mon propre mougoye a failli mourir d'inanition à l'aviation qui porte le nom du père du dipenda. (b pol det l'un 7988p1)

[UNION285] D'après le récit que m'a fait le neveu du cousin de l'oncle de ma bonamie qui est planton là-bas au Trésor, l'établissement ferme normalement ses portes ce jour-là, mais continue de servir les usagers restés à l'intérieur. (b pol det l'un 8013p1)

[UNION286] C'est-à-dire que si on cherche à attribuer tous les torts aux seuls anciens éboueurs (c'est commode pour les disqualifier), on n'est pas sorti de la décharge...euh...de l'auberge. (b pol det l'un 8015p1)

[UNION287] C'est-à-dire que si on cherche à attribuer tous les torts aux seuls anciens éboueurs (c'est commode pour les disqualifier), on n'est pas sorti de la décharge...euh...de l'auberge. (b pol det l'un 8015p1)

[UNION288] Mais arrivé au niveau du deuxième pont, le chauffeur s'est rendu compte qu'il avait commis une bourde en déposant l'argent dans le képi du chef : faute de lumière, il avait laissé 10 000 dolès au lieu 1000, comme d'habitude. (b pol det l'un 8065p1)

[UNION289] Mais par exemple de ce séminaire qui, deux jours durant, a réuni des représentants des mistrations, des bailleurs de fonds, des élus, des patrons d'entreprises, des représentants de la société civile, Etchenda, Etchenda, oh, pardon, etc, etc.(b pol det l'un 7984 p1)

[UNION290] Pêle-mêle, il cite l'état de l'auto, celui de la chaussée, la vitesse excessive, l'attitude du conducteur, Etchenda, Etchenda, oh, pardon, etc, etc. (b pol det l'un 7994 p1)

[UNION291] Celui qui parle pendant vingt secondes paiera pour 20 secondes, celui qui parle durant une minute paiera le prix de la minute, Etchenda, Etchenda, oh pardon, etc, etc.(b pol det l'un 7995 p1)

[UNION292] Nos députés (dé-pu-tés, quand même!) s'étonnent quelque peu du fait que ce soit la Cour constuti...constutu...constitutionnelle (ouf!) qui le nomme.(b pol det l'un 8019 p1)

[UNION293] Ce n'est plus hypocrite...euh...hippocrate, c'est carrément Ponce Pilate.(b pol det l'un 8029 p1)

[UNION294] A la fois parce qu'on touche à un principe autant qu'à un droit fondamental garantis par notre Constuti...Constiti...Constitution (ouf!). (b pol det l'un 8039 p1)

[UNION295] Mais avec la décision de la Cour constuti...constutu...constitutionnelle (ouf!). je me dois d'ajouter un peu de ma vinaigrette, quoi.(b pol det l'un 8045p1)

[UNION296] Dans notre Gabon d'abord-là où on a vu tant de choses depuis la grande palabre de 90 (virages à 180 degrés, volte-face, retournements de veste, Etchenda, Etchenda, oh pardon, etc, etc), il vaut mieux ne pas se risquer à ce jeu qui consiste à décerner des certificats de ceci ou de cela à tel ou à tel. (b pol det l'un 8045p1)

[UNION297] Avant hier, le neveu de la soeur de la tante de l'oncle du grand frère de la mère de ma bonamie, c'est à dire mon propre mougoye était choqué, sidéré, estomaqué, ébaubi, abasourdi et désappointé (ouais, moi aussi je pompe maintenant le gros français comme Jacky-Mille-Encyclopédies, quoi) par le comportement d'un gens d'arme au poste contrôle de Kango.(b pol det l'un 8065p1)

[UNION298] Premièrement, est-ce que la direction de Gabonprix (on dit Ga-bo-prix, Makaya) a bien réfléchi en mettant à la tête de son magasin de là-bas un gérant mandataire? .(b pol det l'un 7982p1)

[UNION299] Souvenez-vous, par exemple, de mla tournée il y a deux trois ans de certains signataires (sénateurs, toi aussi).(b pol det l'un 8023p1)

[UNION300] C'est certainement cette avancée que le binoclard des TP a voulu souligner l'autre jour devant les dépités (députés, toi aussi). (b pol det l'un 8025p1)

[UNION301] J'espère qu'En Vogue (Sovog, toi aussi) qui est une émanation d'une société polynésienne, donc gauloise, le sait très bien.(b pol det l'un 8027p1)

[UNION302] Ses collègues des routes, des écoles, des bidasses et des affaires des autres ont subi leur grand oral devant les dépités (députés, toi aussi) .(b pol det l'un 8041p1)

[UNION303] Popol de la Sébé Brikolo et Cam la sape étaient donc dernièrement devant les dés-pipés(députés, Makaya, ton mauvais esprit, ça commence à bien faire!) pour dire que les temps sont plus que caillou..(b pol det l'un 8058p1)

[GABAON1]- cogitorial (b pol indet Gabaon 07 p1)

[GABAON2]- gabonite (b pol indet Gabaon 07 p3)

[GABAON3]- le putsch Mborantsuonnel (b pol indet Gabaon 07 p5)

[GABAON4]-Une morphologie qui d'après ses anciens camarades, lui aurait permis, une fois en classe du CM2, de se faire pistonner par la directrice de l'école, une demoiselle ibamba. (b pol indet Gabaon 07 p6)

[SCRIB93]-Contre toute attente, le conseiller mbabessien ne va pas en prison. (b pol det le srib Olivier Soréma Ngani 78p8)

[RELANCE1]-A l'instar des populations d'Owendo, d'autres compatriotes du pays et de l'ensemble de mes camarades pédégistes, c'est avec une profonde consternation que j'ai appris le décès du maire Jean-Michel Nzaou. (b pol det la rel 547p4)

[RELANCE2]-Et, notre parti saura s'organiser pour se relever de ce choc et trouver d'autres valeurs pédégistes à Owendo et de poursuivre l'oeuvre du camarade Nzaou. (b pol det la rel 547p4)

[RELANCE3]-Et c'est le camarade Mathieu Doukondou qui a eu le privilège de conduire les destinées du PDG dans cette contrée, où les pédégistes se sont toujours montrés actifs et déterminés lors des consultations électorales. (b pol det la rel 547p7)

[RELANCE4]-Dans son adresse, après avoir souhaité la bienvenue à la délégation du secrétaire fédéral, le nouveau responsable de section n'a pas caché la joie des pédégistes de Mandilou II et la reconnaissance de ceux-ci envers les dirigeants locaux de leur parti, lesquels ont répondu là à leur voeu longtemps exprimé (b pol det la rel 547p7)

[RELANCE5]-Ya Nzaou en verve à Tchibanga et au canton Dougheny (b pol det la rel 552 p5)

[RELANCE6]-Ce, à la faveur de la récente tournée parlementaire effectuée par celui que l'on appelle familièrement yaya Nzaou à travers les quartiers de la commune de Tchibanga et villages du canton Dougheny. (b pol det la rel 552 p5)

[RELANCE7]-De ce fait, yaye Nzaou s'est montré déterminé à négocier à l'Assemblée nationale et auprès du gouvernement des projets porteurs au profit de sa circonscription électorale. (b pol det la rel 552 p5)

[RELANCE8]-les barons pédégistes au front (b pol det la rel 557p5)

[RELANCE9]-Cela du fait que ces barons pédégistes pèsent lourd dans leurs contrées respectives, et disposent des moyens de la campagne et ont la capacité de fédérer autour d'eux, toutes les forces vives des structures locales du parti. (b pol det la rel 557p5)

[RELANCE10]-De plus, après avoir obtenu une écrasante majorité à l'Assemblée nationale au terme des législatives dernières, les barons pédégistes ont donc l'obligation de

confirmer ces résultats par une nette victoire du PDG à l'issue des prochaines locales qui auront lieu sur l'ensemble du territoire nationale.(b pol det la rel 557p5)

[RELANCE11]-Ainsi, largement majoritaire dans les deux chambres du Parlement et gérant le plus gros lot des conseils communaux et départementaux, les pédégistes donneront au Président-fondateur Omar Bongo les moyens de poursuivre sereinement son action en faveur du développement du pays. (b pol det la rel 557p5)

[MIS1]-Tu sais, cher ami, je suis l'objet de conversations dans les quartiers, les bureaux, les bars, et même chez les nganga. (b pol det mis 256p4)

[MIS2]-Ils sont venus les voler et travaillent avec chez les ngangas(b pol det mis 256p4)

[SCRIB1]-Du forum à la concertation pol'tik(b pol det le scrib 74 p1)

[SCRIB2]-Devant le Grand jury!Mwamwa(b pol det le scrib74p2)

[SCRIB3]-Ba djo na tes discours les fatiguent ils disent que (b pol det le scrib7 74 p3)

[SCRIB4]-Traduisez : le erpégiste Célestin Nguéma Oyame qui est resté aussi leur député à la dernier Assemblée n'était pas tant voulu. (b pol det le scrib74 p3)

[SCRIB5]-Je suis l'objet de conversations dans les quartiers, les bureaux, les bars, et même chez les ngangas (...)(b pol det le scrib74 p3)

[SCRIB6]-Ils sont venus les voler et travaillent avec chez les ngangas. (b pol det le scrib74p3)

[SCRIB7]-Le maire décédé, c'est la porte ouverte à une rude redistribution des cartes politiques dans cette circonscription où, d'ores et déjà, le MCD, les fans du groupe Léon Mébiame, les troupes du CLR et certains prétendants pédégistes (suivez notre regard) s'entr-déchirent. (b pol det le scrib74p3)

[SCRIB8]-Un morceau de tsitséro, (le maquereau) entre les lèvres, il poursuit : pour régler ce différend, nous avons été chez l'ancien préfet(Joseph Mouélé).(b pol det le scrib74p6)

[SCRIB9]-Il a passé un savon aux gendarmes!Akiéé (b pol det le scrib 74p6)

[SCRIB10]-Obé, etchenda et Dipoula jouent au ludo quand...(b pol det le scrib 74p7)

[SCRIB11]-Mbolani Massa (b pol det le scrib 74p7)

[SCRIB12]-Atingzama Massa! Tout ça ce sont les minââ (b pol det le scrib 74p7)

[SCRIB13]-Fo pa aussi écouter le kongossa qui dit ...(b pol det le scrib74p7)

[SCRIB14]-Oui en me jurant que dès son retour de Bitam, il me ramènerait du tsitséro(b pol det le scrb74p7)

[SCRIB15]-Le tsitsékoi? (b pol det le scrib74p7)

[SCRIB16]-Le tsitséro(b pol det le scrib 74p7)

[SCRIB17]-Bah, tout cela n'est que jeu pol'tik bien tourné (b pol det le scrib74p8)

[SCRIB18]-Mina! Gardez vos provisions mathématiques nous voulons notre pognon. (b pol det le scrib Muna75p3)

[SCRIB20]-Il y a un cercueil en plein milieu de la route. Akié!(b pol det le scrib H.N75 p4)

[SCRIB21]-Moadzan Bernard (b pol det le scrib pahé75p5)

[SCRIB22]-Aniambié!J'ai fait koi? (b pol det le scrib pahé75p7)

[SCRIB23]-Ah? Selon une autre longue bouche, Janvier Nguema Mboumba faisait cela pour permettre à ses copains et coquins de co-bouffer un peu dans l'assiette du grand bouffeur qu'il est devant l'Eternel (b pl det le scrib Hans Nzinzi77p1)

[SCRIB24]-Les calculs et les gesticulations, on s'en doute, du microcosme pol'tik. (b pol det le scribT.A77p2)

[SCRIB25]-Voyez-vous, entre pédégistes, céléristes et bûcherons mbabéssiens, c'est n'est pas forcément la guerre ouverte.(b pol det le scrib T.A77p2)

[SCRIB26]-A tare zame! (b pol det le scrib Geneviève Ngoumbi77p2)

[SCRIB27]-Amoudzé? (b pol det le scrib Geneviève Ngoumbi77p2)

[SCRIB28]-Mina! (b pol det le scrib Geneviève Ngoumbi77p2)

[SCRIB29]-Akié!(b pol det le scrib Geneviève Ngoumbi77p2)

[SCRIB30]-Ziaaaang!(b pol det le scrib Germain Lendoye77p3)

[SCRIB31]-Dribblé par le programme officiel du Cominafc qui avait pensé que le longo de Bitam pouvait présider les manifestations en lieu et place d'Omar, Méthode a brutalement été rétrogradé, se contentant pour la circonstance d'inaugurer les chrysanthèmes. (b pol det le scrib Germain Lendoye77p3)

[SCRIB32]-Flanqué des deux gouverneurs Mamadou Tsoumou (de l'Estuaire) et le général Olery (de la Place militaire de Loubève), Ya Mboumbou est allé faire le beau sur le boulevard du bord de mer.(b pol det le scrib Germain Lendoye77p3)

[SCRIB33]-Pour sûr, ce mannequin de la maison Kenzo, tout droit sorti des mamelles de Ndindi, se serait pris à rêver debout : l'espace d'un défilé civil et militaire, Yaye était président de Ndindi (b pol det le srib Germain Lendoye77p3)

[SCRIB34]-Rendez-vous est pris pour le lendemain, à la séance plénière placée sous l'égide d' OmaréWê (b pol det le srib Olivier Sorêma Ngani77p3)

[SCRIB35]-Autour de la table, les opposants n'affichent plus le sourire qu'ils avaient avec les pédézozos et leurs mugoyes allianceurs.(b pol det le srib Olivier Sorêma Ngani77p3)

[SCRIB36]-Décision est prise pour faire fléchir OmaréWê, le lendemain, pendant la plénière. (b pol det le srib Olivier Sorêma Ngani77p3)

[SCRIB37]-L'opposition a compris qu'elle a été dribblée, et alors bien dribblée, par le Romario de la pol'tik de Gabao. (b pol det le srib Olivier Sorêma Ngani77p3)

[SCRIB38]-Une présence qui suscite toujours des interrogations de la part des longues bouches de la contrée. (b pol det le srib France Oyane Angwé77p3)

[SCRIB39]-Les kongosseurs du coin disent que le camion de l'Assemblée départementale de la Noya, chargé du transport des populations des deux cantons, est tombé en panne. (b pol det le srib France Oyane Angwé77p3)

[SCRIB40]-Selon les milieux proches de Paul Mba Abessole, on ignorait quelle destination les ifouras ont pris. (b pol det le srib la rédac 77p4)

[SCRIB41]-Cependant, jusqu'à samedi matin, autour de 9heures, le directeur de la communication de la Mbabesserie, le bien nommé Bilié-by-Nzé, chargé de la coordination des artistes, était invisible. (b pol det le srib la rédac 77p4)

[SCRIB42]-Toujours à la Mbabesserie. (b pol det le srib la rédac 77p4)

[SCRIB43]-Tchatche mbabesséenne à l'endroit des femmes, lors du lancement des travaux du nouveau marché de Mont Bouët (b pol det le srib la rédac 77p4)

[SCRIB44]-Il répond une longue bouche, c'est lui même et ses amis!(b pol det le srib H.N77p4)

[SCRIB45]-D'après des kongosseurs, le patron incontesté des policiers aurait même poussé le bouchon plus loin!(b pol det le srib la rédac 77p4)

[SCRIB46]-Selon les mêmes kongosseurs, le traitement alimentaire des policiers était les plus médiocres, éléments et officiers confondus.(b pol det le srib la rédac77p4)

[SCRIB47]-.Tchouo!77p4

[SCRIB48]-Mamoo!(b pol det le srib H.N77p4)

[SCRIB49]-Akiéé!(b pol det le srib H.N77p4)

[SCRIB50]-Les longues bouches font ce piment rouge. (b pol det le srib H.N77p4)

[SCRIB51]-Par une autre délibération (no 11/CM/ML du 13 juillet 1984), le droit de place journalier est fixé comme suit : bouchers, poissonniers, marchands de viande de brousse et autres : 1000 francs, marchands, de vivres de petit détail : 200 francs, marchands de

[SCRIB53]-A la mairie d'Owendo, le discours semble en faveur des compatriotes menacés de déguerpissement, même si cette position sent bon la pourritique (b pol det le srib Erik Lacourt77P6) moutouki : 1000 francs (b pol det le srib Kisito de Wasykoto77p5)

[SCRIB52]-Les femmes, très embêtées ont été contraintes de vendre leurs produits sur le trottoir afin qu'ils ne soient pas avariés. Oyé (b pol det le srib la rédac 77p5)

[SCRIB54]-Saambâa ! Alors on dit koi?(b pol det le srib pahé 77p7)

[SCRIB55]-Les deux villes vont organiser la fête de la dipenda. (b pol det le srib pahé 77p7)

[SCRIB56]-Parmi ses copains, il fait la longue bouche en disant qu'il est le meilleur commissaire. (b pol det le srib Kisito de Wasykoto77p8)

[SCRIB57]-Malheur à celui qui n'a pas d'ifouras ! (b pol det le srib Kisito de Wasykoto77p8)

[SCRIB58]-Et le tour était joué. Tchouo! (b pol det le srib Hans Nzinzi77p8)

[SCRIB59]-Kongossa pimenté (b pol det le srib Hans Nzinzi77p8)

[SCRIB60]-Une fois le portail franchi, le kongossa commence (b pol det le srib Rodrigue Obiang Mézémé77p8)

[SCRIB61]-Les malades veulent peut être que les deux Bantu travaillent collé collé? (b pol det le srib Rodrigue Obiang Mézémé77p8)

[SCRIB62]Le kongossa devient pimenté (b pol det le srib Rodrigue Obiang Mézémé77p8)

[SCRIB63]-Petit kongossa sur le directeur –guerrier (b pol det le srib Rodrigue Obiang Mézémé77p8)

[SCRIB64]-En 1997, bis repetita : le Gabon, qui avait une nouvelle occasion d'occuper le poste par notre Cam national (Casimir Oyé Mba), dût faire face à une sournoise conspiration

montée de toutes pièces par le même Mao, à l'époque ministralala d'étang, en charge de la Planification.(b pol det le scrib Erik Lacourt78p1)

[SCRIB65]-Depuis l'affaire qui a opposé mademoiselle Koumba à Faubert, directeur des ventes à l'agence centrale CFAO, le kongossa coule encore sous le pont.(b pol det le scrib Hans Nzinzi78p1)

[SCRIB66]-Libreville mérite un grand parc public où les gens peuvent se rendre en famille pour se distraire dans la verdure, les weekends et les jours de fête. Tchoouoo (b pol det le scrib Philippe Ankoussou78p2)

[SCRIB67]-D'après les longues bouches, j'ai vu un porc épïc et un chat huant!(b pol det le scrib Hans Nzinzi78p3)

[SCRIB68]-D'après les kongosseurs, l'histoire est longue. Ah? (b pol det le scrib Hans Nzinzi78p3)

[SCRIB69]-Selon des kongosseurs, celui-ci aurait répondu : oui d'accord, je vais le faire. (b pol det le scrib Hans Nzinzi78p3)

[SCRIB70]-Oui mais, aurait coupé le chef, j'ai vu le chat huant, le chat huant! Tchouo!(b pol det le scrib Hans Nzinzi78p3)

[SCRIB71]-D'après les longues bouches, ce dernier aurait donné l'ordre d'enfermer les indisciplinés pour quarante cinq jours au lieu de vingt cinq. Akiée (b pol det le scrib Hans Nzinzi78p3)

[SCRIB72]-Ils n'auraient donc pas supporté l'attente. Tchouo! (b pol det le scrib Hans Nzinzi78p3)

[SCRIB73]-Depuis l'affaire qui a opposé mademoiselle Koumba à Faubert, directeur des ventes à l'agence centrale CFAO, le kongossa coule encore sous le pont(b pol det le scrib Hans Nzinzi78p3)

[SCRIB74]-Les longues bouches disent que le grand Faubert aurait joué à l'impoli en ne répondant pas à la convocation. (b pol det le scrib Hans Nzinzi78p3)

[SCRIB75]-Les kongosseurs disent que le blanc est devenu rouge comme une tomate(b pol det le scrib Hans Nzinzi78p3)

[SCRIB76]-Et les ifouras dans le sac de la nana.(b pol det le scrib Hans Nzinzi78p3)

[SCRIB77]-D'autres kongosseurs ajoutent que la vendeuse connaissent la plupart des magouilles du chef, parce que huit ans, c'est long. Tchouo! (b pol det le scrib Hans Nzinzi78p3)

[SCRIB78]-Des longues bouches disent qu'un ministère aurait déposé une voiture à réparer à l'agence centrale. (b pol det le srib Hans Nzinsi78p3)

[SCRIB79]-Faubert aurait pris cette voiture, l'aurait reformé et l'utiliserait à son propre compte. Anyambié! (b pol det le srib Hans Nzinsi78p3)

[SCRIB80]-Bah, le groupe n'a qu'à déboursé quelques millions de dôlès. (b pol det le srib Hans Nzinsi78p3)

[SCRIB81]-Aux élus du quatrième arrondissement, il faudrait plus d'une séance de bwiti ou de maraboutage pour convaincre leurs électeurs.(b pol det le srib Hans Nzinsi78p5)

[SCRIB82]-C'est ça, la pol'tik! (b pol det le srib A.T78p5)

[SCRIB83]-Pour leur part, ceux qui vendent le moutouki ne veulent pas de l'espace provisoire qui leur est proposé dans le nouveau marché de Nkembo. (b pol det le srib Hans Nzinsi78p5)

[SCRIB84]-L'étage, là-bas c'est mort, on ne peut pas vendre le moutouki. (b pol det le srib Hans Nzinsi78p5)

[SCRIB85]-Et puis, quand vous allez reconstruire est-ce que vous penserez à aménager un endroit pour le moutouki? (b pol det le srib Hans Nzinsi78p5)

[SCRIB86]-Les vendeurs de moutouki peuvent toujours aller voir le mignon Bilié-bi Nzé du service de la communication! (b pol det le srib Hans Nzinsi78p5)

[SCRIB87]-Moadzang André! Tu veux koi? (b pol det le srib Pahé78p7)

[SCRIB88]-Et les affaires ça va? Parce que j'entends trop des histoires par rapport à ton ministère là y a trop le kongossa(b pol det le srib pahé78p7)

[SCRIB89]-Les gars -là ont trop la bouche.(b pol det le srib Pahé78p7)

[SCRIB90]-L'agitation pol'tik a déjà atteint un degré chez les prétendant. (b pol det le srib Arnel Tyta 78p8)

[SCRIB91]-Il se dit déjà que les prétendants du RNB mbaïste affichent leur confiance et proclament leur détermination à rebeloter à la tête de la mairie du deuxième arrondissement. (b pol det le srib Arnel Tyta 78p8)

[SCRIB92]-Surtout que, selon certains pédégistes du coin le fameux marché de Nkembo est sujet à problème et l'équipe bûcheronne a été incapable de rendre l'arrondissement beau, propre, convivial et encore moins prospère. (b pol det le srib Arnel Tyta78p8)

[SCRIB93]-Contre toute attente, le conseiller mbabessien ne va pas en prison. (b pol det le srib Olivier Sorêma Ngani 78p8)

[SCRIB94]-Comprenez que ces gens -là souhaitaient, dit le kongossa, la défaite féminine.(b pol det le srib Olivier Sorêma Ngani79p1)

[SCRIB95]-Bûcherons mbaïstes et pédézozos nez à nez.(b pol det le srib Armel Tyta79p2)

[SCRIB96]-Etant donné que l'équipe municipale sortante avec les deux sénateurs et le nouveau député sont tous d'obédience mbaïste, il suffit qu'une dynamique unitaire s'instaure entre ces élus et leurs partisans pour que la victoire soit à leur portée. (b pol det le srib Armel Tyta79p2)

[SCRIB97]-Pour avoir multiplié les listes de candidature, fait preuve d'indiscipline et de désunion, les pédégistes ont été littéralement étrillés par les bûcherons au terme des locales

[SCRIB98]-En effet, depuis le retour du Gabon au pluralisme politique avec, en prime le prestige des fonctions électives(et leurs nombreux avantages), le département de Mulundu a fonctionné d'une manière simple : les Awandji(aussi appelés Adouma par abus de langage) coquent sur le premier siège et à la commune tout en siégeant au gouvernement (on ne sait trop pourquoi),les Nzébi gèrent le Conseil départemental et trônent à l'Assemblée(comme député et comme suppléant), les kota font le ngounda ngounda pour rien au Sénat(b pol det le srib Germain Lendoye79p3)de 1996 dans cette circonscription électorale.(b pol det le srib Armel Tytap2)

[SCRIB99]-D'après les kongosseurs, les enseignants des lycées et collège bouderaient la Bitoughat (b pol det le srib Hans Nzinzi79p3)

[SCRIB100]-Casquez 300 000 ifouras si vous voulez que votre mouflet ait un bon pourcentage (b pol det le srib Hans Nzinzi79p3)

[SCRIB101]-Mamoo!(b pol det le srib Hans Nzinzi79p3)

[SCRIB102]-C'est grave pour l'avenir du pays Ah, Tate Nyambi (b pol det le srib Hans Nzinzi79p3)

[SCRIB104]-Le mauvais coeur s'est une nouvelle fois abattu sur ces jeunes qui croyaient bien faire. (b pol det le srib Gertrude Obame79p4)

[SCRIB105]-Mamoo, quelle histoire!(b pol det le srib Gertrude Obame79p4)

[SCRIB106]-La maison d'assurances dans laquelle l'établissement a souscrit une police aurait, selon de longues bouches, tapé du poing sur la table. (b pol det le srib Hans Nzinzi79p4)

[SCRIB107]-Car selon les kongosseurs, il y a une grosse anguille sous la roche. (b pol det le srib Hans Nzinzi79p4)

[SCRIB108]-Ce qui est possible puisque les longues bouches crient de plus en plus haut que l'origine de l'incendie est ailleurs. (b pol det le srib Hans Nzinzi79p4)

[SCRIB109]-Tchouo, espèce de menteur va!. (b pol det le srib Hans Nzinzi79p4)

[SCRIB110]-Ah, ces kongosseurs ! (b pol det le srib Hans Nzinzi79p4)

[SCRIB111]-Akiééé! Mais laissons un supporter au conseiller raconter la suite. (b pol det le srib Geneviève Ngoumbi79p5)

[SCRIB112]-Le kongosseur : il y avait 2 vols ce jour-là. (b pol det le srib Hans Nzinzi79p5)

[SCRIB113]-Elle le quitte pour un bwitiste. (b pol det le srib France Oyane Angwé79p6)

[SCRIB114]-Pendant que lui même dormira au salon. Tchouo! (b pol det le srib 79p6)

[SCRIB115]-Cette séparation n'empêchera pas aux deux clandos de se rencontrer quand ils le veulent. (b pol det le srib France Oyane Angwé79p6)

[SCRIB116]-Mamoo! Elle a donc un autre? (b pol det le srib France Oyane Angwé79p6)

[SCRIB117]-La kangué reste bouche cousue. (b pol det le srib France Oyane Angwé79p6)

[SCRIB118]-Simple, mais juteux à cause des ifouras (b pol det le srib Olivier Sorêma Ngani79p8)

[SCRIB119]-Ce qui n'a pas été du goût, affirme le kongossa, de la présidente des (b pol det le srib Olivier Sorêma Ngani79p8)

[SCRIB120]-Le kongossa : il fait quoi le docteur de l'équipe? (b pol det le srib Olivier Sorêma Ngani79p8)

[SCRIB121]-Finalement, André Mbourou n'aura fait le bouya bouya que pendant une petite dizaine des jours, lui qui, du haut de ses ambitions démesurées (sic), a voulu se donner de la contenance(b pol det le srib Germain Lendoye81p1)

[SCRIB122]-Construit avec la bénédiction d'Obé, les travaux de cet hôtel avaient été placés sous la conduite du ministre Antoine D'Angouali Yalanzèle, du temps où Sumotori coquait à la gouvernementerie en qualité de sous-ministre, en charge du Budget. (b pol det le srib Adolphe Okouassi81p2)

[SCRIB123]-Au lieu de faire le ngounda ngounda pour rien (b pol det le srib Adolphe Okouassi81p2)

[SCRIB124]-Les kongosseurs racontent encore des histoires à dormir dans l'eau, sur le dos du puissant groupe d'intérêt économique. (b pol det le srib H.N81p2)

[SCRIB125]-Kongossa d'un bantou (b pol det le srib H.N81p2)

[SCRIB126]-Voilà qui est clair. Tchouoo!(b pol det le srib H.N81p2)

[SCRIB127]-Les longues bouches font rage: c'est incroyable! (b pol det le srib Régine Omalet d'Antompindi81p2)

[SCRIB128]-Comment peut-on former des agents de police en clando? Kongossa, kongossa (b pol det le srib Régine Omalet d'Antompindi81p2)

[SCRIB129]-Selon les kongosseurs, leur intégration dans les effectifs de la police nationale a peut être ses origines dans le fait que les trois S étaient entièrement pris en charge par le budget du commissariat (b pol det le srib Régine Omalet D'Antompindi81p2)

[SCRIB130]-En conséquence, le dégé de l'OAPI a contesté, avec les mibangas (les mâchoires très serrées), le lot de factures. (b pol det le srib Adolphe Okouassi81p3)

[SCRIB131]-Mieux: il a fait le malin, le ngounda ngounda, en refusant de reconnaître avoir fait de tels extra (b pol det le srib Adolphe Okouassi81p3)

[SCRIB132]-Dur à cuir, il a soumis les nerfs de la donzelle à la rude épreuve, au point que ne pouvant faire face, toute seule, à la détermination innovante de monsieur le dégé, miss Denise Ndjila-Tsagui s'est résolue à décrocher son téléphone pour faire le kongossa (b pol det le srib Adolphe Okouassi81p3)

[SCRIB133]-Venu à Libreville parler d'intelligence et non pour faire la bamboula (sic) (b pol det le srib Adolphe81p3)

[SCRIB134]-Une gâterie qui donne le montant d'un petit million cent dix ifouras (1.114.110 frs CFA), total global. (b pol det le srib Adolphe Okouassi81p3)

[SCRIB135]-Tout le monde, clandos et autres, devait déboursier la somme de cent ifouras (100frs), pour qui voulait continuer la route. (b pol det le srib Hans Nzinzi81p3)

[SCRIB136]-Renseignement pris, le kongossa est formel (b pol det le srib Hans Nzinzi81p3)

[SCRIB137]-Sans, les grumes assassinent un enfant. Akié!(b pol det le srib Hans Nzinzi81p3)

[SCRIB138]-Enfin, on va encore faire comment ôô! (b pol det le srib Hans Nzinzi81p3)

[SCRIB139]-Le kongossa soutient que ce conseiller, qui aurait la fâcheuse habitude de louvoyer en gardant les dossiers des compatriotes dans les chemises au lieu de les porter à la signature du Ciel (sic)(b pol det le srib la rédac81p4)

[SCRIB140]-Certains militaires ont institué le bwiti en religion, et des temples sont érigés pour l'initiation des disciples. (b pol det le srib la rédac81p4)

[SCRIB141]-Les longues bouches racontent partout que les Acacias, c'est terminé. (b pol det le srib France Oyane Angwé81p4)

[SCRIB142]-Normal que l'ibamba ait piqué une colère, tout en criant à la concurrence déloyale. (b pol det le srib Philippe Oyinamono Obah81p4)

[SCRIB143]-Il suffit de faire un petit tour dans les différents marchés de Libreville et de l'intérieur du pays pour s'en convaincre, avec des lorgnons en bois dur fixés sur l'arête du nez. Tchouo!(b pol det le srib la rédac81p4)

[SCRIB144]-Le kongossa qu'on va faire sur toi (b pol det le srib Rose d'Aurore81p5)

[SCRIB145]-On verra ça! Tchoouuo!(b pol det le srib 81p5)

[SCRIB146]-Le kongossa commence...(b pol det le srib Pahé 81p7)

[SCRIB147]-Avant d'être reconduit à ce poste par AMO, qui ne lui laissa que la paperasse à lire, les d'ifouras étaient soigneusement traitées par une conseillère très spéciale du ministre Adolphe okouassi81p8

[SCRIB148]-Par pitié Mbouna a été prié d'aller faire le ngounda ngounda pour rien à l'inspection générale adolphe okouassi81p8

[SCRIB149]-Depuis la publication d'un papier dans notre parution no 79 du 5 septembre dernier, les apprentis pol'ticiens de Mulundu sortent du bois germain lendoye81p8

[SCRIB150]Le maire décédé, c'est la porte ouverte à une rude redistribution des cartes politiques dans cette circonscription où, d'ores et déjà, le MCD, les fans du groupe Léon Mébame, les troupes du C.L.R et certains prétendants pédégistes (suivez notre regard) s'entre-déchirent. (b pol det le srib Armel Tyta 74p3).

[SCRIB151]- Voyez-vous, entre pédégistes, céléristes et bûcherons mbabéssiens, ce n'est pas forcément la guerre ouverte.(b pol det le scribArmel Tyta 77p2).

[SCRIB152]-On a aperçu la silhouette de mannequin de Popo de Missa, le visage mangé par une superbe paire de binocles. .(b pol det le scribArmel Tyta 77p2).

[SCRIB153]- Contre toute attente, le conseiller mbabessien ne va pas en prison.(b pol det le scribOlivier Sorêma Ngani 78p8).

[SCRIB154] Bon, l'onéro pense à autre chose qu'une simple confé-presse.(b pol det le scribOlivier Sorêma Ngani 78p4).

[SCRIB155] Pendant qu'il joue au bouffe-dôlès, Brunono paie 5000 francs par trimestre de prime de rendement aux agents.(b pol det le scribOlivier Sorêma Ngani 80p2)

[SCRIB156]A noter également : Thomas Souah, ex-dégé, et Serge Essongué Ewampongo, son collaborateur, ont failli se faire mangamba .(b pol det le scribAdolphe Okouassi 80p5)

[NGANI]-On n'est pas loin de le croire, tant chaque ministrouille qui y arrive ces derniers temps tient à lancer son système informatique (b pol indet le ngan42 Wildrine Ogoulap1)

[NGAN2]-Ainsi, donc, malgré l'expérience amère et ruineuse du projet crystal, imaginé en son temps par le boulanger Emile Doumba, ministrouille des Finances à l'époque, on a cru que les 8milliards de Bongo-CFA jetés par la fenêtre pour ce fumeux projet allaient faire réfléchir son successeur, Paul Toungui (b pol indet le ngan.42Wildrine Ogoulap1)

[NGAN3]-150 millions de Bongo-CFA, c'est le montant de la cagnotte que le ministronnat des Finances a mis à la disposition du musée nationale depuis 2000. (b pol indet le ngan la rédacp1)

[NGAN4]-Après la première lessive-hautement salulaire-du ministrouille des Mines et des hydrocarbures,Richard Auguste Onouviet, alias RAO, contre certains indéliacs de son département qui ont trempé dans une affaire de détournement des fonds communs et de formation, d'autres agents s'agitent dans l'ombre.(b pol ind le ngan 42la rédac p2)

[NGAN5]-On raconte que le ministrouille n'a fait que la moitié du travail.(b pol indet le ngan la rédac p2)

[NGAN6]-Mieux, et selon toujours les kongosseurs, l'ancien préfet d'Akiéni n'a pas encore rejoint son nouveau poste d'affectation de Boumango. (b pol ind le ngan42 p2)

[NGAN7]-Les plus affectés par cette indifférence des autorités politiques se trouvent être les chercheurs indépendants abonnés à la débrouillardise depuis kala kala (b pol indet le ngan 42p3)

[NGAN8]-Quant au ministrouille de tutelle, le camarade Jean Remy Pendi-Bouyiki, est dit-on, plus préoccupé par ses affaires fort lucratives de dispenses de contrôle aux commerçants. (b pol indet le ngan 42Cornélia Oyane Ondop3)

[NGAN9]-Le lieutenant -major, jean Philippe Boussamba, radié des effectifs des flicailles, depuis le 14 mai 1997, ne sait plus à quelle autorité soumettre son malheureux cas. (b pol indet le ngan Freddy Richelieu p3)

[NGAN10]-Qu'est ce qui a bien pu se passer pour qu'un pistolero soit ainsi banni des rangs des flicailles? (b pol indet le ngan Freddy Richelieu3)

[NGAN11]-Le flicaille prend donc attache avec un indic : le sieur Alain Iwangou.(b pol indet le ngan Freddy Richelieu3)

[NGAN12]-Le flicaille lui confie carrément la mission. (b pol indet le ngan Freddy Richelieu3)

[NGAN13]-Le flicaille était-il au courant des agissements de son duo des fouineurs? (b pol indet le ngan Freddy Richelieu3)

[NGAN14]-Envoyé illico à Sans-Famille, trois semaines plus tard, le flicaille recouvre une liberté provisoire, moyennant une caution d'abord plafonnée à 2500000 francs de 700 000 Bongo-CFA. (b pol indet le ngan Freddy Richelieu3)

[NGAN15]-Erdépistes et pédégistes à marchés rivaux (b pol indet le ngan steve Kaambahp4)

[NGAN16]-Moulengui Boukosso : la caution bilop de Paul Mba Abessole (b pol indet le ngan Théophile Andap4)

[NGAN17]-Vincent Moulengui Boukosso a été sans conteste, l'homme politique le plus discret avant sa nomination au poste très ejectable de ministrouille de l'Enseignement supérieur. (b pol indet le ngan Théophile Andap4)

[NGAN18]-Autrement dit dans l'axe Fang-Bilop. (b pol indet Théophile Anda p4)

[NGAN19]-Un diplomate retraité à la Mbapôlerie. (b pol indet le ngan Jean Clair Marogahp5)

[NGAN20]-Pour les comptables sourcilleux, c'est la petite paille de 180 millions de Bongo-CFA que néo retraité et conseiller diplomatique coûtera au trésor. (b pol indet le ngan Jean Clair Maragahp5)

[NGAN21]-Que le budget annuel de 14 milliards de Bongo CFA, accordé par la gouvernementerie est une injure envers un homme aussi déterminé à bien faire que le père-maire ministrouille. (b pol indet le ngan Jean Clair Marogah p5)

[NGAN22]-Des habitués du Pont Nomba, qui assisté au ratiboisage, ont maudit la gouvernementerie pour cette décision injuste. (b pol indet le ngan 42la rédac p7)

[NGAN23]-Ne plus pouvoir parler d'un ministrouille sans le voir couvert d'oeufs pourris ; ne plus pouvoir serrer la main d'un député sans se tâcher du sang des crimes et assassinats que la plupart commanditent; ne plus pouvoir prononcer les mots morales et loi sans déchaîner des ricanements amers jusque dans ces propres rangs, ne plus pouvoir mettre son nez dehors à une certaine heure pour prendre l'air sans qu'on vous braque, etc.(b pol indet le ngan 43Nganga Misokop1)

[NGAN24]-Représentant son Premier ministrouille, aux journées portes ouvertes d'hygiène et d'assainissement le mercredi 31/7 dernier, le ministrouille d'Etat à la planification, Casimir Oyé Mba a joué les dératiseurs d'occasion, devant l'auditoire.(b pol indet le ngan 43 la rédacp1)

[NGAN25]-Ne cachant pas son étonnement, le journaliste de Télégodel, Jean Clair Total Békale, alias Dieu en question, qui espérait au moins un peu de saumon et une coupe de champagne a évangélisé : TV+, vous qui aimez faire le kongossa (la médisance ou le racolage?), il faut aller dire ce que vous avez vu. (sic)(b pol indet le ngan 43 la rédac p2)

[NGAN26]-Pour sortir les parents, amis et connaissances de la galère, les ministrouille de la République ont inventé la fonction de chargé de mission.(b pol indet le ngan 43 la rédac p2)

[NGAN27]-Le seul instant où les concernés sont heureux, c'est au moment du communiqué final du conseil de ministrouilles, quand ils écoutent leurs noms parmi les heureux nominés. (b pol indet le ngan 43 la rédac p2)

[NGAN28]-Le ministrouille d'étal à la planification, Casimir Oyé Mba, qui a brillamment suppléé le chef gouvernementeur (37/7), à l'ouverture des journées portes ouvertes de l'Institut d'hygiène de Nkembo, a été la fidèle voix de son maître Jacquou (b pol indet le ngan 43 la rédac p2)

[NGAN29]-Longtemps Accablé par une collante réputation d'Oncle Piscou avaricieux pire que Harpagon, à cause de sa gestion parcimonieuse des deniers publics quand il était à la tête du ministronnat des Finances, gestion pourtant saluée par les institutions financières internationales, le ministrouille de l'Economie forestière vient de se rattraper de fort belle manière et en deux occasions:parrainage avec succès de la dernière promotion de l'I.S.T (Institution Supérieur de Technologie) avec séjour de rêve pour toute la promotion au complexe touristique La Lopé(b pol indet le ngan 43 la rédac p2)

[NGAN30]-Même si son entrée à la gouvernementerie a plus dérouté que choqué ses supporters, ceux qui ont connu le maquisard au béret noir, l'homme des missiles kappa et Alpha, et du combat mystique, l'homme qui disait n'être pas venu au Gabon pour occuper un poste de ministrouille, espéraient qu'il restait au curailon plus de dignité que de respect pour son estomac.(b pol indet le ngan 43 la rédac p2)

[NGAN31]-Peine perdue, après s'être défroqué, Mbapôl vient de se renier à l'ouverture de la concertation de la classe politique, en déclarant appartenir à la majorité bongomarienne.(b pol indet le ngan 43 la rédacp2)

[NGAN32]-Son péché mortel : avoir réussi à ramener dans la Maison du Seigneur les brebis égarées depuis kala kala(b pol indet le ngan 43 Zanode Guzup3)

[NGAN33]-Mamôôô, on va commencer comment? (b pol indet le ngan 43 la rédac Janus Mosesp3)

[NGAN34]-Cette fin n'implique-t-elle pas aussi la fin du BAC-carreau et du BAC-cadeau? (b pol indet le ngan 43 Janus Mosesp3)

[NGAN35]-En effet, le dernier conseil des ministrouilles a mis des digues aux futures discussions en annonçant un projet d'ordonnance (portant modification du code électoral) et trois des décrets ayant trait à la commission nationale électorale CNE (b pol indet le ngan wilfried na bengone 43p4)

[NGAN36]-Le conseil des ministrouilles a éludé les questions de fond. (b pol indet le ngan 43 wilfried na bengone p4)

[NGAN37]-Or ce président-là n'est pas un maintien ni un ditengou (b pol indet le ngan 43 virgil meyo5)

[NGAN38]-Ce qu'on reproche à l'élú Calixte Ona Ondo, c'est d'avoir touché la paille de 500 000 Bongo CFA (dons divers) par dévers l'ONG (b pol indet le ngan 43 virgil meyo p5)

[NGAN39]-La décision de raser ces ghettos avait été prise lors du conseil des ministrouilles du 22 avril 2002, après que des flibustiers nigériens eurent attaqué deux navires étrangers en rade dans la zone portuaire. (b pol indet le ngan 43 janus moresp5)

[NGAN40]-D'où cette solution finale : leur démantèlement pur et simple, passé aux yeux de la gouvernementerie comme le moyen le plus sûr de tordre le coup au grand banditisme dans la capitale de Gabao. (b pol indet le ngan 43 janus moses p5)

[NGAN41]-Les gabonais en sont encore à se demander comment la gouvernementerie n'a pas pu s'imaginer qu'en démolissant les campements de la Nomba et de Barracuda, elle tuait ipso facto l'activité de pêche à Owendo. (b pol indet le ngan 43 janus moses p5)

[NGAN42]-Pourquoi jeter la pierre à la gouvernementerie si tant est que les trucidaires du capitaine Mbomboh ou du directeur technique de la SNI faisaient la pêche à la Nomba à leurs heures perdues et que les braqueurs de l'Ogooué Palace et tous les autres malfrats qui croupissent dans les geôles gabonaises (sans oublier le défunt Fantômas) étaient des pensionnaires de Barracuda? (b pol indet le ngan 43 janus moses p5)

[NGAN43]-Non, nul n'a le droit de regarder de biais la gouvernementerie si tant est que l'insécurité qui sévit au jour le jour à la gare routière, à rio, au carrefour nzeng ayong...est un feu de paille comparée aux bombardements incessants qui avaient cours au Pont Nomba et à Barracuda. (b pol indet le ngan 43 janus moses p5)

[NGAN44]-Mais la gouvernementerie ayant mis des entraves à la réalisation de ce menaçant et incontrôlé projet, sûrement dans le souci de veiller au grain désormais sur les activités de ces frérots à qui on reprocherait tout, c'est vers des coins qu'on soupçonnerait le moins qu'ils se sont dirigés. (b pol indet le ngan 43 sarah ondo sabala p6)

[NGAN45]-Lettre d'un candidat à son nganga. (b pol indet le ngan 43 la rédac p6)

[NGAN46]-Chassés du littoral de l'Estuaire, où ils étaient accusés par la gouvernementerie d'avoir transformé leurs villages en repères des brigands, des pêcheurs ouest af ont fait cap vers cette bourgade jusqu'alors paisible. (b pol indet le ngan 43 sarah ondo sabala p6)

[NGAN47]-D'autres kongosseurs racontent qu'il aurait laissé un calamiteux héritage à son successeur. (b pol indet le ngan 43 la rédac p7)

[NGAN48]-Certains agents vaccinateurs sont eux atteints par le virus de la colère, à cause du partage des Bongo CFA (b pol indet le ngan 43 la rédac p7)

[NGAN49]-En effet, lors des journées de formation, les agents vaccinateurs avaient reçu chacun 7000, 5000, 3000 Bongo CFA (b pol indet le ngan 43 la rédac p7)

[NGAN50]-Au lieu de 7000 Bongo CFA, la formation, c'est plutôt 5000 et le contrat 3000 au lieu de 5000 Bongo CFA. (b pol indet le ngan 43 la rédacp7)

[NGAN51]-Ce n'est pas demain que la gouvernementerie, qui a des concertations politiques à organiser, s'occupera de ce genre de choses. (b pol indet le ngan 43 la rédac p7)

[NGAN52]-Aussi apprend-on qu'un contre forum ou forum moutouki ou kongossa des mécontents a démarré ses travaux, le mardi 30 juillet 2002 à l'hôtel Monts de Cristal, en même temps que la concertation autour de l'épineuse question de la transparence électorale qui s'est ouverte à la Refondation.(b pol indet le ngan Horace Ndzôndzip8)

[NGAN53]-L'heure de gloire de Ya Mboumb'(b pol indet le ngan 44philippe Cyranp1)

[NGAN54]-Dès qu'un ministrouille a organisé l'un d'eux, il va se coucher en se frottant les mains d'avoir réussi. (b pol indet le ngan 44 philippe cyran p1)

[NGAN55]-Sinon que sont devenues les conclusions de l'ex-ministrouille Owono Essono après son tour du Gabon en voiture (et des risques!)et les idées pour relancer véritablement l'agriculture au Gabon, toutes choses qui ont convaincu la gouvernementerie de lui adresser des félicitations particulières? (b pol indet le ngan 44philippe cyran p1)

[NGAN56]-D'où sans moyens mais parce qu'il faut faire un geste, son successeur, Sa SuffisanceMagMous reprend la même tournée des projets et sites!(b pol indet le ngan 44 philippe cyran p1)

[NGAN57]-La houe salée pour le Comiga (b pol indet le ngan 44philippe mbouroup3)

[NGAN58]-Sauf un courageux agent, requérant l'anonymat et adorant le kongossa, atout de même reconnu que le carrosse volé, empoisonnait déjà l'ambiance dans la maison:(b pol indet le ngan 44p3)

[NGAN59]-Faisant le ngando au volant de son pick-up, François Ekombi a effectué une première mission de reconnaissance sur le terrain, pour évaluer l'avancement des travaux de voiries de Libreville (b pol indet le ngan 44p3)

[NGAN60]-Histoire de détourner l'attention d'Obé sur les risibles réalisations de ce chantier du siècle qui a englouti des milliards de Bongo CFA. (b pol indet le ngan 44 Clotaire Onouviép4)

[NGAN61]-Jusqu'en mai, certaines d'entre elles, qui avaient d'ailleurs empoché un gros paquet de Bongo CFA à titre d'acompte, n'avaient toujours pas démarré les travaux de réfection que le comité d'organisation leur avait confié; obligeant les responsables techniques à les en

dé-saisir pour les confier à d'autres, plus expérimentées et mieux outillées. (b pol indet le ngan 44 Clotaire Onouviép4)

[NGAN62]-Toutes choses qui n'ont pas manqué de soulever la colère d'Omar Bongo, lequel s'est dit floué par ceux à qui il a confié la gestion des milliards de Bongo CFA et la surveillance des travaux de Makokou (b pol indet le ngan 44Clotaire Onouviép4)

[NGAN63]-D'après les longues bouches proches du protocole d'Etat, Obé était dans tous ses états au soir du vendredi 16 août 2002. (b pol indet le ngan 44 Clotaire Onouviép4)

[NGAN64]-Sitôt revenu à la résidence, le Refondateur a demandé au premier vice-premier ministrouille de lui dire exactement ce qui se passait. (b pol indet le ngan 44 Clotaire Onouviép4)

[NGAN65]-C'est au cours d'un passage en revue des troupes, que le ministrouille a pu remarquer que les éléments qui lui rendaient les honneurs arboraient trois de bérets distincts. (b pol indet le ngan 44 la rédac p4)

[NGAN66]-Sous cette agitation, il y a des millions de Bongo CFA à récolter. (b pol indet le ngan 44christophe louambahp5)

[NGAN67]-Pour avoir une idée des belles affaires de ce service:une infraction constatée sur un grumier (ampoule grillée, grumes mal ficelés) rapporte au service Transports marchandises au moins 400 000 Bongo CFA(b pol indet le ngan 44christophe Louambahp5)

[NGAN68]-Chaque véhicule importé peut produire entre 100000 et un million de Bongo CFA, tout dépend de la marque et des défaillances constatées sur celui-ci. (b pol indet le ngan 44 christophe louambahp5)

[NGAN69]-On cite le cas d'un jeune chef de service, combinant avec une secrétaire, qui est parvenu à se doter d'un parc d'automobiles d'occasion pour le transport péri-urbain (clando).(b pol indet le ngan 44christophe louambahp5)

[NGAN70]-Le ministrouille des Finances, Paul Tounguy, a adressé un courrier à son collègue des spots, le camaradillon Alfred Mabicka. (b pol indet le ngan44 la rédacp5)

[NGAN71]-Dans cette correspondance, le grand argentier a dressé une liste d'une centaine de personnes au moins, proches du ministronnat des Sports (présidents de fédération, directeurs de cabinet, haut fonctionnaire du ministère...) qu'aux Finances on aimerait entendre sur la gestion d'un pactole de 2milliards de Bongo CFA destinés aux activités sportives.(b pol indet le ngan 44la rédacp5)

[NGAN72]-On apprend que 500 millions de Bongo CFA, viennent de disparaître des caisses de la maison. (b pol indet le ngan 44 la rédacp5)

[NGAN73]-Les pauvres ont terminé leur formation, qui devait durer 18 mois, depuis kala kala. (b pol indet le ngan 44la rédacp5)

[NGAN74]-Le délégué de l'institut, le sieur Michel Kenguell, a adressé une liste des parrains potentiels au cabinet du ministrouille. (b pol indet le ngan 44la rédacp5)

[NGAN75]-C'est en 1990, à cause des épidémies du Sida et d'Ebola, que la gouvernementerie, tancée par la communauté internationale, a décidé de mettre en place une politique d'accompagnement des victimes.(b pol indet le ngan 44Wildrine Ogoulatp6)

[NGAN76]-Pas même de quoi se son litre de malamba. (b pol indet le ngan 44HabibBoubendji Papyp6)

[NGAN77]-Le verdict des magistrats a été sans pitié : huit ans d'emprisonnement ferme et 10 millions de BongoCFA d'amende. (b pol indet le ngan 44 Wildrine Ogoulatp6)

[NGAN78]-A quelques jours festivités, on se demande comment la gouvernementerie, qui avait claironné que les premiers travaux seront terminés avant le démarrage des festivités, pourra faire pour que les godasses du khalife général ne prennent un coup de brun.(b pol indet le ngan 44 la rédac p7)

[NGAN79]-Compte tenu de cela ,la soeur Yolande Asselé Ebinda, après sa nomination au ministronnat des Finances comme sous ministrouille, avait promis de doter Masuku des vespasiennes, comme on dit en grand français, au cours d'une des rares visites en terre altogovéenne.(b pol indet le ngan 44la rédac p7)

[NGAN80]-En pleine tournée dans la Ngounié, un confrère caméraman ne s'est pas retenu de dévoiler sa pauvreté à un ministrouille délégué, membre de la délégation. (b pol indet le ngan 44 la rédac p7)

[NGAN81]-D'ailleurs, trouvez-vous normal qu'au moment où les enseignants étrangers font du chantage au ministrouille de l'Education nationale, on en soit à bloquer l'accès à L'ENS aux gabonais sous de fallacieux prétextes? (b pol indet le ngan 44 philippe cyran p8)

[NGAN82]-Ah Boundono wèèèè! (b pol indet le ngan 44philippecyran p8)

[NGAN83]-Mais surtout des gouvernementeries taille-basse et des chefs à col blanc, prébendiers à souhait, qui ont réduit le Gabon à un ersatz de pays et d'Etat rentier (b pol indet le ngan 44philippe cyran p8)

[NGAN84]-Pourtant les autorités gabonaises, dont le chef gouvernementeur Epervier-fatigué (Paulin Obame Nguéma l'avait qualifié de projet de développement consensuel et outil qui nous permettra de rompre avec le pilotage à vue, un véritable projet de société comme nous n'en avons jamais eu. (b pol indet le ngan 44yvette madinina maroundou p8)

[NGAN85]-Pédégistes et alliés disqualifiés, opposants dévalués (b pol indet le ngan 45 philippe cyranp1)

[NGAN86]-Pour un coût global de 52 millions d'euros, c'est à dire 34 109 664 000 Bongo CFA pour le pays hôte!(b pol indet le ngan 45 philippe cyran p1)

[NGAN87]-Il y a des malins, à qui la gouvernementerie a octroyé des permis d'exploration ou d'exploitation pétrolière. (b pol indet le ngan 45 la rédac p2)

[NGAN88]-Or, une fois cette explication fournie aux gouvernementeurs, le même pétroleur repart quelques jours plus tard pomper allègrement son brut.(b pol indet le ngan 45 la rédac p2)

[NGAN89]-En effet, avant la campagne présidentielle de 1998, le khalife général flanqué du ministrouille délégué aux Finances de l'époque, Antoine Yanzele, avaient d'un joyeux et même élan posé le premier caillou de ce grand projet à proximité du quartier Yéné.(b pol indet le ngan 45 michel ngonombilap3)

[NGAN90]-Disons les choses telles qu'elles se présentent : la gouvernementerie considère toujours le sport comme une simple activité ludique, un jeu dans le sens où, dans l'antiquité grecque, pour calmer la colère du peuple, le roi offrait à celui-ci non seulement du pain, mais sur tout des jeux.(b pol indet le ngan 45 virgil meyo p4)

[NGAN91]-Pis le ministrouille Mabicka squatte un studio de deux chambres!(b pol indet le ngan 45 virgil meyo p4)

[NGAN92]-Ainsi les crédits affectés pour le stade et la restauration de l'INJS sont toujours détournés par les ministrouilles(b pol indet le ngan 45 virgil meyo p4)

[NGAN93]-Dernier exemple en date pour ne parler que du football : la Fégafoot a englouti 90 millions de BongoCFA juste pour aller jouer contre les Lionceaux du Sénégal, via le Mali (12 personnes seulement). (b pol indet le ngan 45 virgil meyo p4)

[NGAN94]-Le conseiller du ministrouille est allé jouer le pacha, au point que l'argent n'a pas suffi pour payer les extra.(b pol indet 45 virgil meyo p4)

[NGAN95]-Il paraît qu'il a fallu l'intervention de notre ministrouille là-bas!(b pol indet le ngan 45 virgil meyo p4)

[NGAN96]-Mieux, même le conseiller du ministrouille n'aurait pas payé sa note d'hôtel!(b pol indet le ngan 45 virgil meyop4)

[NGAN97]-Lors du 17 août dernier, le trio Madjesi de la conderie qui n'est jamais en panne d'un coup fumant propose à Mbatpôl d'organiser un méga-dipenda digne des librevillois(b pol indet le ngan 45 théophile anda p4)

[NGAN98]-Qui a bouffé les 6 millions de Bongo CFA? (b pol indet le ngan 45 théophile anda p4)

[NGAN99]-Alors qu'on apprend que pour leur cachet une enveloppe de 6 millions de Bongo CFA est décaissée du budget via le trésor provincial. (b pol indet le ngan 45 théophile anda p4)

[NGAN100]-Le trésor a décaissé 6 millions de Bongo CFA(b pol indet le ngan 45 théophile anda p4)

[NGAN101]-Les populations du département de Ndolou n'oublieront pas de sitôt la célébration du quarantième anniversaire de l'indépendance en raison du cachet particulier donné à l'évènement par l'actuel sous ministrouille aux Affaires étrangères, l'honorable Jean François Ndongou.(b pol indet le ngan 45 mwane ngangep4)

[NGAN102]-On avait déjà attiré l'attention de ce ministrouille (qui se morfond de nostalgie à l'idée de reprendre l'Education nationale) sur le scandale et le bouilla bouilla qui ont eu lieu au concours d'entrée à l'ENASS.(b pol indet le ngan 45 clotaire ongourip5)

[NGAN103]-Puis l'affaire était conclue moyennant 100 000 ou 200 000 Bongo CFA. (b pol indet le ngan 45 clotaire ongourip5)

[NGAN104]-Jean Pierre Lemboumba Lepandou, que Gabao a déjà fait milliardaire quand il trônait au ministronnat des Finances, à l'époque du parti unique (40 millions de Bongo CFA par mois) doit vraiment tout à la générosité d'un certain Omar Bongo (b pol indet le ngan 45 la rédac p7)

[NGAN105]-Pour la première fois, à Libreville-les ordures, le bataillon des sapeurs pompiers a lutté (7/9) contre un incendie particulier : la poubelle géante de Cosmoparck. (b pol indet le ngan 45 la rédac p7)

[NGAN106]-Signalons que l'année dernière déjà, le conseil des ministrouilles avait exhumé une batterie de sanctions contre une certaine presse, qui avait eu le culot de traiter le chef de gouvernementeur de fainéant ...heu de pas très travailleur. (b pol indet le ngan 45 la rédac p8)

[NGAN107]-Trois mois de prison ferme et une amende de 300 000 Bongo CFA (b pol indet le ngan 45 la rédac p8)

[NGAN108]-La situation étant celle-là, on aurait pu croire que l'opposition gabonaise, jadis nourrie aux absinthes des nobles idéaux de la libération des populations gabonaises de l'impéritie et du régime de rapines pédégistes, allait en profiter (b pol indet le ngan 45 la rédac p8)

[NGAN109]-Et va donc réorienter ailleurs les 135 milliards de Bongo céfa qu'il consacre chaque année, à importer la bouffe. (b pol indet le ngan 45 la rédac p8)

[NGAN110]-Foi de Sa Suffisance Mag-Mouss, l'ébouriffant ministrouille d'Etat à l'agriculture.-II-

[NGAN111]-Mais voilà que le premier numéro de ce rendez-vous à ne pas manquer comme le promettait l'improviste communicateur de la maison Mag-Mous a tenu toutes ses promesses.-II-

[NGAN112]-C'est à croire que Bongo l'a rappelé à la gouvernementerie pour se faire hara kiri.-II-

[NGAN113]-Bah, à la gouvernementerie, il a les moyens pour!-II-

[NGAN114]-60 millions de Bongo céfa du contribuable!-II-

[NGAN115]-La gouvernementerie de plus en plus absente (b pol indet le ngan 46philippe cyran p1)

[NGAN116]-Comme si elle était déjà convaincue de sa fin, la gouvernementerie a presque démissionné de ses missions regaliennne.-II-

[NGAN117]-Mais il faut convenir d'une réalité : depuis la tenue de la concertation relative à la révision du code électorale et, surtout, la confiée, non pas à Jacquou comme l'intéressé l'aurait souhaité, mais selon Louigas, la gouvernementerie ne travaille plus.-II-

[NGAN118]-De plus en plus absente, elle a presque démissionné-et la confé de presse du ministrouille porte parole de la gouvernementerie est un aveu qui ne dit pas son nom.-II-

[NGAN119]-Des occasions qui, même si jacquou et sa gouvernementerie en ont fixé les itinéraires, s'annoncent pour le moins aussi glissantes que périlleuses-II-

[NGAN120]-Tout aussi risqué pour la gouvernementerie : les élections locales.-II-

[NGAN121]-D'autres, plus nombreux, voient l'incommensurable chef gouvernemeur céder la 2 décembre-II-

[NGANI22]-Le professeur André Moussavou Mouyama ne serait pas très enchanté de la nomination de certains collaborateurs à l'Université des sciences de la santé (USS), suite au conseil des ministrouilles du lundi 09 septembre 2002. (b pol indet le ngan la rédac 46p2)

[NGANI23]-Chaque document légalisé vaut, pour les talibans gabaolais, 250 Bongo céfa (soit 1000 par document).(-II-)

[NGANI24]-Les ministrouilles passent, les problèmes restent.(b pol indet le ngan wildrine ogoulat 46p3)

[NGANI25]-Il se raconte que le ministrouille qui s'est reconverti à la majorité voudrait relancer cette radio avec le concours du députaillon christian oddou mba, qui comme chacun sait est un grand mécène.(b pol indet le ngan 46 la rédac p3)

[NGANI26]-Mais la maîtresse doit son choix à la voix prépondérante de la soeur Yolande Assélé, sous ministrouille, qui a fait d'elle son attachée d'administration (b pol indet le ngan 46 servais omongolly)

[NGANI27]-Surtout que, malgré les 4 millions de Bongo CFA cadotés par son parti, le Bolide a été incapable de faire le demi-plein de voix à Ekouk(b pol indet le ngan 46 servais Omongolly)

[NGANI28]-Pourtant, de Mpouho Epigat à Ali Bongo, en passant par Magnagaz et Idriss Ngari, ce ne sont pas des ministrouilles à poigne qui ont fait défaut, loin s'en faut. (b pol indet le ngan 46 la rédac p4)

[NGANI29]-Où sont passés les 560 millions de Bongo céfa? (b pol indet le ngan 46 théophile anda p5)

[NGANI30]-Le timbre municipal n'existe plus depuis kala kala. (b pol indet le ngan théophile anda p5)

[NGANI31]-Emile Doumba, alors ministrouille des Finances, et ses boys bondissent dessus pour couper court à ce qui apparaissait à leurs yeux comme une l'embrouille du siècle.-II-

[NGANI32]-C'est une somme de 560 millions de Bongo CFA qu'il lui réclame.-II-

[NGANI33]-L'année dernière, chaque parent avait payé entre 5000 et 6500 Bongo CFA par enfant (b pol indet le ngan 46 steeve kaambap6)

[NGANI34]-Or, les autorités ministronnales avaient, en des temps électoraux, demandé que les frais d'écolage ne dépassent pas 2000 Bongo CFA.-II-

[NGAN135]-Réponse sans pitié du flicailon qui apparemment attendait cette occasion depuis kalakala(b pol indet le ngan 46 la rédac p6)

[NGAN136]-En revanche, on peut affirmer que la rentrée académique ne se fera pas à la date clairoonnée par la gouvernementerie.(b pol indet le ngan 46 la rédac p7)

[NGAN137]-Car la plus grande confusion règne à l'université-omar-des grèves.(b pol indet le ngan la rédac p7)

[NGAN138]-Ainsi, le colonel des Douanes Loucas, soutient infailible du cacique pédégiste, le députaillon Maurice Ikobabendje, n'a pas hésité à arracher les clefs de son véhicule à son neveu nommé conseiller technique de Ndaki.(b pol indet le ngan la rédac p7)

[NGAN139]-Pour abattre un arbre dans cette bourgade, il faut courir aux Eaux et Forêts retirer une quittance de 1500 Bongo CFA. (b pol indet le ngan la rédac p7)

[NGAN140]-C'est alors le très imagitatif délégué des Eaux et Forêts a ouvert son propre cabinet : il fournit lui même ledit plan contre la modique somme de 5000 Bongo CFA-.(b pol indet le ngan la rédac p7)

[NGAN141]-L'agent jean claude Tchoumbangoya en service au cantonnement des Eaux et Forêts de Lastourville percevra -t-il un jour ses 90 00 Bongo CFA de fonds communs du mois de juin 2002? .(b pol indet le ngan la rédac p7)

[NGAN142]-Vincent Moulengui Boukosso, le ministrouille de l'Enseignement supérieur, est sur des charbons ardents.(b pol indet le ngan la rédac p8)

[NGAN143]-Réduite aujourd'hui à essayer à essayer de détourner l'ensemble de la cordée des préoccupations des populations, la gouvernementerie fait semblant de se mettre à la tâche en jouant sur le temps.philippe cyran.(b pol indet le ngan la rédac p8)

[NGAN144]-Si l'on ajoute à cela les amis de la majorité qui, s'ils ne julent pas des difficultés dans lesquelles jacquou s'est mis, n'en ont pas l'air bien chagrinés, c'est dire pour persister dans la métaphore populaire que le chef gouvernementeur et son équipe risquent de dévisser. (b pol indet le ngan la rédac p8-

[NGAN145]-150 millions de Bongo CFA au moins.(b pol indet le ngan la rédac p8)

[NGAN146]-Pour les comptables rigoureux:chaque carrosse a coûté la bagatelle de 30 millions de Bongo céfa.(b pol indet le ngan la rédac p8).

[NGAN147]-Selon la condérie de Libreville et la gouvernementerie, ce genre d'inconvénient relevait du mauvais esprit des SGA, Sanivit, Antigone, etc, qui avaient pris un

malin plaisir d'arrêter le ramassage des ordures chaque fois que l'Etat accusait un petit retard de paiement.(b pol indet le ngan Leslie ann ada 47p1)

[NGAN148]-On apprend qu'une ménagère, employée au dessus de tout soupçon, aurait soustrait 20 millions de Bongo céfa dans les appartements présidentiels du cinquième étage (b pol indet le ngan la rédac p1)

[NGAN149]-Sans jamais avouer aux enquêteurs où elle avait planqué les 20 millions de Bongo céfa(b pol indet le ngan la rédac p1)

[NGAN150]-Une mbaphile bon teint arrivé troisième lors des législatives de décembre 2001.(b pol indet le ngan 47 la rédac p2)

[NGAN151]-On va donc assister à un marchandage entre rassembleurs et pédégistes-(b pol indet le ngan la rédac p1)

[NGAN152]-Pendant que tous les autres participants se faisaient transporter en bus commun de leurs hôtels à la salle des conférences, les sujets du khalife général eux, sont arrivés à bord de véhicules de marque Mercedes dernier cri, et dont la location a coûté au bas mot 200 millions de Bongo céfa-(b pol indet le ngan la rédac p1)

[NGAN153]-Parfait Doukakas a déclamé une prose sans pitié contre la gouvernementerie qui entretient la médiocrité à l'UOB(b pol indet le ngan la rédac p1)-

[NGAN154]-Ca, ce n'est pas le verre de musungu de nos gouverneurs(b pol indet le ngan la rédac p1)-

[NGAN155]-Si l'on peut déplorer la tournure qu'a prise l'affaire et la détermination du président Thomas Reste Nkoulou dans sa réponse au ministrouille, en revanche il y a lieu de faire remarquer au chef du département des Sports l'amateurisme et le parti pris avec lesquels la direction des sports gère les dossiers fédéraux, maux qui sont à l'origine des crises entre la tutelle et les fédérations. (b pol indet le ngan cornélia eliane ondop3)

[NGAN156]-C'est dire qu'il ne faut pas qu'ADB se laisse embobiner par des plans rantanplan qu'on montre à chaque ministrouille mais qui ne sont que prétexte pour gagner du temps à se la couler douce à la tête de l'Agence sans pouvoir justifier, sur le plan du travail, ce traitement.(cornélia éliane ondo

[NGAN157]-Tu as eu ôôô (b pol indet le ngan la rédac p3)

[NGAN158]-Pierre Mamboundou, l'irréductible pourfendeur du régime bongomarien et seul opposant qui résiste encore aux sirènes du palais de la Refondation, pourrait étrener l'abacost de sénateur au terme des locales de mi-décembrep4virgil meyo

[NGANI159]-C'est ainsi qu'à trois ou quatre exceptions près, tous les conseils municipaux et départementaux sont contrôlés par des pédégistes, dont pourtant l'élection a été obtenue grâce au soutien des élus municipaux de ces partis. (b pol indet yvette madinina maroundoup4)

[NGANI160]-A, (sic) plus d'expérience et une meilleure organisation, les candidats pédégistes sont avantagés; de sorte que là où ils ratent le coche, ils viennent au moins en deuxième position(b pol indet le ngan 47 yvette madinina maroundoup4)

[NGANI161]-Il ne reste plus aux autres, s'ils ne veulent pas que le poste revienne à l'opposition, qu'à voter pour le pédégiste à la tête du conseil municipal du conseil départemental ou au Sénat (yvette madinina p4)

[NGANI162]-De surcroît, quelques fossiles comme Bonjean Ondo, voire son frère hilaire, perturbent le sommeil d'omar en sollicitant son onction pour la mairie, de sorte que essono mengue devienne ministrouille. (la rédac p4)

[NGANI163]-Auquel cas alors l'adversaire du Martin-pêcheur de la gouvernementerie aux dernières législatives s'emparerait alors de la mairie d'Oyem et la cogérerait avec les proches du capiste René Ndemezoobiang (la rédac p4)

[NGANI164]-Tout le monde se souvient encore du ramdam qu'avait suscité, auprès des PME gabaolaises agréées et de nombreux gabaolais un tant soit un peu patriotes, la fumeuse décision du ministrouille de l'Equipement et la Construction, Egide Béton Simangoye, d'attribuer d'autorité les marchés des universités et grandes écoles aux majors (SOCOFI et SOCOBA)(Freddy richelieu mughèle p5)

[NGANI165]-Les frais de scolarité mensuels sont fixés à 30 000 Bongo céfa minimum (freddy richelieu p5)

[NGANI166]-Le cabinet du condé de Libreville compte plus d'une quarantaine de personnes et coûte au trésor municipal quelque 14 432 170 de Bongo céfa /mois(la rédacp5)

[NGANI167]-Bouderie en sourdine des hommes parce qu'il paraît que depuis kala kala le camp n'avait plus jamais été débroussaillé (la rédac p7)

[NGANI168]-On parle de 120 000 Bongocéfa annuel/par enfant pour la simple carte scolaire(la rédac p8)

[NGANI169]-Là où on a fini comprendre, c'est quand on nous a dévoilé le montant de la cagnotte annuelle proposée à SOVOG pour nous épargner des ordures : 6millions de Bongo céfa (leslie annada p8)

[NGANI170]-On a consacré la plus grande partie d'un conseil des ministrouilles pour débattre de l'ordure ménagère.-II-

[NGANI171]-Si l'on connaissait jusqu'au menu détail la propension de son comique président à la ruse et à l'alimentaire, en revanche, on se demandait toujours jusqu'à quand Sa Suffisance Mag-Mouss allait continuer son numéro d'équilibrisme provincialisant (la rédac p8)

[NGANI172]-1000 Bongocéfa (la rédacp8)

[NGANI173]-En plus des 40200,45000 et 49 000 Bongo céfa, que les parents des parturientes doivent déboursier pour bénéficier d'une luxueuse chambre des maternités(A,B,et C).(la rédac p 8)

[NGANI174]-On aimerait savoir si c'est avec cette cagnotte que Faustin Boukoubi, ministrouille de la santé, entend laver l'image de mouroir de son CHL .(la rédacp8)

[NGANI175]-On parle d'un coussin de plus d'un milliard de Bongocéfa volatisé du Trésor public(le ngan 48 steeve kaambah p1)

[NGANI176]-Dès lors, le maestro pouvait jubiler : il avait les deux pouvoirs dans le dos du chef et décaisser le Bongo céfa-II-

[NGANI177]-Le président de la République agacé, aurait très bien pu refuser de répondre à cette question et renvoyer les journaloux vers le chef gouvernementeur, le problème relevant de la gouvernementerie (horace ndzondzi p8)

[NGANI178]-Les ministrouilles du Commerce, des Finances et de l'Agriculture se tirent dessus publiquement, en utilisant la presse.-II-

[NGANI179]-Saisie par le PSD pour se prononcer sur son positionnement politique, la Cour Constitutionnelle a décrété la formation de sa Suffisance Mag-Mouss parti d'opposition radicale(la rédac)

[NGANI180]- Peine perdue, après s'être défroqué, Mbapôl vient de se renier à l'ouverture de la concertation de la classe politique, en déclarant appartenir à la majorité bongomarienne. (b pol indet no 43 la rédacp2)

[NGANI181]- Les histoires du mbandja. (b pol indet no 43 la rédacp6)

[NGANI182]-pol'ethique. (b pol indet no 43 la rédacp6)

[SCRIBOU1]-Car ce Gbagbo-là est un spécimen rare, une espèce d'hommes pourritiques dont la Côte d'Ivoire a, seule, le monopole de la fabrication. (le scribou érik lacourt p 1)

[SCRIBOU2]-Brigandage ifouratique à Gabao(le scribou érik lacourt p1)

[SCRIBOU3]-Notamment au sein de la faune pol'tik du pays, précisément de l'Estuaire (b pol indet le scribou082 armel tyta p2)

[SCRIBOU5]-Super poumon économique du Décagone en raison des activités industrielles, portuaires et commerciales qui y sont menées, la commune d'Owendo attise les convoitises, aiguise et entretient (quand elle ne les crée pas carrément) les appetits ifouratiques chez de nombreux compatriotes.(le scribou)

[SCRIBOU6]-C'est dans cette ambiance qu'on raconte que les pédégistes sont les champions de la discorde à Owendo, où l'on note déjà que les camarades ne se font plus bisou-bisou depuis la mort du maire Nzaou(le scribou)

[SCRIBOU7]-Autant dire que si les pédégistes ne s'organisent pas autrement, ils peuvent dire adieu à la gestion de cette bombonne ifouratique(le scribou)

[SCRIBOU8]-Ce qui permettrait, in fine, à Mba Abessole (surtout) de continuer à faire le ngounda ngounda sur l'échiquier pourritique national, convivialité et majorité présidentielle obligent(le scribou)

[SCRIBOU9]-Mais le bouya bouya ne s'arrête pas là. (le scribou)

[SCRIBOU10]-En effet, pendant que pédégistes, tortues et coupeurs de bois sec jouent à se faire peur, d'autres formations pol'tik ou, groupement politiques s'organisent en catimini, dans la perspective d'être, divine surprise, le probable troisième larron.(le scribou)

[SCRIBOU11]-Vagabondage pol'tik à Gabao(le scribou p.2césar Angabô)

[SCRIBOU12]-D'après les kongosseurs, il paraît que ces derniers se seraient arrêtés dans ce bar pour siffler une bière entre camaradillons, avant de continuer sur Mimongo (théophile moure p3)

[SCRIBOU13]-Après vous allez encore faire la bouche (le scribou la rédac p3)

[SCRIBOU14]-Bref, plus que des discours, les résultats de l'évaluation faite actuellement sur une probable bonne gouvernance sous notre soleil agnangoulé prouvent (croisons les doigts), ce que tout le monde soupçonne à haute voix. (le scribou a t p4)

[SCRIBOU15]-Que dire du fameux rapport conçu après une mise de contrôle du Sénat à travers le pays, si ce n'est que nos compatriotes sont très fortiches quand il s'agit de détourner le miang? (le scribou)

[SCRIBOU17]-Alors que les hommes pourritiques font le ngounda ngounda lors des grand-messes nationales ou sous-régionales, les enfants esclaves continuent de souffrir le

martyr, eux qui nous vendent banane douce, sachets d'arachide, tricots et autres alokos.(le scribou germain lendoye p4)

[SCRIBOU18]-Ah, ce kongossa!(le scribou la rédac p5)

[SCRIBOU19]-Cela avait été au centre des vives inquiétudes chez les populations de Massanga et Mékok : la fête (de l'indépendance) finie, est ce qu'on verrait encore un engin pour achever les chantiers qui ne l'étaient pas à la date du dipenda? (le scribou la rédac p5)

[SCRIBOU20]-Nos autorités s'étaient fait fort de les rassurer: une enveloppe a été dégagee, tant qu'elle n'a pas été épuisée, les travaux continuent, pourquoi pas jusqu'à la bonané, qu'on avait dit grossomodo. (le scribou la rédac p5)

[SCRIBOU21]-Heureusement, Makaya sait ce qu'il dit, surtout après notre d'avant le dipenda(sic)(le scribou la rédac p 5)

[SCRIBOU22]-Les ploucs de la Ripou(x)blique(le scribou cédrick ongoualap6)

[SCRIBOU23]-Ah, ces ploucs de la Ripou(x)blique.(le scribou cédrick ongouala p6)

[SCRIBOU24]-Un jour, comme à son habitude, un jeune compatriote, qui n'a rien d'un kongosseur, accompagne son tonton à l'aéroport, flanqué du propre fils à tonton(la rédacp7)

[SCRIBOU25]-Sur ce, le fils à tonton hèle un taxi, s'y engouffre, avant de fondre dans Libreville-les intrigues. (le scribou cédrick ongouala p6)

[SCRIBOU26]-A l'heure du vol, le tonton remet un paquet d'ifouras au doux neveu, puis grimpe dans le coucou, l'air très heureux. (le scribou cédrick ongouala p6)

[SCRIBOU27]-Resté seul dans le hall de l'aéroport, le neveu n'en revient pas : on lui adonné beaucoup d'ifouras. (le scribou cédrick ongouala p6)

[SCRIBOU28]-Quand on voit les gens comme les ba presidents les ba ministres les ba chefs d'entreprises les ba ...les ba les ba merdes nous fouiller le cul? (le scribou pahép7)

[SCRIBOU29]-Wêê!(le scribou gilles caillantp8)

[SCRIBOU30]-Les conciliabules familiaux terminés, et au moment où les choses semblaient être rentrées dans l'ordre, voilà qu'un kongosseur est allé faire la longue bouche au desk de notre confrère. (le scribou gilles caillant p8)

[SCRIBOU31]-Un kongosseur tellement intéressé qu'il a même oublié d'effacer les traces de son passage(le scribou gilles caillant p8)

[SCRIBOU32]-Pire : quand on sait qu'un député est dorénavant un grand électeur, ne serait-il pas suicidaire pour certains candidats au Sénat d'entretenir le mauvais climat né du kongossa d'un irresponsable (sic)?(le scribou gilles caillant p8)

[SCRIBOU33]-Tu peux supporter les ba rats, grèves, poubelle, injures? (muna 083p1)

[SCRIBOU34]-Surtout qu'à la faveur de ces festivités, c'est la coquette somme de 25 milliards d'ifouras que va bénéficier le Moyen-Ogoué pour la consolidation des bases de son développement en vue d'une amélioration significative des conditions de vie et de travail de ses populations. (le scribou r o d'ap2)

[SCRIBOU35]-Les longues bouches ont encore trouvé à dire!(le scribou cédring ongoualap2)

[SCRIBOU36]-Depuis, le kongossa fait des ravages(le scribou cédring ongouala p2)

[SCRIBOU37]-Cela d'autant plus que trop de kongossa alimente les conversations,un

[SCRIBOU39]-Dans le bouya bouya qui est de rigueur, certains pétaradent, jaloux.(le scribou armel tyta p3) kongossa qui, on l'aura compris, tourne en défaveur de Raymond Placide Ndong Méyo, le sous-maire sortant.(le scribou cédring ongouala p 2)

[SCRIBOU38]-A tare Zamôôô!(le scribou cédring ongouala p2)

[SCRIBOU40]-Kanguée!(le scribou armel tyta p3)

[SCRIBOU41]-Hi!hi! kongossa pour kongossa, on raconte que les deux tourtereaux auraient roulé sur des roses pendant un bon moment, ce qui a eu pour effet d'endormir la vigilance du pôvre homme(le scribou hans nzinzip4)

[SCRIBOU42]-Le reste n'étant que kongossa, verbiage de perroquet, masturbation intellectuelle, diversion voire dérision.(le scribou armel tyta p5)

[SCRIBOU43]-C'est le kongossa qui va tuer le gabonais(le scribou muna p6)

[SCRIBOU44]-Après les kongosseurs reprennent leurs violons pour raconter n'importe quoi.(le scribou-muna p6)

[SCRIBOU45]-Au lieu de faire payer des taxes élevées aux chauffeurs de clandos, pourquoi la mairie de Libreville n'a toujours pas réglé le problème des feux tricolores de Nzenzeng Ayong? (le scribou-la rédac p7)

[SCRIBOU46]-Quand on sait que ces pédégistes sont radins, même avec eux-mêmes, parions que cette nouvelle disposition aura au moins l'avantage de décourager les fanfarons (le scribou yahn anges alwèzap8)

[SCRIBOU47]-Car le kongosseur a tout à fait raison. (le scribou Régine Omalet d'Antompindi p8)

[SCRIBOU48]-scandale ifouratique à Mounana (le scribou 84 gilles caillant p1)

[SCRIBOU49]-Intrigues pourriticiennes à hautes doses (le scribou gilles caillan 084 p1)

[SCRIBOU50]-Notamment à Libreville-les-intrigues où, sous le manteau, le document passerait de mains en mains(le scribou-gilles caillan 084p1)

[SCRIBOU51]-Dans certains salons feutrés, le kongossa fait des ravages. (le scribou gilles caillan 084p1)

[SCRIBOU52]-Ce qui aurait permis à ses auteurs de bénéficier du soutien matériel et ifouratique de généreux donateurs aux cheveux crépus (le scribou-gilles caillan 084p 1)

[SCRIBOU53]-Pour comprendre le coup forain qui se préparerait, suivons le kongossa d'un grand type (le scribou gilles caillan 084 p1)

[SCRIBOU54]-Scandale ifouratique à Mounana(le scribou-gilles caillan 084p1)

[SCRIBOU55]-Contraint de trahir le gouverneur, c'est le maire de Makokou qui a annoncé les couleurs, en révélant à la délégation ministérielle qu'au nombre des raisons de la bouderie makoviste, il y avait l'épineux dossier de la construction de la prison de Makokou, jadis estimé à 350 millions, mais qui caracolerait actuellement à...un milliard 380 millions d'ifouras! (le scribou084 gilles caillantp2)

[SCRIBOU56]-effervescence pédégiste à Mayumba(le scribou 084cédrick Ongoualap2)

[SCRIBOU57]-On raconte, par exemple, qu'au sortir des locales de 1996, les autochtones de la ville auraient sommé Yaye de ne plus rempiler en 2002 (le scribou 084 cédrick ongouala p2)

[SCRIBOU58]-Ainsi donc le très spécial conseiller du condé de Libreville-les-passe-droits goûte, enfin, aux délices de Gros Bouquet, une maison d'arrêt qui est loin d'être un club Med, même de seconde zone. (le scribou 084g l p3)

[SCRIBOU59]-D'après les kongosseurs, le toubab menacerait de parler des choses et d'autres, dans le but inavoué d'écorner durablement l'image du citoyen. (le scribou084G.Lp3)

[SCRIBOU60]-Maintenant que le PDG l'a officiellement désigné, lui, le miraculé de 2002(composition de la Ntoutoumerie2), on devra s'attendre à ce qu'Eyegehé Ndong nous rabâche les oreilles avec son unique disque rayé.(le scribou 084 rose d'aurore p3)

[SCRIBOU61]-Kongossa d'une camarade.(le scribou 084 erik lacourtp4)

[SCRIBOU62]-Ça va barder au sixième étage du siège pédégiste...(le scribou 084 érik lacourt p4)

[SCRIBOU63]-Curieuse ambiance que celle qui régnerait présentement au sein de la famille d'un grand type du Décagone, depuis que la moitié du frangin du pont en question a décidé de taper abana, en allant se vautrer les bras puissants d'un jeune homme (sic) (le scribou 084rose d'aurorep7)

[SCRIBOU65]-Formel, le kongossa raconte que l'orgueil familial est en berne, la joie de vivre avec. (le scribou 084 rose d'aurore p7)

[SCRIBOU66]-Kongossa d'un déçu. (le scribou 084-la rédac p7)

[SCRIBOU67]-Très remonté, le kongossa insiste. (le scribou 084 la rédac p7)

[SCRIBOU68]-Les pédégistes sont comme cela. (le scribou 084 la rédac p7)

[SCRIBOU69]-Voilà un jaloux qui a quelque chose contre les fêtes pédégistes. (le scribou 084 la rédac p7)

[SCRIBOU70]-Ah, louboua!(le scribou 084 la rédac p7)

[SCRIBOU71]-Encore un kongossa. (le scribou 084 gilles caillantp8)

[SCRIBOU72]-Kongossa. (le scribou 084 gilles caillantp8)

[SCRIBOU73]-Le Kongossa est formel. (le scribou 084 la rédacp8)

[SCRIBOU74]-Tchoouuô!(le scribou 084 la rédac p8)

[SCRIBOU76]-Tenez : le 29 octobre dernier, Michel Menga, un des nombreux sous secrétaires généraux du parti des masses, a eu toutes les peines du monde pour diriger la réunion de constitution des listes pédégistes dans le quatrième arrondissement de Libreville, car le Vicomte a sévi.(le scribou 084 G.Lp8)

[SCRIBOU77]-Tonnerre enlève son corps(le scribou cédril ongouala085 p1)

[SCRIBOU78]-Je ne suis plus là ooo...!(le scribou 85 muna p1)

[SCRIBOU79]-Kongossa d'une mauvaise langue. (le scribou 85 érik lacourt p2)

[SCRIBOU80]-Donc, les 24 et 25 septembre 2002, ce sont 31 factures et mandats, d'un montant global estimé à treize millions sept cent dix mille (13 710 000 ifouras qui sont établis et signés, prestement, par les trois compères (cf. LS n 84 du 2/10) (sic).(le scribou gilles caillan 85 p2)

[SCRIBOU81]-C'est dans cette ambiance que la répartition des engagements est définie de la manière suivante, entre quatre fournisseurs : deux(2) mandats pour un montant total de sept cent cinquante mille (750 000) ifouras portant les numéros 335/2002 et 336/2002, établis au nom de Gabon Service BP83 Moanda, Tel 66 15 57 (le scribou gilles caillant 085p 2))

[SCRIBOU82]-Mercredi dernier, Libreville ressemblait à ce qu'elle a toujours été : un gros village dont la particularité est de compter un bistrot tous les deux cent mètres, selon un kongosseur jaloux de la réputation de la capitale gabonaise (le scribou 085 rose d'aurore p2)

[SCRIBOU83]-Car cela fait un sacré temps que l'ex pégéliste lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme (le scribou 085 rose d'aurore p2)

[SCRIBOU84]-Nommé en février 1990 ministre des Affaires sociales dans le très éphémère dernier gouvernement de Léon Mébiame Mba, qui n'a jamais gouverné(sic), Yaye est ensuite expédié, en avril de la même année, au poste de ministre de l'Administration territoriale, dans un gouvernement de transition dirigé par un futur Doungourou, qui débutera Cam-la sape, puis Cam-la bavure avant de finir Oyé Mba Trois fois rien(resic). (le scribou 085 rose d'aurore p5)

[SCRIBOU85]-C'était la sulfureuse époque de l'apprentissage démoncratique. (le scribou 085 rose d'aurore p 5)

[SCRIBOU86]-Reconduit à l'administration territoriale après les législatives historiques de septembre octobre 1990, yaye sera le premier à annoncer lors de la présidentielle de décembre 1993 la victoire d'Omar avant même que les résultats (pourtant favorables à, son champion) ne soient dépouillés dans leur ensemble. (le scribou 085 rose d'aurore p5)

[SCRIBOU87]-Et comme Omar n'oublie pas ceux qui font dans l'excès de zèle, Yaye est bombardé ministre de l'Intérieur, pour sévices rendus à la démocratie naissante (le scribou 085 rose d'aurore p5)

[SCRIBOU88]-Fort heureusement, les Accords de Paris (ou du PK5, c'est selon!) viendront doucher l'enthousiasme de ce compatriote qui, au terme de moult calculs pol'tik, est rétrogradé au poste de...ministre des Transport. (le scribou 085 rose d'aurore p5)

[SCRIBOU89]-Bien lui prend, puisqu'en 1995, Ya Mboumbou retrouve son poste de ministre de l'Intérieur, mais cette fois avec le grade de Ministre d'Etat. (le scribou 085 rose d'aurore p5)

[SCRIBOU90]-Candidat à Ndindi (députation), puis à Mayumba (mairie), Yaye collectionne les victoires et est, de facto, confirmé dans son marigot de l'Intérieur (le scribou 085 rose d'aurore p5)

[SCRIBOU91]-Obé réélu, Yaye est reconduit dans ses fonctions, dans un gouvernement de coma dirigé par le comateux en chef, son Excellence Jacky-Mille-Encyclopédies. (le scribou 085 rose d'aurore p5)

[SCRIBOU92]-Dans les quartiers de Libreville-le-kongossa, on n'hésite plus à dire que Yaye a été conduit dans une voie de garage(le scribou 085 rose d'aurore p5)

[SCRIBOU93]-N'importe quoi, quand on se souvient que Yaye n'est pas ...n'importe qui.(le scribou 085 rose d'aurore p5)

[SCRIBOU94]-Ce n'est pas tout, puisque Yaye ne sera jamais de nous étonner, en plus d'être un chaud supporter de la presse, même celle qui le dessine (sic)(le scribou 085 rose d'aurore p5)

[SCRIBOU95]-Et pour clore cet envers du décor, découvrons Yaye dans sa version chrétienne.(le scribou 085 rose d'aurore p5)

[SCRIBOU96]-Alors, kongosseurs, dites encore que Yaye est dans une voie de garage...jaloux va!(le scribou 085 rose d'aurore p5)

[SCRIBOU97]-Brigandage ifouratique à Gabao.(le scribou 085 érik lacourt p7)

[SCRIBOU98]-Adiéé!(le scribou 085la rédacp8)

[SCRIBOU99]-Calculs pol'ticiens ? (le scribou 085 érik lacourt p2)

[SCRIBOU100]-Car cela fait un sacré temps que l'ex pégéliste lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme. (le scribou 085 Rose d'Aurore p2)

[SCRIBOU101]-Comme lundi dernier (21 octobre), quand à cause d'une pluie diluvienne tombée au petit matin, les administrés de Ngongongo se sont réveillés les pieds nus dans la flotte. (le scribou 083 Régine Omalet d'Antompindi p8)

[SCRIBOU102] kongossa pour kongossa, on raconte que les deux tourtereaux auraient roulé sur des roses pendant un bon moment, ce qui a eu pour effet d'endormir la vigilance du pôvre homme. (le scribou 083 Régine Omalet d'Antompindi p4)

[SCRIBOU103] Radio-télé bidon sous haute surveillance militaire ?(le scribou 083 Régine Omalet d'Antompindi p4)

[SCRIBOU104] Depuis qu'une ténébreuse affaire de vol de poste téléviseur a fait jaser plus d'un taquine micro à la RTG 1, le moral des hommes et femmes qui y sévissent est vilain fixe. (le scribou 083 Régine Omalet d'Antompindi p4)

[JOUR1]-Akié et nous même? (le jour7 Mbwand Dwi Tambisip13)

[JOUR2]-Le nganga lui confie une potion à verser dans les mets de M.Laurent Kopra pour le dompter(le jour 8Mbwand Dwi Tambisip12)

[JOUR3]-Au fil des jours, les parents de M.Laurent Kopra constatant de grands changements dans son comportement l'invitent lui à s'initier au bwiti afin de trouver des explications à cela(le jour 8 Mbwand Dwi Tambisip12)

[JOUR4]-Alerte à la chikwangué!(le jour 8 Hugues Kopesp12)

[JOUR5]-Et pour ne pas avoir à bouffer tous les jours de la pomme de terre, l'aliment national des Belges, l'intendance de la famille présidentielle a cru bon de leur préparer un bon paquet de chikwangués (manioc cuit en paquet) (le jour 8 Hugues Kopes p12)

[JOUR6]-Pas n'importe quelle qualité de chikwangués, mais bien le ntesa, un genre produit uniquement dans la province du Bas-Zaïre. (le jour 8 Hugues Kopes p12)

[JOUR7]-Le ntesa, fait pour se conserver longtemps, a la forme cylindrique et s'apparente beaucoup, par la couleur de ses feuilles et sa forme, à la grenade que viendra l'insolite à l'aéroport bruxellois de Zaventen(le jour 8 Hugues Kopes p12)

[JOUR8]-En effet, alors que les bagages des passagers défilaient sur le tapis roulant au hall de débarquement, trois chikwangués s'échappent du carton éventré et roulent au sol...les policiers belges présents à Zaventen, vigilants mais aussi ignorants de la cuisine africaine, prennent ces trois chikwangués pour des grenades.(le jour 8 Hugues Kopes p12)

[JOUR9]-Tchoouoos(le jour 8 arthur mbeng p 13)

[JOUR10]-chouôôôôô!(le jour 8 arthur mbengp13)

[JOUR11]-Les choses de mon corps!(le jour 8 arthur mbeng p13)

[JOUR12]-Tchouooo(le jour 8 arthur mbengp13)

[JOUR12]-Tchouooo(le jour 8 arthur mbengp13)

[JOUR13]-Afrique : les clandos se forgent un destin(le jour 9 la rédac p1)

[JOUR14]-Les taxis clandestins, communément appelés clandos dans quelques pays africains, ont fini par acquérir droit de cité(le jour 9 la rédac p1)

[JOUR15]-Les clandos de Roissy.(le jour9Abdoulaye Ndiayep2)

[JOUR16]-L'idée que j'avais envisagée au départ, à savoir clandoter une place dans une voiture particulière venue chercher un voyageur, s'envola. (le jour9 Abdoulaye Ndiaye p2)

[JOUR17]-La voiture ne paie pas de mine, mais elle est bien meilleure santé que certains clandos africains de ma connaissance. (le jour 9Abdoulaye Ndiayep2)

[JOUR18]-En cours de route, j'entreprends de tirer les vers du nez à mon chauffeur, car je n'avais jamais soupçonné que des taxis clandos puissent exister à Paris. (le jour9 Abdoulaye Ndiayep2)

[JOUR19]-Maxime, c'était son nom, m'expliqua son truc, il était congolais de RDC et conduisait un clando pour arrondir ses fins du mois puisqu'il avait déjà un autre travail à mi-temps le jour.(le jour 9 Abdoulaye Ndiayep2)

[JOUR20]-Les clandos de Roissy ont de beaux jours devant eux.(le jour 9 Abdoulaye Ndiaye p2)

[JOUR21]-L'épopée fantastique des clandos.(le jour 9 anthony kayne p2)

[JOUR22]-Les taxis informels, communément appelés clandos, ont fait leur apparition à Libreville au début des années 90.(le jour 9 anthony kayne p2))

[JOUR23]-La nécessité des clandos à Libreville (capitale du Gabon) a résulté d'un déséquilibre entre l'accroissement exponentielle de la population urbaine et les capacités de transport offertes à la fois par les bus de la Société Gabonaise de Transport (Sogatra), opérateur public, et le contingent de taxi et taxis-bus (transporteurs privés) en activité.(le jour 9anthony kayne p2)

[JOUR24]-Il est donc apparu, par rapport au nombre de la population (plus de quatre cent mille habitants), un déficit de moyens de transport urbain, que les clandos ont eu pour vocation de combler.(le jour 9 anthony kayne p2)

[JOUR25]-Se sentant asphyxiés par une hypertrophie fiscale, à laquelle s'ajoutaient les rackets policiers quotidiens, ils ont trouvé le salut dans l'informel : le clando (le jour 9 anthony kayne p2)

[JOUR26]-Cependant, grand inconvénient du clando : le confort et la sécurité approximatifs offerts au passager. (le jour 9 anthony kayne p2)

[JOUR27]-L'exemple le plus patent est celui d'un général d'armée en activité, qui reconvertit en clandos des véhicules réformés de son unité.(le jour 9 anthony kayne p2)

[JOUR28]-Mais le fait le plus significatif est sans doute la transformation sur la Nationale1, pendant les week-end, des véhicules de l'Etat en clandos par des agents peu scrupuleux.(le jour 9 anthony kayne p2)

[JOUR29]-Rien qu'à Conakry, les clandos (c'est la même appellation qu'au Gabon) règnent sur tous les espaces : hôtels, restaurants, night clubs et simples maquis des quartiers populaires.(le jour 9ben daouda sylla p8)

[JOUR30]-Pendant ce temps, le conducteur de clando, n'est tenu qu'au versement journalier de l'ordre de cinq à dix mille francs cfa au propriétaire de la voiture.(le jour 9 ben daouda sylla p8)

[JOUR31]-Mieux, ils clandos se sont donnés le droit de quadriller tous les espaces, grâce notamment à un lobbying assez puissant orchestré par des structures fantômes. (le jour 9 ben daouda sylla p8)

[JOUR32]-Des beaux jours en perspective pour les clandos en République de Guinée(le jour 9 ben daouda sylla p9)

[JOUR33]-Gabon : l'épopée fantastique des clandos. (le jour 9 antony kayne P8)

[JOUR34]-De tous ces frais, les clandos n'étaient assujettis à aucun jusqu'à il y a peu(le jour 9 anthony kayne p8)

[JOUR35]-Depuis peu les clandos sont sortis. (le jour 9 anthony kayne p8)

[JOUR36]-Ils crieront sans doute plus fort dans les prochains jours car, depuis le mois d'août 2002, les clandos ont acquis une existence quasi légale, sur décision de la société internationale business africa(iba)(le jour 9 anthony kayne p8)

[JOUR37]-Chargée du recouvrement des taxes pour le compte de l'hôtel de ville de Libreville, IBA a institué, en accord avec le maire de la capitale, à en croire M.Jean. Ntoutoume Ngoua, son directeur général, une taxe journalière de mille francs cfa sur le dos des clandos... discrète arnaque privant les clandos, sur l'année, de plus de trois cent mille francs cfa(le jour 9 anthony kayne p8)

[JOUR38]-Toi même, tu l'as dit : si je ne kangue pas en pleine action, je n'ai pas la preuve qu'elle donne ses fesses au libanais de la Pharmacie de la Forêt vierge!(le jour 9 arthur mbeng p13)

[JOUR39]-Tchouooo(le jour 9 arthur mbeng p13)

[JOUR40]-Tout ça parce qu'un madjango a voulu gagner lui seul!(le jour 9 arthur mbeng p13)

[JOUR41]-Quand les gens vont encore squatter, on va dire oh, voilà oh! (le jour 9 arthur mbeng p13)

[JOUR42]-Que la chair de poule oh!!!(le jour 10 mbwand dwi tambisip12)

[JOUR43]-Mwana mboka! (le jour 10 mbwand dwi tambisip12)

[JOUR44]-Ils sont saouls; ils ont bu le Mwana Mboka, fait le petit.(le jour 10 mbwand dwi tambisi p12)

[JOUR45]-Le Mwana Mboka, littéralement Enfant du Pays en français est le nom donné au vin de manioc local, réputé très fort(le jour 10 mbwand dwi tambisi p12)

[JOUR46]-Arrivé au quartier Allarmitang, Paul Ikobandja décide de se faire servir un plat local arrosé de Mwana Mboka, tout heureux de retrouver dans un petit restaurant d'anciens condisciples du Lycée d'Etat de Makokou, parmi lesquels Adrien Bouanga, un garçon vili.(le jour 10 mbwand dwi tambisi p12)

[JOUR47]-Avant, on disait que les gabonais étaient des koudous vilains (le jour11 arthur mbengp13)

[JOUR48]-Mais c'est parce que toi, tu restes seulement dans ton mapane; tu ne vas jamais en ville!(le jour11 arthur mbeng 11p13)

[JOUR49]-Tchoouoo!(le jour 11 arthur mbeng p13)

[JOUR50]-Tchouooo, Ndeko!(le jour 11 arthur mbeng p13)

[JOUR51]-Tchouooo!(le jour 11 arthur mbeng p 13)

[JOUR52]-Rien!Disparue!Abana!(le jour 11 arthur mbeng p13)

[JOUR53]-Akié!(le jour 11 arthur mbeng p13)

[NAT1]-Une fois sortis de cette zone, l'espoir renaît, les passagers ouvrent enfin leurs grandes bouches(la nat13 jean lendoye p1)

[NAT2]-Moukabe na Moabi Base Nongue Ndilou Doungounga. Traduction : Mokabé et Moabi sont en conflit, la ligne de démarcation est à Doungounga. (la nat 13 jean français mapangoup9)

[NAT3]-Les trois agents (dames) qui gèrent ce service sont la cible des dix roues (femmes en grossesse) qui viennent pour leurs visites.(la nat14solange kombilap1)

[NAT4]-Après cette période il faut les voir comme des malheureux prendre les maquis et les mapani pour se rendre au job, se ridiculiser ou se prostituer moralement et financièrement pour tenter de tenir jusqu'à la fin du mois.(la nat14 inès ndombip9)

[NAT5]-De retour chez elle, elle tint à informer son mari de l'issue de sa rencontre avec le nganga (la nat 15bemoun pedy p8)

[NAT5] Au Gabon, les terroristes n'auraient pas obtenu de manuels de pilotage, ils auraient eu à payer une homeza (Regab) pour les obtenir. (la nat 15La Rédaction p9)

[NAT6] On pourra dire de manière aussi simple que notre pays et plus singulièrement la capitale Libreville évolue à demie-tinte ; d'un côté un bord de mer riche en palace et grands immeubles où habitent ceux que l'on appelle communément les grands hommes de ce pays et de l'autre les mapanes où résident les makayas côtoyant moustiques, tas d'ordures et surtout vivant en parfaite harmonie avec des colonies de rats que d'aucun ont fini par apprivoiser. (la nat 14La Rédaction p4)

[NAT7] Après cette période il faut les voir comme des malheureux prendre les maquis et les mapani pour se rendre au job, se ridiculiser ou se prostituer moralement et financièrement pour tenter de tenir jusqu'à la fin du mois. (la nat 14La Rédaction p9)

[NAT8]Le fait que de plus en plus d'élèves comptent d'abord et avant tout sur la perspective des carreaux ou fuites émanant d'un vendu ou corrompu de l'office du baccalauréat du vieux Gannier, avant l'examen. (la nat 13La Rédaction p5)

[PEU1]-L'homme bondit, sec-sec: [ceux qui] disent que la Refondation signifie mettre entre parenthèse la Constitution du pays et appellent à lui substituer une constituante, je dis qu'il y a danger pour le pays et je peux, alors pas, l'accepter. (le peu 10.S.Np1)

[PEU2]-D'où les pas d'escargot de la NtoutoumerieII!(le peu 1 O.S.N.P1)

[PEU3]-En conséquence, ils ont deux alternatives : soit accepter (avec le mauvais coeur) les commissaires sociaux-démocrates proscrits, soit s'entêter à refuser de s'asseoir avec eux-ci. (le peu 1kisito de wasykotop2)

[PEU4]-Avec cette affaire, l'enfant terrible de l'opposition gabonaise a récolté les tarots qu'il a semés. (le peu1 kisito de wasykotop2)

[PEU5]-Les deux hommes se mettent à beaucoup consommer le malamba (vin de canne à sucre). (le peu 1Sandrine Ondénékop5)

[PEU6]-De deux choses l'une : soit le commerçant clando fait partie d'un réseau ayant mis les pattes sur un stock de la revue du Perroquet vert, soit la compagnie nationale, étranglée par ses dettes, essaie de se faire un peu d'argent pour s'acheter des coupés-coupés. (le peu 1la rédac p5)

[PEU7]-Quelle différence entre les bus Mboumbou Miyakou et les Bus Missanbo? (le peu 1 la rédac p5)

[PEU8]-Les premiers sont venus couper la route aux bus Mabbylas sous prétexte qu'ils sont des cercueils roulants, alors qu'ils atteignent Ntoum et envisageaient l'étape de Lambaréné voire Ndjolé. (le peu 1 la rédac p5)

[PEU9]-Les seconds sont venus tuer les bus Mboumbou, prétendument climatisés et équipés de télévision. (le peu 1 la rédac p5)

[PEU10]-Après l'annonce de son retrait définitif de la scène pol'tik gabonaise, les jeunes du deuxième arrondissement ont mis en place un comité d'organisation de la coupe Jules Mba Békale, maire de cette circonscription. (le peu 1 la rédac p7)

[PEU11]-Cette affaire ressemble à ce qui se se passe dans une loge, dans le bwiti(le peu 1 Ikisito de wasykotop8)

[PEU12]-Le bidasse à qui le fric a été remis avait charge de mener cette opération immobilière dans le cadre bien compris de la campagne électorale au profit du candidat omarien.(le peu 1 olivier sorêma nganip8)

[PEU13]-Des menteurs ajoutent que l'étoilé, après avoir coupé l'argent, aurait pris la route de Masuku pour aller construire ses maisons(le peu 1 olivier sorêma nganip8)

[PEU14]-Ah, le kongossa! Les mêmes longues bouches ne s'arrêtent pas là.(le peu 1 olivier sorêma ngani p8)

[PEU15]-Encore le gros kongossa!(le peu 1 Olivier sorêma ngani p8)

[PEU16]-Ce qui n'est pas du kongossa, c'est le grincement de dents des ressortissants de Lekai (le peu 1 Olivier sorêma ngani p8)

[PEU17]-Faut pas bouger ôô!(le peu 1 O.S.N p8)

[PEU18]-Doutez encore du talent jackien!(le peu 1 IOSNp8)

[PEU18]- Le Tchang est-il mort ?(le peu 1 Jacqueline Moussavou p1)

[PEU18]- Le bidasse à qui le fric a été remis avait charge de mener cette opération immobilière dans le cadre bien compris de la campagne électorale au profit du candidat omarien. (le peu 1 Olivier sorêma ngani p8)

[PEU19] Mais, à 200 francs le ticket, les bus Popo vivront combien de saisons désargentées ?(le peu 1 la rédac p5)

[DEM1]-Thomas i kité lé pétété (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p8)

[DEM2]-Aliber Mbongo i vouayé Souah aché Madiba Nelson Manguila kome ambassadèr (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p8)

[DEM3]-In zour lé téléphone i soné grin grin o delta (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p8)

[DEM4]-Lui ké froté lé min (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p8)

[DEM5]-I vouayé léboye pour charché la mercédès (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p8)

[DEM6]-Lézané fini passé (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p8)

[DEM7]-Nou vé voir missié Banguebé (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p8)

[DEM8]-Zenpièr i fwaché (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p8)

[DEM9]-You sè ké avan avan souah yètè le dirktèr zénéral dè pétété (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p8)

[DEM10]-Mè lome kon pèle mengue vélo ou mvolò avec le signapostel pour lui fè lé grève pour sassé Souah (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p8)

[DEM11]-Mè o derier de lui lé mercédès ké lui yètè komandé fini rivé o por dé ovindo (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p8)

[DEM12]-You sè ké kan zenpièr i pran lékognak lui sè michaaan (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p8)

[DEM13]-Lézome di por i di lui ké la mercédès ké lé pétété yéyé komnadé fini rivé (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p8)

[DEM14]-Aliber Mbongo i di ké Banguebé i fo kité le place dotrui dé Souah (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p8)

[DEM15]-Mbongo i vouayé Zenpièr a ovindo la kon fè légaz (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p8)

[DEM16]-Lé boy pour lui di ké sè aché Banguebé o kan Dégol (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p8)

[DEM17]-Il pondé ké lé vouatir-là sè pour moua sa mapartiène (b pol indet la dem 1 Thérèse Andjouomo p8)

[LOW1]-Ah, yaya Bongo est un sage!(la low 010 la rédac p1)

[LOW2]-La reconnaissance des femmes et des jeunes pédégistes d'Owendo (la low 010 frédréche de lalové p2)

[LOW3]-Il faut du courage aux pédégistes pour surmonter leur douleur (la low010 frédréche de la lowé p2)

[LOW4]-Transgabonais, amis des mwana (la low 010sony jox maany p4)

[LOW5]-Une fois au Transgabonais, les mwana visitent tour à tour la Direction générale, le poste de commandement régulation, gare marchandises, la gare triage, les ateliers et autres services (la low010 sony jox maany p4)

[LOW6]-Durant cette visite guidée, les mwana reçoivent des explications des différents responsables de l'entreprise; ceci dans le but de leur permettre d'avoir une idée sur le fonctionnement du chemin de fer (la low 010 sony jox maany p4)

[LOW7]-Savez-vous que le déguerpissement des SDF de l'ancienne maison du PDG annoncé par la gouvernementerie était en fait une proposition de la fédé Enanzas? (la low 010 isidore mba zué p7)

[LOW8]-En lançant les travaux de réhabilitation de la voirie dans ces deux arrondissements de la capitale, fiefs de l'opposition bûcheronne, les pédégistes entendent-ils de récupérer ces bastions lors des élections municipales et s'assurer ainsi le contrôle de la mairie de Libreville? (penchaux wa ngongo,011 p2)

[LOW9]-Car dans les secondes qui ont suivi, ils s'est retrouvé le seul grand-père au milieu des mwanas qui passaient leur dernière nuit initiatique avant le rituel final de la circoncision.(la low011yirekou de missamboup6)

[LOW10]-Aussi, pour se souvenir de leur parent et camarade, le feu Jean-Michel Nzaou décédé il y a deux mois, sa famille, les pédégistes de la Commune d'Owendo qui lui sont restés fidèles et les populations owendoises ont rendu un dernier hommage à l'illustre disparu ben organisant une cérémonie de recueillement. (la low012 penchaux wa ngongop2)

[LOW11]-Et bien, oui, la période s'y prête bien-de cette frange des pédégistes a été marqué par un appel fort des militants du PDG à l'endroit de celle qu'ils s'appellent fidèle compagnon politique du défunt, Mme Romaine Amvoula, actuelle 3ème Maire Adjoint de la commune d'Owendo, à qui ils ont demandé explicitement et à l'unanimité de reprendre la flambeau laissé par le disparula (low012 penchaux wa ngongop2)

[LOW12]-Les pédégistes d'Owendo à couteau tiré (la low013 penchaux wa ngongop2)

Curieusement, on constate que plus de la moitié de ces listes sont conduites par des pédégistes. (la low 013 penchaux wa ngongop2)

[LOW13]-D'ailleurs, dans la perspective de cette désignation, désormais les deux seuls maires adjoints pédégistes de la commune d'Owendo, en l'occurrence Mme Romaine Amvoula et Pierre Claver Obame Essone,ainsi que le sénateur René Radébinot Coniquet se regardent en chiens de faïence; même s'il n' y a l'ombre d'aucun doute que les deux derniers cités ont une vision d'ensemble. (La low013 penchaux wa ngongop2)

[LOW14]-Comme c'est loin le temps de l'unité affirmée des camarades, laquelle, en se traduisant par l'harmonie, la cohésion et la sérénité, a consacré le règne des pédégistes aux commandes de cette jeune commune penchaux wa ngongo 013p2

[LOW15]-Tout comme ils affirment que les adversaires politiques du tandem des Madistes ne seraient jamais remis de leur débâcle (la low013 fédérich de la lowép2)

[LOW16]Pour dire vrai, le peuple des Makaya est inquiet. (la low010 Joachim Bidougoump3)

[LOW17]En lançant les travaux de réhabilitation de la voirie das ces deux arrondissements de la capitale, fiefs de l'opposition bûcheronne, les pédégistes entendent-ils de récupérer ces bastions lors des élections municipales et s'assurer ainsi le contrôle de la mairie de Libreville. (la low011Penchaux Wa Ngongop2).

[LOW16]-Ma yem dia esum me ne bow j'ai failli à ma mission en fang je ne sais plus quoi faire (la low013penchaux wa ngongo p3)

[MOK1]-Trophée kora de musique démontrant ainsi pour les longues bouches que le gabonais n'est pas un bon à rien (mok 002 la rédacp3)

[MOK2]-ngounda ngounda pour à rien (mok 002 p3 érik lacourt)

[MOK3]-Les uns plus rigolos que les autres, ces m'sieurs-dames n'hésitent pas aller faire le ngounda ngounda dans les boîtes de nuit (mok 002 p3 érik lacourt)

[MOK4]-Atar zam!(mok 002 munap4)

[MOK5]-Aux premières heures du jour, la grande majorité des zèbres de Libreville-les-douloureux-souvenirs qui se souviennent de leurs chers disparus se pointent à l'entrée du cimetière où, divine surprise, se trouve une charmante créature vêtue d'un short court, très moulant et d'une brassière. (mok 002 Régine Omalet d' Antompindi p6)

[MOK6]-Voyez vous, le genre de tenues qu'affectionnent les petites délurées de Libreville-les-plaisirs. (mok 002 Régine Omalet d' Antompindi p6)

[MOK7]-Tchouoo!(mok 002 Régine Omalet d' Antompindi p6)

[MOK8]-Tous les moyens sont bons pour se faire voir, car la vie est ndjindja!(mok 002 la rédacp7)

[MOK9]-Ogoula est tellement courageux que, pour justifier les ifouras perçus par son commanditaire, il a préféré faire parvenir le document à notre desk en le faxant depuis le Télécomservice de Mbolo (là, il va encore dire que c'est parce qu'il n'a pas le fax. (mok 002 la rédacp7)

[MOK10]-Kadet va-t-il soutenir que Louis a sacrifié son ...cadet sur l'autel de la pourritique. (mok 002 germain lendoye002p8)

[MOK11]-Le grand quelqu'un (mok la rédac 002 p8)

[MOK12]-Longtemps resté dans l'antichambre de la gouvernementerie, François Engongah Owono dit Eboué, est enfin de retour dans la cour des grands (mok g l 002 p8)

[MOK13]- Nous-mêmes, nous-mêmes. (mok g l 002 p5)

[MOK14]-Kadet va -t-il soutenir que Louis a sacrifié son ...cadet sur l'autel de la pourritique. (mok g l 002 p8)

[MOK15]-Vite, vite.- (mok g l 002 p8)

[MOK16] Pressé, pressé. (mok g l 002 p8)

[MOK17] A Oyem, où l'intégration des bilops a été rendue possible grâce à l'action de Ibengunu, Eboué fera voir des vertes et des pas mûres à ceux qui lui prédisaient la défaite. (mok g l 002 p8)

2. LISTE DES ECHANGES

ECH 1 :

S.ECH 1.1

L1 : Makaya

Makaya

S.ECH 1.2.

Makaya : la direction de Gabonprix

L2 : on dit Ga-bo-prix, Makaya

L'Union 7982

ECH 2 :

S ECH 2.1.

L1: députés

L2 : députés, toi aussi

S.ECH 2.2.

L1 : signataires

L2 : sénateurs quand même

L'Union 7983

ECH 3 :

Makaya : A la miaou...

L1 : Makaya, toi aussi tu es comment? On dit à la mi-août.

L'Union 7984

ECH 4 :

L1: les askidents

L2 : accidents, toi aussi

L'Union 7994

ECH 5 :

L1 nos députés

L2 députés, toi aussi

L'Union 8000

ECH 6 :

L1 : En Vogue

L2 : Sovog, toi aussi

L'Union 8015

ECH 7 :

L1 : hypocrites

L2 : hippocrate, toi aussi

L'Union 8029

ECH 8 :

S.ECH 8.1.

L1 : nos députés

L2 : députés, toi aussi

S.ECH 8.2

L1 : nos députés

L2 : dé-pu-tés, quand même !

L'Union 8019

ECH 9 :

L1 : certains signataires

L2 : sénateurs, toi aussi

L'Union 8023

ECH 10:

L1 : les députés

L2 : députés, toi aussi

L'Union 8025

ECH 11:

L1 En-Vogue

L2 : Sovog, toi aussi

L'Union 8027

ECH 12:

L1 hypocrites

L2 hippocrate, toi aussi

L'Union 8029

ECH 13:

L1 : l'homme-à-la messe

L2 : OMS, toi aussi

L'Union 8032

ECH 14:

L1 : leurs députés

L2 : députés, toi aussi

L'Union 8039

ECH 15:

SECH 15.1.

L1 : les députés

L2 : députés, toi aussi

SECH 15.2.

L1 : les députés

L2 : dé-pu-tés, que diable !

L'Union 8041

ECH 16:

S.ECH16.1

L1: nos députés

L2 députés, toi aussi

S.ECH16.2

L1 : les députés

L2 : dé-pu-tés, quand même !

S.ECH16.3

Makaya : ce député

L2 : dé-pu-té, Makaya, c'est pas la peine!

L'Union 8044

ECH 17:

L1 : les députés

L2 : députés, toi aussi

L'Union 8057

ECH 18:

L1 : les députés

L2 : députés, toi aussi

L'Union 8058

ECH 19:

L1: aux députés

L2 : députés, toi aussi

L'Union 8060

ECH 20:

L1: la démoncratie

L2 : démocratie, toi aussi

L'Union 8071

ECH 21:

S.ECH21.1

L1 govrement, des députés

L2 : députés, toi aussi

S.ECH21.2

Makaya : des signataires

L2: sénateurs, Makaya

L'Union 8073

ECH 22:

L1 Députés

L2 députés, toi aussi.

L'Union 8000

ECH 23:

L1 députés

L2 députés, toi aussi.

L'Union 8019

ECH 24:

L1 Députés

L2 députés, toi aussi.

L'Union 8039

ECH 25:

L1 Députés

L2 députés, toi aussi

L'Union 8044

ECH 26:

L1 Députés

L2 députés, toi aussi

L'Union 8057

ECH 27:

L1 Députés

L2 députés, toi aussi!

L'Union 8060

ECH 28:

L1 Dépités

L2 députés, toi aussi.

L'Union 8025

ECH 29:

L1 dépités

L2 députés, toi aussi

L'Union 8041

ECH 30:

L1 dépités

L2 députés, toi aussi

L'Union 7983

ECH 31:

L1 Dépités

L2 députés, toi aussi

L'Union 8073

ECH 32:

L1 Budget

L2 budget, toi aussi, Makaya

L'Union 8067

ECH 33:

L1 dés-pipés

L2 députés, Makaya, ton mauvais esprit, ça commence à bien faire!

L'Union 8058

ECH 34:

L1 Gabonprix

L2 on dit Ga-bo-prix, Makaya

L'Union 7982

3. LISTE DES INTERVENTIONS MONOLOGALES

IM 1:

Etchenda, Etchenda, oh, pardon, ect, etc

(L'union 7984)

IM 2:

Etchenda, Etchenda, oh, pardon, ect,

(L'union 7994)

IM 3:

Etchenda, Etchenda, oh, pardon, ect, etc

(L'union 7995)

IM 4:

Etchenda, Etchenda, oh, pardon, ect, etc

(L'union 8000)

IM 5:

Etchenda, Etchenda, oh, pardon, ect, etc

(L'union 8015)

IM 6:

la cour constuti...constutu...constitutionnelle (ouf !)

(L'union 8019)

IM 7:

Etchenda, Etchenda, oh, pardon, ect, etc

(L'union 8024)

IM 8:

Etchenda, Etchenda, oh, pardon, ect, etc

(L'union 8025)

IM 9:

Etchenda, Etchenda, oh, pardon, ect, etc

(L'union 8028)

IM 10:

hypocrite...euh...

(L'union 8029)

IM 11:

notre constuti...constiti...constitution (ouf !)

(L'union 8039)

IM 12:

Etchenda, Etchenda, oh, pardon, ect, etc

(L'union 8043)

IM 13:

nos posants-là jouant aux ex communicateurs (ça se dit ça, jacky ?)

(L'union 8045)

IM 14:

la cour constuti... constutu...constitutionnelle (ouf !)

(L'union 8045)

IM 15:

Etchenda, Etchenda, oh, pardon, ect, etc

(L'union 8046)

IM 16:

Etchenda, Etchenda, oh, pardon, ect, etc

(L'union 8063)

IM 17:

mon propre mougoye était choqué, sidéré, estomaqué, ébaubi, abasourdi et désappointé (ouais, moi aussi je pompe maintenant le gros français comme Jacky-Mille-Encyclopédies, quoi).

(L'union 8065)

IM 18:

Etchenda, Etchenda, oh, pardon, ect, etc

(L'union 8069)

IM 19:

Etchenda, Etchenda, oh, pardon, ect, etc.

L'union 7984

IM 20:

Etchenda, Etchenda, oh pardon, ect, etc),

L'union 8045

IM 21:

Cour constuti...constutu...constitutionnelle (ouf!) qui le nomme.

L'union 8019

IM 22:

Constuti...Constiti...Constitution (ouf!).

L'union 8039

IM 23:

Cour constuti...constutu...constitutionnelle (ouf!),

L'union 8045

IM 24:

Ce n'est plus hypocrite...euh...hippocrate, c'est carrément Ponce Pilate

L'union 8029

IM 25:

on n'est pas sorti de la décharge...euh...de l'auberge.

L'union 8015

IM 26:

En Vogue-là... euh... Sovog

L'union 8015

TABLE DES MATIERES

DEDICACES	2
REMERCIEMENTS	3
SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES	5
SOMMAIRE	7
INTRODUCTION GENERALE	9
OBJET DE LA RECHERCHE	10
LE FRANÇAIS DANS LE MONDE	10
LA NORME LINGUISTIQUE	14
LA NORME ENDOGENE DU FRANÇAIS AU GABON	15
LA PRESSE ECRITE GABONAISE	17
JUSTIFICATION DU TRAVAIL	19
CADRE THEORIQUE	20
PROBLEMATIQUE.....	21
HYPOTHESES	21
METHODOLOGIES ET TECHNIQUES DE RECHERCHE	21
PLAN	24
PREMIERE PARTIE LES PROCESSUS SOCIOHISTORIQUES D'IMPLANTATION DU FRANÇAIS AU GABON	25
INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE	26
CHAPITRE I LA VARIATION LINGUISTIQUE ET LE FRANÇAIS EN AFRIQUE NOIRE.....	27
<i>Introduction.....</i>	27
<i>Section 1 : Le langage et la société</i>	28
A. La langue : nature et fonctions	28
1. Quelques éléments définissant la langue	28
2. Les fonctions de la langue.....	29
2.1. Martinet.....	29
2.2. Jakobson	29
2.3. Gobard	31
B. La norme linguistique	32
1. Considérations générales.....	32
1.1. La norme est une loi.....	33
1.2. L'usage, base de la norme.....	35
2. Quelques caractéristiques linguistiques de la norme	36
2.1. La grammaticalité.....	36
2.2. La créativité linguistique	37

3. La norme lexicale	40
C. Les types de normes	41
1. La conception de Marie Louise Moreau.....	41
1.1. Les normes explicites	41
1.2. Les normes implicites.....	44
2. L’imaginaire linguistique d’A.M. Houdebine.....	44
3. Le choix d’une variété comme langue standard	47
3.1. La politique linguistique	47
3.2. La planification linguistique	48
<i>Section 2 : La variation linguistique</i>	<i>50</i>
A. Quelques définitions de la variation linguistique	50
1. La dynamique interne	50
2. La dynamique externe	51
3. Quelques dimensions de la variation linguistique	52
B. Les représentations sociales et les langues	53
1. Les représentations sociales	53
1.1. L’interaction langagière et les représentations sociales	53
1.2. La structure des représentations sociales.....	53
2. Les représentations sociales des langues.....	54
2.1. Les langues : images et statut	55
2.2. Les langues : critères d’appréciation.....	56
2.3. Les langues : objet d’apprentissage	56
C. Les représentations linguistiques et la variation linguistique	57
D. Les concepts de langue maternelle, langue étrangère et de langue seconde	59
1. Le concept de langue maternelle.....	59
2. Le concept de langue étrangère	60
3. Le concept de langue seconde.....	61
4. Quelques situations des langues en contact.....	62
4.1. Les axes unilingue/bilingue-endolingue/exolingue.....	62
4.2. Langue dominante et langue dominée en Afrique moderne	63
<i>Section 3 : Le français en Afrique noire</i>	<i>65</i>
A. Le statut du français	65
1. Le processus de normalisation du français	65
2. Le français, langue seconde en Afrique noire	67
B. Acquisition du français.....	68
1. Le français : acquisition et déstabilisation	68
1.1. L’école.....	68
1.2. Hors de l’école	69
1.3. La déstabilisation par la langue seconde	70
3. Les Africains face au français	70
4. Le français et les langues locales	71

5. L'acclimatation du français	72
5.1. L'indigénisation du français	72
5.2. Le français régional	73
C La norme endogène du français en Afrique noire	73
1. La naissance de la norme endogène	73
2. Les différentes variétés de français	74
3. Le langage moderne de la civilisation africaine	74
4. L'usage du plus grand nombre	75
5. L'erreur, la faute et la particularité	75
D. Les différentes variétés de français en Afrique noire	78
1. La conception de Manessy (1994)	78
2. La conception de Lafage (1979)	78
3. L'acrolecte, le mésolecte et le basilecte	78
<i>Conclusion</i>	80
CHAPITRE II LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE DU GABON	81
<i>Introduction</i>	81
<i>Section 1 Généralités</i>	82
A. Situation géographique	82
B. Géographie humaine et économique	84
C. Les divisions administratives.....	84
<i>Section 2 Les peuples au Gabon</i>	86
A. Le concept d'ethnie	86
B. Les Pygmées.....	87
C. Les Bantous.....	88
1. Les Facteurs de migration des Bantous	88
2. Les courants migratoires.....	88
2.1. La conception du Dr Poutrin	89
2.2. La conception de l'I.P.N (1983)	90
3. La répartition spatiale et numérique des ethnies	92
3.1. La répartition spatiale des ethnies au Gabon	92
3.2. La répartition numérique des ethnies.....	94
D. Les Français	94
1. La Conférence de Berlin	94
2. Le traité comme moyen d'implantation	95
3. L'implantation de la France sur les Côtes gabonaises.....	95
4. La pénétration de la France à l'intérieur du pays.....	96
E. D'autres Etrangers	96
1. Les Africains	97
2. Les Non Africains.....	98
<i>Section 3 Les langues au Gabon</i>	99
A. Quelques principes de classification des langues	99

B. Les langues pygmées	100
C. Les langues bantoues.....	100
1. Les classifications linguistiques des langues bantoues du Gabon.....	100
1.1. La classification linguistique de Guthrie.....	100
1.2. La classification linguistique d'André Jacquot.....	102
1.3. La classification linguistique de Kwenzi (1998)	103
2. La répartition spatiale des parlers du Gabon	104
3. La promotion des langues bantoues	105
D. La langue française	106
1. L'instauration du français au Gabon	106
1.1. Le français, les autorités coloniales et les missionnaires	106
1.2. Les premières écoles au Gabon	107
1.3. Le Décret portant organisation de l'instruction primaire au Gabon	108
2. Le français, langue officielle.....	109
3. Les différentes variétés de français au Gabon	110
E. Les langues des autres Etrangers	111
1. Les langues des Africains.....	111
2. Les langues des Non Africains.....	112
<i>Section 4 L'urbanisation et les langues au Gabon.....</i>	<i>114</i>
A. Quelques éléments de définition de l'urbanisation	114
1. La migration	114
2. La croissance économique	115
3. L'urbanisation	115
B. L'urbanisation privilégiée de Libreville	116
1. L'apparition de l'urbanisation en Afrique noire.....	116
2. La disparité urbaine au Gabon	117
2.1. La disparité urbaine pendant la période coloniale.....	117
2.2. La disparité urbaine de l'indépendance à nos jours.....	118
3. La croissance urbaine de Libreville	118
3.1. Les étapes de la croissance urbaine de Libreville.....	119
3.2. L'explosion démographique.....	120
4. L'urbanisation manquée de Libreville	123
C. Libreville : unification, conflit et coexistence linguistiques.....	124
1. Libreville et l'unification linguistique	124
2. Libreville et les conflits linguistiques.....	125
3. Libreville, la coexistence et le métissage linguistiques	127
<i>Conclusion</i>	<i>129</i>
CHAPITRE III LA PRESSE ECRITE GABONAISE	130
<i>Introduction.....</i>	<i>130</i>
<i>Section 1. La presse écrite et l'analyse sémio pragmatique.....</i>	<i>130</i>
A. La presse écrite.....	131

1. La nature de la presse écrite	131
2. Les fonctions de la presse écrite	132
B. L'approche sémio pragmatique	136
1. L'orientation générale.....	136
2. Le courant sémiotique	137
3. La pragmatique	138
4. Les théories de l'énonciation	139
5. La sémio pragmatique.....	140
6. L'analyse sémio pragmatique et la presse écrite	143
6.1. L'emprise des conditions de production	143
6.2. Le journaliste.....	144
6.3. Le sens commun dans le discours médiatique.....	145
6.4. Le sens commun et la réception du discours médiatique.....	146
<i>Section 2 : La presse écrite au Gabon sous l'ère coloniale</i>	<i>148</i>
A. La presse occidentale.....	148
B. La presse indigène	148
<i>Section 3 : La presse écrite gabonaise et le monolithisme politique</i>	<i>150</i>
A. Les cadres idéologiques et matériels.....	150
1. La disparition de la presse indépendante	150
2. Les conditions socio économiques.....	150
B. Les journalistes	151
1. Les cadres juridiques.....	151
2. La formation des journalistes.....	151
C. Les journaux.....	152
1. L'union	152
2. La presse de corporation	153
D. Le phénomène de radio trottoir	153
<i>Section 4 La presse écrite plurielle</i>	<i>155</i>
A. Les cadres matériels	155
1. L'A.G.P. et Multipresse.....	155
2. La précarité financière	156
3. L'instabilité de la presse imprimée	156
B. Le cadre déontologique des journalistes	156
C. Les journaux.....	157
1. La presse d'Etat.....	157
1.1. La presse audio-visuelle, les médias électroniques et le cinéma	157
1.2. La presse écrite	158
2. La presse d'opposition	159
2.1. La presse radiophonique.....	159
2.2. La presse écrite	159
3. La presse indépendante.....	160

D. Quelques facteurs de la sous information.....	161
1. Le faible pouvoir d'achat.....	161
2. L'urbanisation	161
3. L'usage du français.....	162
<i>Section 5 : Le corpus.....</i>	<i>164</i>
A. Le français de la presse écrite gabonaise ou FPEG	164
1. La planification linguistique de la presse écrite	164
2. Le purisme linguistique de la presse écrite.....	165
3. L'acrolectal : variété du français des journalistes au Gabon	165
B. Quelques théories sur le corpus	167
1. L'échantillonnage.....	167
2. La partition du corpus.....	167
C. Les journaux du corpus.....	169
1. La récolte des données	169
2. Les journaux du corpus	170
2.1. Les journaux à bord politique déterminé.....	170
2.2. Les journaux à bord politique indéterminé.....	171
<i>Conclusion</i>	<i>174</i>

DEUXIEME PARTIE : L'IMAGINAIRE LINGUISTIQUE DES PARTICULARITES DU FPEG..... 176

INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE	177
CHAPITRE IV LES NORMES SYSTEMIQUES DES PARTICULARITES DU FPEG.....	178
<i>Introduction.....</i>	<i>178</i>
<i>Section 1 : La conception systémique de la langue et l'analyse contrastive</i>	<i>178</i>
A. La conception systémique de la langue	178
1 La phonétique	178
1.1. Le système consonantique.....	179
1.2. Le système vocalique	182
1.3. Les semi voyelles ou semi consonnes	184
1.4 La structure syllabique.....	185
2. La phonologie.....	185
2.1. Généralités.....	185
2.2. Le système phonématique	186
2.3. La prosodie.....	186
3. Le niveau lexématique	187
3.1. Les deux classes de morphèmes	188
3.2. La norme linguistique du lexique	188
3.3. La norme sociale du lexique : le cas de l'emprunt	188
4. Le niveau morphosyntaxique.....	189
5. Le niveau syntaxique.....	190
6. Le niveau sémantique	190

B. L'analyse contrastive	191
1. Quelques principes généraux.....	191
2. Les langues à confronter.....	192
<i>Section 2 : Le niveau phonologiques des particularités.....</i>	<i>195</i>
A. Phonétique	195
1. Phonétique en français standard	195
1.1. Le système consonantique.....	195
1.2. Le système vocalique	197
1.3. Les semi-voyelles semi-consonnes.....	198
1.4. La syllabe.....	198
2. Phonétique dans les langues gabonaises.....	199
2.1. Le système consonantique.....	199
2.2. Le système vocalique	200
B. Phonologie	201
1. Le niveau phonologique en français standard	201
1.1. Le système consonantique.....	201
1.2. Le système vocalique	204
2. Le niveau phonologique dans les langues gabonaises	207
2.1. Les consonnes	208
2.2. Les voyelles	214
2.3. Les tons	221
2.4. La structure syllabique	223
3. Les particularités phonologiques	224
3.1. Les réalisations consonantiques et vocaliques	224
3.2. Les allongements vocaliques.....	231
3.3. Les phonologisations de l'orthographe.....	234
<i>Section 3 : Le niveau lexématique des particularités.</i>	<i>240</i>
A. Le niveau lexématique en français standard	240
1. La néologie formelle	240
1.1. La composition.....	240
1.2. Les emprunts, les xénismes.....	244
B. Le niveau lexématique dans les langues gabonaises	244
1. La structure du mot	244
2. Les procédés d'enrichissement lexical	245
2.1. La dérivation	245
2.2. La composition.....	245
2.3. La préfixation	246
2.4. La suffixation.....	247
2.5. La réduplication	247
2.6. L'inflexion.....	247
2.7. L'onomatopéisation	247

2.8. Les emprunts.....	247
C Les particularités lexématiques.	249
1. Le nom	249
1.1. Le nom en français standard.....	249
1.2. Le nom dans les langues gabonaises.....	253
1.3. Les particularités du nom.....	269
2. L'adjectif qualificatif.....	285
2.1. L'adjectif qualificatif en français standard	285
2.2. L'adjectif qualificatif dans les langues gabonaises	289
2.3. Les particularités des adjectifs qualificatifs.....	293
3. Le verbe	297
3.1. Le verbe en français standard	297
3.2. Le verbe dans les langues gabonaises.....	306
4. L'onomatopée.....	323
4.1. L'onomatopée en français standard	323
4.2. L'onomatopée en myene	324
4.3. Les particularités des onomatopées	324
5 L'interjection.....	325
5.1. L'interjection en français standard	325
5.2. L'interjection dans les langues gabonaises	325
5.3. Les particularités des interjections	326
6. L'adverbe	328
6.1. L'adverbe en français standard.....	328
6.2. L'adverbe dans les langues gabonaises.....	329
6.3. Les particularités des adverbes.....	331
<i>Section 4 Le niveau morphosyntaxique des particularités.</i>	<i>334</i>
A. Le S Comp	335
1. Le S Comp en français standard	335
1.1. Les déterminants du nom	335
1.2. Le groupe prépositionnel complément du nom	337
1.3. Deux types de relation entre les modificateurs et le nom	337
2. Le S Comp dans les langues gabonaises.....	338
2.1. Le S Comp en fang atsi	338
2.2. Le S Comp en yisangu.....	338
3. Les particularités du S Comp.....	339
3.1. Réduction de Nde N en NabrN.....	339
3.2. Réduction de N NN en N NabrN.....	339
3.3. Réduction de N de N en NabrPrég	339
3.4. N+N à dét zéro+N à dét zéro+NdeN.....	340
3.5. Npg+Si	341
3.6. Npg+Sisy.....	341

3.7. N+Dimpg+Dimpg.....	341
3.8. Vant+N (lg).....	341
3.9. Vinf+N (lg).....	342
3.10. Vimp+N (lg).....	342
3.11. N (lg) +Pour+Proind.....	342
3.12. N (lg) +Pour+N (lg).....	343
3.13. VinfN (lg) +Et+N (lg).....	343
3.14. N+de+N.....	343
3.15. Nabr N à dét zéro (lg).....	343
3.16. N+ phatèmes.....	344
3.17. Conj+N+NdeN+ phatèmes.....	344
B. Le S Qual.....	345
1. Le S Qual en français standard.....	345
1.1. Types de complémentation.....	345
1.2. Les principes du cumul par des adjectifs épithètes.....	346
1.3. Les adjectifs à place fixe.....	346
2. Le S Qual en mpongwé.....	347
3. Les particularités du S Qual.....	347
3.1. N Extension d'Adj en N.....	348
3.2. N Extension d'Adj en NAdv.....	348
3.3. N Extension d'Adj en AdvN.....	348
3.4. N Extension d'Adj en N conjN à dét zéro.....	349
3.5. N Extension d'Ex en N.....	349
3.6. N Adj N.....	349
3.7. NNAdj.....	349
3.8. Alternance de NN en N Adj.....	350
3.9. VimpN.....	350
3.10. NN.....	350
3.11. MegaN.....	350
3.12. Prég N.....	351
3.13. N Extension en N (lg).....	351
3.14. NNpg.....	352
3.15. NDimprég.....	352
3.16. NN (lg) + Ou + N (lg).....	352
3.17. NNpp (lg).....	352
Section 5 : Le niveau syntaxique des particularités.....	354
A. La syntaxe du Nom Seul.....	354
1. La détermination nominale.....	354
1.1. Les particularités de l'article défini.....	354
1.2. L'adjectif possessif.....	355
2. Le pronom personnel.....	357

2.1. Le pronom personnel en français standard	357
2.2. Le pronom personnel dans les langues gabonaises	358
2.3. Les particularités du pronom personnel	361
B. Les particularités du syntagme verbal	363
1. Les particularités du verbal	363
1.1. L'infinitif	364
1.2. Les formes aoristiques	364
1.3. Le présent simple de l'indicatif	365
1.4. Le passé simple de l'indicatif.....	366
1.5. Le plus-que-parfait de l'indicatif	367
2. La complémentation verbale	368
2.1. La complémentation verbale dans le français standard	368
2.2. La complémentation verbale dans les langues gabonaises.....	368
2.3. La complémentation indirecte des particularités	371
2.4. N+de+N+de+N.....	371
2.5. Le complément circonstanciels des particularités	371
C. La subordination	372
1. Les complétives.....	372
1.1. Les complétives en français standard	372
1.2. Les complétives en pounou	373
1.3. Les particularités des complétives.	374
2. Les relatives	375
2.1. Les relatives en français standard	375
2.2. Les relatives dans les langues gabonaises.....	375
2.3. Amalgame Adv+Prorel.	376
3. Les circonstanciels.....	376
3.1. Les circonstanciels en français standard	377
3.2. Les circonstanciels en pounou	377
3.3. Alternance oral/écrit.....	378
<i>Section 6 : Le niveau sémantique des particularités.</i>	<i>379</i>
A. la sémantique lexicale et la néologie sémantique	379
1. La métaphore.....	379
2. Le calque	380
B. Les particularités sémantiques	381
1. Les paraplasmes par adjonction.....	381
2. Les métalogismes par adjonction.....	382
3. Les calques formels.....	382
4. Les métaphores.....	382
5. Les calques intralinguistiques	383
6. Les calques interlinguistiques	384
<i>Conclusion</i>	<i>385</i>

CHAPITRE V: LES NORMES STATISTIQUES DES PARTICULARITES DU FPEG.....	386
<i>Introduction</i>	386
<i>Section 1 : La statistique linguistique</i>	387
A. Les fondements de la statistique linguistique	387
1 La statistique lexicale	387
2 L'analyse de contenu	389
B. Hiérarchisation statistique et analyse interprétative	389
1. Les catégories statistiques d'Anne Marie Houdebine.....	390
2. Les champs lexicaux sémantiques ou C.L.S.....	390
3. L'analyse causale.....	391
C. La partition du corpus.....	393
1. Les journaux à bord politique déterminé.....	393
2. Les journaux à bord politique indéterminé.....	393
<i>Section 2 : Hiérarchisation statistique des particularités linguistiques</i>	395
A. La hiérarchisation statistique des particularités phonologiques	395
1. Les assimilations consonantiques	395
1.1. Dans les J.E.....	396
1.2. Dans les J.I.G	396
2. La nasalisation des sonores dans les J.I.G	397
3. Les oppositions vocaliques.....	398
3.1. Dans les J.E.....	398
4. La syncope dans les J.I.G	400
5. Les épenthèses.....	400
5.1. Dans les J.O.	400
5.2. Dans les J.I.G	401
6. Orthographe des consonnes phonologisée dans les J.I.G.	401
7. Chute des consonnes finales dans les J.I.G.	402
8. Orthographe des voyelles phonologisée dans les J.I.G.	402
9. L'allongement vocalique	403
9.1. Dans les J.E.....	403
9.2. Dans les J. O.	404
9.3. Dans les J.S.	405
9.4. Dans les J.I.G.	405
B. La hiérarchisation statistique des particularités lexématiques.....	406
1. Le nom	406
1.1. Les particularités intralinguistiques	406
1.2. Les particularités interlinguistiques	410
2. L'adjectif qualificatif.....	414
2.1. Les particularités intralinguistiques	414
2.2. Les particularités interlinguistiques	415
3. L'adverbe	416

3.1. Le redoublement dans les j. pol. indét.	417
3.2. Les emprunts.....	417
4. L'onomatopée.....	418
4.1. Dans les j. pol. dét.	418
4.2. Dans les j. pol. indét.	418
5. L'interjection.....	419
5.1. Les emprunts dans les j. pol dét.....	419
5.2. Les emprunts dans les j. pol indét.....	419
C. la hiérarchisation des particularités morphosyntaxiques.....	420
1. Le S. Comp.	420
1.1. Particularités intralinguistiques.....	420
1.2. Particularités interlinguistiques.....	422
2. Le S.Qual.	425
2.1. Particularités intralinguistiques.....	425
2.2. Particularités interlinguistiques.....	427
D. La hiérarchisation statistique des particularités syntaxiques.....	428
1. NSeul.....	429
1.1. L'article défini.....	429
1.2. L'adjectif possessif dans les J.I.G.....	430
1.3. Le pronom personnel dans les J.I.G.....	430
1.4. Le pronom démonstratif dans les J.I.G.....	431
2. Le Syntagme verbal.....	431
2.1. Le verbal.....	432
2.2. La complémentation verbale.....	436
3. La subordination.....	438
3.1. Les complétives dans les J.I.G.....	438
3.2. Les relatives dans les J.I.G.....	438
3.3. Les circonstancielles dans les J.I.G.....	439
E. La hiérarchisation statistique des particularités sémantiques.....	439
1. Les particularités intralinguistiques.....	439
1.1. Dans les J.E.....	440
1.2. Dans les J.O.....	440
1.3. Dans les J.S.....	441
1.4. Dans les J.I.G.....	442
1.5. Dans les J.P.I.....	442
2. Les particularités interlinguistiques dans les J.E.....	443
<i>Section 3 : Analyse interprétative des particularités linguistiques.....</i>	<i>443</i>
A. Les C.L.S. et les domaines.....	444
1. les C.L.S. dans les journaux à bord politique déterminé.....	445
1.1. Les C.L.S. dans les J.E.....	445
1.2. Les C.L.S. dans les J.O.....	449

2. Les C.L.S. dans les journaux à bord politique indéterminé	452
2.1. Les C.L.S. dans les J.S.	452
2.2. Les C.L.S. dans les J.I.G.	456
2.3. Les C.L.S. dans les J.P.S.	459
2.4. Les C.L.S. dans les J. P.I.	460
B. Les causalités internes et externes des particularités linguistiques	462
1. Le repertoire linguistique des journalistes gabonais	462
1.1. Variable 1 : Dynamique urbaine.....	463
1.2. Variable 2 : Langues substrats.....	463
1.3. Variable 3 : L'intentionnalité de communication des journalistes gabonais.....	467
2. Les causalités sociopolitiques et logico discursives	468
2.1. Les causalités sociopolitiques	468
2.2. Les causalités logico discursives.....	469
<i>Conclusion</i>	474
CHAPITRE VI : LES NORMES SUBJECTIVES DES PARTICULARITES DU FPEG	475
<i>Introduction</i>	475
<i>Section 1 : Les normes subjectives et leurs approches</i>	475
A. Les normes subjectives : représentations et attitudes	475
1. Représentations sociales et interaction langagière.	475
1.1. La question de l'identité	476
1.2. La question du statut et des normes sociales	476
1.3. Les normes subjectives selon le concept de l'Imaginaire Linguistique	478
2. Les attitudes sociales	478
2.1. La notion d'attitudes.....	478
2.2. Les attitudes linguistiques.....	480
3. L'insécurité linguistique	481
3.1. Le concept.....	481
3.2. L'Insécurité Linguistique et le statut du français.....	482
B. Quelques approches des Normes subjectives	485
1. L'Analyse du Discours	486
1.1. Les lois du discours.....	486
1.2. L'Ecole française.....	487
1.3. L'analyse conversationnelle	487
3. Les catégories statistiques	488
4. L'analyse sémique	489
<i>Section 2 : Normes Subjectives : hiérarchisation statistique et C.L.S.</i>	490
A. La hiérarchisation statistique des normes subjectives.	490
1. Les normes prescriptives dans le FPEG	490
2. Les normes évaluatives dans le FPEG.....	491
B. Les CLS des normes subjectives	492
1. Les échanges	492

1.1. Les interventions initiatives ou l'incorrect	493
1.2. Les interventions réactives	494
1.3. Les axes horizontaux de l'incorrect et du correct.	495
2. Les monologues	495
2.1. Les C.L.S. des IM.....	496
2.2. Les axes horizontaux des IM	497
<i>Section 3 : Catégorisation du type de locuteur</i>	<i>498</i>
A. Le locuteur des interventions réactives.....	498
B. Le discours de Makaya : une naïveté feinte.....	499
1. Le locuteur des interventions initiatives et monologiques	499
2. Les intentions de communications des journalistes	499
<i>Conclusion</i>	<i>500</i>
CONCLUSION GENERALE	501
BIBLIOGRAPHIE	505
ANNEXES.....	530
1. PHRASES DU CORPUS.....	530
2. LISTE DES ECHANGES	600
3. LISTE DES INTERVENTIONS MONOLOGALES	608
TABLE DES MATIERES	612